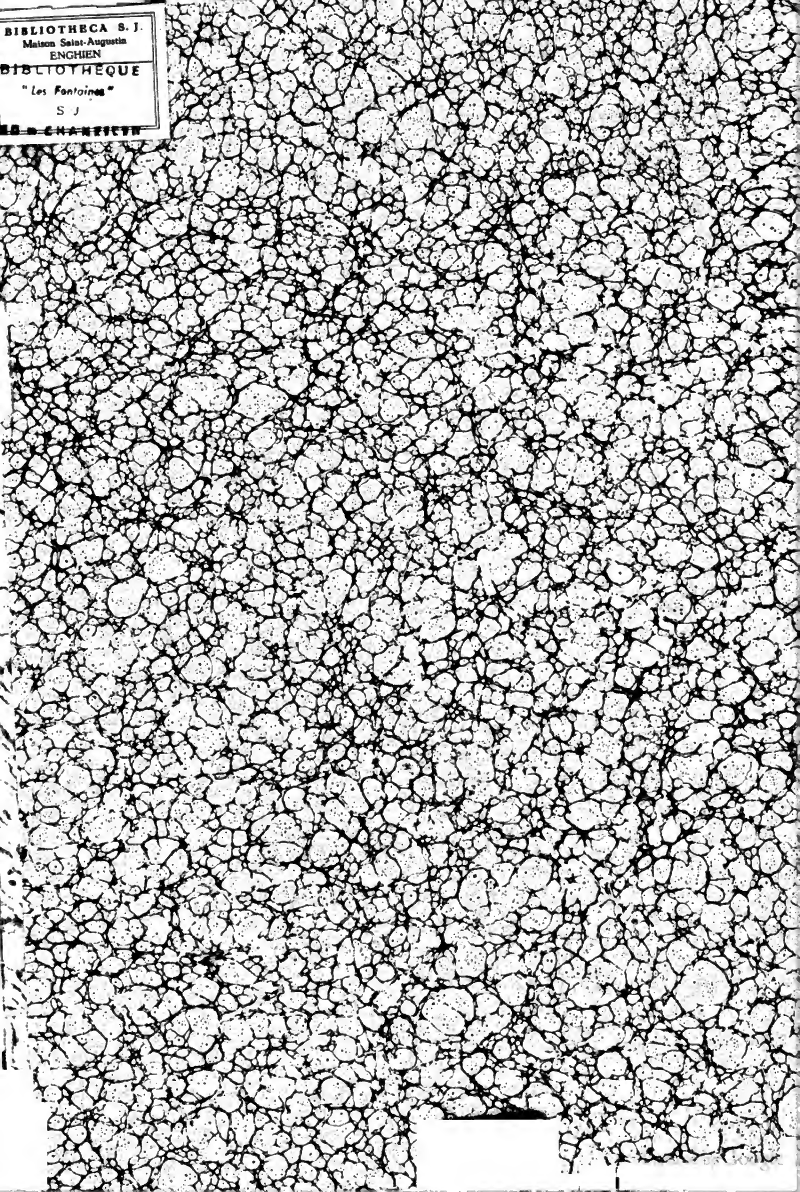
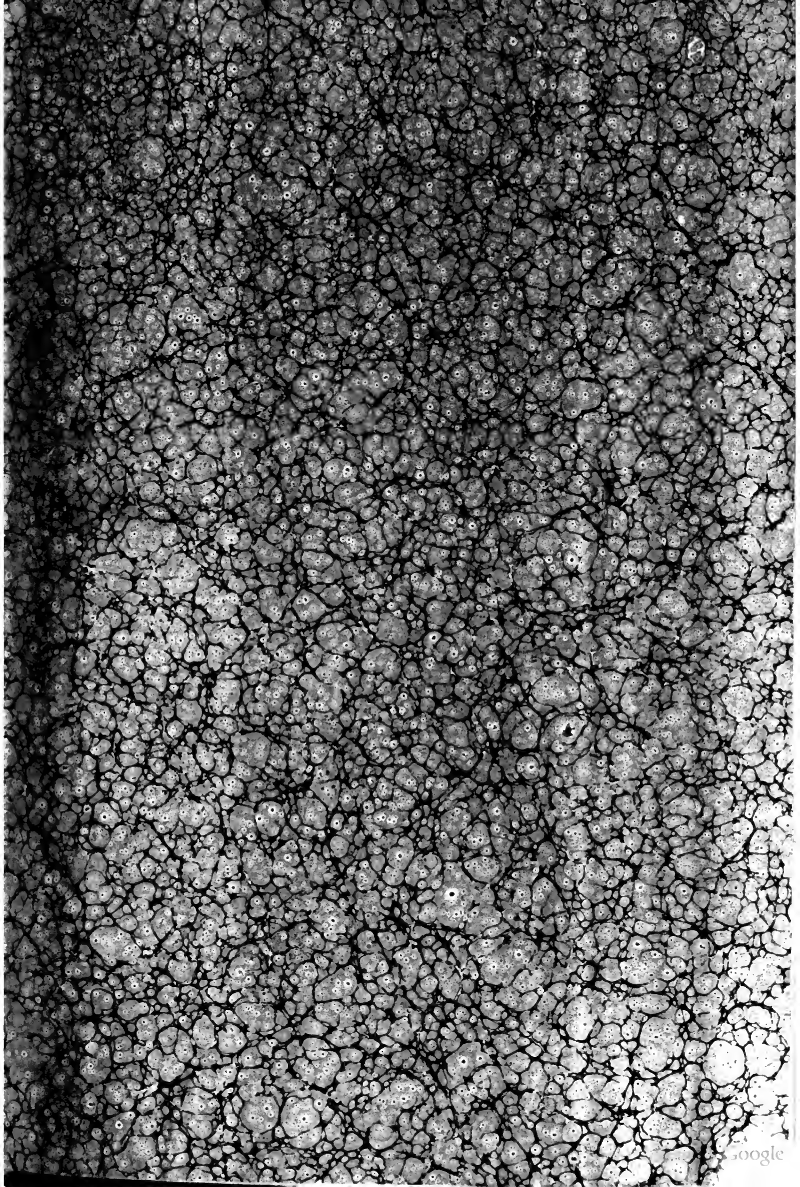



BIBLIOTHECA S. J.
Maison Saint-Augustin
ENGHIEN
BIBLIOTHÈQUE
"Les Fontaines"
S J



HISTOIRE
DE TOVS LES CARDINAVX FRANCOIS DE NAISSANCE,

OV QVI ONT ESTE' PROMEVS AV CARDINALAT PAR L'EXPRESSE RECOMMANDATION DE NOS ROYS, POVR LES GRANDS SERVICES QV'ILS ONT RENDVS A LEVR ESTAT, ET A LEVR COVRONNE:

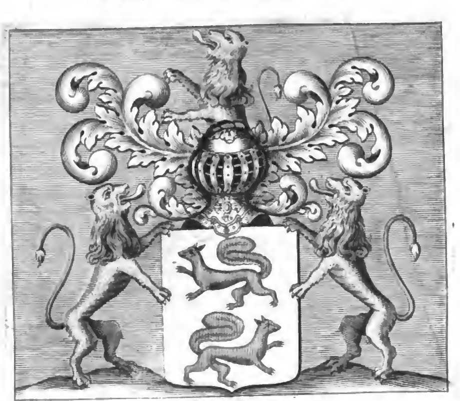
COMPRENANT SOMMAIREMENT LEVRS LEGATIONS, Ambassades & Voyages par eux faits en diuers Pays & Royaumes, vers les Papes, Empereurs, Roys, Potentats, Republiques, Communautez & Vniuersitez, pour Affaires importantes à l'Eglise vniuerselle, & à l'Auguste Majesté de nos Souuerains.

ENRICHIE DE LEVRS ARMES ET DE LEVRS PORTRAITS.

DIVISE'E EN DEVX TOMES.

ET IVSTIFIE'E PAR TILTRES ET CHARTES DV THRESOR de SA MAJESTE', Arrests des Parlemens de France, Registres des Chambres des Comptes, Donations, Fondations, Epitaphes, Testamens, Manuscripts, Anciens Monumens, Chroniques & Chartulaires d'Abbayes, & autres Histoires publiques & particulieres.

Par FRANCOIS DVCHESNE, fils D'ANDRE', Conseiller du Roy en ses Conseils, Historiographe de France.



A PARIS;
Aux despens de l'Autheur, & se vendent chez luy, ruë de la Harpe, vis à vis le College d'Harcourt.

M. DC. LX.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAIESTE'.



A MONSEIGNEVR

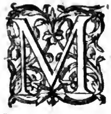
LE

PROCVREVR GENERAL

MINISTRE D'ESTAT,

ET

SVRINTENDANT DES FINANCES DE FRANCE.



ONSEIGNEVR,

Sovffrez (s'il vous plaist) que ie vous presente dans le racourcy d'vne naïfve Peinture, les Emplois

glorieux d'vn nombre infiny de Prelats François honorez de la Pourpre Romaine : non pour seruir de Modele ou d'Exemple aux genereuses Actions de vostre vie, mais pour estre appuyez de l'aduantage de vostre Protection, parce qu'estans prests de rentrer dans le monde, duquel ils sont sortis il y a long-temps, ils ont besoin d'vne main puissante comme la vostre pour les soustenir.

La crainte & la confusion paroistroient sans doute sur leurs visages à l'aspec du Siecle heureux, dans lequel vostre sage & prudente conduite vous a donné part au Ministere de l'Estat de nostre Auguste Monarque, n'estoit que leur me-

moire est encore assez bonne pour se souuenir qu'ils ont aussi seruy sous les Roys ses Predecesseurs.

Il n'y en a pas vn qui ne fasse reflexion, qu'ayant autrefois tenu l'vn des premiers rangs du Royaume par sa haute esleuation dans les Dignitez Ecclesiastiques, & par ses occupations dans les Conseils de nos Souuerains, il se peut flatter de l'esperance d'vn fauorable accueil prés de celuy qui remplit dignement aujourd'huy trois des plus considerables Charges de la Monarchie, puis qu'il est tres-veritable, MONSEIGNEVR, que comme Ministre d'Estat vous veillez à la conseruation du Prince, comme Procureur

General, vous auez l'œil ſur les actions de ſes ſujets; & comme Sur-Intendant des Finances, vous eſtes le juſte Diſpenſateur des Threſors de Sa Majeſté, dont le maniement ne peut eſtre commis qu'à des Hommes d'vne haute integrité, & d'vne Vertu conſommée.

C'eſt la raiſon pour laquelle le judicieux diſcernement de l'Inuincible Prince, ſous la Domination duquel nous viuons auec tant de repos & de tranquilité, a mis la diſpoſition de ſes Finances en vos mains, comme ſeules capables d'en eſtre les equitables œconomes: toute la ſincerité & fidelité neceſſaire pour leur adminiſtration, s'eſtant trouuée en voſtre

Personne, qui les a sagement mesnagées dans vn temps tres-difficile & tres-espineux.

Cependant, tous les soins que vous apportez au regime des affaires du Royaume, toutes les peines que vous prenez pour celles du Senat, & toutes vos veilles pour le gouuernement des deniers publics, n'empeschent pas qu'au milieu de ces fatigues, dont vous soustenez courageusement le poids, vous ne vous attachiez quelquefois à l'Estude, & ne conseruiez parmy tant de serieuses occupations l'amour naturel que vous auez pour les Liures, & pour ceux qui les composent.

Ces considerations, MONSEI-

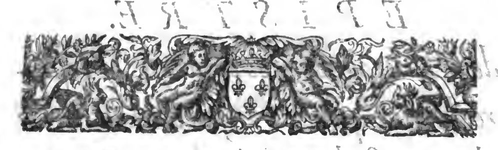
GNEVR, me perſuadent aiſément que deux cens trente-cinq Princes de l'Egliſe produits par noſtre Patrie, & dont ie prends la liberté de vous offrir les Eloges, feront impreſſion dans voſtre Eſprit, lors qu'à la deſrobée de quelques-vns de vos momens precieux, vous daignerez ietter la veue ſur leurs Actions, & remarquerez que pluſieurs d'entr'eux ont eu part comme vous aux plus ſecretes & plus importantes affaires de la Monarchie, & rendu des ſeruices à l'Eſtat que l'on ne peut exprimer.

I'ay entrepris leurs Panegyriques pour la ſeule gloire qui vous eſt legitimement deue; Les deux Volumes que ie vous conſacre, ne ſont que la moitié

de l'Ouurage qui les concerne: l'Histoire de ceux qui ont vescu dans les trois derniers siecles, reste à acheuer: Et Dieu veuille, MONSEIGNEVR, que dans l'interualle de mes trauaux & de mes Estudes, ie puisse voir esclater la Pourpre sur quelqu'vne des Mythres qui reluisent dans vostre Illustre Famille, afin qu'en donnant au Public le Liure entier de tous les Cardinaux François, i'aye le contentement & la ioye de le pouuoir finir par la Vie de quelqu'vn sorty de vostre Noble Sang. C'est le souhait que fait celuy qui ose prendre le tiltre aduantageux de,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur, DVCHESNE.



AD ILLVSTRISSIMVM VIRVM

F. DVCHESNE,

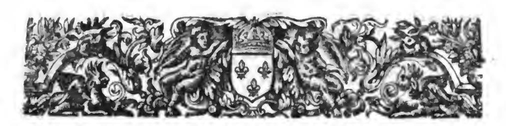
REGI A CONSILIIS ET COMMENTARIIS,
Polyhistorem promum Condum super eiusdem
Purpuratis Galliæ Christianæ Proceribus.
Gratulatorium.

EBRIA Romano qui murice Lilia pingis
Gallica, purpurei funde coloris opes.
Nempe, characteres vt triti ardore notentur
Conchyli, egregium sic opus ire decet.
Prodeat haud aliter, totum voluenda per orbem,
Regali fastu pagina digna legi.
Fallimur: etsi etenim Romanâ lege decorum est
L. Sacri, C. de Diu. re- fer. *Encausto affatus vermiculare sacros.*
His est, quod scribis, pretiosius; ergo Rubricâ
Aut miniò nolint aurea dicta tegi.

H. DVCHESNE, Sezann.
Patron. Reg. & Consil.

Au mesme par le mesme.

L'Encre commune sur ces Fleurs
En pourroit ternir les couleurs,
Mais non pas celle de ta plume,
Qui donne des éclats nouueaux
A ce beau feu, dont Rome allume
La Pourpre de ses Cardinaux.



AD CLARISSIMVM VIRVM DOMINVM

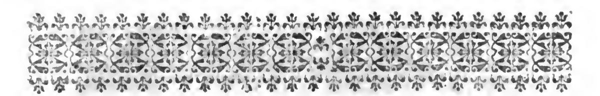
FRANCISCVM DVCHESNE,

CVM HISTORIAM CARDINALIVM Gallorum in lucem emitteret.

O D E.

CHESNÆE magni clara progenies patris
Miraculum ingens perpetras,
Dum morte functos rursus ad vitam vocas,
Tumuloque cogis egredi:
Hon Hic silentum Regna, nec metuis Domos
Duna refixas postibus.
Vt iam colore Latia natiuo micat
Satis superque purpura
Rediuiua surgit, & fatiscentes humo
Ostro Coronatos vomit.
Tellus repandit viscera, & reserat fores
Clausosque restituit sinu,
Nec se cieri tristis ad sonitum tubæ
Illustris expectat phalanx
Vltrò resurgit, & cateruatim pios
Vbique manes prouocat,
Prodit sepulchro, & vult videri puluere
Non indecora sordido,
Iam septicolli Roma miratur iugo
Victam necis Tyrannidem
Vita redonas, & truci dira eximis
Necessitatis compede
Quos veste rubrâ texit Ausonius pater
Conchiliati muricis
Flores feracis Libÿj, & Regni decus
Primæque vellus purpuræ
Saneti Senatus Lumina, & puras faces
Almæque fulcra Ecclesiæ.
Hon hic superba syrma scintillat toga
Aut Vestis auro fulgurat
Insigne flamma fulget insonti sagum
Nec noxios ignes alit;
Qualis benignâ Phœbus irradiat face
Lucemque dispensat solo
Cùm pulcher vndis tollit auricomum caput
Et læta fœcundat sata.
Natura gaudet omnis ad tantum iubar
Orbemque calfacit integrum.
CHESNÆE talis ingeni splendoribus
Toto coruscas æthere,
Sub te dehiscit Terra, & Angustis iacit
Clausos sepulchris principes;
Magna illa Romæ Numina, & Christo sacra
Deos minores Galliæ,
Interque signa nunc triumphantis Domus
Dignos Senatores locas
Hi nempè latÿ Præsulis stipant latus
Sanctæ Quirites Curiæ
Rebusque præclarè simul Gestis nitent
Nunquam sinistrosum riti
Ardore vel quos nobilis inflammat fides
Vitamque fundere admonet
Totusque apertis sanguis vt venis fluens
Corpus coloret sanctiùs
Tinget cruore purpuram, & pretium necis
Palmare contemptæ ferent.
I viue fœlix Gallia! ingentes foue
Ad magna quæque spiritus
Quæ Gens alumnos, Terra quæ vasto sinu
Illustriores protulit?
Non hic per ora degener sanguis natat
Taboque pectus inficit,
Sed purioris purpuræ splendet color
Et Præsulum intingit fidem:
Sic Gallicana clara fax Ecclesiæ
Fulgoribus Romæ nitet
Lucemque nunc fundit Quirinali parem
Aut Vaticano vertice;
Piscator Arci Petrus, expulso ioue
Rupique Tarpeiæ imperat:
Ne metue Roma, nullus hic Brennus redux
Mixtique senones Æduis,
Deuota sed nunc turba confecto agmine
Arrescit in claues Petri
Se seque læta corde sincero admonet
Sacros ALEXANDRI ad pedes.

CLAVDIVS PERRY è Societate IESV.



PRIVILEGE DV ROY.



OVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre amé & feal Conseiller en nos Conseils, & l'vn de nos Historiographes ordinaires, FRANÇOIS DVCHESNE, nous a fait remonstrer tres-humblement, qu'en continuant les trauaux de feu nostre amé & feal aussi Conseiller en nos Conseils, & nostre Historiographe ordinaire, ANDRE' DVCHESNE son pere, il a composé l'*Histoire de tous les Cardinaux François de naissance, ou qui ont esté promeus au Cardinalat par l'expresse recommandation des Roys nos Predecesseurs, ou de Nous, pour les grands seruices qu'ils ont rendus à nostre Estat, & à nostre Couronne, enrichie de leurs Portraits & de leurs Armes, diuisée en deux Tomes, & iustifiée par Tiltres & Chartes de nostre Thresor, Arrests de nos Parlements, Registres de nos Chambres des Comptes, Donations, Fondations, Epitaphes, Testamens, Manuscripts, anciens Monumens, Chroniques, Histoires, & plusieurs autres Tiltres publics & particuliers;* laquelle il desireroit faire imprimer à ses fraiz, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Priuilege sur ce necessaires. A CES CAVSES, sçauoir faisons, qu'en consideration des importans seruices de son defunct pere & des siens, & voulans benignement fauoriser vn dessein si vtile à nos sujets, Nous auons liberalement accordé audit DVCHESNE le Priuilege pour ladite Histoire des Cardinaux François, &c. pendant le temps & espace de trente ans entiers, à commencer du iour que ledit Ouurage sera acheué d'imprimer pour la premiere fois; durant lequel temps, Nous faisons defenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, vendre ny distribuer ladite Histoire des Cardinaux François; & à tous Graueurs d'en contrefaire les Planches sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy en vertu des presentes, sur peine aux contreuenans de trois mil liures d'amende, vn tiers applicable à Nous, vn tiers à l'Hostel Dieu de nostre bonne ville de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des Exemplaires & Planches contrefaites, & de tous despens, dommages & interests; à condition qu'il en sera mis deux de ceux qui seront imprimés en vertu des presentes en nostre Bibliotheque publique, & vn en celle de nostre tres-cher & feal le Sieur Seguier, Cheualier Chancelier de France, auant que de les exposer en vente. SI VOVS MANDONS, que du contenu en ces presentes, vous fassiez iouïr & vser pleinement & paisiblement ledit Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, faisant cesser tous troubles & empeschemens à ce contraires. Voulons aussi, qu'en mettant au commencement ou à la fin de ladite Histoire vn extrait des presentes, elles soient tenuës pour deuëment signifiées; & que foy soit adioustée comme au propre Original, aux copies collationnées par vn de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires. Mandons en outre au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution des presentes tous exploits necessaires, sans demander autre permission, nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, Prise à partie, & autres choses à ce contraires; Car tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris, le trentiesme iour de May mil six cens cinquante-neuf, & de nostre regne le dix-septiesme. Signé, Par le Roy en son Conseil, LE IVGE, & seellé.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 2. Aoust 1659.

Les Exemplaires ont esté fournis.

PREFACE.

PREFACE.

I'AVOIS cy-deuant fait publier dés l'année mil six cens cinquante-trois, le dessein de cét Ouurage, pour inuiter les Doctes à me secourir de leurs curieuses recherches, & pour exciter les interessez à contribuer aux fraiz des Planches qu'il a fallu faire grauer : parce que m'estant trouué necessité par le seul amour que j'ay pour ma Patrie de le faire imprimer à mes propres cousts & dépẽs, il me sembloit que le moins que pouuoiẽt faire ceux, sur la Famille desquels l'éclat de la Pourpre Romaine a reflechy quelquefois, estoit de fournir à la despense des Portraits ou des Armes des Cardinaux sortis de leur Maison: mais ie puis rendre ce tesmoignage à la verité, que les Doctes que ie ne nommeray point icy, leur ayant rendu dans les Preuues & dans les Eloges, vne partie de la reconnoissance que ie dois à leurs soings, & à la communication fauorable qu'ils m'ont donnée de leurs Memoires & de leurs Ecrits, n'ont point épargné leurs Estudes & leurs veilles pour me secourir en mes laborieux trauaux : & que les interessez au contraire ont tellement negligé, pour ne pas dire mesprisé ce qui regarde l'honneur & la gloire de leurs Ancestres, qu'à l'exception d'vn seul, (de qui la vertu & la modestie m'ont imposé silence) bien loing de receuoir la juste gratification que j'attendois d'eux, ont refusé mesme les memoires qui m'estoiẽt necessaires pour dresser la vie des Prelats de leur sang ; ce qui a non seulement causé le retardement de la publication de cette Histoire, qui doit contenir quatre Volumes, mais aussi forcé mon intention de n'en produire que deux au iour pour cette fois, dans l'impuissance où ie me suis trouué de pouuoir satisfaire à toutes les choses qu'il faut pour l'entiere impression d'vn si grand & ample sujet.

Si donc à l'aduenir ie suis plus fauorablement traité, c'est à dire, si l'on me donne le reste des materiaux necessaires pour

acheuer cét Oeuure, & si ceux qui y doiuent prendre la meilleure & plus grande part, se peuuent picquer de quelque generosité, ie proteste que dés le moment que ie seray assisté de leur costé, & qu'ils auront fait ce que j'attends de leur liberalité & de leur courage, la Presse roulera sans cesse pour la suite qui est desia bien aduancée, & dont i'ay disposé les Preuues en telle sorte, que le tout pourra estre au public dans peu de temps.

Cependant, le Lecteur se tiendra, s'il luy plaist, pour aduerty, que la plus grande passion que i'aye eu dans cette entreprise, a esté de pouuoir recouurer de suite & sans interruption, les crayons de tous les Cardinaux, dont les Actions sont descrites en cette Histoire, soit qu'ils ayent esté peints au naturel pendant leur viuant, soit que l'on ait éleué quelques statuës sur vn pied d'estail à leur honneur, ou quelques superbes Monumens à leur gloire, ou qu'ils ayent esté simplement graués sur leurs tombes aprés leur mort, ou erigés sur quelques beaux Mausolées, soit en marbre, en cuivre, ou en bronze, ou representez dans les vitres des Eglises où ils ont fait du bien, ou possedé des Benefices, ou conserués dans les Galeries des Princes & des Roys, sous lesquels ils ont dignement seruy, ou dans les Cabinets des Curieux, qui font vne recherche exacte de portraits; & de n'espargner pour cét effet, ny la correspondance que i'ay pû auoir auec vn nombre considerable des plus Doctes de l'Europe, ny l'argent qu'il a fallu pour en faire la dépense depuis vingt ans entiers que ie les amasse.

Mais comme nous remontons jusques au temps que l'on n'estoit encore guere soigneux de laisser à la posterité des marques de l'estime que l'on doit auoir pour les grands Hommes, quelque recherche que i'aye pû faire par le secours de ceux que i'ay employé dans la France, & mesme dans Rome, & dans plusieurs autres endroits d'Italie, dans Auignon, dans le Liege, dans l'Allemagne, dans l'Espagne & dans l'Angleterre, où la pluspart de ces Princes de l'Eglise ont receu les honneurs de la sepulture, il m'a esté imposible de tout rencontrer. C'est pourquoy i'ay crû que ie deuois mettre les Armes de ceux dont les Figures me manquent, au frontispice de leurs vies, afin que l'Ouurage en soit mieux orné, & que le Lecteur n'y trouue point de vuide: & si Dieu me fait la grace d'en acheuer la secóde Partie, ie puis asseurer qu'elle sera enrichie de beaucoup plus de Portraits que la premiere, à cause que dans les trois derniers

Siecles qui la forment, & qui la composent, l'on a commencé d'auoir plus de soing que les Anciens n'auoient eu pour la memoire des hauts faits de leurs Ayeuls, & pour la conseruation de leurs viuantes Images.

Au reste, ie crois auoir assez nettement explicqué dans mon projet, les motifs particuliers qui m'ont porté au trauail de cette Histoire, & de la donner en la forme que ie la presente aujourd'huy, sans en parler dauantage, non plus que de l'ordre que j'y tiens, puis qu'il doit estre sceu maintenant de tout le monde: il me suffira donc de dire, que ie ne l'ay point entreprise pour ternir l'honneur de plusieurs sçauans Personnages, qui ont traité auant moy cette sublime matiere, mais seulement pour tâcher de labourer ce qu'ils n'ont pû desfricher, puis qu'il est tres-veritable, que le plus habile du Royaume se peut tromper en matiere d'Histoire generale & particuliere, manque de bons memoires & de preuues solides pour appuyer ce qu'il dit.

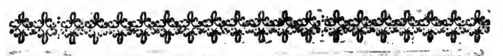
Ie ne parleray point aussi, quoy que j'eusse resolu le contraire, ny de la grandeur, ny de l'ancienneté du Cardinalat, non plus que des presceances pretédües par ceux qui en sont reuestus: chacun sçait que cette Dignité est la premiere & la plus Auguste en l'Eglise aprés le Pontificat, & que la qualité D'EMINENTISSIME, qui luy a esté attribuée par Bulle expresse du defunt Pape Vrbain VIII. d'immortelle memoire, l'emporte pardessus tous les tiltres d'honneur & de gloire que l'on luy pourroit donner.

Ie me contenteray de traiter succinctement toutes ces matieres selon les occurrences, parce qu'en certains temps on en a vsé d'vne sorte & d'vne façon toute differente dans les autres, & sans m'arrester à parler des Prestres Cardinaux qui sont dans plusieurs Metropolitaines & Cathedrales de la Monarchie, qui ne sont autres que les principaux Ministres qui doiuent assister l'Euesque lors qu'il Officie, tels que sont certains Curez de Paris & de Soissons, à qui les Papes ont donné cette prerogatiue, aussi bien qu'à de certains Chanoines, tels qu'il y en a dans l'Eglise d'Auxerre (ce qui sera explicqué en son lieu) ie finiray cette Preface, par l'aduertissement ordinaire qui concerne l'impression des Liures; que comme il est bien difficile, quelque exactitude que vous apportiez à la correction des fueilles, qu'il ne s'y glisse tres-souuét des fautes, tant à cause que l'Autheur qui les void, les lit ordinai-

rement telles qu'elles doiuent estre, & non pas telles qu'elles sont, que pour raison de la negligence & de la paresse des Correcteurs, qui ne se donnent pas tousiours toute la peine qu'ils deuroient auoir en ces occasions, & ne prennent pas pour l'ordinaire le sens des choses comme il le faut prendre; Le courtois Lecteur est icy tres-humblement supplié les excuser fauorablement, & de suppléer par sa suffisance & par sa bonté à toutes les obmissions qui se sont glissées dans cét Ouurage, nonobstant l'assiduité & les soins de celuy qui a donné tout le temps requis & necessaire pour le rendre le plus beau & le plus correct qu'il luy a esté possible.



GERBERT,





Ce portraict m'a esté enuoyé de Rome.

GERBERT, PAPE SOVS LE NOM de SYLVESTRE II.

CHAPITRE PREMIER.

ENCORE que ce Pape n'ait iamais esté Cardinal, & qu'il ait precedé de cinquante années Sainct LEON, qui le premier de tous ceux qui ont siegé dans le Throsne du Vicaire de IESVS-CHRIST, esleua & augmenta la dignité des Cardinaux, comme nous dirons dans sa Vie; si est-ce qu'ayant pris naissance en France, j'estime que ie ne puis luy dénier l'honneur de parler de luy dés l'entrée de cét Ouurage, puis que ie n'oublieray pas vn des François qui ont

esté appellez à cette supresme grandeur, quand ils n'auroient pas mesme esté creez Cardinaux auparauant: Et puisque nostre Nation a cét aduantage de compter entre ses Prelats plus de trois cens soixante personnes qui ont esté honorées du Cardinalat, il est bien iuste qu'ayant donné dix-sept Papes au Sainct Siege, i'en entremesle les actions dans cette Histoire, soit qu'ils ayent esté Cardinaux auant que de prendre la conduite de l'Eglise vniuerselle, ou qu'ils soient deuenus les Chefs de la Chrestienté sans auoir participé au lustre & à l'esclat de la Cour de Sainct Pierre.

La Prouince d'Auuergne vid naistre ce grand Homme, & le conserua quelque temps; car s'estant addonné dés ses premiers ans aux exercices de la Pieté & de la Vertu, si tost qu'il eut atteint l'aage d'Adolescence, il prit l'habit de Religieux en l'Abbaye de Sainct Geraud d'Aurillac Ordre de Sainct Benoist, au Dioceze de Sainct Flour, où il vaqua tousiours à l'estude des bonnes Lettres, & se rendit si habile sous GERAVD de Sainct Seré, & RAYMOND de la Vaur ses Abbez, que pour sa profonde Doctrine il fut appellé à l'instruction de ROBERT Roy de France, & d'OTHON III. Empereur: il receut tant d'honneur & de gloire dans ce haut employ, & merita si bien de ces deux Augustes Maistres, que l'vn le fit pour-
Preuues pag. 575. & 576. uoir de l'Archeuesché de Rheims par le Roy HVGVES Capet son pere, & l'autre de celuy de Rauenne: il eut aussi l'Abbaye de Bobio en Italie; & comme il joüissoit de toutes ces Dignitez Ecclesiastiques, Dieu qui le reseruoit encore pour vn plus grand employ, ayant permis que le Pape GREGOIRE cinquiesme quittast la Terre pour aller au Ciel, l'Empereur OTHON qui aimoit tendrement son Precepteur, & qui s'estoit bien trouué de ses instructions, l'esleua l'an neuf cens quatre-vingts dix-neuf à la Papauté, en laquelle il demeura l'espace de quatre ans, six mois, & quelques iours.

Mais comme les plus illustres vertus reçoiuent tousiours quelque atteinte de l'enuie, & que les plus hommes de bien sont souuent compromis auec les meschants, la malice de ceux ausquels GERBERT sembloit trop habile & trop docte pour la barbarie de son siecle, l'accusa d'vn vice bien esloigné de ses actions & de ses deportemens, en publiant qu'il auoit penetré iusques à la Magie noire, & que par son ayde & par son moyen il estoit paruenu à la plus haute pretention de l'homme: Tous les Autheurs qui ont esté de ce ridicule sentiment, ont suiuy l'opinion de Bennon, insigne imposteur, & ennemy iuré de GREGOIRE VII. lequel poussé de fureur & de rage contre les Papes, a le premier calomnieusement & iniustement accusé GERBERT du crime de Negromancie, puisque ceux qui ont escrit de son temps ou dans son siecle, parlent de luy comme d'vne personne docte, sçauante, & toute remplie de prudence & de sagesse; entre lesquels Dithmar Historien contemporain de

GERBERT, dit de luy, *qu'il auoit esté nourry dés son enfance aux Arts Liberaux, & qu'il auoit fait vn tel progrez dans l'estude de la Philosophie & de l'Astrologie, que tous ceux qui faisoient profession de ces sciences dans son temps, luy estoient de beaucoup inferieurs.* Helgaudus Religieux de Fleury, rapporte aussi dans la vie qu'il a faite du Roy Robert, *que pour le tres-grand merite de la sagesse de* GERBERT, *laquelle resplendissoit par tout le monde, le Roy* HVGVES *le promeut à l'Archeuesché de Rheims, lequel toutefois,* dit-il, *il ne gouuerna pas longuement.* Ce qui est bien esloigné de la calomnie de ceux qui l'ont voulu noircir du crime de Magie, & de ce qui est dit de luy & de l'Empereur Othon, dans des Vers Latins qui se trouuent derriere vn fragment MS. de l'Histoire du restablissement d'Arnoul dans le siege de l'Archeuesché de Rheims, & de l'eslection de nostre Gerbert à la Papauté, lequel confirma le restablissement dudit Arnoul, par vne belle Lettre qu'il luy escriuit sur ce sujet, par laquelle il le remit en toutes ses fonctions Episcopales, & dans la faculté & la possession de sacrer les Roys de France, en laquelle auoient tousiours esté les Archeuesques de Rheims ses predecesseurs.

Preuue pag. 576. *Preuues, p. 576.* *Preuue p. 4.*

Depuis sa promotion à l'Apostolat de Sainct Pierre, il quitta le nom de Gerbert pour prendre celuy de Syluestre second : & l'Empereur Othon estant encor à Rome luy fit de grands dons à luy & à ses successeurs Papes, leur octroyant l'an neuf cens quatre-vingts dix-neuf la Ville de Vercel, auec la Comté de Saincte Agathe : & pour en rendre la donation plus authentique & plus illustre, il en fit expedier des Lettres signées de sa main, & de celle de Heribert son Chancelier.

Il nous suffira donc pour abreger l'Eloge de ce Pape, & pour confondre ceux qui l'ont accusé auec tant de temerité d'auoir eu commerce & familiarité auec les Demons, de dire que tant s'en faut qu'il se soit iamais addonné à cette science diabolique, qu'au contraire sa pieté & ses rares vertus luy ont acquis la reputation de saincteté, & que le Pape Sergius son successeur en a fait l'Eloge dans l'Epitaphe qu'il luy dressa apres son trespas, & qu'il fit grauer en lettres d'or dessus son Tombeau, & que Bzouius qui a descrit amplement ses Actions, nous asseure de ses bonnes mœurs par vn Eloge qu'il a mis au deuant du Liure, dans lequel il énonce amplement la probité de sa vie, & la pureté de son innocence.

Preuue p. 4.

Il nous a laissé vn Volume d'Epistres qu'il auoit escrites auant qu'il fust Archeuesque de Rheims, & quelques autres Ouurages, entre lesquels se trouue dans la Bibliotheque du Cardinal Farneze certain Liure de Geometrie, auec vn autre touchant les Nombres, qu'il addressa à Constantin, Religieux de l'Abbaye de Fleury sur Loire : Il mourut le douziesme iour de May, de l'année 1303.

Ce portrait m'a esté enuoyé de Rome.



BRVNO, PAPE SOVS LE NOM de LEON IX.

CHAPITRE II.

VOICY encor vn Pape qui n'a point esté Cardinal, & qui mesme n'est pas François de naissance : mais comme il est conjoint de sang aux Empereurs, Roys, & plus grands Prelats de l'Europe, & qu'il est aussi le premier d'entre tous les Pontifes qui a releué la dignité des Cardinaux par la marque illustre qu'il leur a donnée de la Mitre aussi bien qu'aux Euesques, il me semble qu'en le faisant paroistre à la teste de tous les Princes de l'Eglise qui le suiuront en cette

cette Histoire, jusques au temps d'Alexandre VII. son dernier successeur, qui remplit si dignement aujourd'huy la Chaire du premier Apostre; c'est faire esclater en quelque sorte à la veüe de tous les Chrestiens vn des plus beaux miroirs de nostre Religion, & comme exposer au frontispice de ce bastiment, vne des plus riches pierres de sa composition & de sa matiere.

Ce Prelat s'est veu naistre en l'an 1011. dans le Chasteau d'Egensheim, situé dans les doux confins de l'Alsace, de parens aussi pieux qu'ils estoient nobles, & aussi sçauans en la langue Latine qu'en leur maternelle; son pere se nommoit le Comte Hugues, cousin germain de l'Empereur Conrard, & sa mere Heluide, ou Hauoise, qui tous deux prirent vn si grand soin de son education dés les premiers ans de son enfance, qu'apres l'auoir fait instruire aux principes de langue Latine, ils le mirent entre les mains de Bertoldus, Euesque de Toul, qui luy fit apprendre les bonnes Lettres par Adalberon, fils du Prince Federic, & depuis Euesque de Mets: mais l'Euesque Bertoldus estant mort, Bruno demeura sous l'obeïssance d'Herman son successeur en l'Euesché, jusques en l'an mil vingt-cinq, qu'il accompagna l'Empereur Conrard son cousin en la Lombardie, en qualité de Vicaire d'Herman, qui pour lors estoit en extremité de maladie; auquel Empereur il mena quelques troupes de soldats de son païs: & l'année suiuante Herman estant decedé, le Clergé de Toul & le peuple de son Diocese, l'esleurent canoniquement. Enfin le Pape Damase ayant payé le tribut à la nature, les Romains despescherent aussi-tost des Ambassadeurs vers l'Empereur Henry, qui residoit lors en Allemagne, pour l'aduertir de la vacance du S. Siege, & le supplier de vouloir pouruoir à ce qu'il fust remply d'vne personne de merite & de vertu: L'Empereur au mesme temps qu'il eut receu cette nouuelle, conuoqua vne grande Assemblée de Seigneurs & de Prelats en la ville de Wormes, entre lesquels se trouua Bruno, sans le conseil duquel rien ne se passoit pour lors en la Cour Imperiale, & là fut nommé tout d'vne voix Pape, & declaré veritable successeur de Damase, & tres-digne de la Charge Apostolique; ce qui le surprit d'autant plus, qu'il ne se doutoit de rien moins que de cét honneur, qu'il refusa long-temps par humilité, & ne l'eust jamais accepté sans l'exprez commandement de l'Empereur, auquel il ne pouuoit refuser d'obeïr, & l'empressement continuel de tous les Grands qui le desiroient ardemment, encore ne l'accepta-t'il en presence des Ambassadeurs Romains, qu'à condition que le Clergé de Rome & le peuple, agreeroient son eslection d'vn commun consentement, & sans aucune dissention ny controuerse; apres quoy il s'en vint celebrer la Feste de Noël en son Eglise de Toul, puis se disposa d'aller à Rome, & contre la coustume ordinaire de tous les Papes, se reuestit d'vn habit de Pelerin; & n'ayant

Prenneu, p. 6. & les suiuantes.

que l'humilité pour guide, se mit en chemin; durant lequel meprisant tousiours les grandeurs du monde, il ne songeoit qu'à Dieu, qui luy voulut aussi rendre tesmoignage que sa vie luy estoit agreable; car estant arriué dans la ville d'Ausbourg, il entendit la voix des Anges, qui chantoient melodieusement ce motet: *Dieu dit, ie pense des pensées de paix, & non d'affliction; vous m'inuoquerez, & ie vous exauceray, & rameneray vostre captiuité de tous les lieux de la terre.* Ce qui le fit si bien esperer du secours Diuin, qu'il n'apprehenda point de poursuiure son voyage jusques en la ville de Rome; de laquelle s'estant approché, tous les Ordres vindrent au deuant de luy, auec des chants d'allegresse & de réjoüissance: mais si tost qu'il les apperçeut, il se mit pieds nuds, & fit son entrée en cette sorte, & monstra par là que son esprit estoit plus enclin à la deuotion & aux larmes, qu'au plaisir des loüanges & des applaudissemens.

Apres sa reception en la ville de Rome, il protesta hautement deuant tout le peuple & tout le Clergé Romain, que l'Empereur Henry l'auoit esleu par force & par violence, pour administrer le laborieux Office du Pontificat, qu'il en auoit accepté la dignité par contrainte, & qu'auant toutes choses, il desiroit sçauoir quelle estoit son affection en son endroit, protestant hardiement que s'ils ne le vouloient eslire derechef par vn consentement mutuel, il estoit prest de s'en retourner en son païs aussi content & aussi satisfait qu'il estoit venu dans Rome: Toute l'assistance fut si fort touchée de ces paroles, qu'elle s'escria d'vne commune voix qu'elle ratifioit l'eslection de sa personne, & aussi-tost fut enleué & consacré Pape, auec applaudissement vniuersel, & solemnellement intronisé dans la Chaire Apostolique, le premier Dimanche de Caresme, qui estoit le douziesme jour de Fevrier de l'année mil quarante-neuf.

A son aduenement à la Papauté, il trouua tous les thresors Pontificaux espuisez, & toutes les sommes de deniers qu'il auoit fait porter à Rome commençans à diminuer de beaucoup, à cause des grandes aumosnes & charitez qu'il auoit distribuez aux pauures; ceux qui l'auoient accompagné dans ce voyage ne pouuant fournir aux fraiz de leur retour, s'estoient resolus de vendre leurs propres habits, & de remmener clandestinement & sans bruit leur doux & benin Pere auec eux. Mais dans le temps qu'ils meditoient ces choses, Dieu qui n'auoit pas estably Bruno sur le Thrône de S. Pierre, pour permettre qu'il en sortit, les Deputez de la Prouince de Beneuent apporterent de magnifiques presents au Pape, qui les receut fauorablement, & leur donna la Benediction Apostolique, en leur tesmoignant qu'il receuoit grande joye, non tant de l'Oblation des dons qu'ils luy auoient fait, que de la deuotion qu'il voyoit en ceux qui les auoient enuoyez. Le Roy de Dannemarc ayant eu nouuelles

de ſon eſlection, à laquelle il quita le nom de Bruno, pour pren- *Preuues page 17. c. 4.*
dre celuy de Leon, luy enuoya auſſi quelques raretez de ſon païs, & entr'autres vn perroquet, que Vibert Autheur contemporain de la vie de ce Pape, aſſeure auoir chanté perpetuellement pendant le chemin ſans force ny ſans contrainte; *qu'il alloit vers le Pape*, & que ſi toſt qu'il fut preſenté à ſa Sainteté, tous ceux qui ſe trouuerent lors en la chambre, l'entendirent prononcer auec vne douce voix, *le Pape Leon.* Ce qui ne fut pourtant pas vne ſi grande merueille, que celle de voir l'humilité de ce ſainct Prelat, lequel pour le grand amour qu'il portoit à ſon Egliſe, ne voulut jamais quiter le tiltre d'Eueſque de Toul; au contraire, le conſerua juſqu'à la mort, & du patrimoine en fit baſtir vn Monaſtere en l'honneur de ſainte Croix, qu'il dota de grands reuenus, & le ſoubmit à la protection & ſauuegarde des Papes.

Incontinent apres ſa conſecration, il fit vn voyage au Mont Gargan, & ſes deuotions en l'Egliſe de l'Archange ſainct Michel; & de là retournant à Rome, il fut paſſer la Feſte des Rameaux au Monaſtere de Caſſin, où les Religieux le receurent auec grand reſpect; Il y celebra ce jour-là ſolemnellement la Meſſe, puis alla diſner au Refectoir auec les Moines, & du Refectoir entra dans le Chapitre, où il remercia les Freres de l'honorable reception qu'ils luy auoient faite: & prenant congé d'eux, tira ſon chemin droit à Rome, où il celebra vn Concile, auquel il appella pluſieurs Eueſques de France; & entr'autres Halinard Archeueſque de Lion, en la preſence deſquels, & des Prelats d'Italie, il confirma de viue voix les Conſtitutions des quatre Principaux Conciles, & les Decrets de tous les Papes ſes predeceſſeurs, puis condamna l'hereſie des Simoniaques, laquelle auoit deſia infecté vne bonne partie du Monde Chreſtien; & depoſa quelques Eueſques qui en eſtoient entachez: il n'y eut que l'Eueſque de Suthry, lequel accuſé de ce peché, s'en voulut injuſtement excuſer, & produiſit de faux teſmoins pour le purger de ſon crime. Mais comme il ſe preparoit de faire vn faux ſerment à la veuë de ſes Iuges, il fut en vn inſtant accablé d'vne ſi violente maladie qui le jetta per terre, que ſes amis furent contraints de l'emporter promptement en ſa maiſon, où il mourut peu de jours apres; ce qui mit en grande athorité le Pape Leon, lequel outre les Decrets cy-deſſus, ordonna qu'à l'aduenir tous les Chreſtiens payeroient la Dixme juſques dans la Poüille meſme, où elle n'auoit point encor eſté eſtablie, & reſtitua celles qui auoient eſté oſtées aux Egliſes en quelques contrées de l'Vniuers, & defendit la vente des Autels & des lieux ſacrez à peine d'excommunication, rompit les mariages contractez entre parens, & renouuela les anciens Canons, dont la pratique & la memoire eſtoit preſque eſteinte.

Apres ces choſes, le Pape Leon qui bruſloit du deſir de reuoir en-

cor vne fois son païs, sortit de Rome, & vint tenir vn Synode à Pauie la semaine de la Pentecoste; puis il passa à Cologne, où l'Archeuesque Herman le receut auec grande magnificence: auquel Archeuesque il octroya pour lors vn beau Priuilege pour son Eglise, à sçauoir que tous les jours sept Prestres Cardinaux celebreroient le diuin Office en sandales à l'Autel de S. Pierre, & luy confera la Dignité de Chancelier du S. Siege Romain pour luy & pour ses successeurs Archeuesques de Cologne, & le reuestit du Benefice de l'Eglise de S. Iean deuant la Porte-Latine.

Dans ce temps Herimar Abbé du Monastere de Sainct Remy de Rheims, auquel nostre Souuerain Pontife, durant qu'il estoit Euesque de Toul, auoit promis de venir visiter le venerable Sepulchre de ce Sainct, & de dedier l'Eglise qu'il auoit nouuellement fait construire en son honneur, ayant appris que Leon estoit à Cologne auec l'Empereur, l'ennoya sommer de tenir sa parole, & de s'auancer jusques en la ville de Rheims; ce qu'il fit: Mais auparauant que de s'y rendre, il alla reuoir son Eglise de Toul, où il arriua le jour de l'Exaltation de Saincte Croix: & y estant, manda par Lettres à tous les Euesques & Abbez circonuoisins, qu'ils eussent à se trouuer au Synode qu'il indiquoit en l'Eglise de S. Remy Apostre des François, vers le commencement du mois d'Octobre, & delà tira droit vers la Ville & Cité de Rheims.

La veille de la Feste de l'Archange S. Michel, il se trouua au Village de Curmol, où l'Abbé de S. Remy vint au deuant de luy, & de là le conduisit en pompe jusques en son Eglise, où il arriua le lendemain accompagné de plusieurs Archeuesques, Euesques & Cardinaux, auec lesquels il descendit le premier jour d'Octobre au Sepulchre de S. Remy, esleua son Corps auec Hymnes & Cantiques, le porta luy-mesme sur ses espaules, puis le mit entre les mains de personnes notables & signalées, qui par deuotion & pieté s'estoient trouuées à ce saint Office, & qui le conduisirent en l'Eglise de Nostre-Dame, & le poserent dessus l'Autel de la Croix: auquel Hugues Archeuesque de Bezançon, celebra la Messe Pontificalement en l'honneur de ce glorieux Confesseur Sainct Remy; & le lendemain il fut Processionnellement conduit par les ruës de la ville auec des acclamations de joye, des prieres & des réjoüissances publiques; puis il dedia la nouuelle Eglise de l'Abbaye, en l'honneur de Saint
Preu. p. 16. Pierre & de Saint Paul Apostres, de S. Clement, de S. Cristophe & de S. Remy, ordonnant sur peine d'anatheme, qu'au grand Autel de ladite Eglise (qu'il consacra luy-mesme) aucun n'entreprist d'y celebrer la Messe; sinon l'Archeuesque de Rheims, l'Abbé de Saint Remy, sept des plus deuots Religieux de l'Abbaye nommez Cardinaux, suiuant l'vsage de Rome, & ceux ausquels quelquefois l'Abbé le voudroit permettre pour vne vrgente & legitime necessité,

ſité, & les Chanoines de l'Egliſe de Noſtre-Dame de Rheims, le lendemain de Paſques, auquel jour ils vont en Proceſſion ſolemnelle à Sainct Remy: Apres quoy ceux qui portoient le Corps de ce Bien-heureux Confeſſeur arriuerent aux portes de l'Abbaye, où le peuple s'eſtoit amaſſé en ſi grand nombre pour le venerer, qu'il fut impoſſible de le faire entrer en l'Egliſe, & la foule eſtoit ſi grande & ſi nombreuſe, que l'on fut contraint de le faire paſſer par vne feneſtre, & l'introduire ſur l'Oratoire de la Trinité, d'où le Pape Leon le reçeut, & le poſant ſur le grand Autel qu'il venoit de conſacrer, y celebra la Meſſe; puis auparauant que de remettre en ſon lieu cette pretieuſe Relique, il tint le Concile qu'il auoit aſſigné en la meſme Egliſe, auquel ſe trouuerent vne infinité de Prelats; & entr'autres ſix Archeueſques & quinze Eueſques de France, & plus de cinquante Abbez, tant de ce Royaume que de celuy d'Angleterre: & pour obuier aux diſputes de preſeances qui pouuoient arriuer entre les Eueſques & Archeueſques, noſtre prudent & ſage Pontife fit mettre tous les ſieges en rond au milieu du Chœur de l'Egliſe, dans laquelle on void encor aujourd'huy la Couronne de cuivre doré qui fut ſuſpenduë à la voute de ce Sanctuaire en memoire de ces ſieges ainſi arrangez, & qui eſt compoſée de quatre-vingts ſeize petits Chandeliers, qui repreſentent les quatre-vingts ſeize années qu'auoit S. Remy lors de ſon decez. Le Concile ſe tint pendant l'eſpace entiere de trois jours continus, afin de reformer la corruption des mœurs, & principalement les Conuentions ſimoniaques qui ſe pratiquoient lors en France contre le Decret des ſaincts Canons. A l'ouuerture duquel, apres les ſolemnitez requiſes & accouſtumées, l'Antienne, le Pſalme, & l'Euangile chantez, apres que le Pape ſe fut reueſtu des Ornemens Pontificaux, comme pour celebrer la ſaincte Meſſe, Pierre Cardinal Diacre de l'Egliſe Romaine, propoſa le ſujet duquel on deuoit traiter dans le Concile; parla des choſes illicites qui ſe faiſoient dans le Royaume contre les Ordonnances & Conſtitutions de l'Egliſe; De l'Hereſie Simoniaque; Des Autels & Benefices poſſedez par les Laïcs; Des mauuaiſes couſtumes & exactions faites ſur le Clergé; Des alliances inceſtueuſes, & des maris qui laiſſoient leurs femmes legitimes pour conuoler en des Nopces adulteres; Des Religieux & des Clercs qui quitoient leur habit & leur Profeſſion; Des Preſtres qui portoient les Armes; Des rapines & voleries qui ſe faiſoient par les Catholiques; Des injuſtes empriſonnemens & detentions des pauures, & des nouuelles Hereſies qui pulluloient dans la Chreſtienté: Et apres auoir propoſé tous ces chefs à l'Aſſemblée, il exhorta les aſſiſtans de deliberer ſur chacun d'eux, & de donner conſeil à ſa Sainteté, par quel moyen ces abus pourroient eſtre reformez; puis adreſſant ſa parole aux Eueſques, il les conjura par le precieux Sang de IESVS-CHRIST reſpandu pour

les hommes en l'Arbre de la Croix, que sur peine d'encourir l'indignation de ce mesme IESVS-CHRIST qui auoit souffert pour le Genre humain, par l'anatheme, & par l'excommunication, ils eussent à declarer publiquement & en plein Concile, si quelqu'vn d'entr'eux auoit obtenu les Ordres, ou quelques Dignitez Ecclesiastiques par Simonie & par recompense: Aussi-tost les Archeuesques de Lion & de Bezançon, & les autres, declarerent qu'ils n'auoient rien promis ny donné pour leurs Archeueschez, & qu'ils n'auoient vendu les saints Ordres à personne; il n'y eut que le seul Archeuesque de Rheims qui demanda delay de respondre jusqu'au lendemain; ce qui luy fut accordé. Tous les Euesques se purgerent aussi de ce soupçon par serment, à la reserue de ceux de Neuers, de Langres, de Coustances & de Nantes, qui demanderent aussi du temps pour respondre. Et quant aux Abbez, il n'y eut qu'Arnoul seul, Abbé de Poulthiere, qui ne se pouuant purger de plusieurs crimes dont Hugues Euesque de Langres son Diocesain l'accusoit en plein Concile; & entr'autres de ce qu'estant en Sentence d'excommunication, il osoit paroistre en pleine Assemblée, & celebrer le saint Sacrifice de la Messe, fut degradé publiquement de sa Prelature & de sa Dignité.

Le lendemain le Concile fut derechef assemblé, où l'Archeuesque de Rheims, dont la cause fut appellée, demanda permission de prendre aduis de quelques-vns sur le sujet de son affaire; ce qui luy fut accordé: & en mesme temps se tira à l'escart auec Hugues Archeuesque de Bezançon, & les Euesques de Soissons, d'Angers, de Neuers, de Senlis, & de Theroüenne, auec lesquels ayant conferé quelque temps, celuy de Senlis affirma tout haut que cét Archeuesque n'estoit point coulpable du crime de Simonie; & l'Archeuesque requis de se purger par serment, demanda vn second delay, qui luy fut accordé jusques au mois d'Auril ensuiuant; auquel temps il promit de comparoistre au Synode que le Pape deuoit lors celebrer à Rome. Le Clergé de l'Eglise de Tours se plaignit aussi par la bouche de l'Archeuesque de Lion, de ce que l'Euesque de Dol en Bretagne, s'estoit separé de luy auec sept de ses Suffragans, & auoit contre tout droit vsurpé le nom d'Archeuesque; ce qui fit qu'il fut aussi-tost cité par l'authorité du Pape, de se trouuer au mesme Synode à Rome.

Toutes ces choses ainsi passées, le Diacre Pierre accusa Hugues Euesque de Langres, d'auoir obtenu son Episcopat par Simonie, vendu les Ordres sacrez, porté les Armes, commis des homicides, soüillé le lit d'autruy, fait des exactions sur son Clergé, tombé dans le peché de Sodomie, & fait vne infinité d'autres crimes; à laquelle accusation, Hugues, qui auoit poursuiuy le jour precedent la condamnation de l'Abbé de Poulthiere, ne pouuant respondre, pria l'Archeuesque de Besançon d'estre son Aduocat, & d'embrasser la

defense de sa cause : mais comme cet Archeuesque se voulut aduancer pour defendre l'accusé, la parole luy manqua en presence de toute l'assistance ; ce qui espouuanta l'Euesque de telle sorte, que la nuit suiuante il s'enfuit de la Ville ; Et le lendemain ayant esté appellé par trois fois, & ne comparoissant point, il fut deposé de sa Dignité, & Sentence d'anatheme prononcée contre luy ; Surquoy l'Archeuesque de Besançon se leuant de son siege, declara en plein Concile, que l'ayant voulu defendre injustement, Dieu l'auoit rendu muet ; ce qui fit croire au Pape, que ce miracle estoit arriué par les merites du Confesseur S. Remy, auquel il en fist rendre action de graces sur le champ, par tous ceux qui composoient l'Assemblée. L'Euesque de Nantes aduoüa lors aussi, qu'il estoit entré dans son Euesché par argent ; ce qui donna sujet à Leon de le priuer de ses fonctions Episcopales : & pour cet effet, luy fist oster le Baston de Pasteur & l'Anneau publiquement. En suite, l'Euesque de Neuers confessa aussi de son costé que ses parens auoient payé de grandes sommes de deniers pour luy acquerir la Dignité dont il estoit reuestu, à son insceu neantmoins & sans son consentement ; & qu'en l'administration de cette Dignité, il auoit fait plusieurs choses contraires aux Decrets des SS. Canons, & aux Regles Ecclesiastiques ; pour lesquelles il disoit qu'il redoutoit la vengeance & la punition Diuine ; C'est pourquoy, si sa Sainteté le trouuoit bon auec l'Assemblée du Concile, il estoit prest de quiter l'Euesché pour descharger sa conscience de ce lourd fardeau ; & disant ces mots, il mit sa Crosse aux pieds du Pape. Mais ce saint Pere, touché d'vne confession si pure & si cordiale, & d'vne si deuote & si humble resignation, obligea l'Euesque d'affirmer deuant luy que les deniers auoient esté baillez sans qu'il y eust consenty ; ce qu'ayant fait il le restablit dans sa Dignité Episcopale : Et pour luy donner les marques asseurées de ce restablissement, il luy fit don d'vne nouuelle Crosse.

Incontinent apres, les Euesques qui n'auoient pas voulu se trouuer au Concile, & qui n'auoient daigné se faire excuser de leur absence, ou qui s'en estoient retirez sans licence apres y auoir comparu, furent excommuniez du commun aduis de tous les Peres qui le composoient, & au mesme temps anatheme fut fulminé contre l'Archeuesque de S. Iacques en Galice, qui s'estoit attribué le tiltre de souuerain Pontife, contre quelques nouueaux Heretiques qui commençoient à paroistre en France, contre les Sodomites, contre les Comtes Egelran & Eustache, accusez & conuaincus d'inceste, & contre Hugues de Braine, qui auoit abandonné sa femme legitime pour en espouser vne autre. De plus, le Pape fit de tres-expresses defenses à Baudoüin Comte de Flandres, de donner sa fille en mariage à Guillaume le Norman, & à luy de l'espouser ; cita Thibaud Comte de Blois, au prochain Synode qui se deuoit tenir à Mayence,

parce qu'il auoit quitté son espouse: il y assigna pareillemenr Geoffroy Comte d'Anjou, & le menaça d'excommunication s'il ne remettoit en liberté Geruais Euesque du Mans, qu'il detenoit prisonnier.

Enfin nostre pieux & sage Leon, entre plusieurs beaux Decrets qui furent faits en ce Concile, ordonna que personne à l'aduenir ne fust si osé ny si temeraire que d'achepter ou vendre les Ordres sacrez ou les Benefices, & que si quelqu'vn en possedoit à ce tiltre, il eust à les remettre entre les mains de son Euesque auec vne digne satisfaction: Que personne n'exigeast aucuns deniers pour le Sacrement de Baptesme, pour celuy de la Communion, pour la visite des malades & pour la sepulture des morts: Que nul d'entre ceux qui composeroient le Clergé ne portast les armes ou seruist à la guerre: Qu'aucun Clerc n'y Laïc ne prestast argent à vsure : Que nul n'attentast de faire injure ou violence aux Prestres, Clercs, Voyageurs & Pelerins: Que qui que ce fust ne tourmentast les Pauures par exactions injustes, ou detentions de leurs personnes, & que nul n'abandonnast sa femme legitime pour en prendre vne autre. Apres toutes lesquelles Ordonnances ainsi prononcées & la derniere closture du Concile, le Pape vint au Chapitre des Religieux de S. Remy, leur dit qu'il estoit en resolution de s'en retourner promptement à Rome, les baisa tous l'vn apres l'autre par humilité, puis leur ayant donné la Benediction Apostolique & dit à Dieu, il s'en vint à Mets, où il consacra la Basilique de S. Arnoul, à la priere de l'Abbé Warin, cõposa les Respons & Nocturnes de S. Gorgon Martyr, à l'exhortation de celuy de Gorze: Et tirant vers la Lorraine, veid Humbert qui estoit homme d'vne insigne pieté & d'vne vertu exemplaire, & qu'il fit depuis Cardinal, & l'emmena auec luy droict à Mayence, où il tint vn autre Concile en presence de l'Empereur, & des Prelats & Princes de l'Empire, auquel lieu s'assemblerent quarante & deux Archeuesques, Euesques & Abbez, auec lesquels Leon traita de diuerses affaires & necessitez de l'Eglise. Sibicon Euesque de Spire, y fut accusé du crime d'adultere, duquel il se purgea par la preuue du S. Sacrement de l'Autel, mais sa machoire en demeura le reste de ces jours toute torse & de trauers; ce que Dieu permist peut-estre pour monstrer combien il est redoutable de subir, mesme auec seureté de conscience, vn jugement si plein de terreur & de majesté.

Ce Concile finy, le Pape entra dans l'Allemagne, descendit à Aix la Chapelle, où il attendit l'Empereur, qui dressoit lors vn grand appareil de guerre contre Baudoüin Comte de Flandres, en suite il fut celebrer la Feste de S. Clement au Monastere d'Auge le premier Dimanche de l'Aduent du Seigneur, où il dédia vne Eglise en l'honneur de la Croix, & pendant la solemnité de la Dedicace,

& la

celebration de la Messe par Leon, Dieu commença d'estendre sur luy ses graces, & de manifester la sainteté de sa vie par vn premier miracle, qui fut la deliurance & la guerison visible d'vn Demoniaque: il passa de là dans la ville d'Ausbourg, & trauersant le païs de Bauieres, alla celebrer la solemnité de la Naissance de nostre Sauueur; si bien qu'il fut de retour à Rome enuiron le commencement de l'an mil cinquante; où estant, il regla si bien sa vie qu'il se rendit venerable à tout le monde, & pendant tout le temps qu'il y sejourna, il ne manqua jamais en quelque saison que ce fust, d'aller de nuict trois fois la semaine de l'Eglise de Latran en celle de Sainct Piere en habit particulier & pieds nuds, priant Dieu continuellement, & sans estre escorté de qui que ce soit que de deux ou trois Clercs seulement; & mesme pour l'honneur & reuerence qu'il portoit à ce Prince des Apostres, il voulut que la dixiesme partie des offrandes que les Papes ses Predecesseurs auoient accoustumé d'appliquer à leur vsage, fust à l'aduenir employé au profit de son Eglise; ce qu'il confirma & ratifia par Lettres Apostoliques: Apres quoy faisant reflexion sur la Charge qu'il soustenoit, il entreprit vn autre voyage en la Poüille, afin d'y restablir la Religion Chrestienne, qui s'en alloit comme abolie dans cette Contrée, & pacifier les Habitans du païs auec les Normands que les Princes du Royaume y auoient dés long-temps receus pour les secourir & defendre contre les Nations estrangeres: vint à Benevent, où il rendit la santé à vne femme qui estoit paralytique: mais auparauant il passa par le Mont-Cassin pour la seconde fois, où il chanta la Messe le iour de la Feste des Bienheureux Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul; & parce que c'estoit vn Samedy, il entra dans le Refectoire des Religieux, où apres auoir laué les pieds à douze d'entr'eux, qui luy lauerent reciproquement les siens, il beut & mangea en leur compagnie: Et de Benevent, il fut tenir vn Synode à Siponte, ville ancienne, mais dont on ne void à present que les ruines; où il priua les deux Archeuesques de leurs Dignitez, parce qu'ils avoient donné recompenses pour les obtenir; Celebra vers l'Automne vn Synode à Versel, où il suspendit l'Archeuesque Humfroy de sa fonction pour quelque contestation qui s'estoit esmuë entre les Eglises de Ravenne & de Rome, & condamna les erreurs de Berenger Archidiacre d'Angers, auec le liure de l'Eucharistie de Iean Lescot; apres quoy il s'en retourna passer l'Hyuer à Rome, où continuant de faire paroistre son zele ardent de deuotion, il donna des preuues de son respect & de son amour enuers plusieurs Saincts Personnages, tant viuans que morts; car non seulement il cherit & honora beaucoup Sainct Robert Fondateur & premier Abbé de la Chaise-Dieu, qui luy fut demander des Priuileges Apostoliques pour son Mo-

nastere, mais aussi confirma la donation que Ricuin de Darney & Lancede sa femme auoient fait à Sainct Hugues Abbé de Cluny, du lieu de Rameges, par lettres escrites de la main d'Odon ou d'Ydon, Chancelier & Bibliothecaire de l'Eglise Romaine, le vingt-cinquiesme jour du mois d'Octobre, Indiction quatriesme: Canonisa Sainct Gerard, autrefois Euesque de son Siege de Toul, & l'inscriuit au Cathalogue des Saincts, au commencement de l'année mil cinquante-vn: Puis il tint vn Synode à Rome, d'où il partit auec Halinard Archeuesque de Lyon, qui l'accompagna jusques en ladite ville de Toul, & passant par Langres, y establit Arduin pour Euesque en sa presence, au lieu & place de celuy qui en auoit esté chassé: Au sortir de Toul, Leon s'en retourna par l'Allemagne, & comme il fut arriué à Ausbourg, il y manda l'Archeuesque de Rauenne qu'il auoit excommunié quelque temps auparauant pour l'incorrigible mespris qu'il faisoit du S. Siege, luy fit rendre & restituer tout ce qu'il auoit injustement vsurpé sur l'Eglise, & le contraignit de demander l'absolution de ses fautes & de ses pechez, & le reconcilia auec luy: Mais il ne joüit pas long-temps de l'auantage de cette reconciliation; car s'estant prosterné deuant les pieds du Sainct Pere, auec vn cœur encore tout enflé d'orgueil: Et l'Assemblée des Euesques ayant requis le Pape de le vouloir absoudre, Leon profera hautement ces paroles: *Que Dieu Tout-puissant te pardonne tes crimes suiuant le déplaisir que tu as dans l'ame de les auoir commis:* Et comme à ces mots l'Archeuesque se fut pris à sousrire, le Pape au contraire fondant en larmes, dit à ceux qui estoient proche de luy, que Dieu puniroit bien-tost par la mort l'ambition & la temerité de cét Archeuesque; ce qui arriua incontinent apres qu'il fut de retour à Rauenne, aussi bien qu'à Vizon Euesque de Frisingen, lequel ayant quelques jours auparauant proferé en faueur de cét Archeuesque des parolles injurieuses contre sa Sainteté, jusques là que de dire, *qu'il vouloit que l'on luy coupast la gorge auec vn cousteau, s'il ne la faisoit deposer de l'honneur Apostolique*, sentit au mesme instant vne si grande douleur au gozier, qu'il en rendit l'ame trois jours apres, sans auoir fait penitence, ny donné aucune marque de son repentir.

Apres quoy le Pape Leon partit d'Ausbourg & reuint à Rome, où celebrant la Messe Pontificalement le jour de Pasques en l'Eglise de S. Laurent, il chassa les demons du corps d'vne femme furieuse auec le sacré signe de la Croix; Apres Pasques il tint vn Synode, auquel il excommunia Gregoire Euesque de Vercel, quoy qu'absent & à son insceu, parce qu'il auoit commis adultere auec la vefue d'vn sien oncle, & violé sa foy plusieurs fois par de faux sermens: Mais Gregoire ayant esté aduerty de cette excommunication,

s'achemina promptement à Rome, où estant arriué, & promis en plein Synode de faire satisfaction de tous ses manquemens, la Sentence d'anatheme fulminé contre luy fut reuoquée. Il fut pareillement arresté dans ce Synode, que toutes les femmes desbauchées que l'on trouueroit s'abandonner aux Prestres dedans l'enclos des murs de la ville, seroient faites esclaues, & renfermées dans le Palais de Latran: Nostre Sainct Prelat escriuit aussi vne Epistre aux Habitans d'Osmo, contre ceux qui pilloient les Maisons Episcopales apres le decez des Euesques; & songeant toûjours au salut des ames qui luy auoient esté premierement commises quant il fut esleu Euesque de Toul, il choisit pour son successeur en cét Euesché, Odon ou Ydon, duquel nous auons cy-deuant parlé, & dépescha mesme sur ce sujet vn Legat à l'Empereur Henry, afin qu'il le subrogeast en son lieu & place, l'ayant jugé digne de cette charge, tant à cause de ses bonnes mœurs, que pour sa deuote pieté & sa Religion exemplaire, l'aymant aussi tendrement que son propre fils, & se promettant de la prudence de ce vertueux personnage, qui le rendoit capable des choses humaines & diuines, qu'il pourroit facilement accomplir, ce que luy Leon n'auoit pas eu le temps d'acheuer en ce Siege.

Il prist encore le soin de plusieurs autres Eglises, & visita le Monastere de Sublace en Italie. Mais aussi-tost que l'Abbé nommé Othon, sceut que le Pape arriuoit en son Abbaye, il s'enfuit de nuict, & s'alla refugier en la ville de Treves, d'où sa Sainteté l'ayant fait rappeller par diuerses fois; & voyant que bien loin de satisfaire à ses mandemens, il estoit sorty de ladite ville de Treves pour se cacher dans l'Eglise de Saincte Cecile en la Champagne d'Italie, touchée sensiblement de ce qu'vn lieu si fameux estoit demeuré sans Chef & sans Gouuerneur, elle establit en sa place Humbert ou Hubert, qu'elle auoit emmené de France auec elle, visita les Chartes du Conuent, mais en ayant troué bon nombre de fausses, elle les fit brusler toutes en sa presence, & par vn nouueau Priuilege confirma les donations qui auoient esté faites à ce Monastere.

Leon confirma pareillement les prerogatiues de l'Eglise de Salerne, dont il fit expedier lettres à Iean Archeuesque de cette Eglise, au mois de Iuillet de la mesme année, & la suiuante mil cinquante-deux. Il eut bien d'autres affaires à demesler, dautant qu'ayant esté prié de se transporter en Allemagne, pour terminer quelques differends qui estoient suruenus entre l'Empereur & André Roy de Hongrie, il entreprit le voyage d'autant plus volontiers qu'il auoit esperance de pouuoir establir vne ferme & durable paix entre ces deux Princes: Mais comme André qui auoit pressé le Pape d'estre son mediateur, reconnut que par son entremise & à

sa requeste, l'Empereur auoit fait retirer son Armée, refusa de suiure le conseil de Leon, qui prenant vn tel refus pour vn mespris fait au Sainct Siege, le menaça d'excommunication, & reuint trouuer l'Empereur à la Cour, duquel il sejourna quelque temps: Puis au retour de son voyage, il tint vn Concile en la ville de Mantoüe, qu'il fut neantmoins contraint de laisser imparfait, au sujet de la faction de quelques Euesques, qui redoutans la seuerité de ses jugemens, auoient donné ordre à leurs Domestiques, & à plusieurs gens de la lie du peuple, de venir faire vn grand bruit & tumulte deuant la porte de l'Eglise où se tenoit l'Assemblée; ce qu'ils firent, & le bruit ayant frappé les oreilles du Pape, il se leua luy-mesme de son siege, & vint faire ouurir la porte pour l'appaiser: Les mutins neantmoins ne cesserent pas pour sa presence, au contraire se seruans de l'occasion, & voyans les portes ouuertes, jetterent vne si grande multitude de pierres & de fleches au trauers de la Compagnie, qu'ils en blesserent quelques-vns, & contraignirent les autres de se retirer: Ainsi le Concile ne s'acheua point, & le lendemain l'on fit informer contre les autheurs de la sedition, ausquels la Sainteté de Leon pardonna plustost que de les condamner, afin que l'on ne creust pas qu'il voulust exercer la rigueur de sa Iustice contre ceux qui luy auoient fait injure.

Enuiron ce mesme temps Hugues Euesque de Langres, qui depuis sa deposition au Concile de Reims, auoit toûjours suiuy le Pape pour prendre l'occasion de se reconcilier à l'Eglise, se repentant des crimes qu'il auoit commis, se vint jetter humblement à ses pieds, & luy demanda l'absolution & la penitence. Alors Leon tout misericordieux & benin qu'il estoit, rauy de cette resipiscence luy pardonna sur le champ sans luy imposer aucunes peines, disant que ce qu'il auoit souffert jusques à ce jour, suffisoit pour effacer ses fautes, & luy permit de rentrer en son Euesché. Et comme il fut sur le point de partir de Rome à ce sujet, Halinard Archeuesque de Lyon, vint disner auec luy, où il fut si malheureux que de manger d'vn poisson empoisonné, qui luy fut seruy par vn sien faux amy, duquel luy & tous ceux qui en tasterent moururent dans les huict jours, ou furent consommez de langueur apres vne longue maladie: deux Religieux mesme de Dijon qui estoient auec cét Archeuesque en moururent, & luy, ayant ordonné que l'on l'enterrast au Monastere de Sainct Gregoire, où le Pape Leon luy auoit assigné sa demeure, rendit l'esprit le vingt-septiesme jour de Iuillet de l'année mil cinquante-deux. Mais les Seigneurs Romains qui l'estoient venu visiter en sa maladie, le firent porter à Sainct Paul, & luy rendirent auec grand

honneur

honneur les derniers deuoirs de la sepulture. Hugues cependant s'en reuint en France, & sur le chemin fut surpris d'vne maladie, qui l'obligea de s'aller rendre au Monastere de S. Vannes de Verdun, où il prit l'habit de Religieux sous Valeran son frere qui en estoit Abbé.

En cette mesme année mil cinquante-deux, Leon alla celebrer la Feste de Noël à Vvormes auec l'Empereur, qui luy promit d'enuoyer vne Armée dans l'Italie pour repousser les forces des Normands, & reprimer leurs insolences & leurs hostilitez, & reprendre les Terres qu'ils occupoient sur l'Eglise Romaine; apres quoy Leon s'en reuint à Rome, où l'année mil cinquante-trois, apres Pasques, il assembla derechef vn Synode, dans lequel fut definie l'ancienne contestation d'entre les Patriarches de Frioul & d'Aquilée, touchant les bornes & limites de leurs Dioceses, en prononçant que l'Eglise d'Aquilée seroit la Metropolitaine de toutes les Prouinces de Venise & d'Istrie, & que celle de Frioul auroit les confins des Regions des Lombards. Delà il resolut d'entreprendre pour la seconde fois le voyage de la Poüille, en laquelle la Nation des Normands par vne impieté sacrilege contre les Eglises de Dieu, mettoit indifferemment à mort toutes sortes de Chrestiens, les tourmentoit par de nouueaux supplices jusques à les faire évanoüir, n'espargnoit ny les jeunes ny les vieux, ny mesme la tendresse du sexe feminin, ne mettoit aucune distinction entre le sainct & le prophane, despoüilloit, brûloit & demolissoit les Basiliques des Saincts, & commettoit toutes autres sortes de violences; mais auparauant que de s'y acheminer, il les reprit souuent de leur tyrannie, les admonesta, les prescha, les importuna, leur denonça la terreur de la vengeance diuine & humaine; & voyant qu'il ne les pouuoit gagner ny flêchir par menaces, il jugea necessaire pour opprimer leur obstination, d'aller contr'eux à main armée; & s'estant renforcé du peu de troupes que la brieueté du temps & l'imminente necessité luy peurent permettre de leuer, il s'alla joindre à Argirius Lieutenant de l'Empereur, auquel il communiqua son dessein; non pour poursuiure la mort d'aucuns des Normands, non pas mesme de quelque homme que ce fust, mais seulement afin de pouuoir amollir par la terreur humaine, les cœurs de ceux qui ne redoutoient point les jugemens de Dieu: & de fait, il s'en vint delà tascher de rompre leur obstination par de salutaires aduis & remonstrances, ausquels d'abord ils donnerent les mains, & se soûmirent exterieurement au Pape, en luy promettant vne entiere obeïssance: mais ils auoient bien d'autres pensées dans l'ame; car dans le temps que de bonne foy Leon traitoit auec eux, ils attaquerent si rudement ses Domestiques & ses gens, qu'ils les taillerent presque tous en pieces, & mirent le reste en fuite. Le Pape faisoit lors

son sejour en vne ville appellée *Quistrale*, où il attendoit quelques-vns de sa compagnie qui estoient demeurez derriere : Si tost qu'il eut appris la nouuelle de la defaite des siens, & que les ennemis approchoient, il sortit hardiment auec le peu de personnes qui estoient restez auec luy, & tirant son chemin vers Beneuent, passa genereusement à trauers de ses aduersaires ; ce qui les surprit auec tant d'estonnement, qu'admirant la confiance & la hardiesse qui estoit en luy, ils perdirent en vn instant le courage & l'inimitié, changerent de pensées, se retournerent à l'obeïssance,& se prosternans à terre & baisans les pieds de sa Sainteté,la supplierent humblemẽt de leur vouloir pardonner. Il n'y auoit rien au monde que ce sainct Pere desirast auec plus de passion, que la conuersion de ces barbares ; c'est pourquoy reconnoissant leur contrition, il interina volontiers leur requeste, & les receut à misericorde : Puis les ayant exhortez en peu de paroles de mieux viure à l'aduenir, il prit le soin de faire enterrer honorablement les corps de ceux qu'ils auoient tuez ; ce que les Normands executerent eux-mesmes sur le champ, & les enseuelirent dans vne vieille Eglise voisine, qu'ils restablirent à leurs propres despens, & traiterent du depuis ceux de la Contrée auec plus de douceur & d'humanité.

Cependant Leon arriua en la ville de Beneuent, accompagné d'vne bonne partie de ces Normands mesmes, qui ne le voulurent jamais abandonner en chemin ; il y passa quasi toute l'année dans l'exercice de la patience, des jeusnes, des veilles & des Oraisons, pendant lequel temps, Pierre nouueau Patriarche d'Antioche luy enuoya sa creance & sa profession de Foy, suiuant la coustume de ses premiers Predecesseurs, (car l'Eglise d'Antioche & celles de Hierusalem & d'Alexandrie, retenoient encor pour lors la Communion de l'Eglise Romaine.) Mais Michel Patriarche de Constantinople, & Leon Patriarche de Bulgarie, luy firent au mesme temps vn cruel outrage, il la blesserent sensiblement par vn libelle qu'ils dresserent en forme d'Epistre, en derision du Sainct Siege & de toute l'Eglise Occidentale, lequel ils enuoyerent de Grece à Iean Euesque de Trane en la Poüille, afin qu'il le publiast chez tous les Occidentaux, par lequel libelle ils blasmoient les Latins de plusieurs choses ; & entr'autres, de ce qu'ils offroient à Dieu le sacrifice viuifique auec du pain sans leuain : Humbert, ou Hubert, Cardinal de la Forest Blanche faisoit pour lors son sejour en la ville de Trane ; c'est pourquoy la lettre luy ayant esté mise entre les mains, il en fit aussi-tost vne Traduction Latine, qu'il enuoya presenter au Pape auec ce Tiltre : *La Calomnie des Euesques Michel de Constantinople & Leon d'Acride, contre le S. Siege, & contre toute l'Eglise Latine & Occidentale* ; ce qui toucha Leon si puissamment, qu'il composa sur l'heure vne Epistre qui se trouue la premiere en-

tre les siennes, contre les presomptions & vanitez de ces Euesques, pour tascher de les ramener au chemin de la verité: puis l'an 1054. il dépescha des Legats à Constantin surnommé Monomaque, Empereur de Constantinople, afin de concilier la paix entre les Latins & les Grecs, ou pour mieux dire, afin d'accorder l'Eglise de Rome & la Constantinopolitaine ensemble; ces Legats furent Humbert, ou Hubert, Cardinal de la Forest Blanche, Federic de Lorraine, Cardinal Diacre & Chancelier, depuis Pape sous le nom d'Estienne X. & Pierre Archeuesque d'Amalfy; lesquels chargez de la commission & des lettres du Pape, vinrent passer au Monastere du Mont-Cassin, & delà s'estans deuotement recommandez aux Prieres & Oraisons des Religieux, ils poursuiuirent leur voyage jusques à Constantinople, où ils arriuerent auec la fortune fauorable: l'Empereur les y receut honorablement, & les retint mesme quelques jours en son Palais, durant lesquels le Cardinal Humbert fit vne responsе Latine en forme de Dialogue aux escrits des Patriarches, laquelle Constantin pieux Empereur commanda qu'on traduisist en Langue Grecque, & qu'on la publiast sous les noms du Constantinopolitain & du Romain. Le Chancelier Federic respondit aussi par écrit à quelques objections de Nicetas Moine de Constantinople, qui auoit composé vn Liure contre l'Eglise Latine, intitulé: *De l'azime ou pain sans leuain, du Sabath, & des nopces des Prestres;* & cette response fut pareillement traduite en Grec, & leuë deuant l'Empereur Constantin, dans le Monastere appellé *Studium* auec tant de succez, que Nicetas reconnoissant toutes ses propositions évanoüies & conuaincuës d'erreur, fut contraint de se condamner luy-mesme, & de brusler son ouurage en presence du Peuple, & de desauoüer volontairement & publiquement ce qu'il auoit fait ou dit contre le Sainct Siege; & par ce moyen fut receu par les Legats à la Communion de l'Eglise Romaine: Mais ces mesmes Legats reconnoissans que Michel Patriarche de Constantinople euitoit leur presence, & ne vouloit point entrer en conference auec eux, ils se transporterent en l'Eglise de Saincte Sophie, & se plaignans hautement de son obstination & de son endurcissement, poserent vn Samedy vers les neuf heures du matin, la Sentence de son excommunication sur le maistre Autel à la veuë du Peuple present, & de tout le Clergé, qui se preparoit pour celebrer la Messe, puis sortirent promptement de ce Sanctuaire, en prononçans ces paroles à haute voix: *Que le Dieu Tout-puissant vid & jugeast de leur action:* Ils anathematizerent aussi Leon Patriarche de Bulgarie, & tous ceux qui receuroient à l'aduenir la Communion de la main de quelque Grec qui blasmeroit le Sacrifice Romain: Et finalement l'Empereur indigné de ce que Michel au lieu de s'estre trouué deuant luy & deuant les Legats, auoit excité la Commune à sedition,

priua ses parens & ses amis de leurs Dignitez & de leurs Emplois, les chassa de son Palais, & conserua tant qu'il fut au monde, vne animosité particuliere contre ce Patriarche.

Dans ces entrefaites, auparauant mesme que les Legats fussent retournez à Rome, le Sainct Pere Leon tomba malade à Beneuent; ce qui l'obligea de mander le Comte Humfroy Normand, peu de temps auparauant son victorieux ennemy, & pour lors entierement soûmis à ses volontez, lequel arriué à sa Cour, conduisit le Pape à Capoüe, de Capoüe l'Abbé du Mont-Cassin l'accompagna jusques dans Rome en Litiere; & comme il sentit que sa maladie augmentoit de jour en jour, il fut aduerty par reuelation diuine qu'il ne mouroit qu'en l'Oratoire de Sainct Pierre; c'est pourquoy il s'y fit transporter joyeusement, & là du profond du cœur, poussa plusieurs soûpirs à Dieu, esleua les mains & son esprit au Ciel, inuoqua la Clemence eternelle, receut l'adorable Sacrement du precieux Corps & du sacré Sang de IESVS-CHRIST, fut oingt de la liqueur des Sainctes Huilles, & deuant vn grand nombre d'Euesques, d'Abbez & autres fideles, rendit heureusement son ame à Dieu, le dix-neufiesme jour d'Avril de l'an mil cinquante-quatre, apres auoir saintement gouuerné la Barque de Sainct Pierre cinq ans, deux mois, & neuf jours.

Apres son trêpas les Romains celebrerent ses funerailles auec grand appareil, & son corps fut enterré suiuant sa disposition testamentaire, & son ordonnance de derniere volonté, joignant l'Autel du Pape Sainct Gregoire, deuant les Portes de l'Eglise de Sainct Pierre; ce que Dieu permit ainsi pour faire connoistre aux Chrestiens, que ce Sainct Prelat ayant fidellement imité durant sa vie ce Bien-heureux Pontife son predecesseur en la Religion diuine, & accroissement de la Saincte Eglise, meritoit bien d'estre conjoint apres sa mort à vn si grand Homme en l'honneur de la sepulture: Les vertus de ce Pape furent exprimées par deux vers Latins, qui furent lors composez pour luy seruir d'Epitaphe: Mais sa Sainteté fut bien mieux confirmée par les diuers miracles qui se firent à son Tombeau dés le moment qu'il y fut renfermé, jusques au nombre de cinquante, qui sont tous rapportez par l'Autheur contemporain de sa vie, & qui obligerent l'Eglise de l'inscrire au Cathalogue de ses Saincts, & d'ordonner qu'on en celebrast tous les ans la Feste le dix-neufiesme jour du mois d'Avril. Nous lisons que ce pieux Vicaire de IESVS-CHRIST, peu de temps auparauant sa mort, auoit soûmis à Sainct Pierre son Monastere consacré en l'honneur de Saincte Croix, situé en Lorraine dans l'Euesché de Toul, auec la maison de l'Abbaye & la consecration mesme de l'Abbesse, & qu'il auoit estably pour cét effet vne pension annuelle d'vne Roze d'or au S. Siege.

Preu. p. 24. 25. & 26.
Preu. p. 26.

Il est

Il eſt bien difficile de pouuoir coter au vray les temps que Leon fit des creations de Cardinaux; mais il eſt conſtant qu'il en fit pluſieurs, tant d'Eueſques, Preſtres, que Diacres, & qu'il fut le premier de tous les Papes qui donna le pouuoir aux Cardinaux Preſtres & Diacres de porter la Mitre comme faiſoient les Cardinaux Eueſques: qu'il fut celuy qui voulut honorer ces Colomnes de l'Egliſe, par des marques illuſtres & eſgales entre tous, quoy qu'ils fuſſent differens en caracteres; afin que portans vn meſme eſtendard & vne meſme enſeigne, ils concouruſſent vnanimément à la defenſe de la Foy, & à l'augmentation de la grandeur de l'Egliſe Romaine.





DOM HVBERT ou HVMBERT
De la Forest Blanche, Cardinal du Tiltre des Saintes Vierges Ruffine & Secondine.

CHAPITRE III.

DOM HVBERT, Religieux de l'Ordre de S. Benoist au Monastere de S. Mansuy, situé dans l'vn des Faux-bourgs de la ville de Toul en Lorraine, est nommé Humbert par plusieurs Autheurs, qui est vn nom assez commun dans le Dauphiné & dans la Sauoye; mais comme il n'est ny Dauphinois ny Sauoyard, & que tous ceux qui ont escrit sa vie, asseurent qu'il prist naissance ou en Bourgogne

ou en Lorraine ; sans demeurer d'accord de la verité, les vns le faisant Bourguignon, les autres Lorrain, j'estime que son veritable nom est Hubert, à cause du sainct Personnage qui le portoit, autrefois Euesque de Mastric, tant renommé en cette Prouince pour les grands miracles & guerisons de morsures de bestes enragées, que Dieu opere journellement en ceux qui l'inuoquent à leur secours, & visitent son Eglise en la Forest d'Ardenne.

Lors que le Pape Leon alla prendre possession de la Chaire de S. Pierre à Rome : il estoit tellement persuadé des bonnes mœurs & des vertus d'Hubert, qu'il l'emmena auec soy, le nomma d'abord Archeuesque en Sicile, où il l'enuoya prescher la parole de Dieu ; & s'estant dignement acquité de son devoir en cette Isle auec grands progrez & grands fruicts, ce mesme Pontife pour le recompenser dignement de ses merites, le crea en vn Synode qu'il tint à Rome, Cardinal Euesque de la Forest Blanche, ou des Saintes Ruffine & Secondine, au lieu appellé *Crescentius* ; & dés aussi-tost il le chargea de dedier l'Eglise de Valombrense ; ce qu'il fit auec deux autres, & le pourueut l'an 1051. de l'Abbaye de Sublace, en Italie.

En 1054. il fut enuoyé Legat en Constantinople vers Constantin, surnommé Monomachus, Empereur d'Orient, pour tascher de trouuer les moyens de reünir l'Eglise de Constantinople auec la Romaine : & là disputa auec tant d'eloquence contre les erreurs des Grecs, en presence de l'Empereur & du Patriarche, que le Moine Nicetas qui auoit fait vn liure remply de fiel contre l'Eglise Romaine, le brusla de sa propre main ; delà retournant à Rome, Il y apprit la mort du Pape Leon ; c'est pourquoy il arriua assez tost pour estre present à l'eslection de Victor II. le party duquel il embrassa fortement contre l'Antipape Benoist X. & ne s'en separa jamais ; il assista encor à l'eslection d'Estienne IX. sous lequel il fut honoré de la Charge de Bibliothecaire & Chancelier de l'Eglise Romaine, & vit monter Nicolas II. sur le Thrône de Sainct Pierre : ce fut par le commandement de ce Pape que le Cardinal Hubert dressa la forme de l'abjuration, que fit en plein Concile à Rome, Berenger Archidiacre d'Angers qui auoit auec tant d'audace & d'effronterie contesté la realité du Corps du Sauueur au Sainct Sacrement de l'Eucharistie ; Mais ce malheureux contreuenant quelque temps apres à sa confession qu'il auoit reïterée publiquement, confirmée, ratifiée, & signée de sa propre main, fit vne inuectiue contre Hubert, parce qu'il en auoit donné le formulaire ; ce qui donna sujet à Lanfranc, Prieur Claustral de l'Abbaye du Bec en Normandie, & depuis premier Abbé de Sainct Estienne de Caën & Archeuesque de Cantorbery, de prendre la defense du Cardinal Hubert, & d'attaquer viuement ledit Berenger, contre lequel il fit vn beau Commentaire du Corps & du Sang de nostre Seigneur, comme firent aussi

Preu. p. 29.
Preu. p. 29.

quelque temps apres vn Religieux de Cluny, & Alberic Diacre du Mont-Cassin, & Guitmond Religieux de la Croix S. Leuffroy, au Diocese d'Evreux, qui depuis fut Cardinal, comme nous dirons en son lieu.

Dans ce Commentaire, Lanfranc dit, *Que tous ceux qui ont connu Hubert, ou qui ont oüy parler de luy par les personnes qui ont eu sa conuersation & son entretien, ont rendu de fideles tesmoignages de sa Religion, de sa foy, de sa perseuerance aux bonnes œuvres, & de sa profonde doctrine aux Lettres Diuines & humaines; que S. Leon le tira de Lorraine & non de la Bourgogne, pour l'emmener à Rome, qu'il l'enuoya prescher la parole de Dieu aux Siciliens, & qu'ayant en suite esté creé Cardinal, il auoit si bien vescu dans cette dignité, & s'estoit rendu si docte qu'il n'auoit jamais donné le moindre soupçon de sa foy ny de sa doctrine*, & le reste.

Nostre sçauant Cardinal Hubert a fait vn liure en forme de Dialogue contre les Grecs; qui blasmoient les Romains de ce qu'ils se seruoient en leur Communion de pain sans leuain, & l'a intitulé du nom de Romain & de Constantinopolitain: (ce liure se trouue à l'appendix de l'vnziesme Tome des Annales du Cardinal Baronius) il a refuté les escrits de Leon, Archeuesque de Bulgarie: a illustré de beaux Commentaires les Regles de S. Augustin: nous a laissé quelques liures d'Histoires, & la response au Moine Nicetas contre les Latins, duquel nous auons cy-deuant parlé: ce fut luy, selon plusieurs Autheurs, qui du temps de Guillaume Duc de Normandie, & Roy d'Angleterre surnommé le Conquerant, termina en vn Concile Prouincial, qu'il auoit conuoqué, le differend qui estoit de long-temps entre les Archeuesques de Cantorbery & d'Yorc, en faueur de celuy de Cantorbery pour la preseance & la primauté, ayant esté deputé Legat pour cét effet vers le Roy, par le commandement du Pape Alexandre II. sous le Pontificat duquel il mourut.



FEDERIC

Ce Portrait m'a esté enuoyé de Rome.



FEDERIC DE LORRAINE,
Pape, sous le nom d'ESTIENNE X. dit IX.

CHAPITRE IV.

CE Prelat estoit fils de Gozzelon Duc de Lorraine, & d'Yunca fille de Berenger Roy des Lombards, & frere de Geoffroy le Grand, quatriesme du nom, qui portoit pour Armes, selon les sçauans Genealogistes, d'argent au cerf de gueulles, sommé d'or sans nõbre, qui estoient les anciennes Armes des Ducs de Lorraine, auant qu'ils eussent pris les Alerions: il fut instruit dés sa jeunesse aux Arts Liberaux, & aux Ceremonies de l'Eglise, fut Chanoine Regulier de

G

Sainct Lambert de Liege, puis le Pape Leon qui auoit si long-temps demeuré dans la Lorraine pendant qu'il estoit Euesque de Toul, le crea Cardinal Diacre du Tiltre de Sainte Marie *in Dominicâ*, & Bibliothecaire & Chancelier du S. Siege Apostolique.

Il fut enuoyé Legat en Constantinople auec le Cardinal Hubert de la Forest Blanche, pour y confondre les erreurs des Grecs; & quand il fut de retour à Rome, le Pape Leon estant decedé, il s'en alla trouuer l'Abbé Robert au Monastere du Mont-Cassin, de la main duquel il prit l'habit de Religieux de l'Ordre de Sainct Benoist, qu'il auoit toûjours tendrement aymé dés son enfance, & passa là quelque temps; puis enuiron deux ans apres qu'il y fut entré, il en fut fait le trentiesme Abbé, du consentement de tous les Moines, qui l'esleurent vnanimément apres le decez de l'Abbé Robert qui l'auoit receu: Mais comme c'estoit la coustume ancienne des Abbez du Mont-Cassin, de receuoir la consecration par les mains du Pape, Federic accompagné de huit de ses Religieux vint trouuer Victor II. qui demeuroit lors à Florence, lequel non seulement luy confirma en le cõsacrant l'vsage des Sandales, & autres marques insignes que le defunct Pontife Leon auoit accordé aux Abbez de ce Monastere, mais luy changea son Tiltre de Sainte Marie *in Dominicâ*, en celuy de Sainct Chrysogon, par vne creation particuliere que ce Pape fit expres en sa faueur, & voulut que dans les Synodes & les Assemblées des Princes & des Euesques, il tint le premier rang entre tous les Abbez, & opinast le premier: Puis ayant pris congé de Victor pour s'en retourner en son Monastere, à peine fut-il à Rome, qu'il apprit la nouuelle de sa mort; ce qui le surprit extraordinairement, & l'obligea de demeurer pour vaquer auec les Cardinaux à l'election d'vn autre Chef. Son aduis fut que l'on fist choix, ou du Cardinal de la Forest Blanche, ou de l'vn des Euesques de Velitre, de Perouse & de Tusculane, ou bien d'Hildebrand Archidiacre de l'Eglise Romaine; disant qu'il ne connoissoit que ces cinq personnages qui fussent capables de remplir le S. Siege: Mais les Romains ayans d'autres pensées, luy declarerent qu'ils vouloient deferer cét honneur à luy seul, qu'ils n'en connoissoient point de plus propre; luy au contraire, leur respondit qu'ils ne pouuoient rien faire de sa personne que ce qui plairoit à Dieu, & que sans ses ordres & sa volonté, il n'estoit pas en leur pouuoir de luy donner ny oster la Papauté. Quelques-vns furent d'aduis que l'on attendist le retour d'Hildebrand, qui estoit encor en Toscane, où il auoit accompagné le Pape defunct. Neantmoins les autres en plus grand nombre jugeans qu'il n'estoit pas à propos de laisser plus long-temps le Vaisseau Chrestien sans pilote, vinrent trouuer le lendemain de grand matin Federic en son Hostel, & par vne vnion concordante de desirs & de volontez, l'enleuerent en la Basilique de S. Pierre aux Liens, au-

quel lieu publians hautement son eslection, ils luy imposerent le nom d'Estienne, en consideration de la Feste & solemnité de S. Estienne Pape & Martyr, que l'on celebroit ce jour-là; delà il fut conduit au Palais de Lateran, auec des acclamations de joye & de cris publics, & le lendemain consacré solemnellement dedans l'Eglise de Sainct Pierre, en presence des Cardinaux, du Clergé Romain, & d'vne grande affluence de peuple, & reçeut les ornemens de son couronnement par les mains de Mainard, Archidiacre de la Sainte Eglise Romaine. Preu. p. 31.

Federic ne joüit pas long-temps de sa haute dignité, dautant qu'il ne la posseda que l'espace de huict ou neuf mois, pendant lesquels il ne laissa pas d'operer de grandes choses, & de faire de memorables actions; car pendant les quatre premiers mois de son Pontificat qu'il demeura dans Rome, il reforma par de frequens Synodes le Clergé Romain, defendit aux Prestres de se marier, & qu'à l'aduenir les proches parens ne contractassent point de mariages entr'eux; commanda mesme que tous les Clercs de Rome qui s'estoient mariez depuis la defense du Pape Leon, sortissent du Chœur de l'Eglise & de la Congregation du Clergé; & qu'encore qu'il y en eust quelques-vns parmy eux, qui laissans leurs femmes se corrigeassent par les larmes de la penitence; toutesfois parce qu'ils auoient esté desobeïssans aux Decrets de ce Sainct Personnage, il leur enjoignit de s'absenter pour vn temps, & de n'esperer jamais la permission de pouuoir celebrer la Messe: Il tint aussi vn Synode au Lateran, dans lequel l'Eglise de Milan, qui par vn esprit d'orgueil & de superbe, s'estoit soustraite depuis deux cens ans de l'obeïssance Romaine, commença de rentrer dans son deuoir, & de la reconnoistre pour legitime mere & maistresse de toutes les Eglises, à laquelle ell'a toûjours du depuis rendu de fidels respects. Preu. p. 31.

Vers la Feste de l'Apostre Sainct André, le Pape Estienne retourna dans son Abbaye du Mont-Cassin, où il sejourna jusques au 10. jour de Fevrier de l'année 1058. pendant lequel tẽps il ne trauailla presque à autre chose qu'à déraciner le vice de l'amour propre qui s'estoit glissé depuis quelques années dans les ames de ses Religieux, apres quoy il retourna à Rome, où estant arriué, il confirma tous les Priuileges du Monastere de Cluny, qui pour lors estoit en reputation d'vne si grande vertu, qu'il paroissoit comme vn miroir de sainteté, non seulement pour tous les autres Monasteres du Royaume de France, mais encore pour tous ceux d'Alemagne, d'Italie, & des autres contrées où l'on entendoit la langue Latine: Il envoya aussi vne Legation à l'Eglise de Constantinople, afin de la rejoindre entierement à la Communion Catholique, & en donna la charge à Didier, qu'il auoit nouuellement fait eslire Abbé du Mont-Cassin en sa place: mais cette entreprise n'eut point d'effet: Il

p. 31. dépescha aussi l'Archidiacre Hildebrand vers Agnes, vefue de l'Empereur Henry, pour quelques affaires importantes à la Religion: puis il se mit en chemin pour aller à Florence, où quelques iours apres qu'il y fut arriué, il fut attaqué d'vne violente maladie, dont il mourut le 29. iour du mois de Mars de la mesme année 1058. & fut enterré dans l'Eglise de Saincte Reparée, à la sepulture duquel l'on tient qu'il s'est fait plusieurs miracles tesmoins de sa sainteté & de son merite. Son corps mesme fut trouué tout entier proche de l'Autel de Sainct Zenobius, dans ladite Eglise de Sainte Reparée, qui est la Cathedrale de la ville de Florence, reuestu de ses habits Pontificaux, le quatriesme du mois d'Aoust 1557. qui sont prés de cinq cens ans apres son decez, en memoire dequoy les Chanoines resolurent de luy dresser vn superbe Tombeau de marbre.

Quelque temps auparauant que le Pape Estienne mourut, il fit vne creation de sept Cardinaux; Sçauoir au mois de Mars de l'année 1058. qui est la seule qu'il ait faite pendant son Pontificat; il a escrit de la verité du Corps de nostre Seigneur, contre le Patriarche de Constantinople, fait vn traité de la mesme chose contre vn certain Moine, escrit vne Epistre à Geruais Archeuesque de Reims, qui est rapportée par Baronius dans ces Annales Ecclesiastiques, & composé quelques autres Ouurages.



ESTIE



ESTIENNE, SVRNOMMÉ LE DEFENSEVR de l'Eglise Romaine, Cardinal du Tiltre de . . . .

CHAPITRE V.

TOVS ceux qui ont écrit de l'Histoire des Cardinaux, demeurent d'accord qu'Estienne est né François, sans qu'ils ayent neantmoins pû coter le lieu de sa naissance, ny de quelle famille il est sorty : quoy qu'il en soit, apres auoir esté nourry dans l'estude des bonnes Lettres, il prit l'habit de l'Ordre de Sainct Benoist, par les mains de Sainct Odilon Abbé de Cluny, & fut creé par le Pape Leon IX.

Prestre Cardinal de l'Eglise Romaine, & du depuis enuoyé Legat en Constantinople auec deux autres, par Estienne X. sur le sujet du Schisme de l'Eglise Orientale: Mais comme ces Legats se preparoient de sortir d'Italie, s'estans arrestez en la ville de Bary pour se disposer à leur embarquement sur la Mer, ils receurent la nouuelle de la mort du Pape, ce qui les obligea de retourner sur leurs pas; si bien que le Cardinal Estienne assista auec les autres à l'eslection de Nicolas second, sous le Pontificat duquel il fut Nonce en France.

Geoffroy de Vendosme rapporte ce beau tesmoignage de la vertu de ce Cardinal en vne de ses Epistres, que pendant qu'il faisoit les fonctions Apostoliques dans ce Royaume; il s'estoit acquis vne si grande authorité sur l'esprit du Roy & sur celuy de ses peuples, qu'il fut toûjours honoré de l'vn & chery des autres; il eut aussi l'avantage de presider en vn Concile qui fut assemblé en la ville de Tours, par l'exprés commandement du Pape Nicolas, aux Kalendes de Mars de l'an 1060. auquel il definit ce qu'il falloit faire pour restablir dans son lustre & dans sa grandeur l'estat Ecclesiastique qui s'en alloit comme aneanty dans tout le monde, & particulierement en France; ce qu'il fit auec tant de force de courage, apres auoir invoqué le secours du Sainct Esprit, & touché les Saincts Euangiles, que le Decret qui fut fait en cette Assemblée, remit non seulement l'Eglise vniuerselle en sa premiere vigueur, mais augmenta de beaucoup son estat & sa gloire.

Preu. p. 32.

Apres la mort du Pape Nicolas, & pendant la vacance de la Chaire Apostolique, le sacré College deputa le Cardinal Estienne vers l'Empereur, auec pouuoir de traiter de quelque accord entre le Sainct Siege & l'Empire: Mais les Ministres de ce Prince ne le voulurent pas receuoir en cette qualité, ny permettre qu'il eut audiance de l'Empereur; ce qui l'obligea de s'en retourner sans rien faire, & de reporter ses instructions en la mesme forme qu'il les auoit receuës.

Quoy que le jour du deceds du Cardinal Estienne soit incertain, toutefois Pierre Damian rapporte en la premiere Epistre du liure sixiesme de ses Lettres, qu'il mourut subitement au Monastere du Mont-Cassin le jour de Saincte Scholastique, & que s'estant leué la nuit pour ne pas manquer aux Matines d'vne si celebre Feste, il estoit mort auant les Vespres de cette mesme journée; & ce qui est de plus remarquable en ce rencontre, est que son frere mourut aussi subitement le mesme jour, & qu'ils furent enterrez le lendemain tous deux ensemble. On luy donne le glorieux Tiltre *de Defenseur de l'Eglise Romaine*, parce qu'il auoit toûjours maintenu ses droicts

au peril de ſon honneur & de ſa vie, & qu'il auoit taſché d'en accroiſtre la grandeur par ſes ſainctes actions & par ſes bons exemples, qui furent cauſe que Sainct Alphan Archeueſque de Salerne, & contemporain d'Eſtienne, teſmoin oculaire de ſes vertus, compoſa dix vers pour luy ſeruir d'Epitaphe, par leſquels il nous aſſure de la nobleſſe de ſon ſang, de la probité de ſes mœurs, de la viuacité de ſon eſprit, & de l'integrité de ſa vie. Preu. p. 31.



Ce Portrait m'a esté enuoyé de Rome.



GIRARD, SVRNOMMÉ LE BOVRGVIGNON, Pape sous le nom de NICOLAS second.

CHAPITRE VI.

QVELQVES-VNS d'entre ceux qui ont écrit les actions des Souuerains Pontifes, ont voulu faire passer celuy-cy pour estranger; le Continuateur mesme de Ciaconius, ne feint point de dire qu'il est originaire de Sauoye: Mais nous apprenons d'vne Epistre que Geruais Archeuesque de Reims escriuit à ce Pape lors de sa promotion au Pontificat, qu'il est né François; car entre les loüanges

Preu. p. 33.

Preu. p. 33.

loüanges qu'il luy donne en cette Lettre, il luy adresse ces paroles: *Vous nous auez tellement honoré par vostre prudence & sainteté de vie, que vous auez obligé Rome de choisir vn homme en nostre Royaume pour estre son Chef & celuy du monde.*

Apres la mort du Pape Estienne, quelques factieux qui estoient puissans dans la Capitale de l'Vniuers, le Chef desquels estoit vn nommé Gregoire Comte de Galerie, entrerent de nuict au Latran auec des Troupes de Gensdarmes, & là firent vn Pape à leur fantaisie, nommé Iean Euesque de Velitre, & surnommé Mincius ou Zenon, auquel ils donnerent le nom de Benoist X. Mais le Cardinal Pierre Damian qui estoit d'vne probité exemplaire en ayant eu aduis, & s'opposant fortement à cette eslection auec les autres Cardinaux, anathematiza la presomption & la temerité du Comte; & neantmoins fut tellement intimidé par la violence des armes des seditieux, luy & ses compagnons, que pour en éuiter la fureur, ils se sauuerent en diuers lieux; & aussi-tost les Gensdarmes du Comte se saisirent de l'Archiprestre de l'Eglise d'Ostie, & le contraignirent de consacrer Benoist, & de le promouuoir au Pontificat, lequel auoit donné de l'argent pour y paruenir, & quoy qu'il fut schismatiquement intronisé dans la Chaire de Sainct Pierre, il ne laissa pas de l'occuper pendant tout le reste de l'année mil cinquante-huict, durant lequel temps on n'a rien remarqué de considerable ny de bon en sa personne; au contraire, nous apprenons qu'ayant vsurpé le S. Siege, il fut toûjours fauorable aux vsurpateurs & achepteurs de ceux des autres Eglises. Mais Hildebrand estant de retour de son Ambassade où il estoit allé vers l'Imperatrice Agnes, vefue du defunct Empereur Henry, comme nous auons dit dans la vie du Pape Estienne, ayant appris l'eslection schismatique de Benoist, s'arresta dans la ville de Florence, escriuit aux principaux Seigneurs de Rome touchant l'eslection d'vn Souuerain Pontife; par l'aduis desquels, & par le support du Duc Godefroy frere du defunct Pape Estienne, sous la domination duquel estoit lors toute la Prouince de Toscane à cause de Beatrix son espouse, & par le consentement mesme d'Hildebrand, Benoist fut deposé du Pontificat, & Gerard Euesque de Florence mis en sa place, auec la compagnie duquel Hildebrand vint à Rome, & le Duc en suite vers le commencement du mois de Ianuier de l'année mil cinquante-neuf; mais auparauant que d'y entrer, il tint vn Synode à Suthry, auquel il manda les Euesques de Toscane & de Lombardie, auec Godefroy le Grand & Guibert Chancelier; & ce fut alors, suiuant quelques Historiens, que l'Antipape Mincius quita de son propre mouuement, & par vn remords de conscience, le Siege qu'il auoit enuahy, pour se retirer dans sa propre maison: & dans ce temps-là le nouueau Pape se transporta en la ville de Rome Preu. p. 33.

auec main forte, & neantmoins comme vn humble & debonnaire Pasteur; si tost qu'il y fut entré, le Clergé Romain & le Peuple l'establit dedans le Trosne, où estant il changea son nom de Girard en celuy de Nicolas second. La premiere action qu'il fit, fut d'excommunier l'encherisseur du Sainct Siege, & tous ses adherans; ce que Benoist ayant appris, & qu'on fulminoit ainsi contre luy, il se vint prosterner aux pieds du veritable Pontife, & luy demander pardon de ses offenses, lequel il obtint par l'entremise de quelques-vns de ses amis, & fut admis à la Communion par Nicolas, qui ordonna qu'il demeureroit dans le Temple de Saincte Marie Majeur, & neantmoins degradé & priué de toute fonction Sacerdotale, & par ce moyen le schisme fut estouffé, & la paix renduë à l'Eglise vniuerselle.

Dés le commencement du Pontificat de Nicolas, Pierre Damian Cardinal Euesque d'Ostie, le supplia de luy permettre de quitter le Cardinalat pour se retirer en son premier Hermitage; ce que le Pape ne luy voulut pas accorder, & sçachant bien l'importance d'vne telle deposition, le retint auprés de sa personne, & comme necessaire à l'Estat Ecclesiastique, & l'honora par apres de plusieurs Ambassades & Legations, comme nous dirons en son lieu.

Le miserable Heresiarque Berenger Archidiacre d'Angers, continuoit encor en ce temps-là de semer le poison de son heresie, touchant le Sainct Sacrement de l'Autel; & pour y mettre ordre, le Pape conuoqua contre luy vn Concile à Rome, où se trouuerent cent treize Euesques: Berenger eut le front d'y comparoistre en personne, & d'y soustenir son opinion en presence du Pape & de toute l'Assemblée: Mais apres vne longue discution de ses enseignemens, & vn profond examen de sa doctrine: enfin il consentit de l'abjurer, & jetta luy-mesme au feu les liures d'vn nommé Iean Lescot, de la lecture desquels il auoit puisé son erreur, & protesta qu'à l'aduenir il garderoit inuiolablement la foy que luy prescriroient les Peres de l'Eglise qui estoient presens au Concile, & qu'il ne prescheroit iamais à personne la creance qu'il auoit euë, touchant le Corps & le Sang de IESVS-CHRIST; Apres quoy il pria le Chef & les Membres de l'Assemblée de luy vouloir donner par escrit la Foy qu'il deuoit tenir, & qu'au mesme moment il en feroit la profession publique, & la souscriroit de sa propre main, ce qui donna vne si grande satisfaction au Pape Nicolas, qu'à l'instant mesme, il chargea le Cardinal Humbert ou Hubert de la Forest Blanche, de la rediger par escrit; ce qu'il fit aussi-tost en presence de tous ceux qui composoient le Concile, puis la presenta toute escrite à Berenger, afin qu'il la leust & qu'il l'a signast: Berenger ny resista point, au contraire, fit serment entre les mains du Pape, qu'il croyoit, *Que le pain &*

le vin, dont le Prestre se seruoit au S. Sacrifice de la Messe, estoit non seulement Sacrement apres la consecration, mais le vray Corps & le vray Sang de Iesus-Christ; ce qu'il ratifia par la signature qu'il apposa au bas de cette creance; & pour lors le Pape tesmoigna tant de joye de la conuersion de cét Heresiarque, qu'il enuoya son serment & sa confession escrite & signée dans toutes les villes d'Italie, de France & d'Allemagne, & dans tous les lieux où le bruit de son erreur s'estoit pû respandre, afin que les Eglises qui en auoient esté scandalisées & affligées dans le temps de son obstination, se peussent réjoüir & rendre graces à Dieu de sa conuersion & de son retour à la veritable Foy que les Chrestiens doiuent tenir pour leur salut: mais cette joye ne fut pas de longue durée, car Berenger tomba derechef en sa faute, & ne feignit point de publier comme auparauant, que le Sang & le Corps precieux de nostre Sauueur, ne se trouuoit qu'en signe ou figure au tres-Auguste Sacrement de l'Autel; ce qui obligea vn nombre infiny de sçauans personnages, & entr'autres, Lanfranc Archeuesque de Cantorbery, d'escrire fortement contre la fausse doctrine de Berenger, par l'exprés commandement du Pape Nicolas, qui fit vn Decret en ce Concile concernant l'eslection Papale, du consentement & par l'aduis mesme de tous les Peres qui le formoient, par lequel il ordonna qu'Henry Roy d'Allemagne auroit à l'aduenir le mesme pouuoir en l'ordination & promotion des Souuerains Pontifes, qu'auoit eu le defunct Empereur son pere: Et vers ce temps-là les Normands luy enuoyerent des Ambassadeurs pour le supplier instamment de vouloir descendre jusques en la Poüille, afin de les reconcilier paternellement à l'Eglise; ce qu'il entreprit genereusement: & pour cét effect alla celebrer vn autre Concile à Melphe, où il délia les Normands du lien de l'excommunication que les Papes ses Predecesseurs auoient lancée contr'eux, & les receut en la grace du Sainct Siege Apostolique, apres qu'ils eurent prealablement fait restitution à Sainct Pierre de toutes les terres qu'ils luy auoient enuahies; & parce que leurs forces & leurs puissances estoient de beaucoup plus grandes que celles de tous les autres Seigneurs de Rome, & qu'ils pouuoient prester vn secours fauorable aux Papes, contre ceux qui auoient violemment occupé les Droicts du Sainct Siege, il receut d'eux le serment de fidelité, & leur donna toute la Poüille & la Calabre, à l'exception seule de la ville de Beneuent.

Preu. p. 33.

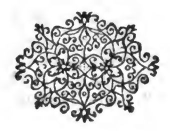
Preu. p. 34.

En ce mesme Concile Iean Euesque de Trane fut deposé, à cause des intelligences secrettes qu'il entretenoit auec les Grecs, apres la closture duquel le Pape Nicolas reuint à Rome, & en chemin faisant, fit razer par quelques troupes de Normands qui l'accompagnoient, tous les Chasteaux & Forteresses de Gerard Comte de

Galerie, & des autres Seigneurs voisins, qui auoient souuent introduit de faux Papes en l'Eglise, & esleué des Monstres sur le Trosne Apostolique, lesquels au moyen de la demolition de leurs sauuegardes, furent contraints de se soubmettre à son obeïssance, & de le reconnoistre pour le legitime successeur de Sainct Pierre, & par cette occasion la ville de Rome se vid deliurée de leur tyrannie, & l'Eglise rentra dans l'ancien estat de sa gloire & de sa splendeur.

L'année suiuante, que l'on comptoit mil soixante, le Pape entreprit vn voyage à Florence, où il accorda de beaux Priuileges au Monastere de Saincte Felicité, & delà retournant à Rome, il passa par l'Abbaye du Mont-Cassin, en laquelle il fit Oderise Religieux d'icelle, & fils d'Oderise Comte de Marses, Diacre en l'Eglise de Latran, comme dés l'année precedente, il auoit creé Cardinal & son Legat, Didier Abbé de ladite Abbaye: Il y consacra aussi vn nommé Martin, natif de la ville de Florence, & vn des plus vertueux Moines de cette Maison, Euesque d'Aquin, au lieu d'Ange qu'il deposa; parce qu'il estoit prodigue des biens de son Eglise qu'il employoit à mauuais vsages, & qu'il estoit soüillé de plusieurs crimes enormes, qui auoient déja obligé le Pape Leon de l'excommunier; puis le siege de Venafry estant venu à vaquer pendant qu'il estoit au Mont-Cassin, il en pourueut Pierre originaire de Rauenne, Religieux du mesme Monastere: Le Pape Nicolas ne fut pas plustost de retour à Rome, que le Cardinal Damian absent de la ville luy escriuit en faueur des Citoyens d'Aucone, qui auoient souffert les chastimens du S. Siege, à cause de quelques seditions excitées entr'eux: Et S. Edoüard Roy d'Angleterre luy enuoya dans ce mesme temps vn Ambassadeur, pour le supplier humblement de vouloir renouueller quelques donations & Priuileges particuliers qu'il auoit autrefois obtenu de son Predecesseur, afin de faire construire & fonder vn Monastere en l'honneur de l'Apostre Sainct Pierre, au lieu d'aquiter vn vœu qu'il auoit fait d'aller à Rome en pelerinage; ce que sa Saincteté luy accorda par lettres remplies de douceur & de benignité, qui sont rapportées dans l'Histoire d'Ealred, Historiographe d'Angleterre.

L'an 1061. le Pape Nicolas retourna pour la seconde fois à Florence, mais il il n'y fut pas plustost, qu'il tomba malade d'vne maladie qui le priua de la lumiere du iour vers le mois de Iuin, & par cette mort, la Chaire de S. Pierre demeura vacante pres de trois mois sans estre remplie.



GVITMOND,



GVITMOND, RELIGIEVX DV MONASTERE de Sainꝺe Croix d'Hectone, autrement de Sainꝺ Leufroy, au Diocese d'Evreux, Cardinal du Tiltre de ......

CHAPITRE VII.



E zelé Protecteur de la Foy contre les erreurs de Iean Lescot, & de Berenger Archidiacre d'Angers, touchant la realité du sacré Corps & du precieux Sang de nostre Redempteur sous les especes du pain & du vin au tres-Sainꝺ Sacrement de l'Autel, fut premierement Religieux de l'Ordre de Sainꝺ Benoist au Monastere d'Hectone, autrement de Sainꝺ Leufroy en Normandie, Dio-

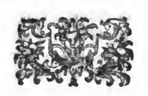
cese d'Evreux, Comte de Mardric, puis fait Euesque de la ville d'Averse, autrefois nommée *Attolis*, dans le Royaume de Naples, pour sa grande pieté & pour sa rare doctrine, & enfin creé Cardinal par le Pape Alexandre second. Ordericus Vitalis dans son Histoire Ecclesiastique, fait vne honorable mention de ce grand Personnage, dont les loüanges sont rapportées au Tome sixiesme de la Bibliotheque des Peres. Pierre de Poictiers parle aussi dignement de luy dans l'Apologie qu'il fit contre Sainct Bernard : La Chronique Manuscripte de l'Abbaye du Bec ne l'oublie pas : Pierre de Cluny & Guillaume de Malmesbury, tous deux Autheurs contemporains de ce Prelat, exaltent ses vertus & sa pieté : Robert de Mons en son Histoire, le loüe de sa force & de son courage à repousser doctement les heresies de son temps : & Messire Henry Louys Chastaigner Euesque de Poictiers, dans son Nomenclateur des Cardinaux, a netement & parfaitement exprimé en peu de paroles, les merites & la pieté de ce Cardinal, qui estoit vn des plus eloquens & des plus humbles hommes de son temps; car ayant esté pressé d'accepter vn Euesché par Guillaume premier du nom, Roy d'Angleterre, sa modestie ne luy permit pas de le prendre, dans le dessein qu'il auoit d'employer toutes ses années à destruire l'heresie de Berenger; à quoy il reussit auec tant d'auantage, qu'vn celebre Docteur de son siecle, dit de luy sur ce sujet : *Que Lanfranc Abbé du Bec & Archeuesque de Cantorbery, auoit pleinement & parfaitement escrit du S. Sacrifice de l'Eucharistie, mais que Guitmond en auoit traité plus amplement & plus doctement.*

Preu. p. 34. & 35.

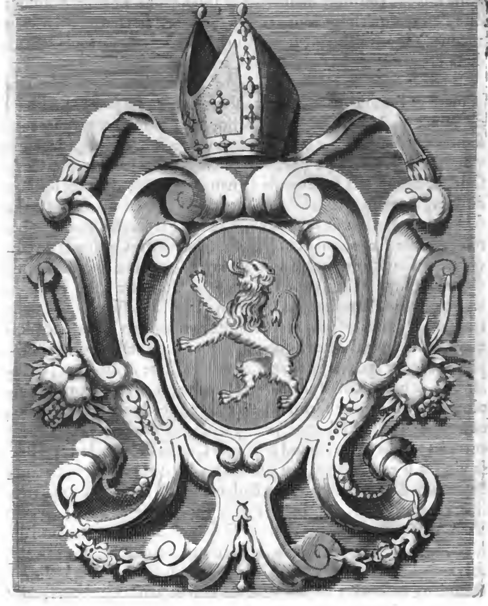
Preu. p. 35.

Il fut employé par les Papes, sous le regne desquels il a vescu, en plusieurs affaires importantes à l'Eglise vniuerselle; & quoy qu'il fust si considerable & si cher à l'Estat Ecclesiastique, & qu'il eust consommé toute sa vie à maintenir ses droicts & son authorité, la negligence neantmoins des Escriuains, ne nous a pas marqué precisément ny son commancement ny sa fin : Et nous ne pouuons rien determiner sur ce point, sinon qu'il viuoit enuiron l'an mil soixante.

Il a composé trois sçauans liures de la saincte Eucharistie contre l'Heresiarque Berenger, sa confession touchant la Saincte Trinité, vn autre de l'humanité & de la verité du Corps & du Sang de nostre Sauueur; & vne harangue qu'il addressa à Guillaume Roy d'Angleterre lors qu'il refusa l'Euesché qu'il luy presentoit.



CARLAT de gueules au Lyon d'argent.



BERNARD DE CARLAT,
Abbé de S. Victor de Marseille, Cardinal du Tiltre de . . . .

CHAPITRE VIII.



VOY que quelques Escriuains ayent douté du Cardinalat de nostre Bernard, & que d'autres ayent ignoré sa naissance, il est neantmoins constant qu'il fut honoré de cette dignité par le Pape Alexandre II. & qu'il estoit sorty d'vn sang tres-illustre: La vertu jointe à la grandeur de sa famille fut vn des premiers motifs qui pousserent sa Saincteté à l'esleuer en vn si haut rang de l'Eglise,

dont il sceut toûjours maintenir la splendeur : Et nous pouuons dire de luy, qu'estant tout remply du feu de la charité, il n'a fait aucunes actions pendant sa vie qui ne tendissent au soulagement de la creature, & à la gloire du Createur.

Preu. p. 577. Il estoit frere de Berenger Comte de Rhodés ; duquel imitant la pieté & l'amour particulier qu'il auoit toûjours porté à l'Abbaye de Sainct Victor de Marseille, & pour en donner des preuues constantes & asseurées, s'y rendit Religieux dés son jeune âge, & apres y auoir consommé vne partie de sa vie dans les jeusnes & les Oraisons, & donné des preuues de sa haute doctrine dans les sciences diuines, & de la probité de ses mœurs dans le Cloistre, fut enfin
Preu. p. 35. subrogé en la place de l'Abbé Durand son Predecesseur, en l'année mil soixante-six, auquel temps il fut creé Prestre Cardinal ; & tant qu'il a vescu & administré son Abbaye, il n'a fait que des choses dignes de luy : Il fut enuoyé Legat par Gregoire VII. vers tous
Preu. p. 37. les Princes de l'Empire, qui estoient pour lors assemblez pour de tres-importantes affaires en la ville de *Forchein*, en la presence desquels les Grands d'Allemagne qui s'estoient rebellez contre l'Empereur Henry quatriesme, en l'an mil soixante & dix-sept, esleurent en sa place Rodolphe Roy de Suaube : Il auoit encor esté employé par Alexandre second en diuerses autres Ambassades, & notamment en celle d'Espagne, pour pacifier les differends qui estoient entre les enfans de Raymond Berenger Comte de Barcelonne : Bref sa vie fut si exemplaire, qu'elle excita les cœurs des plus grands Seigneurs de son temps, non seulement à la deuotion, mais à la
Preu. p. 36. liberalité enuers son Eglise : Pierre surnommé *Saumada*, fils du Vicomte Guillaume, & Oddoara sa femme & ses enfans Guillaume, Hugues, Fougues, Irat & Bertrand, donnerent en l'an mil soixante-six à nostre Abbé Bernard & à ses successeurs, & à tous les Religieux deseruans en son Abbaye tant presens que futurs, tout ce qu'ils possedoient dans la ville appellée *Belgenciacus* : Geoffroy Vicomte de Marseille, & ses enfans Aygard Archeuesque d'Arles, Geoffroy, Hugues, Raymond, Ponce, Foulgues, & comme aussi Pierre Guillaume son frere auec ses enfans, Ponce, Maluerd, Geoffroy, & Pierre *Saumada*, donnerent sans aucune reserue au mesme Abbé Bernard & à ses Religieux, vn certain Aqueduc nommé *Vulna*, auec les fontaines & les eaux qui y descendoient, & la terre par où passoient lesdites eaux, & la pesche qui s'y pouuoit faire jusques à la descente d'icelles en la Mer, auec de tres-expresses defenses à toutes personnes d'en destourner le cours, ny de bastir aucuns moulins dessus qui en pussent empescher l'vsage ; afin que comme nostre Seigneur IESVS-CHRIST l'auoit esleuée d'vn neant du profond des abysmes pour l'vtilité de l'homme ; de mesme elle peust arriuer d'vn droict fil en cette Abbaye, par l'intercession & le merite des Saincts

des Saincts qui y reposoient, & par l'operation Diuine, pour la commodité des Religieux.

Cette donation fut solemnellement faite en ladite Abbaye de Sainct Victor en l'an 1079. en presence de plusieurs Euesques, Prestres, Abbez & autres Saincts Personnages qui s'y estoient assemblez de toutes parts aux pieds de l'Autel de Sainct Pierre, afin qu'elle fust plus illustre & plus authentique. Raimond fils du susdit Geoffroy Vicomte de Marseille, fit pareillement don à ladite Abbaye, de l'Eglise de Sainct Victor bastie en son Chasteau appellé *Porcilis*, & de trois autres Eglises situées dans le territoire dudit Chasteau; Sçauoir, Sainct Martin, Sainct Sauueur & Saincte Perpetuë, auec tous leurs reuenus & toutes leurs appartenances & dépendances. Guillaume surnommé le Ieune, & sa femme Adalgarde, & ses enfans, Foulgues, Geoffroy, Ponce, & Aycard, auoient fait present à ladite Abbaye dés l'année 1067. de la quatriesme partie d'vne petite ville appelée *Burnis:* & Berenger mesme, Frere de Bernard, auoit aussi autresfois donné à ce Monastere, celuy de Sainct Pierre & de Sainct Leonce situé dans le Comté de Rhodés, pour le salut de son ame & de celles de ses parens; ce qui fut confirmé par Richard Comte de Rhodés son fils, & neveu de ce Cardinal. *Preu. p. 577.*

Ceux qui ont escrit particulierement de la vie de Bernard, nous asseurent tous que sa conuersation paroissoit religieuse & deuote, qu'il estoit tres-docte & tres-agreable à tout le monde, fort expert dans les affaires qui concernoient l'Eglise, extraordinairement charitable & pieux, & qu'il mourut vers le mois d'Aoust de l'année 1079. Sa mort fut si sensible au Pape Gregoire VII. sous le Pontificat duquel il perdit la lumiere du iour, que sa Saincteté ne peust s'empescher d'en tesmoigner sa douleur aux Religieux de son Abbaye, par vne Lettre de consolation qu'elle leur enuoya sur ce sujet; dans laquelle apres l'expression du regret qu'elle auoit de la perte d'vn si grand Homme, elle les asseure qu'elle n'a plus de support par ce deceds; & que s'il eust eu plus de vie, son conseil & sa prudence auroient apporté beaucoup d'vtilité à la Saincte Eglise Romaine, non seulement au delà des Alpes, mais encor en toutes les autres parties d'Italie; & qu'en ayant esté priué, ces bons Religieux pouuoient bien juger, qu'estant par ce moyen sans ayde & sans apuy dans la grande charge qu'elle supportoit, qui estoit au delà de ses forces, son desplaisir estoit grand de l'auoir perdu. *Preu. p. 36. & 37.*



CARLAT de gueules au Lyon d'argent.



RICHARD DE CARLAT,
Abbé de Sainct Victor de Marseille, Archeuesque de Narbonne, Cardinal du Tiltre de . . . . . .

CHAPITRE IX.



LA vie du Cardinal Bernard fut de si grande edification, qu'elle attira la benediction du Ciel, non seulement sur son Abbaye, mais sur sa famille; car Richard son frere puisné, ayant appris que dés son entrée dans la Religion, il s'estoit rendu considerable à tous ceux qui faisoient la mesme profession que luy, se trouua si fort touché de ses bonnes actions, qu'à son exemple il prit l'habit

dans le mesme Monastere, & sceut si bien imiter ses vertus, qu'ayant esté substitué en sa place apres sa mort du commun consentement de tous les Religieux, son eslection parut tellement agreable au Pape Gregoire VII. que par lettre qu'il leur escriuit incontinent apres que Bernard eut payé le tribut à la nature, non seulement il tesmoigna qu'il estoit content d'vn si digne choix, mais l'approuua, le confirma, & donna des loüanges à ceux qui l'auoient fait.

Il auoit esté creé Prestre Cardinal de l'Eglise Romaine par Alexandre II. lequel ayant reconnu vne égale saincteté de mœurs entre les deux freres, n'auoit peû se dispenser d'en recompenser le merite par vne mesme dignité; & comme ce Pape Alexandre auoit donné de grands emplois à Bernard, son successeur Gregoire se seruit aussi de Richard dans d'importantes affaires, l'ayant expressément enuoyé en Espagne pour la reformation de l'Eglise; de laquelle Legation il s'acquita si bien, qu'ayant conuoqué vn Synode Prouincial à Burgos, il y establit, comme les Romains, la façon de chanter dans les Eglises, vers lequel il eut ordre d'aller pour vne seconde fois, afin de luy presenter de la part du Pape vne petite clef d'or, dans laquelle estoient des limures de la chaisne de Sainct Pierre. Ce fut dans ce temps-là que le Cardinal Bernard estant decedé, Richard son frere fut esleu Abbé de Sainct Victor de Marseille, quoy qu'absent & reuestu de l'Archeuesché de Narbonne: le Pape Gregoire, au party duquel il fut toûjours puissamment attaché tant qu'il eut vie, apprehendant qu'il ne voulust pas accepter cette charge, luy manda qu'il estoit pressé par les Moines de cette Abbaye de ratifier la nomination qu'ils auoient faite de sa personne pour estre leur Abbé, & qu'il se gardast bien de les affliger par vn refus, parce qu'il estoit entierement necessaire pour leur conduite; il obeït volontiers à ce mandement, & s'estant bien acquité de cette fonction, il receut encor la direction de l'Abbaye de Montmajour au Diocese d'Arles, & de celle de Saincte Marie en celuy de Narbonne. *Preu. p. 38.* *Preu. p. 40.*

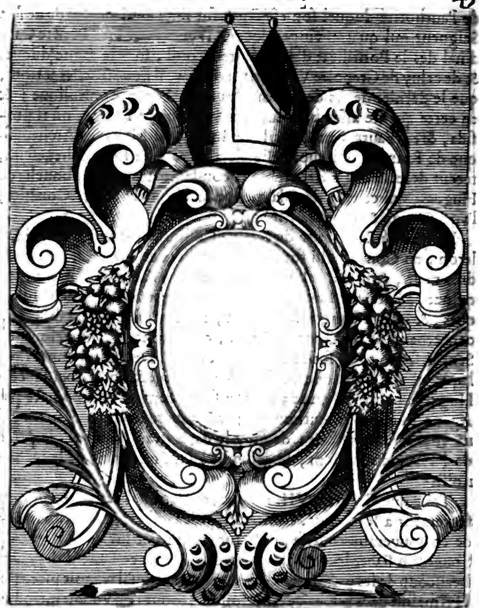
Apres la mort de Gregoire VII. il donna sa voix pour l'eslection de Victor III. par l'ordre duquel il fut Legat en Espagne pour la troisiesme fois: Mais s'estant du depuis attaché au seruice de l'Antipape Clement III. il fut reuoqué de sa Legation. Quelques Autheurs mesmes nous veulent persuader qu'il fut degradé du Cardinalat: Mais le contraire nous paroist dans vne Lettre qui luy fut escrite par le Pape Vrbain second, sous le Pontificat duquel il viuoit encore; par laquelle il luy donne non seulement la qualité de Cardinal, mais loüe grandement sa vigilance & son courage à reparer les Monasteres; c'est pourquoy il declare qu'il luy accorde le pouuoir de reformer ces mesmes Monasteres dans diuers Dioceses, d'y establir des Abbez, de les corriger & les changer, com- *Preu. p. 40.*

me il pourroit faire luy-mesme, & d'y ordonner & regler tout ce qu'il jugeroit necessaire, sans que les Euesques y peussent trouuer à redire, ny apporter aucun empeschement; & veritablement il prenoit vn si grand soin pour ces choses, que plusieurs personnes de qualité & de haute condition, excitées par la vertu d'vn si sainct homme, firent de grands biens à son Monastere de Sainct Victor de Marseille, lequel il regit vingt ans, & mourut en 1109. selon la Legende Manuscrite des Abbez de cette Abbaye.

Preu. p. 40.



HVGVES.



HVGVES, EVESQVE DE DIE, puis Archeuesque de Lyon, Cardinal du Tiltre de .....

CHAPITRE X.

HVGVES, François de nation, sans qu'aucun Autheur nous ait asseuré ny du lieu ny de la famille dont il est sorty; ayant embrassé la profession Ecclesiastique, fut pour sa doctrine & pour sa pieté, premierement pourueu de l'Euesché de Die, qu'il gouuerna quelques années, puis de l'Archeuesché de Lyon, au moyen des suffrages du Clergé & du peuple, & par le commandement du Pape,

de l'authorité duquel son eslection fut faite enuiron l'an de nostre Seigneur mil quatre-vingts douze. Il auoit esté creé Prestre Cardinal dés le Pontificat d'Alexandre second, sous le regne duquel & de celuy de Gregoire VII. son successeur, il fit de si belles actions, que le dernier de ses deux Pontifes le fit Legat Apostolique; & en cette qualité assembla plusieurs Synodes en France, où il presida, & entr'autres au Concile de Lyon, où Manasses Archeuesque de Reims, qui auoit esté déja deposé de son Archeueséché, receut derechef la Sentence de sa condamnation par la bouche de Hugues, qui celebra dans la mesme année deux autres Conciles, l'vn à Lyon, & l'autre à Meaux.

Preu. p. 41.

En qualité de Vicaire du Pape, il assista Amatus Euesque d'Oleron, au Concile qui fut tenu à Bordeaux en l'an mil soixante & dix-neuf, & fut à celuy de Clermont en l'an mil quatre-vingts quinze, où presens douze Archeuesques, quatre-vingts deux Euesques, & quatre-vingts dix Abbez, fut decidé le grand differend concernant la Prouince de Lyon, que Richer Archeuesque de Sens disputoit, & sur ce sujet interuint vn Decret solemnel; par lequel il fut dit, que Richer deuoit subjection & obeïssance à Hugues, comme Primat; à quoy faire ayant esté admonesté par Agano Euesque d'Authun, & par Lambert Euesque d'Arras, il ne voulut jamais obeïr; dequoy le Pape estant indigné, le priua de l'vsage du Pallium, & defendit à ses Suffragans de le reconnoistre.

Preu. p. 41. & 42.

Tant que Gregoire VII. eut vie, ce Cardinal s'attacha toûjours fortement à son party, contre celuy de Guibert, & merita si bien de ce Souuerain Pontife, qu'il fut estimé par luy tres-digne du Souuerain Sacerdoce: Mais apres la mort de ce Pape il degenera beaucoup de ses premieres vertus, & voyant qu'il n'auoit pû entrer luy-mesme dans la Chaire Apostolique, & que l'on y auoit introduit Victor III. poussé du ressentiment de ce que son ambitieux dessein ne luy auoit pas reussi, il quitta les interests du veritable Vicaire de IESVS-CHRIST, pour embrasser ceux de l'Antipape Clement III. pour raison dequoy il fut condamné par Victor au Synode qu'il tint à Benevent; apres la mort duquel neantmoins Vrbain II. ayant esté substitué en sa place, restablit Hugues en sa fonction de Legat, parce qu'il s'estoit repenty d'auoir embrassé la defense de Clement, plustost par le déplaisir de n'auoir pû estre Pape, que par mespris de l'Eglise, sçachant bien que Victor estoit le legitime successeur de Sainct Pierre: Surquoy Yues de Chartres luy escriuit vne belle Lettre; par laquelle il luy mandoit qu'il receuoit grande joye d'apprendre que le Pape Vrbain luy conferoit la Legation en France, dont il auoit si dignement fait les fonctions au temps du Pape Gregoire son Predecesseur, tant à cause de la tendre affection qu'il

Preu. p. 41.

Preu. p. 41.

luy portoit, que parce qu'il estoit certain qu'elle apporteroit vne grande vtilité à l'Eglise vniuerselle

Ce Prelat ayant esteint les feux de son ambition par le moyen de la promotion d'Vrbain II. à la Papauté, & se voyant restably par luy dans les honneurs qu'il auoit autresfois receus des mains liberales d'Alexandre II. & de Gregoire VII. reconnoissant mesme qu'il estoit reuestu des sublimes dignitez d'Archeuesque & de Cardinal (car s'est ainsi qu'il est appellé dans vn ancien Manuscript contre l'opinion de ceux qui soustiennent qu'il n'a jamais esté honoré du Cardinalat) voulant reparer la faute qu'il auoit faite lors qu'il quita le seruice de Victor, pour se deuoüer à celuy de l'Antipape Clement, fit don à Hugues Abbé de Cluny, & à ses successeurs, des Eglises de Sainct Desir & de Sainct Paul, auec tous leurs reuenus & dépendances, sans rien reseruer que trois sols de cens annuel sur celle de Sainct Desir, & cinq sols de pareil cens sur celle de Sainct Paul, & ce pour le salut de son ame, & de celles de ses parens & amis, & afin que les Religieux de Cluny priassent Dieu qu'il luy voulust pardonner ses fautes. *Preu. p. 41.*

Ce fut en cette mesme année mil quatre-vingts quatorze, qu'il receut ordre du Pape Vrbain II. de se transporter en Anjou pour juger Foulques Comte de cette Prouince, & pour l'absoudre de l'excommunication lancée contre luy, à cause de la detention de son frere Geoffroy, qu'il auoit pris prisonnier en vne bataille: ce qu'il fit en diligence, & ayant trouué le Comte prest de rendre raison de ce qu'il auoit fait, & de subir le jugement du Legat, & ayant appris de personnes dignes de foy, tant Ecclesiastiques que Seculiers, que le frere du Comte au temps qu'il fut fait captif, auoit esté anathematizé par le Cardinal Estienne Legat du S. Siege, à cause des torts qu'il auoit faits à l'Eglise de Tours, & à celle de S. Martin de Mairmonstier, & que la Principauté du Comté d'Anjou auoit esté donnée à Fougues par ce Legat de la part de S. Pierre, lequel Comté luy auoit mesme esté accordé par Geoffroy son oncle, suiuant le rapport qui luy fut fait par plusieurs Gentilshommes du païs ses sujets, & afin que l'effet de sa Legation fust plus authentique, il y joignit l'Archeuesque de Bourges, auec lequel il se transporta dans les prisons, où estoit le frere du Comte, qu'ils trouuerent tellement priué de l'vsage de la raison, qu'il eut esté inutile de luy commettre la conduite de ses peuples, jusques-là mesme qu'il refusa de receuoir sa liberté par les mains du Legat; c'est pourquoy Hugues & l'Archeuesque de Bourges son associé, se transporterent au Monastere de Sainct Florent, le iour de la Natiuité de Sainct Iean Baptiste, & là en presence de plusieurs deuotes personnes, Euesques & Abbez qui auoient esté conuiez de s'y trouuer, procederent d'vn commun souhait de tous les assistans, *Preu. p. 41.*

à l'absolution de Fougues, qui estoit venu en personne pour satisfaire & rendre compte au Legat de ses actions, à condition neantmoins, que si iamais son frere reuenoit vn jour en son bon sens il traiteroit la paix auec luy, & s'accorderoient ensemble sur leurs differens; sinon qu'il subiroit leur jugement sur ce sujet, & qu'il n'espouseroit point de femme sans leur permission, parce qu'il estoit accusé d'en auoir plusieurs; de toutes lesquelles choses ils prirent des asseurances du Comte, & les publierent par lettres à tous les Archeuesques, Euesques & Abbez de la Prouince, qui furent souscrites par Aldebert Archeuesque de Bourges, par Ouueldus Euesque du Mans, par Guillaume Abbé de Sainct Florent de Saumur, par Bernard Abbé de Mairmonstier, par Bernard Abbé de Sainct Serge & Sainct Bach, par Girard Abbé de Sainct Aubin d'Angers, par Nualdus Abbé de Sainct Nicolas de la mesme ville, par Bauldry Abbé de Bourgueil, & par Geoffroy Abbé de Vendosme.

Le Cardinal Hugues fut present à la Dedicace de l'Abbaye de Mairmonstier, & est appellé Primat des Gaules par vn Religieux de cette Abbaye; comme aussi à la consecration de l'Eglise de Sainct Martial de Limoges, qui fut faite au mois de Ianuier de l'année mil quatre-vingts quinze; auquel temps le Pape Vrbain II. luy escriuit touchant Robert Abbé de Cisteaux, qu'il vouloit rappeller du desert où il s'estoit retiré: il approuua l'Institution de cét Ordre, qui se fit en l'an mil quatre-vingts dix-huict, sous ce mesme Robert qui en fut le premier Abbé, & fondé par Eudes Duc de Bourgogne, en memoire dequoy on graua six vers sur le
Preu. p. 42. Portique de ce Monastere, par lesquels on apprend le temps de sa fondation, par qui elle fut faite, sous le regne de quel Roy, & sous le Pontificat de quel Pape.

Il est qualifié dans le Manuscript qui traite du commencement & du progrez de cét Ordre, homme admirable en Religion, en prudence & en authorité, & Legat vniuersel de toutes les Gaules. Pierre le Venerable, au Liure Premier de ses miracles, Chapitre vingt-deux & vingt-six, dit: Qu'vn feu violent deuorant tout vn Monastere, il luy commanda de s'esteindre, & qu'au mesme moment il n'eust plus de force: Il receut ordre du Pape Vrbain II. de mander en qualité de Legat du Sainct Siege Apostolique, & mesme de contraindre l'Archeuesque d'Aix d'obeïr à celuy de Narbonne, comme à son Primat: & apres s'estre dignement acquité de tant d'emplois, & releué de sa cheute auec vn prompt repentir, apres auoir seruy l'Eglise auec ardeur, reussi dans toutes ces negociations auec honneur, donné des marques euidentes de sa probité, fait connoistre à tout le monde la Sainctetë de sa vie, & sincerité de ses actions; enfin il rendit l'ame à Dieu dans la ville de

ville de Salamine, où il estoit allé pour tenir vn Synode en l'an vnze cens six, sur la mort duquel Bauldry Abbé de Bourgueil, fit dix vers pour luy seruir d'Epitaphe ; par lesquels il comprend en peu de mots toutes les grandeurs de ce Cardinal, auec tous les aduantages de sa fortune, & l'adresse de sa conduite.

Nous auons plusieurs lettres adressées à Hugues par le Pape Gregoire VII. qui en faisoit vne estime particuliere, & l'aymoit jusqu'au poinct que de le designer pour remplir le S. Siege apres luy; car estant tombé malade en la ville de Salerne, il fut sollicité par les Cardinaux trois iours auant son decez, de leur declarer quel estoit celuy qu'il souhaitoit pour successeur ; à quoy il fit responce qu'ils feroient vn digne choix, s'ils eslisoient le Cardinal Hugues : & veritablement ce braue Pontife ne se trompoit pas ; car à l'exception de l'vnique faute qu'il fit d'embrasser les interests de Guibert pour quelque temps, le reste de ses actions fit connoistre à tout le monde qu'il estoit vn Prelat remply des belles qualitez que l'on pouuoit souhaiter en sa personne.





DOM JEAN, RELIGIEVX ET ABBE' de Dol, puis Archeuesque de Dol en Bretagne, Cardinal de S. Syluestre & S. Martin és Monts, du Tiltre d'Equitius.

CHAPITRE XI.

NOVS ne trouuons ny le lieu de la naissance ny la Maison de ce Cardinal, non plus que celle de Hugues, duquel nous auons parlé cy-dessus; seulement est-il certain qu'il est né François, & qu'il fut premierement Religieux en l'Abbaye de Dol, puis Archeuesque de Dol en la haute Bretagne, à present simple Eueſché. Il n'y a que Ciaconius seul qui luy donne le Tiltre de Cardinal &

la qualité d'Archeuesque, & vne Bulle de la premiere année du Pontificat d'Innocent III. qui parle de luy; & comme on n'a point sceu le temps de sa vie, on n'a point appris celuy de sa mort.

Nous lisons dans la vie du Pape Lucius III. qu'il y auoit de son temps vn Iean Abbé de Dol, mais il n'est point qualifié Archeuesque ny Cardinal : il gist en l'Abbaye de Sainct Flour, ainsi qu'il paroist par vne Bulle du Pape Vrbain VI. il est aussi fait mention de luy dans vn Manuscript qui est en mon Cabinet. D'vn premier dessein de l'Histoire des Cardinaux François, qui auoit esté projeté par feu Monsieur Iean Masson, Archidiacre de Bayeux, & frere de defunct Papirius Masson, celebre Aduocat au Parlement de Paris, & sçauant Historien; lequel Manuscript ie tiens de la liberalité du grand Cardinal de Richelieu, qui m'excita dés son viuant à trauailler à l'ouurage qui sort à present de mes mains.



Iay fait venir ce Portraict de Rome.



EVDES DE LAGERY,
Mal-nommé de Chastillon, Cardinal Euesque d'Ostie, Pape sous le nom d'Vrbain II.

CHAPITRE XII.

APRES la mort du Pape Victor III. qui ne tint le Siege que fort peu de temps, les Cardinaux & les Euesques surpris d'vne perte si prompte, se disperserent en diuers lieux pour auoir le loisir d'exprimer leurs douleurs, & de tesmoigner les ressentimens qu'ils en auoient : Mais ayans consideré combien il estoit important à l'Eglise vniuerselle que son Siege fust remply d'vn digne

digne Prelat en la place de celuy qui le venoit de quitter: ils s'assemblerent en l'an mil quatre-vingts huict, en la ville de Terracine, pour vacquer à la nomination d'vn nouueau Pontife; il y eut des Enuoyez pour cét effet de la part du Clergé Romain & du Peuple: Sçauoir, Iean Euesque de Port, du costé de l'vn, & Benoist Gouuerneur de Rome, du costé de l'autre; & pour lors se ressouuenans que le defunct Pape auoit fait vne estime particuliere pendant sa vie du Cardinal Eudes Euesque d'Ostie, & qu'il l'auoit jugé tres-digne d'estre son successeur, ils jetterent tous les yeux sur luy, & d'vn commun accord le proclamerent leur Chef dans l'Eglise de l'Apostre Sainct Pierre, le premier Dimanche de Caresme, puis l'Euesque d'Albe ayant demandé publiquement à toute l'Assemblée, si elle n'auoit pas agreable que le nom d'Vrbain II. luy fut imposé, & que la Compagnie eust fait connoistre par ces acclamations de joye qu'elle le souhaitoit, il fut aussi-tost porté sur l'Autel de Sainct Pierre, où apres auoir inuoqué l'assistance du Sainct Esprit, il fut mis en possession du Trône Pontificat, & celebra la Messe solemnellement.

Il estoit François, & né Gentilhomme, non de la Maison de Chastillon sur Marne, comme feu mon Pere l'auoit creu sur le rapport d'Onuphre & de Ciaconius, mais sorty d'vne illustre & ancienne Famille appellée Lagery, à trois lieuës de Reims; ce que nous apprenons de Guy de Basoches Chantre de l'Eglise de Sainct Estienne de Chaalons, & de la Chronique Manuscripte d'Alberic Moine des trois Fontaines, Autheur contemporain; lequel nous assure sous l'an mil quatre-vingts sept, descriuant la Genealogie de ce Pape, qu'il estoit bien né à Chastillon, mais qu'il ne tiroit pas son extraction des Seigneurs du lieu; aussi tous ceux qui ont pensé qu'il en descendoit luy donnent tous pour pere Miles de Chastillon, & neantmonis le Martyrologe de l'Abbaye de Molesme, nous tesmoigne tout le contraire en l'endroit où il fait mention de luy: disant que le pere d'Vrbain II. s'appelloit Eucherius, & que sa mere auoit nom Isabelle.

Preu. p. 43.

Dés ses plus tendres années il s'estoit voüé à Dieu; & comme il eut embrassé la profession Ecclesiastique, il en passa par tous les degrez pour arriuer au comble de ses grandeurs. Premierement, il fut Chapelain de Thibaud Euesque de Soissons, & Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Reims; en suite ayant pris l'habit de Religieux à Cluny sous l'Abbé Sainct Hugues, il fut preposé à l'administration du Prieuré de Sainct Pierre de Bainson, que Miles Seigneur de Chastillon auoit donné à Coincy, membre de cette grande Abbaye, fondé par Thibaud premier du nom, Comte de Champagne, il fut aussi grand Prieur au mesme lieu de Cluny, & creé par le Pape Gregoire VII. pendant la plus grande vio-

lence du Schisme, Cardinal Euesque d'Ostie, duquel la prerogatiue est de consacrer les Papes; & enfin ayant monté sur le Trône Apostolique, il enuoya des Lettres à tous les Catholiques pour les aduertir de son ordination, & qu'en toutes choses son intention estoit de marcher sur les traces, & suiure les vestiges de Gregoire VII. son predecesseur.

Le premier voyage qu'il fit, fut au Mont-Cassin, où estant tombé malade, il receut la guerison d'vne grande douleur de costé, par l'intercession de Sainct Benoist. Roger Duc de Sicile & Boamond Duc de Calabre le vinrent visiter en sa maladie, & quand il eut recouuré sa santé, il les accompagna en la Poüille, où il dédia l'Eglise du Monastere de Sainct Bantin, & accorda de beaux priuileges à Vrson Abbé du lieu: il donna le tiltre de Primat à Bernard Archeuesque de Tolede, escriuit à Anselme Archeuesque de Milan sur le sujet de la reconciliation des Schismatiques, octroya à Sainct Hugues Abbé de Cluny, la permission de porter la Dalmatique, les Gans & les Sandales aux principales Festes de l'année: Fit en l'an mil quatre-vingts neuf, Gebeard Euesque de Constance, son Legat en Allemagne, & celebra vn Synode general à Rome, où du consentement & de l'approbatiõ de cent quinze Euesques, il confirma les Statuts Ecclesiastiques de ses predecesseurs.

Le schisme n'estoit pas encor tout à fait esteint lors qu'Vrbain II. prit la conduite de la Barque de Sainct Pierre, mais à son aduenement au Pontificat, il commença de perdre ses forces, dautant que l'Antipape Guibert qui le causoit fust honteusement chassé par les Romains, & forcé de jurer & de promettre qu'il n'auroit jamais la presomption ny la temerité d'enuahir le Sainct Siege; & par ce moyen les deux differens partis aymerent mieux songer à faire vne bonne paix, qu'à continuer vne facheuse guerre; ce qui occasionna les Comtes & les Ducs qui defendoient la cause de l'Eglise Romaine, d'entrer en conference auec l'Eempereur Henry, & de luy promettre le secours necessaire pour le recouurement de son Royaume s'il vouloit abandonner la protection du Schismatique, & retourner en la Communion de l'Eglise Catholique. Henry ne refusa pas tout à fait cette condition, au contraire offrit de l'accepter, moyennant que les Prelats & les Princes de l'Empire qui auoient approuué l'ordination de Guibert y voulussent souscrire: Mais ces mesmes Prelats & ces mesmes Princes, dissuaderent l'Empereur de se reconcilier auec l'Eglise.

Cependant Vrbain ne laissoit pas de faire les fonctions d'vn legitime Pape, & en cette qualité fit absoudre par ses Legats l'Empereur de Constantinople, receut les lettres de Philippes Roy de France; par lesquelles il luy enuoyoit promettre toute obeïssance & sujetion spirituelle en qualité de Monarque Tres-Chrestien, & de

premier fils de l'Eglise, puis il s'achemina pour la seconde fois en la Poüille, où il visita le corps de S. Nicolas qui auoit esté apporté à Bary depuis peu de temps, & le renferma venerablement en vne chasse, & consacra Elie Archeuesque de la ville, le 9. jour d'Octobre : De là il fut tenir vn Concile à Troyes en la Poüille, & pour le bien public de l'Eglise Romaine, maria Mathilde vefve de Geoffroy de Lorraine, à Vvlphon fils du Duc de Bauieres, auec lequel elle passa sa vie en perpetuelle continence. En mil quatre-vingts dix, il celebra vn grand Synode à Melfy, où Roger Comte de Sicile iura entre ses mains qu'il seroit fidele à l'Eglise Romaine, & à ses Chefs qui obtiendroient la Papauté Canoniquement; & pour lors Vrbain l'inuestit de l'honneur Ducal auec la Banniere: Et dans ce mesme temps-là les Legats qu'il auoit en France tinrent aussi vn Synode à Tholoze, où l'on reforma plusieurs choses qui auoient besoin de correction, l'Euesque de la ville y fut justifié des crimes dont on l'accusoit, & fut arresté à la supplication & priere du Roy d'Espagne, que l'on enuoiroit vne Legation à Tolede, pour la restauration de la Foy Chrestienne.

Philippes Roy de France, & l'Empereur de Constantinople, auec les autres Princes de diuers Cantons, tant Ecclesiastiques que Seculiers, reconnoissoient tous vnanimément le Pape Vrbain pour le vray & legitime successeur de Sainct Pierre, il n'y auoit que le seul Royaume d'Allemagne qui s'estoit soustrait de son obeïssance, & qui protegeoit le Schismatique: Neantmoins les Romains se relascherent, & prenant occasion de l'absence d'Vrbain, se saisirent du fort Sainct-Ange, & firent entrer derechef dans Rome l'Antipape Guibert, qui soüilla l'Eglise de ses maledictions: & quoy que le veritable Pape eust bien pû venger le tort qui estoit fait à Sainct Pierre par son ennemy; si est-ce qu'il ayma mieux temporiser & poursuiure plustost son droict auec douceur que par la force des armes. Il assembla neantmoins vn Synode à Benevent, dans lequel par l'aduis & le jugement de toute l'Assemblée, il confirma la Sentence d'excommunication qui auoit esté fulminée contre Guibert & ses adherans; & comme il vaquoit à ces choses, Sainct Albert Abbé de Sainct Crespin, le vint trouuer pour le supplier d'approuuer la Regle Monastique qu'il vouloit prescrire à ses Religieux, & se tenant dans ce Synode la teste nuë, le Pape luy enuoya la Mitre qu'il receut auec veneration pour le respect qu'il portoit à sa Saincteté : mais il en mesprisa l'vsage, & ne s'en voulut jamais seruir, quelque instance qui luy en peust estre faite par Vrbain ; auquel temps le Clergé de Flandres se plaignit à luy des exactions du Comte Robert le Barbu, lequel pretendoit que par vne ancienne & ridicule coustume tous les biens des personnes Ecclesiastiques luy appartenoient apres leur mort; de sorte qu'à peine vn Prestre auoit

rendu les derniers soûpirs, qu'il mettoit violemment ses terres en sa main, vsurpoit ses maisons & son argent, & priuoit ses legitimes heritiers du droict qu'ils pouuoient pretendre en sa succession; surquoy le Pape deuëment informé de ses violences, l'admonesta par lettres de ne plus presumer telles actions à l'aduenir, & de permettre à son Clergé de seruir Dieu dans ses terres en toute liberté, & laisser à vn chacun ce qui luy appartient: Le Comte ne fit pas grand estat de ces remonstrances, au contraire, perseuerant en sa malice, & passant en vn excez de meschanceté qu'il n'auoit point encor commis, enuoya des Sergens & des Archers qui enleuerent mesme les biens des Ecclesiastiques qui viuoient encore, lesquels furent contraints d'auoir recours au Synode, que Renaud Archeuesque de Reims celebroit en la Capitale de son Dioceze l'an mil quatre-vingts douze, auquel ils se plaignirent du procedé du Comte; ce qui esmeut tellement les Euesques qui composoient l'Assemblée, que par leur ordre & par leur conseil l'Archeuesque qui les presidoit, manda aussi-tost à Arnoul Preuost de Sainct Omer, à Iean Abbé de Sainct Bertin, à Girard Abbé de Ham, & à Bernard Preuost de Varennes, qu'ils se transportassent promptement vers le Comte, & luy denonçassent sous l'authorité du Concile, que si dans le Dimanche des Rameaux il ne restituoit tout ce qu'il auoit injustement vsurpé sur les Ecclesiastiques, ses terres demeureroient interdites & priuées de tout Office Diuin, & que sa personne seroit excommuniée; parolles qui l'intimiderent si puissamment, que demandant au mesme temps pardon de ses fautes, il satisfit à ce qu'on desiroit de luy, & reuoqua tout ce qu'il auoit injustement ordonné; en sorte que nul de ses successeurs n'eut jamais de pareilles pretentions, & n'vsurpa rien ny sur les Prestres ny sur ceux qui estoient deuoüez à l'Eglise.

Cette mesme année le Pape Vrbain alla passer la Feste de Noël en la terre de Sainct Pierre hors les murs de Rome, luy estant impossible d'approcher de la ville, parce que l'Antipape Guibert s'estoit si bien fortifié dedans, que l'on ne l'en pouuoit faire sortir sans vne grande effusion de sang. Peu de temps apres, il déposa Geoffroy Euesque de Chartres, accusé & conuaincu de Simonie, & consacra en son lieu Yues Preuost de l'Abbaye de Sainct Quentin de Beauuais; ce qu'il fit sçauoir au Chapitre de cette Eglise, auquel il enuoya par escrit la predication qu'il auoit faite au peuple sur ce sujet: Il fit aussi venir vers luy Sainct Bruno Instituteur de l'Ordre des Chartreux, entendit les defenses d'Eric Roy de Dannemarc, qui se vint justifier deuant luy de quelques faux soupçons, pour lesquels l'Archeuesque d'Hambourg le vouloit excommunier: & delà s'en vint à Salerne pour dedier l'Eglise du Monastere appellé Caue-Metelliane; ce qu'il fit solemnellement au mois de Septembre,

& pour

& pour marque perpetuelle de cette action, il oignit de ses propres mains vne Croix de pierre qu'il fit tailler dans vne des murailles, où il fit grauer en grosses lettres le iour & la maniere de cette ceremonie; en consequence de laquelle il accorda de grands Priuileges à ce Monastere, qui estoit de la Congregation de Cluny, & confirma ceux que Roger Duc de Sicile luy auoit octroyez apres la Dedicace: Puis il s'en retourna derechef en la Terre de S. Pierre, ne pouuant entrer dans la ville de Rome, quoy que l'Antipape fust auec l'Empereur en la Lombardie, dautant que les Schismatiques y auoient encore vne grande authorité. Mais le Caresme de l'an mil quatre-vingts treize, il alla tenir vn second Synode à Troye ville de la Poüille, où il assembla vne centaine d'Euesques, pour aduiser aux necessitez de diuerses Eglises: & comme il trauailloit à ces choses, l'Imperatrice Agnes persecutée de l'Empereur son espoux, se vint refugier vers le Pape, & luy demander sa protection qu'il luy accorda; Et prenant compassion de sa disgrace, excommunia de nouueau l'Empereur, donna l'absolution à Conrard son fils qui s'estoit rebellé contre son pere, pour prendre le tiltre de Roy en la Lombardie; puis s'estant fait vne conuocation des Princes d'Allemagne à Vlme, où il fut arresté que l'on obeïroit suiuant les Canons à Gebehard Euesque de Constance & Legat du Pape: Les Schismatiques commencerent de s'affoiblir, & ne plus attaquer les Catholiques auec tant de presomption & de fierté, comme ils auoient fait auparauant. De là passant par Anagnie il conceda quelques Priuileges à Baudry Abbé de Sainct Pierre de Bourgueil au Diocese d'Angers, qu'il fit escrire de la main de Lanfranc son Vice-Chancelier, & datez du douze des Kalendes de Decembre mil quatre-vingts treize; Sçauoir: *Qu'il ne fust permis à qui que ce soit de troubler ce Monastere, ny luy oster ou enleuer ses possessions: Que nul ny peust estre mis Abbé sans le consentement de ses Religieux; & que si l'Euesque d'Angers n'estoit en la grace du Sainct Siege, ils eussent la liberté de prendre les Ordres & le Chresme par la main de l'Euesque qu'ils voudroient choisir.*

Il permit à Guillaume Comte de Tholoze, de faire construire vn Cymetiere pour luy & pour toute sa famille & sa posterité dans l'Eglise de Saincte Marie de Tholoze; mais ie ne puis asseurer au vray si ce fut en cette mesme année mil quatre-vingts treize ou en la suiuante, parce que les lettres en sont sans date, & que l'Epitaphe d'Alphonse fils d'vn Comte de Tholoze, qui est contre vn mur du Cloistre de la Daurade, & qui fait mention de cette permission, n'en cite point le temps, seulement puis-je dire qu'estant à Rome en ladite année mil quatre-vingts quatorze, il decida la contention qui estoit entre l'Eglise de Tours & celle de Dol, & iugea que l'Archeuesque de Tours estoit le Metropolitain de toute Preu. p. 46.

la Bretagne, & que tous les Euesques de cette Prouince estoient ses Suffragans: & apres auoir celebré la Feste de Noël en ladite ville, il y choisit pour sa demeure ordinaire vne forte place auprés de Saincte Marie la Neufve, parce que les Partisans de l'Antipape Guibert tenoient encor le Chasteau Sainct-Ange, & ne permettoient pas librement le passage par le Pont du Tybre, & fit Hugues Archeuesque de Lyon son Legat en France, où il assembla vn Concile general en la ville d'Authun, & y renouuella l'excommunication fulminée contre l'Empereur Henry, contre l'Antipape Clement III. qui auoit feint de vouloir renoncer au Papat de son bon gré, si la paix de l'Eglise ne se pouuoit faire autrement; & contre tous leurs fauteurs, complices & adherans: y condamna la Simonie & l'incontinence des Prestres, & lança l'anatheme sur Philippes Roy de France, qui auoit enleué Bertrade femme de Fougues Richin Comte d'Anjou, & sœur d'Amaury de Montfort, la veille de la Pentecoste en l'Eglise de Sainct Iean, l'an mil quatre-vingts treize, comme les Chanoines de Sainct Martin benissoient les fonds & ne l'auoit jamais voulu rendre quelques instances que les Prelats de son Royaume luy en eussent peû faire.

Au commmencement de l'an mil quatre-vingts quinze, il assigna vn Synode general à Plaisance, & y conuoqua par Lettres les Euesques d'Italie, de Bourgogne, de France, d'Allemagne, de Bauieres, & de plusieurs autres Prouinces, qui s'y rendirent en si grand nombre, qu'il le fallut tenir hors de la ville en pleine campagne: Philippes Roy de France y enuoya des Ambassadeurs pour s'excuser de ce qu'il n'y pouuoit comparoistre en personne, & obtint delay de son excommunication jusques à la Pentecoste. Ce Synode s'ourit vers la My-Caresme; & comme le Pape Vrbain y presidoit, Alexis Empereur de Constantinople pressé par les Infideles qui rauageoient ses terres, l'enuoya supplier & tous les Chrestiens, de luy prester secours contre ces Mescreans pour la defense de la Saincte Eglise; laquelle ils auoient déja presque abolie dans l'Orient, & gagné le païs jusques au murs de cette grande ville. Cette Ambassade fut si bien receuë d'Vrbain, qu'il excita les assistans à l'entreprise du voyage, & gagna leurs cœurs de telle sorte, que la plus grande partie d'entr'eux promist & s'obligea mesme par serment de le faire, & de secourir fidelement l'Empereur; l'Antipape Guibert, & ses complices furent derechef excommuniez dans ce Synode auec les chandeles ardentes, la creance Catholique y fut confirmée contre l'heresie de Berenger, celle des Nicolaïtes, c'est à dire, l'incontinence des Sousdiacres & Diacres, & principalement des Prestres, fut irreuoquablement condamnée: la celebration des jeusnes des Quatre-Temps, ordonnée pour la premiere semaine de Caresme, pour celle de la Pentecoste, en Septembre & en Decembre; & l'on y fit

quelques constitutions touchant la penitence, la Confession & la Simonie, & autres choses qui auoient besoin d'estre reformées.

Apres la conclusion de ce Synode, le Pape vint à Cremone, où il trouua Conrard, fils de l'Empereur Henry, qui luy venoit iurer fidelité, auquel il promit toute assistance pour la conqueste de l'Empire: puis ayant mis toutes les affaires en bon estat dans la Lombardie, il s'embarqua pour venir en France, où il arriua vers le mois d'Aoust à Nostre-Dame du Puy en Velay: tint vn Synode à Reims en Octobre, où il confirma l'excommunication du Roy Philippes, en presence des Euesques & Prelats de son Royaume: prescha le voyage d'Orient contre les Infideles: ordonna que l'on jeusneroit à l'aduenir la Vigile de l'Assomption Nostre-Dame; ce qui ne se faisoit point auparauant, & assigna vn autre Synode en la ville de Clermont en Auuergne, pour le mois de Nouembre de la mesme année.

Ie ne reciteray point icy particulierement toutes les autres grandes actions du Pape Vrbain, parce qu'elles sont amplement descrites dans l'Histoire des Chefs de l'Eglise; il me suffira d'adjouster, pour l'honneur de sa Maison, & de toute la France, qu'il laissa plusieurs notables marques de sa pieté dans ce Royaume, en y dédiant solemnellement les Eglises de Sainct Pierre de Cluny, de S. Martin de Mairmonstier, de S. Nicolas d'Angers, & d'autres, & qu'il celebra le Concile assigné en la ville de Clermont, où par vne Harangue pleine d'eloquence & de force d'esprit, il fit resoudre les Princes Chrestiens à l'entreprise du voyage d'Outremer, pour deliurer la Terre Saincte de la seruitude des Infideles: tira de prison Geoffroy Martel Comte d'Anjou, qui estoit detenu captif entre les mains de Fougues Richin son jeune frere, & confirma les biens & les priuileges d'vne infinité de Monasteres. Ordericus Vitalis a fait son Eloge en deux lignes, le qualifiant François, Noble & doux, Citoyen de Reims, Religieux de Cluny, discret & modeste, grand de corps, & plus grand de pieté: & Guibert Abbé de Nogent, au Liure second de son Histoire de Hierusalem, & Domnizon en la vie de Mathilde, asseurent que sa fin fut pleine de miracles; ce qui a donné sujet à quelques-vns, de le mettre au nombre des Saincts.

Preu. p. 43. & 44.

Preu. p. 44. & 45.

Il mourut, suiuant l'opinion de ceux qui ont escrit de la vie des Papes, au mois d'Aoust, de l'année mil quatre-vingts dix-neuf: mais l'ancienne Chronique Manuscripte de S. Bertin, nous apprend, que ce ne fut qu'en l'an mil cent vn, & nous rapporte l'Epitaphe qui fut dressé à sa memoire, par lequel il paroist que ces vertus n'estoient pas en petit nombre.

Preu. p. 45.





DOM EVDES DE LAGERY,
Neveu du Pape Vrbain II. Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE XIII.

NOVS lisons que le Pape Vrbain II. fit grand nombre de Cardinaux pendant son Pontificat; mais de tous ceux qu'il crea, l'on ne trouue les noms que de trente-six, le premier desquels estoit Eudes de Lagery son neveu, auquel il donna l'Euesché d'Ostie & de Velitre, qu'il possedoit auant son aduenement à la Papauté. Il fut vn des Cardinaux Euesques qui sacrerent en l'an mil cent: le Pape

le Pape Paſchal II. en qualité d'Eueſque d'Oſtie, ſur leſquels il eut en cette ceremonie la preſeance dont ſes predeceſſeurs eſtoient en poſſeſſion plus de huict cens ans auparauant, puis qu'il eſt certain que Maximus Eueſque d'Oſtie ſacra le Pape Denys dés l'année deux cens ſoixante & vn ; ce que Sainct Auguſtin nous apprend lors qu'il parle du ſacre des Eueſques de Carthage, quand il dit : *Que la couſtume de l'Egliſe Catholique eſt de prendre les plus voiſins Eueſques pour ſacrer celuy de Carthage, & non pas les Eueſques de la Prouince de Numidie; de mſme que la ville de Rome ne va iamais chercher vn Metropolitain bien loin pour ſacrer les Papes, mais ſe ſert touſiours de l'Eueſque d'Oſtie comme du plus proche.* Cét Eueſque eſt encor aujourd'huy dans la poſſeſſion de ce priuilege, auſſi-bien que dans le droit qui luy a eſté donné par le Pape Sainct Marc, dés l'année trois cens trente-ſix, de porter ſeul le *Pallium* au ſacre des Papes. Preu. p. 48.

La confuſion du ſiecle dans lequel viuoit le Cardinal Eudes, jointe aux troubles apportez à l'Egliſe par les Schiſmatiques, & la negligence des Hiſtoriens de ſon temps, ſont cauſe qu'il ne s'eſt rien conſerué de remarquable à la poſterité touchant ce Prelat, ſinon ſeulement qu'il mourut ſous le regne du Pape Paſchal II. qu'il auoit ſacré.





GEOFFROY, ABBE' DE LA TRINITE' de Vendoſme, Cardinal du Tiltre de Sainĉte Priſque au Mont-Aventin.

CHAPITRE XIV.



EOFFROY, né de parens nobles dans la prouince d'Anjou, fut eſleué par les ſoins de Garnier Archidiacre d'Angers, de la main duquel il receut pour Precepteur vn nommé Guillaume, qui reuſſit heureuſement dans les inſtructions qu'il luy donna ; car Geoffroy deuenu ennemy des vanitez de ſon ſiecle, prit l'habit de Religieux de l'Ordre de Sainct Benoiſt dans l'Abbaye de la Trinité

de Vendosme au Diocese de Chartres, qui auoit esté fondée par Charles Martel en l'année mil quarante-deux, où il donna de si bons exemples de sa conduite & de sa vertu, qu'il fut esleu le cinquiesme Abbé de cette Abbaye apres la mort de Benon qui la regissoit.

Ceux qui ont escrit qu'il fut creé Prestre Cardinal du Tiltre de Sainte Prisque par le Pape Vrbain II. ce sont trompez, parce que ce Tiltre auoit esté donné dés auparauant aux Abbez de la Trinité de Vendosme auec la qualité de Cardinal, successiue & comme hereditaire en la personne de ceux qui gouuerneroient ce Monastere ; & par ainsi ce ne fut qu'vne espece de confirmation de cette dignité dans sa personne ; car nous lisons en vne Epistre du Pape Alexandre II. addressée en l'an mil soixante-deux, à Oderic Abbé de cette Abbaye: Que ce Pontife luy accorde à luy & à tous ses successeurs Abbez, l'Eglise de Sainte Prisque auec la dignité de Cardinal, ordonnant par le jugement du Saint Esprit, que nulle personne, soit Ecclesiastique ou Seculiere ne soit si hardie que de luy enleuer cette Eglise ou sa dignité, pour quelque cause & occasion que ce soit. Sur lequel sujet nostre Geoffroy escriuant au Pape Paschal II. luy mande, *Que moyennant l'ayde de Dieu il ira trouuer sa Sainteté le plustost qu'il luy sera possible, afin d'auoir le bien de la voir, & de visiter son Eglise de Sainte Prisque.* Nous voyons aussi que par vne Bulle d'Innocent II. de l'an mil cent trente, ce Pape declare que l'Eglise de Sainte Prisque ayant esté autrefois accordée par ses Predecesseurs aux Abbez de ce Monastere de Vendosme auec la dignité de Cardinal, & du depuis à plusieurs autres Cardinaux ; il veut & entend que nonobstant que ce tiltre soit remply par d'autres que par ces Abbez, ces mesmes Abbez ayent tout le lustre & toute la grandeur prouenante de cette concession ; c'est à dire, l'vsage des Sandales, de la Tunique, de la Dalmatique & de l'Anneau, tout ainsi que les Prestres Cardinaux; ce qu'il confirme à cette mesme Eglise de Sainte Prisque en telle sorte: Que si par hazard quelque Cardinal venoit à la posseder, autre que l'Abbé de Vendosme, il fust obligé de rendre la reconnoissance deuë à cét Abbé, & de luy donner les trois quarts des fruits qu'il en perceuroit; ce que le mesme Pape Innocent III. exprime encor mieux par vne Epistre qu'il adressa sur ce sujet à Hamelin Abbé de Vendosme, par laquelle il luy declare: *Qu'encore que ses Predecesseurs ayent donné l'Eglise de Sainte Prisque située dans le Mont-Auentin, & toutes ses appartenances & dépendances aux Abbez de la Trinité de Vendosme, auec la dignité de Cardinal, suiuant qu'il l'a leu luy-mesme dans les Priuileges par eux accordez; & qu'apres vn temps assez considerable, & par le peu de soin mesme de ces Abbez, cette Eglise estant presque destruite & desolée, auoit obligé quelques Papes de la donner en diuers temps à differends Cardinaux, ausquels ils en auroient assi-*

Preu. p. 48.
Preu. p. 49.
Preu. en la mesme page.
Preu. en la mesme page.

gné le tiltre : Toutesfois voulant deferer en quelque sorte à l'honneur d'Hamelin, il luy accorde la dignité de Cardinal, que ses deuanciers auoient obtenu de la bonté du Sainct Siege, & la luy confirme, & aux autres Abbez qui viendroient apres luy, auec l'vsage des Sandales, de la Tunique, de la Dalmatique, de la Mitre & de l'Anneau, & fait restitution de cette Eglise de Saincte Prisque au Monastere de Vendosme, auec ce temperamment neantmoins: Que si par hazard luy ou ceux qui luy succederoient au Pontificat, vinssent à reuestir de ce Tiltre quelques Prestres Cardinaux, & notamment afin qu'ils fissent le Diuin Office accoustumé d'estre fait à l'Autel de Sainct Pierre, ainsi qu'il auoit esté ordonné par les Saincts Peres; ces Cardinaux ne perceussent que le tiers des reuenus, l'exhortant de considerer particulierement cette Eglise, de crainte que par sa negligence elle ne retournast en solitude pour la seconde fois, l'asseurant que celuy qui ne se sçait pas seruir de la puissance qui luy est accordée, merite auec justice d'en perdre le priuilege.

En l'année mil quatre-vingts quatorze, le Cardinal Geoffroy accompagna en la ville de Saumur Hugues Archeuesque de Lyon Legat deputé du Sainct Siege pour le procez de Fougues Rechin Comte d'Anjou, touchant la detention qu'il faisoit de son frere: & l'année suiuante il fut appellé par Vrbain II. au celebre Concile qu'il deuoit tenir en la ville de Clermont en Auuergne: il cherit toûjours tendrement son Monastere, dont il augmenta de moitié les reuenus: fut fort consideré par le Roy Loüys VI. du nom: Il estoit doüé d'vn esprit excellent, tres habile en la connoissance des belles Lettres, & particulierement docte en Droict Canon: il a composé cinq Liures d'Epistres, quelques Opuscules, & douze Sermons, qui furent tous imprimez à Paris en 1610. par les soins du Reuerend Pere Sirmond Iesuite; & a vescu jusques sur la fin du Pontificat d'Honoré II.



MILON,



Il portoit d'argent à trois escusſons de ſable à la face d'or au chef de gueulles.

MILON, CARDINAL EVESQVE de Preneſte.

CHAPITRE XV.

IL fut vn des trente-ſix Cardinaux creé par le Pape Vrbain II. qui luy auoit donné l'Eueſché de Preneſte apres la mort de Hubert dernier Titulaire d'iceluy, contre les pretentions de Hugues, ſurnommé le Blanc; mais tres-noir dans ſes actions & dans ſes mœurs: Il eſtoit né François de nation, & vray-ſemblablement ſorty de quelque maiſon conſiderable; puiſque les Armes qu'il por-

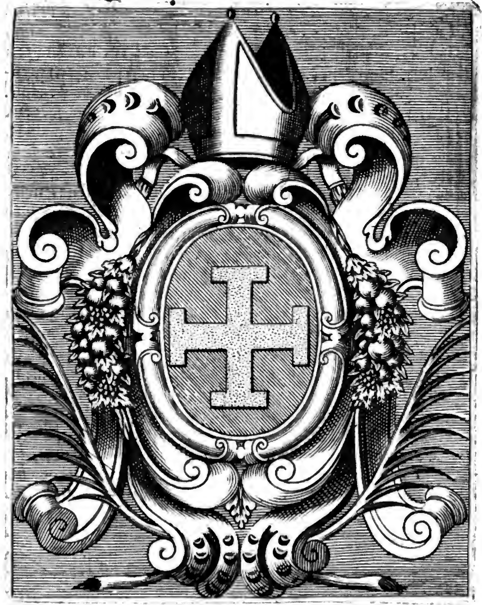
toit nous le font juger ainsi, estant certain qu'il y auoit peu de temps pour lors, qu'elles estoient introduites dans les familles.

Quand les Cardinaux s'assemblerent en la Basilique de S. Pierre le quatorziesme iour du mois d'Aoust de l'année vnze cent, pour proceder à la consecration du Pape Paschal II. Milon fut du nombre; ainsi qu'il est rapporté par vn Autheur Anonyme qui est conserué dans le Vatican. Preu. p. 49.

Ce fut en cette mesme année, ou selon Ciaconius, l'année suiuante, que l'Antipape Guibert estant mort de douleur & de déplaisir de la promotion de Paschal II. à la Papauté, fut enterré dans l'Eglise Cathedrale de Rauenne, & peu de iours apres son corps tiré du tombeau par le commandement du mesme Paschal, & jetté au feu pour en abolir la memoire.

Le Cardinal Milon deceda enuiron l'an vnziesme du Pontificat de Paschal, & l'an mil cent douziesme année de l'Incarnation de nostre Seigneur; auquel temps viuoit vn autre Milon Abbé de S. Iosse, de l'Ordre de Premonstré au Diocese de Theroüenne, qui en fut fait du depuis Euesque, le quinziesme des Kalendes de May, de l'an mil cent trente-vn, duquel la modestie fut cause que pour exprimer trois grandes vertus en trois differentes personnes, on disoit communément: *Que la charité estoit en Bernard, la fidelité en Norbert, & l'humilité en Milon.*





Il portoit de synople à la croix potencée d'or.

ROBERT DE PARIS,
Cardinal du Tiltre de Sainct Eusebe.

CHAPITRE XVI.



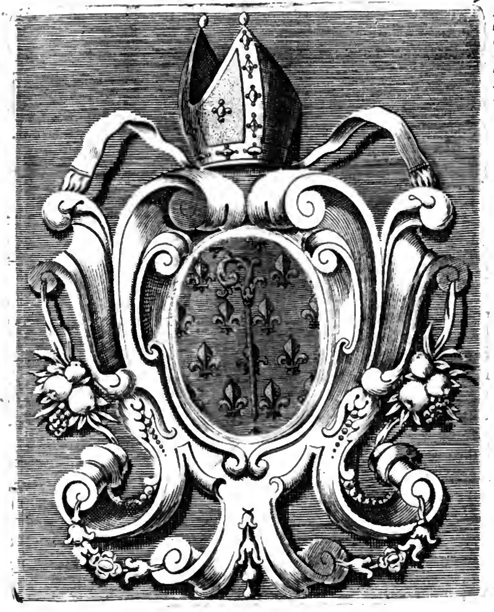
ES differentes opinions sur la naissance de Robert, ont balancé les esprits de ceux qui ont écrit sa vie, pour luy pouuoir assigner vn lieu certain; mais j'estime apres Ciaconius, que la ville de Paris l'a produit au jour, & qu'il n'est pas mesme issu d'vn sang roturier; puis qu'il auoit des Armes qui n'estoient pour lors, ainsi que iay remarqué dans la vie du Cardinal Milon, que dans des fa-

Preu.p.550.

milles nobles, & son esprit & sa vertu nous font bien connoistre qu'il tiroit son origine d'vne bonne souche: mais comme les surnoms n'estoient pas encor de son temps tout à fait hereditaires; celuy qui naissoit dans vne bonne ville, ne feignoit point d'en prendre le tiltre, & de se faire appeller de son nom: Quoy qu'il en soit, ayant embrassé l'Estat Ecclesiastique, sa pieté l'esleua jusques aux premiers degrez de sa gloire & de sa grandeur; car le Pape Vrbain II. l'ayant jugé digne de l'employ des plus importantes affaires du S. Siege, le crea Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Eusebe: & veritablement ce Pontife ne se trompa pas, son successeur Paschal s'estant toûjours bien trouué de ses conseils, & principalement en vn des plus espineux & fascheux rencontres qui luy peust jamais arriuer; dautant qu'estant sensiblement affligé de voir presque tout le sacré College sous la domination & la puissance de personnes Seculieres, & luy-mesme detenu captif, il auoit consenty que l'Empereur Henry fust le Maistre de la collation des Benefices, & luy auoit abandonné le droict que les Empereurs pretendoient sur l'inuestiture des Abbayes & des Eueschez d'Allemagne. Mais le genereux Robert, ayant remarqué la suite dangereuse de ce consentement, & qu'vne transaction faite en prison ne pouuoit auoir d'effet, s'en alla trouuer Benno Abbé du Mont-Cassin pour consulter auec luy sur ce qu'il y auoit à faire en cette vrgente necessité: & apres vne longue & secrete conference, resolurent entr'eux qu'ils solliciteroient puissamment le Pape de ne se point arrester à des promesses extorquées par violence, & qu'ils ne cesseroient de le presser instamment de reuoquer les choses qu'il auoit accordées à l'Empereur au desauantage du S. Siege. D'abord Paschal ne vouloit en aucune façon entendre à ces propositions; & le principal motif de son refus estoit: Que les Cardinaux qui auoient esté faits prisonniers auec luy ayant souscrit à l'accord, se vouloient absolument arrester aux cõuentions du Traité, soustenans qu'il estoit de leur honneur de ne pas retracter les choses qu'ils auoient promises d'obseruer, mesme auec serment: Neantmoins il fut contraint de se rendre aux prieres & aux sollicitations du Cardinal Robert qui ne l'abandonna point, qu'il n'eut reuoqué solemnellement tout ce qu'il auoit accordé à l'Empereur dans le temps qu'il estoit son prisonnier.

Preu. p. 50.

Le reste des seruices rendus au S. Siege par ce Prelat nous est inconnu; seulement lisons-nous qu'il fut au Concile de Vastelense sans sçauoir ce qu'il y fit, & n'auons pas mesme dequoy pouuoit asseoir vn veritable jugement sur le temps de son decez, tant la negligence des Escriuains de son siecle a esté grande.



Il portoit semé de France à la crosse d'or, qui sõt les anciennes Armes de l'Euesché de Paris.

GALO, EVESQVE DE BEAVVAIS, puis de Paris, Cardinal du Tiltre de ......

CHAPITRE XVII.



E douter que Galo ait pris naissance en France, c'est ce que nul Autheur n'a fait, mais qu'il ait esté honoré du Cardinalat, c'est ce que plusieurs ont mis dans l'incertitude, fondez sur ce qu'il est oublié par quelques-vns; ce qui n'est pourtant pas vne bonne consequence, puisque nous ferons voir dans la suite de cette Histoire que les Escriuains en ont bien obmis d'autres, dont nous

auons bonnes preuues, & que nous rapporterons cy-apres en leur lieu.

Preu. p. 50. & 51. Pour aſſeurer donc que Galo a eſté fait Cardinal par le Pape Paſchal II. il ne faut que lire ce que Ciaconius dit de luy ſur ce ſujet, & voir ce qui eſt rapporté dans le Martyrologe de l'Abbaye de S. Victor lez Paris, qui nous marque ſa mort au commencement des Kalendes de Iuin, & le qualifie preciſément Cardinal, & leur frere; parce qu'il eſtoit aſſocié aux prieres que les Religieux de cette Abbaye faiſoient iournellement pour les decedez d'entr'eux; eſtant certain qu'il fut vn de ceux qui ſouſcriuirent à la Charte de la Fondation de cette Abbaye, qui fut faite par Louys le Gros, en l'an mil cent treize, dans la ville de Chaalons ſur Marne: cela poſé pour fondement, il nous ſera facile d'eſcrire ſa vie, & de donner au public la ſuite de ſes actions.

Il eut l'aduantage dés ſes premieres années d'eſtre l'excellent Diſciple d'vn excellent Maiſtre; car il apprit les bonnes Lettres dans l'Abbaye de Sainct Quentin de l'Ordre de Sainct Auguſtin au Dioceze de Beauuais, ſous Yues de Chartres qui en eſtoit le premier Abbé, & auquel il ſucceda dans cette Charge qu'il n'exerça pas longtemps; parce qu'Eſtienne de Garlande s'eſtant introduit dans la Chaire Epiſcopale de Beauuais par force & par violence, le Chapitre & les Chanoines ne le voulurent jamais agreer; mais bien conſeillez par le Pape Paſchal, par les Grands du Dioceze, par le conſentement du Peuple, & par eux-meſmes, ils firent choix de Galo, qui eſtoit vn homme en plus haute eſtime qu'Eſtienne; & neantmoins quelques-vns d'entre ceux qui portoient le party contraire ne pouuans venir à bout de leurs deſſeins, eurent recours aux Puiſſances, & furent trouuer le Roy Philippes premier qui ſouhaitoit la promotion d'Eſtienne; auquel ils perſuaderent que Galo deuiendroit vns des plus grands ennemis de ſa Majeſté, s'il eſtoit fait Eueſque dans ſon Royaume, tant à cauſe qu'il auoit eſté Diſciple d'Yues de Chartres qui n'eſtoit pas pour lors dans ſes bonnes graces, que par la raiſon que c'eſtoit le Pape qui l'auoit nómé; ce que le Roy croyant facilement ne voulut point ratifier ſon eſlection: & par ce motif, Galo ſe ſentit obligé de ſe retirer à Rome vers ſa Saincteté, à laquelle Yues de Chartres eſcriuit vne belle Lettre ſur ce ſujet, rem- Preu. p. 50. plie de l'Eloge des merites de Galo, auec inſtantes prieres de ne le point abandonner, & de ſouſtenir en toutes occaſiõs la nomination qui auoit eſté juridiquement faite de ſa perſonne par le Clergé de Beauuais.

Arriué qu'il fut dans la ville de Rome, le Pape Paſchal le receut benignement; & par la conſideration de ſon propre merite, le ſacra Eueſque, & reconnut en luy tant de ſuffiſance & de capacité, qu'il le fit ſon Legat en Pologne pour la reformation des

Egliſes; où eſtant, il depoſa des Prelats, & notamment celuy de Cracovie, comme detenteur de l'Eueſché par la ſeule donation du Roy de Pologne, ſans aucune authorité ny approbation du Souuerain Pontife: puis la Princeſſe Biſlana eſtant accouchée d'vn fils, pendant qu'il ſejournoit en ces Contrées, il fut tenu par Galo ſur les ſacrez fonds de Bapteſme, qui luy impoſa le nom d'Vladiſlas. Apres ſon retourt de Pologne il reuint à Rome, où il fit amitié particuliere auec Sainct Anſelme, en la compagnie duquel il eut l'honneur d'aſſiſter à l'enleuement des Reliques de Saincte Priſque, du ſacré corps de laquelle il eut vn os qui luy fut donné par le Pape; puis eſtant retourné en France, il paſſa de l'Eueſché de Beauuais en celuy de Paris; & en cette qualité, ſupplia le Roy Philippes dans la bien-veillance duquel il eſtoit rentré par l'interceſſion d'Yues de Chartres ſon bon Maiſtre, que Sa Majeſté conſideroit en ce temps là d'vne autre façon qu'elle n'auoit fait par le paſſé, de chaſſer les Religieuſes de S. Eloy proche le Palais, où ſont à preſent les Peres Barnabites, à cauſe de leurs debordemens & de leur mauuaiſe vie; ce qui luy fut accordé par ſa Majeſté toute pieuſe qu'elle eſtoit, & de bons Religieux ſubſtituez en leurs places, dont il y eut Lettres Patentes expediées & leuës publiquement dans le Chapitre de Noſtre-Dame en l'an mil cent ſept, qui furent ſignées par Galo & par tous les Chanoines. *Preu. p. 51.*

Quelque temps apres Anceau Chantre du S. Sepulchre en la ville de Ieruſalem, qui auoit eſté nourry, eſleué, & inſtruit par les Chanoines de l'Egliſe de Paris, en laquelle il auoit poſſedé vn Canonicat il y auoit plus de vingt ans, ne pouuant oublier les bienſ-faits qu'il auoit receu d'eux, enuoya à Galo leur Eueſque, par Anſelme l'vn de ſes amis qui l'eſtoit venu viſiter en la Terre-Saincte: vne croix faite du veritable bois de celle en laquelle noſtre Seigneur IESVS-CHRIST auoit ſouffert mort & paſſion pour le rachapt du Genre Humain; & par la lettre qu'il eſcriuit ſur ce ſujet à noſtre Cardinal, il luy manda qu'il auoit leu dans les Hiſtoriens Grecs & Syriaques, que la Croix du Sauueur du monde auoit eſté compoſée de quatre differentes pieces: La premiere, ſur laquelle Pilate fit inſcrire ces mots: *Ieſus de Nazareth, Roy des Iuifs*: La ſeconde, celle où les bras du Sauueur furent eſtendus & ſes mains cloüées: La troiſieſme, ſeruit de ſupport à ſon Corps; & que la quatrieſme auoit eſté fichée en terre pour ſouſtenir les trois autres, laquelle ſanctifiée par l'aſperſion du precieux Sang qui ſortit du coſté & des pieds de noſtre Redempteur, dont elle fut teinte, deuoit eſtre dans vne eſgale veneration à tous les Chreſtiens, & que c'eſtoit de cette ſacrée Baze, dont la Croix qu'il luy enuoyoit eſtoit fabriquée, le ſuppliant inſtamment d'auoir ce preſent pour agreable, & de le receuoir auec l'honneur & la reuerence deuë à vne relique de cette qualité, n'en *Preu. p. 51. & 52.*

deſirant autre reconnoiſſance; ſinon qu'afin que la poſterité ſceut par quel moyen le Chapitre auoit eu ce don de ſi haut prix, il euſt la bonté de faire eſcrire dans ſes Regiſtres: *Que c'eſtoit Anceau, jadis leur Confrere qui le luy auoit enuoyé de Ieruſalem.* Mais de pouuoir dire au vray ſi cette belle partie du gage de l'amour du Createur enuers les creatures arriua juſqu'à Paris, & ſi l'Eueſque Galo & ſon Chapitre eurent l'aduantage de le poſſeder; ſi meſme l'ayant poſſedé ils le garderent quelque temps, & ce qu'il eſt deuenu; c'eſt que nous ne ſçaurions faire; parce qu'il n'en eſt rapporté aucune preuue dans les actes ny dans les Regiſtres, & que pas vn Autheur du temps n'en a parlé dans ſon Hiſtoire; ſeulement pouuons-nous aſſeurer que ce Cardinal eſtoit ſi pieux, qu'il donna en l'an vnze cent ſept, *Preu. p. 50.* conjointement auec l'Archidiacre Guillaume, aux Religieux du Monaſtere de Sainct Martin Deſchamps, à la ſupplication du Prince Thibaud, & pour le ſalut de leurs ames, quatre Chapelles auec leurs fruits & reuenus, appartenances & dépendances, pour eſtre par eux poſſedées à perpetuité: Sçauoir, la premiere dans le village de Clichy conſacrée en l'honneur de Sainct Germain: La ſeconde à Ermenonuille, dediée en l'honneur de Sainct Denys: La troiſieſme à Dinan, fondée pareillement en l'honneur du meſme Sainct Denys, & la quatrieſme à Liury, erigée en l'honneur de Sainct Iuſtin. En mil cent huict, il aſſiſta aux Obſeques du Roy Philippes premier, *Preu. p. 51.* mort à Melun, & enterré en l'Abbaye de Fleury ſur Loire, & fut preſent au ſacre & couronnement de Louys le Gros ſon fils en la ville d'Orleans, auec Daimbert Archeueſque de Sens, & ſes Suffragans, le iour de l'Inuention du Protomartyr S. Eſtienne.

Preu. p. 51. Il mourut enuiron le ſeptieſme des Kalendes de Iuin de l'année vnze cent quatorze: auoit eſté Legat en France, & en cette qualité, Hildebert Eueſque du Mans luy adreſſa pluſieurs lettres; & pendant ſa vie, il produiſit au iour non ſeulement des actions de vertu, mais de doctrine; car nous liſons qu'il a compoſé des Statuts Synodaux qui ſe trouuent dans la Bibliotheque des Peres, & qui auoient eſté imprimez à Paris dés l'année mil cinq cens ſoixante & dix-huict.



GVY,



GVY, CARDINAL, DV TILTRE de Saincte Balbine, puis de celuy de Sainct Chrysogon.

CHAPITRE XVIII.

NOVS trouuons fort peu de choses de ce Cardinal, il n'y a que sa Patrie qui nous soit connuë; la France l'a produit au jour, sans que l'on puisse sçauoir en quel lieu ny en quelle famille; seulement il est certain que quand il fut maistre de ses actions il se donna tout entier à l'Eglise, & s'attacha si fort à ses beaux preceptes, que s'estant rendu sçauant aux choses qui la concernent, il merita

d'estre fait Prestre Cardinal par Paschal II. en l'année vnze cent cinq; apres la mort duquel, il fut vn de ceux qui donnerent leur suffrage pour l'eslection du Pape Gelase, qui fut contraint de se retirer bientost apres à Caïete, à cause de la violence de l'Empereur Henry, qui vouloit inthronizer dans la Chaire de Sainct Pierre, Maurice Burdin Archeuesque de Brachara, & de se sauuer de Caïete en l'Abbaye de Cluny, auec le Cardinal Guy & quelques autres, où il ne sejourna que cinq ou six mois, n'ayant possedé le Pontificat que l'espace d'vne seule année.

Apres son decez, ce mesme Guy accompagné d'vn petit nombre de Cardinaux, vaqua à la nomination d'vn successeur au Sainct Siege, vers le temps des Kalendes de Fevrier de l'année vnze cens dix-neuf, en la mesme Abbaye de Cluny, qui s'est renduë recommandable par le choix qui fut fait d'vn Vicaire de IESVS-CHRIST en la personne de Calixte II. & par trois de ses Religieux qui ont esté successiuement les Chefs de l'Eglise vniuerselle; sçauoir, Gregoire VII. Vrbain II. & Paschal II.

Preu. p. 52.

Il ne nous est rien resté de memorable touchant ce Cardinal, non pas mesme l'année de sa naissance, ny celle de sa mort; c'est pourquoy il n'y a pas lieu de s'estonner si nous sçauons si peu de chose de ses actions, & s'il est mesme oublié par quelques-vns de ceux qui ont escrit du sujet que nous traitons en cette Histoire, puisque bien souuent le temps qui a pris plaisir de conseruer la memoire des vns, n'a pas fait beaucoup d'estat du souuenir des autres.





FOVCHER DE CHARTRES,
Chapelain de Geoffroy de Boüillon, Cardinal du Tiltre de......

CHAPITRE XIX.

FOVCHER DE CHARTRES, vray-semblablement natif de la ville dont il portoit le surnom, a esté generalement obmis par les Historiens qui ont escrit des Papes & des Cardinaux, il n'y a que Iean-Baptiste Frizon seul, viuant Archidiacre de Bayeux, qui l'ait mis dans son Liure au rang de ceux qui ont esté honorez du Cardinalat : & neantmoins nous lisons en vn Manuscript anonyme con-

Preu. p. 51. serué dans la Bibliotheque de Mr Pithou, Conseiller au Parlement, qu'il fut creé Cardinal par le Pape Paschal II. Il estoit Chapelain de Geoffroy de Boüillon, & si ses actions ont esté enseuelies, il n'a pas mis en oubly celles des François, qui prirent les armes du temps du Pape Vrbain II. du nom, pour le recouurement de la Terre Saincte; car il
Preu. p. 53 en a parfaitement bien descrit les gestes en vn Liure qui est passé jusqu'à nous, & qui est imprimé dans la Compilation des Autheurs qui ont traité du voyage de Ierusalem. Ordericus Vitalis dit de luy, qu'il fut present à cette loüable expedition, à laquelle il contribua par de grands trauaux & de notables dangers, & qu'il a fait vne tres-veritable Histoire, & vn iuste Volume de la loüable Milice de l'Armée de IESVS-CHRIST.

Il est assez surprenant que nous ayons si peu de chose de la vie de Foucher de Chartres, & que l'on n'ait pas marqué precisément le tẽps de sa promotion au Cardinalat, ou plustost que sa promotion mesme soit ignorée par les Escriuains: Mais nous nous contenterons de dire sur ce sujet, qu'il nous doit suffire d'en donner au public la descouuerte que nous en auons faite, & que ce n'est pas peu d'auoir trouué qu'il a esté fait Cardinal, le temps nous en donnera peut-estre vn iour plus de lumiere, & nous en fera mieux connoistre la verité; cependant il n'a pas esté hors de propos à nostre sens de le comprendre en cette qualité dans la matiere que nous traitons, afin que ceux qui en pourroient douter, ayent recours au Manuscript qui en parle.



I'ay fait venir ce portrait de Rome.



GVY DE BOVRGOGNE,
Archeuesque de Vienne, Pape sous le nom de Calixte second.

CHAPITRE XX.

QVELQVES Euesques & Cardinaux Romains assemblez à Cluny auec plusieurs Prelats de France, pour rendre les derniers deuoirs au Pape Gelase II. ne s'attacherent pas si fort à la pompe funebre de ses Obseques, qu'ils ne songeassent à remplir la Chaire d'vn successeur qui peust faire les fonctions Papales auec toute la dignité requise, & toute la vertu necessaire pour vn si haut employ:

V

Ils jetterent les yeux à cét effect sur l'Archeuesque de Vienne, qui s'estoit trouué dans cette Abbaye pour le mesme dessein qu'eux; & sans aucune contestation, firent choix de sa personne pour prendre en main la conduite de l'Eglise vniuerselle.

La France estoit sa Patrie, le nom qu'il auoit receu sur les Saincts Fonds de Baptesme estoit Guy, frere d'Estienne Comte de Bourgogne, oncle d'Adelais Reyne de France, femme du Roy Louys le Gros, & proche cousin de l'Empereur Henry. Ayant embrassé l'Estat Ecclesiastique, il fut fait Archeuesque de Vienne enuiron l'an mil quatre-vingts trois, & en cette qualité il ordonna Ponce, septiesme Abbé de Cluny vers l'année vnze cens huict, auquel temps il dedia dans ce Monastere la Chapelle de Saincte Marie, vulgairement appellée la Chapelle de l'Abbé: Il auoit esté Legat du Pape, & assigné vn Concile à Vienne quatre années auparauant; auquel Concile l'Empereur Henry fut excommunié, pour auoir extorqué des Souuerains Pontifes, les Inuestitures des Benefices par force & par violence. Vne des principales cause de sa Legation regardoit le schisme, & son pouuoir particulier estoit de pousser les Schismatiques à bout; s'en estant dignement acquité, la noblesse de son sang, la probité de ses mœurs, la grandeur de son courage dans les affaires du monde, & sa haute suffisance dans les Ecclesiastiques, au rapport de plusieurs Autheurs, luy procurerent vers le mois de Féurier de l'année vnze cens dix-neuf, l'honneur de la Papauté, qu'il n'accepta pas volontiers d'abord; parce qu'il apprehendoit que les Cardinaux qui estoient demeurez à Rome ne voulussent point approuuer son eslection: Mais dés aussi-tost qu'il sceut que ces mesmes Cardinax, auec le Gouuerneur de la ville, les Consuls, le Clergé, & tout le Peuple, auoient ratifié la nomination de sa personne, non seulement de viue voix, mais par écrit, il consentit d'estre consacré; ce qui fut solemnellement fait dedans Cluny, par Lambert Euesque d'Ostie, vers le mois d'Octobre de la mesme année, & voulut estre appellé Calixte second, à cause qu'il auoit esté couronné le jour que l'Eglise celebre la Feste du Pape S. Calixte.

Preu. p. 53. *Preu. p. 53.*

Dés le moment qu'il fut ainsi promeu à la suprême dignité de l'Eglise, il donna ordre à la disposition de toutes les choses qui regardoient son Estat, celebra vn Concile à Reims; puis auparauant que sortir du Royaume de France, il eut vn soin particulier de son Eglise de Vienne, qu'il auoit toûjours tendrement aymée comme son espouse: Et pour luy donner des marques asseurées de son affection, il luy accorda la Primatie sur sept Prouinces, & voulut qu'à l'aduenir l'Archeuesque de Vienne fust Vicelegat du S. Siege, auec pouuoir d'indiquer des Assemblées Synodales, & de terminer & definir Canoniquement les affaires Ecclesiastiques: il fit expedier des Lettres de ce Priuilege vers le mois de Mars de l'année

vnze cens vingt, qui sont rapportées dans la Bibliotheque de Fleury, & dédia l'Eglise de Sainct Antoine le Grand, situé proche le Mont Sainct Didier, à laquelle le peuple auoit pour lors vne grande deuotion.

Il auoit fait aussi deux choses considerables pendant son sejour en l'Abbaye de Cluny : La premiere est, Qu'ayant esté bien informé de la vie exemplaire, & des miracles operez par le Bien-heureux Hugues Abbé de cette Abbaye, il ordonna par l'aduis & conseil des Cardinaux qui l'assistoient, que pour la gloire de IESVS-CHRIST, on celebrast doresnauant la Feste d'vn si digne Confesseur approuué par tant de vertus : Et la seconde, (qui fut comme vne reconnoissance de son amitié enuers l'Eglise de Cluny, qu'il auoit toûjours cherie comme sienne) Que son Abbé & ses successeurs peussent joüir du Tiltre de Cardinalat ; & pour tesmoignage de cette creation, il mit de sa propre main vn anneau au doigt de l'Abbé Ponce.

Pour gagner Rome, il alla par Montpellier, & par la ville de Sainct Gilles en Prouence, où il consacra l'Eglise de Sainct Iulien, trauersa les Alpes, & la Lombardie, passa par le Mont Bardon, descendit en la Toscane, & laissa Conon Euesque de Preneste, son Legat en France, qui tint vn Concile en la ville de Soissons, où le Liure de Theologie que Pierre Abellard, l'vn des plus subtils & sçauans Docteurs de son temps, auoit fait pour l'instruction des Escholiers, ou plustost pour refuter l'erreur de Proscelin touchant la Saincte Trinité, fut condamné au feu comme heretique & introducteur de nouueautez en l'Eglise : Et comme ce mesme Conon estoit Legat des Prouinces de Sens & de Roüen, aussi-bien que de celle de Reims, il celebra vn autre Concile à Beauuais, où Daimbert Archeuesque de Sens fut inuité de se trouuer auec les Euesques & les Abbez de sa Prouince, mais il n'y put aller à cause d'vne maladie qui le detenoit au lit : Arnaud Abbé de S. Pierre le Vif estant party pour y venir, mourut en chemin à S. Leu de Nau ; Cependant le Pape Calixte approcha de la Cité de Luques, d'où la Noblesse sortit au deuant de luy en bel équipage, & le Clergé le receuant humblement à la Porte de la ville, l'enleua dans vne confusion de cris d'allegresse & de joye jusqu'en la grande Eglise ; trois iours apres, ceux de Pise rendirent aussi leurs deuoirs à sa Saincteté, au deuant de laquelle ils allerent en Procession, & la supplierent instamment de vouloir dedier l'Eglise principale de leur ville en l'honneur de la Saincte Vierge ; ce que le Pape fit solemnellement à la veuë d'vne multitude infinie de Peuple. Puis le bruit commun de sa venuë s'estant respandu jusques à Rome, la ville commença de desirer son arriuée auec passion : il n'y eut que les Schismatiques seuls introduits par la violence de l'Empereur,

qui s'en espouuanterent, & se trouuerent entr'eux si confus, que Burdin mesme leur Chef, saisi de terreur & de crainte, se refugia dans Suthry: Et pour lors Eginon Abbé de S. Vdalric d'Ausbourg, indigné de ce que son Euesque, qui tenoit le party de l'Antipape Burdin, faisoit reciter son nom en la Ceremonie qui se fait à Pasques pour la Benediction du Cierge, de la mesme sorte que s'il eut esté le vray & legitime successeur de Sainct Pierre; & par ce moyen abusoit le peuple qui luy estoit commis, par le faux tiltre que Burdin s'attribuoit, se resolut de venir trouuer Calixte pour l'en aduertir, & surmontant les perils & les difficultez du chemin, fut assez heureux pour le rencontrer à Roselle ville Maritime, d'où il l'accompagna toûjours jusqu'en la ville de Rome, en laquelle les enfans le receurent auec des Rameaux & des Branches aux mains, ce qui le toucha si tendrement, qu'il les benit auec IESVS-CHRIST, & dit tout haut qu'on les laissast approcher de luy; parce que le Royaume des Cieux estoit à eux, & à tous ceux qui leur ressembloient: il fut conduit en suite, ayant la Couronne Pontificale sur la teste, par toutes les grandes ruës & les places publiques de la ville, qu'il trouua tenduës & parées d'or, de pierreries, & tapis precieux pour l'honneur de son entrée, les Iuifs mesme qui y faisoient leur sejour, quoy qu'endurcis en leurs incredulitez, ne laisserent pas de mesler leurs voix & leurs applaudissemens auec ceux des Grecs & des Latins; & tant que dura la iournée depuis le matin jusqu'au soir, on ne vid que Processions, & l'on n'entendit que des acclamations de joye, qui retentissoient par tous les carrefours: Et la confusion du Peuple y fut si grande, qu'à peine le Pape peut arriuer à dix heures de nuict dans le Palais du Latran.

Ce fut vers le commencement du mois de Iuin que ce fit cette magnifique & solemnelle entrée, depuis lequel temps jusques au premier iour de Iuillet, Eginon qui estoit demeuré toûjours auec luy, & qui auoit eu le loisir d'obseruer ses actions, dit en quelques-vnes de ses Lettres: *Qu'il auoit vn visage ioyeux sous vne grauité de mœurs, & vne douce affabilité dans le poids de ses paroles, que la discretion de ses ieusnes & de ses veilles, le rendoit admirable à tout le monde, qu'il n'y auoit point de loüange qui ne fust de beaucoup inferieure à ses vertus, & à ses miracles.* Ce qui fut cause que ce mesme Eginon auant que de prendre congé de Calixte, receut la Saincte Communion de ses mains; puis s'estant embarqué à Ostie, il arriua dans Pise, où il mourut, & fut honorablement mis en terre au Monastere de Sainct Michel.

Enuiron ce mesme temps-là le Pape vint au Mont-Cassin, où il sejourna prés de deux mois; apres lesquels il s'en alla jusques à Beneuent, où Guillaume Duc de Calabre & de la Poüille, luy vint faire le serment de fidelité; puis descendant en la ville de Troye, ce mesme Guillaume

Guillaume qui s'y estoit retiré, vint au deuant de luy auec ses Princes & Barons, & le conduisit jusqu'en l'Eglise Cathedrale; de Troye il se transporta à Bitonte, où le pieux Sugger Abbé de Sainct Denys en France, delegué vers sa Saincteté par le Roy Louys le Gros, pour quelques affaites qui concernoient son Royaume, l'alla trouuer, & fut dignement receu de luy, tant à cause de la reuerence qu'il portoit à sa Majesté, que pour le respect du Monastere de ce Sainct, & le merite particulier de Sugger. Enfin apres auoir dompté les vsurpateurs de la Poüille & de l'Italie, & recouuré les choses qui estoient du Domaine de Sainct Pierre, il se resolut d'assieger dans Suthry l'Antipage Burdin, qui continuoit de persecuter l'Eglise, de despoüiller les Pelerins, de charger Calixte de maledictions & d'opprobres, & de faire faire tout le mal qu'il pouuoit, tant par luy que par ses adherans: Pour cét effet il assembla dans la Poüille vn grand corps d'Armée, & apres auoir donné l'ordre necessaire pour l'asseurance de toutes choses en cette Prouince; il en commit la conduite à Iean Cardinal du Tiltre de Sainct Chrysogon, qui le fit camper deuant Suthry: le Pape Calixte le suiuit de prés, & fit tant de diligence qu'il arriua luy-mesme en peu de temps au camp, où estant, on assaillit si viuement la ville, que ceux qui estoient dedans du party de Burdin, se trouuerent tellement effrayez, qu'ils le prirent eux-mesmes, & le liurerent entre les mains des Soldats, auec des blasphesmes & des reproches, crians à haute voix; *Qu'il estoit maudit, & que c'estoit par luy que l'Eglise auoit receu vn cruel scandale: que c'estoit luy qui auoit voulu déchirer la Robe de* IESVS-CHRIST, *& presumé de pouuoir diuiser l'vnité Catholique:* Apres la prononciation desquelles parolles, les Soldats le monterent sur vn Chameau, & le reuestans de peaux de chevres, luy tournerent la face du costé de la queuë de cét animal, qu'il luy mirent en main en forme de bride, & le menerent en cette posture dans toutes les ruës de la ville, pour venger par là l'ignominie qu'il auoit causée à l'Eglise de Dieu, & donner exemple aux autres, afin qu'ils ne fussent pas si temeraires à l'aduenir, que d'entreprendre des choses semblables: Mais le debonnaire Pape Calixte apprehendant que la fureur de ces Gensdarmes n'allast jusqu'à l'excez, & ne fist perdre la vie à cét Antipape, interceda pour luy, & fit en sorte qu'il ne fust condamné qu'à vne prison perpetuelle dans le Monastere de Caue, pour y faire penitence; ce qu'il ne fit pas neantmoins: au contraire, ayant persisté dans l'obstination jusqu'à la fin de ses jours, il mourut dans sa resistance & dans sa rebellion; Apres quoy les Romains qui desiroient conseruer la memoire d'vne vengeance & d'vne punition si notable, le firent peindre dans la Chambre du Palais Pontifical, prosterné sous les pieds du Pape Calixte; lequel estant encor pour lors à Suthry, enuoya des Lettres à tous les Prelats

Preu. p. 53. & 54.

X

du Royaume de France: par lesquelles il leur fit sçauoir qu'il auoit reduit sous sa puissance cét ennemy de l'Eglise Romaine, les exhortant d'en rendre à Dieu des actions de graces. De Suthry il s'en vint à Rome, où il donna bon ordre pour empescher les vols & larcins qui se faisoient iournellement aux enuirons de la ville; restablit au Sainct Siege le Domaine de Sainct Pierre, que les grands Seigneurs appliquoient à leur vsage, & se dépoüillant entierement de l'attache qu'il pouuoit auoir aux richesses du monde, il ne se lassa point de faire du bien à l'Eglise, jusques là-mesme, qu'il exhorta les Anglois d'aller plustost en pelerinage à Sainct Iacques en Compostelle, que de venir à Rome, leur disant que s'ils faisoient deux fois le voyage, pour recompenser la longueur du chemin, ils pouuoient autant meriter de benedictions du Ciel, que ceux qui n'iroient qu'vne fois à la Capitale du Monde: Puis appliquant toutes ses pensées aux affaires du dehors, & sçachant que l'Empereur Henry estoit l'ennemy mortel & capital de l'Eglise, sans consideration de la proximité du sang, & sans aucun respect pour la parenté qui estoit entr'eux, enuoya pouuoir à Albert Archeuesque de Mayence, de leuer vne puissante Armée contre luy; ce qu'il fit en peu de temps, esmeut mesme & sousleua toute la Saxe, & se mit en deuoir de le combatre: Mais Dieu qui tient les cœurs des Roys en sa main, & qui dispose des choses comme il luy plaist, amolit celuy de l'Empereur Henry, dans le temps que le Pape tenoit vn Concile general au Latran, vers lequel il enuoya l'Euesque de Spire, & l'Abbé Fulde ses Ambassadeurs, asseurer sa Saincteté que pour la reconciliation de l'Empire auec l'Eglise, il luy vouloit accorder & remettre les Inuestitures des Benefices, qui auoient tant causé de debats entre les Papes & luy. Ces Ambassadeurs furent les biens-venus, & l'audience qu'ils eurent leur succeda si fauorablement, qu'à leur demande & à leur requeste, le Concile dépescha aussi-tost des Legats pour aller receuoir la reconciliation de l'Empereur jusqu'en Allemagne, & l'absoudre au nom du Sainct Siege, de l'anatheme qui auoit esté fulminé contre luy. Deux Cardinaux furent deputez à cét effet, auec Lambert Euesque d'Ostie, qui pour la consommation de l'affaire & la perfection de l'accord, s'assemblerent à Vvirtzbourg, le iour consacré par l'Eglise pour celebrer la Feste de ses deux premiers Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul: Mais quelques petits differends suruenus entre l'Empereur & les Princes de Saxe, au sujet de l'eslection de Gebehard Euesque de la ville, en retarderent la resolution, qui fut remise à Vvormes.

Il seroit bien difficile de pouuoir exprimer les peines & les soins qui furent apportez par les Prelats & les grands Seigneurs de l'Empire, pour paruenir à la conclusion de cette paix tant desirée: les Conferences qui se tinrent sur ce sujet, & les disputes de part &

d'autre, durerent plus d'vne semaine entiere, auec tant de chaleur, qu'enfin l'Empereur abandonna ses pretentions, & se soûmit entierement à l'obeïssance & au respect du Sainct Siege, dont les Legats comblez de joye, tesmoignerent pour le Pape vne si grande satisfaction, qu'ils le receurent & toute son Armée à la Communion, & luy donnerent vne absolution generale de ses erreurs & du schisme dans lequel il estoit tombé; laquelle ayant receuë dans vne humilité profonde, & vn respectueux abaissement, il renonça publiquement à ses pretentions, en presence d'vn nombre infiny de Peuple, qui estoit accouru de toutes parts, pour estre tesmoin d'vne action de si haute consequence, & remit entre les mains de l'Euesque d'Ostie, ou plustost par luy, entre celles de IESVS-CHRIST & de son Espouse, les Inuestitures des Benefices qu'il auoit vsurpé sur elle, & autres choses Ecclesiastiques, dont les Empereurs d'Allemagne, auoient dispose pendant vn long-temps, & que luy-mesme auoit protesté de ne rendre ny ne ceder jamais tant qu'il auroit vie, dans l'apprehension qu'il auoit que l'honneur de son Royaume ne diminuast à cette occasion; Et pour rendre eternelle cette restitution faite à Sainct Pierre par l'Empereur Henry, il en fit expedier *Preu. p. 54.* des Lettres Patentes, qui furent mises entre les mains de Calixte, lequel sçachant combien il estoit important que le Sainct Siege se maintint toûjours en vne parfaite vnion auec les Princes Chrestiens, accorda de son costé de rares Priuileges à l'Empereur Henry, concernans l'honneur & la dignité de son Empire, dont il fit expedier des Bulles expressiues de sa concession. Ces escrits ainsi recipro- *Preu. p. 54.* quement donnez de part & d'autre pour assurance du Traité, furent leus & deliurez en la pleine campagne voisine du Rhein, qui pour lors estoit toute remplie de Peuple, afin que la chose fust vniuersellement connuë de tout le monde: Et apres vne infinité d'actions de graces renduës au Createur, & que l'Euesque d'Ostie celebrant la Messe, eut entierement reconcilié l'Empereur auec l'Eglise par le baiser de paix & la Communion, chacun se separa auec vn extrême contentement, & vne inconceuable allegresse: Et neantmoins auparauant que les Legats s'en retournassent à Rome, l'Empereur voulut encor tenir vne autre Assemblée à Bemberg, vers le temps de la Feste de Sainct Martin, en laquelle les Princes qui ne s'estoient pû trouuer à la premiere s'estans rencontrez, consentirent vnanimément à ses vœux & à ses desirs, & reglerent auec luy beaucoup de choses qui concernoient l'honneur du Royaume, & celuy de l'Eglise vniuerselle: Apres quoy l'Empereur enuoya de nouueaux Ambassadeurs au Pape, auec les Legats Apostoliques qui s'en retournoient vers sa Saincteté, & par les vns & par les autres, fit tenir de riches presens à Calixte son cousin, qui pour lors commença de se joindre auec luy d'vn aussi estroit lien d'amitié, qu'il

l'estoit de sang; & par ce moyen, l'on vid finir les grands & cruels discords qui auoient duré si long-temps entre l'Eglise Romaine, & l'Empire.

L'an mil cent vingt-trois, ce Souuerain Pontife sejournant encor à Rome, quita cette agreable demeure pour aller au Mont-Cassin, où il excommunia Godefroy, qui auoit vsurpé quelques possessions de ce Monastere, & le laissa dans les liens de l'anatheme, jusqu'à ce qu'il eust satisfait à sa conscience, & restitué les choses qui ne luy appartenoient pas. Du Mont-Cassin il passa par Benevent, d'où il reuint prendre le Timon de son Vaisseau, & pour la reuerence & le respect qu'il portoit au cops de Sainct Iacques, il establit pour la seconde fois l'Euesque de Compostelle, Metropolitain de toute la Prouince qui auoit esté grandement rauagée & desolée par les courses & hostilitez des Sarrazins. Il honora aussi de la dignité du *Pallium*, l'Euesque de Lucca; parce que son Eglise auoit merité la grace du S. Siege; confirma la restitution de celle de Brachara, faite par son Predecesseur Paschal, & l'augmenta mesme de quelques Priuileges; dedia l'Eglise de Sainct Agnes à Rome; accorda la remission d'vn an & quarante iours de Penitence, à ceux qui la visiteroient, & consacra l'Autel de Saincte Marie *in Cosmedin*, dans lequel il enferma plusieurs Reliques precieuses d'vne infinité de Saincts. En vnze cens vingt-quatre, il enuoya Othon Euesque de Bamberg, prescher l'Euangile en Pomeranie, où il reüssit auec tant de fruit & tant d'auantage, qu'il en conuertit les Peuples à la Foy, & merita d'estre appellé leur Apostre à juste tiltre: Mais auant que de partir pour vn si noble sujet, il fit de grands dons à son Eglise, à laquelle entr'autres choses il laissa quinze Monasteres qu'il auoit fondez & dotez de son propre bien; ce qui fut confirmé par Bulles du Pape Calixte, lequel pendant tout le temps de son Pontificat, ne fit que des choses digne de memoire; car il est certain qu'il n'entra, ny ne chanta jamais la Messe dans la Basilique de S. Pierre sans y faire quelque present, & sans offrir quelque chose à Dieu: il donna plusieurs Chappes à l'honneur de cét Apostre, nombre de chandeliers d'argent, & de Cloches, quelques terres, rentes, & reuenus, & autres biens & ornemens pour l'entretien du culte Diuin. Il fit construire dans le Palais du Latran, vne Chapelle sous le nom de Sainct Nicolas, pour l'vsage continuel du Pontife Romain, joignant laquelle il bastit deux chambres contiguës, l'vne pour coucher, & l'autre pour seruir de cabinet; il fit conduire l'eau des anciennes fontaines jusqu'à la porte du Latran, où l'on fit vn lac par ses ordres pour abbreuuer les cheuaux: bastit des Moulins sur la mesme eau, & prit le soin de faire planter des vignes, & des arbres fruictiers le long de son riuage; & comme il vid que l'Autel de l'Eglise de Sainct Pierre tomboit en ruine par sa grande vieillesse & antiquité, il le fit reedifier

d'vn

d'vn beau marbre, en consacra la pierre auec vne deuotion insigne, le iour & Feste de l'Annonciation de la Vierge, octroyant Indulgence & Pardon de trois années à tous ceux & celles qui le voudroient visiter à pareil iour que celuy de sa consecration. Il celebra les Ordres vne fois en Decembre, ausquelles il ordonna plusieurs Diacres, Prestres, Euesques & Cardinaux : Puis estant tombé malade, apres cinq ans, dix mois & treize iours de son Pontificat, il rendit son ame à Dieu le dix-neufiesme iour de Decembre, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur, vnze cent vingt-quatre. Son corps fut enterré dans la Basilique de Sainct Sauueur, vulgairement appellée Constantiniene, où sa memoire est demeurée celebre en benedictions, à cause des grandes & heureuses actions, que Dieu luy fit la grace d'acheuer pendant le peu de temps de son Administration, & de mettre à fin ce que ny Gregoire VII. ny Vrbain, ny Paschal II. ses Predecesseurs n'auoient pû parfaire, quelques soins & diligences qu'ils y eussent apportez. On ne peut dire autre chose de luy pour mettre ses loüanges en abbregé, & pour couronner l'Eloge de ses vertus, que ce qu'en dit Pierre Abbé de Cluny, dans le singulier & notable tesmoignage qu'il rend de ses rares merites ; Sçauoir : *Que la noblesse du sang dont il tiroit son origine, augmenta de beaucoup sa reputation ; Mais que la sainteté de ses mœurs ; la probité de sa vie ; la grandeur de son esprit & de son courage, & sa magnificence & liberalité, l'esleuerent au dessus de toutes choses.* *Preu. p. 53.*

Il estoit profond en doctrine, esclairé dans les sciences diuines & humaines, & grand Zelateur de l'Apostre S. Iacques, des miracles duquel il a donné vn Traité au public, qui se trouue presque entier dans le vingt-sixiesme Liure du Miroir Historial de Vincent de Beauuais, depuis le trente, jusqu'au quarante-deuxiesme Chapitre, dont Mariana fait mention en son Histoire, sur le sujet de l'arriuée de Sainct Iacques en Espagne. Composé vn Liure intitulé, *le Thresor des Pauures ;* quelques Decrets qui sont imprimez à Cologne ; plusieurs Epitres à diuers Particuliers ; vn discours sur la vie & sur la mort des Saincts, & fait l'Histoire du regne de Charlemagne. *Preu. p. 53.* *Preu. p. 54.*

Nous lisons que dans le temps qu'il visita la Prouince de Poictou, il passa en l'Abbaye de Fontevrault, où il dedia de ses propres mains le principal Autel, & que deux ans apres la mort de Me Robert d'Arbruisel Instituteur de l'Ordre, il consacra tout le Monastere, confirma la Bulle de Paschal II. qui le mettoit sous la protection de S. Pierre ; qu'il dedia pareillement l'ancien Autel de l'Eglise d'Auxerre, & ordonna qu'on en celebrast tous les ans la solemnité, & qu'il fit quantité d'autres choses digne de memoire, qui seroient trop longues à reciter ; & qui sont fidelement rapportées par les Autheurs qui ont amplement traité de ses actions, & fidelement recueilly tout ce qui s'est passé dans la conduite de sa vie. *Preu. p. 56.*

Il portoit : De gueulles à deux clefs d'argent, passées en sautoir, trauersées d'vne espée de mesme la pointe en haut, qui sont les Armes de l'Abbaye de Cluny.



PONCE DE MERGVEIL, septiesme Abbé de Cluny, Cardinal du Tiltre de .....

CHAPITRE XXI.

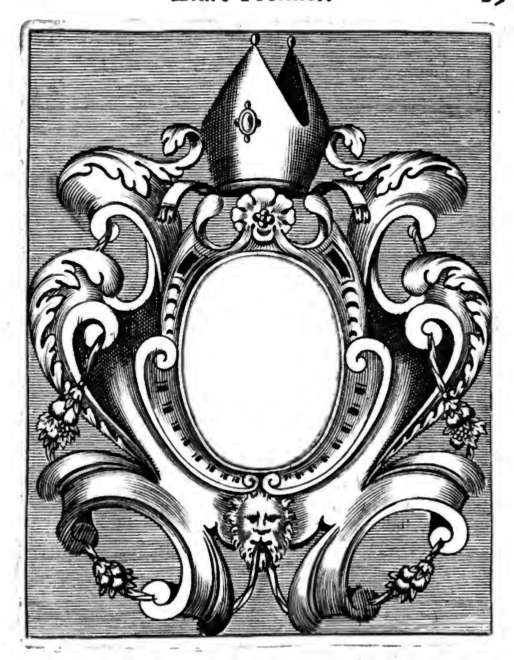
PONCE DE MERGVEIL, fils de Pierre Comte de Mergueil, ayant passé ses premieres années dans l'Abbaye de Cluny, où il auoit fait profession de Religieux sous la Regle de Sainct Benoist ; donna de si esclatantes preuues de sa pieté & de sa vertu, qu'apres la mort de l'Abbé Sainct Hugues, il fut esleu en sa place en l'année vnze cent neuf, & receut la benediction par les mains

de Guy Archeuesque de Vienne, qui sejournoit pour lors à Cluny, où le Pape Gelase estoit mort peu de iours auparauant; Puis ayant esté declaré son successeur, il l'honora du Tiltre de Cardinal, & voulut que luy, & tous les Abbez qui viendroient apres luy, joüissent de ce Priuilege. Apres auoir passé enuiron dix années dans la solitude du Cloistre, il s'aduisa de s'en aller trouuer le Pape Ca- *Preu. p. 57.*
lixte à Rome, pour traiter auec sa Sainteté de quelques affaires particulieres qui regardoient son Eglise, & là remit son Abbaye entre les mains du Pape, & tira son chemin droit en Ierusalem, où il sejourna quelque temps; le sujet de la renonciation qu'il fit de sa dignité, vint de ce qu'il s'estoit broüillé auec ses Moines, qui auoient destourné leur cœur & leur affection de sa personne: Mais ayant esté rappellé par de secretes Lettres de quelques-vns d'entr'eux qui le redemandoient, il s'en reuint en Lombardie, où ayant demeuré l'espace de quelques mois, & fait bastir vne Eglise dans le champ de Sion, il eut aduis certain du desir vnanime que ses Religieux & les Bourgeois de Cluny auoient de le reuoir; ce qui le fit resoudre de quiter le lieu de son exil volontaire, pour prendre de nouueau possession de son Abbaye: Mais bien loin d'y entrer comme vn Pere debonnaire, tel qu'il auoit esté jusqu'à lors, se voulant venger des Religieux qui luy auoient donné sujet de les abandonner, il se saisit de son Eglise à main armée, maltraita & chassa les Moines qui estoient dedans, enleua les vases d'or & d'argent, qui seruoient à l'vsage de ce Sanctuaire, pilla & rauagea les Terres & les Domaines dependans de son Monastere, & s'emporta d'vne si grande fureur contre ce lieu sainct, par le feu, le fer, & le meurtre, que le Pape Honoré bien informé de ses desordres & de ses rapines, fut contraint de le citer à Rome pour se purger de ses crimes: mais en ayant esté conuaincu, il fut declaré comme rauisseur & sacrilege, indigne & incapable de posseder jamais aucun rang en l'Eglise, & fut deposé de la dignité dont il auoit esté reuestu par la liberalité du Pape Calixte: il mourut enuiron vn mois apres sa deposition dans la ville de Rome, l'an vnze cent vingt-cinq, bien dissemblable de ceux qui l'auoient precedé dans l'honneur de sa Charge: Quelques Autheurs mesme assurent, qu'il fut arresté par les ordres du Pape sans estre oüy, & mis prisonnier en vne tour appellée *Sept-Isles*, où il fut detenu captif jusqu'à la mort, qui le tira de cette prison le cinquiesme des Kalendes de Ianuier de l'année 1126. & qu'il fut enterré comme vn pauure, ou plustost comme vn miserable, dans l'Eglise de Sainct André; luy qui pendant l'espace de quatorze ans entiers, auoit parfaitement bien gouuerné son Abbaye. Le sçauant Baronius mesme nous asseure que sur la *Preu. p. 57.*
fin de ses iours, il fut bien differend de son Predecesseur; & que comme celuy-là auoit esté excellent dans toutes les actions de sa vie, celuy-cy auoit toûjours esté remply d'vne incroyable malice;

qu'il n'estoit pas vn Abbé, mais vn Larron; qu'il n'estoit pas vn Pasteur, mais vn Loup; & finalement, qu'il n'estoit pas vn Pere, mais vn Tyran; ce sont les mesmes termes dont ce sert ce grand Cardinal en son Histoire Ecclesiastique, quand il parle de l'Abbé Ponce; Cependant c'estoit vn Abbé choisi par les suffrages vniuersels de tous ses Religieux, qui auoit eu durant le temps de son Administration
Preu. p. 58 toutes les occasions imaginables de bien viure, & de bien gouuerner; qui auoit veu son Eglise comblée de richesses qui luy estoient arriuées de toutes parts; qui dés la troisiesme année de sa promotion, auoit receu entre ses bras comme par vn miracle, & par vne reuelation diuine, la Table de Sainct Basile Euesque de Cesarée, dans laquelle il y auoit vne des principales portions du sacré bois
Preu. p. 58 de la Croix du Sauueur du Monde; qui auoit assisté à la Dedicace de la Chapelle de la Bien-heureuse Vierge, appellée la Chapelle de l'Abbé, & à la consecration de son Autel, faite par l'Archeuesque de Vienne, esleu Pape du depuis sous le nom de Calixte II. qui auoit veu Canonizer par ce mesme Pape, Sainct Hugues son deuancier, sur le modele duquel il deuoit former la conduite de sa vie, qui auoit mesme receu cét aduantage entre tous les Abbez du Royaume de France, de se pouuoir titrer Cardinal de la Saincte Eglise Romaine, qui auoit eu en don par la munificence de Calixte, la propre Dalmatique dont sa Saincteté se faisoit reuestir tous les Dimanches de l'année; qui auoit eu en depost les Reliques du Prothomartyr Sainct Estienne; qui auoit possedé le Psaultier de S. Iean Chrysostome, escrit en lettres d'or: Et pour abbreger le recit des merueilles dont il joüissoit, s'estoit veu dans la plus belle posture du monde pour bien viure & bien mourir, & pour pouuoir acquerir la gloire eternelle par des chemins qu'il auoit frayé luy-mesme; puisqu'il auoit passé les premieres années de son Ministere dans vne reputation de sainčteté, & finy les dernieres par des actions d'emportemens & de violence.

Pierre le Venerable, au liure second de ses Miracles, a fait vne ample description des actions de Ponce. Hugues Religieux de l'Ab-
Preu. p. 60. & 61. baye de Cluny, dans la vie qu'il a faite de Sainct Hugues Abbé de la mesme Abbaye, nous raporte les premiers commencemens de la conduite de cét Abbé, comme autant de prodiges, nous assurant qu'aussi-tost qu'il fut esleué en ce haut rang de l'Eglise, il vint en France pour la visiter; & que par sa noble coustume de retiter ceux qui estoient tombez dans l'erreur, il en auoit emmené plusieurs auec luy, desquels il estoit du nombre, auec vn jeune enfant appellé Landry, qui se fit Religieux, ainsi que ce sainct homme Ponce l'auoit predit: mais la fin ne respondit pas au commencement; ce qui nous fait connoistre qu'on ne peut juger de la vie de l'homme que par sa mort, & qu'il est inutile de bien viure si l'on ne meurt de la mesme sorte que l'on a vescu.

PIERRE



PIERRE DE FONTAINES,
Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel.

CHAPITRE XXII.

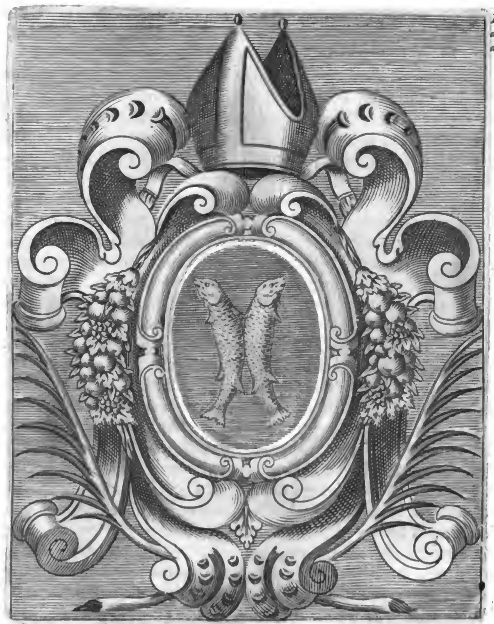
LA Prouince de Bourgogne a donné naissance à ce Prelat, qui a eu l'aduantage & l'honneur tout ensemble, d'estre Concitoyen du deuot & pieux S. Bernard : Il estoit natif d'vn village fameux proche de Dijon, appellé *Fontaines*, dont il prit le surnom, parce que ses pere & mere sortis de bas lieu, n'en auoient point d'hereditaire en leur famille; s'estant jetté dans l'Eglise, il y fit vn

progrez considerable : & sa science ayant esté connuë du Pape Calixte II. il fut par luy creé Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel, au mois de Decembre de l'année vnze cent vingt : Honoré II. son successeur, à l'eslection duquel le Cardinal Pierre s'estant rencô-

Preu. p. 70 tré, l'enuoya Legat en France, auec vn ample pouuoir pour estre vn des Iuges de Ponce Abbé de Cluny, dont les mœurs corrompuës estoient à Rome en mauuaise odeur ; arriué qu'il fut en ce Royaume, il prit pour associé en sa Commission, Hubaldus Archeuesque de Lyon, auec lequel ayant examiné les informations qui auoient esté faites contre l'Abbé Ponce, & reconnu par elles que ses crimes estoient encor plus grands, qu'ils n'auoient esté representez au Pape, il se sentit obligé de le priuer de son Abbaye, & de luy interdire l'vsage des Sacremens : Mais s'il commença sa vie par de belles actions, il la continua par la desobeïssance ; parce qu'apres le decez d'Honoré II. il s'attacha fortement au party de l'Antipape Anaclete ; ce qui donna matiere d'estonnement aux plus habiles hommes de son temps, de voir que d'vn mesme territoire & d'vn mesme lieu, fussent nez deux personnages dans l'Eglise, de si dissemblables inclinations ; puisque Sainct Bernard son compatriote, estoit ennemy iuré du schisme d'Anaclete, & que le Cardinal de Fontaines estoit l'vn de ses principaux adherans ; Toutesfois nous pouuons dire hardiment en sa faueur, que s'il fut vn des premiers fauteurs & partisans de cét Antipape, il ne fut pas vn des plus obstinez en son erreur, estant tres-veritable qu'apres auoir reconnu sa faute, il s'alla jetter aux pieds du veritable Vicaire de IESVS-CHRIST en Terre, Innocent successeur d'Honoré II. auec lequel s'estant reconcilié, il vescut toûjours depuis dans la soûmission qu'il deuoit au S. Siege, & finit ses iours dans son obeïssance.

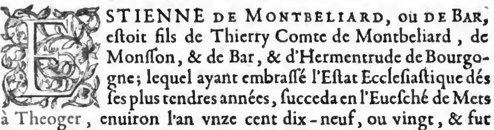


Il portoit: D'azur à deux Bars d'or adossez.



ESTIENNE DE MONTBELIARD, ou *de Bar, Euesque de Mets, Cardinal du Tiltre de Saincte Marie* in Cosmedin.

CHAPITRE XXIII.



ESTIENNE DE MONTBELIARD, ou DE BAR, estoit fils de Thierry Comte de Montbeliard, de Monsson, & de Bar, & d'Hermentrude de Bourgogne; lequel ayant embrassé l'Estat Ecclesiastique dés ses plus tendres années, succeda en l'Euesché de Mets à Theoger, enuiron l'an vnze cent dix-neuf, ou vingt, & fut consacré à Rome par le Pape Calixte II. duquel il auoit l'honneur

d'estre neveu du costé de sa mere, & peu de temps apres fait Cardinal par le mesme Pape, qui luy auoit accordé l'vsage du *Pallium*, pour toutes les Festes solemnelles de l'Eglise.

Preu. p. 71.

Si tost qu'il fut de retour de la ville de Rome, il mit tout son temps à visiter son Dioceze, & par l'ayde & secours de Regnault Comte de Bar son frere, & quelques autres de ses parens & amis, il restitua à son Euesché diuerses Terres qui auoient esté occupées par les Seigneurs du pays; demolit les places qui pouuoient apporter du dommage ou de l'incommodité à son Eglise, fortifia celles qui seruoient pour sa defense & pour sa conseruation, & luy fit don de plusieurs belles & grandes Seigneuries; Car par la succession du Comte Pierre son cousin, le Chasteau de *Luccelembourg* ou de *Lucembourg*, situé dans l'Alsace luy estant escheu, il en fit present à son Eglise, & acquit encor pour elle celuy de *Hembourgch*, vsurpé par le Duc de Lorraine, apres la mort du Comte Hugues, celuy de *Vivrez*, & la part que le Duc Lembourg auoit en celuy de *Roucy*.

Preu. p. 71. & 72.

Vn iour le Cardinal Estienne accompagné de son frere Regnault Comte de Bar, d'vne bonne partie du Peuple, & de plusieurs personnes tant Laïques que Seculieres, conduisoit hors les murs de la ville de Mets, Sainct Bernard qui l'estoit venu visiter; & comme ce sainct Personnage se disposoit de sortir, il eut à la rencontre vn puissant Seigneur appellé Henry de Salins, auquel adressant les parolles qui luy auoient esté suggerées par l'Euesque & par ceux qui estoient proche de luy; il le conjura de donner la paix à la ville de Mets, à laquelle il faisoit cruellement la guerre: Mais le cœur endurcy d'Henry ne se laissa point flèchir par les prieres du Sainct; au contaire, luy tesmoigna hautement sa resistance, & luy declara qu'il n'en feroit rien. Dans ces entrefaites quelques suruenans presenterent vn sourd au Bien-heureux Bernard, le conjurant de luy vouloir imposer les mains sur la teste: Et pour lors ce Sainct Homme embrazé du zele de la Foy, & se confiant entierement en Dieu, qui ne laisse guere passer d'occasions sans manifester sa gloire & sa puissance, se tourna du costé d'Henry, proferant ces mots: *Tu méprise de nous entendre, & tu vas voir que ce sourd nous escoutera deuant toy;* Puis faisant le signe de la Croix sur cét homme, & luy mettant les doigts dans les oreilles, Henry demeura si surpris & si confus, qu'il se jetta tout tremblant à l'heure-mesme aux pieds du Bien-heureux Bernard, auquel il promist de satisfaire à la demande qu'il luy auoit faite, & luy accorda genereusement tout ce qu'il auoit souhaité de luy.

Preu. p. 71.

Nous pouuons dire que le Cardinal Estienne fut non seulement tesmoin de cette action, mais qu'il en fut participant; parce que sa vie estoit toute saincte, sa munificence & sa liberalité enuers son Eglise, presque sans exemple; car outre toutes les Terres & tous les

Chasteaux

Chasteaux cy-dessus énoncez, lesquels il auoit annexéz à son Domaine: il donna à l'Abbaye de Sainct Arnould, en l'année vnze cent vingt-six, vne certaine estenduë de terre, située dans sa Forest proche la ville de Rumilly, dans laquelle quelques Religieux auoient déja fait édifier vne Chapelle en l'honneur de la Bien-heureuse Vierge Marie, & en laquelle terre il permit à l'Abbé de S. Arnould, non seulement de faire bastir des cellules pour les Moines, dresser des jardinages pour leur commodité, & pour leur diuertissement, construire des Moulins, faire des estables pour leurs bestiaux; mais encore luy abandonna vne partie de la Forest pour la conuertir en cent arpens de terre labourable, & en autant d'arpens de pré, sans aucuns cens, rentes, droicts, ny redeuances, dont il fit expedier des Lettres qu'il seella de son sceau, en presence de Folmarus Comte de Mets, de Federic Comte de Sarrebruche, & de plusieurs autres grands Seigneurs, & notables Personnages, qui furent tous tesmoins de cette donation: Et comme l'Eglise Collegiale de Sainct Sauueur n'auoit point de fonds certain pour l'entretien de son bastiment, & pour la reparation de ses toicts & de sa couuerture; parce que l'Euesque Adalbert qui l'auoit fondée, estoit mort dans le temps qu'on la bastissoit; & auparauant sa parfaite construction, il annexa à cette Eglise les deux Cures de Sainct Iacques & de Saincte Marie, situées hors les murailles de la ville de Mets, auec tous leurs fruits & reuenus, & toutes leurs dependances, & encores d'autres choses qu'il auoit à prendre à Marsal; fit present à l'Eglise Sainct Iean-Baptiste de Sainct Tron, d'vne terre qu'il possedoit, appellée *Auerlodium*; confirma à l'Abbé de l'Abbaye de Saincte Croix Ordre de Premonstré, & à celuy de Gorze, tout ce qui leur auoit esté donné par diuers particuliers, fit quantité d'autres dons à plusieurs autres Eglises; & tant qu'il eut vie, il trauailla toûjours pour les affaires des seruiteurs de Dieu, & pour mettre entr'eux la paix & la concorde, n'estudia autre chose que ce qui regardoit le culte Diuin; s'employa auec ardeur pour l'exaltation de la gloire du Createur, & pour l'accroissement du lustre & de la grandeur de son Eglise, se croisa mesme pour le voyage de la Terre Saincte, & accompagna le Roy Louys le Ieune, lors que ce pieux Monarque conduisit jusques dans l'Asie l'elite & la fleur de la Noblesse Françoise, pour chasser les Infideles de la Palestine; & sa deuotion fut si grande, qu'estant tombé malade de la maladie dont il deceda, il voulut porter l'habit de l'Ordre de Clairvaux, auec lequel il mourut en son Euesché le 29. iour du mois de Decembre de l'an 1163. apres l'auoir administré plus de quarante ans, & fut enterré à l'entrée du Choeur de la Cathedrale, dans le Necrologe de laquelle il y a vn Anniuersaire marqué pour le salut de son ame, le 28. du mesme mois de Decembre, pour la celebra-

Preu. p. 73. *Preu. p. 7* *Preu. p. 74. & 75* *Preu. p. 76.*

tion duquel, il y a vingt sols de distribution aux Chanoines, & douze deniers pour sonner les cloches

L'an mil cinq cent vingt-vn; le Chœur de la grande Eglise de Mets ayant esté accreu & rehaussé, l'on fut contraint d'oster le sepulchre du Cardinal Estienne; parce qu'il estoit à l'entrée, comme nous auons dit cy-dessus; & lors qu'on le deplaça il fut ouuert, ses os s'y trouuerent auec trois esguilles d'or, dont on attachoit ordinairement son *Pallium*, au lieu d'agraffes, toutes enrichies de pierres precieuses: La premiere, d'vne amethiste, & les deux autres de deux rubis, & valoient bien douze escus au Soleil ou enuiron: Il y auoit aussi vne crosse Pastorale, dont le baston qui n'estoit que de bois, se reduisit facilement en poudre; mais le haut qui estoit d'yuoire, fut porté dans la Sacristie, vne croix de plomb que l'on auoit penduë à son col, y fut trouuée, sur laquelle d'vn costé estoit marqué en vieilles lettres le iour du mois de son decez, & sur l'autre celuy de l'année: Ses os furent honorablement recueillis, & posez en vn petit cercueil separé, sur lequel son nom fut escrit, afin de pouuoir estre reconnu & distingué de cinq autres tombeaux semblables que l'on joignit au sien, & qui furent derechef ensceuelis ensemble sous la grande couronne au milieu du Chœur, le quatorziesme du mois de Iuin de la mesme année, mil cinq cens vingt-vn.

Preu p. 76.

La famille & les Armes d'Estienne de Montbelliard ont esté inconnuës à Ciaconius aussi-bien que ses actions; car il le nomme simplement Estienne, & luy donne vn lyon au lieu de deux bars, ne rapportant autre chose de luy, que son Tiltre, qui est de Diacre Cardinal de Sainćte Marie *in Cosmedin*.



Il portoit: D'azur au lyon d'or.



AYMERY DE LA CHASTRE, Chancelier de l'Eglise Romaine, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainčte Marie la Neufve.

CHAPITRE XXIV.



ONSIEVR Aubery dans ſon Hiſtoire des Cardinaux, s'eſt trompé quand il a dit: Que le Cardinal Aymery tiroit ſon origine de la Noble & ancienne famille de la Chaſtre en Bourgogne, de laquelle nous auons veu de noſtre temps deux Mareſchaux de France; parce qu'il eſt conſtant que cette ancienne Maiſon de la Chaſtre, qui a produit de ſi grands hommes, eſt ſortie du Berry, & porte

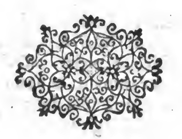
pour Armes: *De gueulles à la croix ancrée de vair*, & le Cardinal Aymery, François de naissance veritablement, a veu le iour dans vne petite ville de la Prouince de Bourgogne, aussi appellée la Chastre: Preu. p. 77. Il peut bien estre issu de bon lieu, puisque Sainct Bernard, & Ciaconius apres luy, l'appellent illustre, & que les marques de sa noblesse en son escu, sont: *D'azur au lyon d'or*: Quoy qu'il en soit, de Chanoine Regulier qu'il estoit de Sainct Iean de Latran, il fut creé par le Pape Calixte II. au mois de Decembre de l'année vnze cent vingt, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie la Neufve, & en mesme temps honoré de la charge de Chancelier de l'Eglise Romaine, auant mesme le decez du Cardinal Chrysogon qui l'exerçoit.

Il eut toûjours grand credit auprés des Pontifes de son temps; parce que durant le schisme d'entre le Pape Innocent II. & l'Antipape Anaclete, il parut vne des fermes colomnes du party legitime, & l'vn des plus grands ennemis de son aduersaire; ce qui fut cause qu'il estoit souuent appellé aux plus importantes affaires du Sainct Siege, & qu'il receut la commission d'aller conjointement auec le deuot Sainct Bernard, & Gerard Cardinal de Saincte Croix, jusques en l'Abbaye du Mont-Cassin, pour y faire le procez d'vn nommé Renaud, que le commun bruit publioit fauteur du schisme: Ce fut luy qui souscriuit à la Bulle d'Innocent II. de l'année vnze cent trente-vn; par laquelle ce Pape prenoit en sa Preu. p. 76. protection & sauue-garde, Louyse premiere Abbesse du Monastere du Paraclit, sis en la Paroisse de Quincy, sur la Riuiere d'Ardusson au Dioceze de Troyes, auec toutes ses Religieuses, & leurs biens & possessions; lequel Monastere auoit esté basty à la diligence d'Abelard, vn des plus sçauans Theologiens de son temps, pour y mettre cette Louyse, que l'Histoire nous marque auoir eu beaucoup de priuautez auec luy: Ce fut encor le Cardinal Aymery qui souscriuit les Bulles du mesme Pape Innocent, touchant les Priuileges acccordez par sa Saincteté en l'année vnze cent trente-trois, à Pierre Abbé de Cluny, & à ses Religieux, apres que ce Pape eut dedié leur Eglise, celles par lesquelles les possessions & reuenus, dont joüissoient l'Abbé, & les Religieux de Sainct Vast d'Arras, furent confirmées; celles octroyées à Thibaud Prieur du Prieuré de Sainct Martin Deschamps, & depuis Euesque de Paris, estably par Pierre le Venerable, Abbé de Cluny, par lesquelles il confirme à ce Prieuré, l'Eglise & la Paroisse de Sainct Iacques, size au Faubourg de Paris; celle de Sainct Nicolas proche ce Monastere, vn Four situé dans la ruë des Iuifs; deux Moulins sous le grand Pont, à present appellé le Pont Nostre-Dame, auec l'Eglise de S. Denys de la Chartre dans la Cité de Paris, & certains lieux à eux appartenans dans les villes de Ponthoise & Mante: il signa aussi la Bulle

Bulle donnée au Latran en 1339. par laquelle le Pape Innocent confirma à Thomas Prieur de l'Eglise Collegiale de Nostre-Dame de Loches au Dioceze de Tours, fondée par Geoffroy Grisigonelle Comte d'Anjou, les Priuileges qui luy auoient esté accordez par le Pape Iean en l'an mil deux, à la charge neantmoins, que ce Comte & ses successeurs seroient defenseurs du lieu enuers tous & contre tous, & qu'ils continuëroient tous les ans le payement de la rente de cinq sols, monnoye de Poictiers, donnée à l'Eglise de Rome pour auoir de l'huile, qui deuoit brûler dans la lampe allumée deuant le corps de Sainct Pierre. Enfin il souscriuit encore à la confirmation faite par le mesme Pape Innocent, des trois Bulles Consistoriales, d'Alexandre III. Celestin III. & Leon IX. touchant l'exemption de l'Abbaye de Sainct Arnould de Mets.

Durant le schisme d'entre Innocent II. & Anaclete, le Cardinal Aymery fut accusé de Simonie par les Partisans de cét Antipape, qui faisoient tous leurs efforts pour ruiner sa reputation; Mais il n'eut pas besoin d'Apologie pour se purger contre ces impostures, les desinteressez jugeans bien que ces accusations n'estoient que des productions de la passion d'Anaclete; au contraire, Aymery tiroit gloire de ces attaques, & s'estimoit heureux d'estre vn des principaux objets de la haine des Schismatiques, desquels il fut toûjours le fleau. Il eut vn commerce particulier d'amitié auec Sainct Bernard, qui luy adresse vne douzaine de ses lettres; par lesquelles il est aisé de connoistre l'estime que ce grand Personnage faisoit de sa personne; puisqu'il luy recommande par l'vne, les Religieux de Dijon qu'il auoit pris en affection, & que par les autres il tesmoigne estre son obligé, & qu'il ne sçauroit recompenser les biens-faits qu'il a receus de luy, que par des desirs & des vœux, son impuissance ne luy permettant pas de les pouuoir reconnoistre par des effets & par des presens. *Preu. p. 76. & 77.*

Il mourut le vingt huictiesme iour du mois de May de l'année vnze cent quarante-huict. Son Anniuersaire est coté à pareil iour dans le Martyrologe de l'Abbaye de Sainct Victor lez Paris, à laquelle *Preu. p. 77.* ayant porté de tout temps vne singuliere deuotion & vne affection toute particuliere, il auoit fait don de plusieurs Reliques enfermées dans des Chasses d'argent, outre vn grand nombre de belles Chasubles, & autres ornemens d'Autel, dont il auoit enrichy ce Monastere.





GILLES, RELIGIEUX DE L'ABBAYE de Cluny, Cardinal Euesque de Tusculane.

CHAPITRE XXV.

LE nom de ce Cardinal n'est pas determiné positiuement dans les Autheurs qui ont escrit sa vie, les vns le nomment Gilles, & les autres Gilon, mais vraysemblablement on le nommoit Gilles: il estoit François sans contredit, & neantmoins ny l'endroit du Royaume où il est né, ny la famille dont il est sorty, ne nous sont connus: Il prit l'habit de Religieux en assez bas âge dans le Mona-

ſtere de Cluny, où il acquit en peu de temps toutes les qualitez requiſes & neceſſaires pour la ſolitude d'vn Cloiſtre. L'an vnze cent vingt-ſept, il fut enuoyé par Honoré II. Legat du Sainct Siege Apoſtolique, au delà des Mers, afin de pacifier les affaires Eccleſiaſtiques en Syrie: il eſtoit naturellement eloquent, & poſſedoit les belles Lettres, nous auons des marques de ſa doctrine & de ſa ſuffiſance dans les Epiſtres qu'il eſcriuit aux Antiochiens: Ce fut par luy que Bernard Patriarche d'Antioche fut aduerty de la part du Pape, de rendre à l'Eueſque de Tyr les Suffragans qu'il luy retenoit, ſa Saincteté luy eſcriuant ſur ce ſujet, entr'autres choſes: Que s'il ne le faiſoit dans quarante iours apres l'inſpection des Lettres qu'elle adreſſoit à ces Suffragans, & s'il ne rendoit au Cardinal Gilles, comme à ſon Legat & Plenipotentiaire, toute la deference qui luy eſtoit deuë en ce rencontre, que dés à preſent comme dés lors, elle le ſuſpendoit de la fonction de ſa Charge. *Preu. p. 77.*

Ce meſme Cardinal Gilles fut enuoyé en Pologne pour y preſcher l'Euangile, où il fit beaucoup de fruict; & apres y auoir fait conſtruire pluſieurs Egliſes, il reuint à Rome, mais il fut ſi malheureux que pendant l'embrazement du ſchiſme, il abandonna les intereſts du Pape Innocent II. pour embraſſer ceux de l'Antipape Anaclete, deſquels il ne ſe departit iamais tant qu'eut vie ce Pſeudopontife; mais apres ſa mort, il retourna au giron de l'Egliſe, & reconnut Innocent pour le veritable & legitime ſucceſſeur de S. Pierre, ſous l'obeiſſance duquel il mourut. *Preu. p. 77.*

Pierre le Venerable, Abbé de Cluny, auec lequel Gilles auoit beaucoup de familiarité, voyant que ce Cardinal s'eſtoit laiſſé aueugler juſques au point, que de s'attacher au party de l'Antipape Anaclete, & de meſpriſer celuy d'Innocent, luy reprocha ſa honte & ſa temerité, par vne Epiſtre qu'il luy adreſſa; par laquelle il luy mandoit: *Que ſa penſée peut-eſtre, ou pluſtoſt l'eſperance qu'il auoit euë que l'Empereur Lothaire prefereroit Anaclete à Innocent, ou depoſant tous les deux enſemble, en eſleueroit vn troiſieſme dans la Chaire Apoſtolique, l'auoit fait eſcarter de ſon droit chemin; Mais qu'il ne comprenoit pas ce que Gilles pourroit faire à l'aduenir; Puiſqu'à lors qu'il luy eſcriuoit, Lothaire eſtoit mort, & que toute la vanité d'Anaclete eſtoit tranchée par la parole de Dieu, en ce qu'Innocent n'eſtoit pas ſeulement reconnu pour Chef de l'Egliſe par la plus ſaine partie du Peuple de la ville de Rome; mais par tous ſes Habitans, & par tout le monde meſme:* En quoy ce Sainct Perſonnage teſmoignoit bien par ſon zele au ſeruice de Dieu, combien il eſt dangereux de ſe ſouſtraire de l'obeïſſance du Sainct Siege, & que comme il n'y a qu'vn Dieu, & qu'vne Egliſe, il n'y doit auoir qu'vn Chef pour la gouuerner. *Preu. p. 77.*

Il portoit: D'argent à la Croix de gueulles poſée en Chœur



RAIGNIER DE BOVRGOGNE, Regionnaire & Notaire du ſacré Palais, Cardinal du Tiltre de Saincte Marie la Neufve.

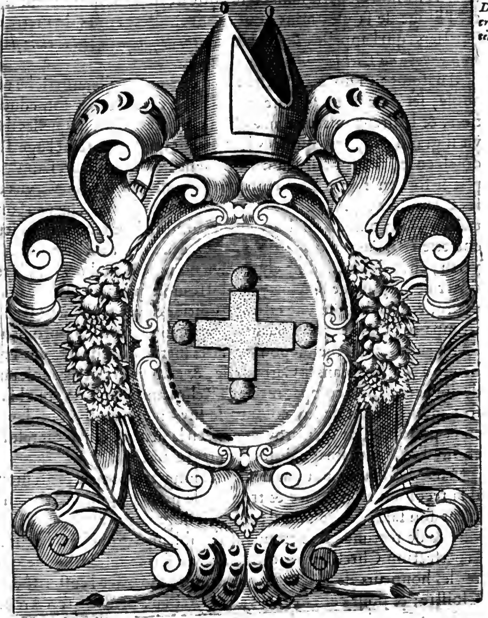
CHAPITRE XXVI.

Preu. p. 78.

NOVS trouuons dans les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques que ce Cardinal eſtoit Bourguignon, & qu'il fut Regionnaire & Notaire du ſacré Palais, qu'il ſouſcriuit en cette qualité à pluſieurs Bulles de Papes, & qu'il fut honoré du Tiltre de Cardinal Diacre de Saincte Marie la Neufve, mais on n'a rien laiſſé de ſes actions particulieres à la poſterité, & le temps meſme de ſa vie & de ſa mort, n'eſt pas marqué dans nos Liures.

FRERE

Il portoit: D'azur à la croix pōmetée d'or.



FRERE MATHIEV DE RHEIMS, Prieur de Sainct Martin Deschamps lez Paris, Cardinal Euesque d'Albe.

CHAPITRE XXVII.

IL n'y a point de Royaume ny de Prouince en la Chrestienté si fertile en grands Hommes que la France: Dieu qui de tous temps a pris vn soin particulier de ses Roys, leur a si souuent donné des sujets insignes pieté, doctrine & vertu, que les Saincts Personnages qui se sont veu naistre en cette Monarchie, en ont de beaucoup releué l'esclat & la grandeur: En voicy vn qui n'est pas des moindres

de ceux dont il est parlé dans cette Histoire; puisque pour commencer l'Eloge de sa vie, nous nous seruirons des termes de Pierre de Poictiers, qui l'appelle, *Le grand ornement de son siecle, & le clair flambeau enuoyé du Ciel pour illuminer le monde.*

Preu. p. 78.

Il nasquit au Dioceze de Rheims, dans vne famille aussi riche que noble, ses pere & mere prirent vn soin particulier de son education, & le firent instruire aux bonnes Lettres, dans lesquelles il fit vn si grand progrez, que dés le moment qu'il eut atteint l'âge d'adolescence, il fut pourueu d'vn Benefice en l'Eglise de Laon, & prit si fort en haine les mœurs corrompuës de quelques-vns de ses Chanoines, qu'il ne voulut iamais conuerser auec eux; au contraire fuyant autant qu'il luy estoit possible leur rencontre & leur entretien, il s'attachoit entierement à ceux dont il connoissoit la vertu, entre lesquels il fit choix d'vn nommé Raoul *le Vert*, Tresorier de l'Eglise de Rheims, dont il sçauoit que la vie estoit exemplaire, & luy deuoüa vne estroite amitié: & veritablement il ne se trompa pas dans cette eslection; car Raoul ayant esté promeu à l'Archeuesché de Rheims pour ses rares merites, il confera vne Prebende à Mathieu dans sa Cathedrale, & ce bon Prelat receuoit tant de douceur dans la compagnie de ce Religieux Chanoine, qu'il faisoit autant d'estat de luy comme de luy-mesme, il consideroit en sa personne, ce qu'il croyoit estre en la sienne, & voyoit reluire en luy l'eclatante image de ses propres vertus.

Preu. p. 81. & les suiuantes.

Mais Mathieu ne put pas demeurer long-temps en sa profession, il la reconnut trop douce & trop facile pour y pouuoir faire aisément son salut, & comme il possedoit de grands aduantages de nature & de fortune, il se trouua si sensiblement touché du desir de la perfection Chrestienne, qu'il prit vne ferme resolution de quiter les honneurs de la Clericature, pour embrasser l'austerité d'vn Cloistre; & pour cét effet, il s'alla jetter aux pieds de son Archeuesque, entre les mains duquel il se demit volontairement & auec joye de ses Benefices, puis s'achemina en la ville de Paris auec quelques-vns de ses amis, où il prit incontinent apres son arriuée, l'habit de Religieux au Monastere de S. Martin Deschamps, sous lequel il donna de si fortes preuues de son zele & de sa ferueur en la Religion, que la Charge de Prieur de ce Monastere ayant vacqué par la mort de Thibaud, il en fut pourueu par l'Abbé de Cluny, & s'acquita si dignement de cét employ par sa moderation & sa charité, qu'il attira sur luy l'amour & le respect de ses Religieux. Il fut seul choisi entre tous ceux de son Ordre, pour aller à Rome defendre aupres de sa Saincteté le bon droict de Pierre Maurice Abbé de Cluny, contre les injustes pretentions de Ponce, qui vouloit rentrer en cette Charge dont il s'estoit démis auparauant, lequel il soustint auec tant d'eloquence & de vigueur, que le Pape

Honoré II. le retint delà les Monts pour le seruice de l'Eglise Romaine, & le crea au mois de Decembre de l'année vnze cent vingt-cinq, Cardinal Euesque d'Albe: il fut enuoyé peu de temps apres jusqu'en l'Abbaye du Mont Cassin, pour pacifier les differéds des Moines de ce lieu, qui s'estoient liguez les vns contre les autres; ce qu'il fit heureusement par sa presence, qui seule calma toutes ces tempestes, & rendit le repos à ce Monastere agité par des diuisions intestines, & des mouuemens irreguliers. En l'an vnze cent vingt-sept, il fut deputé Legat en France par le mesme Pape Honoré II. où estant arriué, il conuoqua vn Synode en la ville de Troye, touchant les necessitez de l'Eglise Gallicane, auquel Synode il deposa l'Euesque de Verdun, accusé & conuaincu de plusieurs crimes. Puis le Pape Honoré estant mort, Innocent II. luy ayant succedé, le Cardinal Mathieu rendit de si puissans tesmoignages d'affection pour sa defense contre l'Antipape Anaclete, que ce mesme Pape pour fortifier dauantage son party contre l'vsurpateur de la Chaire de Sainct Pierre, le nomma Legat en Guyenne, afin d'y combatre par sa prudence les artifices de l'Euesque d'Angoulesme, qui cherchoit tous les moyens imaginables pour entretenir le schisme, apres quoy il fut encore enuoyé Legat à Milan auec le pieux Sainct Bernard, l'oracle de son temps, sur le mesme sujet du schisme; parce que les Milanois mesprisoient l'obeïssance qu'ils deuoient au legitime successeur de Sainct Pierre, pour embrasser les interests de son ennemy, en laquelle Legation, qui fut sa derniere, il reüssit si bien, que ses puissans raisonnemens joints à la saincteté de son Collegue, ramenerent aisément les Milanois dans le giron de l'Eglise. Mais comme il s'en retournoit à Rome, glorieux du succez de son Ambassade, il tomba malade à Pise, où apres auoir esté trauaillé d'vn flux de ventre l'espace de cinq mois entiers, il mourut le jour de Noël de l'année vnze cent trente-quatre, sur vn Cilice couuert de cendre, en quoy il voulut, comme en toutes autres choses, imiter l'exemple du grand Sainct Martin.

Quelques heures auparauant sa mort, apres auoir recité son Office entier, il se fit apporter sur le soir le precieux corps de nostre Sauueur, & en sa presence prononça ses paroles à ceux qui estoient en sa chambre: *Escoutez* (mes Freres) *la confession de ma Foy, soyez en aujourd'huy les tesmoins, & à l'aduenir: ie reconnois que le sacré corps de mon Sauueur est icy reellement & essentiellement; que c'est le mesme Corps qui a esté conceu dans les flancs de la Saincte Vierge; que c'est celuy qui a esté pendu en l'Arbre de la Croix pour le salut du genre humain; qui a esté mis dans le sepulchre; qui en est sorty & ressuscité le troisiesme iour; qui est monté aux Cieux, qui viendra iuger les viuans & les morts, & qui consommera les siecles par le feu:* (Mes Freres) *ie crois fermement & inuiolablement, que ie m'en vais m'incorporer à luy par luy-mesme, & que n'estant* Preu. p. 81.

fait qu'vn auec luy, ie iouïray de la beatitude eternelle. Apres lesquelles paroles, s'estant repeu de cét Auguste Sacrement de l'Autel, & entendant les cloches qui sonnoient les Matines de toutes parts, il s'escria le plus hautement & le plus ioyeusement qu'il luy fut possible : *Christ nous est né, gloire à Dieu dans les Cieux;* puis iettant la veuë sur vn Crucifix qui estoit proche de luy, il dit ces derniers mots: *O mon benin Sauueur! il est temps que vous vous acquitiez de la promesse que vous m'auez faite, & que vous me fassiez la grace de me tirer du monde à l'instant que vous y entrez, afin que ie puisse aller à vous, qui estes la vie eternelle;* apres quoy il expira.

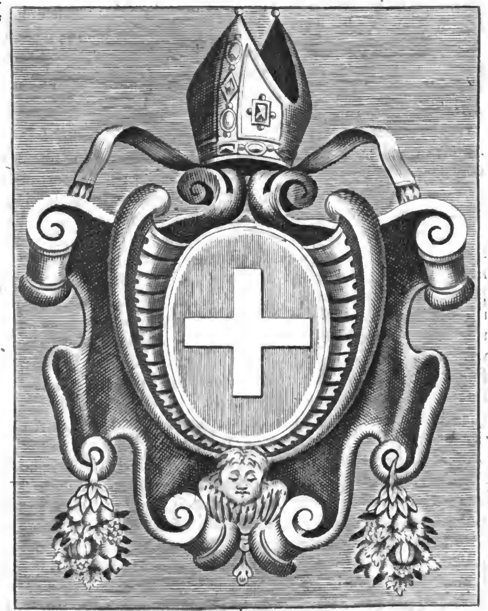
Ce sainct Prelat auoit tousiours ardemment souhaité de pouuoir entrer au Ciel à pareil iour que l'Eglise solemnise la naissance du Fils de Dieu en terre, & c'est le sujet pour lequel il prononça ces dernieres paroles en mourant, dans l'allegresse qu'il ressentoit de ce que ses vœux alloient estre exaucez. A peine le Pape Innocent apprit les nouuelles de son deceds, qu'il se rendit promptement à Pise, afin de luy pouuoir rendre les derniers deuoirs de la sepulture, en assistant à ses funerailles, pendant lesquelles il celebra luy-mesme la saincte Messe dans l'Eglise de Sainct Frigdian, où son corps fut deposé, & où sept ans apres le Bien-heureux Pierre le Venerable alla venerer ses cendres, & offrir vn
Preu. p. 88. Sacrifice à Dieu pour le repos de son ame. Le Cardinal Baronius appelle la saincteté de sa vie, admirable : & le Marthyrologe de Sainct Benoist luy donne le tiltre de Beat, & reuere sa memoire, assurant qu'il a eu l'aduantage de voir dés son viuant la gloire eternelle qui luy estoit preparée aprés sa mort : Et veritablement nous pouuons dire qu'il a si bien vescu pendant qu'il a conuersé auec les hommes, qu'il s'est acquis l'amitié, non seulement de tous ceux auec lesquels il estoit, mais encore des puissances Ecclesiastiques & temporelles; puis qu'il a tousiours esté consideré par les Papes & par les Roys, sous les regnes desquels il a fait esclater sa pieté. Calixte second, dés la premiere année de son Pontificat, qui estoit la vnze cent dix-neufiesme de l'Incarnation de Nostre Seigneur, fit expedier vne Bulle en sa faueur, lors qu'il n'estoit encore que Prieur de Sainct Martin Deschamps, par laquelle il prit en sa protection son Prieuré, & toutes les choses qui luy appartenoient. Louys le Gros, à la priere & requisition de
Preu. p. 78. & 79. Mathieu & de ses Religieux, fit don à son Monastere d'vn sien esclaue appellé Anceau, pour le remede des ames de ses pere & mere, & de celle de ses Predecesseurs ; exempta mesme la Terre que l'Eglise de Sainct Martin possedoit à Ponthoise, de toutes coustumes & redeuances, du consentement de la Reyne Adelaïs sa femme, & de son fils Philippes, designé son Successeur : Et si le Cardinal Mathieu eut cét aduantage d'estre aymé des Souuerains Pontifes,

Pontifes, & des Monarques. Il eut encor le bon-heur d'estre chery du plus deuot, & du plus pieux Personnage de son temps, le grand Sainct Bernard, auec lequel il estoit si familier, qu'il receut vne infinité de ses lettres, qui le consoloient en ses afflictions, & qui le fortifioient dans le zele & dans l'ardeur qu'il auoit pour la gloire de Dieu, & pour l'augmentation de celle de son Eglise.

Pierre le Venerable, rapporte au Liure second qu'il a fait des Miracles, qu'aussi-tost que le Cardinal Mathieu eut rendu l'ame, son corps fut enleué dans le Cloistre des Religieux par des personnes de pieté, qui se tenoient glorieux de porter vne si digne charge sur leurs espaules, & que là conformément à la coustume de Cluny, on chanta de toutes parts, qu'il fust laué suiuant qu'il l'auoit ordonné de son viuant, qu'il fust reuestu de son habit Monachal & de son Cilice, qu'il n'auoit iamais quité pendant sa vie, pardessus lequel ses Freres ayant jetté ses habits Sacerdotaux & Pontificaux, il en fut orné comme vn digne Sacrificateur de Dieu; que tout le Peuple de la ville de Pise accourut pour le venerer; que les vns se jettoient à ses pieds pour les baiser, que les autres s'empressoient pour en faire autant à ses mains, & qu'ils se croyoient tous sanctifiez par ces actions; que la ville de Pise enuoyoit par chaque année chercher des marchandises qu'elle faisoit venir d'Affrique à grands fraiz & à grands hazards, & que les vaisseaux qui en estoient chargez estans surgis heureusement au port, elle se réjoüissoit d'estre vne des plus riches villes d'Italie: mais qu'elle prefera le precieux thresor qui luy estoit arriué du fonds de la France, à toutes les richesses d'Egypte, & qu'elle se creut beaucoup plus opulente par la possession du corps du Cardinal Mathieu, que par ce qu'elle auoit de plus rare & de plus excellent: en sorte qu'elle abandonnoit facilement les choses du monde, pour courir à celles du Ciel: Et quoy que ce pieux Prelat fust gisant mort par terre, & qu'il ne possedast ny ne sentist plus rien, il estoit veneré neantmoins comme viuant; les plus puissans luy deferoient de l'honneur & de la reuerence; les plus riches le loüoient, & les gens attachez à l'amour du siecle, commencencerent à reconnoistre combien il y auoit de plaisir & de contentement de preferer les choses celestes aux mondaines, & les eternelles aux perissables. *Preu. p. 88.*

Dd

Il portoit: De gueulles à la croix d'argent.



PIERRE,
Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Anastaze.

CHAPITRE XXVIII.

HONORE' II. crea ce Prelat, qui estoit François de naissance, au rapport de plusieurs celebres Historiens, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Anastaze, au mois de Decembre de l'année vnze cent vingt-six: mais nul d'entr'eux ne cote ny le lieu ny la famille dont il est sorty. Deux ans apres qu'il fut reuestu de cette eminente dignité, sa Saincteté l'enuoya Legat à Rauenne, où dés aussi-

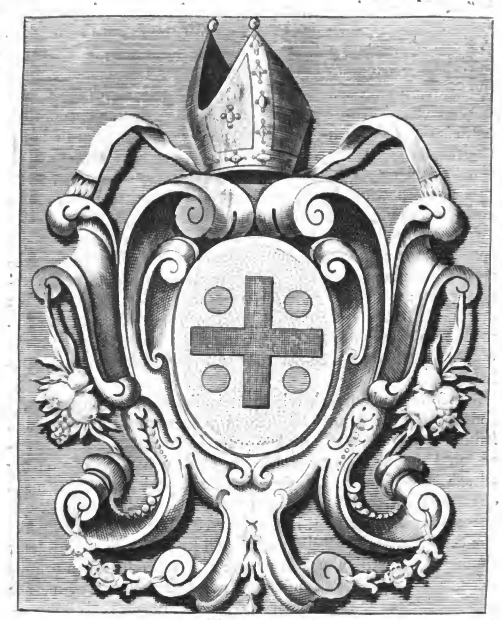
toſt qu'il fut arriué, il conuoqua vn Synode Prouincial, ſans qu'on ait peu ſçauoir le ſujet de la conuocation, ny ſe qui ſe paſſa dans ſa tenuë, ſinon qu'il y depoſa publiquement, & en plaine Aſſemblée, les Patriarches d'Aquilée & de Veniſe. Le ſçauant Cardinal Baronius, qui a recherché auec tant de ſoin & de curioſité, tout ce qui concerne l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qu'il a ſi doctement compoſée, n'a peu deſcouurir l'occaſion de ce Synode, ny celle de la depoſition de ces Patriarches, & ne rapporte rien de particulier du Cardinal Pierre, ſinon qu'apres la mort du Pape Honoré, il fut preſent à l'eſlection d'Innocent II. auquel il donna ſa voix, & le conſidera toûjours inuiolablement comme le legitime ſucceſſeur du Trône Apoſtolique, ſans ſe laiſſer emporter au torrent des autres Cardinaux qui s'eſtoient declarez quaſi tous du party de l'Antipape Anaclete, & qui l'auoient puiſſamment ſollicité de le reconnoiſtre: mais que ſon jugement & ſa fermeté l'empeſcherent de tomber dans ce precipice, & qu'il mourut ſous le Pontificat du meſme Innocent, glorieux de s'eſtre pû conſeruer contre les attaques du ſchiſme, qui auoient eſté tres-dangereuſes & tres-violentes. Preu. p. 89.

Sainct Bernard qui recherchoit particulierement l'amitié des perſonnes de ſon temps qui eſtoient rares en merites, auoit grande habitude & familiarité auec le Cardinal Pierre de Sainct Anaſtaze, qu'il appelle *ſon tres-cher Maiſtre*, en l'vne des Epiſtres qu'il luy adreſſa, ſur le ſujet des Religieux de Dijon; par laquelle il luy mande en peu de paroles: Qu'il n'a point de procez en ſon nom, & que neantmoins il fait ſienne, la Cauſe de ces Moines de Dijon; parce que ce ſont perſonnes Religieuſes, qu'il le ſupplie de la conſiderer comme ſi elle eſtoit ſous ſon propre nom, de telle façon toutesfois quelle ſoit juſte; ce qu'il croit non ſeulement eſtre, mais ce qu'il aſſeure par le teſmoignage de toute la Prouince de Bourgogne, qui prend grande part en ce qui les touche. Preu. p. 89.

Comme le temps & le lieu de la naiſſance du Cardinal Pierre, & les parens meſme qui l'ont produit au monde nous ſont inconnus, celuy de ſa mort n'eſt coté dans aucun endroit, ſinon qu'elle arriua ainſi qu'il a eſté dit cy-deſſus, ſous le Pontificat d'Innocent II. qu'il n'abandonna jamais tant qu'il eut vie, & des intereſts duquel il fut toûjours tres-ardent & tres-zelé defenſeur.



Il portoit: D'or à la croix de sable, cantonnée de quatre besans d'azur.



PIERRE,
Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Adrian.

CHAPITRE XXIX.

LA France nous a donné cét eclipsé flambeau de l'Eglise, mais elle nous a caché sa Prouince & sa Maison: Honoré II. qui le croyoit mettre au rang des principaux ornemens de la Cour de Rome, quand il le fit Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Adrian, au mois de Decembre de l'année vnze cent vingt-huict, n'auoit pas preueu la suite des actions de cé Prelat sous son successeur; car dés aussi-

aussi-tost qu'il luy eut conferé ce haut rang en la Cour de Rome, il le deputa Legat en France, & en cette qualité Sainct Bernard luy adressa trois de ses Lettres, par lesquelles il luy tesmoigna l'estime particuliere qu'il faisoit de sa personne, luy faisant sçauoir que comme il aymoit vniquement la bonne reputation des hommes, il receuoit celle du Cardinal Pierre, qu'il auoit appris estre grande en ce qui touchoit sa sincerité & son soin aux choses qui concernoient le culte de Dieu. Il fut neantmoins si malheureux qu'apres le decez de ce bon Pape qui l'auoit esleué si haut, il fut fauteur & adherant de l'Antipape Anaclete, par lequel de Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Adrian, il fut fait schismatiquement Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Eusebe, & perseuera jusqu'à la mort de porter les interests de ce Pseudopontife, & demeura si fortement attaché à son erreur, qu'il souscriuit à la Lettre que les Cardinaux de son miserable party enuoyerent à l'Empereur Lothaire en forme de Manifeste pour appuyer leur reuolte. Preu. p. 89.

Nous n'auons rien trouué de remarquable en sa vie, que son aueuglement dans le schisme, que nous coterons icy comme la principale de ses actions; puisqu'il est necessaire & tout à fait important de coucher par escrit les crimes des hommes, aussi bien que leurs vertus, afin que la posterité conserue la gloire des vns, & deteste les vices & les pechez des autres.



Il portoit: Escartelé au premier & quatriesme: D'azur à trois coquilles d'or, deux en chef, & vne en pointe: au deux & trois d'argent à la croix de gueules fleuronnée.



BAVDOVIN,
Religieux de l'Abbaye de Clairvaux, Primat de Sardaigne,
Prestre Cardinal du Tiltre de . . . . . .

CHAPITRE XXX.

LA grandeur & le lustre de la France a receu de l'éclat & de l'augmentation par la naissance de Baudoüin, quoy qu'il y ait quelques Autheurs qui nous veuillent faire croire qu'il soit de Pise ville de Toscane; parce qu'il en fut fait Archeuesque: Mais il passe pour constant chez les doctes Escriuains, qu'il est né François. Il prit dés ses plus tendres années l'habit de Religieux au

Monastere de Clairvaux, dans lequel il eut l'honneur & l'aduantage tout ensemble, d'estre Disciple du grand Sainct Bernard. Innocent II. le crea dans le Concile qu'il tint à Clermont en Auuergne, l'an vnze cent trente, Prestre Cardinal, & l'enuoya peu de temps apres Legat au Mont-Cassin, afin de destruire par la force de son raisonnement, la pretenduë eslection de l'Antipape Anacleto, en faueur duquel les Religieux de cette fameuse Abbaye s'estoient rendus Schismatiques: Il s'aquita si bien de cette Ambassade, qu'il rengea facilement leurs esprits à l'obeïssance & à la soûmission qu'ils deuoient au legitime Pape, auec lequel & l'Empereur Lothaire, il fut present à la dispute publique que Pierre Diacre eut au nom de ce celebre Monastere du Mont-Cassin, auec Guy & Gerard Cardinaux. Et pour les grands & penibles trauaux qu'il auoit soufferts pour l'Eglise, le mesme Pape Innocent sur la fin des dernieres années de son Pontificat, luy confera l'Archeueſché de Pise, pour recompenser en quelque façon par cette reconnoissance, les grands & fideles seruices que le Cardinal Baudoüin luy auoit rendu: Mais comme cette nouuelle dignité luy estoit plustost vn surcroist de charge que d'honneur, il luy fallut trauailler pour le Sainct Siege plus qu'auparauant; car il accepta du depuis vne Legation en Sardaigne, où il excommunia hardiment vn des premiers Magistrats de cette Isle, sur le sujet de laquelle excommunication Sainct Bernard escriuit au Pape Eugene en faueur de ce Cardinal, Pren. p. 90. & luy manda, *Que ce que Baudoüin de saincte memoire Archeuesque de Pise auoit fait en Sardaigne, touchant le Iuge qu'il auoit anathemathizé, auoit esté fait auec tant de justice, qu'il supplioit sa Saincteté de le ratifier par sa puissance, & de le confirmer par son authorité.*

La vie de ce Prelat fut exemplaire en vn tel point, qu'vn sçauant homme parlant de luy, dit qu'il estoit paru vne grande lumiere Pren. p. 90. en la ville de Pise; sçauoir est l'Archeuesque Baudoüin: & Sainct Bernard escriuant à ses Religieux de Clairvaux, dit qu'il a pour tesmoin de ses larmes & de ses sanglots en dictant sa lettre: *Baudoüin son tres-cher Frere, qui a pris la peine de l'escrire, & que l'Eglise auoit appellé à vn autre employ, & à vne plus eminente dignité.* Puis escriuant à luy-mesme apres qu'il eut esté fait Cardinal, il luy adresse ces paroles: *Vous connoissez le faix sous lequel ie gemis, & mes soûpirs ne vous sont point cachez: comme vne bonne mere ayme son fils vnique, ie* Pren. p. 90. *vous aymois de mesme, & quoy que vous soyez absent, vous ne laisserez pas d'estre eternellement attaché à mon cœur, afin que l'on sçache de quelle façon ie vous ay chery, & que toute ma consolation estoit en vous; vous m'estiez absolument necessaire, & c'est par là que l'on peut clairement connoistre combien mon affection estoit sincere enuers vous: maintenant que ie ne vous possede plus, croyez que bien loin d'enuier vostre estat, par la perte que ie fais des choses qui m'estoient vtiles, ie me contente de pleurer vostre*

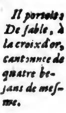
absente, en conseruant dans mon ame le souuenir de vostre personne.

Preu. p. 90. Le Cardinal Baudoüin n'a pas esté le premier ny l'vnique Prelat qui soit sorty du sein du pieux Monastere de Clairvaux, puisqu'il a donné des Euesques à plusieurs villes de differentes Prouinces; Rome mesme s'est veuë honorée d'vn Souuerain Pontife qu'il a produit, appellé Eugene III. Preneste a possedé Estienne qui en auoit esté Religieux long-temps, & qui a merité le tiltre aduantageux d'homme de vertu; Ostie s'est bien trouuée du Ministere du grand Hugues son nourrisson; Henry & Bernard, l'vn Prestre, & l'autre Diacre Cardinal, ont fleury dans la Cour Romaine, apres auoir quité cette illustre Eschole: & nostre Baudoüin, la gloire de son pays natal & la grande lumiere de l'Eglise, esleué dans cette Abbaye, a pareillement esté Cardinal & Archeuesque de Pise.

Il mourut en la reputation d'vn Sainct, le 6. iour du mois d'Octobre de l'année 1146. apres auoir donné des preuues esclatantes de sa vertu pendant sa vie. Il est fait mention de luy dans le Martyrologe de Cisteaux, qui rend des tesmoignages glorieux de sa sainteté, jusques au point que de le qualifier comme il fait, du nom de Beat.



LVC,





LVC, CARDINAL PRESTRE de S. Iean & de S. Paul, au Tiltre de Pammachius.

CHAPITRE XXXI.

CIACONIVS, Monsieur Aubery, & plusieurs autres, sont les garands de la naissance de Luc en ce Royaume : Mais ils ne demeurent pas d'accord de ce qui est aduancé par Monsieur Frizon, qu'il auoit esté esleué & nourry dans le Monastere de Clairvaux, aussi n'en trouuons-nous rien qu'vne conjecture, prise de la cent quarante-quatriesme Epistre de Sainct Bernard, qu'il adresse aux

Religieux de ce Monastere ; par laquelle il leur ordonne entr'autres choses, de prier Dieu pour le Pape ; parce, dit-il, qu'il les ayme comme leur pere, pour Aymery Cardinal & Chancelier de la Saincte Eglise Romaine ; parce qu'il leur sert de mere, & pour ceux qui sont auec luy ; sçauoir, Luc, Chrysogon, & Yues ; parce qu'ils se monstrent leurs Freres vterins : de laquelle Lettre on ne peut tirer d'autre consequence, que celle de dire que Luc estoit dans l'estime & dans l'amitié de ce grand Sainct, & non pas esleué ny nourry dans l'Abbaye de Clairvaux. Mais en quelque lieu qu'il ait esté instruit, il est certain que sa pieté fut si grande, & son merite si releué, que le Pape Innocent II. faisant reflexion sur ses vertus, l'honora de la dignité de Cardinal Prestre de Sainct Iean & de Sainct Paul, au Tiltre de *Pammachius*. Mais le temps de sa creation est coté par quelques-vns au Concile de Clermont en Auuergne, en l'an vnze cent trente, & par d'autres en l'année vnze cent trente-deux : Neantmoins la plus probable opinion est celle du Concile de Clermont ; parce que le Cardinal Luc se trouue auoir souscrit auec plusieurs autres, à diuerses Bulles du mesme Pape Innocent, dés le commencement de la mesme année vnze cent trente-deux, auquel cas il faudroit qu'il eust esté reuestu du Cardinalat sur la fin de l'année vnze cent trente-vn, ou qu'il eust esté appellé par ce Pontife pour signer ses Bulles dés le moment de sa promotion. Quoy qu'il en soit, nous pouuons dire qu'il estoit en telle consideration auprés de sa Saincteté, qu'elle n'accordoit presque rien de considerable à personne, qui ne fust authorizé par la signature du Cardinal Luc. Ainsi voyons-nous que les Bulles qui furent expediées à Valence en Dauphiné en l'année vnze cent trente-deux, en faueur de Pierre Abbé de Cluny, touchant l'Obedience de *Limas*, sont souscrites par luy ; que celles par lesquelles ce mesme Pape confirme au mesme Abbé de Cluny & à ses successeurs, l'Eglise de la *Rochebæufcourt*, que Guillaume Euesque de Perigueux auoit donné à Ponce son predecesseur, lequel don le Pape Calixte auoit ratifié, sont pareillement signées de la main du Cardinal Luc, & datées à Pise en l'année vnze cent trente-six, & qu'il y en a d'autres de mesme date pour la confirmation de l'Eglise de Montdidier donnée à celle de Cluny, par Guerin Euesque d'Amiens, & Simon Euesque de Noyon, aussi souscrites par le Cardinal Luc, & que celles données au Latran en l'an vnze cent quarante, touchant la confirmation de la maison que l'Abbaye de Cluny possede à Montpellier, sont encor signées de la main du Cardinal Luc ; & que celles par lesquelles le mesme Pape Innocent confirme à Guillaume Abbé de S. Sauueur de Tyron, les biens & possessions de son Abbaye, mesmes plusieurs Maisons & Benefices situez dans le Royaume d'Angleterre & d'Escosse, sont pareillement signées de la main de ce Cardinal Luc.

Preu. p. 91

Il ne se trouue rien de remarquable en l'Histoire touchant les actions de ce Prelat ; parce qu'ayant toûjours esté attaché auprés du Pape, il n'a point eu d'autre employ que celuy de la pieté & de la deuotion, ayant toûjours paru comme vne ferme colomne pour le soustien de l'Eglise, & comme vne esclatante lumiere pour son ornement.



Il portoit : D'azur au lyon d'argét armé & lápaſſé de gueules.



DREVX,
Prieur de S. Nicaiſe de Rheims, Abbé de l'Abbaye de S. Iean de Laon, Cardinal Eueſque d'Oſtie.

CHAPITRE XXXII.

LA Prouince de Picardie a veu naiſtre ce Prelat, qui dés auſſi-toſt qu'il eut atteint l'âge d'adoleſcence, prit l'habit de Religieux de l'Ordre de Sainct Benoiſt dans le Monaſtere de S. Nicaiſe de Rheims, ſous lequel il parut auec tant de doctrine & de pieté, qu'il merita par ſa vertu particuliere d'en eſtre fait le Prieur. Puis vers le mois de Iuin de l'année vnze cent vingt-huict, Barthelemy Eueſque

Eueſque de Laon ayant appris que l'ancienne diſcipline ne s'obſeruoit plus dans l'Abbaye de Sainct Iean, dont les poſſeſſions diminuoiét petit à petit, que les Vierges meſme conſacrées à Dieu dans ce Monaſtere eſtoient en mauuaiſe reputation, & qu'elles ſe contentoient de promettre vne meilleure vie ſans s'amender, il fut contraint de les chaſſer par le conſeil & l'authorité du Pape Innocent, & de Renaud Archeueſque de Rheims ſon Metropolitain, & de ſubſtituer en leur lieu & place de bons Moines qu'il tira de diuers endroits en nombre ſuffiſant, auſquels il donna Dreux pour premier Abbé, qui s'aquita ſi dignement de cette Charge pendant huict ans entiers, que la renommée de ſes bonnes actions s'eſtant repanduë dans tous les Cantons de la Chreſtienté, le meſme Pape Innocent le contraignit de venir à Rome, où eſtant arriué, il l'honora de la dignité de Cardinal Eueſque d'Oſtie, enuiron l'an vnze cent trente-quatre: mais il n'en joüit que l'eſpace de quatre années, dautant qu'il mourut vers la fin de l'an vnze cent trente-huict. *Preu. p. 91. & 92.*

Il eſtoit illuſtre en ſageſſe, admirable en pieté, excellent en doctrine, & recommandable pour ſes bonnes mœurs: Il fut toûjours conſideré par le Pape Innocent, qui ne luy voulut iamais donner d'employ hors d'auprés de ſa perſonne, afin de ſe le conſeruer plus long-temps, & de ne le pas expoſer aux incommoditez des voyages, que ſon grand âge n'auroit pas peû ſupporter ſans encourir le danger de perdre la vie que ſa Saincteté jugeoit tres-neceſſaire au Sainct Siege, tant à cauſe qu'elle ſeruoit d'exemple aux autres Cardinaux, que parce que la ſolidité de ſon jugement, & ſes bons conſeils, n'apportoient pas peu de fruict ny d'vtilité à la Cour de Rome. *Preu. p. 92.*

Il a laiſſé des marques glorieuſes de la connoiſſance qu'il auoit des belles Lettres, & du talent particulier qu'il poſſedoit dans les ſciences Eccleſiaſtiques, par la compoſition des Traitez qu'il a fait, *Du Myſtere de la Paſſion de noſtre Redempteur* IESVS-CHRIST; *de la creation & du rachapt du premier Homme ; des dons du Sainct Eſprit, & des Beatitudes, comme auſſi des Heures Canoniques.* Tous leſquels Traitez ſe trouuent imprimez dans le ſecond Tome de la Bibliotheque des Peres Latins.

C'eſt vne choſe deplorable à la poſterité, que les anciens ayent eſté ſi negligens que de ne pas rediger par eſcrit les actions des Hommes illuſtres de leurs temps, ou du moins qu'ils en ayent remarqué ſi peu, que nous ne ſçachions pas la famille ny le lieu de la naiſſance de la pluſpart d'entr'eux, & qu'ils ſe ſoient contentez de n'en nommer le plus ſouuent que la Patrie, en marquant le cours de leurs vie, ſans ſpecifier leurs principaux faits, & ſans coter pre-

cisément le iour de leur mort, ny les lieux où leurs corps ont esté ensepulturez; car nous ne sçauons autre chose du Cardinal Dreux, sinon qu'il estoit Picard; qu'il fut fait Prieur de Sainct Nicaise de Rheims, puis premier Abbé de Sainct Iean de Laon, & enfin Cardinal Euesque d'Ostie, & qu'il est mort en l'année vnze cens trente-huict, comme il a esté dit cy-dessus.





Il portoit: D'argent à la croix de gueule posée en cœur.

CHRYSOGON,
Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Porticu, *puis Prestre Cardinal de celuy de Saincte Praxede.*

CHAPITRE XXXIII.



AINCT BERNARD Contemporain de Chrysogon, nous apprend bien par la cent quarante-quatriesme de ses Epistres, qu'il adressa à ses Religieux de Clairvaux, l'estime particuliere qu'il faisoit de ce Prelat, les exhortant de prier Dieu pour luy, & pour les autres Cardinaux François qui estoient à Rome: Mais nous ne trouuons point dans nos Liures ny le lieu de sa naissance, ny *Preu. p.93.*

ny celuy de son education, seulement apprenons-nous en general qu'il est sorty du sein de la France, quoy que nous ignoriōs les noms & la famille du pere & de la mere qui luy ont donné l'estre. Quelques Autheurs ont estimé qu'il auoit esté Religieux en l'Abbaye de Clairvaux, à cause de l'estroite amitié qui estoit entre Sainct Bernard & luy, fondez seulement sur cette conjecture, dont ils n'ont point de preuues solides, dautant qu'il faudroit induire que le Cardinal Yues surnommé de S. Victor, auroit pareillement esté Religieux à Clairvaux, à cause qu'il estoit amy du mesme S. Bernard. Toutesfois Ciaconius ne luy donne point la qualité de Religieux d'aucun Ordre, ny d'aucun lieu; ce qui par consequent nous peut aisément persuader qu'il n'a point esté Disciple de Sainct Bernard, ny Religieux à Clairvaux, & que quand ce grand Sainct l'appelle son Frere vterin auec Baudoüin, Luc, Aymery, & Yues de Sainct Victor, cela se doit entendre à cause de la France leur mere commune; parce que le mesme Sainct Bernard & ces cinq Cardinaux Luc, Baudoüin, Chrysogon, Aymery, & Yues de Sainct Victor, l'auoient tous pour Patrie, & non qu'ils eussent esté esleuez ny pris l'habit de Religieux dans son Monastere.

Preu. p. 93

Cela posé pour fondement, il est certain que Chrysogon auoit en luy de rares qualitez; puisque le Pape Innocent II. l'honora du Cardinalat au mois de Decembre de l'année vnze cent trente-quatre, sous le Tiltre de Cardinal Diacre de Saincte Marie *in Porticu*, auquel an Sainct Norbert de l'Ordre de Premonstré, Archeuesque de Magdebourg estoit mort la quatriesme Ferie de la Pentecoste, Hugues son successeur en l'Archeuesché nous en a donné la vie, & du depuis il a esté inscrit dans le Cathalogue des Saincts, par le commandement du Pape Gregoire XIII. qui ordonna que l'Eglise en celebreroit annuellement la Feste le sixiesme iour de Iuin.

Chrysogon garda l'espace de quatre années son Tiltre de Cardinal Diacre de Saincte Marie *in Porticu*, pendant lesquelles il ne fit rien de considerable qui ait merité d'estre redigé par escrit. En vnze cent trente-huict il fut fait Prestre Cardinal de celuy de *Saincte Praxede*, par le mesme Pape Innocent qui connoissoit sa vertu, & quelque temps apres il mourut vers la fin du Pontificat de ce mesme Pape.



ALBERIC



Il portoit: D'or à la croix bourdonnée de sable.

ALBERIC DE BEAVVAIS,
Religieux de l'Abbaye de Cluny, Abbé de Vezelay, Cardinal Euesque d'Ostie.

CHAPITRE XXXIV.

L'ORDRE de Sainct Benoist a produit de grands Hommes à l'Eglise : mais vn des plus illustres qui en soit sorty se nomme Alberic, natif du Dioceze de Beauuais en Picardie, lequel prit l'habit de Religieux au Monastere de Cluny, où il fit en peu de temps de si notables progrez, qu'estant consideré comme vn parfait modele de pieté & de modestie, il fut choisi entre

tous ſesCondiſciples pour eſtre Abbé de l'Abbaye de Vezelay, qu'il regit pendant quelques années auec tant d'amour & tant de zele, que le bruit de ſes vertus s'eſtant reſpandu juſques à Rome, le Pape Innocent ſecond le crea Cardinal Eueſque d'Oſtie à la quatrieſme creation qu'il fit à Sainct Iean de Latran, aux Quatre-temps de l'Aduent de noſtre Seigneur en l'année vnze cent trente-huict, & dés auſſi-toſt il fut enuoyé Legat en Angleterre, où il eut de la peine à ſe faire reconnoiſtre pour ce qu'il eſtoit, à cauſe que les termes de ſon pouuoir & de ſes facultez n'eſtoient pas tout à fait agreables au Roy: l'obeïſſance neantmoins que les Anglois ont toûjours rendu au Sainct Siege, juſqu'au temps qu'ils en ont ſecoüé le joug, fit que nonobſtant cette difficulté, le Cardinal Alberic fut receu auec la pompe & la magnificence deuë à ſa qualité, & à ſes particuliers merites: Puis ayant ſejourné quelque temps dans la ville de Londres, il y conuoqua vn Synode Prouincial du conſentement du Roy d'Angleterre, auquel Synode ſe trouuerent dix-ſept Eueſques & trente Abbez, qui reformerent les abus qui ſe commettoient dans l'Egliſe Anglicane, & luy du conſentement du Roy Eſtienne, fit Archeueſque de Cantorbery, Thibaud Abbé du Bec en Normandie.

Le Cardinal Alberic ne fut pas pluſtoſt de retour à Rome, que ſa Saincteté ayant appris qu'il s'eſtoit dignement aquité de ſa Legation en Angleterre, l'honora d'vn autre employ en l'enuoyant Legat en Syrie, pour appaiſer le different ſuruenu entre Rodolphe Patriarche d'Antioche, ſes Eueſques & Suffragans, & les Chanoines de ſon Egliſe. Ce meſme Rodolphe aprés la mort du Patriarche Bernard, ayant gagné le Peuple d'Antioche par ſes preſens & par ſes liberalitez, s'eſtoit reueſtu luy-meſme de la Chape Patriarchale ſans aucun reſpect de l'Egliſe Romaine, ſe vantant qu'il eſtoit eſgal au Pape, & meſme ſon Superieur; parce que l'Egliſe d'Antioche eſtoit, diſoit-il, plus ancienne que la Romaine, & qu'elle auoit eu l'honneur la premiere d'eſtre le Siege de S. Pierre. Alberic ayant eu charge de s'informer de la verité de ſes deſordres, & d'y apporter les remedes qu'il jugeroit cõuenables & neceſſaires pour les faire ceſſer, vint en Orient, où il fut accueilly honorablement par le Prince Raymond, qui ſe declara contre le pretendu Patriarche, quoy qu'il euſt eſté ſon amy particulier auparauant: Et aprés auoir procedé ſelon les formes ordinaires, il aſſembla vn Synode de Prelats, dans lequel Rodolphe qui n'oſa comparoiſtre, fut declaré criminel, & priué de ſon Eueſché: Mais ayant eſté du depuis arreſté priſonnier, il fut mis dans le Monaſtere de Sainct Simeon proche de la Mer, où ayant eſté detenu captif l'eſpace de quelque temps, il receut ſa liberté par l'ordre du Legat, auec lequel il fut à Rome, & là ſe jetta aux pieds du Pape Innocent, reconnut ſa faute, en de-

manda pardon, au moyen duquel ayant esté admis à la Communion de l'Eglise, il fut reuestu du *Pallium* par les mains de sa Sainčteté, apres quoy il s'en retourna en Syrie, où il finit ses iours dans l'obeïssance qu'il deuoit à Sainct Pierre.

Dans ce temps-là Pierre Archeuesque de Lyon Legat du Pape en Orient, estant mort de poison en la ville d'Acre, le Cardinal Alberic fut substitué en sa place, laquelle ayant dignement remplie, il assembla les Euesques de Syrie & de Palestine, & tint deux Synodes, l'vn en la ville d'Antioche, qu'il celebra dans l'Eglise du Prince des Apostres, & l'autre en celle de Ierusalem, le jour de la solemnité de la Dedicace du Temple de Nostre Seigneur, où se trouua Maxime, le premier & le principal des Euesques de Capadoce, Mede, Perse, & des deux Armenies, qui se disoit Catholique, auec lequel il fit vn Traité des articles de la Foy, sur lesquels le Peuple de ces contrées ne s'accordoit pas auec nous, & luy fit promettre de les corriger: Quand il partit pour cette Legation, il escriuit à Pierre Abbé de Cluny, & à ses Religieux, à ce qu'ils eussent à prier Dieu pour luy pendant son voyage, afin qu'il peust arriuer en Orient à bon port.

Il eut l'honneur & l'aduantage de souscrire à plusieurs Bulles de Papes, & notamment, à celle qu'Innocent II. fit expedier touchant la confirmation du Manoir de *Lectderusub* en Angleterre, que le Roy Estienne cy-dessus nommé, auoit donné à l'Abbaye de Cluny, au lieu de cent marcs d'argent que le Roy Henry son Predecesseur s'estoit obligé de fournir tous les ans à cette Abbaye sur le fonds de son Thresor ; signa pareillement la Bulle du premier an du Pontificat d'Eugene III. à l'eslection duquel aussi-bien que de Celestin II. il auoit esté present, touchant les limites & les bornes de la mesme Abbaye de Cluny, & celle que ce mesme Pape adresse à Marcarius, Abbé de Fleury, autrement de Sainct Benoist sur Loire au Dioceze d'Orleans, donnée à Suthry l'année suiuante; par laquelle il est porté que le corps du glorieux Sainct Benoist repose en ce lieu : Il souscriuit encore auec vingt-quatre Cardinaux, à vne autre Bulle du mesme Pape Eugene ; par laquelle à l'imitation des Pontifes ses deuanciers, il confirmoit les biens, donations, & Priuileges de l'Eglise de S. Germain Desprez lez Paris, dans le temps que Hugues en estoit Abbé, comme aussi à celle de l'an vnze cent quarante-sept donnée à Paris en faueur de l'Abbaye de Tyron, touchant les Benefices qu'elle possedoit en diuers Diocezes des Royaumes de France & d'Angleterre. Il se trouua à la solemnelle Dedicace de l'Eglise de la Saincte Trinité, de la Vierge Marie, & de plusieurs Martyrs, faite à Chaalons en Champagne par le mesme Pape Eugene, au mois de Decembre de la mesme année vnze cent quarante-sept : Et comme il estoit parfaitement esclairé

dans la doctrine de l'Eglise, il fut choisi pour estre Legat en cette Monarchie dans les Prouinces de Gascogne & de Languedoc, afin d'y deraciner l'heresie d'vn certain Henry Sectateur de Pierre de Bruits, & receut pour assistant en sa Legation, Geoffroy Euesque de Chartres, & le grand Sainct Bernard, lequel escriuit vne excellente Lettre sur ce sujet, à Alphonse Comte de Sainct Gilles. Hugues troisiesme du nom, Archeuesque de Roüen, qui connoissoit le zele & la ferueur du Cardinal Alberic, & de quelle sorte il sçauoit defendre la Religion, luy dédia vn Liure qu'il auoit fait des Heresies qui estoient lors en Bretagne, dont le Manuscrit est conserué dans la Bibliotheque de S. Martin Deschamps à Paris. Pierre le Venerable, Abbé de Cluny, luy escriuit vne Lettre touchant son Ambassade en Ierusalem, par laquelle il l'exhortoit entr'autres choses de se bien conseruer dans vn si penible voyage, afin que tout ainsi que les Disciples de IESVS-CHRIST se réjoüirent quand ils virent que leur Maistre sortit du Tombeau; de mesme les amis du Cardinal Alberic peussent ressentir de la joye quand ils verroient leur frere reuenu du mesme Sepulchre.

Preu. p. 94. *Preu. p. 94.* *Preu. p. 93. & 94.*

Le Cardinal Alberic estoit lié d'vne estroite amitié auec S. Bernard, qui luy adressa plusieurs de ses Lettres, & notamment vne sur le sujet de l'eslection du Pape Eugene; par laquelle il le sollicita instamment auec tous les autres Cardinaux de la Cour Romaine, d'assister ce Pape de leurs bons conseils, & de ne l'abandonner iamais, puis qu'ils l'auoient esleu, & de luy inspirer toutes les choses justes, afin que le Dieu de la paix fust auec eux. Il mourut le 12. des Kalendes de Decembre, suiuant qu'il est marqué dans le Martyrologe de S. Martin Deschamps, auquel il donna trente marcs d'argent: mais il ne cote point l'année de sa mort, que l'on croit neantmoins estre arriuée sous le Pontificat de ce mesme Pape.

Preu. p. 95.



YVES,



YVES, surnommé DE SAINCT VICTOR, Prestre Cardinal du Tiltre des SS. Laurent & Damaze.

CHAPITRE XXXV.

VNE des premieres lumieres qui ait paru dans l'illustre Monastere de Sainct Victor lez Paris, fondé par Louys le Gros Roy de France, a esté sans doute le Prelat Yues, qui dés ses premiers ans y prit l'habit de Chanoine Regulier de l'Ordre de Sainct Augustin : il est du nombre de ceux dont nous auons parlé dans les precedens Eloges ; c'est à dire François de naissance, mais dont la fa-

mille n'a point esté specifiée par ceux qui ont pris le soin d'escrire
Preu. p. 95 sa vie, non plus que le lieu qui nous a produit vn si grand Personnage, qu'vn celebre Autheur asseure auoir esté en reputation d'vne profonde doctrine, & d'vne haute suffisance, qui l'esleuerent à vne des suprêmes dignitez de l'Eglise, le Pape Innocent II. luy ayant deferé l'honneur du Cardinalat au Concile qu'il tint en la ville de Clermont en Auuergne, au mois de Decembre de l'année vnze cent trente.

Douze ans apres, le Cardinal Yues vint Legat en France au sujet de Raoul Comte de Vermandois, lequel auoit repudié son espouse legitime pour prendre à femme Petronille, sœur d'Eleonor Reyne de France: il auoit esté sollicité de venir en cette qualité par le Comte Thibaud, Prince prudent & pieux qui ne pouuoit souffrir ce diuorce: & dés-aussi tost qu'il y fut arriué, il excommunia le Comte, suspendit de leurs fonctions les Euesques Barthelemy de Laon, Simon de Noyon, & Pierre de Senlis, qui auoient donné les mains à la repudiation, & mit le Royaume en interdit: Mais il ne put pas retourner à Rome rendre compte de sa Legation au Pape; parce qu'ayant esté surpris l'an vnze cent quarante-trois d'vne violente maladie, il perdit la vie où il l'auoit receuë, c'est à dire en France sa Patrie; Ce qui obligea Sainct Bernard son familier amy, d'instruire sa Saincteté de ce qu'il auoit fait en son Ambassade, par vne Lettre qu'il luy escriuit à cette occasion. Preu. p. 95.

Il est si veritable que Sainct Bernard auoit contracté grande amitié auec le Cardinal Yues, qu'il luy decouuroit vne partie de ses plus secretes pensées, & luy faisoit souuent sçauoir ses sentimens sur les choses les plus delicates de son temps; puisqu'il luy manda par vne de ses Epistres, qu'Abelard (vn des plus subtils Theologiens qui fut pour lors) estoit vn Religieux sans Regle, & vn Prelat
Preu. p. 96 sans soin, que les Ordres ne tenoient point attaché, & dont la conduite estoit tout à fait desordonnée: Et que le Cardinal Yues pour luy donner aussi de son costé des tesmoignages d'vne reciproque affection, institua ce grand Sainct executeur de ses dernieres volontez. Il arriua neantmoins que comme le Cardinal Yues auoit fait bon nombre de legs par son Testament, & qu'il n'y a point de vertu quelque epurée qu'elle puisse estre qui se puisse garantir de l'atteinte de l'enuie, ce deuot S. Bernard fut accusé en Cour de Rome d'auoir esté mauuais dispensateur des biens de son defunct amy, & par ce moyen obligé de se justifier, comme il fit, par vne
Preu. p. 96. Lettre expresse qu'il adressa pour cét effet au Pape Innocent.

L'Anniuersaire du Cardinal Yues est marqué dans le Martyrologe de l'Abbaye de Sainct Victor, au treiziesme des Kalendes de Iuillet, qui vray-semblablement pourroit estre le iour de son decez.



ESTIENNE DE CHAALONS,
Religieux de l'Abbaye de Cisteaux, Cardinal Euesque de Preneste.

CHAPITRE XXXVI.

QVELQVES Autheurs nous ont asseuré que ce Prelat estoit sorty d'vne famille illustre, en luy donnant pour Armes, vn escu de gueules à la bande d'or, qui sont les anciennes Armes de Chaalon en Bourgogne, & neantmoins il est certain qu'il nasquit en la ville de Chaalons sur Marne, de parens de fort bas lieu, mais d'vne vertu considerable, & qui prirent vn grand soin de son

education, en laquelle ils reussirent auec tant d'auantage, que comme ils estoient gens pieux & deuots, & qu'ils auoient toûjours souhaité que leur enfant suiuist le chemin de la deuotion & de la pieté, Dieu dans ce rencontre exauça leurs vœux, & inspira dans l'esprit d'Estienne des sentimens si pressans de Religion, que dés le moment qu'il se vid en âge de la pouuoir embrasser, il prit l'habit de l'Ordre de Sainct Benoist au Monastere de Clairvaux, sous lequel sa vertu esclata de telle sorte, qu'il se priuoit de son propre
Preu. p. 97. mouuement de l'vsage des choses les plus communes, maceroit son corps par les veilles, les jeusnes, & les disciplines, en sorte qu'il acquit en vn tel point la perfection de la vie en peu de temps, que le Pape Innocent II. parfaitement instruit de ses rares merites, le crea Cardinal Euesque de Preneste au mois de Decembre de l'année vnze cent quarante.

Quand il se vid reuestu de cét honneur, bien loin de se laisser emporter au faste ordinaire, auquel sont sujetes les personnes de basse condition lors qu'elles arriuent à de grandes dignitez, soit par la faueur, soit par leurs merites, il conserua les mesmes sentimens d'humilité, dans la pompe & dans l'esclat d'vne fortune releuée qu'il auoit eu dans l'abaissement & dans la retraite d'vn Cloistre, & vescut toûjours au milieu de la Cour Romaine aussi esgalement detaché de l'affection des biens de la terre, qu'il l'auoit esté dans l'austerité de sa Religion.

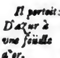
Vn des grands Euesques de l'Eglise parlant de luy, dit : Qu'il n'y auoit qui que ce fust au monde qui ne deust admirer la vertu
Preu. p. 57. du Cardinal Estienne, dont la conscience estoit si nette, que par vn scrupule particulier il ne vouloit pas mesme se seruir des moindres biens que Dieu auoit creé pour la substenration de l'homme.
Preu. p. 97. Vn Autheur moderne nous asseure qu'il mesprisa toûjours les vanitez du siecle, & que brûlant du feu de la charité, il n'auoit point de plus grande passion que celle du salut des ames; qu'il n'y auoit point d'homme de son temps plus humble que luy, ny plus liberal enuers les pauures; parce qu'estant esleué jusqu'à l'vne des plus eminentes dignitez de l'Eglise, il ne mesprisoit pas pour cela la bassesse Monachale; au contraire, espanchant magnifiquement tous ses reuenus sur ceux qui en auoient besoin, il se monstroit veritablement pauure par la profusion de ses richesses; que si par la foule des hommes qui l'abordoient & par la multiplicité de ses occupations, il ne pouuoit estre en solitude, il ne laissoit pas d'aymer la retraite dans son cœur, & menoit vne vie si saincte & si pure, qu'il est indubitable de dire qu'il auoit atteint le comble de la perfection, & qu'apres auoir laborieusement trauaillé pour la conuersion des pecheurs, il merita la gloire du Paradis, & d'estre immatriculé dans le Cathalogue de ses Saincts.

S. Bernard

S. Bernard, lequel autant qu'il luy estoit possible, se lioit toûjours d'amitié auec les grands Hommes de son temps, en auoit vne toute singuliere pour le Cardinal Estienne, auquel il escriuit diuerses Lettres sur des sujets differends: Mais entr'autres, la deux cent vingt-quatriesme de ses Epistres qu'il luy addressa, nous apprend que ce pieux Prelat estoit Champenois, & natif de Chaalons sur Marne.

Comme sa vertu estoit parfaitement connuë, & que le Sainct Siege se trouuoit necessité de faire faire le procez à vn blasphemateur du Sainct Nom de Dieu, en la personne de l'Abbé de Sainct Chaffre au Dioceze du Puy en Velay, qui estoit d'autant plus criminel qu'estant doublement deuoüé à la Majesté Diuine, & par sa qualité de Chrestien, & par sa Profession, il l'auoit mesprisée au lieu de l'honorer, & luy faisoit tous les iours injure par ses execrations: le Pape Innocent II. crût ne pouuoir mieux choisir pour l'vn des Iuges d'vn impie, qu'vn homme pieux, & qu'vn homme de bien, pour condamner vn meschant; c'est pourquoy il deputa le Cardinal Estienne pour vn des principaux Commissaires à cét effet. Et quoy que l'Histoire ne nous apprenne pas si l'affaire fut terminée ou non, Sainct Bernard neantmoins nous enseigne en la deux cent trente-vniesme de ses Epistres, que cét Abbé estoit bien criminel; puisqu'il presse ses Iuges par cette Lettre de prononcer son Arrest de condamnation, attendu qu'il sçait que par les informations & par les procedures faites alencontre de luy, on ne pouuoit plus douter de la verité de son crime.

Nous ne trouuons rien autre chose de remarquable en la vie du Cardinal Estienne; parce que tous les hommes humbles & pieux comme luy, ayment beaucoup mieux cacher leurs bonnes actions que de les faire paroistre, & sont faschez mesme quand on les apprend, ils ne viuent que pour Dieu, & non pour le siecle, pensent à la vie eternelle, & negligent la passagere, ne songent qu'à leur salut, & non pas aux illusions mondaines; c'est de cette façon que ce Sainct Personnage a toûjours vescu dans le monde, nonobstant toutes les grandeurs dont il estoit enueloppé, & c'est aussi de la mesme sorte qu'il mourut en l'an vnze cent quarante-quatre, ou selon quelques-vns, en l'année vnze cent quarante-cinq, peu de temps auparauant l'eslection d'Eugene III. & c'est pour la mesme raison que le Martyrologe de Cisteaux celebre sa memoire le treisiesme iour de Feurier, qui pourroit bien estre celuy de son decez, qui n'est point marqué dans nos Liures.



Il portoit: D'azur à vne feuille d'or.



HVGVES DE FOVILLONE,
Religieux Profez du Monastere de Corbie, Cardinal du Tiltre de . . . .

CHAPITRE XXXVII.

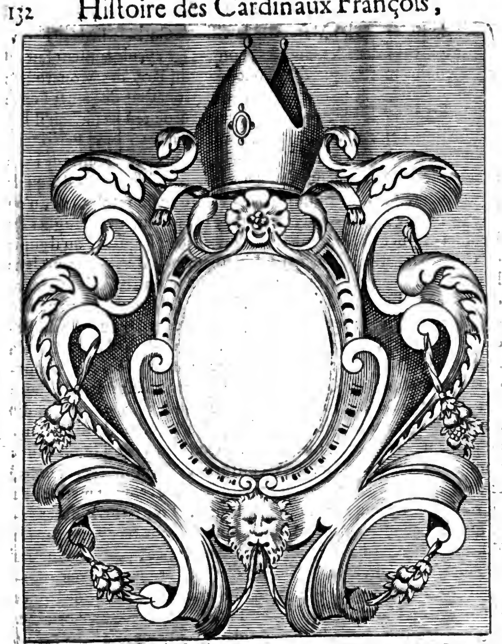
VOICY vn Gentilhomme de nom & d'Armes, qui mesprisant les appas du siecle, quite de grand cœur le monde pour embrasser la solitude d'vn Cloistre, & quoy qu'il soit l'aisné de sa famille, il ne laisse pas d'en abandonner la conduite à ses cadets, & de quiter l'espée pour se déuoüer à Dieu.

Preu. p. 98. Il estoit fils du Seigneur de Foüillone, village situé proche la

foüilloy

Porte de Buire, & les Marets de la ville de Corbie : mais au lieu de seruir les Roys dans les Guerres, comme ses ayeuls auoient fait, il ne se voulut mettre que sous l'estendart du Roy des Monarques ; c'est pourquoy il se rendit Religieux au Monastere de Sainct Pierre de Corbie, pour lequel il eut tant d'amour & de tendresse, qu'il luy fit don de sa Terre du Foüilloné, à l'imitation des Saincts Personnages de son temps, qui pour le salut de leurs ames, & de celles de leurs Predecesseurs, donnoient liberalement aux Eglises les choses qu'ils possedoient. Ceux qui ont escrit la vie de ce bon Religieux, n'en ont connu ny le surnom ny la famille, l'appellans tous Hugues du Foüillet, au lieu de Foüilloné, sans luy donner la qualité qu'il auoit de Cheualier, ny coter le lieu de la naissance qu'il auoit receuë dans la terre de son pere. Monsieur Aubery mesme a douté de son Cardinalat aussi-bien que de son nom : Il est neantmoins tres-veritable qu'il fut honoré de cette dignité par Innocent II. au mois de Decembre de l'année vnze cent quarante. Sainct Bernard luy escriuit souuent des Lettres pleines de doctrine ; parce qu'il estoit extraordinairement sçauant. Quelques-vns luy attribuent l'Anniuersaire qui est marqué dans le Martyrologe de Sainct Victor, où il est dit qu'il estoit Chanoine de cette Abbaye ; à laquelle il auoit donné plusieurs ornemens, mais ils le confondent auec Hugues surnommé de Sainct Victor, par la conformité des noms & des temps, & de la doctrine qui estoit en tous les deux, & croyent mesme que les ouurages de l'vn, sont ceux de l'autre. Toutesfois la difference qui se rencontre entr'eux, est non seulement reconnuë par les Tiltres de leur Cardinalat, mais par leur naissance, puisque Hugues de Foüilloné estoit d'vn Tiltre qui n'est remarqué par aucun Autheur, & François de nation, & que Hugues surnommé de Sainct Victor, estoit Cardinal Euesque de Tusculane, & Saxon d'origine. Preu. p. 98.

Tous deux ont escrit sur diuers sujets, celuy-cy a composé trois gros volumes qui furent imprimez à Venise en l'an mil cinq cens quatre-vingts huict, & celuy-là nous a laissé ses Manuscrits touchant la discipline des Religieux, vn Traité des Patriarches, vn Liure des abus du Cloistre, & plusieurs autres concernans la doctrine des Lettres Sainctes & Humaines, desquelles il estoit parfaitement esclairé, Nous n'auons rien de certain de sa mort, ny rien de particulier qu'il ait fait pendant sa vie.



YMAR, RELIGIEUX DU MONASTERE de S. Martin Deſchamps à Paris, Prieur de la Charité, Abbé de Monſtierneuf de Poictiers, Cardinal Eueſque de Tuſculane.

CHAPITRE XXXVIII.

L'ORDRE de Sainct Benoiſt a produit encor ce Cardinal au S. Siege, qui dés le commencement du cours de ſa vie en embraſſa la Religion, & prit l'habit au Monaſtere de Sainct Martin Deſchamps à Paris; où il paſſa l'année de ſon Nouitiat auec toute la vigueur que l'on pouuoit deſirer de ſon zele: mais il fut contraint d'aller faire ſa profeſſion entre les mains de Ponce, pour lors Abbé de cette

de cette fameuse Abbaye de Cluny, de la Congregation de laquelle, Ymar fut fait le Gardien pour sa vertu particuliere, & depuis Prieur de la Charité, & Abbé de Monstierneuf de Poictiers, auquel lieu il laissa des marques authentiques de sa sagesse & de sa conduite.

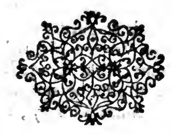
Il estoit François, & fut honoré du Cardinalat par le Pape Innocent II. à la sixiesme creation qu'il fit à Rome en l'année vnze cent quarante-deux. Lucius II. l'enuoya Legat en Angleterre, où il donna des preuues de son integrité, & remporta l'honneur & la loüange d'vn homme incorruptible, & vers qui les dons & les recompenses n'auoient pas plus de pouuoir que les choses indifferentes. Il eut neantmoins le malheur de perdre en peu de temps la haute reputation qu'il auoit acquise auec beaucoup de trauaux, & l'estime que l'on faisoit de ses vertus s'éuanoüit dés le moment qu'il se fut rendu sectateur de Victor quatriesme, & qu'il eut sacré cét Antipape en qualité du plus ancien des Cardinaux Schismatiques. Sa lascheté fut accompagnée non seulement de honte & de blasme, mais aussi de dommages, & de pertes tres-sensibles; parce que l'Eglise Romaine qui luy auoit fait part de ses plus particulieres faueurs, n'eut alors pour luy que des maledictions & des anathemes. Alexandre III. legitime successeur en la Chaire de Sainct Pierre l'excommunia en plein Consistoire, & le priua de toutes ses dignitez Ecclesiastiques; si bien qu'il fut contraint de s'en reuenir en France, & comme il prenoit cette route, il fut arresté sur le chemin par la garnison de la ville de Florence, dont le Gouuerneur faisant gloire de reconnoistre Alexandre comme le veritable Pape, & d'estre l'ennemy juré de ceux qui luy disputoient cette qualité, le bagage du Cardinal Ymar fut partagé entre les Soldats, des mains desquels il eut bien de la peine à s'échapper luy-mesme.

Quelquesvns ont estimé qu'il se reconcilia auec le Pape Alexandre, mais nous n'en auons pas de preuues asseurées, seulement pouuons-nous certifier qu'il continua son voyage, & qu'estant arriué en l'Abbaye de Cluny, il passa le reste de ses iours dans l'austerité du Cloistre, & dans la rigueur de la penitence. Cependant s'estoit vn Prelat qui s'estoit veu dans la haute fortune, & dans le comble des honneurs de l'Eglise; qui auoit eu l'aduantage de se trouuer au Conclaue à la creation de Celestin second, & aux eslections de Lucius deuxiesme, & d'Eugene III. d'auoir esté present lors que Sainct Bernard, Hugues Euesque d'Auxerre, & Suger Abbé de S. Denys, & plusieurs grands Seigneurs du Royaume, accorderent au Chasteau de Cressy en Vermandois, le differend qui estoit entre le Roy Louys le Ieune, fils de Louys le Gros, & Algrin Archidiacre d'Orleans, tant pour luy que pour Henry & Robert ses freres, pour raison des hommes du Roy, & d'auoir souscrit auec

vnze autres Cardinaux à la Bulle du Pape Lucius II. datée du premier an de son Pontificat, portant approbation de la fondation de l'Eglise de Nostre-Dame de la Couronne de l'Ordre de Sainct Augustin au Dioceze d'Angoulesme, comme aussi d'auoir signé celle d'Eugene III. donnée à Rome en l'année vnze cent quarante-sept, adressante à Pierre Abbé de Cluny, pour raison des bornes de la banlieuë de cette Abbaye, & à d'autres pour le mesme Abbé, données à Auxerre en la mesme année vnze cent quarante-sept, par lesquelles le mesme Pape luy confirme tous les priuileges, immunitez des Eglises, Monasteres, & Cymetieres dépendans de son Abbaye, contre ceux qui les vouloient enuahir & vsurper, & encore à vne autre du mesme Pape de l'an septiesme de son Pontificat, en l'année vnze cent cinquante-deux, que Hugues second Euesque d'Angoulesme auoit obtenuë, en laquelle sont specifiez les Benefices de son Eglise, & d'auoir signé pareillement celle d'Adrian IV. en faueur de l'Abbé de Cluny, touchant certains lieux appartenans à son Abbaye, situez au Dioceze de Besançon; celle du mesme Pape touchant les Chanoines de l'Eglise de Sainct Sauueur d'Auberterre en Angoumois, au Dioceze neantmoins de Perigueux, par laquelle il leur confirme le lieu où est située cette Eglise auec celles de Sainct Iacques, & la Chapelle de Sainct Romain, & autres y specifiées, & fut le premier des douze Cardinaux qui la signerent apres ce Pape.

Lors du siege de Victor IV. sçauoir l'an vnze cent cinquante-neuf, le Cardinal Ymar estoit Prieur des Euesques Cardinaux, qu'on a depuis appellé Doyen : Et comme il auoit toûjours eu le desir d'estre mis au Tombeau des bons Peres auec lesquels il auoit vescu, & d'estre enterré prés d'eux, s'estant retiré à Cluny, côme nous auons dit cy-dessus, il y donna tout le reste du bien qu'il pouuoit posseder, & l'employa volontairement au profit de cette Abbaye, tant pour y faire vn estang, qu'autres augmentations necessaires pour ses reuenus. Il donna aussi au Prieuré de Sainct Martin Deschamps la somme de deux cent liures, comme il est porté par le Martyrologe de ce Monastere, qui marque sa mort au cinquiesme des Kalendes de Nouembre, qui doit estre arriuée en l'année 1164. Il estoit parfaitement sçauant en l'intelligence des Lettres sacrées, dont il a laissé des preuues à la posterité, par des Commentaires qu'il a fait sur la Bible.

Preu. p. 98.





MARTIN,
Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Cardinal du Tiltre de Sainct Estienne in Cœlio monte.

CHAPITRE XXXIX.

DIEV qui sçait choisir quand il luy plaist les hommes necessaires pour l'augmentation de sa gloire, fit naistre Martin en France, afin qu'il contribuast en quelque façon à son lustre, & à celuy de sa Patrie. Mais comme ce grand Ouurier se sert souuent des choses les plus basses pour esleuer sa grandeur, il voulut bien que ce mesme Martin nasquit de parens inconnus, afin qu'il se fist con-

noistre luy-mesme par sa propre vertu, & ne tint son aduancement que de celuy qui dispose de toutes les choses à sa volonté.

Il fut de son temps vne des premieres lumieres de l'Ordre de Cisteaux; S. Bernard l'appelle vn de ses bons & deuots Religieux de Clairvaux; sa vertu l'esleua dans les premiers degrez de l'Eglise, & sa pieté se fit connoistre jusques dans le Trône de Sainct Pierre, Innocent II. la recompensa au mois de Decembre de l'année 1130. par la dignité qu'il luy confera de Cardinal Prestre de S. Estienne *in Cœlio monte*: Mais ce nouuel honneur n'empescha pas qu'il ne fust aussi humble qu'auparauant, & qu'il ne continuast de passer la vie dans les veilles & les oraisons, se priuant de toute conuersation mondaine pour vacquer à la contemplation des choses diuines. Il fut fait Ambassadeur en Dannemark pour la conuersion des Peuples Septentrionaux, d'où il retourna si pauure, que n'ayant quasi pas dequoy fournir aux despenses de son voyage, estant contraint de marcher à pied faute de cheuaux, il eut bien de la peine à gagner la ville de Florence, & comme il y fut arriué, l'Euesque qui sceut ses necessitez, luy fit present d'vn cheual qui le porta jusqu'à Pise, où le Pape estoit pour lors. L'Euesque qui auoit vn procez en Cour de Rome le suiuit de prez, croyant qu'en la sollicitation qu'il deuoit faire auprés des Cardinaux, Martin luy seroit d'autant plus fauorable, qu'il le pensoit auoir acquis par le present qu'il luy auoit fait, toutesfois il fut bien surpris lors que luy recommandant son affaire, ce bon Prelat luy repartit agreablement: *Quand j'acceptay le cheual qu'il vous pleust me donner, ie ne sçauois pas que vous auiez des procez, ie vous prie de le reprendre*, & sur l'heure il luy renuoya: sur lequel sujet Sainct Bernard s'écrie auec grand raison, quand il prononce ces paroles: *Ne sommes-nous pas en vn autre siecle, de voir vn Legat retourner pauure d'vn pays tres-riche & tres-opulent, passer par vne terre abondante en argent, & n'en sçauoir pas l'vsage, & d'auoir en mesme temps rendu vn don qui auroit peû causer de la suspicion en sa personne?*

Preu. p. 99.

Les belles actions du Cardinal Martin le mirent en si haute estime auprés du Pape Innocent, qu'il ne faisoit rien de considerable sans sa participation, prenant toûjours ses bons conseils & ses bons aduis sur toutes les choses qui regardoient l'Eglise. Quand sa Saincteté tint vn Synode à Pise, auquel elle arresta de faire inscrire au Cathalogue des Saincts, Hugues Euesque de Grenoble, elle voulut que le Cardinal Martin fust present à cette ceremonie, & qu'il y donnast son suffrage; Cependant nous ne sçaurions dire au vray en quel temps mourut cét illustre & magnanime Cardinal, les Autheurs n'ayans coté son decez que quelques années auant le Pontificat d'Eugene III.

HVGVES,



HVGVES,
Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE XL.

QVOY que l'Exemple de la vertu ne soit pas si attrayant que celuy du vice, à cause de l'humaine infirmité qui panche plus volontairement au mal qu'elle ne fait au bien: il est neantmoins tres-veritable que les bons suiuent les bons, & que ceux à qui Dieu donne quelques lumieres pour se conduire en vn droit chemin, ne s'en escartent que rarement; c'est pourquoy Hugues, que la France a

fait naiſtre de parens inconnus, auſſi-bien que la pluſpart des autres Cardinaux, dont nous auons cy-deuant fait les Eloges, animé par les belles actions & par la pieté qui s'exerçoit chez les Religieux de ſon temps, & particulierement dans l'Abbaye de Ciſteaux, & dans les Monaſteres de ſa dépendance, ſe ſentit tellement animé de l'ardent deſir de faire ſon ſalut, qu'il prit l'habit de cét Ordre à Clairvaux, ſous lequel ayant paſſé quelques années dans l'exercice continuel d'vn parfait homme de bien, & dans la ſainċteté d'vne vie eſpurée, il fut enuoyé en Italie, non pour eſtre
Preu.p.100. Abbé de l'Abbaye des Sainċts Vincent & Anaſtaze des trois Fontaines proche de Rome, comme quelques-vns ont eſtimé, mais pour y viure encor ſous la diſcipline & l'obeïſſance d'vn Superieur: Et comme il auoit eſté Diſciple du grand S. Bernard auſſi-bien que le Pape Eugene, qui rempliſſoit pour lors la Chaire de Sainċt Pierre, il donna tant de preuues de doċtrine & de ſainċteté à l'imitation de ce grand Homme, qu'il merita d'eſtre honoré du Cardinalat en l'année vnze cent cinquante, auec la qualité d'Eueſque d'Oſtie & de Velitre, auec laquelle il veſcut toûjours dans vne parfaite humilité, & dans vne ſoûmiſſion d'eſprit toute entiere; car ayant vaqué dés ſes plus tendres années aux exercices de la deuotion & de la pieté, il n'en interrompit point le cours dans l'eſtat de ſa grandeur & de ſon eſleuation; au contraire, s'adonna toûjours à l'oraiſon, & à la leċture des choſes ſainċtes, auſſi-bien qu'aux œuures de miſericorde, & fut ſi liberal enuers les Pauures, qu'il leur diſtribuoit genereuſement tous ſes reuenus. Mais enfin ſe voyant ſur le point de payer à la nature le tribut qui luy eſt deub par tous les mortels, apres auoir receu ſes Sacremens, il rendit ſon ame à Dieu auec autant de pureté qu'il l'auoit receuë le premier iour de Decembre de l'année 1158. n'ayant tenu l'Eueſché d'Oſtie qu'enuiron huiċt ans & quelques mois.

Il fut auſſi venerable aux hommes apres ſa mort, qu'il l'auoit eſté pendant tout le cours de ſa vie, & laiſſa vne ſi bonne opinion
Preu.p.100. de ſa ſainċteté qu'il eſt cenſé Beat par quelques-vns; d'autres nous aſſeurent meſme qu'il a eſté Canonizé, & qu'il a fait des miracles.

Le Martyrologe MS. de l'Egliſe de S. Geruais de Soiſſons mar-
Preu.p.578. que la mort du Cardinal Hugues au cinquieſme des Ides de Feurier, & nous aſſeure qu'il en auoit eſté Chanoine auparauant que d'eſtre Eueſque d'Oſtie, & qu'il leur auoit donné vne Chape blanche & vne Chaſuble, auec vingt eſcus pour les neceſſitez de l'Egliſe, & l'achapt d'vne vigne. Il eſcriuit vne Lettre ſur le ſujet de la mort du Pape Eugene qui l'auoit fait Cardinal, laquelle il adreſſa à Gozuinus, & à S. Bernard Abbez de Ciſteaux & de Clairvaux.





HENRY,
Cardinal du Tiltre des Saincts Nerée & Achilée,
Legat en France.

CHAPITRE XLI.

COMME on n'a pas toûjours eu tous les soins requis pour bien establir la naissance & la qualité des hommes recommandables à la posterité par leurs particuliers merites, non plus que les actions considerables qu'ils ont faites pendant leur vie : La negligence des Autheurs est cause qu'ils se sont trouuez de differends sentimens touchant le Cardinal Henry, & que quelques-vns luy ont

donné le surnom de Moricot, qui est vne Maison establie à Pise en Italie, & que d'autres ne l'ont pas mesme connu pour Cardinal, Preu.p.101. quoy qu'il ait esté esleué à cette dignité, & qu'il soit né François, mais de la mesme façon que plusieurs des precedens, c'est à dire sans nom de Famille, & sans que nous puissions coter le lieu qui l'a produit.

Si tost qu'il fut en aage de determiner ses emplois, il se rendit Religieux au Monastere de Clairvaux, & delà passa en Italie, où il demeura quelque temps dans l'Abbaye de Sainct Vincent & Sainct Anastaze des trois Fontaines, pour remplir la place du Cardinal Hugues, qui auoit esté pourueu de l'Eueſché d'Ostie: mais il n'y sejourna pas long temps, parce que le Pape Eugene, qui faisoit vne estime particuliere de sa vertu, l'honora pareillement du Cardinalat sous le Tiltre des Saincts Nerée & Achilée.

Dés l'entrée du Pontificat d'Adrian quatriesme, il fut enuoyé Legat à Salerne vers le Roy de Sicile, pour chercher les moyens de faire vne bonne paix entre le Sainct Siege & luy: mais ce Prince refusa de le reconnoistre en cette qualité, parce que dans les Lettres que le Pape luy escriuoit, sa Saincteté ne le traitoit pas de Majesté, mais l'appelloit seulement Seigneur, & non Roy de la Sicile. Quelque temps apres, il fut aussi Legat en Allemagne auec vn autre Cardinal, pour faire connoistre à l'Empereur, que la depesche du Pape Adrian auoit esté mal interpretée, & que c'estoit à tort que l'Empereur s'estoit fasché contre luy; il s'auança pour cét effet iusques à Ferrare, où ayant appris que quelques Ambassadeurs Imperiaux estoient arriuez à Modene, il se mit en estat de s'y rendre pour les instruire du sujet de sa Legation: & quand il y fut arriué auec son Collegue, il confera auec eux, puis s'en reuint à Ferrare, & de là passa par Veronne, & par le territoire de Trente: & quoy qu'il eust pour sa seureté l'Euesque du lieu en sa compagnie, il fut neantmoins arresté par les Comtes Frideric & Henry, qui se saisirent de son bagage, & mirent sa personne & celles de son Compagnon, & de l'Euesque de Trente sous bonne & seure garde: mais le Duc de Bauiere s'estant entremis pour eux, ils obtinrent facilement leur liberté, & continuerent leur voyage jusques au Camp d'Ausbourg, où ils trouuerent l'Empereur, auquel ils donnerent tant de satisfaction, qu'ils ne se retirerent d'auprés Sa Majesté Imperiale, qu'auec de riches presens, & de grandes asseurances d'vne bonne paix: Toutefois à peine le Cardinal Henry fut de retour à Rome, qu'il fut contraint de reprendre le chemin d'Allemagne, pour solliciter l'Empereur de ne pas enfraindre le Traicté de paix qu'il auoit fait auec le Pape, & qu'il alloit rompre au grand déplaisir des Princes Chrestiens, tant il estoit pour lors difficile de trouuer des moyens pour accorder l'Empire auec le Sainct Siege.

Comme

Comme le Cardinal Henry s'estoit tousiours parfaitement bien acquité des emplois qui luy auoient esté donnez par le Pape Adrian, Alexandre III. son successeur luy voulut tesmoigner qu'il faisoit cas de sa suffisance : & pour cét effet l'enuoya Legat en Angleterre, afin qu'il sollicitast Thomas Chancelier du Royaume, d'accepter l'Archeuesché de Cantorbery, auquel il auoit esté appellé legitimement; ce qu'il fit auec tant d'adresse, que ce Chancelier qui iusques alors auoit refusé cét Archeuesché, ne fit plus de difficulté de le prendre : il fût encore en suite de cette Legation enuoyé en France auec la mesme qualité de Legat; & durant qu'il y sejournoit, la Reyne Alienor d'Angleterre estant heureusement accouchée d'vne fille, dans le Chasteau de Domfrond en Normandie, cét enfant fut baptizé par le Cardinal Henry, & tenu sur les sacrez fonds, par Aiardus Euesque d'Avranches, & par l'Abbé du Mont Sainct Michel, qui luy imposerent le nom de sa mere. *Preu. p. 101.*

En l'année vnze cent soixante, le Cardinal Henry estant encor pour lors Legat du Sainct Siege Apostolique au Royaume de France, confirma en cette qualité à l'Eglise de Sainct Quentin de Beauuais, vne Prebende de Sainct Arnoul de Clermont, que defunct Roger de bonne memoire, viuant Archidiacre de la mesme Eglise de Beauuais luy auoit donnée, auec menace d'excommunication contre ceux qui seroient assez hardis pour l'enfraindre en la moindre de ses parties, ou pour donner quelque atteinte aux choses qui en dépendoient. Il mourut en reputation de saincteté, apres en auoir donné de suffisantes preuues, enuiron les dernieres années du Pontificat du Pape Alexandre III. qui l'auoit honoré, comme nous auons dit, des deux Legations de France & d'Angleterre. *Preu. p. 101.*





BERNARD DE RHENNES,
Religieux de l'Abbaye de Clairvaux, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Cosme & Sainct Damian.

CHAPITRE XLII.

IL est forty de temps en temps de grands Hommes de tous les cantons de la France, lesquels semblables aux ruisseaux & aux riuieres qui arrousent la terre, & qui s'escoulent dans la mer comme en leur centre, sont venus embrasser la Religion sous la banniere & sous l'estendard de l'Ordre de Clugny, le plus celebre & le plus fertile du Royaume en grands Personnages.

Bernard, surnommé de Rhennes, à cause de la ville qui porte ce nom en Bretagne, en laquelle il est né, attiré par l'esclatante pieté qui reluisoit dans les Monasteres dépendans de cette fameuse Abbaye, se resolut facilement de quitter le monde pour se retirer en solitude: & pour cét effet s'en vint à Clairvaux, où il prit l'habit, sous lequel ayant fait profession de la Regle de Sainct Benoist, il s'en vint à Rome pour y donner des preuues de sa vertu, comme il auoit fait en France. Si-tost qu'il y fut arriué, il ne fit que de grandes actions, & se rendit tellement incorruptible, qu'vn celebre Autheur nous asseure, qu'il secoüoit ses mains de tous presens; ce sont les propres termes de cét Historien, qui dit, *qu'il n'estoit né aucun homme, duquel Bernard eut pris en don, ou or, ou argent.* *Pren.p.101.*

Cette grande pureté de vie fit vne si forte impression dans l'esprit du Pape Eugene III. qu'il creut estre en quelque sorte obligé de reconnoistre les vertus d'vn si pieux Moine: & comme il sçauoit qu'elles estoient au comble de la perfection, il les voulut recompenser par la plus eminente dignité de l'Eglise apres la sienne; c'est pourquoy il le crea Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Cosme & Sainct Damian: mais dés le moment que Bernard en fut reuestu, il n'eut plus de passion que pour le bien de l'Eglise, ny d'autres interests que pour le Sainct Siege, sous l'obeïssance duquel il mourut enuiron l'an de grace vnze cent cinquante- quatre, selon quelques-vns, ou vnze cent cinquante-cinq selon d'autres, pendant qu'Anastaze IV. successeur d'Eugene gouuernoit le Nauire de Sainct Pierre, & regissoit le timon de l'Eglise vniuerselle.





BERNEREDE, ABBE' DE S. CRESPIN de Soissons, dit le Grand, Ordre de Sainct Benoist, Cardinal Euesque de Preneste.

CHAPITRE XLIII.

CE que nous auons de plus certain & de plus veritable de la naissance, de la vie, des actions, & des qualitez de Bernerede, se tire des Chartes de l'Abbaye de Sainct Crespin de Soissons, dit le Grand, & des Epistres de Pierre de la Celle Abbé de Sainct Remy de Rheims, du depuis Euesque de Chartres; qui nous apprennent que ce deuot Personnage eut le Pays de Soissons pour patrie, pour nom de baptesme

presme Bernere, ou Bernerede, quoy que quelques-vns l'ayent voulu nommer Bernard, & pour profession l'estat Religieux dans l'Ordre de Sainct Benoist, sous lequel apres auoir pendant quelques années, pratiqué vne obeïssance exemplaire accompagnée des autres vertus qui rendoient ce grand Ordre le plus celebre de tous dans la Saincteté de ses Disciples, il merita de commander aux autres, & d'estre choisi pour Abbé dans l'Abbaye de Sainct Crespin: & c'est ce que nous assure l'Abbé de S. Remy de Rheims, Pierre de la Celle cy-dessus nommé, & le plus intime de ses amis, en plusieurs de ses Epistres, toutes addressées à Bernerede, où il rend ce tesmoignage à sa doctrine, qu'elle fut vne de celles qui esclaterent le plus dans l'Eglise de son temps: & à sa vertu, qu'il fut aussi fidele à trauailler à la perfection de ses Religieux lors qu'il fut deuenu leur pere, qu'il l'auoit esté à aduancer la sienne propre quand il n'estoit encor que leur simple compagnon.

En effet, il n'y trauailla pas seulement par la saincteté visible de sa vie & de sa conduite, qui est la plus forte de toutes les exhortations, & la plus capable d'attirer des imitateurs; mais il y employa encor la force & la vigueur de son eloquence par sa parole, & par ses doctes escrits, au rapport d'vn sçauant homme son contemporain, quand il dit aux Religieux de Sainct Crespin, par l'Epistre qu'il leur addresse en l'absence de Bernerede leur Abbé, *que de tous les secours qu'ils auoient pour perfectionner leur sanctification, apres celuy de la grace de Dieu, ils ne pouuoient recourir à de plus prompts ny de plus pressans que ceux de la doctrine, & de l'exemple de leur sainct Pere*; aussi est-il tres-veritable, qu'entre toutes les vertus, l'austerité fut en singuliere affection à Bernerede, qui estimoit qu'elle estoit la baze & le fondement de la vie spirituelle, & qu'elle seruoit à preparer dautant plus nostre ame aux graces & aux approches de la Diuinité, qu'elle la purge de ses passions, & la fait viure à soy-mesme, en faisant mourir le corps; pour lequel ce bon Abbé eut tant de rigueurs, qu'on se vid contraint de luy donner de serieux aduertissemens, qu'il estoit obligé en conscience de les moderer; jusques là mesme que Pierre de la Celle, qui receuoit de luy des instructions en tous rencontres auec grande soûmission, sembla neantmoins le traicter en maistre en cette occasion, & luy faire vne correction fraternelle & charitable, en luy escriuant rudement, *Que quoy qu'il n'eust que des approbations à donner à sa pieté, il ne pouuoit pourtant s'empescher de taxer son zele indiscret de se reduire, comme il faisoit, à des abstinences du boire & du manger si extraordinaires; & que s'il vouloit viure & mourir auec luy* (c'est à dire auec ceux de sa profession) *il se deuoit accommoder à la foiblesse humaine, & considerer la sienne, ne pas courir auec tant de haste & de precipitation à la mort, comme il faisoit, parce qu'il y arriueroit assez tost, & que Dieu en auoit marqué les termes, & qu'il deuoit mesnager ses forces pour*

Preu. p. 101.

Preu. p. 102.

rendre sa vie plus heureuse par l'acquisition des vertus qui en deuoient couronner la fin, & desquelles il ne pouuoit iamais estre reuestu, à moins que de se relascher de sa ferueur trop ardente, & de son jeusne trop excessif.

L'esclat des merites de Bernerede ne luy donna pas seulement des admirateurs dans son Abbaye, mais par toute la France. Les autres Royaumes aussi receuoient auec estonnemét la renommée de sa sainteté, qui respandoit sa bonne odeur dans tous les cantons du monde, nous l'apprenons de l'histoire de sa vie, & du tesmoin de ses actions & de ses vertus, lors qu'il dit en la 66. Epistre qu'il luy adressa: *Vous me demanderez, peut-estre, pourquoy ie remplis si souuent & si volontieres mes Lettres d'vne matiere qui m'est agreable dans ses commencemens, & qui me donne sur sa fin de la pieté & de la crainte*, c'est à dire: *Pourquoy ie parle de vous à la fin de mes Epistres auec tant de franchise, & de liberté au commencement; Et ie vous diray que la gloire que vostre renommée s'est acquise, & le renom de vostre estime en est cause; que c'est elle qui donne la joye à vos amis quand ils s'en entretiennent, que c'est elle qui imprime la réjoüissance sur la face de toutes les Villes & Chasteaux, Bourgades, & Villages du Pays; que c'est elle qui apres auoir parcouru tout le Royaume, & le parfumant de la merueilleuse odeur qu'y respand vostre sainteté, s'est introduite auec honneur jusques dans le Palais du Roy, s'est acquise des admirateurs dans celuy de la Reyne, & des respects dans la chambre de nostre Comtesse de Champagne; que c'est vostre reputation en vn mot, qui comme vne autre Diuinité, ou plustost comme vne image fidele de la sainteté de nostre Dieu parcourt nos Temples sacrez auec vn habit Monacal, vn visage modeste, & vn port deuot, imprimant sur nos Ecclesiastiques toutes les couleurs necessaires à la Religion, & les reuestant de tous les ornemens dont la vertu se pareroit elle-mesme, si elle estoit visible, & dont la vostre éclate aux yeux des hommes auec tant de verité, que nos Archeuesques, nos Euesques, nos Abbez, diray je nos Capitaines & nos Soldats, qui cherchent ordinairement à receuoir de tous costez des tesmoignages d'honneur & de veneration, comme estans deus à leurs qualitez, aduoüent franchement qu'ils vous les doiuent rendre eux-mesmes, par vn juste tribut qu'il faut payer à vos insignes merites.*

Preu. p. 103.

Hugues de Champ-fleury Euesque de Soissons, Chancelier de France sous le Roy Louys le Ieune, n'auoit pas vne moindre estime que les autres, de la probité & de la doctrine de Bernerede, & particulierement de son grand esprit, capable d'vne direction des choses publiques; ce qui obligea ce Prelat employé dans les grandes affaires du Royaume, de se reposer sur luy pour celles de son Dioceze; ce que nous apprenons d'vne Lettre que ce mesme Bernerede escriuit à ce Chancelier touchant la consecration des Religieuses de Charmes.

Preu. p. 103.

Nous auons encor vn tesmoin irreprochable des rares qualitez de Bernerede, en la personne de Pierre Euesque de Meaux, Cardinal

Prestre du Tiltre de Sainct Chrysogon, & Legat du Pape Eugene troisiesme en France, lequel estant consulté par vne Lettre de sa Saincteté, pour sçauoir quels estoient les hommes de bien de son siecle en ce Royaume, afin qu'elle les peust esleuer aux plus eminentes Charges de l'Eglise. Ce Cardinal luy fit response par vne autre Lettre, qu'il n'en connoissoit point de plus capable que Bernerede; voicy les termes dont il se sert pour exprimer sa creance. *Il y a long-temps que i'ay receu les Lettres de vostre Sainctecté, par lesquelles elle me pressoit de m'informer des personnes qui se trouueroient dans le Royaume de France; dignes d'estre promeües aux dignitez de l'Eglise Romaine: & comme ie m'estois proposé de retourner en personne me prosterner aux pieds de vostre Sainctecté, i'estois aussi dans le dessein de luy exprimer de viue voix auec sincerité, plustost que de coucher par escrit sur vn papier, les noms de ceux que ie croyois dignes de son choix*, &c. Puis vers la fin de l'Epistre. *Nous auons donc iugé de vous faire sçauoir que les Abbez de Sainct Remy de Rheims, & de Sainct Crespin de Soissons, sont vniuersellement reconnus pour hommes sçauans & discrets, & qui sans aucun doute excellent de beaucoup dans les bonnes qualitez de l'honneur & de la Religion pardessus tous les autres Abbez, non seulement de l'Ordre de Sainct Benoist, mais mesme de toute la Terre.* Preu. p. 103

Ces bons & fidels tesmoignages que le Cardinal de Sainct Chrysogon Euesque de Meaux rendoit à sa Sainctecté touchant les merites de Bernerede, la confirmerent de plus en plus dans l'estime qu'elle en auoit desia conceuë dés long-temps, & luy firent prendre le dessein de le promouuoir à la plus haute dignité de l'Eglise apres la sienne: & Dieu qui l'y destinoit en fit naistre l'occasion en l'année vnze cent soixante & dix-neuf, comme le Concile de Latran se tenoit à Rome, Bernerede fut obligé de s'y trouuer auec Niuelon Euesque de Soissons, qui souscriuit au Concile: cette necessité luy fut imposée par les poursuites & les persuasions de Pierre de la Celle Abbé de Sainct Remy de Rheims, qui le cherissoit d'vne tendre amitié, & comme son merite particulier se fit incontinent connoistre aux Peres de l'Assemblée, ils ietterent tous les yeux sur luy, en firent vne estime singuliere, le loüerent, l'admirerent: & le souuerain Pontife Alexandre tousiours confirmé de plus en plus du bon choix qu'il pouuoit faire de sa personne, le consacra, quoy que contre son gré, Cardinal Euesque de Preneste le second iour du Concile, qui fut le quinziesme iour de Mars de la mesme année vnze cent soixante & dix-neuf, en sa sixiesme creation de Cardinaux, & non en l'année vnze cent soixante & trois, lors que ce Pape estoit à Sens en Bourgogne, comme quelques Autheurs l'ont escrit.

Cette eminente qualité de Cardinal de Preneste donnée à Bernerede, a de suffisans tesmoins dans l'Histoire, sans qu'il soit besoin de nommer tous ceux qui en ont parlé; nous dirons seulement

qu'entre les Epistres d'Estienne Abbé de Saincte Geneuiefve de Paris, & depuis Euesque de Tournay; la quarante-deuxiesme se trou-
Preu.p.103. ue auoir cette inscription : *A Bernerede, Euesque de Prenestr, trauaillant pour l'Eglise de Chartres* ; outre que le feu Reuerend Pere Sirmond Iesuite, sans parler de ce qu'il en a dit en la Preface des Epistres de Pierre de la Celle, & aux Notes qu'il a fait sur les mesmes Epistres, produit vne Charte du Pape Alexandre III. pour le nouueau Monastere de Poictiers, à laquellle Bernerede souscriuit en qualité de Cardinal Euesque de Preneste, & qu'il est encor fait vne honorable mention de luy dans vne autre Charte que le mesme Alexandre III. enuoya à Alphonse premier Roy de Portugal.

Le nouuel estat de la dignité de Cardinal ne diminüa en aucune façon l'humilité que Bernerede auoit professée sous la Regle de Sainct Benoist : il eut toûjours autant d'amour pour la solitude dans l'éclat de la grandeur, qu'il auoit eu dans la retraite du Cloistre, il en deuint mesme plus passionné lors que sa Charge luy permettoit moins d'en gouster le repos & la tranquilité : en sorte que pour satisfaire à son ardent desir de pouuoir estre tout à Dieu dans l'esloignement du monde, il choisit sa demeure ordinaire dans la Chartreuse du Mont-Dieu en Champagne au Dioceze de Rheims, où il eust bien souhaité de pouuoir finir ses iours parmy les jeusnes & les abstinences qu'il auoit tant aimées dans la Religion : Mais ne le pouuant pas à cause qu'il estoit obligé de passer de lieux en lieux, où les necessitez de l'Eglise & les commissions du Pape l'appelloient; il porta toûjours vn esprit esgalement austere par tout, il redoubla mesme ses penitences de telle sorte quand il sentit approcher sa fin, que son intime amy Pierre de la Celle luy en escriuit plus serieusement que iamais, pour le forcer à les moderer.

Enfin il mourut de la mesme sorte qu'il auoit vescu, c'est à dire en parfait Religieux, & en Sainct acheué ; ce que Dieu voulut attester luy-mesme par vn nombre infiny de miracles dont il accompagna sa vie & sa mort, qui arriua enuiron l'année vnze cent quatre-vingt vn, ou quatre-vingt deux ; c'est ainsi qu'en parle Pierre de la Celle Abbé de Sainct Remy de Rheims, peu de temps auparauant qu'il fust fait Euesque de Chartres, en la sixiesme Lettre du Li-
Preu.p.103. ure neuf de ses Epistres, qu'il enuoye au Cardinal Euesque de Tusculane, par laquelle il luy addresse ces paroles : *Nostre Sainct*, dit-il, parlant de Bernerede, *qui a respandu par tout la bonne odeur de sa saincteté, a tousiours mieux aimé choisir son habitation dans vne celule du Mont-Dieu, comme il me l'a souuent escrit luy-mesme, que dans le siege, & dans le Palais Episcopal, Que dirons-nous donc sur ce sujet, nous dirons que Dieu qui a conclu & determiné toutes choses, a preuenu mes larmes & mes desplaisirs, en faisant ce qu'il a tousiours accoustumé de pieusement & miseri-*

misericordieusement faire, & que pour preuenir aussi Bernerede par ses sainctes benedictions, il a couronné la saincteté de sa vie par vne mort encor plus saincte & toute precieuse deuant ses yeux : Et ie me suis d'autant plus aisément consolé sur son heureux trespas, que l'ayant possedé comme frere & tres-cher amy sur la terre, nous deuons maintenant le venerer comme nostre Maistre, & comme vn Sainct tres-esleué en la gloire dans le Ciel, puis que les miracles que Dieu opere en son honneur, sont des tesmoignages fidels & indubitables de sa saincte conuersion, & que parlant auec tant de magnificence par la bouche de ses prodiges, il n'est pas besoin que ie m'efforce de la rendre recommandable par mes paroles steriles, ausquelles ie me trouue heureusement obligé d'imposer silence, puisque le Ciel parle de luy si hautement & auec tant d'aduantage.

Nous pouuons dire hardiment en l'honneur de Bernerede, que sa modestie & son humilité parurent de la mesme sorte à la fin de ses iours, qu'ils auoient fait au commencement de ses années : iamais les grandeurs où il fut esleué ne trouuerent de place en son esprit, au *Preu. p. 103.* contraire, s'il eut de l'emotion dans le lustre & dans l'esclat des dignitez dont il fut reuestu sans les auoir recherchées, ce fut plustost par le déplaisir de se voir honoré de tiltres dont il se croyoit indigne, que par la joye qu'il eut peû ressentir de se voir esleué dans vn si haut rang de l'Eglise comme celuy d'Euesque & de Cardinal ; & c'est ce qui obligea le docte Pierre Abbé de Sainct Remy, par le conseil duquel il auoit fait le voyage de Rome, & qui connoissoit l'humeur de Bernerede à plein fonds, de luy representer qu'il deuoit trouuer dans sa promotion au Cardinalat plus de sujet de consolation, que de tristesse, en luy mandant *qu'il auoit laissé vn Troupeau foible & timide, pour deuenir amy & compagnon de Cardinaux ; qu'il auoit abandonné le trou d'vn Cloistre, pour acquerir la Capitale ville du Monde ; que personne ne doutoit que la qualité d'Abbé ne fust inferieure à celle d'Euesque, & que si les Corps des Martyrs Sainct Crespin & Sainct Crispinian estoient enterrez à Soissons, les Reliques des Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul plus precieuses que celles des autres Saincts estoient conseruées dans la ville de Rome.*



Il portoit: De France, à l'Eſcu de Champagne poſé en cœur, qui ſont les Armes de l'Abbaye de Clairvaux.



HENRY MONOCVLE,
ſeptieſme Abbé de Clairvaux, Cardinal
Eueſque d'Albe.

CHAPITRE XLIV.



QVOY qu'il ne ſoit pas abſolument neceſſaire d'eſtre né Gentilhomme pour acquerir la vertu, parce que c'eſt vn don du Ciel qui ſe répand ſur les hommes, & que tout le monde peut poſſeder, & que la Nobleſſe au contraire n'eſtant affectée qu'à de certaines Familles, nous n'auons pas le choix de la naiſſance que Dieu s'eſt reſerué à luy ſeul, quand il a voulu s'incarner dans les flancs

d'vne Vierge ; si est-ce neantmoins que c'est vn puissant aiguillon pour y paruenir, & que ceux qui sont sortis d'vn sang illustre, sont naturellement plus disposez aux belles actions, que les personnes roturieres, qui tiennent quasi tousiours de la bassesse de leur extraction, & qui ne font le plus souuent que des choses conformes à la matiere dont ils sont composez.

Ce fut pour cette raison qu'Henry, qui tiroit son origine de riches & nobles parens, & qui s'estoit veu naistre dans le Chasteau de Marsac, peu distant de la celebre Abbaye de Clugny, se sentit dés son ieune aage si fort espris de l'amour de Dieu, qu'il quitta facilement les superbes bastimens de son pere, pour se renfermer dans vne des cellules de l'Abbaye de Clairvaux, où il prit l'habit de Religion sous Robert de Bruges son second Abbé ; Tous ceux qui ont parlé de luy ont ignoré le surnom de sa Famille, qui estoit, *Monocule*: Les Autheurs mesmes qui ont escrit les vies des Abbez de Clairvaux, & qui donnent à nostre Henry pour successeur en cette Abbaye vn Pierre, qu'ils se contentent de dire issu d'vne grande Maison, ne sçauent pas qu'il estoit son frere, & qu'il s'appelloit Pierre *Monocule*; aussi peut-estre n'ont-ils pas veu la vie manuscrite de cét Abbé, que i'ay en ma possession, par laquelle on apprend ce que ie dis. *Preu. p. 104.*

Henry n'eut pas plustost passé deux ou trois années à Clairvaux, qu'il donna des marques de ce qu'il pourroit estre quand il seroit en vn aage plus aduancé ; car il y auoit acquis dans sa plus tendre jeunesse la perfection de la modestie & de l'obeïssance ; c'estoit vn exemple acheué de douceur & d'humilité, & vn miroir de prudence & de conduite ; ce qui obligea ses Superieurs de luy commettre la direction du Monastere de Haute-Combe en Sauoye, de la filiation de Clairvaux, & qu'il regit auec tant de iugement, que peu de temps apres qu'il en eut accepté le gouuernement, cette mesme Abbaye de Clairvaux ayant vacqué par la mort du bien-heureux Gerard, il fut esleu en sa place du commun consentement, & des suffrages vniuersels de tous les Religieux qui le regardoient deslors comme vn second Sainct Bernard, & comme vn des plus rares ornemens de leur Ordre, en quoy ils ne se tromperent pas, dautant qu'Henry se rendoit tous les iours de plus en plus le parfait zelateur des actions, & l'imitateur continuel de la pieté de ce grand Sainct, dont il fit esleuer le corps, & le mettre honorablement en vn Tabernacle de marbre derriere l'Autel de la Chapelle de Nostre-Dame, tel qu'on le void encore aujourd'huy, dans son Monastere, pour lequel il eut tant d'amour, qu'il chercha tousiours les occasions d'en agrandir le lustre, & d'en estendre la gloire ; ce fut en sa consideration, & à sa priere que le Roy qui regnoit de son temps en Angleterre, & qui portoit mesme nom que luy : fit couurir de plomb l'Eglise de son Abbaye ; & comme ce deuot Prelat augmentoit de iour en iour en

Preu. p. 107. & suiu. doctrine & en pieté: il fut en Languedoc, pour reprimer la nouuelle heresie des Albigeois, qui s'esleuoit dans cette Prouince: & parce qu'il trauailla beaucoup pour son extirpation, l'Euesché de Tholoze ayant vacqué, les habitans de la ville qui le souhaitoient ardemment pour leur Pasteur, le presserent d'en accepter la commission, & luy promirent qu'ils feroient instance auprés du Pape pour la luy faire accorder: mais bien loin de condescendre à leurs prieres ny à leurs supplications, il refusa cette Charge, & ne voulut iamais entendre à leurs offres ny à leurs souhaits. Ce refus le mit encor en plus haute estime auprés du Pape Alexandre III. qui le somma par Lettres de se trouuer au Concile qui se deuoit tenir au Latran en l'année vnze cent soixante & dix-neuf: Henry ne manqua pas d'obeïr aux ordres de Sa Saincteté, & d'aller à Rome, où estant il eut l'honneur de haranguer en plein Consistoire, & de rendre par ses discours des tesmoignages si asseurez de sa profonde doctrine & de sa haute suffisance, que l'année suiuante le mesme Pape Alexandre l'honora du Cardinalat, & de l'Euesché d'Albe à la sixiesme & derniere creation qu'il fit à Rome, & le sacra malgré luy. Il fut present à l'eslection qui fut faite à Verone de Lucius III. successeur d'Alexandre, & souscriuit la Bulle, par laquelle ce Pape prenoit en la protection du Sainct Siege l'Abbaye de Sainct Pierre de Vienne en Dauphiné: il se trouua pareillement à celle d'Vrbain III. duquel il signa plusieurs Bulles, & notamment celle par laquelle les biens & les possessions de l'Abbaye de Nostre-Dame du Fautel, autrement du Bois des Religieuses, proche Menelou, furent confirmez à ce Monastere: & la Bulle qui confirmoit aussi le lieu de Nostre-Dame de Nazara, à Hugues Abbé de Clugny: mais si iamais Prelat a esté détaché du sentiment des grandeurs & des illustres emplois, c'est le Cardinal Henry, qui se trouue auoir refusé la premiere dignité du monde; car apres la mort du Pape Vrbain III. les Cardinaux estans assemblez pour proceder à la nomination d'vn Chef de l'Eglise vniuerselle, & sçachant qu'ils iettoient tous les yeux sur luy pour l'inthroniser en la Chaire Apostolique, en laquelle sa modestie ne luy permettoit pas d'entrer: il ne sçeut comment détourner leurs volontez, qu'en protestant hautement en plein Conclaue, qu'il ne donneroit iamais son consentement à l'election qu'ils vouloient faire, parce qu'il sçauoit bien qu'elle estoit au desauantage du Sainct Siege; ce qui obligea le sacré College de faire choix d'vne autre personne que de la sienne, & de nommer Gregoire VIII. en sa place, sous le Pontificat duquel le Cardinal Henry fut Legat en Allemagne pour prescher la Croisade contre les Infideles; ce qu'il fit auec tant de force & de vigueur, que l'Empereur Frideric animé par son eloquence, se reconcilia à Dieu, à la saincte Eglise, & au Pape, & prit la Croix de la main du Legat, se prepara pour le voyage d'outre-mer,

Preu. p. 304. (marginal note beside line "beïr aux ordres de Sa Saincteté")

mer : & manda au Prince Saladin, que si dans vn an apres le premier iour de Nouembre il n'abandonnoit aux Chrestiens la ioüissance de la Terre Saincte, il luy declaroit la guerre en vertu de la Croix viuifiante du Sauueur du monde : & pour cét effet mit vne armée sur pied de plus de soixante mil hommes, afin de faire reussir vn si genereux dessein ; ce qui acquit au Cardinal Henry le Tiltre *d'Homme excellent entre les plus insignes Athletes de la Foy, & d'vn Pilier inesbranlable entre les plus fermes Colomnes de l'Eglise de* IESVS-CHRIST.

Au retour du voyage d'Allemagne, nostre Cardinal vint descendre aux Pays-Bas, où il pacifia le differend qui estoit entre le Chapitre d'Arras & le Comte de Flandres : & comme il estoit fort expert dans les negociations de paix & de concorde, il receut ordre de Sa Saincteté de faire vn voyage en ce Royaume, dans le temps qu'il estoit sur ses Frontieres, pour tascher de trouuer les moyens de reünir les esprits des Roys de France & d'Angleterre, qui se faisoient vne cruelle guerre : Le Cardinal Henry n'oublia rien de ce qui pouuoit estre de son adresse & de son experience en ces matieres : mais ses entreprises furent vaines, & ses desseins ne purent reussir, d'autant que Richard fils du Roy d'Angleterre, qui estoit le principal flambeau qui auoit allumé cette guerre, ne voulut iamais entendre à aucunes propositions, au contraire entretint tousiours la diuision dans l'esprit de son pere, en sorte que nostre Legat fut contraint de lancer l'anatheme contre luy, & de reprendre le chemin de Flandres, apres auoir excommunié ce broüillon & ce turbulent : mais il fut saisi d'vne dangereuse maladie en la ville d'Arras, de laquelle il mourut auec toute la deuotion & tous les sentimens de pieté que pourroit auoir vn homme veritablement Chrestien, deuant le principal Autel de l'Eglise de Sainct André, où il s'estoit fait porter pendant les plus ardens accez de son mal, & les plus violens efforts de ses incommoditez.

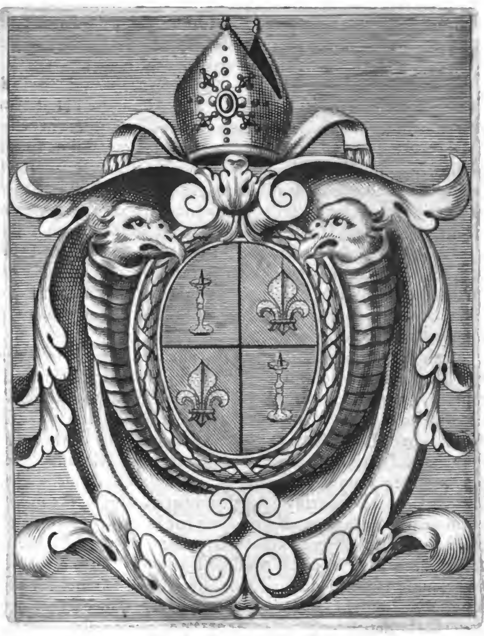
Sa memoire est reuerée dans plusieurs Martyrologes, qui luy donnent le tiltre de bien-heureux ; & ses cendres ont esté depuis transferées d'Arras à Clairvaux, où elles furent deposées en presence de l'Euesque de Langres, en vn lieu ioignant les Tombeaux de Sainct Bernard & de Sainct Malachie, auec vne inscription de quatre vers, grauée en son honneur, qui contient l'abbregé de sa vie, & celuy *Preu. p. 113.* de ses vertus.

Nous lisons qu'il eut l'honneur pendant son viuant de prononcer plusieurs Oraisons en presence des Papes, & qu'il composa vne do- *Preu. p. 104.* cte Harangue contre les Heretiques Albigeois, pour les ramener au bon chemin, duquel ils s'estoient aueuglément destournez; laquelle est rapportée dans le douziesme Tome des Annales du sçauant *Preu. p. 107. & les suiu.*

Cardinal Baronius: & par Chrisostome Henriqués, au Liure premier qu'il a fait du Boucquet des Saincts de l'Ordre de Cisteaux; & qu'il auoit grande familiarité auec vn excellent Poëte de son temps, *Preu.p.104* Chanoine Regulier de Sainct Augustin, en l'Abbaye Sainct Victor lez Paris, appellé Leonius, lequel ayant vn iour receu vn anneau des mains liberales de ce Cardinal, l'en remercia agreablement par vn Poëme qu'il fit à cette occasion, plein de gentillesses d'esprit, & de subtiles pensées.



Il portoit : Escartelé au premier & 4. d'azur au Chandelier d'or : au 2. & 3. de synople à la fleur de lys d'or, qui sont les Armes de l'Eglise Cathedrale de Meaux.



PIERRE,
Euesque de Meaux, Cardinal du Tiltre de Sainct Chrysogon.

CHAPITRE XLV.

NOS Liures ne nous apprennent point la naissance ny le progrez des actiõs de Pierre iusques à sa promotion à l'Eueſché de Meaux; il passe seulemẽt pour constant qu'il est François, sans que nous puissions coter le lieu de sa naissance, ny nommer la famille d'où il est ſorty, ny mesme sçauoir par quelle occasion il paruint à cette dignité, si ce n'est par le moyen ordinaire de la felicité du temps au-

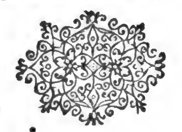
quel il viuoit, & pendant lequel on donnoit liberalement les recompenses à la vertu, & non pas à la brigue, & que les Papes & les Roys n'auoient point de plus grande satisfaction que celle d'esleuer les gens doctes & sçauans, & de les reuestir des Charges.

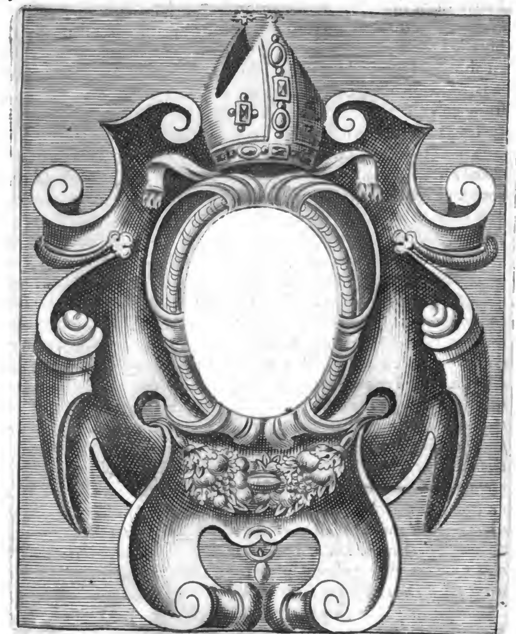
La pieté de Pierre fut si grande, & sa vigilance si assiduë en l'administration de son Euesché, que le Pape Alexandre III. faisant reflexion sur ses merites, le crea l'an vnze cent soixante & vnze Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Chrysogon, duquel il ne fut pas plustost honoré, qu'il se démit de son Euesché pour vaquer plus librement aux affaires du sainct Siege, estimant qu'il estoit de son deuoir de preferer l'interest de l'Eglise vniuerselle à celuy d'vne particuliere: Pierre de la Celle Abbé de Sainct Remy de Rheims, escriuant à Guillaume de Champagne Archeuesque de Sens, & depuis de Rheims, & Cardinal de la saincte Eglise Romaine, le louë de ce qu'il auoit preposé successiuement à l'Eglise de Meaux trois excellens hommes, sçauoir nostre Pierre Cardinal, & vn autre Pierre, & Simon Archidiacre de Sens. *Preu. p. 114*

Quelque temps apres son esleuation au Cardinalat, il vint Legat en France, auec vn ordre tres-exprez du Pape de mettre en interdit toute la Normandie, & toutes les Terres du Roy d'Angleterre, s'il ne consentoit que Richard son fils Comte de Poictou espousast Adele, fille de Louys Roy de France, & que ce Roy d'Angleterre soupçonné d'estre espris d'amour pour cette ieune Princesse, tenoit plus long-temps en sa possession qu'il n'auoit esté conuenu entre les deux Roys: ce que celuy d'Angleterre ayant appris, il s'en vint promptement en Normandie, où apres vne longue conference tenuë à Yvry auec le Roy de France, en presence du Cardinal Pierre, & des plus grands Seigneurs des deux Royaumes, il promit par serment que son fils espouseroit Adele, si le Roy de France son pere luy vouloit donner en mariage la ville de Bourges, auec ses appartenances & ses dépendances: mais la chose n'ayant peû estre accordée, le mariage pretendu n'eut point d'effet, & neantmoins les deux Roys se reconcilierent, & la paix & l'amitié fut iurée entr'eux, à la persuasion du Cardinal Pierre, lequel au retour de cette Legation si importante, passa en Languedoc, accompagné des Archeuesques de Bourges, & de Narbonne, & de quelques vaillans Capitaines, pour tascher de purger cette Prouince de la nouuelle heresie des Albigeois, dont elle estoit tousiours infectée: il fit paroistre en cette occasion tant de zele & de vigueur, & tant de force de courage pour la conuersion de ces peuples, qu'il mourut en cét employ, sous le Pontificat du mesme Pape Alexandre. *Preu. p. 114.*

Il estoit amy particulier d'Estienne Abbé de Saincte Genevieſve de Paris, & depuis Euesque de Tournay, lequel ayant appris qu'il auoit esté fait Cardinal, & qu'il sejournoit à Rome, luy escriuit vne Lettre

Lettre sur le sujet de son esleuation à vn si haut rang de l'Eglise: & comme cette Epistre est pleine d'esprit, j'estime qu'il n'est pas hors de propos d'en donner icy la substance, parce qu'elle contient en abbregé l'Eloge du Cardinal Pierre, & qu'elle fait connoistre la satisfaction que receurent les gens de bien quand ils le virent constitué en vn degré si eminent, & en vne dignité si esclatante: Voicy les paroles dont il se sert en cette occurrence : *J'aduouë que le souuenir de vostre personne me donne aujourd'huy vne agreable satisfaction quand ie considere que les vertus vous appellent d'vn costé, & que les honneurs vous cherchent de l'autre; Ie confesse que ie suis rauy que vos merites vous ont porté de degré en degré jusques au penultiesme eschelon de la grandeur Ecclesiastique, & que la grace suscitant la grace, & l'honneur attirant en vous la gloire, Dieu vous a mis au comble de la plenitude de ses recompenses; c'est ce qui mettra la ioye sur le visage de vos amis, & qui réjoüira leurs cœurs, & les fortifiera dans l'allegresse: De moy, ie me declare dés à present participant d'vne feste si solemnelle, ie me professe hautement le compagnon de vostre felicité; & quoy que ie sois le moindre de ceux que vous honorez de vostre amitié, ie m'estime neantmoins le plus aduantagé de cette affection: quand ie pense à ce que vous auez esté, & à ce que vous estes, & le long-temps qu'il y a que i'ay le bien de vostre connoissance; Quand ie repasse en ma memoire que nous nous sommes veus dés nos plus tendres années, il me semble que ie vous embrasse comme Escholier, que ie vous ayme comme Archidiacre, que ie vous baise comme Abbé, que ie vous estime comme Euesque, & que ie vous reuere comme Cardinal; les honneurs sourient aux mœurs, & les mœurs rendent aux honneurs le tesmoignage de leur joye, par tant d'ascendans de graces qui succedent les vnes aux autres en vostre personne, en laquelle j'espere que l'on ne verra jamais l'effet du Prouerbe Triuial, qui dit :* Que ces mesmes honneurs changent les mœurs. *C'est la priere que ie fais à Dieu, afin que si par malheur vos nouuelles dignitez changent ou alterent en quelque sorte vostre bon naturel, elles n'en estouffent pas le principe. Cependant ie pousse autant qu'il m'est possible des vœux au Ciel pour vostre prosperité, ie sacrifie les soûpirs de mon cœur, & les paroles de mes levres pour vostre conseruation, & j'ay tant de confiance en vostre bonté, que vous n'abandonnerez pas dans vos hautes prosperitez, celuy que vous auez chery pendant qu'il estoit esgal à vous, puisque vous vous pouuez asseurer de mes seruices, & que ie seray toûjours enflammé du feu de la charité pour vous rendre mes obeissances jusqu'à la mort, qui n'est pas plus forte ny plus puissante qu'vne veritable amitié.*





MATHIEV D'ANGERS,
Preſtre Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel.

CHAPITRE XLVI.



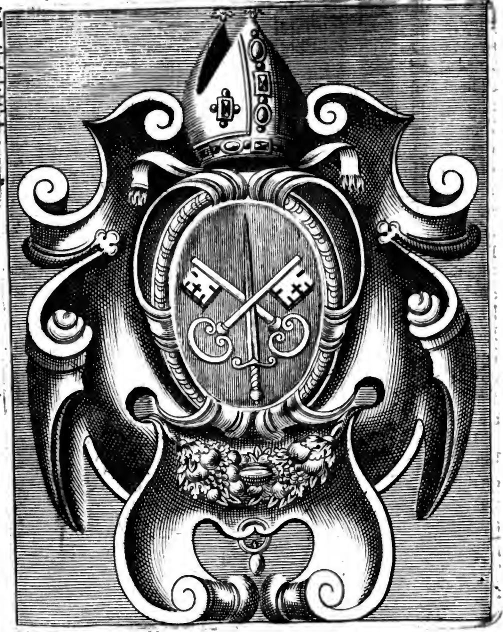
LA Ville d'Angers eſt la Patrie de Mathieu, qui prit le ſurnom du lieu de ſa naiſſance, à l'imitation de beaucoup de grands Perſonnages de ſon temps, qui faiſoient gloire de ſe titrer de l'endroit où ils auoient receu la vie. Nous ne ſçauons point à quoy il appliqua ſes premieres années, ny ce qu'il peut auoir fait de remarquable juſqu'en l'an vnze cent ſoixante & dix-huict, qu'il fut

creé Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Marcel, par le Pape Alexandre III. sous le Pontificat duquel il n'eut point d'emplois qui ayent esté remarquez dans l'Histoire: Mais Lucie III. qui connoissoit la solidité de son jugement, se seruoit souuent de ses conseils, & luy communiquoit ses plus importantes affaires: il prit son aduis touchant l'absolution que demandoit Guillaume Roy d'Escosse, qui auoit esté separé de la Communion des Fideles, pour s'estre meslé vn peu trop auant des affaires Ecclesiastiques de quelques Euesques de son Pays: Et comme ce Prince faisoit grande instance auprés du Pape par les quatre Ambassadeurs qu'il auoit deputé à sa Saincteté sur ce sujet; Sçauoir, Ioselin Euesque de *Glasco*, Arnaud Abbé de *Melcos*, Osbert Abbé de *Kelion*, & Vvaultier Prieur de *Saincte Colombe en l'Isle*. Lucie qui n'auoit d'autre passion que de voir les Chrestiens dans le repentir de leurs fautes, apres auoir conferé long-temps auec le Cardinal Mathieu touchant les biais qu'il falloit prendre en vne si importante occasion, se resolut enfin de leuer l'interdit qu'il auoit jetté sur le Royaume de Guillaume, & de l'absoudre de l'excommunication qu'il auoit lancée contre luy; ce qu'il fit à Rome dans le Palais du Latran, en presence du sacré College des Cardinaux, en l'année vnze cens quatre-vingt deux. *Preu. p. 115.*

Il y a grande apparence que le Cardinal Mathieu n'a pas vescu long-temps depuis la reunion du Roy Guillaume à l'Eglise, & qu'il peut estre mort l'année suiuante que l'on comptoit vnze cens quatre-vingt trois, ou tout au plus tard, en vnze cens quatre-vingt quatre, sous le Pontificat du mesme Pape Lucie III. parce que depuis ce temps-là il n'est fait nulle mention de luy dans l'Histoire, & que comme on a dit peu de chose de sa vie, on n'a point aussi parlé de sa mort.



Il portoit: De gueules à deux clefs d'argent, passées en sautoir, trauersées d'vne espée de mesme, la pointe en haut, qui sont les Armes de l'Abbaye de Cluny.



THIBAVD,
Abbé des Saincts Crespin & Crispinian de Soissons, puis de Cluny, Cardinal Euesque d'Ostie.

CHAPITRE XLVII.



LE plus certain & le plus asseuré de ce qui se trouue touchant Thibaud Abbé des SS. Crespin & Crispinian de Soissons, en suite de Cluny, & enfin Cardinal Euesque d'Ostie, est qu'il fut premierement Religieux de Sainct Arnoud de Crespy en Valois, où ses merites se faisans admirer sur tous ceux du Monastere, on l'honora de la Charge de Prieur, auec vn succez qui fit voir que le choix

choix en auoit esté aussi judicieux que juste ; parce que sa vertu n'esclata pas seulement au dedans, mais porta encore ses lumieres au dehors auec admiration de tout l'Orient, où il fit vn voyage pour y visiter les lieux Saincts, d'où il rapporta plusieurs Reliques sacrées qu'il mit en depost dans son Eglise de Sainct Arnoud. Et comme il viuoit en repos auprés de ces precieux gages de sa pieté & de sa deuotion, il se trouua obligé en l'année vnze cens soixante-treize, de faire vn voyage aux Païs-Bas pour quelques affaires d'importance, vers le Prince Philippes d'Alsace Comte de Flandres, de Vermandois, & de Valois, qu'il alla trouuer en la Ville d'Arras, où il fit part de ses thresorts à l'Eglise de Sainct Vaast, par la donation qu'il luy fit d'vn bras de Sainct Maximian, l'vn des Saincts & sept Freres Dormans, qu'il auoit apporté de la Cité de Thessalonique. Preu. p. 115. & 116.

Six ans apres, sçauoir, en l'année vnze cent soixante & dix-neuf, Bernerede Abbé de Sainct Crespin de Soissons, dit le Grand, ayant esté fait Cardinal Euesque de Preneste, au Concile de Latran, comme nous auons dit cy-deuant en sa vie ; Pierre Abbé de Sainct Remy de Reims, auquel il auoit recommandé son Monastere auparauant son départ pour Rome, ayant vne particuliere connoissance de la doctrine & de la vertu de Thibaud, le fit eslire Abbé de Sainct Crespin auec vn singulier applaudissement d'vn chacun, qui esperoit voir renaistre en sa personne les grands merites qui auoient esclaté dans celle de Bernerede son Predecesseur : Mais à peine commençoit-il à se faire connoistre, qu'auparauant mesme que l'année de son eslection fust expirée il fut trouué digne encor d'vne plus eminente Charge ; parce que Guillaume Abbé de Cluny estant decedé en l'année vnze cent quatre-vingts, le lendemain des Roys, on fit choix de Thibaud pour estre substitué en cette insigne Abbaye, qu'il accepta non sans vne grande repugnance, & vne sensible affliction d'esprit : Il la gouuerna neantmoins auec autant de probité pour son regard, que d'vtilité pour elle, puisque nous trouuons qu'en la mesme année il employa ses soins à y procurer le culte & la gloire de Dieu ; qu'il assista & souscriuit à la Fondation de Sainct Thomas de Crespy, qui fut faite par Philippes d'Alsace Comte de Flandres, & Elisabeth sa femme Comtesse de Valois, & de Vermandois ; fit plusieurs accords & accommodemens aduantageux à son Eglise de Cluny, auec les Comtes de Mascon, de Chaalon sur Saone, & le Vicomte Altalde. Sa memoire est encor recommandable dans beaucoup de pieces authentiques, & d'actions celebres ; entre lesquelles son nom se trouue inseré auec beaucoup d'honneur dans les Chartes & Priuileges en faueur de son Abbaye de Cluny, de Guillaume Archeuesque de Bordeaux, & d'Ardemare Euesque de Xaintes, du mois de Iuin de l'année vnze cens quatre-vingts deux. Il est aussi fait mention de luy en la Charte d'Amelin Comte de Vvarennes, Preu. p. 116.

pour le Prieuré de Sainct Pancrace en Angleterre, datée du vingt-cinquiesme d'Aoust de la mesme année ; de laquelle on tire vne preuue indubitable, qu'il a gouuerné l'Abbaye de Cluny l'espace de quatre ans ou enuiron, pour l'accroissement de laquelle il eut tant d'amour, & tant de zele pour l'amplification de sa gloire & de ses reuenus, qu'il luy fit faire acquisition des dixmes de la ville de Cluny, & commença de la decorer de l'enceinte de ses murailles. Enfin sa vertu iointe à sa bonne conduite l'ayant rendu recommandable en Italie aussi-bien qu'en France, le Pape Lucie III. le crea Cardinal Euesque d'Ostie en la ville de Veronne le premier iour de Caresme de l'an vnze cent quatre-vingts quatre, & en cette qualité il signa les Priuileges d'Vrbain III. & de Clement III. accordez à Hugues son successeur en l'Abbaye de Cluny: Il fut aussi pieux Cardinal qu'il auoit esté deuot Religieux, & viuoit toûjours auec tant de probité, que sa memoire s'estant renduë celebre à Rome comme à Cluny, apres auoir passé quatre années dans la Charge d'Abbé, & quatre autres dans la dignité de Cardinal, il deceda plein de merites, à Rome l'an vnze cent quatre-vingts huict, le quatriesme iour de Nouembre, & fut inhumé à Sainct Paul en la ruë d'Ostie, celebre Abbaye de l'Ordre de Sainct Benoist, auec vn Epitaphe Latin d'vne seule ligne, & qui ne dit autre chose de luy que ces paroles. *Icy repose Monsieur Thibaud, Euesque d'Ostie.*

Preu. p.

Il est à obseruer, que les Autheurs qui ont fait l'Eloge du Cardinal Thibaud, l'ont crû Abbé de Sainct Lucien de Beauuais, de Flauigny en Bourgogne, de Flay, au Dioceze du mesme Beauuais, autrement de Sainct Germer, de Cisteaux, & de Sainct Basle proche de Reims: mais qu'ils se sont trompez, pour l'auoir confondu auec Hugues fils du Comte de Clermont son successeur en l'Abbaye de Cluny ; lequel auparauant auoit possedé ces Abbayes de Sainct Lucien, de Sainct Germer, & de Cisteaux; & comme ils ne sçauoient pas que Sainct Germer est appellé en Latin, *Monasterium Flauiacence*, ils ont dit qu'il estoit Abbé de Flauigny en Bourgogne, ne distiguant point *Flauiacum*, qui signifie Flay, à *Flauiniaco*, qui veut dire *Flauigny*. Quoy qu'il n'ait esté Abbé ny de l'vn ny de l'autre Monastere, non plus que de Sainct Basle, de Sainct Lucien ny de Cisteaux, mais seulement Prieur de Crespy en Valois, Abbé de Sainct Crespin de Soissons, & en suite de Cluny, qu'il a gouuerné pendant l'espace de quatre années ou enuiron, & non d'vne seulement comme ont estimé plusieurs de ceux qui ont escrit sa vie, & qui sont tombez en erreur sur ce poinct, aussi-bien que sur les autres dont nous venons de parler.



GIRARD D'AVTHVN,
Prestre Cardinal du Tiltre de S. Estienne in Cœlio monte.

CHAPITRE XLVIII.

L'HISTOIRE nous a découuert peu de choses de Girard, apres sa Patrie qui est la France, & vray-semblablement la Bourgogne; parce qu'il fut fait Archidiacre de l'Eglise Cathedrale d'Authun, dans le temps qu'elle auoit pour Euesque Estienne second du nom: Et ce que nous auons de plus remarquable de son temps, est l'Assemblée qui fut faite à Avranches au mois d'Octobre de l'an- *Preu. p. 118.*

née vnze cens soixante & douze, composée de Theodin & d'Albert, Cardinaux Legats du Sainct Siege, & de Rotrou Archeuesque de Roüen, accompagné de tous les Euesques & de tous les Abbez de la Normandie, & de l'Archeuesque de Tours & de ses Suffragans, touchant l'absolution demandée par Henry Roy d'Angleterre, qui estoit accusé d'auoir fait assassiner Sainct Thomas Archeuesque de Cantorbery, lequel s'y trouua en personne auec son fils Henry, pour se purger en presence de tous ces Prelats, du soupçon qu'on pouuoit auoir qu'il eust trempé dans cét homicide. En sorte qu'apres auoir affirmé qu'il n'auoit jamais commandé ny souhaité ce meurtre, qu'au contraire, il auoit esté sensiblement touché quand il l'apprit; il fut absous, mais à condition que du iour de la Pentecoste jusques à la fin de l'année, il donneroit vne somme d'argent suffisante pour entretenir pendant vn an entier, deux cens Soldats pour la defense de la Terre Saincte, qui se leueroit aux choix des Templiers, & que luy Henry prendroit la Croix le iour & Feste de Noël ensuiuant, pour les conduire en personne pendant trois années, si ce n'estoit qu'il eust vn nouuel ordre du Pape alors viuant, ou de ceux qui luy succederoient à la Papauté, de demeurer en son Royaume pour d'autres affaires, ou que s'il estoit necessité de marcher en Espagne contre les Sarrazins pour quelques pressants besoins, en ce cas il pourroit prolonger ou retarder son voyage de Ierusalem, d'autant de tẽps qu'il en auroit employé dans celuy d'Espagne, & qu'il ne pourroit empescher directement ny indirectement, que les appellations des causes Ecclesiastiques ne pussent estre deuoluës au Pape de bonne foy sans fraude & sans artifice, afin que par le jugement de sa Saincteté, elles sortissent l'effet qu'elles deuoient auoir; qu'il restitueroit entierement à l'Eglise de Cantorbery les possessions, si tant est qu'on luy en eust rauy aucunes, & qu'il recevroit en grace les Clercs & les Laïques de l'vn & de l'autre sexe, qui se seroient soustraits de son obeïssance à l'occasion de la mort de cét Archeuesque, & les remettroit en la pleine & libre ioüissance de leurs biens, & qu'il s'obligeroit par serment de demeurer ferme luy & son fils dans le respect & dans la soûmission qu'il deuoit au S. Siege en la personne du Pape Alexandre, & en celle de ses successeurs Catholiques.

Preu. p. 118

L'année suiuante, cét illustre Martyr Thomas, fut inscrit au Catalogue des Saincts par le mesme Pape Alexandre III. le premier iour de Caresme, deux ans apres son heureuse mort: Mais pour ce qui regarde le reste des actions du Cardinal Girard, nous n'en trouuons rien, & le temps de son decez nous est inconnu.



GVILLAVME





Ce Portrait est tiré d'apres celuy qui est dans l'Histoire des Ministres d'Estat, de Monsieur le Comte d'Auteuil.

GVILLAVME DE CHAMPAGNE, Archeuesque de Reims, Cardinal du Tiltre de Ste Sabine, premier Ministre d'Estat en France.

CHAPITRE XLIX.

COMME la haute naissance excite aisément la vertu, Guillaume qui se pouuoit vanter de tirer la sienne d'vne tige tres-illustre, ne manqua pas d'en auoir toutes les inspirations: il fut surnommé *aux Blanches mains*, parce qu'il auoit la main fort belle; estoit le quatriesme fils de Thibaud, dit le Grand, ou le Vieil, troisiesme du nom, Comte de Champagne, sa mere se nommoit Mahaud de *Preu. p. 123.*

Flandres, & ses freres Henry premier, dit le Large, Comte Palatin de Troyes, Thibaud, dit le Bon, Comte de Blois & de Chartres, Seneschal de France, & Estienne Comte de Sancerre: il eut aussi pour sœur Alix, troisiesme femme de Louys le Ieune, duquel il fut par consequent beau-frere, & oncle maternel du Roy Philippes Auguste.

Il nasquit enuiron l'an vnze cens trente-cinq; & comme il estoit le dernier de ses freres, le Comte Thibaud son pere qui reconnoissoit vne grande douceur dans ses mœurs, & vne insigne pieté dans ses actions, le voulut aduancer dans les Charges de l'Eglise: il s'adressa pour cét effet au grand Sainct Bernard, qui affectionnoit beaucoup ce Comte, & qui estoit pour lors tres-puissant dans les Communautez Ecclesiastiques, duquel il implora l'assistance: Mais ce digne Abbé luy respondit en peu de mots par vne de ses Lettres,
Preu. p. 120. & 121. *Qu'il eust la bonté de l'excuser s'il ne ne luy promettoit pas son seruice en ce rencontre, & de croire qu'il l'aimoit parfaitement, mais qu'il aimoit Dieu dauantage, & qu'il craignoit d'embarasser sa conscience dans l'abus de la pluralité des Benefices, en faueur d'vn si jeune enfant; qu'il ne desaprouuoit pas neantmoints la pensée du Comte, mais qu'il luy conseilloit d'obtenir par d'autres que par luy ce qu'il desiroit sur ce sujet; parce qu'à son esgard il faisoit scrupule de s'y employer qu'il ne le jugeast à propos.*

Cette Lettre ne fit pas changer de dessein au Comte Thibaud, qui demeura d'autant plus ferme dans ses resolutions; qu'il reconnoissoit en son fils Guillaume toute l'inclination requise & necessaire pour la profession Ecclesiastique, dans la pensée de laquelle il l'éleua auec tant de soins, qu'il le fit pouruoir dés ses jeunes ans d'vn Canonicat en l'Eglise Collegiale de Sainct Quiriace de Prouins, qui fut le premier degré pour le faire monter au sommet des dignitez Ecclesiastiques; parce qu'il fut esleu quelque temps apres Euesque de Chartres; sçauoir, en l'année vnze cens soixante & quatre, apres l'Euesque Robert, mais il ne fut pas sacré: Ce que nous apprenons d'vne Lettre que le Pape Alexandre, estant pour lors en France en la ville de Montpellier, escriuit au Roy Louys le Ieune le quatorze des Kalendes de Septembre, par laquelle il luy fit sça-
Preu. p. 121. uoir, *Qu'il auoit benignement receu Guillaume esleu Euesque de Chartres, tant à cause de sa Majesté Royale, que pour le respect du sang de ce Prelat, & de la probité de ses mœurs; & qu'il le supplioit instamment d'auoir vn soin particulier de sa vertu, afin qu'il deuint de plus en plus, fidele & affectionné à son seruice, & qu'il luy en rendroit de tres-humbles graces, comme à vn Monarque tres-Chrestien, à vn Prince tres-liberal, & à vn puissant Deffenseur du Sainct Siege.*

Ces beaux tesmoignages rendus si solemnellement en faueur de Guillaume, par le Souuerain Pontife Alexandre, estoient des pronostics indubitables du progrez qu'il deuoit faire, non seulement

dans les affaires de l'Eglise, mais aussi dans celles du Royaume; & qui eurent leur succez peu de temps apres; parce qu'en l'an vnze *Preu. p. 126.* cens soixante & huict, selon quelques-vns, ou selon d'autres, vnze cens soixante & neuf, Guillaume passa de l'Euesché de Chartres à l'Archeuesché de Sens, & fut consacré par Maurice Euesque de Paris, l'vnziesme des Kalendes de Ianuier, & peu de temps apres fait Legat en Angleterre, pour obliger le Roy Henry, dit le Vieil, de se purger de l'assassinat commis en la personne de Thomas Archeuesque de Cantorbery, dont il estoit accusé: C'est ce que nous apprenons de deux Lettres qui luy furent escrites par Iean de Saresbery, successeur de Guillaume en l'Euesché de Chartres, incontinent apres la mort de ce bien-heureux Primat, par l'vne desquelles il le conjure de fauoriser auprés du Pape l'eslection qui auoit *Preu. p. 121. & 122.* esté faite par l'Eglise de Cantorbery, de la personne d'vn nommé Richard, autrefois Prieur de Douvre, pour succeder à l'Archeuesque Thomas; & par l'autre, il le presse de poursuiure la Canonization de ce Primat d'Angleterre; il s'estonne mesme que le Pape tarde si long-temps à mettre au nombre des Saincts vn si grand Martyr, attendu que la multiplicité des Miracles qui se sont faits à son Tombeau, sont autant de preuues certaines de sa saincteté; ce que l'Euesque de Chartres escriuoit, & pour les merites du Sainct, & par l'obligation particuliere qu'il auoit à sa memoire, ayant esté son intime amy pendant sa vie, & redigé ses actions par escrit apres sa mort: aussi n'estoit-ce pas sans raison qu'il s'adressoit au Legat Guillaume pour trouuer protection auprés du Pape; puisque c'estoit luy qui le premier auoit donné l'aduis à sa Saincteté du meurtre commis en la personne de l'Archeuesque Thomas, & de la façon qu'il auoit esté assassiné, comment & par qui, & de toutes les *Preu. p. 124. & 126.* particularitez qui s'estoiét passées à sa mort, & de ce qui estoit arriué depuis, & qui auoit qualifié cét homicide au Pape, comme vne chose plus cruelle que toute la meschanceté de Neron; plus perfide que la déloyauté de Iulien l'Apostat; & plus sacrilege en quelque façon que la trahison de Iudas.

Si le Prelat Guillaume estoit intelligent dans les negociations Ecclesiastiques, il ne l'estoit pas moins dans les affaires d'Estat; Car nous lisons qu'en l'année vnze cens soixante & treize, il se trouua dans l'Armée du Roy Louys le Ieune son beaufrere, au secours que ce Prince donna à Henry d'Angleterre, dit le Ieune, contre le Roy son pere, & qu'il fut au siege de Vernüeil au Perche, qui pour lors *Preu. p. 126.* appartenoit à l'Anglois, & estoit l'vn de ceux qui donnerent leur parole pour la suspension d'armes accordée aux Bourgeois d'vn des Bourgs de Vernüeil pendant trois iours, afin qu'ils s'informassent de la resolution de leur Roy durant ce temps-là: qu'il fut caution de cet accord auec le Roy Louys le Ieune, les Comtes Henry & Thi-

baud ses freres, & quelqu'autres des principaux Chefs de l'Armée; & qu'Henry Roy d'Angleterre estant arriué auec des troupes suffisantes pour secourir les assiegez, l'Archeuesque & ses deux freres Henry Comte de Troyes, & Thibaud Comte de Blois, furent enuoyez vers ce Roy pour luy proposer vne entreveuë, pendant que les Habitans de Vernüeil n'entendans point de nouuelles, furent contraints d'executer leur Traicté, & de se rendre au Roy de France, comme ils firent, le dernier des trois iours portez par iceluy.

Quelque temps apres, sçauoir l'an vnze cens soixante & quinze, ou soixante & dix-sept, suiuant la pluralité des opinions, la mort de Henry de France, frere du Roy Louys le Ieune, & Archeuesque de Reims, estant arriuée, la Chaire vacante fut remplie de Guillaume de Champagne par changement de Sieges Archiepiscopaux: & l'année suiuante vnze cens soixante & dix-huict, ce Prelat croyant estre obligé d'aller visiter le Tombeau de Sainct Thomas de Cantorbery son ancien amy, pour pouuoir estre tesmoin oculaire d'vne partie des miracles qui s'y faisoient iournellement, s'en alla pour ce sujet en Angleterre, où il receut tant de faueur du Roy Henry le pere, qu'il vint en personne au deuant de luy dans ses Estats, & luy fit l'honneur de le considerer comme vn homme illustre en naissance, esleué dans les dignitez de l'Eglise, & particuliement chery du Roy Louys le Ieune son beau-frere. L'Archeuesque ayant fait ses deuotions au Sepulchre de Sainct Thomas, & receu de grands presens du Roy d'Angleterre, reuint en France, & passa par le Boulonois, où il fut somptueusement & magnifiquement traité en la ville d'Ardres, par Baudoüin second, Comte de Flandres, Seigneur du Païs, qui prit vn soin tout extraordinaire, & vn plaisir singulier à regaler nostre illustre Prelat; & la ceremonie du festin qui fut à souper fut si belle, que Lambert d'Ardres, Prestre & Curé du lieu, Autheur du temps, en a fait vne remarque & vne relation expresse dans sa Chronique Manuscrite des Comtes de Guines.

Preu. p. 132. *Preu. p. 119.*

Au mois de Mars de l'année vnze cens soixante & dix-neuf, le Pape Alexandre III. tint vn Concile au Latran, auquel il crea nostre Archeuesque Guillaume, Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Sabine. Il ne faut pas douter que la puissante recommendation du Roy Louys le Ieune auprés du Pape, n'ait de beaucoup contribué à cette creation: Mais il faut croire aussi que sa Saincteté l'auroit d'autant plus facilement accordée, qu'ayant fait reflexion sur la grande Maison dont il estoit sorty, sur ses hautes alliances en France, & sur ses rares merites, il n'auoit pû de luy-mesme luy refuser cettte dignité; de laquelle ayant esté ainsi reuestu, nous pouuons dire en sa faueur, qu'il est le premier du sacré College des Cardinaux, qui a vny le Ministere de l'Estat à vn si haut rang de l'Eglise; Et le iour de la Feste de tous les Saincts en la mesme année, il eut

Preu. p. 132. *Preu. p. 123.*

l'honneur

l'honneur de ſacrer Roy dans ſon Egliſe de Reims, Philippes Auguſte ſon neveu, que Louys le Ieune ſon pere auoit aſſocié deſlors au Royaume: La Ceremonie en fut la plus belle & la plus remarquable qui euſt point eſté faite auparauant; parce qu'Henry le Ieune, Roy d'Angleterre, portoit la Couronne en qualité de Duc de Normandie, Philippes Comte de Flandres tenoit l'Eſpée Royale, & tous les Prelats du Royaume y eſtoient preſens auec les Pairs de France, qui auoient eſté nouuellement creés par Louys le Ieune. Enfin rien ne manqua à la ſolemnité pour la rendre parfaite, que la preſence du pere, lequel eſtoit detenu malade d'vne paraliſie, dont il auoit eſté attaqué à ſon retour d'Angleterre, où il auoit fait vn Pelerinage, pour obtenir de Dieu le recouurement de la ſanté de ſon fils, par l'interceſſion du Bien-heureux Sainct Thomas de Cantorbery, au Tombeau duquel il auoit fait ſes prieres: Ce fut par l'occaſion de cette Ceremonie, que le Cardinal Guillaume fit confirmer l'ancienne pretention de ſes Predeceſſeurs Archeueſques de Reims, touchant le pouuoir de ſacrer ſeuls les Roys de France, en la poſſeſſion duquel ils auoient eſté de tout temps; & qu'il en obtint non ſeulement vne Bulle du Pape Alexandre, mais vn Reglement precis du Roy Louys le Ieune, qui fut tranſcrit par ſon commandement, auec tout l'ordre que l'on deuoit tenir en pareille rencontre. Et quelque temps apres, ſentant approcher ſa fin, & voulant donner au Cardinal Guillaume des preuues non ſeulement de ſon amitié, mais de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ſes merites, & de ſa ſuffiſance, ordonna par ſon Teſtament, qu'il ſeroit conjointement auec la Reine Alix ſa femme, Regent du Royaume pendant la minorité du Roy Philippes Auguſte ſon fils: Mais la mort du Roy Louys le Ieune eſtant arriuée l'année ſuiuante vnze cent quatre-vingt, l'ordonnance de ſa derniere volonté n'eut point d'effet, parce que les affaires de la Cour ayant changé de face par le decez de ce Monarque, la Tutelle du Roy ſon fils fut deferée au Comte de Flandres, puis à Robert Clement, Seigneur de Mets en Gaſtinois, & à Gilles Clement ſon frere, qui furent tous deux ſucceſſiuement premiers Miniſtres d'Eſtat en France ſous Philippes Auguſte, juſques vers la fin de l'année vnze cens quatre-vingt deux que leur Miniſtere finit; en ſorte que le Cardinal Guillaume eut l'honneur de gouuerner l'Eſtat au commencement de mil cent quatre-vingt trois, & non d'auoir la Regence du Royaume, ny la Tutelle de Philippes Auguſte, comme quelques-vns ont penſé; parce que l'âge de dix-huict à vingt ans, où eſtoit pour lors le Roy, ſes actions heroïques & ſon authorité aſſez abſoluë, teſmoignerent ſuffiſamment qu'il n'auoit plus beſoin de Tuteur.

Preu. p. 124

Preu. p. 132.

Noſtre grand Cardinal, & noſtre excellent Miniſtre tout enſemble, commença les premices de ſon Miniſtere par les choſes qui

concernoient le bien de la Religion, & le seruice de Dieu : il sçauoit que l'heresie est vne peste dans vn Estat Chrestien , & vn venin pour les ames Catholiques ; qu'il s'en espandoit vne presque vniuersellement dans toute l'Europe, & dont la source procedoit du Lyonnois, où certaines gens, appellez Vaudois, auoient donné le commencement aux sectes de leur nom ; c'est pourquoy il se resolut d'abbatre la teste de cét hydre ; Et comme il est souuent necessaire de couper vn bras ou vne jambe pour sauuer le corps, il ne feignit point d'en faire brûler vn grand nombre dans la ville d'Arras, qui estoit vn de leurs forts, pour donner la terreur & l'espouuente aux autres, & les obliger à se conuertir: Mais l'obstination estant vn des plus grands maux & des plus difficiles à vaincre, l'exemple terrible que le Cardinal Guillaume venoit de donner par l'entremise & à la priere du Comte de Flandres, n'empescha pas qu'il ne s'esleuast encor vn nouueau poison dans le Berry, qui obligea le Roy Philippes Auguste de mettre vne grande Armée sur pied pour l'étouffer ; ce qui luy reüssit si bien par les conseils de son fidele Ministre, que ces heretiques, que l'on nommoit Cottereaux, furent taillez en pieces : Et si ce grand Cardinal a sceu gagner des batailles spirituelles, & ranger les opiniastres à la raison, il n'a pas eu moins de prudence ny de conduite pour terrasser les ennemis de son Maistre, puisqu'il eut assez d'adresse pour forcer le Comte de Flandres, qui s'estoit soustrait de l'obeïssance de son Souuerain, de venir demander pardon en personne & le genoüil en terre, au Roy Philippes Auguste, en luy rendant l'hommage qu'il deuoit à sa Majesté, pour raison de ses Terres & de sa Comté de Flandres. Et de fait, ce grand Monarque se reposoit entierement sur les soins du Cardinal ; luy laissoit la direction absoluë des plus importantes affaires de son Royaume ; & faisoit vne telle estime de luy, que le Pape Lucius luy ayant enuoyé plusieurs Brefs pour l'obliger d'aller trouuer sa Sainteté à Rome, qui souhaitoit ardamment de le voir; le Roy Philippes manda au Pape par vne Lettre, dont fut porteur Estienne de Tournay Abbé de Saincte Geneuiefue de Paris, *qu'il n'auoit personne en son Royaume qui luy fust plus cher que son Oncle Guillaume Archeuesque de Reims, qui estoit l'Oeil vigilant de ses Conseils, son bras droit dans les negociations & dans les entreprises, & que de l'esloigner de luy pour vn moment seulement, ce seroit aduantager ses ennemis, dont il estoit le bouclier, n'estimant pas pouuoir rien faire, soit en paix, soit en guerre, sans la participation de ses Conseils, & sans prendre ses bons Aduis.*

Preu. p. 110 — *Preu. p. 223*

Iamais Ministre ne merita mieux de son Maistre que le Cardinal Guillaume, puisque le Roy Philippes Auguste fait luy-mesme son Panegyrique par la Lettre cy-dessus ; par laquelle il mandoit encor au Pape, que les grands & sages Prelats sont tres-necessaires au Gouuernement des Royaumes ; que les Estats ne peuuent subsister sans

de tels appuis; & que ces personnes illustres ne doiuent pas estre sans employ dans les Monarchies; Il le conjure de luy laisser vn secours si necessaire, par sa bonté Paternelle enuers le Royaume, & par l'affection qu'il auoit euë pour luy en particulier auant mesme qu'il fust né; puisqu'estant autrefois Nonce en France, il auoit esleué ses Vœux au Ciel pour sa naissance Miraculeuse, qui luy fit imposer le surnom de *Dieu-donné*. En l'année vnze cens quatre-vingt cinq, le Royaume estant tout à fait tranquille, le Cardinal Guillaume voulant tesmoigner au Pape qu'il estoit entierement soûmis à ses ordres & à ses volontez, se desroba pour luy aller rendre ses respects à Rome: Mais il fut si malheureux que lors qu'il y arriua, ce Souuerain Pontife estoit mort; ce qui l'obligea de demeurer pour l'eslection d'vn autre Pape, qui fut Vrbain III. En mil cent quatre-vingt six, estant de retour en France, il fut present à la restitution que Hugues second du nom Vidame de Chaalons, fit à l'Eglise de Sainct Martin d'Espernay de la dixme de Recey, & est nommé dans la Charte entre plusieurs grands Ecclesiastiques: Et dés l'année vnze cent quatre-vingt deux ayant resolu de faire bastir la ville de Beaumont en Argone, il accorda des Coustumes aux Majeur, Iurez & Bourgeois qui l'habiteroient. En mil cent quatre-vingt sept, il fit vn second voyage en Italie, où *Preu. p. 127.* il se trouua à l'Eslection du Pape Gregoire huict, qui se fit à Ferrare, & qui auoit succedé à Vrbain troisiesme, lequel n'auoit tenu le Pontificat que l'espace d'vn an & demy: En quatre-vingt neuf, il souscriuit à l'exemption de Taille pour les hommes de l'Eglise de Troyes, *Preu. p. 125.* accordée par Henry, *dit le Large*, Comte Palatin de Champagne son frere aisné, qu'il appelle son Seigneur, & Guillaume y prend toutes ses qualitez, c'est à dire, celle d'Archeuesque, de Cardinal, & de Legat. En quatre-vingt dix, le Roy Philippes Auguste ayant pris conseil de tous ses Barons, sur le sujet du voyage d'Outremer qu'il vouloit entreprendre, fit son Testament, par lequel, en cas d'absence, ou de mort, il laissa le gouuernement du Royaume à la Reine sa Mere, conjointement auec le Cardinal Guillaume. De vous dire icy de quelle façon ce Regent s'acquita dignement de ce haut employ, ce ne seroit pas suiure nostre dessein, qui ne nous permet pas de faire des Eloges des Cardinaux François qu'en abregé, & non par Histoire: Le sieur Comte d'Autueil, qui a fait amplement la vie de ce grand Homme dans les Ministres d'Estat, qu'il a publiez en l'année 1642. vous en donnera la satisfaction, si vous la voulez lire, auec les Preuues que nous en raportons; Mais pour ses actions particulieres, & qui ont esté oubliées par les Escriuains, il est bien juste que nous vous en fassions part, puisque nostre principal but est de produire au iour les choses enseuelies dans l'oubly, & qui regardent la conduite de ceux dont nous faisons icy les Panegyriques.

Nous dirons donc, que le Cardinal Guillaume eut tousiours vne

si grande tendresse pour son Eglise de Reims, & pour la Ville dont il estoit le Seigneur Temporel & Spirituel, qu'il ne voulut jamais rien exiger de l'vne, & contribua beaucoup à l'augmentation, & à
Preu. p. 134
l'embellissement de l'autre; Car nous lisons, qu'ayant contracté des debtes considerables pour le Sacre & Couronnement du Roy Philippes son neveu, il auroit demandé le secours necessaire à son Chapitre pour s'en acquiter; lequel luy auroit volontairement permis d'aliener vne de ses Terres pour le remboursement des despenses qu'il auoit faites: Mais comme le don estoit gratuit, & non pas de necessité, & qu'vne liberalité faite de bonne grace, ne doit iamais estre prejudiciable à celuy qui l'a fait, ce digne Prelat fit expedier vne Charte l'an vnze cens quatre-vingt, par laquelle il declara qu'il ne vouloit pas que ce present fait par le Chapitre de Reims, fust tiré à consequence, & que les Archeuesques ses successeurs pussent rien pretendre de luy, soit pour la Couronne du Roy lors de son Sacre,
Preu. p. 135.
soit pour quelqu'autre chose & consideration que ce fust. En l'an vnze cens quatre-vingt deux, voyant que les pauures malades Lepreux de la ville de Reims, ne tiroient pas le secours qu'ils esperoient du droit de Foire qu'ils auoient au temps de Pasques proche de l'Eglise, il les voulut secourir luy-mesme: & au lieu de ce droit, leur assigna vn reuenu certain tous les ans d'vne somme de dix liures dix-huict sols, en sorte qu'ils peussent perceuoir quatre sols toutes les semaines; & leur donna permission de faire mouldre le bled necessaire pour leur Maison, dans ses Moulins, preferablement à tous autres, & à perpetuité, sans payer aucun droit de moulture, dont il fit expedier des Lettres Patentes. En la mesme année, il restablit
Preu. p. 130. & 131.
les anciennes Coustumes de Reims, qui furent confirmées par le Roy Philippes Auguste. En vnze cens quatre-vingt quinze, il fit dresser vne Charte en qualité de Legat, contenant la Promesse que Mahault Comtesse de Flandres, auoit faite en sa presence au Roy Philippes son neveu, de ne se remarier à qui que ce soit, quand elle seroit separée d'auec le Duc de Bourgogne, sans l'exprez consentement de sa Majesté: & en cas qu'elle ne tint pas sa parole, que le Roy pourroit
Preu. p. 136.
mettre en sa main le Fief qu'elle tenoit de luy, & en faire ce qu'il luy plairoit. En mil cent quatre-vingt seize, il donna au nommé Iean & à ses successeurs Chapellains, qui deseruoient sa Chapelle, tant en contemplation du remede de son ame, que pour le Seruice de la mesme Chapelle, cent sols de rente monnoye de Reims, perceuable tous les ans au jour & Feste de Sainct Remy. En la mesme année, sur la plainte faite au Cardinal Guillaume, que la Halle nouuelle qu'il auoit
Preu. p. 136. & 137.
fait bastir proche la Porte de Valois, estoit extremement incommode aux Habitans; & ne voulant pas seulement pouruoir à l'vtilité de la Ville, mais aussi à son indemnité, leur permit de la transferer en la place du Marché de l'Archeuesque, sans qu'à l'aduenir on en peust

peust changer la construction, ny bastir d'autres maisons, & placer d'autres banes, que ceux qui y estoient pour lors. En mil deux cent vn, le Pape Innocent ayant appris que le Legat Guillaume auoit prononcé la Sentence de separation d'Engelberge sœur du Roy de Dannemark, que Philippes Auguste auoit espousée sans dispense, legitima les deux enfans que ce Roy auoit eu d'vne nonmée *Tilia*, fille du Duc de Morauie; parce qu'il n'auoit eu qu'vn fils legitime de sa premiere femme, & qu'il desiroit pouruoir à sa posterité. En la mesme année, le Cardinal Guillaume transfera les Foires qu'il auoit acheptées des Lepreux de Reims, & dont nous auons parlé cy-dessus, en la ruë de la Cousture, pour son aduantage & pour son amelioration: & en recompense, & pour les indéniser de cette translation, il leur assigna sur ses Moulins sis entre les deux Ponts, soixante septiers de bled de rente, du premier qui luy prouenoit de ces Moulins, & leur confirma le droict à perpetuité de pouuoir faire mouldre sans payer aucune redevance, tant de bled qu'il en faudroit par chacun an, pour la fourniture de leur Maison, & de celle des femmes Leprueses. Bref, il gouuerna l'Estat si sagement; conduisit si bien les affaires du Royaume; sceut recompenser auec tant d'équité les bons seruiteurs du Roy; faire la paix à l'aduantage de son Maistre, & soustenit la guerre quand il estoit à propos, qu'il ne restoit pour le comble de sa gloire, que de procurer des emplois honorables aux gens de qualité qui estoient sçauans, & de faire du bien aux hommes de Lettres de mediocre condition; Et c'est ce qu'il faisoit volontiers auec munificence & liberalité, & qui nous est rapporté fidellement par diuers Personnages celebres, qui ont laissé beaucoup de marques honorables à la memoire de ce tres-illustre Prince de l'Eglise, & tres-digne Ministre d'Estat; entre lesquels Pierre de Blois, & Estienne Euesque de Tournay, ne sont pas des moindres, & dont le dernier luy a escrit jusques à vingt-cinq Lettres sur diuers sujets considerables, & vne entr'autres en faueur d'vn certain Docteur nommé Simon, laquelle contient vn Eloge des gratifications ordinaires que Guillaume faisoit aux personnes doctes; Ce qui est si veritable, que Pierre surnommé le Mangeur, l'vn des plus subtils Theologiens de son temps, luy dédia son Histoire Scholastique, & que Gaultier celebre Poëte de son siecle, luy consacra son Alexandriade en Vers Latins; au commencement de laquelle il inuoque la puissance de ce grand Cardinal, afin que sous ses auspices & sous sa faueur, il puisse heureusement acheuer son dessein & son entreprise.

Preu. p. 137. & 138.

Preu. p. 124

Il mourut en la Ville de Laon en mil deux cens deux, aussi plein d'honneur & de gloire, qu'il estoit chargé d'années; aussi regreté, qu'il auoit esté chery, & non comme a voulu dire malicieusement le Moine d'Auxerre en sa Chronique, dans vne autre

Preu. p. 579

fin qu'il n'auoit conduit les commencemens de ſa vie, l'accuſant de prodigalité ſur ſes vieux iours, & d'auoir accepté des preſens aueuglément, & de toutes mains, luy qui auoit diſpoſé des Threſors du Royaume, & qui n'en auoit pas meſ-vſé; qui eſtoit ſorty d'vne Maiſon puiſſante; qui auoit l'honneur d'auoir eſté pendant ſon viuant, beau-frere du Roy Louys le Ieune; & long-temps auant ſa mort, Oncle de Philippes Auguſte ſon ſucceſſeur à la Couronne. Il fut enterré deuant l'Autel de la Cathedrale de ſon Archeueſché, ſous vne Tombe de pierre, ſur laquelle on auoit inſcrit l'abbregé de ſa vie en Vers Latins, dont il n'en eſt reſté que quatre à la poſterité, qui ne laiſſent pas de nous apprendre qu'il eſtoit doux, & prudent; amateur de la paix, & de la concorde; vigilant & prevoyant aux affaires de l'Eſtat; ſage & moderé dans ſes actions, & releué dans ſes mœurs.

Preu. p. 138

Ce qui nous reſte de plus beau du temps de ce Cardinal, eſt vne Medaille de luy, conſeruée dans le riche Cabinet du ſçauant Monſieur de Harlay Maiſtre des Requeſtes, & dont i'en ay veu la pareille entre les mains de Monſieur Cholet, celebre Aduocat au Parlement de Paris, d'vn coſté de laquelle eſt ſon portraict, mais tout effacé, accompagné de deux eſtoiles poſées à droit & à gauche, auec l'inſcription de ſes qualitez à l'entour en lettres capitales. I'eſtime apres le jugement des doctes en ces matieres, que par ces deux eſtoiles il a voulu marquer qu'il eſtoit d'vn ſang illuſtre de l'eſtoc paternel & maternel, à cauſe qu'anciennement les Romains ſe perſuadoient que leurs Empereurs montans aux Cieux, eſtoient diuiniſez & changez en eſtoiles; c'eſt ainſi qu'il le faut entendre auec ces paroles, *Deus eſt in vtroque parente;* & c'eſt ce qu'on a crû de Iules Ceſar: Le reuers de cette Medaille n'a qu'vne croix auec ces deux mots Latins, *Sacrum Cæſaris,* qui veulent dire *Sanxerre;* & ces deux lettres N.S. que j'interprete auſſi en conſequence des deux eſtoiles precedentes, par ces paroles, *Nobilitas Sanguinis*, Nobleſſe de Sang; Car par le mot de Sanxerre, on peut conjecturer qu'il eſtoit Comte de cette Terre, qu'il pouuoit auoir acquiſe de ſon troiſieſme frere qui la poſſedoit, comme nous l'auons remarqué dans la vie de ce Prelat. Cette Medaille eſt peut-eſtre vne des plus belles antiquitez que nous ayons parmy nous, puiſqu'ell'eſt de prés de cinq cens ans; ce que nous auons crû ne deuoir pas eſtre oublié en cét Eloge, afin que les curieux ayent recours à l'original pour en voir la verité.





MEILLEVR,
Prestre Cardinal des Saincts Iean & Paul,
au Tiltre de Pammachius.

CHAPITRE L.

POVR prouuer que ce Prelat estoit François de naissance, il ne faut que lire les Autheurs qui ont escrit ses actions, & qui conuiennent tous de sa Patrie, joint qu'il estoit estroitement vny d'amitié auec Robert de Thorigny Abbé du Mont S. Michel, Autheur de l'Appendix de la Chronique de Sigebert; mais de pouuoir nommer ses pere & mere, non plus que l'endroit de la Bretagne où il est né, ny

de quelle famille il est sorty, Noble, ou roturiere, c'est qui nous est entierement inconnu; seulement pouuons nous dire auec asseurance, qu'il destina ses emplois pour l'Eglise dés sa jeunesse, & que son merite s'estant fait connoistre à tout le monde, le Pape Lucie III. le crea le Mercredy des Cendres de l'année vnze cens quatre-vingt quatre en la ville de Verone, Cardinal Prestre de S. Iean & de S. Paul, au Tiltre *de Pammachius*, & Camerlingue de l'Eglise Romaine.

Le premier employ de ce Prelat, luy fut decerné par le Pape Celestin III. lequel ayant receu plainte du Roy de Dannemark, que Philippes Auguste qui auoit espousé Engelberge sœur de ce Monarque, & consommé le mariage auec elle, l'auoit neantmoins renuoyée, sous pretexte de parenté entr'eux, pour prendre à femme Marie fille du Duc de Boheme, se resolut d'apporter tous les remedes possibles pour empescher ces desordres, & cherchant vn Cardinal qui se peust dignement acquiter d'vne negociation si importante au salut du Roy Philippes Auguste, & à l'aduantage de l'Eglise Romaine, jetta les yeux sur Meilleur, qu'il enuoya Legat en France auec Cincius Sousdiacre, pour trauailler fortement à persuader Philippes de reprendre Engelberge, & de quiter la fille du Duc de
Preu. p. 138. & 139. Boheme. Meilleur estant arriué à Paris, y conuoqua vn Synode, ou plustost vne Assemblée de tous les Archeuesques, Euesques & Abbez du Royaume, en laquelle il fut traité du diuorce de Philippes auec Engelberge, & de la reformation de son mariage auec Marie fille du Duc de Boheme: Et quoy que les Prelats François deussent agir librement comme Iuges, & decider la cause selon leur conscience & sans apprehension, neantmoins se trouuans tous Sujets du Roy, ils n'ozerent jamais prononcer au desauantage de sa Majesté; ensorte que l'affaire demeura indecise & imparfaite, & le Legat contraint de retourner en Cour de Rome, sans y remporter le fruit qu'il auoit esperé de son Ambassade. Pendant qu'il y sejourna, Estienne Euesque de Tournay, & auparauant Abbé de Saincte Geneuiefue de Paris, sçachant le grand credit qu'il auoit auprés du Pape, & combien il estoit consideré par sa Sainteté, luy escriuit vne Lettre, par laquelle il luy manda, que le different suruenu entre l'Archeuesque de Tours & l'Euesque de Dol, qui s'estoit tousiours arrogé le tiltre de Metropolitain contre les pretentions de celuy de Tours,
Preu. p. 139. qui le soustenoit son Suffragant, auoit tellement aigry le Roy, & les Grands de son Estat contre le S. Siege, qu'il s'estoit plaint en presence des Archeuesques, Euesques & Barons du Royaume sur ce sujet, qu'il estoit comme desherité par l'Eglise Romaine, quoy que son fils aisné, en ce que la dignité de celle de Tours qui estoit sienne, se trouuoit tout autrement traitée sous le Pontificat de Celestin, que sous celuy de ses predecesseurs; & dit hautement, que cette mesme Eglise Romaine se monstroit ingratte à luy & à ses Peres, quand elle

elle souffroit que la splendeur & l'esclat de l'Archeuesché de Tours fust terny & diminué, & pour ainsi dire, retranché & mutilé par la pretention injuste de celuy de Dol; & qu'elle témoignoit bien par cette action, qu'elle auoit oublié facilement les grands seruices que les Roys de France luy auoient rendus en sa persecution & en sa disgrace, & que par ce moyen il esprouuoit alors qu'elle n'estoit plus sa mere, mais sa marrastre; C'est pourquoy il exhortoit, supplioit, & conjuroit le Cardinal Meilleur autant qu'il luy estoit possible, par l'estroite amitié qui estoit entr'eux, qu'il fist tous ses efforts pour empescher que le Pape ne donnast matiere de déplaisir au Roy, & qu'il ne permist pas, sous pretexte que le pretendu Archeuesque de Dol estoit son Compatriote, & que pour cette consideration il se sentiroit peut-estre obligé de le proteger, que la paix & la concorde qui auoit esté de tout temps, & jusqu'à lors inuiolable entre l'Eglise Romaine & le Royaume de France, peut-estre troublée; luy mandant en outre qu'il estoit tres-asseuré, & qu'il croyoit fermement si le Pape faisoit quelque chose au desauantage de l'Archeuesque de Tours, que sa Majesté tres-Chrestienne & tous ses Barons, s'en trouueroient tellement indignez, que perdants en quelque sorte le respect & la reuerence qu'ils deuoient au S. Siege, ils prendroient de fascheux conseils; & que l'on n'esteindroit pas bien aisément le feu qui auroit esté allumé auec tant de precipitation, & qu'il estimoit estre bien plus à propos de preuenir le mal, que de chercher les moyens pour le guerir quand il seroit arriué.

Cette contestation neantmoins suruenuë entre les Prelats de Tours & de Dol, pour la qualité d'Archeuesque pretenduë par celuy de Dol aussi-bien que par celuy de Tours, ne fust pas terminée sous le Pape Celestin, mais seulement sous Innocent III. son successeur, qui decida la question en faueur de l'Archeuesque de Tours, l'an vnze cens quatre-vingt dixneuf, en ordonnant que l'Euesque de Dol, & tous ceux de la Bretagne, luy seroient soûmis comme à leur Metropolitain.

De la Lettre cy-dessus, nous inferons que le Cardinal Meilleur estoit Breton d'origine, puis qu'Estienne de Tournay qui l'a escrite, l'appelle Compatriote de l'Euesque de Dol; ce que nous auons crû deuoir dire en passant, parce que nul Autheur ne l'a remarqué.

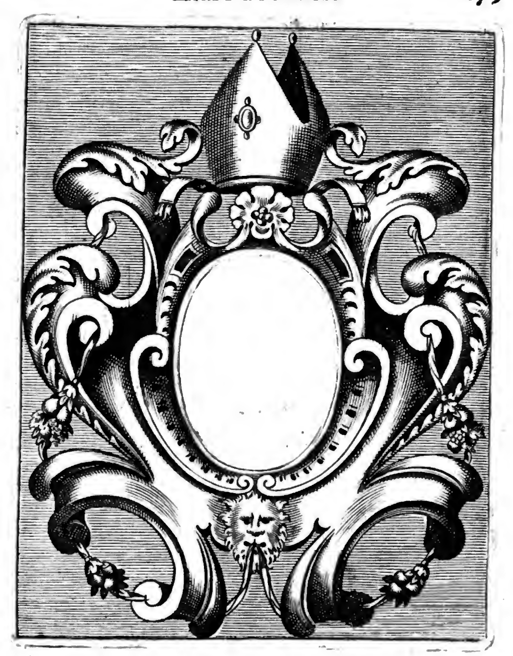
Ce mesme Estienne de Tournay ayant appris que le Cardinal Meilleur estant Legat en France, vouloit mettre en interdit la Terre du Comte de Flandres; & jugeant des inconueniens qui en pourroient arriuer, aussi-bien que des desordres qui en pourroient naistre, conjura par Lettre le Cardinal Guillaume de Champagne Archeuesque Reims, de ne pas permettre que ce malheur arriuast, luy demandant conseil les larmes aux yeux, & les soûpirs au cœur, &

l'asseurant que toutes les Eglises de Flandres mettoient leurs confiances en luy, afin qu'il ne souffrit pas que ceux qu'il auoit esleuez & nourris, fussent exposez à de si grands dangers : il le sollicita fortement d'employer son authorité pour appaiser la cholere du Legat, & l'obliger à laisser en repos & en tranquilité l'Estat de Flandres, qui se rangeroit toûjours fort facilement à son obeïssance, & à celle qui estoit deuë au legitime successeur de S. Pierre.

Preu. p. 139.

Pendant que le Cardinal Meilleur eut vie, il fut honoré de diuers emplois en la Cour de Rome; souscriuit à plusieurs Bulles de Papes, & notamment à celle que Clement III. fit expedier au Latran en l'année vnze cens quatre-vingt dix, par laquelle ce Pape prend en sa protection l'Abbé seculier & les Chanoines de Sainct Spire de Corbeil premier Euesque de Bayeux, & leur confirma toutes les Terres qu'ils possedoient. Et apres auoir beaucoup trauaillé pour l'honneur & l'aduantage de l'Eglise, il mourut en la ville de Rome plein de gloire & d'années, sous le Pontificat d'Innocent III. sans que nous sçachions le lieu de sa sepulture, ny si l'on n'a rien fait à sa memoire, ou graué quelque inscription sur sa Tombe, qui nous pust mieux éclaircir que nous ne sommes, & de sa famille & de son progrez.





ROLAND, DOYEN DE L'EGLISE Cathedrale d'Avranches, esleu Archeuesque de Dol en Bretagne, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Porticu.

CHAPITRE LI.

NOVS sommes obligez de nous plaindre souuent, & auec iustice, de la negligence des Autheurs qui viuoient dans les siecles passez, de ce qu'ils n'ont pas pris assez de soin de laisser à la posterité la connoissance des familles, & des emplois des grands hommes; il faut broncher à chaque pas dans l'Histoire, manque de lumieres; chercher la clarté dans les tenebres; foüiller dans les

abysmes de l'obscurité; penetrer dans le fonds d'vne nuict tenebreuse pour tirer du jour, & quelquefois sapper jusques au fondement de l'édifice, sans en pouuoir connoistre ny la base, ny le pilotis.

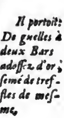
Le Cardinal Roland se trouue nommé dans toutes les Histoires qui parlent des Princes de l'Eglise; il passe pour François chez tous les Escriuains, mais on ne connoist point sa Maison; on ignore la Prouince qui l'a fait naistre; on ne void point quel il est; on n'apprend point le lieu d'où il est venu; & l'on ne sçait point qui l'a poussé dans les Benefices; seulement est-il asseuré qu'il fut Doyen d'Avranches, & c'est la premiere chose que nous lisons de luy; & qu'en l'an vnze cens soixante & dix-sept, l'Archeuesché de Dol en Bretagne ayant vacqué par la mort de Iean second, dernier Titulaire de cette haute dignité, le Chapitre esleut Roland d'vn consentement vnanime, faisant choix de luy, comme d'vne personne qui meritoit bien de remplir le Siege vacant, tant à cause de sa vertu, que pour sa doctrine: & que son sacre fait apres son *Preu.p.140.* eslection, fut honoré de la presence d'Henry & de Richard, Euesques de Bayeux & d'Avranches, de Robert de Torigny Abbé du Mont S. Michel, & de plusieurs personnes insignes en pieté.

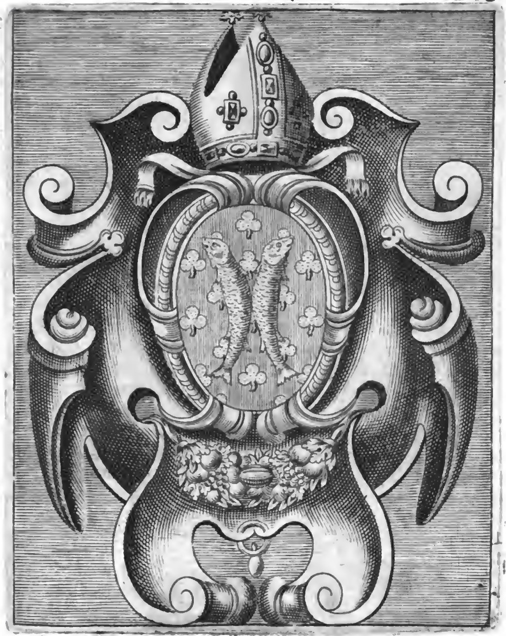
Le Pape Lucie III. qui sçauoit recompenser les grands hommes, fit d'abord l'Archeuesque Roland, Sousdiacre de la saincte Eglise Romaine; puis l'enuoya Legat du S. Siege en Escosse, pour pacifier les differends qui estoient entre le Roy Guillaume & Iean Euesque *Preu.p.140.* de S. André: Et au retour de cette negociation qui luy reüssit aduantageusement, le mesme Pape Lucie le crea au commencement de l'année vnze cent quatre-vingt quatre, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *in Porticu.*

Il fut aussi Legat en Lombardie auec le Cardinal Soffrede, sous le Pontificat d'Vrbain III. duquel il souscriuit la Bulle datée de l'an 1186. touchant la confirmation des Priueleges & Immunitez de l'Abbaye de S. Germain Desprez lez Paris, dont l'adresse en est faite à l'Abbé & aux Religieux. Et apres auoir vescu assez longuement dans l'esleuation & dans la grandeur, il rendit son ame à Dieu peu de temps auant l'eslection de Clement III. qui remplit la Chaire de S. Pierre en la place de Gregoire VIII.



RAOVL


Il portoit: De guelles à deux Bars adossez d'or; semé de tref-fles de mesme.



RAOVL DE NESLE,
Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Georges au Voile d'or, & ensuite Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Praxede.

CHAPITRE LII.


QVAND les hommes ont quelque esleuation pardessus les autres, soit par la noblesse du sang, soit pour les talents extraordinaires de l'esprit, ou par la valeur & le courage dans les exploits de guerre, ou pour la conduite dans les affaires de paix; il n'y a point de ville dans le monde, pour fameuse qu'elle soit, qui n'enuie la naissance de ces grands Personnages, & qui ne se tienne glorieuse de

se vanter qu'elle leur a donné l'estre ; & c'est par cette raison que la ville de Pise en Italie, nous veut rauir l'origine du Cardinal de Nesle, qui la tire de cette illustre Maison de Nesle en Picardie, dont il y eut vn Regent du Royaume sous le Roy Philippes le Hardy, conjointement auec Mathieu de Vendosme Abbé de S. Denys, & qui a donné des Connestables à la France. Cela est si veritable, que Robert de Torigny Abbé du Mont S. Michel, l'appelle son plus intime amy : Ce qui nous fait aisément connoistre qu'il estoit François, & non pas Italien ; puisqu'il n'est vray-semblable que cét Abbé qui possedoit vn Benefice dans le fonds de la Normandie, eust contracté de si estroites habitudes auec vn Estranger si fort esloigné de luy.

Roaul de Nesle fut honoré du Cardinalat le Mercredy des Cendres de l'année 1184. par le Pape Lucie III. sous le Tiltre de S. Georges au Voile d'or ; & sous la seconde année du Pontificat d'Vrbain III. son successeur, sçauoir en 1186. il souscriuit à la Bulle que ce Pontife fit expedier en faueur de l'Eglise de Perigord, laquelle fut adressée à Ademar qui en estoit Euesque. Clement III. luy changea son Tiltre en celuy de Saincte Praxede ; & apres auoir donné des preuues de sa pieté, de sa doctrine, & de sa suffisance en cent rencontres, sous les regnes de trois successeurs de l'Apostre S. Pierre, il mourut dans l'obeïssance qu'il deuoit au S. Siege, pendant que le mesme Pape Clement tenoit encor les Reznes de l'Eglise vniuerselle.

Preu. p. 141.



Il portoit : D'azur au lyon d'or, semé de molettes de mesme.



HENRY DE SVILLY,
Archeuesque de Bourges, Cardinal Euesque d'Albe.

CHAPITRE LIII.



LES aduantages de l'ancienne Maison de Suilly sont si considerables en l'Histoire, tant par les excellens Capitaines & dignes Prelats qui en sont sortis, que par les hautes aliances dont ell'a esté honorée; qu'au rapport de Pierre de Blois, elle tiroit son origine de Princes tres-illustres; & que le Cardinal Henry qui en estoit descendu, se trouuoit proche parent du Roy de France, & de celuy

Preu. p. 141 d'Angleterre; & que la Chronique Manuscrite d'Alberic Moine Preu. p. 141 des Trois-Fontaines, nous apprend que ce mesme Henry estoit neveu du grand Thibaud Comte de Champagne.

Il fut premierement Religieux, puis Abbé de l'Abbaye de Chalis, Ordre de Cisteaux, au Dioceze de Senlis; ensuite Archeuesque de Bourges en l'année 1183. & consacré par Guillaume Archeuesque de Bordeaux; & enfin honoré du Cardinalat par le Pape Vrbain III. en l'année 1186.

Il ne se faut pas mettre en peine de rechercher les motifs & les causes de l'esleuation du Cardinal Henry; puisque ces rares merites, qui obligerent le mesme Pape Vrbain III. de l'appeller homme preuoyant & discret, esgal en mœurs comme en condition, nous font Preu. p. 141. aisément connoistre que l'entrée de la porte des dignitez ne luy pouuoit pas estre refusée. Lors qu'il fut consacré par l'Archeuesque de Bordeaux, il y eut grande contestation entre les Euesques de Limoges & de Clermont, qui pretendoient cét honneur, & le vouloient disputer à cét Archeuesque, dans la creance qu'ils auoient qu'il ne se voulust preualoir de cét aduentage au prejudice de la Primatie de Bourges. Mais quand il eut fait hautement sa declaration, qu'il estoit sujet à cette Eglise; qu'il l'a reconnoissoit sa souueraine; Preu. p. 141 ces Euesques donnerent les mains, & consentirent qu'il fit la Ceremonie requise au sacre de leur Primat; qui fit esclater pendant sa vie tant d'amour pour son Eglise, conformément aux ordres du Pape Vrbain qui l'auoit exhorté de l'aymer pardessus toutes les Eglises de France; qu'il n'eust iamais d'autres soins que pour l'embellir & pour en augmenter les reuenus. Et apres auoir donné des marques illustres d'vne sainćteté de vie pendant qu'il fut au monde, il mourut au mois de Septembre de l'année 1200. & fut enterré dans le celebre Monastere de Lorroy Ordre de Cisteaux au Dioceze de Bourges, sous vne lame de cuivre, sur laquelle on inscriuit en deux Preu. p. 143. Vers Latins vne partie de ses qualitez, en vn stile qui ressent bien la modestie, & la simplicité de son siecle.




GVY



Il portoit; Escartelé, au premier & quatriesme, semé de Frãce, à vn escu posé en cœur, bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de guenlles; qui sont les Armes de l'Abbaye de Cisteaux; au deux & trois de synople à la Rose d'argent; & sur le tout, de sable à la bande d'or, & de guenlles.

GVY PARE', ABBE' DE CISTEAVX, Archeuesque de Reims, Cardinal du Tiltre de Saincte Marie au delà du Tybre, *puis de celuy de S. Chrysogon; & enfin Euesque de Preneste.*

CHAPITRE LIV.

LES premieres années de Guy se passerent dans les exercices de la vertu, dont il faisoit vne profession exemplaire; en sorte que pour la rendre plus parfaite & plus consommée il prit l'habit de Religieux dans le fameux Monastere de Cisteaux, sous lequel il donna tant de preuues de sa pieté, que cette celebre Abbaye ayant vaqué par la mort de Pierre son dernier Abbé, il fut esleu d'vn con-

sentement vniuersel de ses Freres, non seulement pour la regir & pour la gouuerner, mais pour estre en mesme temps Superieur General de tout l'Ordre.

Il estoit François de naissance, & naturellement doüé de tant de douceur & d'humilité, que ces deux prerogatiues qu'il tiroit de luy-mesme, le porterent jusqu'au comble des plus grandes dignitez de l'Eglise; car apres auoir fait connoistre pendant vn long espace de temps qu'il sçauoit aussi-bien commander qu'obeïr; apres auoir fait esclater de plus en plus la sainćteté de sa conuersation, la
Preu. p. 143. & 144. renommée de ses bonnes mœurs s'estant espanduë jusqu'en la Cour de Rome, le Pape Clement III. le crea l'an vnze cens quatre-vingt dix, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainćte Marie *au delà du Tybre;* & l'année suiuante Celestin III. qui auoit succedé à Clement, voulant aussi donner des preuues de l'estime qu'il faisoit de ce Prelat, le fit Prestre Cardinal de celuy de Sainćt Calixte. Il fut aussi fait Euesque de Preneste sous le Pontificat d'Innocent III. qui ne voulant pas laisser sans diuers emplois vne personne qui se pouuoit acquiter auec honneur des affaires dont il estoit chargé, & le jugeant digne de remplir la Chaire de l'Archeuesché de Reims qui venoit d'estre priuée de son Pasteur, escriuit au Chapitre en faueur de Guy: Le
Preu. p. 145. 146. & 148. Roy Philippes Auguste qui l'honoroit de son amitié, ayant consenty qu'il fust esleu, il ne trouua point de resistance à sa promotion; au contraire, il fut admis sans diuision & sans partage de suffrages, & sacré auec applaudissement de tous les Chanoines, qui rendirent graces à Dieu de ce que le Pape & le Roy auoient jetté les yeux sur vn si sainćt Personnage pour administrer leur Eglise. Le Pon-
Preu. p. 147 & 148. tife Innocent, qui protegeoit particulierement l'Archeuesché de Reims, & qui en consideroit l'Archeuesque, fit expedier deux Bulles; la premiere en faueur de l'vn, par laquelle il prenoit en sa protećtion tous les biens qui en dépendoient, & par la seconde don-
Preu. p. 144. née en faueur de l'autre, il confirma le pouuoir & la prerogatiue de l'Archeuesque de Reims, de sacrer seul les Roys de France, & de leur imposer la Couronne sur la teste au iour de leur sacre. Il fit aussi Guy Legat à Cologne, pour s'opposer fortement aux pretentions de Philippes qui se vouloit faire declarer Empereur par for-
Preu. p. 145 & 146 ce, & maintenir son droit par les armes, au prejudice d'Othon de la Maison de Saxe, qui estoit le vray & legitime successeur de l'Empire. Et pendant le temps de la Legation de nostre Prelat, & parmy ses plus serieuses occupations, il fit paroistre tant de zele & d'ar-
Preu. p. 147. deur pour les choses sacrées, qu'apres s'estre heureusement acquité de la negociation touchant l'ellećtion d'Othon, il institua dans l'Eglise vne nouuelle coustume qui s'y est toûjours obseruée depuis, & que l'on obserue encor à present; car il commanda que dans le temps du diuin sacrifice de la Messe, on sonnast vne clochette à l'esleuation

de la Sainƈte Hostie, & qu'en mesme temps les Chrestiens se prosternassent en terre pour demander à Dieu pardon de leurs fautes, & qu'ils eussent à demeurer en cét estat jusqu'apres la benediction du Calice. Ce deuot Cardinal enjoignit encore que toutes les fois que l'on porteroit aux malades le precieux Corps de nostre Redempteur, il y eust vn Clerc qui marchast deuant le Prestre auec vne sonnette à la main, pour aduertir le peuple, afin que ceux qui se trouueroient dans les ruës, ou qui seroient dans les maisons, pussent rendre à deux genoux & la teste nuë, les soûmissions & l'hommage qu'ils doiuent au Createur. Ce qui excita pour lors vne si grande deuotion dans les cœurs des hommes, qu'vn certain Caualier François remply du feu d'amour pour IESVS-CHRIST, toutes les fois que l'on esleuoit à la Messe, ou que l'on portoit dans les ruës son precieux Corps, il ne manquoit jamais de se coucher à terre, & de l'adorer: Mais il arriua qu'vn iour ce mesme Caualier entrant dans la ville reuestu de superbes habits, & trouuant la ruë par laquelle il passoit remplie de boüe, il eut à rencontre des Prestres qui portoient le Sainƈt Sacrement; ce qui le surprit si fort, que pensant en luy-mesme qu'il gasteroit ses vestemens s'il descendoit de cheual; & songeant aussi s'il ne descendoit pas, que sa conscience l'accuseroit eternellement d'auoir transgressé la Loy qui auoit esté prescrite par le Cardinal Paré; la ferueur du deuoir l'emportant par-dessus la crainte, il mit pied à terre, & se jettant à deux genoux au milieu de la fange, esleua ses mains au Ciel, & adora le Sauueur du monde: & parce que Dieu recompense ceux qui l'honorent quelquefois dans le temps mesme qu'il est honoré, il permit en ce rencontre par sa toute-puissance qu'il n'y eut pas la moindre tache sur les habits du Caualier, lequel remply d'admiration, & de plus en plus confirmé dans la Foy par vn tel euenement, glorifia celuy qui a donné l'estre à toutes choses, puis remonta promptement à cheual pour continuer son chemin. Preu.p.147.

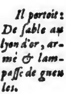
Le Cardinal Paré ne pouuoit rien faire de plus glorieux pour l'Eglise que ce bel establissement; rien de plus loüable que cette coustume; ny rien de plus sainƈt que cette institution, qui a passé jusqu'à nous, & qui est toûjours demeurée en sa vigueur; aussi sçauoit-il qu'il y en auoit quelque espece de figure dans l'ancien Testament; puisque Dieu auoit commandé à Moyse d'attacher des sonnettes à la robbe du grand Prestre, afin que par leur son les peuples fussent aduertis de son entrée & de sa sortie dans le Sanƈtuaire. Ce n'estoit pas assez neantmoins pour ce deuot Prelat, d'auoir augmenté la gloire de Dieu par vne si auguste Ceremonie, il falloit aussi destruire les ennemis de l'Eglise; & c'est à quoy il trauailla dés le commencement de son siege en l'Archeuesché de Reims; car nous lisons qu'en sa presence plusieurs personnes ayans esté examinées sur les articles Preu.p.145.

de la Foy en la ville de Brenne, & trouuez heretiques & infidelles à la Mere commune de tous les Chrestiens, furent brûlez hors le Chasteau aux yeux mesme du Comte Robert, & de la Comtesse Ioland sa femme, & de ceux qui les auoient jugez, entre lesquels heretiques estoit vn des plus fameux Peintres de la France, nommé Nicolas.

Preu. p. 145. En 1187. le mesme Cardinal Paré auoit conuoqué, assemblé, & celebré vn Chapitre General d'Archeuesques & d'Euesques, auquel il presida, & dans lequel il fit plusieurs belles Constitutions; & entr'autres, celle qui concerne les Religieux, grand Maistre, & Cheualiers de l'Ordre & Milice de *Calatraua*, où l'humilité, la preeminence, & l'authorité de cét admirable Prelat est remarquée; C'estoit vn personnage si benin, qu'il s'humilioit en toutes choses, quoy qu'esleué dans les plus hautes dignitez Ecclesiastiques; si pieux, qu'il ne passoit point d'heure du iour qu'il n'exerçast la deuotion; & si
Preu. p. 148. Sainct en ses mœurs, qu'il est estimé Beat. Il mourut enuiron l'an 1220. en la ville de Gand, son corps fut mis dans l'Eglise de S. Bauon, où il demeura quelque temps en depost, & delà porté en l'Abbaye de Cisteaux, où il est enterré auec diuers Epitaphes, qui nous marquent ses qualitez, ses merites, & les principales actions de sa vie.



ALBERT


Il portoit: De sable au lyon d'or, armé & lampassé de gueules.



ALBERT DE BRABANT,
Euesque de Liege, Cardinal du Tiltre de .....

CHAPITRE LV.

IL estoit frere d'Henry le Grand Duc de Brabant, & de Marie de Limbourg; les commencemens de sa vie furent admirables; car ayant quité tous les honneurs que sa haute naissance luy pouuoit donner dans le monde, pour se jetter dans la vertu & dans la pieté en embrassant l'Estat Ecclesiastique, il voulut témoigner par cette action qu'il preferoit la felicité du Ciel à toutes les

pompes de la terre, & qu'il n'y a point de chemin plus assuré pour le Paradis, que d'abandonner les biens passagers: Mais sa fin fut si tragique, qu'elle couronna ses actions par le Martyre, & merita la qualité de Beat. Albert fut premierement Archidiacre de l'Eglise de Liege; puis l'Euesché ayant vacqué par la mort de Raoul son soixante & deuxiesme Prelat, il fut esleu son successeur en cette dignité du consentement du Clergé, des Grands de la Ville, & de tout le peuple: il n'y eut que Baudoüin Comte de Hainault qui se voulut opposer à cette eslection; parce qu'il pretendoit introduire dans la Chaire Episcopale de Liege, vn sien cousin aussi nommé Albert, Archidiacre & grand Preuost de la mesme Eglise, qui n'estoit orné d'aucuns dons de nature, à l'exception de celuy de la naissance.

Le jour estant venu que l'on deuoit proceder à l'eslection d'Albert, le Comte Baudoüin accompagné de celuy qu'il vouloit faire Euesque, & de quelques Chanoines ses plus particuliers amis, parut auec nombre de Soldats armez pour le faire admettre: Mais l'eslection d'Albert estant déja confirmée lors que le Comte arriua, il se trouua par ce moyen obligé de se retirer auec confusion; & le nouuel Euesque s'estant mis à table auec le Duc Henry son frere, il receut la triste nouuelle arriuée en la Poüille, de la mort de Philippes Archeuesque de Cologne, qui les aymoit tendrement tous deux, & dans lequel reposoit toute l'esperance d'Albert, de pouuoir obtenir sa confirmation par son entremise auprés de l'Empereur Henry, qui ne luy estoit pas trop fauorable, & qui n'auoit pas beaucoup d'affection pour le Duc son frere; cela ne l'empescha pas neātmoins de s'acheminer en la ville de Reims, où il fut sacré par l'Archeuesque Guillaume: & ses merites estans connus du Pape Celestin III. il fut honoré par luy du Cardinalat le Samedy des Quatre-Temps de la Pentecoste en l'année 1192. & la mesme année, sçauoir, le huictiéme des Kalendes de Decembre; il fut assassiné de la part de l'Empereur Henry, par des Soldats Allemands qu'il auoit receus benignement chez luy, mais qui le poignarderent hors les murailles de la ville de Reims, d'où il estoit sorty pour aller à la promenade. Son corps fut enterré sous le Iubé de la Cathedrale, en laquelle on a coustume d'estendre vn drap Mortuaire sur sa Tombe le iour de son Anniuersaire: & ses habillemens teints de son sang, sont conseruez en la mesme Eglise proche des Reliques des Saincts, où le cadavre de ce Bien-heureux Martyr demeura l'espace de plus de quatre cens ans sans aucune sepulture. Mais le 4me de Nou. de l'année 1612. l'Archiduc Albert d'Austriche, & la Princesse Isabelle Claire Eugenie sa femme, obtinrent du feu Roy Louys XIII. d'heureuse memoire, & de la Reine Marie de Medicis sa mere, Regente pour lors du Royaume, la permission d'enleuer ce sacré depost, & de le faire porter à Bruxelles, du consentement de l'Archeuesque de Reims &

Preu. p. 149 & les suiuantes.

Preu. p. 147

de tous les Chanoines ; ce qui fut fait solemnellement, & la pompe funebre honorée de la presence de Guy de Bentiuoglio Nonce aux Païs Bas, & depuis en France, & enfin Cardinal, qui accompagna le corps jusqu'en la mesme ville de Bruxelles ; où estant arriué, l'Archiduc Albert le chargea luy-mesme sur ses espaules, & suiuy des plus grands Seigneurs de ses Estats, de plusieurs Archeuesques, & d'vne multitude infinie de peuple, l'alla poser dans l'Eglise des Religieuses de Saincte Therese, l'vnziesme iour de Decembre de la mesme année. Apres quoy, le Pape Paul V. inscriuit au Catalogue des Saincts le Bien-heureux Albert, qui auoit souffert le Martyre pour la defense des libertez Ecclesiastiques, contre l'Empereur Henry qui les vouloit opprimer.

L'Eglise de Reims celebre tous les ans sa memoire la quatriesme Ferie des Rogations ; auquel temps les Chanoines allans en Procession, & passans proche d'vne Croix de pierre qui est erigée hors les murs de la ville, à l'endroit où ce pieux Personnage fut tué cruellement, l'Hebdomadier s'esloigne tant soit peu des autres auec vn Diacre & Sousdiacre, & recite aux pieds de cette Croix le Pseaume *De profundis*, & d'autres Prieres & Oraisons suiuant la coustume de la mesme Eglise. *Preu. p. 166.*

Plusieurs graues Autheurs nous ont laissé la vie du Sainct Prelat Albert : Mais entr'autres Gilles de Liege Religieux de l'Ordre de Cisteaux, qui viuoit en l'année 1250. l'a décrite amplement en Latin ; & comme c'est l'Autheur le plus assuré, ayant vescu dans le siecle suiuant, nous y renuoyons le Lecteur qui l'a trouuera dans les Preuues de cette Histoire, depuis la page cent quarante-neuf jusqu'à la cent soixante & quinziesme.



Il portoit: D'argent au lyon de gueules à la queüe noüée & passée en sautoir armé, lampassé, & couronné d'or.



SIMON DE LIMBOURG,
Esleu & nommé à l'Euesché de Liege, Cardidal du Tiltre de Sainct Pierre aux Liens.

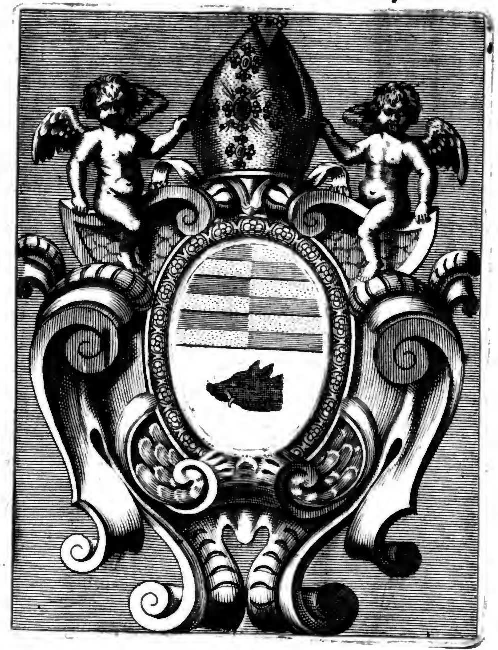
CHAPITRE LVI.

APRES la mort du Bien-heureux Albert de Brabant, les Princes & les grands Seigneurs qui tiroient leur origine de la mesme souche que luy, s'assemblerent entr'eux pour concerter ensemble, & aduiser au choix d'vne personne capable de remplir le Siege de l'Euesché de Liege qui venoit de vaquer; Ils jetterent les yeux sur le jeune Simon de Limbourg: Et quoy que sa tendre jeunesse semblast trop foible

foible pour pouuoir porter vne si grande charge: ils ne laisserent pas de le faire eslire par le Chapitre & par le peuple de la Ville, qui luy remit entre les mains tous les Chasteaux despendans de son Euesché: Mais Baudoüin Comte de Hainault, qui en vouloit introduire vn autre dans la Chaire Episcopale, fit nommer de son costé dans la ville de Namur, vn certain Archidiacre appellé Albert de Cuik, lequel par le moyen de quelques-vns de ses adherans, se saisit d'vn des Chasteaux de Simon, & neantmoins il ne put pas entrer dans la ville de Liege de plus de deux ans apres; en sorte que se croyans tous deux legitimement esleus, ils se resolurent de s'acheminer à Rome pour faire juger & terminer leur different par le Pape, entre les mains duquel ils remirent leurs interests. Arriuez qu'ils furent en la Capitale du monde, ils defendirent leur cause deuant Celestin III. mais auparauant qu'ils eussent acheué d'establir toutes leurs raisons, sa Saincteté honora Simon du Cardinalat en l'année 1196. de la dignité duquel il ne fut pas long temps possesseur; parce que son Competiteur apprehendant que ce nouuel honneur ne fust vn pronostic asseuré de la confirmation que feroit le Pape de l'eslection de Simon à son prejudice, il le fit empoisonner auec Estienne son oncle, Thomas Archidiacre de Liege, & quelqu'autres Chanoines qui l'auoient accompagné dans son voyage, & du poison qu'ils prirent, sans que pourtant il y eust aucunes preuues que ce fust Albert qui l'eust fait preparer, ils moururẽt tous dans la mesme ville de Rome le iour de la Feste de S. Pierre aux Liens, & le Cardinal Simon receut l'honneur de la sepulture en l'Eglise de S. Iean de Latran, où les Romains témoignerẽt par les derniers devoirs qu'ils luy rendirent, & par le pompeux appareil de ses funerailles, le regret sensible qu'ils auoient de sa perte; la nouuelle de laquelle estant arriuée en son Eglise de Liege, le Chapitre s'assembla dans celle de S. Lambert, & par deliberation de conseil, la plus grande partie des Chanoines firent l'Archidiacre Othon qui estoit frere de Iosselin de Montfalcon, premierement Preuost, puis Euesque: mais Hugues Archidiacre en la mesme Eglise, & qui estoit neveu du defunct Preuost, & frere de Robert Seigneur de Pierrepont, en la place duquel il voyoit qu'on auoit substitué Othon, s'opposa puissamment à son eslection, & fut si heureux, qu'il ne fut pas obligé de déduire ny de soustenir les causes de son opposition, parce que ce mesme Othon mourut peu de temps apres. Cependant Albert demeura toûjours ferme à Rome, comme s'il n'eust point trempé dans le crime de la mort de Simon; & apres auoir emprunté des Romains des sommes immenses, & ne trouuant plus personne pour luy resister, il fit si bien auprés du Pape, qu'il obtint de luy sa consecration auant que se retirer, ensuite de laquelle il vint prendre possession de l'Euesché de Liege, qu'il conserua jusqu'à la fin de sa vie, qui arriua aux Kalendes de Fevrier de l'année 1202.

Preu. p. 168. & 169

Il portoit: Coupé au chef fascé & contrefascé d'or & d'azur de six pieces; en pointe d'argent à la hure de sanglier de sable, denté & allumé d'or.



GIRARD,
IX. Abbé de Pontigny, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Nicolas en la Prison Tullienne, & en suite Euesque de Preneste.

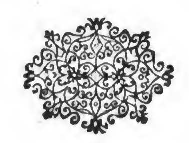
CHAPITRE LVII.

L'ABBAYE de Pontigny, seconde Fille de celle de Cisteaux, située proche d'Auxerre, fut fondée en l'an 1114. par le Comte Thibaud de Champagne, appellé pour sa bonté particuliere, *le Pere des Orphelins, l'Oeil des Aveugles, & le pied des Boiteux*, lequel eut tant d'amitié pour elle, qu'il luy fit present de sa propre personne, & voulut que son corps y receust l'honneur de la sepulture quand il

auroit esté priué de la vie. C'est en ce lieu que les Reliques du pieux S. Elme, Archeuesque de Cantorbery, sont precieusement conseruées, & où le venerable Prelat Thomas, Archeuesque de la mesme Ville, fut refugié deux ans pendant son exil, pour éuiter la colere du Roy Henry d'Angleterre, lequel ayant appris que ce grand Homme auoit Pontigny pour azile, escriuit à l'Abbé de Cisteaux, sous l'obeïssance duquel estoient les Religieux de son Institution; que s'il le souffroit, soit à Pontigny, soit en quelque lieu que ce fust qui dépendist de son Abbaye, il luy renuoiroit tous les Moines qui se trouueroient de son Ordre en Angleterre: mais le sainct Homme Thomas ayant appris ces choses par la bouche de l'Abbé de Cisteaux, luy fit response qu'il ne souffriroit iamais que tant d'hommes de vertu tombassent en disgrace pour l'amour de luy, ny qu'vn si grand nombre de Monasteres, comme il s'en trouuoit en Angleterre, deuint vn desert & vn lieu solitaire pour son sujet; c'est pourquoy apres auoir esleué ses pensées au Ciel, & prié le Pere des Misericordes de recompenser la charité que l'on auoit exercée enuers luy, il se retira volontairement, pour empescher les desordres qui eussent peû naistre à son occasion, se contentant seulement de faire sçauoir au Roy de France, l'artifice auec lequel celuy d'Angleterre l'auoit fait sortir de Pontigny. *Preu. p. 169.*

Cette Abbaye ayant vacqué par la mort de son huictiesme Abbé, Girard François de naissance, suiuant qu'il est rapporté dans le Necrologe de ce Monastere, fut esleu & choisi entre tous les Religieux de l'Ordre de Cisteaux pour la gouuerner; ce qu'il fit auec tant de conduite & de prudence, que le Pape Innocent III. voulant recompenser sa vertu, le fit au mois de Decembre de l'année 1198. & la premiere année de son Pontificat, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Nicolas en la *Prison Tullienne*, & quelque temps apres Euesque de Preneste.

Nous deuons croire que toutes les actions du Cardinal Girard se passerent dans le Cloistre, & qu'il prefera toûjours la vie Monachale aux grandeurs de l'Eglise Romaine, puisque nous ne lisons rien de luy, qu'il ait fait en qualité de Cardinal; & que nous n'apprenons autre chose de sa vie sinon qu'il la finit enuiron 1210. pendant que le mesme Pape Innocent occupoit encor la Chaire de S. Pierre.



Il portoit: De France au lambel de gueulle de trois pieces, chaque piece chargée de trois Chasteaux d'or, qui sont les Armes de l'Euesché d'Arras.



RAOVL DE NEVFVILLE, Euesque d'Arras, Cardinal du Tiltre de Saincte Sabine.

CHAPITRE LVIII.

Preu.p.170.

NVL Autheur n'a douté de la naissance de Raoul; tous ceux qui ont laissé quelque chose de luy, demeurent d'accord qu'il estoit François, mais la plus-part d'entr'eux ont crû qu'il n'a point esté honoré du Cardinalat. Cependant nous apprenons de Guillaume Gazet, de Monsieur Frizon, & de plusieurs autres, que sa premiere entrée en l'Eglise fut la dignité d'Archidiacre d'Arras, & qu'il

&qu'il fut creé Cardinal du Tiltre de Saincte Sabine, par le Pape Innocent III. qui faisoit vne estime particuliere de sa vertu, lors qu'il n'estoit encor que constitué dans ce grade; sçauoir au mois de Decembre de l'année vnze cens quatre-vingts dix-huict, & la premiere du Pontificat de ce mesme Pape.

Cinq ans apres, l'Euesché d'Arras ayant vacqué par la mort de Pierre, qui auoit esté le sixiesme Abbé de l'Abbaye de Pontigny, le Cardinal Raoul fut fait Euesque en sa place, & tant qu'il eut vie, il prit vn si grand soin de son Eglise, & des ames des personnes qui luy estoient commises, qu'il assista non seulement les pauures, mais instruisit les riches, & fit de grands dons à son Chapitre, qu'il amplifia de plusieurs ornemens, & augmenta de grands reuenus.

Il finit en l'année 1220. le voyage prescrit aux hommes en ce bas monde par la Diuinité, & fut enterré dans sa Cathedrale, consacrée en l'honneur de la Saincte Vierge, sous vne Tombe de cuivre, sur laquelle on graua trois vers Latins, qui expriment le peu de regret que l'on eut de sa perte mortelle, parce que la saincteté de sa vie auoit fait esperer auec raison, qu'il deuoit auoir vray-semblablement dans le Ciel la recompense de sa pieté & de ses vertus. Preu.p.170.



Il portoit: D'azur au cheuron d'or, accompagné de trois testes de cheures de mesme, deux en chef, & vne en pointe.



BARTHELEMY,
Prestre Cardinal de Saincte Pudentiane, au Tiltre du Pasteur.

CHAPITRE LIX.

LES grands Hommes du douziesme & treiziesme siecle qui se iettoient dans la profession Ecclesiastique, estoient tous naturellement portez au desir d'aller à Rome, où ils demeuroient prés des Papes pour les assister de leurs Conseils, & pour y seruir l'Eglise. Barthelemy, qui auoit pris naissance en France, abandonna facilement sa Patrie sans regret, pour estre du nombre de

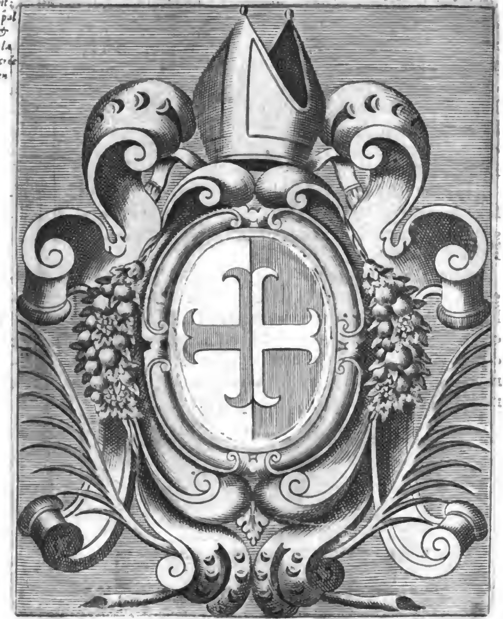
ceux qui se mettoient de son temps sous l'enseigne & sous l'estendart de la Capitale du monde, en laquelle il donna de si fortes marques de sa doctrine & de sa vertu, qu'Honoré III. le crea Prestre Cardinal de Saincte Pudentiane au Tiltre du Pasteur, au mois de Nouembre de l'année 1220. Et Gregoire IX. son successeur à la Papauté, qui connoissoit la force de l'esprit du Cardinal Barthelemy, luy donna la commission de terminer le differend qui estoit entre le Monastere des Trois-Fontaines, & le Chapitre de Nostre-Dame d'Orbitelle. *Preu. p. 170.*

Il se comporta auec tant d'adresse en cette occasion, & jugea l'affaire auec tant de prudence, que les deux parties se sentirent obligées de le remercier, & de luy rendre tres-humbles graces de sa Iustice.

Il mourut peu de temps apres sous le Pontificat du mesme Gregoire, enuiron les Ides de Mars, comme il est remarqué dans le Kalendrier de l'Eglise de S. Estienne de Meaux, qui nous apprend qu'vn nommé Iean de Florence Chanoine de la mesme Eglise, auoit donné vingt sols de rente annuelle, pour l'Anniuersaire du Cardinal Barthelemy, d'où nous presumons, ou que ce Cardinal estoit natif de Meaux, ou qu'il y auoit possedé vn Canonicat. *Preu. p. 170.*



Il portoit; Party en pal d'argent & gueule, à la Croix ancrée de l'vn en l'autre.



JEAN ALEGRIN, dit D'ABEVILLE, Archeuesque de Besançon, Cardinal Euesque de Sabine.

CHAPITRE LX.

CE Cardinal est communément appellé Iean d'Abeville, chez les Autheurs qui ont escrit sa vie, & qui se sont contentez de luy donner le surnom du lieu où il est né, sans auoir pris le soin ny la peine de rechercher celuy de sa famille, qui est Alegrin, race illustre, originaire de la ville d'Abeville, & descenduë de l'ancienne Maison de Cayeu, dont elle porte les Armes; qui sont,

Party

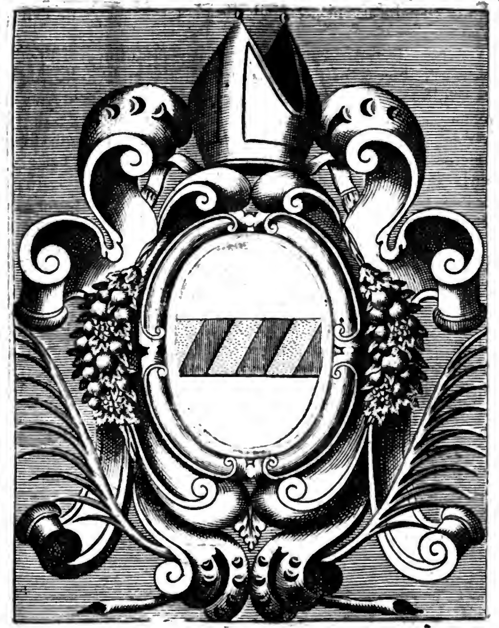
Party en pal d'argent, & de gueule à la Croix ancrée de l'vn en l'autre.

A peine Iean Alegrin eut atteint l'aage de raison, qu'il se dévoüa à l'Eglise, & fut premierement Chanoine en la Collegiale de S. Vvulfran d'Abbeville, puis Doyen de Nostre-Dame d'Amiens: & montant de degré en degré pour paruenir au comble des dignitez, qui sont immediatement apres celle de la Papauté, & qui estoiét reseruées à ses rares merites, il paruint à l'Archeuesché de Besançon en la Franche-Comté de Bourgogne: en suite fut esleu & choisi par le Pape Honoré III. pour estre Patriarche de Constantinople, & enfin creé Cardinal Euesque de Sabine par le Pape Gregoire IX.

Il estoit profond dans la science de l'Escriture Saincte, Docteur en Theologie, qu'il professa long-temps à Paris, parfaitement eloquent, & bon Rhetoricien; ce qui obligea le mesme Pape Gregoire IX. de l'enuoyer Legat en Espagne, & en Portugal, pour y prescher la Croisade contre les Sarrazins: & au retour de cette Legation, dont il sçeut dignement s'acquitter, il fut accompagné de ce grand Personnage Raymond de Pennefort, natif de Catalogne, & troisiesme General de l'Ordre de S. Dominique, qu'il cherissoit tendrement, duquel connoissant la rare doctrine & la sainčteté de vie, il le mit en si haute estime auprés de Gregoire, que ce Souuerain Pontife le iugeant digne des plus hauts emplois de la Cour de Rome, le fit son Chapelain & Penitencier, & luy commanda d'assembler en vn volume les Epistres des Papes, & compiller les Decretales des Saincts Conciles; ce qu'il fit auec tant de perfection, que ceux qui les lisent y reconnoissent la benediction du Ciel, & la recompense de l'obeïssance du Cardinal Alegrin, auquel les Religieux de cét Ordre de S. Dominique ne doiuent pas auoir vne moindre obligation que ceux de S. François, qui furent establis par son moyen l'an 1224. à Besançon, & à Abbeville l'an 1229. *Preu. p. 171.*

Il mourut le 23. iour de Septembre de l'année 1240. apres auoir composé plusieurs Liures, fait diuers Commentaires sur la Saincte Escriture, plusieurs belles Expositions sur le sacré Cantique des Cantiques, sur les cent cinquante Pseaumes de Dauid, sur toutes les Epistres & Euangiles des Dimanches de l'année, & des Sermons du Temps, & des Saincts, qui ont esté imprimez par les soins d'Adrian de Henencour Doyen de l'Eglise Cathedrale d'Amiens, dont l'Obituaire & le Necrologe font vne honorable mention du Cardinal Alegrin, & pour ainsi dire, son eloge en peu de mots, quand ils nous apprennent, que pour la consideration de sa suffisance, & de la probité de ses mœurs, le Pape Gregoire IX. le retint proche de sa personne, & l'honora du Cardinalat, & que dans le temps qu'il estoit Doyen de cette Eglise, il l'enrichit de diuerses Reliques de Saincts, & l'embellit de somptueux ornemens. *Preu. p. 171. & 172.*

Il portoit: D'argent à la fasce bandée d'or & de gueule de six pieces.

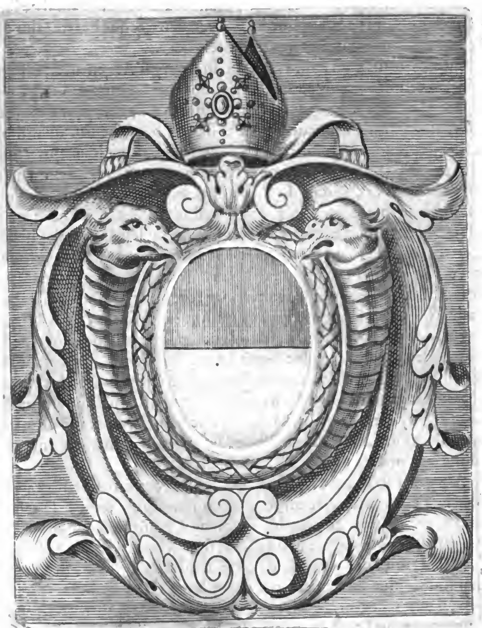


RAYMOND DE PONS,
Euesque de Perigueux, Cardinal du Tiltre de .....

CHAPITRE LXI.

RAYMOND de Pons, frere de Ponce Euesque de Xainctes, & fils de Bertrand Seigneur de Pons, surnommé le Fort, & d'Elizabeth de Tholoze ses pere & mere; fut fait Euesque de Perigueux en l'année 1223. & Cardinal par le Pape Gregoire IX. Nous ne lisons rien de luy, sinon qu'il demanda à S. Louys vn Seneschal, pour estre le Protecteur de son Dioceze & de son Eglise; le temps mesme de sa mort nous est inconnu.

Il portoit: Couppé d'argent & de gueules.



IACQVES DE VITRY,
Euesque d'Acre, Patriarche de Hierusalem, & enfin Cardinal Euesque de Tusculane.

CHAPITRE LXII.

CE n'est pas d'aujourd'huy que Dieu a pris plaisir de cacher la vertu sous les habits d'vn Villageois, & de permettre que le vice esclatast dans le drap d'or & dans la soye ; sa Diuinité nous a monstré par là, qu'elle a laissé le choix à tous les hommes de bien viure, ou de mal agir, & que le plus souuent ceux qui sembleroient auoir besoin de fortes instructions, en sçauent donner eux-mesmes

aux personnes qui les enseignent; tant il est veritable qu'il ne faut qu'estre homme pour pouuoir estre vertueux, & que nostre salut dépend absolument de nostre conduite.

Voicy le fils d'vn pauure Païsan du Bourg d'Argentueil, distant de Paris enuiron trois petites lieuës, nommé Iacques de Vitry, qui quite le labour des vignes pour destiner sa vie à l'employ des estudes; il sçait qu'on se peut aduancer dans le bon chemin quand on en veut prendre la peine; qu'il ne faut pas negliger les inspirations du Ciel, ny les moyens qui nous sont offerts pour y paruenir; qu'il est proche de la Capitale du Royaume, où la doctrine des mœurs est publiquement professée, & où il est aussi aisé d'apprendre, qu'il est facile d'oublier; c'est pourquoy poussé du sentiment des belles Lettres, & de la Pieté, il s'en vient directement au lieu de leur source, & fait vn si grand progrez en peu de temps dans les Humanitez & la Philosophie, qu'il se trouue assez fort pour embrasser la lecture de l'Escriture Saincte, & pour s'appliquer à la science de la Theologie, dont il eut à peine acheué le cours, que la renommée de la pureté de vie d'vne certaine Sœur Marie de Niuelle, autrement de Villebroucqüe, qui sejournoit dans le fonds du Brabant, s'estant répanduë par tout, le toucha si sensiblement, qu'il se resolut de faire vn voyage iusques au Monastere de Sainct Nicoles d'Ognies, au Dioceze de Liege, où elle estoit, pour se recommander en personne auy prieres de cette saincte Vierge.

Preu. p. 173. & les suiuãtes.

A peine fut-il arriué prés d'elle, qu'il reconnut vne si grande douceur en sa conuersation, & pour en joüir long-temps, se resolut à sa persuasion, de prendre l'habit de Chanoine Regulier de S. Augustin dans le mesme Monastere, sous lequel il s'adonna si fort à la pieté, suiuant l'exemple de cette deuote Religieuse, que pour en pouuoir plus facilement pratiquer les moyens apres sa profession, il vint receuoir à Paris les Ordres sacrez, & aussi-tost disposa son retour pour se rendre proche de Marie, qui deuança son arriuée de quelques lieuës, accompagnée de plusieurs de ses Chanoines: & si tost qu'elle apperceut Iacques de Vitry, elle ne put s'empescher de baiser les mains qui auoient encor l'odeur des sainctes huiles, & de reuerer jusques à ses pas, sur lesquels elle faisoit scrupule de marcher: & pour éuiter cét inconuenient, le voulut presque toûjours suiure à deux genoux. Surquoy quelqu'vn de la compagnie prenant la liberté de luy remonstrer charitablement, que ces extraordinaires soûmissions scandalisoient l'assemblée, au lieu de l'edifier. Elle respondit auec toute la modestie que l'on pouuoit souhaiter en vne Religieuse, *que l'on ne connoissoit pas les merites d'vn si grand Personnage, ny à quel comble d'honneur il seroit vn iour esleué dans l'Eglise.* Et de fait, la suite des actions de Iacques de Vitry, fit connoistre facilement que Sœur Marie ne s'estoit pas trompée quand elle

elle profera ces paroles; car sa rare doctrine, iointe au zele ardent qu'il auoit pour le salut des ames, porterent son Prieur à l'enuoyer en France, pour exhorter les Peuples à la Croisade contre les Heretiques Albigeois. Il receut cette agreable commission auec autant plus de ioye, qu'il se souuenoit qu'autrefois Sainct Sernin, premier Euesque de Tholoze, luy estoit apparu en songe, & luy auoit commandé d'aller prescher contre les erreurs de son Peuple: mais sa charité ne demeura pas en vn si beau chemin; il sçauoit que la conuersion des Infideles estoit le plus glorieux ouurage d'vn Chrestien, & le plus digne employ d'vn Prestre; Sa deuotion le poussa jusques en la Palestine, pour trauailler puissamment à vne affaire si auantageuse à l'Estat Ecclesiastique: & pendant qu'il s'y occupoit fortement, l'Euesché d'Acre ayant vacqué, il en fut pourueu par Sa Saincteté: mais se voyant surchargé par cette nouuelle dignité, & reconnoissant qu'il ne pouuoit administrer cette Eglise auec tous les soins & toutes les veilles qu'il auroit bien souhaité, & son humilité iointe à sa modestie, luy persuadant que ses forces n'estoient pas suffisantes pour soustenir vn si lourd fardeau, il reprit le chemin de Rome, où estant, il se démit volontairement de son Euesché d'Acre entre les mains du Pape Honoré III. Apres quoy il retourna en Brabant pour se renfermer en son Monastere, & se remettre en la possession de sa premiere solitude, dans laquelle il s'attacha plus que iamais aux exercices de la pieté, iusques au temps qu'il apprit le deceds du Pape Honoré III. & que le Cardinal Hugolin remplissoit sa place sous le nom de Gregoire IX. Alors Iacques de Vitry creut qu'il estoit de son deuoir d'aller à Rome rendre ses respects & ses soubmissions au nouueau Successeur de Sainct Pierre, auec lequel il auoit autresfois eu de grandes habitudes, dans vne fortune moins releuée. Le Pape de son costé se ressouuenant des merites qu'il auoit reconnu dans ce Prelat, le vouloit attirer prés de sa personne: mais Sa Saincteté fut preuenuë par ce deuot Religieux, qu'elle vit prosterné à ses pieds dans le moment qu'elle auoit resolu de le mander, pour l'honorer, comme elle fit, au mois de Decembre de l'année 1230. de la qualité de Cardinal Euesque de Tusculane, & de celle de Legat quatre ans apres, dans les Pays de Brabant & de Liege, pour couper racine à l'heresie des Albigeois, qui croissoit de iour en iour en ces contrées; ce qu'il fit auec beaucoup d'adresse, de douceur, illumina vn si grand nombre de ces aueugles, & conuertit vne si bonne partie de ces obstinez plustost par l'exemple de la saincteté de sa vie, que par la force de ses raisons, que nous pouuons dire que ses sçauantes predications firent beaucoup moins d'impression sur l'esprit des Heretiques, que ses grands Miracles.

Le Cardinal de Vitry iugeant bien qu'il ne pouuoit vacquer à la

conuersion des peuples de Brabant, qu'il n'eust conuerty ceux de Liege, ou ramener ceux de Liege au giron de l'Eglise, qu'il n'eust prealablement retiré ceux de Brabant de l'erreur où ils estoient; & considerant que pendant qu'il prescheroit les vns, le poison augmenteroit toûjours chez les autres, il pria Foulques Chanoine de la ville de l'Isle, de le vouloir soulager d'vne partie de sa charge, & d'aller exercer sa doctrine en Flandres, pendant que luy tascheroit de s'aquiter de sa commission au Liege. Mais Foulques ayant refusé l'acceptation d'vn si digne employ, le Cardinal de Vitry touché pour la cause de Dieu, qu'il voyoit abandonnée par celuy qui en deuoit entreprendre la defense auec joye, prononça ces paroles à Foulques: *Quoy que ie vous puisse retrancher de la Communion des Fideles comme vn opiniastre, ie ne le veux neantmoins pas faire pour quelques considerations: mais ie prie le Dieu Tout-puissant, puisque vous refusez de trauailler pour sa gloire, qu'il vous rende incapable de toutes actions pour les hommes.*

A peine le Legat eut proferé ces mots, que le Chanoine Foulques fut saisi d'vne fievre quarte & d'vn flux de ventre, dont il fut trauaillé sans discontinuation l'espace de vingt-cinq ans entiers, & pour ainsi dire, jusqu'au dernier soûpir de sa vie.

Vn certain particulier viuement pressé par le Cardinal de Vitry de pardonner à vn sien ennemy, que l'on auoit fait venir exprés en sa presence pour l'obliger à la reconciliation; bien loin de quitter la haine qu'il auoit conceuë contre luy, témoigna opiniastrement qu'il se ressentiroit vn iour des injures qu'il en auoit receuës; ce qui anima le Cardinal d'vn si sainct zele, qu'apres luy auoir reproché la dureté de son cœur deuant tout le monde, il luy souhaita vn chastiment digne de son crime; & tout aussi-tost les yeux de ce pecheur parurent comme hors de sa teste, sa bouche fut remplie d'écume, & son corps agité de si extraordinaires mouuemens, que ceux qui estoient presens à vn si funeste spectacle, n'eurent pas beaucoup de peine à se persuader que ce miserable criminel estoit possedé du Diable: Mais le benin Cardinal content de luy auoir fait la peur, esleua ses mains au Ciel, & pria Dieu pour la guerison de cét homme, lequel n'eut pas plustost apperceu son ennemy, qu'il se vint jetter precipitemment à ses pieds, implorant sa misericorde, & le suppliant de luy vouloir pardonner de ce qu'il auoit si long-temps conserué contre luy des ressentimens de vengeance & de haine.

Le Cardinal de Vitry, pendant qu'il estoit Legat en Brabant, donna bien encor d'autres marques de la sainctété de sa vie, qui seroient icy trop longues à rapporter; c'est pourquoy nous nous contenterons de dire, que quand sa Legation fut finie, il s'en retourna
Preu. p. 172. en Cour de Rome, où il mourut le dernier iour d'Avril de l'année 1244. & qu'apres son decez, l'ordonnance qu'il auoit faite pendant

ſon viuant, fut executée ; ſçauoir eſt, que ſon corps fuſt porté en en la ville de Niuelle au Dioceze de Liege, & enterré en l'Egliſe de Sainct Nicolas, qui eſt aujourd'huy ſous l'Eueſché de Namur, proche du Tombeau de Saincte Marie d'Oignies, qu'il auoit honorée de ſon amitié durant ſa vie, & de ſes eſcrits apres ſa mort.

Comme il eſtoit parfaitement eſclairé dans les ſciences diuines & humaines, il en voulut laiſſer des marques à la poſterité par la compoſition qu'il fit de l'Hiſtoire Orientale, lors qu'il eſtoit Eueſque d'Acre ; par les Commentaires qu'il donna ſur les quatre Euangiles, & contre les Sarrazins ; par les doctes Sermons qu'il fit ſur les Epiſtres, & pareillement ſur les Euangiles de toute l'année ; par l'Hiſtoire des Femmes Sainctes du Dioceze de Liege ; par la vie de Saincte Marie d'Oignies ; par les belles Lettres qu'il adreſſa à diuerſes perſonnes ſur le ſujet & ſur l'Eſtat du Pays d'Outre-mer, & par le docte Traicté qu'il fit contre ceux qui ſuiuent l'erreur & la ſecte de Mahomet.



Il portoit: D'azur à la Licorne, passante d'argent.



FRANCOIS CASSARD,
Archeuesque de Tours, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Martin des Montagnes.

CHAPITRE LXIII.

LA famille de Cassard est fort ancienne dans la Prouince de Dauphiné, où elle a possedé de tout temps des Terres considerables, & particulierement celle de Fayet, située dans la Valée de Gresiuandan, sous le mandement de la Bussiere, distante seulement d'vn quart de lieuë du fort de Barrau sur la frontiere de Sauoye, & proche de Boissieu, appartenant à Monsieur le premier President en la

en la Chambre des Comptes de Grenoble, homme illustre en la connoissance des belles Lettres, & des mieux versez en l'Histoire.

Ce fut dans le Chasteau de Fayet, où il n'y auoit autresfois qu'vne seule Tour bastie sur vne eminence, d'où l'on descouuroit toutes les beautez de la campagne, que François Cassard receut la lumiere du iour, dans le douziesme, ou selon l'opinion de quelques-vns dans le treiziesme siecle. Quand il fut en estat de determiner la profession qu'il vouloit embrasser, il choisit celle de l'estude, à laquelle il s'appliqua de toutes ses forces, & se rendit si sçauant en peu de temps, qu'il fut passé Docteur en Droict Ciuil & en Droict Canon, apres quoy il se jetta dans l'Eglise, dans laquelle il merita si bien par ses vertus, qu'il paruint à la dignité d'Archeuesque de Tours, & à celle de Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Martin des Montagnes, dont il fut honoré par le Pape Gregoire IX. en l'année 1227. suiuant la croyance de ceux qui veulent qu'il soit né dans le douziesme siecle. Nous ne trouuons rien de particulier de luy, sinon que dix ans apres sa promotion au Cardinalat, il fit son testament en la ville de Lyon le 12. du mois d'Aoust, par lequel *Preu.p.177.* il ordonna entr'autres choses d'estre enterré dans l'Eglise de Sainct Dominique de la mesme ville, à laquelle il fit present d'vne Croix d'argent doré, d'vne Mithre, de six aiguieres aussi d'argent, de quatre Chapes, d'vne Chasuble de Diacre & de Sousdiacre, & de plusieurs autres biens & ornemens, pour lesquels il fonda vne Messe à perpetuité, qui se diroit tous les iours dans la Chapelle, où il seroit enseputuré, & laissa cent escus pour luy faire dresser vn Tombeau conuenable à ses qualitez. Il fit aussi plusieurs legs considerables; car il donna à Bragadan Cassard son neveu, six cens escus, tous ses Liures, six paires de vestemens, autant d'habillemens de teste, vne mule & deux cheuaux blancs: à Iean Mareschal Chanoine de Sainct Martin de Tours son Chapelain, cent escus, vne ceinture dorée, vn cheual & vne mule de poil noir; à Guillaume Alaman son Escuyer cent escus, & vn cheual de poil bay; à Berthon Meret aussi son Escuyer, vn cheual, & trente escus: à Anthoine Baquelier, aussi son Chapelain, vne mule, vn cheual, cinquante-cinq escus, & vn habit noir: A Martin le Grand son Chambellan, vn cheual, vne couteliere garnie, & trente-cinq escus: A Martin Bonnet son Cuisinier, vn cheual, & trente-cinq escus, & à Ianin Brunet, & Vincent Estienne quarante escus.

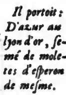
Il mourut peu de temps apres qu'il eut testé, & fut enterré dans la Chapelle des Iacobins de Nostre-Dame de Confort à Lyon, du costé droit de l'Autel, derriere le Chœur, & l'Epitaphe dressé à la memoire de ce Cardinal, est apposé sur la porte de la Sacristie de la *Preu.p.177.* mesme Eglise, par lequel nous apprenons qu'il auoit aussi fondé deux Anniuersaires au mesme lieu, le premier à la Feste des vnze mil

Vierges, & le ſecond au iour de Sainct François.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que nous auons dit cy-deſſus, que les opinions ſont diuerſes touchant le temps de la naiſſance du Cardinal Caſſard, parce que le ſçauant Monſieur de Boiſſieu, duquel nous auons parlé, ſouſtient poſitiuement qu'il ne vint au monde que dans le treizieſme ſiecle, dautant que par l'interuale des lettres qui marquent ſa mort dans ſon Epitaphe, on void clairement que l'injure du temps a effacé vn C. & qu'au lieu de M. CC. il y doit auoir M. CCC. auſſi bien qu'en la date de ſon Teſtament, qui doit eſtre pareillement de la meſme année MCCCXXXVII. qui eſt vn ſiecle plus bas que les Autheurs n'ont fait viure ce Prelat.

Nous eſtimons qu'il n'eſt pas hors de propos de remarquer en paſſant, que le Chaſteau de Fayet, du temps des Anceſtres du Cardinal Caſſard, n'eſtoit composé que d'vne ſeule Tour à l'antique, appellée communément la Tour du Cardinal, à laquelle le Sieur de Maniquet, Maiſtre d'Hoſtel du Roy Charles IX. fit ioindre de beaux baſtimens, dans le temps que cette Tour fut honorée de la naiſſance du Duc d'Angouleſme, fils naturel de ce Monarque: mais ces nouueaux edifices n'ont ſeruy qu'à rehauſſer la beauté des anciens. Nous voyons que cette Terre de Fayet eſtoit vn fief qui releuoit directement des Princes Dauphins, auſquels les Seigneurs en rendoient les foy & hommage. Guillaume Caſſard, qui la poſſedoit en l'année 1339. & qui vray-ſemblablement pouuoit eſtre l'ayeul du Cardinal, ſi tant eſt qu'il ſoit né dans le treizieſme ſiecle, ſe trouue eſcrit & nommé dans le Roole des Gentilshommes qui poſſedoient des Chaſteaux dans le Mandement de la Buſſiere.

Preu. p. 178. La Famille de Caſſard a eu l'auantage de donner à la noble Maiſon de Terrail, Alix de Caſſard, pour biſayeule au Cheualier Bayard, vn des grands Capitaines de ſon temps. Alexandre Caſſard fut autresfois eſtably Gouuerneur du Chaſteau de la Buſſiere: elle a eu l'honneur d'eſtre Chef de Brigade aux Arrierebans conuoquez pour la guerre. Et ſi elle a produit de grands Hommes à l'eſpée, elle en a donné auſſi à l'Egliſe & à la vertu, puis qu'elle a laiſſé pour vn monument eternel de ſa pieté, vne Chapelle qu'elle a fondé dans le Chœur de l'Egliſe Cathedrale de Grenoble, à coſté du Maiſtre Autel. Enfin, elle s'eſt conſeruée, nonobſtant les changemens de temps & de la fortune, juſques à preſent dans le Mandement de la Buſſiere, où le Chef de cette Noble Maiſon, appellé Iſaye de Caſſard, Seigneur de Bellechambre, Gentilhomme du nom & des armes de cette illuſtre Tige, poſſede encor aujourd'huy vne portion de l'ancien heritage dépendant de la Terre de Fayet, alienée par ſes Predeceſſeurs il y a enuiron trois cens ans.


Il portoit: D'azur au lyon d'or, semé de moletes d'esperon de mesme.



SIMON DE SVILLY,
Archeuesque de Bourges, Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile.

CHAPITRE LXIV.

CEVX qui ont douté du Cardinalat de ce Prelat, n'ont point eu de connoissance des deux anciens Catalogues Manuscrits des Archeuesques de Bourges, dont l'vn a esté exactement fait par Benoist Vernier, Religieux de S. Sulpice, & l'autre par vn Autheur anonyme, & qui tous deux marquent precisément la promotion de Simon de Suilly à cette eminente dignité, sous le Pontificat de Gregoire IX.

Il estoit neveu d'Henry Archeuesque de Bourges, & Cardinal de la Saincte Eglise Romaine, duquel nous auons cy-deuant escrit la vie, frere de haut & puissant Prince Archambaud, jadis Seigneur de la Chapelle d'Angillon, & cousin du Roy Philippes Auguste; & comme il n'eut autre passion dés ses plus tendres années, que celle de trauailler pour la gloire de Dieu, & pour l'Estat Ecclesiastique, dont il auoit embrassé la profession; si tost qu'il fut pourueu de l'Archeuesché de Bourges, il fit paroistre qu'il estoit d'vne conscience pure & nette, & qu'il n'auoit d'autre but, que d'inciter ses sujets à la vertu, & de les animer fortement contre les ennemis de la Foy Catholique, par ses bons exemples & par ses predications; jusques là-mesme qu'il mit vne Armée sur pied à ses propres cousts & despens pour la defense de la Religion, & pour chasser des terres dépendantes de son Archeuesché, ceux qui se trouueroient entachez de l'erreur des Albigeois. Le Pape Honoré III. le fit Legat en la Prouince de Touraine, & dans toute l'estenduë de son Diocèze, pour inuiter le Roy Philippes Auguste son bon cousin, d'entreprendre le secours de la Terre Saincte. Et Gregoire IX. son successeur en la Chaire de Sainct Pierre, bien informé des hautes vertus de Simon, le crea l'an 1229. Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Cecile, & Legat dans tout le Royaume de France, & delà les Mers, auec vn ample pouuoir & authorité.

Il auoit indiqué l'année precedente 1228. aux Octaues de la Sainct Martin d'Hyuer, vn Concile Prouincial en la ville de Bourges, auquel Concile par l'aduis de ses Suffragans, il interdit la fonction de Metropolitain à l'Archeuesque de Bordeaux, pour ne s'y estre pas trouué, & ordonna que celuy qui seroit à l'aduenir Chantre de l'Eglise de Bourges, fust Prieur du Prieuré de Sainct Pierre des Filles, & qu'il eust le droict de conferer les Prebendes de ce Monastere. Il amplifia & augmenta d'vn reuenu considerable la Sous-Chantrerie de Bourges, qui estoit de si peu de valeur, que celuy qui la possedoit n'en pouuoit porter les charges. Ce fut aussi durant le Siege de ce bon Archeuesque, qu'vn certain Iuif deuenu prodigieusement riche par le commerce de ses vsures, appellé *Guialdus*, & qui demeuroit dans la Capitale de l'Archeuesché de Simon, accusoit les Chrestiens d'adorer la Saincte Eucharistie, quoy que priuée de la Diuinité. Surquoy le bien-heureux Anthoine de Pade, Disciple du grand Sainct François, Instituteur de l'Ordre des Cordeliers, disputa long-temps de la Foy auec le Iuif, & pour le conuaincre de son erreur, fit venir vn cheual, que le Iuif mesme auoit tenu enfermé dans l'escurie l'espace de trois iours sans luy donner à manger; auquel cheual ayant presenté de l'auoine d'vn costé, & la Saincte Hostie de l'autre, cét animal perdit l'appetit naturel qu'il auoit de courir à la mangeaille, pour adorer le Createur de

toutes

de toutes choses; ce qui espouuanta le Iuif de telle sorte, que s'estant jetté le ventre contre terre, il implora la misericorde de Dieu, reconnut son erreur, demanda pardon de sa fausse creance, & du mépris qu'il auoit fait de la Diuinité cachée sous les especes du pain; & se conuertissant à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, voulut luy-mesme eterniser la memoire d'vn si grand Miracle; & pour cét effet, employa la meilleure partie de ses thresors à la construction d'vne superbe Eglise qu'il fit bastir en la ville de Bourges en l'honneur de S. Pierre, que l'on appelle encore aujourd'huy *le Guyart*, du nom de ce Iuif, & qui fut dediée par le Cardinal Simon. Et afin que la posterité fust dignement informée de la cause de l'esleuation de ce Temple sacré, il fit attacher au frontispice vn cheual de pierre, prosterné deuant le S. Sacrement; & pour l'augmentation de la gloire de Dieu, on a introduit la coustume en la mesme ville de Bourges, le iour de la feste du precieux Corps de nostre Sauueur, lors qu'il est porté tous les ans par les ruës auec pompe & magnificence, de le reposer sur le principal Autel de ce Sanctuaire, où les peuples le vont adorer.

Le Cardinal Simon, qui auoit esté esleu Archeuesque de Bourges par le commun suffrage de tous les Chanoines qui se trouuerent lors de sa nomination, jusqu'au nombre de soixante & dix, consentit que Gaucher Euesque de Chartres sacrast Estienne Euesque de Mende. Il se trouua present le douziesme du mois de Nouembre de l'année 1236. au Chasteau de Montpencier en Auuergne, lors que le Roy Louys VIII. pere de S. Louys, y deceda au retour de la guerre qu'il auoit entreprise contre les Heretiques Albigeois. Ce grand Monarque faisoit tant d'estime de ce bon Prelat, qu'il luy commit en mourant, le soin de faire Couronner son fils, qui n'estoit âgé pour lors qu'enuiron d'vnze ans; ce qu'il effectua auec tant de diligence, que ce jeune Prince fut sacré à Reims le vingtiesme du mesme mois de Nouembre, par Iacques de Basoches Euesque de Soissons, Doyen des Euesques de la Prouince; parce que le Siege de l'Archeuesché n'estoit pas remply.

En 1232. ayant esté honoré du Cardinalat par Gregoire IX. comme nous auons dit cy-deuant, Sa Saincteté l'enuoya Legat en France en la mesme année, qu'Estienne Prieur de la Charité fut maltraité par les Heretiques qui n'estoient pas encor entierement chassez du Royaume, & que Pierre Chancelier de Paris fut presque estranglé dans le Chœur de l'Eglise de Nostre-Dame, en presence du tres-Auguste Sacrement de l'Autel, par vn Cheualier nommé Girard, Seneschal de Vermandois; sur le sujet duquel excez ainsi commis insolemment sans respect en presence de la Diuinité, dans l'vn de ses Temples, le Pape Gregoire escriuit au Roy S. Louys, afin qu'il en fist faire la Iustice.

Ce fut aussi en cette mesme année 1232. qu'vn des Cloux dont le sacré Corps de nostre Sauueur fut attaché en l'Arbre de la Croix, & qui estoit conserué dans l'Eglise de Sainct Denys en France, à laquelle l'Empereur Charles Chauue en auoit fait present, tomba de la boëste où il estoit enchassé, comme on le donnoit à baiser au peuple, & par ce moyen fut perdu le troisiesme des Kalendes de Mars, dans la foule & la presse des personnes qui venoient pour le venerer; ce qui causa tant de déplaisir au Roy Sainct Louys, & à la Reine Blanche de Castille sa mere, qu'ils firent faire iournellement des prieres à Dieu pour le recouurement d'vne si precieuse Relique, qui fut retrouuée par Miracle le premier iour du mois d'Avril ensuiuant, & rapportée auec grande joye, & acclamation publique, en la mesme Eglise de S. Denys, où elle a esté conseruée jusqu'à present.

Le Cardinal Simon apres auoir administré l'Archeuesché de Bourges l'espace de quatorze ans, fit son Testament; par lequel entr'autres legs, il laissa vingt liures tournois, au Monastere de Moyen-Moustier, afin qu'on y celebrast tous les ans son Anniuersaire; puis rendit à Dieu son ame toute pure, & son corps fut enterré dans le Chœur de sa Cathedrale sous vne lame de cuivre, sur laquelle on graua en cinq vers Latins, les commencemens, les suites & la fin de sa vie. Preu. p. 178.



HISTOIRE
DES
CARDINAVX
FRANÇOIS,
LIVRE SECOND.

PIERRE



Ce portraict est tiré d'une ancienne medaille de ce Cardinal, qui m'a esté communiquée par feu Mr Isnard, viuant Historiographe Grec de Sa Majesté.

PIERRE DE COLMY,
Archeuesque de Roüen, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Ange.

CHAPITRE PREMIER.

SI tost qu'Innocent IV. fut esleué à la Papauté par la mort de Celestin son Predecesseur, il tourna toutes ses pensées, & destina tous ses emplois non seulement à l'extinction des diuisions qui estoiét suruenuës entre le Sainct Siege & l'Empire, mais encore à l'augmentation de la gloire de Dieu, & de celle de son Eglise. Et comme il sçauoit que les grands Officiers releuent l'esclat, & la splendeur

d'vn puissant Monarque, il crût aussi que les Cardinaux qui sont les Colomnes de la Foy, & les Membres du souuerain Vicaire de Iesus-Christ, s'obligeans par serment lors de leur eslection, d'obeïr à leur Chef jusqu'à la mort, & de ne se separer jamais de ses interests, deuoient auoir des marques particulieres de la grandeur de leur dignité, qu'il ne trouuoit pas assez releuées dans la Mithre qui leur auoit esté donnée par le Pape Sainct Leon: & faisant reflexion que la Pourpre estoit l'ornement des Roys, dont ils faisoient souuent part à leurs sujets, & que d'ailleurs les Princes de l'Eglise estoient tenus de ne rien espargner pour sa defense: Il tint vn Concile en la ville de Lyon, au Quatre-Temps de l'Aduent de l'année 1244. auquel il changea par vn Decret solemnel les Mithres des Euesques en Chapeaux d'écarlate, afin que par cette rouge couleur, ils se souuinssent qu'ils deuoient répandre leur sang pour la conseruation de la Mere commune de tous les Fideles.

Ce fut en ce Sainct Concile Oecumenique, que le Pape Innocent fit vne promotion de Cardinaux, dont le premier qui fut honoré du Chapeau, se nommoit Pierre de Colmy, & non pas de Colmoyen, ny de Columiers, comme l'ont mal escrit ceux qui ont fait sa vie, qui se sont aussi trompez quand ils l'ont fait naistre, les vns dans la Champagne d'Italie, & les autres dans l'Angleterre; puisque nous apprenons par de bonnes preuues qu'il estoit François de naissance, & qu'il auoit receu la lumiere du iour dans vne ancienne & noble famille de Prouence, du nom de Colmy, qui portoit pour armes: Tranché d'or & d'azur, à la chevre rampante de gueules, & qui donna de grands hommes à la conqueste de Constantinople; car nous lisons qu'vn François de Colmy estoit du nombre des Cheualiers qui y accompagnerent Baudoüin Comte de Flandres; & que Hugues de Colmy du Païs de Prouence, s'y trouua pareillement auec Guy Comte de Forests.

Preu. p. 181.

Pierre de Colmy passa par tous les degrez de l'Estat Ecclesiastique; il fut premierement Chapelain des Papes Honoré III. & Gregoire IX. Chanoine en suite de Nostre-Dame d'Amiens, Preuost de Sainct Omer, Legat en Albigeois, & au Dioceze d'Agen, Archeuesque de Roüen, & enfin Cardinal du Tiltre de Sainct Ange: ses merites particuliers joints à sa haute naissance l'esleuerent à tous ses honneurs; & tant qu'il eut vie, il s'occupa toûjours dignement. Il eut l'aduantage dés l'année 1229. de traicter la paix auec Mathieu de Marly, entre le Roy S. Louys & Roger Bernard Comte de Foix, & Vicomte de Castelbon. En 1235. comme il n'estoit encor que Preuost de Sainct Omer, il pacifia par ordre du Roy, auec Eudes Abbé de Sainct Denys, les differends qui estoient suruenus entre l'Archeuesque de Reims, & les habitans de la ville, qui l'auoient maltraité de paroles; & pour la reparation des injures qu'ils auoient pro-

Preu. p. 170.

Preu. p. 181. & 182.

ferées contre luy, les condamna en dix mil liures enuers l'Archeuesque. En la mesme année 1235. le Chapitre de Nostre-Dame de Roüen le choisit d'vn consentement vniuersel de tous les Chanoines pour presider à leur Eglise: Mais ayant refusé de remplir le Siege de l'Archeuesché, le mesme Chapitre deputa vers le Pape, pour le supplier instamment de commander à Pierre de Colmy, d'accepter la dignité d'Archeuesque; ce que sa Sainцteté luy ayant enjoint de faire par obeïssance, il y dõnna les mains, & vint demeurer à Paris dans la maison des Templiers, jusqu'à ce qu'il fust consacré, & pendant l'interuale du temps, il joüit des reuenus de son Archeuesché; parce qu'il attendoit la dispense & exemption d'aller à Rome pour estre sacré; laquelle estant arriuée auec le *Pallium*, qui luy fut apporté par des Nonces exprés, il receut l'honneur de la consecration dans sa Cathedrale, la veille de la Feste de Sainct Laurent Martyr au mesme an 1235. par les mains de Guillaume Euesque d'Avranches, à cause que celuy de Bayeux estoit malade, & que celuy de Coustances s'en estoit excusé. Cette Ceremonie fut solemnellement faite en presence des autres Prelats du Duché de Normandie, & des Euesques de Noyon, Soissons, Meaux & Cambray, & de plusieurs autres Ecclesiastiques: Le Comte de Montfort estant accompagné d'vn bon nõbre de Barons & de Cheualiers du Royaume de France, du Comté de Flandres, & de la mesme Prouince de Normandie, fut aussi témoin de cette action celebre, apres laquelle le nouuel Archeuesque s'en retourna reuestu de son *Pallium*, en l'Eglise de Nostre-Dame de Sainct Omer, où il fut receu magnifiquement, tant à cause qu'il y possedoit la dignité de Preuost, que pour la raison qu'il estoit Archeuesque de Roüen. Au mois d'Octobre de l'année 1240. Pierre de Colmy, & plusieurs autres Prelats du Royaume de France, ayans esté citez au Concile general qui se deuoit tenir à Rome, ils partirent le iour de la Purification de la Saincte Vierge: mais comme ils estoient embarquez sur mer auec les Euesques d'Angleterre, pour satisfaire au mandement du Pape, le fils de l'Empereur Federic II. vint à leur rencontre, accompagné d'vne multitude infinie de gens-d'armes, & d'vne bonne partie des Habitans de la ville de Pise, les arresta prisonniers, & les conduisit vers l'Empereur son pere, qui les detint captifs pendant vn long espace de temps, & ne les relascha qu'à la priere du Roy S. Louys, qui s'employa puissamment pour leur deliurance, tant par la raison que nostre Archeuesque estoit son sujet, que pour le sainct zele dont ce Monarque estoit eschauffé pour la protection des Droicts de l'Eglise, & de ceux qui la seruoient.

Quand Pierre de Colmy fut de retour en France, il donna tous ses soins & toutes ses veilles à faire des Statuts dans l'estenduë de son *Preu. p. 180.*
Dioceze, & particulierement pour l'edification & pour le salut des

ames dont il auoit la conduite: Et par ces Statuts il ordonna entr'autres choses: *Que chaque Curé seroit tenu d'auoir vn Liure en sa maison, dans lequel tous les noms de ses Paroissiens seroient inscrits, afin qu'il les pust distinguer d'auec les estrangers: Qu'à chacun des Dimanches de l'année ce Curé fust soigneux de s'informer si parmy ses Paroissiens il ne se trouueroit personne de dehors en son Eglise; & que s'il en rencontroit quelqu'vne, il fust tenu de la faire sortir auparauant que de commencer la Messe, à l'exception des voyageurs, qui seroient soufferts par l'occasion de la rencontre des temps qui les auroit porté à seruir Dieu dans le premier Sanctuaire qui se seroit offert en leur chemin: Que les Pasteurs qui par la sterilité du pays, ou le malheur des guerres, n'auroient aucuns Paroissiens chez eux, ne receussent qui que ce fust dans leur Eglise, les jours de Festes solemnelles; & qu'vn habitant qui laisseroit escouler trois semaines consecutiues sans assister à la Messe Parochiale le Dimanche, fust excommunié, & que ces mesmes Statuts fussent souuent publiez aux Prosnes.*

Preu. p. 180

Quelques memoires portent que ce Prelat auoit esté creé Cardinal Diacre du Tiltre de S. Ange, dés le temps de Gregoire IX. qui l'enuoya Legat du S. Siege en France, aux parties du Languedoc contre les Heretiques Albigeois; & que durant sa Legation s'estant trouué au lieu de Conflans au pays d'Agenois, il pacifia les differends qui estoiét entre l'Abbé de l'Abbaye de S. Pierre de Condom, Ordre de S. Benoist, erigée du depuis en Cathedrale par le Pape Iean XXII. & Seigneur de la ville, & les habitans de la mesme ville de Condom, & qu'il rendit Sentence la veille de la Feste de tous les Saincts, en la mesme année 1229. par laquelle, parties oüyes, il ordonna que cét Abbé establiroit dans sa ville des Iuges, qu'il appelleroit Vicaires, comme aussi des Consuls; & qu'au moyen de cét establissement, les clefs de la ville luy seroient apportées quand bon luy sembleroit, & qu'Innocent IV. luy changea son Tiltre en celuy d'Euesque d'Albe: Mais nous lisons seulement qu'il fut Nonce du Pape Gregoire en France en 1229. & qu'il n'estoit pas Cardinal pour lors; & ne fut honoré de cette dignité que sous le Pontificat d'Innocent IV. à la premiere creation que le Pape fit en la ville de Lyon en l'année 1244. ainsi que nous auons dit cy-dessus; & qu'en cette qualité & de celle de Vicelegat, il receut & admit au giron de l'Eglise les habitans de la ville de Tholose, dont le Comte s'estoit constitué volontairement prisonnier à Paris, jusqu'à ce que les murs de cette ville qui s'estoit reuoltée contre son Souuerain fussent ruinez, & les forteresses renduës.

Preu. p. 180

Pendant qu'il fut Archeuesque de Roüen, il fonda & dota dix Chapelles dans sa Cathedrale, legua à l'Eglise d'Amiens, dans laquelle il auoit possedé vn Canonicat, la maison qu'il y auoit, qui fut venduë soixante Moutons d'or, & quarante Florins de Florence pour son obit, lesquels furent payez au Chapitre par les Executeurs de

de ſon Teſtament. Et apres auoir exercé toutes les vertus morales; refuſé juſques à neuf Eueſchez, & n'auoir accepté l'Archeueſché de Roüen que dans l'apprehenſion qu'il eut de deſplaire au Pape, qui luy auoit abſolument commandé d'en entreprendre l'adminiſtration, apres auoir toûjours veſcu ſobrement, exercé la charité enuers les pauures, & donné des marques de ſa liberalité, il mourut ſubitement au mois d'Avril de l'année 1253. enueloppé des ruines d'vne des marches de l'eſcallier de ſon logis qui fondit ſous luy, comme il montoit à ſa chambre; ce qui luy auoit eſté predit par vn Cordelier qui le viſitant le matin, l'aſſura qu'il perdroit inopinément la vie dans le meſme iour; ce qu'il n'auoit pas voulu croire, & mépriſant le ſalutaire aduis qui luy auoit eſté donné par ce Cordelier, à cauſe qu'il ſe perſuadoit que c'eſtoit en haine de ce qu'il auoit obligé ſon Ordre de ſe ſoûmettre à la viſite des Eueſques, luy auoit reſpondu qu'il n'eſtoit ny Prophete, ny fils de Prophete, & qu'il le rangeroit bien à la raiſon: Mais l'euenement de ſa mort arriué dans le temps preſcrit, fit bien connoiſtre que Dieu ſe ſert bien ſouuent des cauſes ſecondes & innocentes, pour nous aduertir de noſtre ſalut, & pour nous donner les moyens d'éuiter les accidens dont nous ſommes menacez. Si le Cardinal de Colmy ne ſe fuſt point impatienté comme il fit, d'attendre à la porte de l'Egliſe des Freres Mineurs, que le Pape deuoit dedier ce meſme iour en la ville de Rome, & qu'il trouua fermée lors qu'il y voulut entrer pour aſſiſter à cette Ceremonie, & qu'il ſe fuſt donné le temps de la faire ouurir, il euſt euité facilement la prediction de ſa mort.



Ce portraict m'a esté communiqué par feu Messire Henry Loys Chasteigner de la Rochepozay, en son viuant Euesque de Poictiers.



EVDES DE CHASTEAVROVX,
Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Paris, Cardinal Euesque de Tusculane.

CHAPITRE II.

NOVS auons nombre d'Autheurs qui ont estimé qu'Eudes estoit issu de l'ancienne & noble famille de Chauuigny, dont les Seigneurs possedent la terre de Chasteauroux en Berry, & qui portoient pour Armes: D'argent à la fasce fuzelée de gueules: Mais il est certain qu'il estoit seulement natif de ce Bourg, dont il prit le surnom, & sorty de pauures parens, qui ne laisserent pas

de l'esleuer dans les Lettres, & le pousser dans les estudes, où il fit vn si grand fruit par son eloquence & par sa doctrine, qu'il fut fait Chanoine & Chancelier de l'Eglise Cathedrale de Paris, & honoré du Cardinalat par le Pape Innocent IV. en l'année 1244. puis enuoyé Legat Apostolique en France l'année suiuante 1245. pour prescher la Croisade contre les Sarrazins, & pour exhorter les peuples au recouurement de la Terre-Saincte; ce qu'il fit auec tant d'adresse & tant de bon-heur, que les plus grands du Royaume, plusieurs Prelats, & le Roy S. Louys mesme, prirent la Croix de sa main dans vne notable Assemblée qui se tint à Paris pour ce sujet, & s'embarquerent sur la Mer du Leuant au mois d'Aoust de l'année mil deux cens quarante-huict.

De rapporter icy ce qui se passa dans ce sainct voyage, ce seroit chose d'vne trop longue discution, & qui regarde plustost l'Histoire de France, à laquelle le Lecteur aura recours, s'il luy plaist, que la vie du Cardinal de Chasteauroux, dont nous entreprenons l'Eloge. Nous nous contenterons seulement de dire, que deux ans auparauant l'entreprise d'vn si perilleux chemin, les Doyen & Chanoines de l'Eglise de Sainct Quentin restablirent par de nouuelles Constitutions, & par l'authorité du Legat Eudes, l'ancienne discipline de leur Eglise; & que ce mesme Legat auant que de partir pour vn si noble & si pieux dessein que celuy de la Palestine, consacra aux Octaues de la Resurrection du Sauueur du monde, la Saincte Chapelle, que le pieux Roy S. Louys auoit fait bastir en son Palais à Paris, en l'honneur de la Couronne d'Espine & du sacré Bois de la Croix de nostre Redempteur, en presence des Archeuesques de Bourges, Sens, Roüen, Tours, & Tholose, & des Euesques de Laon, Soissons, Amiens, Senlis, Langres, Chartres, Orleans, Meaux, Bayeux, Evreux, & Apt, & de plusieurs autres Ecclesiastiques; & qu'en consideration de ces deux precieuses Reliques, & pour l'honneur & la reuerence qu'il leur portoit, & aux autres qui reposoient dans ce Sanctuaire, il accorda vn an & quarante iours d'Indulgence, à ceux & celles qui visiteroient cette saincte Chapelle le iour & feste, & jusqu'à l'Octaue de sa Dedicace; & qu'à son retour de la Terre-Saincte, il fit expedier des Lettres Patentes à Viterbe, au mois de Nouembre de l'année 1257. par lesquelles il exhorta les Chrestiens de venerer quelques particules du Sepulchre de nostre Seigneur, & autres Reliques qu'il auoit receuës de la liberalité du Prince d'Anthioche, lors qu'il faisoit la fonction de Legat Apostolique dans l'Armée du Roy S. Louys, & desquelles il auoit fait present à Hugues Chancelier de Tours son intime amy.

Preu. p. 183. *Preu. p. 183.*

Il y a grande apparence que ce Prelat se reposa, apres les fatigues & les trauaux par luy soufferts en la guerre contre les Sarrazins; dautant que depuis ce temps-là nous ne trouuons rien de remarquable

en sa vie, qu'il finit au mois de Fevrier de l'année 1273. sinon que pour la celebration de son Anniuersaire par chacun an en l'Eglise de saincte Geneuiefve de Paris, il legua à cette Abbaye vne certaine Image d'iuoire éleuée sur vn pied d'argent, & vingt liures tournois vne fois payez; qu'il donna pareillement pour son Obit à l'Eglise de Paris vingt liures parisis; à celle de S. Victor proche la mesme ville, pour son Anniuersaire dix liures tournois; & qu'apres sa mort, il fut aussi donné en l'année 1286. à l'Eglise de S. Estienne de Limoges, quinze sols pour l'Anniuersaire du mesme Cardinal, par vn nommé Pierre de Largepierre.

Il sçauoit parfaitement l'Escriture Saincte, estoit versé dans la connoissance des belles Lettres, dont il laissa des preuues à la posterité, par deux gros volumes d'Homelies, qu'il fit sur le Temps & sur les Saincts, & qui sont conseruez à Cremone dans la Bibliotheque des Peres Augustins. Pren. p. 182.



PIERRE



Ce portraict est tiré d'vn crayon qui est en ma possession, & que i'ay trouué parmy les memoires MS. de feu Monsieur Masson, viuant Archidiacre de Bayeux, touchant l'Histoire des Cardinaux François.

PIERRE DE BAR,
Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE III.

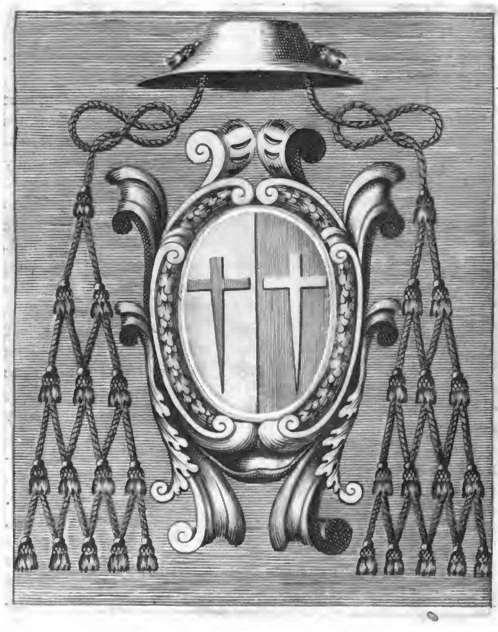
LA Champagne est la Patrie de ce Prelat, où il prit naissance en la ville de Bar-sur-Aube, dans vne famille si peu connuë, qu'elle n'auoit point de surnom; ce qui l'obligea de prendre celuy du lieu qui l'auoit produit au jour, à l'imitation de plusieurs autres, desquels nous auons cy-deuant fait les Eloges. Comme il viuoit dans vn siecle où la vertu estoit reconnuë, & facilement

recompensée, il se persuada que s'il embrassoit la profession Ecclesiastique il s'y pourroit aduancer; ce qui le fit resoudre de vacquer fortement à l'estude de la Theologie, dont il acquit en peu de temps de si belles notions, que le Pape Innocent IV. parfaitement bien informé de sa doctrine, le mit au nombre des Princes de l'Eglise, à la premiere creation de Cardinaux qu'il fit au mois de Decembre de l'année 1244. auquel il donna le Tiltre de S. Marcel, & succeda depuis à l'Euesché de Sabine par la mort du Cardinal Guillaume, qui en estoit le dernier possesseur & titulaire.

Il fut aussi Doyen de l'Eglise de Sainct Marlo de Bar-sur-Aube;& *Preu. p. 184.* en cette qualité, appaisa au mois d'Aoust de l'année 1250. la discorde qui estoit entre le Roy de Nauarre & son Chapitre; & trois ans auparauant, sçauoir au mois de Ianuier 1247. il auoit receu ordre du Pape de determiner & regler les pretentions que l'Abbé, Prieur, & tout le Conuent de Flauigny auoient cõtre leurs habitans, touchant *Preu. p. 184 & 185.* la vendition du Droict de Main-morte, & la dispense aux vefves de Flauigny de se pouuoir remarier sans payer vn droit à l'Abbé; comme aussi l'exemption des cent marcs d'argent qu'ils estoient tenus de fournir à chaque nouuel Abbé dans la premiere année de son aduenement. Cette alienation faite autrefois par l'Abbé Nicolas, & par le Prieur Hugues, moyennant le prix & somme de quatre mil liures monnoye de Dijon, & laquelle ils vouloient reuoquer faute d'y auoir esté satisfait: Mais le Cardinal de Bar ayant fait venir les habitans de Flauigny deuant luy, ils auroient offert la somme promise & portée par le contract d'alienation; ce qui auroit esté accepté par l'Abbé: & pour l'asseurance du payement, Hugues Duc de Bourgogne, se seroit obligé à la garendie de la somme, luy & ses heritiers & successeurs au Duché, dont il auroit fait expedier des Lettres Patentes qu'il auroit seellées de son sceau.

Peu de temps apres, le Cardinal de Bar fut Legat du S. Siege en Espagne, & au retour de sa Legation, qui fut l'année 1252. il mourut à Perouse, où il fut enterré.





Il portoit: Party d'argẽt & de gueule, à 2. Croix au pied fiché de gueules & d'argent de l'vn en l'autre.

GVILLAVME DE TALIANTE,
Cardinal Preſtre, du Tiltre des douze Apoſtres.

CHAPITRE IV.

IL eſtoit François de naiſſance, & vray-ſemblablement de la Prouince de Lyon, puiſqu'il auoit vn frere appelé Athanaze de Taliante, Prieur en cette contrée; duquel imitant les vertus, il quita le monde pour ſe renfermer dans la ſolitude d'vn Cloiſtre, & fit eſclater tant de pieté ſous l'habit de Religieux Benedictin de la Congregation de Cluny, qu'apres auoir rendu des teſmoignages

infinis de ſa prudence & de ſa moderation, il fut conſideré par ſes Religieux comme vne des principales lumieres de leur Ordre, qui pour cette raiſon luy confierent vnanimément la direction du celebre Monaſtere de S. Facond au Dioceze de Leon en Eſpagne.

Si toſt qu'il eut embraſſé cette Charge, il produiſit au jour tant de rares qualitez dont il eſtoit reueſtu, qu'il acquit en peu de temps beaucoup de reputation dans toute l'eſtenduë de l'Europe, & particulierement en Italie, où il fut appellé en Cour de Rome pour y eſtre employé au ſeruice de l'Egliſe. Il receut auſſi du Pape Innocent IV. la Commiſſion, conjointement auec deux autres, de faire vn voyage en Allemagne, pour s'efforcer de fléchir l'eſprit de l'Empereur Federic, & le rendre obeïſſant au S. Siege: Mais quelques ſoins que pût apporter Guillaume pour paruenir à ſon but, & quelque adreſſe dont ſe ſceuſſent ſeruir ſes Aſſociez à l'Ambaſſade, il fut impoſſible aux vns & aux autres de traiter d'aucune condition auec luy; c'eſt pourquoy comme ils furent de retour de leur Legation à Rome, le Pape Innocent ayant appris de leur bouche l'obſtination en laquelle ils auoient laiſſé l'Empereur Federic, ſe reſolut de venir chercher l'appuy du Roy Sainct Louys en France, & d'indiquer vn Concile Oecumenique en la ville de Lyon pour y depoſer ce rebelle.

Ce fut en ce Sainct Concile que le Pape Innocent voulut reconnoiſtre les peines & les trauaux de Guillaume par la dignité de Cardinal, dont il l'honora ſous le Tiltre des douze Apoſtres en l'an 1244. mais il ne joüit pas long-temps de l'honneur d'vne ſi haute dignité, puiſqu'il mourut & fut enterré à Lyon en 1250. qui fut le temps auquel les Sarrazins animez plus que jamais contre les Chreſtiens, par la perte qu'ils auoient fait de la ville de Damiette, qui auoit eſté priſe par l'Armée du Roy Sainct Louys, ramaſſerent autant de troupes qu'il leur fut poſſible, & vinrent fondre auec tant de violence dans le Camp de ce pieux Monarque, qu'apres vn long combat opiniaſtré de part & d'autre, le champ de bataille demeura à ces Infideles, qui prirent priſonnier le Roy Sainct Louys, & ſes deux freres, Alphonſe & Charles, Comtes de Poictiers & d'Anjou, auec vne infinité de Seigneurs de marque du Royaume de France.



HVGVES



Ce portraict est tiré du Cabinet de Ciaconius, qui a écrit les vies des Papes, & dont le crayon m'a esté enuoyé par feu Monsieur l'Euesque de Poictiers, de la Maison de la Rochepozay.

HVGVES DE CELIDORIO, autrement de Sainct Chef, & non de Sainct Cher, Cardinal du Tiltre de Saincte Sabine.

CHAPITRE V.



LES noms propres sont si souuent corrompus dans les Autheurs, & l'Histoire ancienne, est si difficile à déchifrer, que ceux qui entreprennent de l'escrire sont bien empeschez d'en venir à bout, à moins que d'vne profonde recherche, & d'vne estude toute particuliere.

Personne n'a sceu iusqu'icy ny le lieu de la naissance, ny le surnom

du Cardinal Hugues : il est appellé dans tous les Liures, *de S. Cher*, autrement *de S. Thierry* ; les vns luy donnent la Bourgogne pour Patrie, & les autres la ville de Barcelonne en Espagne, faute d'auoir sceu interpreter les mots Latins, qui leur en ont imprimé la creance. Pour faire voir cette verité, nous dirons hardiment qu'il vint au monde dans le Bourg de Sainct Chef en Dauphiné, au Diocezé de Vienne, appellé communément de Sainct Theuder, du mot Latin *Theudericus*, dont il a pris sa denomitation, à cause du Chef de ce Sainct, qui est conserué dans l'Eglise de cette Bourgade ; que c'est aussi de là que le Cardinal Hugues prit le surnom de S. Chef, ou de Sainct Theuder, quoy que Celidorio fust celuy de sa famille ; que son pays natal, ou plustost celuy dont il tiroit son origine estoit *Bourgoin*, petite ville proche de Sainct Chef, & non la Bourgogne, & qu'il fit construire à Barcelonnette vers Embrun, vn Conuent de Iacobins, & non pas à Barcelonne en Espagne, dont il ne fut jamais Euesque.

Preu. p. 188.

Il fut doüé dés ses plus tendres années d'vn naturel doux & benin ; remply de toutes les belles qualitez qui peuuent porter vn jeune homme sur le Thrône de l'honneur ; Ce qui donna à ses pere & mere de si grandes esperances de son futur aduancement, qu'ils se priuerent d'vne partie du necessaire, & firent effort sur leurs petites commoditez pour l'enuoyer à Paris, le plus beau Theatre des Lettres, afin qu'il s'appliquast à l'estude ; ce qu'il fit auec tant de succez en peu de temps, qu'il fut fait Docteur en cette fameuse Vniuersité, & Professeur en Theologie, laquelle il interpretoit à ses Auditeurs si nettement, qu'il attiroit tous les cœurs des escoutans, entre lesquels vn nommé Humbert de Romains Bourguignon, charmé des sainctes instructions qui luy auoient esté données par cét excellent Personnage, se resolut de quiter le monde pour vaquer plus facilement à la lecture de l'Escriture Saincte ; & pour cét effet se vint rendre Iacobin au Conuent de la ruë Sainct Iacques, où l'exemple de la vertu & de la bonne conduite de ce Disciple, attirerent le Maistre bien-tost apres ; dautant qu'Hugues contemplant les diuines lumieres de l'Euangile de plus prez que les autres, voulut dégager son esprit des attachemens qui l'auoient retenu jusqu'alors, pour gouster à l'aise les contentemens de la retraite, & chercher son repos en sa possession ; c'est pourquoy il entra dans la celebre Famille de S. Dominique, dont il prit l'habit des mains du Pere Iourdain General de l'Ordre, & dans laquelle il fit esclater sa modestie & sa soûmission, jusqu'au point que d'embrasser auec ardeur les exercices les plus bas & les plus vils de sa profession : mais ces hautes qualitez bien loin de deschoir dans l'abysme de son humilité, s'y trouuerent releuées auec honneur, & si vniuersellement reconnuës, qu'il n'y eut personne qui n'admirast sa vertu : ses

Superieurs mesme se lasserent de voir vn si beau diamant enchassé dans la solitude d'vn Cloistre, & vn si sçauant homme ne faire part de sa science qu'à luy-mesme; ils se sentirent obligez d'en faire le public participant, & de la reproduire au jour; parce qu'ils estimoient que ce grand homme estoit vn rejalissement de splendeur & de gloire qui se pouuoit répandre non seulement sur leur Ordre, mais sur toute l'Eglise, à qui la Religion preparoit vn sage Prelat, & vn grand Docteur; c'est pourquoy ils le firent de nouueau mõter en la Chaire de la Theologie, que l'on nomme Scholastique dans l'Academie de Paris, où il enseigna cette Diuine Faculté si clairement, qu'il en releua les augustes matieres au contentement des plus curieux, des plus delicats, & mesme des plus foibles, qui le venoiét tous les iours entendre en foule, & qui ne sortoient jamais d'auprés de luy qu'auec joye. Il s'esleua neantmoins vers ce temps-là vne troupe de Docteurs qui le voulurent entreprendre, en combatant l'opinion qu'il auoit enseignée touchant les Benefices dont il condamnoit la pluralité, quand vn estoit suffisant pour donner dequoy viure à celuy qui le deseruoit; il voulut soustenir le faix de la dispute publiquement en presence du docte Guillaume Euesque de Paris, en laquelle il eut l'aduantage de faire ses Partisans de ses Iuges, & les protecteurs de ses pensées ceux qui s'en estoient declarez les ennemis. Cependant comme les penibles trauaux qui exerçoient son esprit en la contemplation des hautes sciences, ne diminuoient en rien ceux qu'il souffroit dans la pratique des vertus; l'exemple de sa saincte & religieuse vie porta les plus zelez de son Ordre à le tirer de la fonction de la Chaire, pour l'appliquer au gouuernement de la Religion, & par ce moyen passa par tous les emplois & toutes les Charges les plus honorables, dans lesquelles il sceut toûjours esgaler les aduantages de son rang par l'eminence de ses belles actions, qui le mirent en vne si haute estime, qu'apres la mort du Pere Iourdain Superieur de l'Ordre, il fut trois fois en esgale concurrence de Suffrages auec Albert le Grand, pour succeder à ce Sainct Homme en la Charge de General de la Religion: Le Pape Gregoire mesme, neufiesme du nom, dignement persuadé des merites de Hugues, le choisit luy quatriesme, pour traiter auec le Patriarche de Constantinople des moyens d'vnir l'Eglise Grecque à la Latine; à laquelle negotiation il contribua tant de soins & de peines, qu'il eust mis ces deux Eglises sous vne mesme authorité, si l'amour du bien general de la Chrestienté eust pû preualoir à la passion de l'interest.

Quelque temps apres cette Legation, le Pape Innocent IV. s'estant retiré en France auprés de la personne du Roy S. Louys, pour luy demander protection contre les violences de l'Empereur Federic, assembla vn Concile general à Lyon, où se trouuerent les Pa-

triarches de Constantinople & d'Anthioche, Baudoüin Empereur d'Orient, le mesme Sainct Louys, & vn grand nombre de Princes Catholiques, & en leur presence honora le premier Iacobin du Chapeau de Cardinal en la personne de Hugues, qui s'estimant tout à fait indigne d'vn honneur dont tout le monde croyoit qu'il deuoit estre reuestu à juste tiltre, refusa d'abord cette dignité, dans le refus de laquelle il eust persisté sans doute, si l'exprez commandement du Sainct Pere, & les amiables semonces du Roy Sainct Louys, ne l'eussent emporté sur sa resistance. Il l'accepta donc par obeïssance, & demeura toûjours le mesme nonobstant l'accroissement de sa condition, semblable en cela au point du centre qui ne grossit ny ne s'estend jamais, quelque grande que l'on fasse la circonference; ce qui porta le mesme Pape Innocent à luy donner vn tres-difficile employ; sçauoir est, qu'apres auoir deposé dans le mesme Concile de Lyon, l'Empereur Federic pour l'enormité de ses crimes, & pour sa rebellion enuers le S. Siege, il estoit question de luy bailler vn successeur à l'Empire, & l'establir dans le Thrône du viuant de celuy qui le remplissoit. Il falloit vne viue eloquence pour persuader les Electeurs de proceder à ce changement: on en commit l'entreprise au Cardinal Hugues, qui fit tous ses efforts pour les porter par la vigueur de ses remonstrances à creer vn Empereur à la place de Federic, & à descharger le Thrône Imperial de ce rebelle à l'Eglise, pour y faire monter vn Prince soûmis au S. Siege: Mais il essuya tant de peines & de fatigues en cette negotiation, fut trauersé de tant de perils & d'embusches qui luy furent dressées, qu'il eut bien de la peine à sauuer sa vie à trauers tant de dangers, parmy lesquels il eut toûjours vn soin particulier de semer par tout les sentimens de sa deuotion, tant enuers la Saincte Vierge, de laquelle il fut appellé *le deuot Chantre*, comme enuers le Diuin Sacrement de l'Autel, pour lequel il auoit vne si grande veneration, que nous pouuons dire qu'il exhorta de son temps les Chrestiens de faire annuellement la commemoration solemnelle de ce precieux gage du Createur enuers les creatures, qui fut depuis instituée par le Pape Vrbain IV.

Le Cardinal Hugues estoit tellement incorruptible, qu'ayant vn iour esté sollicité par les offres d'vne somme d'or fort considerable, de supprimer vne seule parole qu'il jugeoit pouuoir seruir à la gloire de Dieu, si elle estoit proferée, ayma mieux refuser ce present, que de donner la moindre atteinte à la vertu, dont il faisoit profession publique. Depuis qu'il fut de retour en Italie, il joüit bien peu de la douceur du repos, qui suit ordinairement les fidels seruices & considerables emplois; car s'estant appliqué de nouueau à la lecture des bons liures auec vn soin exact, & vne continuelle assiduité, en augmentant ses occupations, & les sujets de son merite,

il diminua

il diminua les jours de sa vie; desquels ayant pressenty la fin par vn aduertissement qui ne luy pouuoit venir que du Ciel, il donna facilement congé à tous ses liures, pour estudier fortement celuy de sa conscience, laquelle il examina de si prez, que peu d'heures auant sa mort, il s'écria tout innocent & pur qu'il estoit, que s'il se pouuoit faire qu'il fust contraint de commencer le train d'vne vie nouuelle, il aymeroit mieux mourir couuert de lepre sous l'habit d'vn simple Religieux, que sous la pourpre d'vn Cardinal sans aucune incommodité.

Il mourut en la ville d'Oruiette le 19. iour de Mars de l'année 1262. où il fut enterré dans l'Eglise Cathedrale, apres auoir fait des Commentaires sur toute la Bible: Le Pape Vrbain IV. donna sa presence à la pompe de ses Funerailles, & Rome pleura en sa mort la perte des Pauures, du Protecteur des innocens, de l'Azile des affligez, de l'appuy du Clergé, & du lustre du sacré College. L'on inscriuit alors sur sa tombe huict vers Latins expressifs de la conduite de sa vie. Quelque temps apres son corps ayant esté troué encor entier & sans corruption, fut transferé à Lyon, & deposé en presence du Pape Clement IV. dans l'Eglise des Religieux de Sainct Dominique, en vn cercueil mieux annobly de la despoüille de ce grand Homme, que de l'esclat des pierres qui la couurent, sur lequel on graua vn Epitaphe qui exprime en peu de mots toutes les vertus de ce Prince de l'Eglise. Son Anniuersaire se doit celebrer tous les ans pour le repos de son ame dans la Cathedrale de Paris au mois d'Avril; & le Martyrologe de cette Eglise nous apprend que Iean de Vienne neveu de ce Cardinal, donna à cette mesme Eglise pour le repos de l'ame de son oncle, certaines mazures qui auoient autrefois appartenu à Thomas, dit de Barrat, situées au village d'Yteuille.

Preu. p. 187.

Preu. p. 187. & 188.

Preu. p. 107.



Ce portraict est tiré de celuy qui est en la Salle de Clairvaux à Dyon, & qui m'a esté enuoyé par Mr de la Mare, Conseiller au Parlement de Bourgogne.



JACQVES HERBERT,
Cardinal Euesque de Port, & de Saincte Ruffine.

CHAPITRE VI.

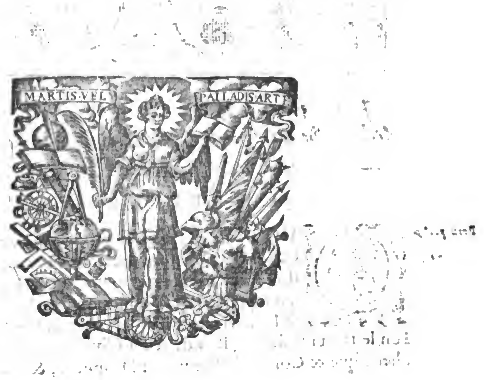


LA vertu se trouue jointe en ce Prelat à la noblesse du sang ; il estoit né Gentilhomme en France, & portoit pour Armes : *Coupé d'argent & de gueules, à l'aigle esployé de l'vn en l'autre.* La plus grande passion qu'il eut au monde, fut celle de pouuoir mourir Religieux de l'Ordre de Sainct Bernard, dont il embrassa la profession dans le Monastere de Clairvaux en Champagne, où il fit paroistre

tant de douceur en ses mœurs, & tant de pieté en ses actions, que le Pape Innocent IV. le crea Cardinal Euesque de Port & de Saincte Ruffine, à la seconde promotion qui fut faite à Perouse par ce S. Pere, aux Quatre-Temps de l'année 1251. il eut l'aduantage d'auoir pour associé en cette eminente dignité, Othobon de Fiesque, Archidiacre de Reims, & sorty de l'ancienne Maison des Comtes de Lauaigne à Gennes, qui fut esleué depuis au Souuerain Pontificat sous le nom d'Adrian V.

Vn an apres que Iacques Herbert eut esté honoré du Cardinalat, l'Academie de Paris s'emporta puissamment contre les Religieux, au sujet d'vn Liure que Guillaume de Sainct Amour, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de Beauuais, auoit fait publier sous le tiltre, *Du danger du Monde*: Mais ce Cardinal n'ayant pû appaiser les parties, le Pape mesme voulut connoistre de leurs differends, & pour en estre mieux éclaircy, fit venir Guillaume à Rome, qu'il entendit de sa bouche, & en suite termina le procez.

Le Cardinal Herbert ne joüit pas long-temps de la grandeur de sa Charge, dautant qu'il se sentit proche de sa fin en l'anné 1254. en laquelle il fit son Testament : & entre les dernieres ordonnances de sa volonté, la plus precise fut celle du choix de sa sepulture en l'Eglise de Clairvaux. Il mourut peu de iours auparant le decez du Pape Innnocent IV. qui arriua au mois de Decembre de la mesme année, le iour & Feste de la Bien-heureuse Saincte Luce Vierge & Martyre, & fut enterré, suiuant son desir, dans la mesme Eglise de Clairvaux, au costé gauche de l'Autel erigé en l'honneur de Sainct Malachie. Preu. p. 188.





IEAN DE BVRNINO,
Archeuesque & Comte de Vienne, Cardinal du Tiltre de ......

CHAPITRE VII.

Preu. p. 189. QVOY que ce Prelat ne soit pas mis au nombre des Cardinaux, par tous ceux qui en ont escrit les vies, il ne laisse pas d'estre nommé tel par quelques-vns, qui rapportent sa promotion sous le Pape Gregoire IX. Il estoit sorty d'vne si noble Maison, que l'on le tient issu de sang Royal: Aussi lisons-nous qu'il fut fait Archeuesque & Comte de Vienne en Dauphiné, & que l'Empereur Federic II.

Federic II. luy voulant témoigner l'estime particuliere qu'il faisoit de sa personne, confirma les priuileges de son Eglise de Vienne, par vne Charte qu'il fit expedier à Thurin, & seeller d'vn sceau d'or le dixiesme iour d'Avril de l'an de nostre Seigneur mil deux cens trente-huict, le dix-huictiesme de l'Empire de Federic, du regne de Sicile quarante, & de Ierusalem le treize, dans laquelle Charte cét Empereur qualifie Prince, Iean de Burnino, & luy defere grand honneur. L'inscription qui estoit grauée à l'entour du sceau de cette Patente est remarquable, d'vn costé par ce vers Latin, *Roma Caput mundi, regit orbis fræna rotundi*, qui veut dire en François, *Que Rome le Chef du Monde, gouuerne & domine toute la Terre*, & de l'autre, par ces mots, *Aurea Roma. Federicus Dei gratia Romanorum Rex semper Augustus.* La haute extraction, jointe au profond sçauoir, & au merites exquis de Iean de Burnino, l'esleuerent au Siege de la Metropole de Vienne, & le placerent dans le sacré College des Cardinaux: mais il exerça long-temps la Charge Pastorale de cette Eglise auparauant que de s'acheminer à Rome, où il n'alla que par contrainte, & où il finit ses iours. *Preu. p. 189.*

Pendant qu'il eut vie, il ne s'attacha qu'à des œuures de pieté: Et comme il auoit toûjours porté vn grand amour à l'Ordre de Sainct François, & que le Conuent que cét Ordre possedoit dans la ville de Vienne estoit trop estroit pour loger les Religieux qui l'habitoient, il en fit construire vn autre à ses fraiz, plus grand, plus commode, & plus spatieux, dans le Bourg de Saincte Catherine au pied du Pont du Rosne, dans lequel les Cordeliers entrerent, & commencerent d'y faire le Diuin seruice en l'année mil deux cens soixante. Le soin & la liberalité de ce digne Prelat, rendirent ce Conuent si parfait & si beau, qu'il ne s'en est guere veu de pareil en France; le comble de l'Eglise qui est resté entier jusqu'à present, & les autres ruines, nous font connoistre cette verité. Le Cloistre n'estoit pas veritablement des plus amples au respect des autres bastimens, mais il estoit parfaitement bien trauaillé; la vie du grand Sainct François estoit artistement peinte contre les murailles, & la somptuosité des Edifices marquoient si bien la deuotion du Fondateur, que ses pere & mere (qui viuoient encor au temps qu'il receut le Chapeau de Cardinal) voulans imiter vn si rare exemple de vertu, donnerent tous leurs biens à ce Conuent par ordonnance de derniere volonté, & y desirerent receuoir l'honneur de la sepulture. Ce grand Personnage aussi pour laisser à la posterité des témoignages infaillibles de la sincere affection qu'il auoit portée à ce mesme Conuent, voulut expressément, quoy qu'il mourut à Rome, que son cœur y fust deposé, comme vn gage precieux de son amour enuers l'Ordre; ce qui fut solemnellement fait apres son decez; & ce cœur encor tout brûlant du feu de la charité, enterré joignant le

grand Autel de l'Eglise du costé de l'Epistre, à l'aspect des sieges de l'Hebdomadier, & des Diacre & Sousdiacre. Les Cordeliers en memoire & reconnoissance d'vn si grand bien-fait, firent pourtraire cét Archeuesque & Cardinal contre la muraille au dessus de ces mesmes sieges, tenant son cœur en ses mains, & comme l'offrant à Dieu & à Sainct François, & au dessus du mesme lieu firent suspendre à la vouste son Chapeau de Cardinal, où il demeura jusqu'aux premiers troubles, qui ont empesché que la figure & representation de ce Prince de l'Eglise ne soient passées jusqu'à nous. Sa vie fut d'vne durée fort considerable, puisqu'il tint le Siege Archiespiscopal de Vienne l'espace de quarante-deux ans entiers; sçauoir, depuis l'an mil deux cens vingt-cinq, jusqu'en l'année mil deux cens soixante-six, qui fut celle de son decez.

Il auoit fondé & fait construire trois Chapelles dans sa Cathedrale: La premiere en l'honneur de la Saincte Vierge: La seconde en celuy de Sainct Iean, & la troisiesme consacrée à S. Maurice & aux Saincts Machabées: Basty & esleué le Chasteau de la Bastide, & acheté de grandes possessions & reuenus qui estoient à sa bien-sceance; acquis celuy de Montale; edifié l'Hostel-Dieu de Vienne au pied du Rône. Et afin que les six Oeuures de Misericorde s'y peussent exercer, il y assigna à perpetuité pour la nourriture & entretien des Pauures, des reuenus suffisans, & des terres considerables; acheta de Hugues de Pagny le Comté & le Palais de Vienne, pour le prix & somme de sept mil francs; amplifia de biens, droicts, prerogatiues, & bastimens son Eglise Cathedrale; enrichit sa Maison Archiepiscopale d'vne belle Chapelle, qu'il fit en l'honneur de Saincte Catherine, dans laquelle il ordonna que l'on celebrast à perpetuité vn seruice pour le repos des ames de ses predecesseurs, & successeurs Archeuesques; repara la Basilique de Saincte Marie la Vieille, de Vienne, & l'embellit de somptueux edifices; fit faire la Maison de *Faizins*, qu'il dota de beaux droicts; deterra luy-mesme le corps du glorieux Martyr Sainct Maurice son bon Patron, du lieu où il reposoit pour le faire placer en vn endroit plus honorable; fit enchasser le Menton de ce Sainct dans vn vase d'argent, dont il fit present à son Eglise, auec des ornemens Pontificaux pour son seruice, & des Chappes & des Tapis; ordonna que la Feste de la Translation du Corps de ce grand Sainct & de ses Compagnons, seroit solemnisée tous les ans dans sa mesme Eglise, & que le iour de la solemnité, les seruiteurs seroient nourris, & leur nourriture prise sur les reuenus du Prieuré de Boge; fit faire la Chapelle de S. Dominique de Vienne, dōt il destina le Cymetiere pour la sepulture des Pauures qui mouroient dans l'Hostel-Dieu de la mesme Ville; restablit la plus grande partie des Pons du Rône, de Sainct Martin de Vienne, & Romans, qui s'en alloient,

Preu. p. 190

tomber en ruine; obtint du Pape Innocent IV. en l'année mil deux cens cinquante-vn, la permiſſion de dedier le Sanctuaire erigé en l'honneur de S. Maurice & de ſes Compagnons, auquel il fit accorder par le meſme Pape de perpetuelles Indulgences: Enfin il fit connoiſtre par tant d'actions conſiderables la probité de ſes mœurs, & la ſainteté de ſa vie; auſſi eſtoit il excellent Predicateur de la Doctrine de verité, l'appuy principal & le refuge des Religieux, releué par ſon humilité, agreable par ſa douceur, fort & puiſſant par ſa patience, affable par ſa benignité, innocent par ſa miſericorde, miſericordieux par ſa pieté, heureux diſpenſateur des richeſſes de la terre par ſes aumônes, conſolateur des affligez, & reparateur des eſprits affoiblis. Et comme nous venons de comprendre tant d'actions heroïques en peu de paroles, auſſi ce deuot Prelat connut Dieu par vne creance ſolide, l'ayant connu, le cherit de toute la ſincerité de ſon cœur, & l'aymant, le deſira poſſeder de toute l'ardeur de ſes vœux, & s'attacha tellement à luy, qu'en mépriſant les choſes terreſtres & paſſageres, il lança toûjours ſon eſprit vers le Ciel, dans lequel nous deuons croire qu'il eſt maintenant placé proche des Bien-Heureux.



I'ay fait venir ce portrait de Rome.



IACQVES PANTALEON,
Pape sous le nom d'Vrbain IV.

CHAPITRE VIII.



I jamais la Diuinité a fait paroistre les ressorts de sa Prouidence, ç'a esté sans doute en la personne de Iacques Pantaleon, qu'elle a voulu comme vne seconde fois tirer du neant pour le faire d'vn des moindres de tous les hommes par la bassesse de sa naissance, le Chef General de la Chrestienté, & l'vn des plus dignes successeurs de Sainct Pierre, par ses merites & par ses vertus.

Il vint

Il vint au monde en la ville de Troyes en Champagne dans l'obscurité d'vne abjecte famille, fils d'vn pauure & miserable Cordonnier, surnommé Pantaleon, logé en vne petite maisonnette située dans l'estenduë de la Paroisse du Monastere de Nostre-Dame, Ordre de Sainct Benoist, en laquelle il fut regeneré par les eaux sacrées du Baptesme. Il fut dés ses jeunes ans naturellement porté à l'estude, & pour en auoir les principes, apprit à lire & escrire chez les Chanoines de la Cathedrale de la mesme ville de Troyes, qui prirent plaisir à l'instruire charitablement, parce qu'ils n'auoient pas grand peine à luy faire comprendre ce qu'ils luy vouloient enseigner; la viuacité de son esprit les déchargeoit aisément des soins que les maistres sont ordinairement obligez de prendre pour leurs escholiers: il apprenoit tout seul auec facilité, ce que les enfans ont bien souuét de la peine de retenir par le secours de leurs Precepteurs. Et apres auoir demeuré quelque temps dans la conuersation de ces bons Chanoines, auec lesquels il fit tous les progrez que l'on peut faire dans les premieres teintures des Lettres, il prit congé d'eux, pour venir à Paris, le plus beau sejour des Muses, se renfermer en son Vniuersité, & se donner tout entier aux Liures, qu'il caressa de si prez, qu'il fit à moins de deux ou trois ans vn aduancement considerable aux Arts Liberaux, & en la science du Droict Canon, jusqu'au poinct qu'il en merita le tiltre de Docteur. Puis apres s'estre appliqué fortement à la science de la Theologie, l'amour naturel qu'il auoit pour sa Patrie l'ayant rappellé en la ville de Troyes, la haute reputation de sa suffisance & de sa doctrine se répandit tellement par toute la France, que l'Euesque de Laon pour le pouuoir posseder, le fit Archidiacre de son Eglise. Si tost qu'il fut reuestu de cette Charge, il s'en acquita si loüablement, que sa renommée croissant de iour en iour, & s'estendant dans toutes les contrées de l'Europe, le Pape Innocent IV. le choisit pour estre Legat en Allemagne, au retour de laquelle Legation, il fut transferé de l'Archidiaconé de Laon, à celuy de Liege: Et le mesme Pape Innocent ayant appris que le Siege de Verdun estoit vacquant par la mort de son Euesque, il le remplit de la personne de Iacques Pantaleon, qui l'administra fort vtilement pour l'Eglise; & dans le temps qu'il exerçoit toute la charité requise en vn bon Pasteur, pour la conduite des ames qui luy estoient commises, l'estime que l'on faisoit de ses sainctes œuures & de ses vertus, trauersant les Mers, & passant pardessus les Montagnes, fut connuë jusques dans la Palestine, où elle toucha les cœurs auec tant de sensibilité, qu'il fut declaré Patriarche de Ierusalem, du consentement vniuersel des Habitans de la Terre Saincte, & par ce moyen arriua jusques au gouuernement de la Chaire de Sainct Iacques, laquelle il regit auec douceur & benignité. Les Estrangers & ceux du pays estoient char-

Preu. p. 199

mez d'auoir vn tel Pere, & luy souhaitoient la durée de sa conseruation, qui ne fut pourtant pas longue; parce que Dieu qui le reseruoit pour vne esleuation plus sublime, luy voulut donner le Timon du Nauire de Sainct Pierre, & le faire presider sur toutes les Eglises du Monde, en le plaçant dans le Thrône Apostolique, & voicy de quelle sorte sa Diuine Majesté en fit naistre les moyens.

Les affaires de l'Eglise de Ierusalem estoient lors en vn si deplorable estat, que pour subuenir à ses pressantes necessitez, Iacques Pantaleon son Patriarche, fut contraint d'entreprendre vn voyage à Rome, afin de demander pour elle vn fauorable secours au Sainct Pere: Il s'embarqua sur Mer pour vn si loüable dessein, & vint prendre Port à Venise, d'où il passa jusques en la Ville d'Agnanie, où le Pape Alexandre IV. faisoit lors sa residence: les Cardinaux & toute la Cour Papale le receurent auec honneur, & luy promirent toute l'assistance requise pour aduancer & procurer auprés de sa Saincteté le subside si necessaire aux Chrestiens de delà les Mers: Mais dans le temps qu'il pressoit fortement ces besoins, Alexandre se trouuant indisposé, vint tenir sa Cour à Viterbe, où il mourut. Les Cardinaux se trouuerent fort irresolus en la nomination d'vn successeur, & par leur irresolution laisserent l'Eglise vniuerselle sans Prelat l'espace de trois mois entiers, lesquels estans expirez, la Prouidence & la Sagesse eternelle de Dieu, qui auoit permis que Iacques Pantaleon eust esté creé successiuement Archidiacre, Euesque, & Patriarche, voulut qu'il fust encor honoré de la dignité suprême du Pontificat, & portant les cœurs discordans des Cardinaux à vn assemblage de volontez vnanimes, fit que tous d'vne voix, & d'vn esprit commun, ils proclamerent Souuerain Pontife ce mesme Iacques Pantaleon, qui fut receu tel auec vne incroyable allegresse, non seulement du Clergé, du Peuple & de l'Eglise de Rome, mais de tous les fideles, qui témoignerent vne joye indicible de cette eslection.

Il fut aussi-tost consacré auec pompe & magnificence, puis se retira dans la ville d'Orviette en Toscane, en laquelle il establit sa demeure & sa residence, pour n'estre pas obligé d'aller tenir son Siege à Rome, tant à cause de la rebellion des Romains, qui auoient secoüé en quelque façon le joug de l'obeïssance deuë au Souuerain Pontife, que parce qu'il redoutoit les forces du Roy Manfroy, lequel s'estant saisi du Royaume de Naples dés le temps du Pontificat d'Alexandre, commençoit derechef d'enuahir les Terres de l'Eglise, & de la Campagne de Rome, jusques à Thosolon, & de faire des degats par tout auec vne grosse troupe de Sarrazins qu'il auoit exprés fait venir d'Affrique. Le Pape Vrbain se sentit obligé de combatre ces Infideles; & pour auoir les moyens de les mettre en fuite, prescha luy-mesme la Croi-

zade contr'eux, & toucha si viuement les cœurs des Chrestiens par son eloquence, qu'il mit en moins de quinze iours vne grande Armée sur pied, composée de gens de diuerses Nations, mais principalement du Royaume de France, qui sous l'estendard & sous la banniere de Guy Euesque d'Auxerre, de Bouchard Comte de Vendosme, & de Robert fils du Comte de Flandres, se vinrent presenter à sa Saincteté auec tant d'ardeur & de courage, que le Chef de ses Barbares appellé Perceual d'Aurie, effrayé de leur arriuée, voulant passer dedans le Patrimoine de Sainct Pierre en blasphemant Dieu, son cheual tomba dans vne petite riuiere, en laquelle il fut suffoqué; ce qui fit naistre vne telle confusion dans l'esprit de ses Soldats, que se voyans sans Capitaine & sans Conducteur, ils prirent tous la fuite pour se sauuer en Sicile: Mais les Chrestiens qui les reconnurent dans le desordre & dans l'espouuante, les serrerent de si prez, qu'ils les mirent en deroute, en tuerent plusieurs sur la place, & se saisirent des autres, qu'ils emmenerent prisonniers.

Vrbain ne manqua pas de rendre graces à Dieu de cette premiere victoire remportée si glorieusement sur les ennemis de l'Eglise, & l'année suiuante tint vn Conseil d'Euesques & de Prelats, dans lequel apres auoir fait connoistre que Manfroy detenoit injustement le Royaume de Naples, & qu'il se seruoit des biens & des richesses qu'il receuoit au détriment du Sainct Siege, & les employoit pour sa subuersion, il fut arresté tout d'vne voix, que pour affermir & asseurer le Thrône Apostolique, contre la puissance & la tyrannie de cét ennemy, le Pape Vrbain confereroit les Droicts du Royaume de Sicile tant deça, que delà le Far, à Charles Comte d'Anjou & de Prouence, frere du Roy Sainct Louys, Prince remply de hautes & sublimes qualitez, à condition qu'il le viendroit conquerir luy-mesme en personne auec des forces suffisantes, & qu'apres l'auoir rangé sous ses loix, & sous sa domination, il le tiendroit de l'Eglise Romaine en plein fief, au droict de cens, tel que les Roys *Preu. p. 193.* precedens auoient coustume de payer. Simon Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile fut chargé des expeditions necessaires pour l'inuestiture, & s'en vint à Paris trouuer le Comte Charles, auquel il presenta la donation de ce Royaume de la part du Pape, laquelle il accepta volontiers, & mit ordre aux choses necessaires pour l'entreprise du voyage & de la conqueste.

Cependant, le Pape Vrbain canoniza Richard Euesque de Cicestre en Angleterre, acquita le Siege Romain de grandes sommes de deniers, dont il estoit redeuable enuers les Marchands de Florence & de Sienne; retira plusieurs Terres du Patrimoine de Sainct Pierre, qui auoient esté engagées à Renaud le Rouge, neveu du Pape Alexandre IV. & enuoya l'Euesque de Cotrone Legat vers Paleologue, Empereur de Constantinople, afin d'instruire les Grecs

à la foy Catholique, & les ramener au giron de l'Eglise vniuerselle.

En mil deux cens soixante & quatre, ce grand Pontife faisant reflexion sur ce que nostre Redempteur IESVS-CHRIST auoit institué le sublime & magnifique Sacrement de son Corps sacré, & de son Sang precieux, sous les especes du pain & du vin, peu de temps auparauant l'instant de sa Passion, & que toutes & quantes fois que les Chrestiens mangent ce Pain, & boiuent ce Calice, ils annoncent la mort du Seigneur, & qu'on ne sçauroit trop se ressouuenir d'vn bien-fait si aduantageux, estima qu'encore que ce Sacrement fust frequenté tous les iours dans le Sacrifice de la Messe, il estoit neantmoins iuste & conuenable que la memoire en fust plus celebre, au moins vne fois l'année, afin de confondre par cette solemnité l'obstination & la perfidie des Heretiques, puisque l'Eglise qui festoit la commemoration des Saincts en particulier, auoit assigné vn certain iour par an pour les honorer tous ensemble: il institua donc pour ces deux principales considerations, la Feste du S. Sacrement de l'Autel, autrement appellée la Feste-Dieu, & non pas à la requeste d'vne Religieuse du Pays de Liege, nommée Eue, suiuant vne inspiration qu'elle disoit en auoir euë du Sainct Esprit, comme l'ont escrit quelques-vns, ny par la raison de la cheute du sang d'vne Hostie entre les mains d'vn Prestre qui chantoit la Messe, suiuant le rapport d'autres Historiens, & assigna cette Feste à la cinquiesme Ferie d'apres l'Octaue de la Pentecoste, & donna de grandes Indulgences à ceux qui assisteroient à la ceremonie.

Preu. p. 191. & 192

Il voulut aussi honorer sa Patrie de quelque insigne aduantage, & se souuenant du nom qu'il auoit pris à son aduenement à la Papauté, & que le Pape Alexandre son Predecesseur estoit decedé le iour que l'Eglise celebre la Feste de Sainct Vrbain Pape & Martyr, il fonda dans la ville de Troyes, au mesme endroit où logeoit son pere, & en la place où estoit construite la maison dans laquelle il estoit né, vne Eglise en l'honneur de ce Sainct, qu'il eut dessein d'enrichir de grands biens & de notables priuileges: mais la mort l'ayant preuenu auant que d'auoir pû mettre à execution ce qu'il auoit projeté sur ce sujet, ses Successeurs au Pontificat, Clement IV. & Gregoire X. acheuerent ses desseins, & fonderent en cette Eglise douze Chanoines, auec vn Doyen, vn Chantre, & vn Thresorier, qui ne releueroient que du Pape.

Preu. p. 194. 195. 196. & 197.

Peu de temps auant qu'Vrbain rendist le tribut à la nature, il fit comme vne espece de Testament, qu'il adressa à l'Euesque de Troyes, par lequel il luy mandoit, qu'il auoit chargé des Marchands de la mesme ville de Troyes de quatre cens marcs d'argent, & le prioit de les retirer de leurs mains, & d'en distribuer cent marcs à l'Eglise

Preu. p. 199 & 200.

l'Eglise Episcopale, en laquelle il auoit receu les premieres instructions des Lettres, cent autres marcs à l'Eglise de Sainct Estienne, cent marcs aussi au Monastere de Nostre-Dame, Ordre de S. Benoist, dans la Paroisse duquel il auoit esté baptizé, & les cent derniers marcs au Monastere de Nostre-Dame Desprez, proche de la mesme ville, dans l'Eglise duquel le corps de la mere de ce Pape estoit enterré; afin que quand ces quatre cens marcs d'argent seroient distribuez, on les conuertist en reuenus, pour lesquels chacune des Eglises cy-dessus énoncées, fust tenuë de faire dire tous les ans pendant la vie d'Vrbain, vne Messe du Sainct Esprit, & vne des Trepassez apres son decez pour le remede de son ame. Nous voyons par vn ancien Compte de l'Eglise de Troyes de l'année 1301. que la despense de l'Anniuersaire du Pape Vrbain, cousta lors vingt-deux liures. Le Martyrologe de Laon marque qu'il fut deux fois à Rome pour la defense des Priuileges de cette Eglise, dans le temps qu'il en estoit Chanoine & Archidiacre; & qu'aussi-tost qu'il fut esleué sur le Thrône Apostolique, il y donna deux cens marcs d'argent, & quatre Chapes de drap d'or, pour la celebration de son Anniuersaire, qui s'y fait tous les ans au 22. du mois d'Octobre. L'Obituaire de la mesme Eglise dit qu'il y fut jusques à trois fois, & cote le iour du decez de ce Pape, & les donations qu'il a fait à cette Cathedrale.

Preu. p. 200

Preu. p. 194

Le Pape Vrbain estant party de la ville d'Oruiette en l'année 1264. pour venir en celle de Perouse, y tomba malade incontinent apres son arriuée, & comme si le Ciel eust voulu donner des signes de sa mort prochaine, il fit paroistre vn Comette qui fut veu jusques à la fin du mois de Septembre de la mesme année, le dernier iour duquel fut aussi celuy de la vie de ce Souuerain Chef de l'Eglise, qui receut l'honneur de la sepulture dans l'Eglise Episcopale, auec vn Epitaphe de quatre vers Latins, qui marquent sa naissance, son progrez, & sa mort. Thierry de Vaucouleur, qui nous a donné par vn excellent Poëme Latin toutes les actions d'Vrbain, veut que son premier auancement dans l'Eglise, fust par vne Cure qu'il dit auoir esté regie par ce Prelat dans la ville de Troyes, mais nous n'en trouuons rien dans les tiltres MS. de cette ville, ny dans les Memoires de feu Monsieur Camuzat, qui nous en a donné les antiquitez.

Preu. p. 200

Preu. p. 191

Preu. p. 191.

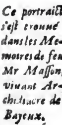
Le Pape Vrbain possedoit toutes les belles qualitez d'vn grand Homme; il estoit bien fait de corps & d'esprit; jaloux de l'honneur sur toutes choses; guay de visage, & doux à l'aspect; magnanime & courageux; sçauant en Musique; zelé Defenseur de l'Eglise; Predicateur infatiguable de la parole de Dieu; vigilant & laborieux, & parfaitement esclairé dans les sciences.

Ceux qui ont escrit sa vie, remarquent qu'il estoit d'vne taille mediocre à la verité, mais d'vn cœur sublime, soigneux de reci-

ter son Office luy-mesme, d'assister tous les iours au Sainct Sacrifice de la Messe, & d'y répandre des larmes; que sa renommée estoit toute saincte, son eloquence toute Diuine, ses mœurs tous benins, & sa vie toute pure; qu'il estoit vn Soldat infatigable quand il s'agissoit de proteger les droicts de l'honneur, & de conseruer les libertez du Sainct Siege; qu'il estoit affable en ses paroles, genereux en ses actions, liberal œconôme de ses thresors enuers les Pauures, & grand amateur des personnes qui possedoient la vertu: Bref, qu'il estoit vn si legitime dispensateur de toutes choses, qu'il faisoit paroistre sa patience dans la peine, & sa moderation dans la joye; qu'il soignoit à tout par sa preuoyance, & faisoit luy seul ce que tous ses domestiques n'eussent pû faire ensemble.

Dés le temps qu'il estoit Patriarche de Ierusalem, il composa vn *Liure de la Terre Saincte*, duquel Adrichomius s'est seruy pour en dresser le Theatre, & vne *Metaphraze sur le cinquantiesme Pseaume de Dauid*, qui est imprimé dans la Bibliotheque des Peres. Preu. p. 191.




Ce portraict s'est trouué dans les Memoires de feu Mr Masson, viuant Archidiacre de Bayeux.



HENRY DE BARTHOLOMÆIS *DE SVZE,*
Euesque de Sisteron, Archeuesque d'Embrun, Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE IX.



DE la noble famille des *Bartholomæis* de la ville de Suze en Piedmont, qui porte vn lyon dans ses Armes, dont ie ne sçay point le blazon, est sorty le Prelat Henry, surnommé de Suze, lequel estant excellent Iurisconsulte, fameux Orateur, & subtil Theologien, merita le juste tiltre de Docteur insigne : Mais comme ces belles qualitez exterieures n'eussent esté en luy que de vaines appa- *Preu. p. 101*

rences, s'il n'eust interieurement possedé les vertus de l'ame & de la conscience: Il ne se rendit pas seulement sçauant aux yeux des hommes, mais si pur & si net à ceux de la Diuinité, que l'integrité de sa vie l'esleua dés les premiers commencemens de son âge à la dignité d'Archipreſtre en l'Eglise Cathedrale d'Embrun, peu de temps apres à celle d'Euesque de Sisteron, qu'il conserua l'espace de huict ans, puis à celle d'Archeuesque de la mesme Eglise d'Embrun enuiron l'an 1250. auquel temps les merites de cét Archeuesque parurent auec tant d'éclat & tant d'estime à la face du monde, que l'Empereur l'honora de la qualité de Prince en 1251. & le Pape Vrbain IV. de celle de Cardinal en 1263. sous le Tiltre d'Euesque d'Ostie. Ces accroissemens d'honneur ne luy seruirent que d'vne augmentation de science, à laquelle il s'appliqua si puissamment, nonobstant tous les aduantages de grandeur qu'il possedoit, que s'estant de plus en plus fortifié dans la doctrine du Droict, il entreprit à la persuasion du Pape Alexandre IV. de commenter les Decretales, & d'en éclaircir les passages les plus difficiles & les plus obscurs; ce qu'il fit si nettement, qu'il fut qualifié par les plus graues Docteurs de son temps, *La source, la fontaine & la splendeur de l'vn & de l'autre Droict.* Il eut pour Escholier en cette science, Guillaume Durand, Prouincial de l'Ordre des Iacobins, qui profita de ses enseignemens auec tant d'auantage, qu'il fut appellé le Speculateur, c'est à dire, le veritable Contemplateur, ou plustost, Imitateur de la doctrine de son Maistre, duquel il escriuit elegamment la vie, par laquelle nous apprenons, que le Cardinal Henry estoit nommé; *La lumiere du Droict, duquel la memoire esclatoit comme la splendeur du Firmament, & comme vne Estoile rayonnante & perdurable à l'eternité.*

Preu. p. 201. *Preu. p. 201*

Ceux qui ont escrit que ce Guillaume Durand, Disciple du Cardinal de Suze, fut Chanoine de Chartres, & ensuite Euesque de Mande, se sont trompez par la conformité des noms, faute de concilier les années, & les lieux des naissances de ces deux hommes, dont le premier viuoit long-temps auparauant le second, qui estoit natif de Beauuais, & l'autre d'vne Bourgade située dans le Dioceze de Riez.

Le Cardinal de Suze mourut à Lyon l'an 1267. & fut enterré dans l'Eglise des Iacobins. Il auoit fait pendant son viuant cinq Liures sur les Decretales, & vn admirable Abbregé de l'vn & de l'autre Droict appellé du nom de son Euesché, *Summa Ostiensis*, à cause que par sa lecture, on pouuoit entrer comme par vne porte dans la veritable connoissance de la Iurisprudence.



RAOVL

Ce portraict est tiré du Cabinet de Monsieur de Lierques, Conseiller d'Estat, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siege Presidial de Ly.



RAOVL DE GROSPARMY,
Euesque d'Evreux, Chancelier de France,
Cardinal Euesque d'Albe.

CHAPITRE X.

NOVS auons deux choses à establir dans la vie de ce Cardinal auparauant que d'en entreprendre l'Eloge: La premiere, sa naissance: & la seconde, le surnom de sa famille; parce que dans la rencontre de deux Raouls successiuement Euesques d'Evreux, l'vn d'vne Maison, & l'autre d'vne autre, sorties neantmoins toutes deux d'vne tige illustre, la pluspart des Historiens les ont confondus en vn, sans les pouuoir distinguer.

Celuy-cy s'appelloit Raoul de Grosparmy, issu des anciens Seigneurs de Beuville & de Flers en Normandie, dont les aisnez portoient pour marques d'honneur, & pour insignes de noblesse : *De gueules à deux jumelles d'or, surmontées d'vn Lyon Leopardé d'argent*, & les cadets pour difference & brisure, le lyon herminé en chef. Cette famille tomba en quenoüille en la personne de Ieanne de Grosparmy, heritiere de la Baronnie de Flers, qu'elle porta en mariage à Henry de Pelué, Cheualier Seigneur de Tracy, du Quesne, de Caligny, & de la Landelle, desquels sortit Nicolas de Pelué, Comte de Flers, qui espousa Ysabeau de Rohan, Dame de Condé sur Noireau : L'autre se nommoit Raoul de Chevriers, aussi Gentilhomme de nom & d'Armes, fils de Iean Seigneur de Chevriers, au Dioceze de Mascon, qui portoit : *D'argent à trois chevrons de gueules, à la bordure engreslée d'azur*, & dont la noble famille subsiste encor à present en la personne du Vicomte de S. Maurys, du mesme nom de Chevriers, & qui fait aussi son habitation dans le Masconnois, d'où elle est issuë.

Le premier de ces deux Euesques de mesme nom, fut Raoul de Grosparmy, lequel estant né cadet dans vne Prouince où les aisnez remportent tous les aduantages d'vne famille, se resolut d'embrasser la profession Ecclesiastique, dans laquelle la noblesse du sang le poussa si fort à la vertu, qu'il merita d'estre pourueu de la Thresorerie de la Chapelle Royale de Sainct Framboul de Senlis, & quelque temps apres du Doyenné de Sainct Martin de Tours, &
Preu. p. 103 d'estre fait ensuite Garde des Sceaux de France, dont il fut toûjours le fidele depositaire depuis que le Roy S. Louys fut de retour de son funeste voyage de la Terre Saincte en 1253. jusques en 1259. qu'il fut fait Euesque d'Evreux, & consacré tel le lendemain de la Feste de l'Euangeliste Sainct Luc, dans l'Eglise de Sainct Taurin, à la Ceremonie de laquelle consecration, assisterent plusieurs Archeuesques, Euesques, & autres personnes Religieuses, le Roy Sainct Louys mesme la voulut honorer de sa presence auec les deux Princes Louys & Philippes ses enfans, accompagné de Simon Comte de Montfort & de Leycestre, du Comte d'Eu, & d'vne infinité de Noblesse, & de grands Seigneurs de son Royaume. Le Pape Alexandre IV. rendit des témoignes authentiques au mesme Sainct Louys de la probité de Raoul de Grosparmy, par vne Lettre qu'il escriuit
Preu. p. 101. à ce Monarque, par laquelle il le pria d'ajouster à tout ce qui luy seroit dit par Raoul de la part de sa Saincteté, la mesme foy & la mesme creance, que si c'estoit sa Saincteté mesme qui en proferast les paroles, dautant qu'il s'estoit prudemment & sagement acquité de la Legation qu'il luy auoit commise. Mais la fortune n'auoit pas encor assez dignement recompensé les beaux talens & les grands aduantages possedez par Raoul, en le faisant Euesque d'Evreux,

& Garde des Sceaux de France, il le falloit esleuer plus haut; & comme cette fausse Diuinité tout aveugle qu'elle est, ne laisse pas de conduire quand bon luy semble d'vn pas ferme & assuré jusqu'aux plus hauts degrez des honneurs, ceux qu'elle fauorise; le Pape Vrbain IV. parfaitement instruit des vertus de Raoul, le crea au mois de Decembre de l'anné 1251. Cardinal Euesque d'Albe, & l'honora de la fonction de Legat Apostolique, en laquelle qualité, il Couronna Charles Comte de Prouence & d'Anjou, & Beatrix sa femme, Roy & Reine de Sicile, dans la Basilique de Constantin en la ville de Rome, le iour de l'Epiphanie de l'an 1265. en presēce des Cardinaux, Ancher de Saincte Praxede, Richard de Sainct Ange, Geoffroy de Sainct Georges, & Mathieu des Vrsins; apres lequel Couronnement il accompagna le mesme Roy Charles, qui auoit pris les armes pour combatre Manfroy, & le chasser du Royaume de Naples qu'il auoit vsurpé & enuahy. Preu. p. 105.

En mil deux cens soixante-six, le premier iour de Septembre, le Cardinal de Grosparmy dedia en presence du Pape Clement IV. l'Eglise de Saincte Claire d'Assise, & souscriuit à la Bulle de ce Pape, portant confirmation des anciens Priuileges de l'Abbaye de Sainct Cybar d'Angoulesme. Quelque temps apres il vint Legat en France, afin de suiure le Roy Sainct Louys en sa derniere expedition de la Terre Saincte, qui ne luy reussit pas comme il auoit esperé; parce qu'ayant entrepris d'assieger, comme il fit, la ville de Thunes, ce siege causa la ruine entiere de son Armée, dautant que les frequentes courses des Sarrazins, apporterent tant de desordre dans les troupes, & le manquement de viures, ioint au defaut d'eau douce, rendirent les soldats si inutils aux fonctions de la guerre, & les chaleurs excessiues de la Lybie, causerent tant de fievres pourpreuses dans le Camp, qu'il fallut songer à abandonner vn Pays de si difficile conqueste: Mais le Cardinal Raoul ayant esté atteint de cette maladie contagieuse, mourut le Ieudy de deuant la Feste de Sainct Laurent, au commencement du mois d'Aoust de l'année mil deux cens soixante & dix. L'ancien Registre des Obits de la Chapelle de Sainct Frambqul de Senlis, dont il auoit esté Thresorier, marque son Anniuersaire au quatriesme des Kalendes de Fevrier, & qu'il auoit laissé dix-sept sols de rente à cette Eglise, assignez sur les Maisons d'vn certain Osbert Anglois, situées proche la Porte de Meulent, pour estre distribuez au jour de son decez aux Chanoines & aux Clercs par esgale portion, & celuy de l'Eglise Cathedrale d'Evreux en marque la celebration le deuxiesme iour d'Aoust.

Le second Raoul qui succeda en l'Euesché d'Evreux à Raoul de Grosparmy Cardinal, fut Raoul de Chevriers, duquel nous auons parlé au commencement de cét Eloge, & duquel nous nous sentons

encor obligez de parler sur la fin, pour esclaircir vn point d'Histoire, qui jusques icy s'est trouué fort obscur chez les Autheurs, lesquels des deux Raouls, n'en ont fait qu'vn, & qui par consequent ont donné la qualité de Cardinal à celuy de Chevriers; parce qu'ils n'ont point eu de connoissance de celuy de Grosparmy: ce qui leur a fait conceuoir ce sentiment auec facilité, sont les années du siege de Raoul de Chevriers, celle de sa mort arriuée en l'année mil deux cens soixante-neuf, auquel an Raoul de Grosparmy viuoit encore, puisqu'il n'est decedé que l'année suiuante mil deux cens soixante & dix; & consequemment, que la Chaire Episcopale n'a pû estre remplie de deux Prelats en vn mesme temps. Mais pour resoudre cette question, il faut sçauoir qu'immediatement apres que Raoul de Grosparmy fut honoré du Cardinalat, ce qui arriua au mois de Decembre de l'année mil deux cens soixante-vn, comme nous auons dit cy-dessus, il quita l'Euesché d'Evreux; parce que son Tiltre de Cardinal estoit celuy d'Euesque d'Albe, & pour n'estre pas obligé de tenir deux Eueschez; ce qui est si veritable, que lors qu'il fonda vne Chapelle en l'Eglise d'Evreux en l'honneur de la Conception immaculée de la Saincte Vierge, l'an mil deux cens soixante-quatre, il n'estoit plus Euesque de cette Cathedrale: cela paroist manifestement par les termes de la fondation, par lesquels il ne prend plus la qualité d'Euesque d'Evreux, mais seulement de Cardinal Euesque d'Albe, & par le Martyrologe de la mesme Eglise d'Evreux, qui marque son Obit au deuxiesme du mois d'Aoust, & le qualifie Cardinal, & cote celuy de Raoul de Chevriers au mois d'Octobre, & le nomme simplement Euesque d'Evreux. Celuy de Paris nous apprend aussi, qu'au quatriesme des Nones d'Avril, on doit celebrer à perpetuité l'Office semidouble en l'honneur de Saincte Marie Egyptienne; & que le lendemain iour de Feste, se doit chanter la Messe de la Bien-Heureuse Vierge, tant que viura le Venerable Raoul de Chevriers Euesque d'Evreux, & jadis Chanoine de l'Eglise de Nostre-Dame; & qu'apres sa mort on cessera de dire cette Messe de la Vierge, pour celebrer son Anniuersaire au grand Autel, en consideration de certaines Dixmes à luy appartenantes par l'acquisition qu'il en auoit faite. Le Liure des Obits du Prieuré de Saincte Catherine du Val des Escholiers à Paris, nous apprend aussi, que les Religieux prient annuellement Dieu pour Raoul de Chevriers, jadis Euesque d'Evreux, par la recommandation duquel, plusieurs personnes auoient fait de grands biens à ce Prieuré. Et par le Testament de ce mesme Raoul de Chevriers, du mois de Fevrier de l'année mil deux cens soixante-neuf, dont j'ay vn extraict qui est tiré du Chartulaire de l'Eglise de Sainct Maur des Fossez, nous voyons qu'il ne prend que la qualité d'Euesque d'Evreux, & qu'il legue à Iean son neveu,

ses vignes

ses vignes de Susy, auec sa maison size en la Vallée, à condition neantmoins, qu'il les donneroit par ordonnance de derniere volonté, pour estre employées aux necessitez & reparations de l'Eglise de Sainct Maur, au Conuent de laquelle il laissa aussi sa vigne appellée *de Canaberiis*, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire, & voulut qu'au iour que seroit fait cét Anniuersaire, les Chanoines fussent honnestement nourris des reuenus qui en prouiendroient.

Par les choses cy-dessus énoncées, il est aisé de connoistre que jusqu'à present les Historiens ont attribué à Raoul de Chevriers, Euesque d'Evreux, tout ce qui appartient à tiltre legitime à Raoul de Grosparmy Euesque de la mesme Eglise; & notamment, la qualité de Cardinal, que Raoul de Chevriers n'a jamais possedée, non plus que celle de Chancelier ou Garde des Sceaux de France (qui n'estoiét pour lors qu'vne mesme chose) & qui n'est pas mesme attribuée à Raoul de Chevriers, quand on le confond auec Raoul de Grosparmy, quoy qu'il soit constant que l'vn des deux Raouls Euesques d'Evreux, ait esté honoré de cét illustre employ: comme aussi l'aduantage & la gloire d'auoir Couronné Charles, frere de Sainct Louys, Comte de Provence & d'Anjou, Roy de Sicile, afin que ce Prince François entreprit sous de bons auspices la conqueste du Royaume de Naples, & de celuy dont il venoit d'estre inuesty par l'ordonnance du S. Siege.

Nous sçauons bien que ceux de l'ancienne Maison de Chevriers en Masconnois, de laquelle nous venons de parler, n'ignorans pas que Raoul de Chevriers auoit esté fait Euesque d'Evreux, se sont facilement persuadez que c'estoit luy qui auoit couronné Charles Roy de Naples & de Sicile, parce qu'ils ont trouué qu'vn Raoul Euesque d'Evreux, auoit assisté à cette Ceremonie, dans vne année que deux Euesques ne pouuoient pas remplir vn mesme Siege; & cependant, il est tres-veritable que ce fut Raoul de Grosparmy qui fit ce sacre, au temps que Raoul de Chevriers occupoit à la verité la Chaire Cathedrale d'Evreux; parce que ce mesme Raoul de Grosparmy ayant esté creé Cardinal Euesque d'Albe, auoit quité l'Euesché d'Evreux, dont Raoul de Chevriers fut reuestu: De plus, il est constant que jamais Raoul de Chevriers n'a esté fait Euesque d'Albe, & c'est neantmoins en cette qualité que les Autheurs veulent qu'il ait Couronné le Roy de Sicile; ce qui fait bien voir la confusion où ils ont esté jusques à present, faute de bons memoires.



ſon aduancement à luy-meſme, comme à ſon oncle Vrbain, lequel eſtant paruenu juſques au ſouuerain degré de l'Egliſe, prit vn ſoin particulier de la fortune de cét vnique neveu, auquel il reſigna d'abord ſon Archidiaconé de Laon, & luy procura enſuite celuy de Paris, & enfin le crea Cardinal du Tiltre de Sainƈte Praxede, au mois de Decembre de l'année 1262. Preu. p. 204

Nous liſons qu'incontinent apres qu'il fut honoré du Cardinalat, ſçachant qu'il ne pouuoit ſe former vn meilleur modele que celuy du Pape Vrbain ſon oncle, duquel il ſe tenoit glorieux d'imiter les vertus; fit baſtir à ſon exemple vne petite Egliſe en la ville de Troyes, qui fut faite vne Paroiſſe ſuccurſale de celle de Sainƈt Iean, dont il voulut eſtre le Patron; & comme le meſme Pontife ſon oncle auoit impoſé le nom qu'il prit à ſon avenement au Pontificat à l'Egliſe Collegiale qu'il auoit erigée en la meſme ville de Troyes, & baptizée du nom de Sainƈt Vrbain, auſſi Ancher ſon neveu, fit conſacrer cette Paroiſſe ſous le nom de Sainƈt Pantaleon.

Ce Cardinal eſtoit venerable, gracieux & debonnaire, agreable à Dieu, & aux hommes, & bien-faiſant à tout le monde. Thierry de Vaucouleur voulant faire vn Poëme contenant les aƈtions du grand Pape Vrbain, l'entreprit ſous les auſpices d'Ancher, auquel il le conſacra; & par les premiers vers de cét ouurage il le conjure de ſe réjoüir, parce qu'il luy preſente vne narration veritable & naïve des faits de ſon oncle qui eſtoit mort, & le conſole d'vne perte ſi ſenſible; apres laquelle Ancher ne laiſſa pas d'eſtre toûjours en grande conſideration à Rome; le Pape Clement IV. ſucceſſeur d'Vrbain, l'ayant declaré ſon Legat, conjointement auec Raoul de Groſparmy, pour Couronner Charles d'Anjou, Roy de Naples & de Sicile. Ce meſme Pape en contemplation de ſon Predeceſſeur, accorda auſſi au Cardinal Ancher, qui en eſtoit le neveu, la faculté de conferer durant ſa vie les Prebendes de l'Egliſe de S. Vrbain Martyr, erigée & baſtie par ſon oncle en la ville de Troyes ſur le fonds de ſa maiſon paternelle aux dépens de l'Egliſe Romaine, à condition qu'apres ſa mort la collation en appartiendroit au Doyen de la meſme Egliſe; & ce fut en cette qualité qu'il tranſigea en 1273. auec Henry Roy de Nauarre, Comte Palatin de Champagne & Brie, au ſujet des heritages qu'il auoit acquis dans les fiefs, arriere-fiefs, Iuſtices, & Cenſiues du Comte, pour la dotation & l'entretien des Chanoines de Sainƈt Vrbain; ce qu'il n'auoit pû faire ſans la permiſſion & le conſentement de ce Prince qui les auoit fait ſaiſir. Mais comme ce bon Roy preferoit les biens du Ciel à ceux de la Terre, deferant aux prieres & aux ordres qu'il auoit receus du Pape Gregoire X. & aux ſupplications du meſme Cardinal Ancher, & pour le remede de ſon ame & de celles de ſes

Preu. p. 204
Preu. p. 298

parens, deſchargea par l'accord qui fut fait entr'eux, ces acquiſitions de tous droits & redeuances, & permit aux Chanoines d'en joüir librement & paiſiblement, à condition neantmoins que les
Preu. p. 198 reuenus de ces heritages n'excederoient pas la ſomme de trois cens liures tournois de rente annuelle, au moyen duquel conſentement, il fut arreſté entre le Comte de Champagne & le Cardinal Ancher, qu'ils confereroient tous deux alternatiuement ces Prebendes, & que ce ſeroit le Comte qui donneroit la premiere, & le Cardinal la ſeconde, à l'exception du Doyenné qui ſeroit electif, & qu'apres la mort de ce Cardinal, le Comte & le Doyen nommeroient l'vn apres l'autre aux Benefices vaquans, de la meſme façon qu'il ſeroit obſerué pendant la vie de ce Cardinal; & c'eſt par cette raiſon que le Pape & le Roy de France, qui eſt au droit du Roy de Nauarre, conferent encor aujourd'huy chacun à leur tour ces meſmes Prebendes quand elles viennent à vacquer.

Le Cardinal Ancher voulant encor encherir, pour ainſi dire, ſur les volontez du defunct Pape ſon oncle, & pour augmenter l'honneur & la gloire de ſa fondation, & la mettre au point de ſa perfection & de ſa grandeur, eſtablit vn Marguillier laïque en l'Egliſe de Sainct Vrbain, afin que le nombre des douze Chanoines fuſt remply pour vacquer ſimplement à l'Office, & n'auoir d'autre ſoin que celuy de prier & ſeruir Dieu, & la gratifia de pluſieurs Liures, ornemens, joyaux, & vaiſſelle d'argent. Il mourut à Rome le premier iour de Nouembre de l'annnée 1286. & fut enterré dans l'Egliſe de Saincte Praxede, qui eſtoit ſon Tiltre, en vne Chapelle à main droite, quand on entre par la porte qui va à Saincte Marie Majeur, ſous vn Tombeau de marbre blanc, eſleué de terre enuiron trois pieds, ſemé de rozes & de Fleurs de lys, ſur lequel eſt graué ſon Epitaphe en huict vers Latins, qui contiennent l'abbregé de ſes
Preu. p. 205 actions & de ſes vertus, & qui le qualifient auſſi magnifique & liberal, qu'il eſtoit ennemy des procez & de la chicane. L'Obituaire de l'Egliſe de Bayeux fait mention de luy tous les ans au mois de Nouembre: & le Martyrologe de S. Vrbain de Troyes, celebre ſon Anniuerſaire le troiſieſme du meſme mois de Nouembre, pour lequel on doit diſtribuer quarante ſols tournois aux Chanoines.



GVILLAVME

Le crayon de ce Portraict s'est trouué dans les Memoires MS. de feu Monsieur Masson, viuant Archidiacre de Bayeux.



GVILLAVME DE BRAY,
Prestre Cardinal du Tiltre de S. Marc.

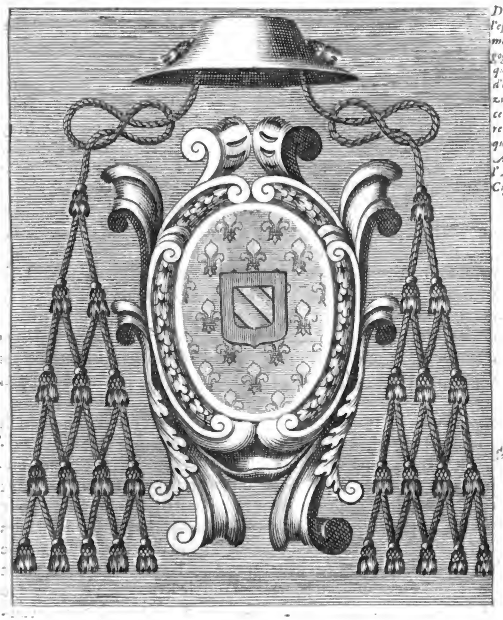
CHAPITRE XII.

LA Famille ny la Maison de ce Cardinal ne sont point escrits dans nos Liures ; seulement pouuons-nous dire qu'il vit la lumiere du iour dans vne petite ville du Royaume de France, appellée Bray, située sur la riuiere de Seine, à deux lieuës de Nogent, au Dioceze de Sens. La cause de son aduancement dans l'Eglise nous est inconnuë, & nous ne la pouuons attribuer qu'à ses insignes vertus

& à ses rares merites, puis qu'estant né sans appuy, il se poussa sans doute de luy-mesme, & fut l'artisan de sa propre fortune. Quoy
Preu.p.105. qu'il en soit, il fut Doyen de l'Eglise Cathedrale de N. Dame de Laon, & Archidiacre de celle de Reims; le Pape Vrbain l'honora du Cardinalat sous le Tiltre de S. Marc, à la promotion qu'il fit le quatriesme iour du mois de May de l'année 1262. Il eut depuis l'honneur d'assister aux eslections de sept Papes; sçauoir, de Clement IV. Gregoire X. Innocent V. Adrian V. Iean XX. Nicolas III. & Martin II. sous le Pontificat duquel il mourut en la ville d'Oruiette, le vingt-neufiesme iour d'Avril de l'année 1282. & fut inhumé dans l'Eglise des Iacobins sous vn sepulchre de marbre, sur lequel sont inscrits dix vers Latins, qui nous apprennent en peu de paroles qu'il estoit versé dans les sciences de la Mathematique, du Droict Ciuil & Canon, & de la Poësie.

Il auoit signé la Bulle concedée à Guerry Abbé de Premonstré, touchant les priuileges accordez à son Abbaye par le Pape Gregoire X. l'an 1272. & souscrit à celle du Pape Clement IV. touchant ceux du Monastere de Sainct Cybar d'Angoulesme, & demeuré à Rome lors que Nicolas III. fit l'an 1278. publier la constitution qu'il auoit faite pour l'obseruation du culte Diuin dans l'Eglise du Vatican. Le Martyrologe de S. Victor lez Paris, marque qu'il auoit donné cent liures tournois à cette Abbaye, & qu'elle celebre tous
Preu.p.106 les ans vn Anniuersaire solemnel pour le repos de l'ame de ce Cardinal. Le Liure des Obits de l'Eglise Cathedrale de Chartres fait aussi mention de luy. Le Kalendrier, ou l'Obituaire de l'Eglise de Sainct Vrbain de Troyes cote le iour de sa mort, & nous apprend que cette Eglise receut deux cens francs de ses liberalitez; celuy de Laon, Qu'il y fonda vn Obit au troisiesme des Kalendes de May; celuy de Sainct Geruais de Soissons, Qu'il donna deux cens liures pour constituer en rente, afin de celebrer tous les ans apres son decez, vn seruice des Trepassez à neuf Leçons pour le salut de son ame; & celuy de Nostre Dame de Paris, Qu'il laissa trois cens francs à cette Eglise, afin qu'elle en acquit des reuenus pour faire tous les ans son Anniuersaire: & que ces trois cens francs auec trente-neuf liures parisis à elle leguée par defunct Isembert Chanoine, auoient esté employez en l'achapt de cinq muids & demy, & vne mine de bled de rente annuelle, sur vn certain moulin siz à Paris proche du grand Pont du costé du Chastelet, qui luy furent alienez & vendus par Bertrand & Ieanne les Chambellans, enfans de defunct Thibaud Chambellan Cheualier.

Il portoit: De France à l'escu en abisme, de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or & d'azur de 6 pieces à la bordure de gueules, qui sont les Armes de l'Abbaye de Cisteaux.



GVY, XXIII. ABBE', ET CHEF DE L'ORDRE de Cisteaux, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Laurent in Lucina

CHAPITRE XIII.

THIERRY DE VAVCOVLEVR, dans la vie du Pape Vrbain IV. qu'il a composée fort elegamment en vers Latins, nous enseigne que Guy se vit naistre dans la Prouince de Bourgogne: & nous apprenons d'ailleurs, qu'ayant toûjours eu dés ses plus tendres années vne inclination naturele pour la Regle Monastique, il prit l'habit de Religieux dans le fameux Monastere de Cisteaux, dans le- Preu. p. 206

quel sa pieté & sa bonne conduite l'esleuerent à la dignité d'Abbé de cette Abbaye, & de Chef general de l'Ordre, & qu'ayant fait en cette qualité vn voyage à Rome du temps du Pontificat du mesme Vrbain IV. pour quelques affaires importantes à la Religion, sa Saincteté se sentit obligée d'honorer de quelques particulieres faueurs vn Personnage d'vne si rare vertu; c'est pourquoy elle le fit Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Laurent *in Lucina*, au mois de May de l'année 1262. & en mesme temps aduertit le Chapitre de Cisteaux de la promotion de Guy au Cardinalat par vne Bulle expresse, afin qu'il songeast à l'eslection d'vn nouuel Abbé: & par cette Bulle,
Preu. p. 207 ce Pontife donne de si glorieux tiltres d'honneur, & de si aduantageux eloges à ce Cardinal, qu'il l'appelle, *vn Prelat doüé de vertus Angeliques, & plus qu'humaines, vn homme illustre pour sa rare doctrine*, jusques là-mesme, qu'il le compare à ces fleurs qui rauissent esgalement les sens, & par leur beauté & par leur odeur, témoigne la joye qu'il a de l'auoir fait Cardinal, & se promet qu'il en arriuera de grands biens au S. Siege, *& que ce fertil Oliuier transplanté d'vn Ordre particulier dans le Clos de l'Eglise vniuerselle, ne manquera pas de produire d'aussi bons fruicts, & de pousser d'aussi profondes racines, qu'il auoit fait auparauant que d'estre changé de place.*

Apres la mort du Pape Vrbain, Clement IV. successeur en la Chaire Apostolique, enuoya le Cardinal Guy aux Pays Septentrionaux, auec vn ample pouuoir de terminer le differend suruenu entre le Roy de Dannemark & l'Archeuesque de Lunden, qui auoit
Preu. p. 207 esté fait prisonnier dés le viuant du feu Roy Christophle, pour auoir genereusement entrepris contre luy la defense du droict des Decimes, lequel sceut si bien fléchir le cœur de Sa Majesté, qu'elle rendit la liberté à cét Archeuesque, dont l'emprisonnement auoit esté suiuy d'vn interdit general sur tout le Royaume: & quoy que la detention d'vn si digne Prelat n'ut eu pour object que des causes injustes, & qui meritoient en quelque sorte vne espece de reparation; du moment neantmoins qu'il fut mis hors de ses liens, le Legat leua l'interdit, & rendit au Dannemark sa premiere tranquilité, puis vint en Pologne, où le Roy Boleslas & Paul Euesque de Cracovie, luy preparerent vne magnifique entrée, à laquelle le Clergé se trouua reuestu de surplis & de Chappes: il y tint vn Synode le iour de la Purification dans la ville d'Vratislavie, auquel il prescha la Croizade contre les Infideles qui prophanoient la Terre Saincte à la confusion & à la honte des Princes Chrestiens. Il assembla aussi vn Concile en la ville de Vienne en l'année 1267. & obtint des Papes Alexandre IV. & Vrbain IV. de notables Priuileges pour son Ordre, & mourut de peste au Concile general de la ville de Lyon, le vingtiesme iour de May de l'année mil deux cens soixante & douze.

I'ay fait venir ce portrait de Rome.



GVY LE GROS,
Celebre Aduocat, Archeuesque de Narbonne, Cardinal du Tiltre de St Sabine, puis Pape sous le nom de Clement IV.

CHAPITRE XIV.

CE Prelat faisoit la fonction de Legat Apostolique en Angleterre, où il auoit esté deputé par le Pape Vrbain IV. pour appaiser les differens qui estoient suruenus entre le Roy de cette Isle & ses Barons, lors que le mesme Pape Vrbain mourut en la ville de Perouse; de sorte que le Siege estant demeuré vacquant l'espace de quatre mois & deux iours, les Cardinaux qui s'estoient assemblez

pour donner vn successeur au defunct, ietterent tous vnanimément les yeux sur Guy le Gros, & le proclamerent, quoy qu'absent, le souuerain Chef de l'Eglise vniuerselle.

Il estoit né François, & Gentilhomme tout ensemble, sorty d'vne illustre famille de la ville de Sainct Gilles en la Prouince de Narbonne, qui portoit pour Armes: *D'or à la bordure de sable, chargée de quatre besans d'argent*, & dont l'Escu fut depuis remply d'vn aigle esployé de sable, armé, membré, becqué & couronné de gueules, par vne concession particuliere que l'Empereur Charles-Quint fit à Ceux de cette noble Maison, le mesme iour qu'il fut sacré par le Pape Clement VII.

Dés ses premieres années, il embrassa la profession militaire, & s'estoit resolu de marcher sur les traces glorieuses de ses Ancestres, en prenant employ dans la guerre, dont il ne fit pourtant pas trop long-temps la fonction; parce que sentant en soy vne viuacité d'esprit beaucoup plus propre pour les Lettres que pour l'Espée, il vint à Paris, où apres auoir acquis dans l'estude de la Iurisprudence, la qualité qui luy est legitimement donnée par Guillaume Durand, l'vn des plus renommez Canonistes de son temps, qui l'appelle, *la lumiere de l'vn & de l'autre Droict*, & par Platine, celle de *premier Iurisconsulte du Royaume de France sans contredit*, il se rendit fameux Aduocat en la Cour de S. Louys, qui le choisit en consideration de sa haute suffisance pour l'vn de ses Conseillers d'Estat ordinaire, & le fut six ans: & c'est peut-estre pour cette raison qu'estant paruenu à la Papauté, il changea les Armes de sa famille pour prendre vn Escu, dont le Champ est d'or à six Fleurs de lys d'azur, en memoire des emplois glorieux qu'il auoit eu sous le Monarque Sainct Louys, & pour en marquer les années.

Preu. p. 207 & 210.

Il fut marié, & eut deux filles de sa femme, laquelle l'ayant predecedé, se trouua si sensiblement touché de cette rude separation, qu'il prit resolution de quiter l'estat seculier pour se ietter dans l'Eglise, en laquelle il se comporta de telle façon, qu'estant remply de doctrine, pieté, Religion, prud'homie, humanité, modestie & charité enuers son prochain, & notamment enuers les pauures (qui sont les membres de IESVS-CHRIST) il merita d'estre pourueu d'abord de l'Archidiaconé du Puy en Velay, puis de l'Euesché de la mesme Eglise, ensuite de l'Archeuesché de Narbonne, & du Cardinalat sous le Tiltre de Saincte Sabine, & d'estre enfin le Chef de la Chrestienté lors qu'il y pensoit le moins, & qu'il estoit mesme bien esloigné du Conclaue, & de la ville de Perouse en laquelle il fut esleu.

Preu. p. 208 Vn fameux Historien nous apprend que la grandeur de la saincteté de la vie de ce Pape fut toûjours au dessus de celle de ses charges; & qu'aussi-tost qu'il sceut les nouuelles de son eslection, il quita

promptement la ville de Boulogne, où il s'estoit arresté, pour venir receuoir la Couronne Papale, & changer son nom, comme il fit, en celuy de Clement IV.

Dés aussi-tost qu'il fut esleué sur le Thrône de Sainct Pierre, il eut vne si grande apprehension que ses parens ne se glorifiassent de sa promotion, qu'il escriuit vne belle Lettre à vn d'entr'eux, par laquelle il ne luy donne d'autres qualitez, que celle de Pierre le Gros de Sainct Gilles, & luy mande, *Que plusieurs personnes se réjoüissans de son aduenement au Pontificat, il est le seul qui esprouue auec plus de certitude la pesanteur d'vn si lourd fardeau, & que ce qui cause de l'allegresse aux autres, luy procure à luy de la crainte & de la tristesse, c'est pourquoy il veut bien qu'il sçache qu'il doit estre plus sage que jamais; parce qu'il n'est pas juste que cette haute dignité qui l'atterre, enfle l'esprit & le cœur de ceux qui le touchent de prez, puisque les honneurs du siecle sont momentanez, & ne durent le plus souuent qu'autant de temps que la rozée du matin, qui s'éuanoüit & se desseche à la leuée du Soleil; & par ainsi, qu'il ne veust pas que ny luy, ny son frere, ny pas vn de sa famille, s'achemine à Perouse sans son exprez commandement, parce qu'autrement il se trouueroit frustré de ses esperances, & contraint de s'en retourner plein de confusion, & qu'il ne pretende pas pouruoir sa sœur en mariage plus hautement, à cause que celuy qui luy escrit est Pape, parce qu'il ne le rencontreroit pas fauorable ny propice à ses desseins, & encor moins dans la resolution de l'ayder en son entreprise. Que si toutefois il se vouloit resoudre de la donner au fils d'vn simple Cheualier, il l'asseuroit qu'il luy feroit present en faueur de nopces d'vne somme de trois cens liures tournois, & que s'il croyoit obtenir de luy de plus grandes graces, il pouuoit bien croire qu'il n'auroit jamais vn seul denier de sa liberalité; qu'il vouloit que ces choses fussent secretes, & sceuës seulement de sa mere & de luy; qu'il vouloit qu'il sceust encore, que ny masles, ny femelles de son sang ne vinssent à conceuoir des esperances d'vn sublime aduancement, sous pretexte qu'ils auoient vn Pape en leur famille, & qu'il ne vouloit pas mesme que Mobile, & Cecile ses filles, eussent des maris de plus haute condition que ceux qu'elles auroient pris, si leur pere fust demeuré dans le simple degré de Clericature; que sur tout il luy enjoignoit d'aller voir Sibile, & luy dire qu'elle ne bougeast de Suze, où elle estoit residente, & qu'elle ne s'ingerast pas de luy faire des prieres pour autruy, ny d'accepter des presens pour ce sujet, si elle vouloit demeurer en ses bonnes graces.*

Preu. p. 208 & 209.

En verité il seroit bien difficile d'exprimer les sentimens que l'on doit auoir pour vne humilité si profonde, & vn abaissement si considerable; jamais homme ne fut plus glorieux dans sa simplicité, ny plus simple dans sa gloire; Il ne fut grand que pour deuenir petit, & ne fut porté sur le sommet des felicitez mondaines que pour en enseigner le degoust à tout le monde. Toute sa plus grande passion fut de mépriser les richesses qu'il possedoit

en abondance ; sa satisfaction, de donner des preceptes contre l'ambition, & de monstrer aux Princes Chrestiens la maniere & la façon de bien gouuerner les sujets que Dieu leur a commis. Car apres auoir témoigné ses bonnes resolutions à ceux de son sang, il tourna toutes ses pensées vers Charles Comte de Proven-
Preu. p. 109
ce, qui fut depuis couronné Roy de Naples & de Sicile: & comme il estoit frere du Roy Sainct Louys, dans les conseils duquel le Pape Clement quatriesme auoit eu de tres-honorables emplois, il voulut trouuer en sa personne l'image & le prototype d'vn grand Monarque ; c'est pourquoy il luy adressa le modele qu'il auoit fait pour les Souuerains, afin qu'il pussent heureusement regir leurs Peuples, dans lequel les Potentats de la Terre trouueroient sans doute les moyens de regner auec felicité, s'ils se vouloient donner la peine de le lire & le pratiquer.

Il voulut aussi que le Droict de Regale appartenant au Roy
Preu. p. 108
S. Louys, dans l'Eglise Cathedrale de Reims luy fust conserué : & pour cét effet, reuoqua & annula la collation faite par Guillaume Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel au nom du Pape, à vn nommé Isembert de Villesec, d'vne Prebende possedée par vn nommé Iean, qui estoit vacante, au moyen de la promotion de ce Iean à l'Archiepiscopat de la mesme ville de Reims. Et afin qu'à l'aduenir telles sortes de collations ne pussent prejudicier aux Droits de ce Prince, il manda expressement à Denys Chanoine de cette Metropolitaine, que les Canonicats qui viendroient à vacquer en cette Eglise dans le temps qu'elle n'auroit point de Pasteur, fussent conferez par le Roy de France, comme à luy appartenants par droict de Regale, jusques à ce que le Siege fust remply d'vn Archeuesque.

Entre tous les Ordres des Religieux, il affectionna particulierement les Freres Mendians, dont il en esleua plusieurs aux dignitez Ecclesiastiques ; & entr'autres, Sainct Bonauenture, qui fut depuis creé Cardinal par le Pape Gregoire X. & duquel les escrits luy plaisoient grandement; leur octroya mesme le priuilege de prescher librement par tout, & d'oüir la confession des Chrestiens. Il leua l'interdiction que ses Predecesseurs en la Papauté, auoient mise sur le Roy de Portugal & sur son Royaume, à cause que ce Prince auoit contracté mariage auec Beatrix bastarde de Castille ; legitima les enfans procreez d'eux, & les rendit habiles à succeder au Royaume, nonobstant que Madame Mahault de Boulogne, qu'il auoit espousée depuis, fust encor viuante, & qu'il en eust eu deux enfans masles, l'vn appellé Pierre, & l'autre Robert. Mais le plus grand de ses soins parut en son impatience contre Manfroy, vsurpateur du Royaume de Naples, il pressa si puissamment Charles Comte d'Anjou & de Prouence, d'aller mettre à fin son entreprise contre

contre ce Tyran, que ce nouueau Roy n'eut pas le tẽps de mettre en estat toute son Armée auant que de s'acheminer à Rome, où il arriua le Ieudy de deuant la Pentecoste, pour donner au Pape Clement la satisfaction qu'il souhaitoit de luy ; & la veille de cette grande Feste, il fut accueilly solemnellement par les Romains dans l'Eglise & dans le Palais de Sainct Pierre, auec vne joye si extraordinaire, que le Peuple accourut de toutes parts pour le receuoir, les vns auec des presens, les autres auec des cris d'allegresse & des acclamations de joye, & chacun en son particulier auec offre de son seruice & de ses respects. Le Pape Clement, qui faisoit lors son sejour à Viterbe, luy enuoya vn Breuet de Senateur, afin que ce Prince se pust occuper à quelque employ digne de sa naissance, en attendant l'arriuée du reste des Soldats qui deuoient composer le corps de son Armée. Et dés aussi-tost que toutes les troupes se furent renduës proche de sa personne, sa Saincteté deputa quelques Cardinaux qui le couronnerent le iour des Roys de l'année mil deux cens soixante-six, Roy de Naples & de Sicile ; apres lequel sacre & couronnement, ce nouueau Roy s'achemina promptement en son nouueau Royaume, & jetta par tous les lieux où il passa vne telle frayeur dans le cœur de ses ennemis, qu'vne bonne partie de leurs places & & de leurs villes les plus importantes, se soûmirent à son obeïssance: Ce qui fit apprehender à Manfroy, que s'il n'alloit au deuant de ce Conquerant, le reste des habitans du pays, qu'il sçauoit estre sujets aux changemens & aux nouueautez, ne se rendissent aussi à l'imitation des autres ; c'est pourquoy il se persuada qu'il estoit plus expedient d'hazarder le tout par vne bataille auec les François, que de se mettre en estat de resister contre des victorieux ; Il en fit aduertir Charles, qui l'accepta volontiers: & cette bataille fut donnée le troisiesme iour de Fevrier proche de la ville de Beneuent, mais auec vn si malheureux & infortuné succez pour Manfroy, qu'il y perdit la victoire, auec ses Estats son honneur & sa vie.

Le Pape Clement canoniza au mois d'Aoust de la mesme année, Saincte Eduige Reine de Pologne, dont il auoit composé la vie : Et apres auoir fait plusieurs autres ouurages, entre lesquels se trouue *vn Traicté de la reception des Causes, & vn gros volume d'Epistres*, qui sont en ma possession, il mourut à Viterbe le vingt-neufiesme iour de Nouembre de l'année mil deux cens soixante-huict, au grand regret, prejudice & interest de l'Eglise vniuerselle, à laquelle il ne presida que trois ans, neuf mois & quelques jours: Mais pendant ces neuf mois & ces trois années, il eut la reputation d'vne Sainctеté accomplie; parce qu'il demeura dans vn continuel vsage de la haire, & dans l'abstinence de toute sorte de chair, & se consomma dans les veilles, les jeusnes & les oraisons. Son corps fut inhumé en l'Eglise des Iacobins de la mes-

Preu. p. 107

me ville de Viterbe, & pour luy seruir d'Epitaphe, on graua sur sa Tombe dix-neuf vers Latins, qui comprennent elegamment toutes les plus insignes actions de sa personne, & marquent entr'autres choses le souuenir que l'on doit auoir de la vie exemplaire d'vn si grand Homme, & que si l'on a memoire de ses abstinences & de ses austeritez, on ne fera plus de cas des richesses du monde, parce que son Chef les a méprisées, quoy qu'il eut esté dés le moment de sa naissance dans l'abondance de Biens, de Noblesse & d'honneur, & qu'il eut esprouué le bon & le mauuais de la condition humaine dans ses differends emplois, ayant porté la Robe & l'Espée, fait le mestier de Soldat, & celuy de Iurisconsulte, gousté les douceurs & souffert les trauerses du mariage, & enfin acquis la seureté de la conscience dans la profession Ecclesiastique qu'il embrassa apres le deceds de sa femme, par tous les degrez de laquelle ayant passé, & monté d'eschelon en eschelon iusques au sommet de son amplitude, il vescut, quoy que Pape, comme vn simple Prestre, & merita sans doute, apres sa mort, vne place dans les Cieux pour la recompense des vertus qu'il auoit exercées sur la Terre pendant sa vie.

Preu. p. 210 & 211.



Il portoit: De sable au Lyon d'or.



BERNARD AYGLIER,
XLI. Abbé de l'Abbaye de Sainct Honorat de Lerins,
Cardinal du Tiltre de . . . . .

CHAPITRE XV.

MONSIEVR ROBERT, & Messieurs de Sainte Marthe, en leur Histoire des Prelats de France, leuent le doute où estoient les Autheurs touchant le Cardinalat de Bernard Ayglier: Ils assurent positiuement qu'il a esté honoré de cette dignité, mais ils laissent encor les esprits dans l'incertitude de sçauoir par quel Pape il a esté fait Prince de l'Eglise; parce que les vns luy contestent Preu.p.2.1.

cette qualité, d'autres veulent que ce soit Vrbain IV. qui l'ait promeu, & plusieurs, qu'il ait esté creé par Clement du mesme nom; entre lesquels Ciaconius se trouue vn des principaux de cette opinion, qui est la mienne apres luy, tant à cause du temps du Siege du successeur d'Vrbain IV. que de celuy de la vie du mesme Bernard: le Cardinalat duquel ainsi estably pour constant, & pour veritable, nous dirons que la France est sa patrie; que les premieres actions de sa vie se passerent en vn Cloistre, & qu'ayant pris l'habit de Religieux dans le Monastere de Sauigny au Dioceze de Lyon, il en fut fait le Sacristain: Mais comme il donnoit de iour en iour dans cette fonction de nouuelles preuues de sa pieté & de ses merites, il fut appellé au regime & gouuernement de l'Abbaye de Sainct Honorat de Lerins en Prouence, qu'il administra auec tant de bonne conduite & de probité, jusqu'en l'année 1263. que le Pape Vrbain IV. pleinement informé des aduantages d'vn si bon Moine, luy commanda de quiter Lerins pour venir au Mont-Cassin, l'Abbaye duquel ayant vacqué par la mort de Theodin, il fut fait le cinquante-neufiesme Abbé de ce Monastere, dans lequel il vescut auec tant de douceur & d'affabilité l'espace de dix-neuf ans entiers, qu'ayant esté fait Cardinal par le Pape Clement IV. successeur d'Vrbain, & le seul creé de la main de ce Pontife, il sortit du monde plein de gloire & de sainctetè le quatriesme iour du mois d'Avril de l'année 1282. & fut enterré dans l'Eglise de son Abbaye du Mont-Cassin, sans aucune marque neantmoins de ses dignitez, & sans Epitaphe, quoy qu'il eut esté successiuement Abbé de deux Abbayes, & coiffé d'vn Chapeau de Cardinal, & Legat en France pour des affaires importantes au S. Siege, ainsi qu'il le dit luy-mesme en l'vn de ses Liures.

Preu. p. 211.

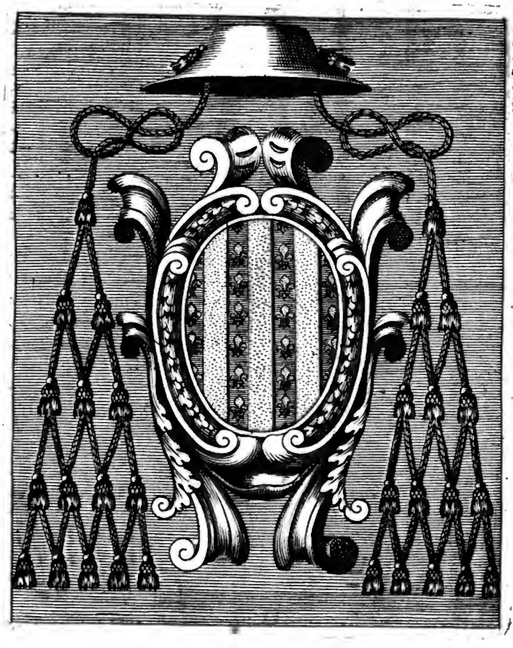
Preu. p. 211.

Il a composé plusieurs excellens ouurages qui sont demeurez à la posterité, du nombre desquels se trouuue, *Vn Traité sur la Regle de S. Benoist*, conserué au Mont-Cassin, & dont il y a vn exemplaire MS. dans leur Maison de Mantouë: *Vn autre Traicté du Miroüer des Moines: Vn Registre des Collations des Benefices & Offices du Mont-Cassin, & vn, des Droicts, biens, possessions, Chasteaux, Villes & Villages de cette mesme Abbaye*, aux Archiues de laquelle sont encor à present tous ces Traictez manuscrits.

Preu. p. 212.



BERTRAND



Il portoit: D'azur semé de Fleurs de lys d'or, à trois pals de mesme.

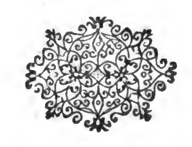
BERTRAND DE SAINCT MARTIN, Archeuesque d'Arles, Cardinal Euesque de Sabine.

CHAPITRE XVI.

NOVS apprenons de Saxi, qui a fait les vies des Archeuesques de la ville d'Arles, & de Monsieur Frizon, qui a composé celles des Cardinaux François, que Bertrand de Sainct Martin estoit issu de nobles parens de cette mesme ville : mais nous ne lisons chez eux rien autre chose touchant sa famille, & la connoissance des noms de ses pere & mere n'est pas venuë iusques à nous; seule-

Preu.p.580. ment est-il veritable que ses premiers aduancemens en l'Eglise, se firent dans le Monastere de Sainct André d'Auignon, où il fut Religieux & Doyen, & qu'en suite il fut esleu Preuost de l'Eglise d'Arles, & enfin Archeuesque de cette Metropolitaine, enuiron l'an 1266. pendant le Siege duquel, le Pape Clement IV. qui faisoit vn estat particulier de la vertu de Bertrand, fit expedier vne Bulle en sa faueur le troisiesme an de son Pontificat; par laquelle il le rédit participant d'vn honneur, qui n'auoit iusques alors esté deferé à personne qu'au seul souuerain Chef du Throsne Apostolique, qui est de pouuoir luy & ses successeurs Archeuesques, à l'imitation des Preu.p.212. Vicaires de IESVS-CHRIST en Terre, faire porter la Croix deuant eux dans toute l'estenduë de leur Archeuesché. En 1270. au mois d'Avril, il confirma l'Ordonnance faite par Gauthier Euesque de Thoulon, touchant la diuision & le partage des douze Prebendes de son Chapitre: & peu de temps apres, il quitta son Archeuesché au moyen de sa promotion au Cardinalat par le Pape Gregoire X. qui le fit Euesque de Sabine, au mois de Decembre de l'année 1273. & l'année suiuante 1274. il mourut au Concile de Lyon; & par ainsi ce ne fut pas en ce Synode general qu'il fut honoré de la pourpre Romaine auec Sainct Bonauenture, ny dans l'interregne du Pape Iean XXI. qu'il quitta la Terre, comme le veut Ciaconius, puis qu'il y auoit desia long-temps que Bertrand de S. Martin n'estoit plus au monde, lors de l'interregne de ce Pape, qui ne fut qu'en 1277.

Le Cardinal Bertrand de Sainct Martin ne voulant pas oublier le Monastere de Sainct André d'Auignon, où il auoit fait la profession de Religieux, luy donna & assigna des reuenus pour la celebration de son Anniuersaire, & luy fit present de tous ses meubles Preu.p.580 sacrez. Le Necrologe de cette Eglise, marque le iour de son deceds au cinquiesme des Kalendes d'Avril: & que l'on doit faire pour ce Prelat les mesmes prieres & les mesmes ceremonies qui se pratiquent ordinairement pour les Abbez de cette Abbaye, dans les Seruices solemnels qui se font apres leur mort pour le repos de leurs ames. Le Martyrologe de Frejus, nous apprend aussi, que cette Cathedrale celebre tous les ans, le 14. iour du mois d'Avril, vn Anniuersaire pour ce Cardinal.





I'ay fait venir ce portrait de Rome.

PIERRE DE TARENTAISE,
Archeuesque de Lyon, Cardinal Euesque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'Innocent V.

CHAPITRE XVII.



E surnom de ce Prelat a fait croire à quelques-vns qu'il estoit né dans la ville de Tarentaise en Sauoye: mais l'opinion la plus commune est qu'il a la Bourgogne pour patrie, sans que nous en sçachions neantmoins ny le lieu, ny la famille; ny que nous voulions nous ranger absolument d'aucun costé, parce que nous ne voyons d'autres preuues de sa naissance dans les Autheurs, que

les sentimens qu'ils en ont, & qui ne sont appuyez que sur des conjectures; c'est pourquoy nous nous renfermerons dans l'aduis general de la pluspart des Historiens, qui se contentent de dire qu'il estoit François, sans en specifier la Prouince.

Il eut dés les premiers commencemens de son aage vne viuacité d'esprit si considerable, qu'il se resolut de la fortifier par l'estude, & par la Religion, & pour cét effet s'achemina à Paris, où il prit l'habit de Iacobin, & s'appliqua si puissamment à la Theologie, qu'il deuint en peu de temps vn excellent Maistre en ces sublimes matieres, & vn insigne Docteur en cette science, laquelle il professa publiquement dans les Escholes auec tant de succez, que pour ses belles Lumieres, & sa profonde Doctrine, il fut choisi Prouincial de son Ordre en France, & se sçeut acquitter si dignement de cét employ, qu'en recompense de ses trauaux & de ses peines en la Charge, il fut fait Archeuesque de Lyon en l'année 1271. mais il ne fut pas consacré, parce que la renommée de ses vertus se respandant dans toute l'Europe, le Pape Gregoire X. le crea l'année suiuante 1272. Cardinal Euesque d'Ostie, & grand Penitencier de l'Eglise Romaine, puis en l'an 1276. le Sainct Siege ayant vacqué par la mort du mesme Pape Gregoire en la ville d'Areze, le 10. iour de Ianuier, le 21. ensuiuant, les douze Cardinaux qui s'estoient trouuez à la suite du Pape s'assemblerent, & voulans obseruer le Decret & la Constitution faite par le defunct, pour l'election des Pontifes, proclamerent Pierre de Tarantaise, qui prit le nom d'Innocent V. & s'en vint promptement à Rome, où estant, il receut le 22. de Feurier les ornemens Pontificaux dans la Basilique du Prince des Apostres, & suiuant la coustume de ses Predecesseurs, il escriuit aux Princes Chrestiens, & aux Prelats, afin de les exhorter au secours de la Terre Saincte, puis tournant toutes ses pensées au bien de la Chrestienté, il voulut trauailler au repos de l'Italie, & pacifier les discordes & les factions de cette contrée: mais la mort le preuint dans ses bons desseins, & l'enleua du Throsne Apostolique cinq mois & deux iours apres y estre entré, sçauoir le 23. du mois de Iuin de l'année 1276. qu'il mourut en la ville de Rome, où il receut l'honneur de la sepulture, dans l'Eglise du Latran.

Preu. p. 213. *Preu. p. 213. & 214.*

Il fut le premier d'entre ceux de l'Ordre de Sainct Dominique, qui monta iusques à la Chaire Pontificale, & le premier aussi, à l'election duquel la Constitution de Gregoire X. fut obseruée: il auoit pris le nom d'Innocent, parce que ses mœurs estoient toutes pures, & sa vie sans reproche, & s'estoit trouué au second Concile general qui se tint à Lyon le 7. iour de May de l'année 1274. trois iours auant la Feste de l'Ascension de Nostre Seigneur, auquel presidoit le mesme Pape Gregoire, qui auoit esté Chanoine de cette Metropolitaine, dans lequel Concile les Grecs s'accorderent auec les Latins,

tins, & professerent l'vnité de l'Eglise Romaine: & pendant sa celebration, le Seraphique Docteur Bonauenture, Cardinal Euesque d'Albe, estant decedé le Dimanche 15. iour de Iuillet, le Pape assista en personne aux funerailles de ce Sainct, qui se firent dans l'Eglise des Cordeliers de Lyon, & Pierre de Tarantaise composa vne Oraison funebre sur les actions de ce grand Personnage, laquelle il prononça auec tant de grace, & tant d'eloquence, qu'il fit aisément connoistre à toute l'Assemblée, qu'il luy estoit aussi facile d'entreprendre vn Ouurage, que de l'acheuer.

Son talent particulier estoit dans la parfaite intelligence qu'il auoit de l'Escriture Saincte, sur laquelle il fit de beaux Commentaires, & notamment sur *la Genese*, sur *l'Exode*, sur *le Leuitique*, sur *les Nombres*, & sur *le Deuteronome*, comme aussi sur *le Pseaultier*, sur *le Cantique des Cantiques*, sur *Sainct Luc*, sur *toutes les Epistres de Sainct Paul*, & sur *les quatre Liures des Sentences* : il fit encore vn Traicté *de la Matiere du Ciel*, vn autre *de l'Intelligence & de la Volonté*, vn Liure *de l'Eternité du Monde, & de l'vnité de la forme*: vn abbregé de *la Theologie*, & quelques autres Ouurages de mesme nature.

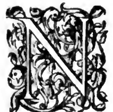


Ce portraict eſt tiré d'vn ſceau où ce Cardinal eſt repreſenté, lors qu'il n'eſtoit encor qu'Eueſque d'Auxerre, en 1272. lequel m'a eſté communiqué par Monſieur Noël Damy Chanoine en ladite Egliſe.



ERARD DE LISIGNES,
Eueſque d'Auxerre, puis Cardinal Eueſque de Preneſte.

CHAPITRE XVIII.



NON ſeulement ce Prelat eſt generalement oublié dans tous les Hiſtoriens qui ont traité des Cardinaux de l'Egliſe Romaine, mais ſa profeſſion meſme n'a pas eſté connuë à ceux qui ſe ſont meſlez d'eſcrire ſa Genealogie; Le Sieur Dufreſne, qui depuis peu de temps a donné au public des Notes ſur le Vilhardoüin, & qui penſant auoir découuert les veritables Armes de cette Maiſon, auſſi

bien que sa descente, en disant qu'elles sont, selon quelques-vns, *De gueulles à la Croix ancrée d'or*, ou selon vn ancien Prouincial Manuscrit, *D'or à la Croix ancrée de sable, les bouts de la Croix finissans en testes de serpens*, & non vne fasce que feu mon pere donne à cette Famille, s'estant retracté, & ayant reconnu sa mesprise par vne Lettre qu'il escriuit depuis au Sieur Camusat (ce sont les propres termes dont se sert le Sieur Dufresne) s'est bien mespris luy-mesme quand il a dit, qu'Erard de Lisignes, fils de Guillaume, Seigneur de Vilhardoüin & de Lisignes, Mareschal de Champagne, & de Marguerite de Mello son espouse, laissa vn fils & vne fille; le fils nommé Iean dit Troüillard Seigneur de Lisignes; & la fille appellée Marguerite, puis qu'il est constant qu'il ne donne que cinq enfans à ce Guillaume, sçauoir, Erard, Guillaume, Marguerite, Ysabeau, & Mabile, & que dans toute la Genealogie, il ne fait aucune mention d'Erard Euesque d'Auxerre & Cardinal, lequel est pourtant fils de ce mesme Guillaume, & de Marguerite de Mello, & frere de Mabile Dame de Nanteüil, qui par consequent n'a point laissé, comme nous le prouuerons cy-apres, de posterité, & n'a peû estre pere & de Iean, dit Troüillard, Seigneur de Lisignes, comme le veut le sieur Dufresne, si ce n'est que ce mesme Guillaume eust eu deux enfans qui eussent porté le nom d'Erard, dont l'vn eut continué la ligne, & l'autre eut esté Euesque d'Auxerre; ce qui ne se trouue pas dans la Genealogie qu'il en a dressée, dans laquelle il ne donne qu'vn Erard pour fils de Guillaume, qui est nostre Cardinal, & qui portoit veritablement pour Armes vne Croix ancrée, mais auec vn franc quartier, ainsi qu'elles paroissent en deux sceaux que i'ay de luy, attachez à deux Lettres, toutes deux de l'an 1256. quatorze ans auparauant qu'il fut Euesque d'Auxerre; l'vne du mois de Ianuier, & l'autre de Iuillet, où les bouts de la Croix ancrée ne finissent point en testes de serpent, & au contreseel desquelles sont les Armes de Marguerite de Mello sa mere, qui sont deux fasces à l'Orle de neuf merlettes, quatre en chef, deux en fasce, & trois en pointe; ce qui me fait croire que comme cét Erard fut le premier de sa Famille qui quitta le surnom de Vilhardoüin, & non les Armes, pour prendre celuy de Lisignes, il voulut peut-estre briser la Croix ancrée d'vn franc quartier de l'Escu des Armes de Lisignes: mais quoy qu'il en soit, il estoit fils de Guillaume, & frere de Mabile, Dame de Nantüeil; car par vn tiltre de cette Mabile de l'an 1286. par lequel elle ratifie la donation faite par le testament de Marguerite de Mello sa mere, de quarante s. tourn. de rente au Chapitre de S. Pierre de Troyes pour la celebration de son Anniuersaire: elle dit que feu Erard, iadis Euesque d'Auxerre son frere, estoit vn des executeurs de ce testament: il faut donc croire qu'Erard Euesque d'Auxerre & Cardinal, n'a pas cõtinué la posterité, puisqu'il n'a point esté marié, & que Iean

dit Troüillard Seigneur de Lisignes, est plus vray-semblablement fils de Guillaume, frere d'Erard, auquel Guillaume le Sieur Dufresne ne donne pour enfans qu'vne fille, sans nom, qu'il dit auoir contracté mariage auec Iean du Bois, Cheualier.

Entrons maintenant en matiere, & disons qu'apres la mort de Guy de Mello, soixante & troisiesme Euesque d'Auxerre, dont les esclatantes vertus auoient esté connuës de tout le monde pendant sa vie, cette Eglise receut pour Pasteur en son lieu & place Erard son neveu, Seigneur du Chasteau de Lisignes, au Dioceze de Langres, dans l'estenduë du Comté de Tonnerre, la memoire duquel doit estre à iamais en veneration parmy les hommes. Il estoit sorty, tant du costé paternel que du maternel, de nobles & anciennes souches, & pour vser des termes dont se sert l'Autheur anonyme, qui a laissé par escrit les Actions des Euesques d'Auxerre iusques à luy, issu de magnifique & genereuse famille des deux costez; car son pere nommé Guillaume estoit Mareschal de Champagne, & proche parent du Prince d'Achaïe: sa mere appellée Marguerite estoit sœur de Guy de Mello son predecesseur & son Oncle, dont la Noblesse & la Grandeur se peuuent aisément descouurir par ceux qui liront la Genealogie de cette Maison.

Preu. p. 214. 215. & 216.

Dieu qui auoit formé la taille d'Erard assez mediocre, l'auoit aduantagé d'ailleurs d'vn visage tout Angelique, & remply de tant de graces, qu'il se rendoit facilement agreable à vn chacun, & s'attiroit aisément l'amitié de tous ceux qui le regardoient: il estoit aussi doüé d'vne si viue eloquence, qu'on ne feignoit point de luy donner à bon droict, & à iuste tiltre, la qualité d'vn second Vlysse, & sa voix excelloit toutes celles de son temps; de telle sorte, qu'au raport de l'Autheur cy-dessus cotté, quand il chantoit, l'on pouuoit comparer sans hyperbole, la douceur de sa melodie au chãt rauissant du rossignol; & quoy que la Noblesse de son sang eut pû porter son esprit dans le faste & dans la pompe du monde; si est-ce que preferãt dés ses ieunes ans les bonnes mœurs aux grandeurs & aux vanitez de la terre, il passa toute sa vie dans l'humilité, & fut tousiours exempt des atteintes de la gloire & de l'ambition, jusques au poinct qu'encore qu'il fut simple comme vne colombe dans toutes ses actions, il ne laissoit pas d'estre courageux & magnanime, quand il s'agissoit de defendre les droicts de son Eglise, pour la conseruation desquels il fut tousiours si liberal, qu'on pouuoit quelquesfois nommer prodigalité, la munificence qui se rencontroit tellement attachée à sa personne, qu'il auoit souuent quelque espece de honte, quand il ne pouuoit accorder ce qui luy estoit demãdé. Et nous pouuons dire de luy qu'ayant esté esleué par ses pere & mere dans les delices & dans les plaisirs par vn amour de predilection sur ses frere & sœurs; il sceut neantmoins si bien vser de ces grandes tendresses,

Preu. p. 215

dresses, qu'au lieu de flater sa chair à leur occasion, il la dompta de si bonne maniere en sa puerilité, qu'il acquit l'honneur de la chasteté dans le temps le plus feruent de son aage.

Dés sa jeunesse, il posseda la perfection de la Musique, puis s'estant appliqué aux Arts Liberaux, il donna de si fortes preuues de l'excellence de son esprit, qu'il fit des Leçons publiques touchant la Maistrise des Arts, & s'adonna si puissamment à l'Estude du Droict Ciuil, qu'il en fut appellé la perle, & s'attachant en suite à celle du Droict Canon, il merita d'estre Licentié en cette science: & comme il faisoit pour lors son sejour en la florissante Vniuersité de Paris, Geoffroy Doyen de l'Eglise d'Auxerre estant mort, les Chanoines de cette Cathedrale, d'vn commun consentement, substituerent Erard en sa place, qui ne manqua pas d'en faire les fonctions, & de resider sur les lieux en personne, pour defendre courageusement les droicts de son Doyenné enuers tous & contre tous, & particulierement contre l'Euesque son Oncle. Mais à peine eut-il esté reuestu de cette dignité pendant deux ans, que l'Eglise d'Auxerre se vit sans Pasteur par la mort de Guy de Mello; ce qui obligea le Chapitre procedant à l'election d'vn nouuel Euesque, de choisir & de nommer Erard par forme de compromis, lequel ne fut pas plustost honoré de l'Episcopat, qu'il traicta, auec son ordinaire mansuetude, les peuples sousmis à son obeïssance, en les instruisant non seulement par la predication, mais les edifiant aussi par l'exemple, d'autant qu'encore qu'au moyen des occupations que luy fournissoit sa Prelature, il ne pust dérober que peu d'heures le iour pour vacquer à l'estude de la Theologie, pour laquelle il auoit vne passion toute particuliere, il ne laissa pas au moyen de la viuacité de son penetrant esprit, & de ses laborieux trauaux, d'acquerir le nom d'vn Predicateur insigne; il possedoit mesme tant de vertus, qu'il cacha tousiours, autant qu'il luy fust possible, l'austerité de ses abstinences: & pour la conseruation de sa chasteté, porta vn cilice sur sa chair, auec vne ceinture de trois petites chaisnetes d'argent, remplies de nœuds, auec lesquelles il maceroit souuent son corps, & souffroit ainsi de secretes douleurs pendant la nuict, dans le temps que les autres goustoient le plaisir du sommeil & du repos.

Ce digne Prelat porta tousiours tant d'amour à son Chapitre, qu'il s'en acquit aisément la faueur & l'amitié: & depuis qu'il en fut Euesque, il n'y entra quasi iamais que son Eglise & ce Chapitre ne receussent quelque grace de sa largesse & de sa bonté. Il leur donna d'abord deux Anges d'argent doré d'vne beauté tres-exquise, & d'vne grande valeur, dans lesquels il auoit renfermé des Reliques de la Bien-heureuse Marie Magdeleine; en suite il leur fit present d'vne Croix d'or, enrichie de perles precieuses, du prix de cinq cens *Preu. p. 212.*

Aaaa

francs tournois; d'vne ſomme de mil liures en argent, pour l'augmentation du pain des Chanoines; d'vne Mithre, & d'vn Anneau Pontifical, de valeur de quatre cens liures, d'vn Calice de pur or, de ſix paires d'habillemens Sacerdotaux de diuerſes couleurs, auec vne Tunique, vne Dalmatique & vne Chaſuble de chaque couleur, & d'vne infinité d'autres biens, par l'eſpanchement deſquels il fit connoiſtre ſa munificence: & comme il eſtoit exact obſeruateur du Diuin Seruice, & grand amateur de ſon augmentation, il ordonna que tous les iours de Dimanche pendant la Sexageſime, & la Quinquageſime, outre les Reſpons ordinaires & accouſtumez, on en chanteroit agreablement ſix autres, pour leſquels il aſſigna douze liures de rente aux Chanoines, pour eſtre partagez entr'eux & les Clercs de ſon Egliſe. Il embellit la Maiſon de *Beaurepaire*, en laquelle il fit baſtir vne nouuelle ſale, & conſtruiſit vn edifice ſur la porte de ce nom, qu'il ioignit aux maiſons voiſines; il obligea les habitans de ſon Chaſteau *de Apoigniaco*, de luy payer la taille qu'ils luy deuoient: & quoy qu'ils en fiſſent refus, & que cette taille fuſt arbitraire à la volonté du Seigneur: neantmois ce bon Eueſque pouſſé de l'inſtinct naturel de ſa liberalité, reſtraignit cette taille pour toutes choſes à 160 li. par an; mais au moyen de cette conceſſion & de cette remiſe, il augmenta les reuenus de ſon Eueſché de plus de trois cens liures de rente; il acquit auſſi de Milon d'Auxerre & de Iean ſon frere Cheualiers, le four, la Iuſtice, & les autres choſes qu'ils poſſedoient au meſme lieu de *Appoigniaco*; & par cét acqueſt amplifia encor les meſmes reuenus de ſon Eueſché de quatre-vingts liures tournois de rente; & par ordonnance de ſa derniere volonté, il laiſſa vingts liures tournois auſſi de rente à l'Egliſe de S. Eſtienne, pour eſtre diuiſez le iour que l'on diroit ſon Obit, & dix liures auſſi de rente à l'Eſcholaſtrerie de l'Egliſe d'Auxerre, à laquelle il eſperoit & ſouhaitoit ardemment de faire du bien de iour en iour, s'il ne ſe fuſt trouué
Preu. p. 216 obligé de payer en peu de temps le tribut à la nature, & embaraſſé dans des affaires auant que mourir; car ce bon Eueſque ſouhaitant d'examiner vne femme ſoupçonnée d'hereſie, habitante de la Charité ſur Loire, apres auoir demandé pluſieurs fois cette femme au Prieur Milon, ſans qu'il euſt voulu la remettre entre ſes mains, indigné de ce meſpris & de ce refus, ſoubmit la ville entiere de la Charité à l'interdit; mais le Prieur Milon & ſes Moines au prejudice de la Iuriſdiction Epiſcopale, & ſans crainte de violer l'interdit lancé ſur eux, ne laiſſoient pas d'enterrer les morts dans les Cimetieres de la ville; ce qui fit naiſtre de grandes diſſentions entre l'Eueſque & le Prieur, leſquelles ne purent eſtre appaiſées que par l'entremiſe de l'Archeueſque de Sens & de l'Abbé de Cluny, qui obligerent le Prieur de rendre la femme, & de deputer vn de ſes Religieux à l'Eueſque, pour luy demander pardon à deux genoux au

nom de tous, de la faute qu'ils auoient commise, & le supplier tres-humblement de vouloir leuer l'interdit qu'il auoit mis sur leur ville; ce que l'Euesque leur accorda volontiers par sa debonnaireté : & pour cet effet, fit deterrer vingt corps qui furent absous par luy & mis comme en depost sur de la terre non beniste, jusqu'à ce que l'on eust fait vn grand Sermon au peuple apres la Messe celebrée en l'Eglise de S. Pierre de la Charité, & que l'on en eust dit vne autre pour le repos des ames de ses pauures trépassez, qui furent ensuite inhumez en terre saincte.

Quatre ans apres, Iean de Chaalon Comte d'Auxerre, voulant enuahir & violer les droits de l'Euesché, le vigoureux Prelat Erard ne pouuant resister à la force du Comte, & n'ayant que des armes spirituelles pour le combattre, ne feignit point de l'excommunier auec la Comtesse sa femme; mais au lieu de reuenir à resipiscence, ils demeurerent dans l'endurcissement; ce qui contraignit l'Euesque de jetter vn interdit general sur la ville d'Auxerre, & sur tous les Bourgs & Villages que le Comte possedoit dans la Comté: mais le Comte obstiné pretendant colorer sa malice par vn appel des choses ainsi faites, l'Euesque trauaillant infatigablement pour la conseruation & pour la defense des droits de son Euesché, n'aprehendant point d'exposer sa vie aux hazards pour vn si juste sujet, voulut preuenir le Comte, & s'en alla droit à Rome vers le Pape Iean XXI. qui le receut honorablement, & auprés duquel il demeura peu de temps, parce que la mort ayant surpris ce Pontife, le S. Siege fut remply de la personne de Nicolas III. qui fit vne si particuliere estime d'Erard, qu'il le crea Cardinal Euesque de Preneste; de laquelle dignité il joüit peu de mois, parce qu'ayant esté nourry toute sa vie sous l'air temperé de la France, il ne put supporter les chaleurs excessiues de l'Italie, qui luy causerent la fievre & vn flux de ventre, & la mort ensuite au commencement de la nuit du quinziesme des Kalendes d'Auril de l'année mil deux cens soixante & dix-sept, *Preu. p. 116. & 117.* apres auoir siegé dans la Cathedrale d'Auxerre sept ans deux mois, & enuiron trois semaines; & parce qu'il auoit destiné sa sepulture en son Eglise, ses os furent apportez de Rome suiuant son intention, & enfermez dans le Tombeau de son Oncle, qui fut esleué superbement au milieu du Chœur, mais duquel il ne reste à present aucunes marques, ny aucuns vestiges. Son Chapeau de Cardinal auoit aussi esté apporté de Rome, & suspendu à la vouste de l'Eglise: mais il fut perdu dans les mouuemens, & les guerres des Huguenots.

Outre tous les biens qu'il fit à son Chapitre, & que nous auons cy-dessus rapportez, nous voyons encor par vn Tiltre du mois de May de l'an mil deux cens soixante-douze, qu'il luy donna quarante sols de rente annuelle, pour estre distribuez aux Chanoines qui assisteroient aux deux premieres Messes qui se disent tous

les ans le iour & Feste de la Natiuité de nostre Redempteur, & trois liures aussi de rente pour la celebration de l'Anniuersaire d'vne Preu.p.217 sienne sœur, laquelle estoit morte, appellée Chastillon, Dame de Crecy, du nom sans doute de son mary, nommé Gaucher Seigneur de Chastillon, parce que son nom de baptesme estoit Isabelle. Et si le Cardinal Erard de Lisignes fut homme de bien pendant sa vie, il merita sans doute la qualité de Sainct, qui luy fut donnée apres Preu.p.217 sa mort, ainsi qu'il est remarqué dans vne Legende Manuscrite des Euesques d'Auxerre.



SIMON

I'ay fait venir ce portrait de Rome.



SIMON DE BRION,
Chancelier de France, Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile, & enfin Pape sous le nom de Martin IV.

CHAPITRE XIX.

PERSONNE n'a nié iusques à present, que la France fut la Patrie de Simon : mais personne aussi n'a sçeu le lieu certain de sa naissance, non plus que le nom asseuré de sa Famille. Il est vniuersellement appellé dans tous les Autheurs Simon de Brie, parce qu'ils le font natif du Bourg de Montpincé dans la Prouince de Brie, & sortir par ce moyen de parens obscurs & non connus ; &

neantmoins il est tres-veritable qu'il estoit bien Gentilhomme, issu d'vne ancienne Maison de Touraine, du nom de Brion, & des mieux alliée de la Prouince; ce qui a causé l'erreur, ou plustost l'equiuoque aux Historiens, qui veulent qu'il ait nom de Brie, & qu'il soit né à Montpincé, est le nom de Brion, & celuy du Chasteau de Montpincien, qui est dans vn Hameau dépendant de la Paroisse d'Andrezel, à vne lieuë de Poüilly, où ce Prelat receut la lumiere du iour, proche le Perruchoy, qui estoit lors vn fort Chasteau, à present ruiné & enclos dans le parc du mesme Poüilly, & qui estoit possedé par le pere de Simon, que quelques Manuscrits assurent auoir porté le surnom du Perruchoy; aussi lisons-nous vn Epitaphe dans Sainct Innocent à Paris, d'vn Simon du Perruchoy Euesque de Chartres, qui est qualifié neveu de l'Apostole Martin quatriesme; & dans le Chartulaire du Iard, qu'vn Iosselin du Perruchoy, Cheualier, donna quelques arpens de terre à cette Abbaye: mais quoy qu'il en soit, il doit passer maintenant pour constant, que le Pape Martin IV. estoit de l'illustre Famille de Brion en Touraine, qui portoit pour Armes, de... à vne bande de... chargée de cinq petites Tours, ou Tournelles de... & que Simon de Brion Cheualier, qui auoit espousé Alix sœur de Barthelemy Seigneur de l'Isle-Bouchard, estoit vray-semblablement son frere; car par vn tiltre du mois de Nouembre, de l'an mil deux cens soixante-douze, nous voyons que ce Pierre de Brion Cheualier, & Alix sa femme, donnent à tiltre d'eschange à Barthelemy de l'Isle-Bouchard Cheualier, leur frere, pour huict liures tournois de rente à eux assignées sur le village de Vilaines, au Bailliage de Tours, vne certaine Tour que ce Pierre de Brion possedoit du chef de sa femme, dans la ville & Chasteau de Langais; & que ce Tiltre est scellé de deux sceaux; le premier de ce Pierre de Brion, ayant d'vn costé vn escusson à vne bande chargée de cinq petites Tours, ou Tournelles, & au contreseel vn Escu palé de dix pieces, qui sont sans doute les Armes de sa mere, que nous ne connoissons point; & le second est de sa femme Alix, portant deux Leopards, qui sont les Armes de l'Isle-Bouchard.

Preu. p. 119. & 120.

Preu. p. 119

Il n'est pas difficile à croire que la condition releuée de Simon l'appella facilement à la Cour du Roy Sainct Louys, sous le regne duquel il donna de si hautes marques de sa suffisance & de sa vertu, qu'ayant esté fait Thresorier de l'Eglise de Sainct Martin de Tours, ce pieux Monarque ne feignit point de le nommer son Chancelier apres Raoul de Grosparmy Euesque d'Evreux, & de luy confier les sceaux du Royaume, en l'an mil deux cens soixante, qu'il ne garda que iusques en l'année suiuante mil deux cens soixante-vn, auquel temps il fut creé Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile, par le Pape Vrbain IV. à la recommandation sans doute du mesme Roy S. Louys,

Preu. p. 118. & 590

pour les bons seruices qu'il luy auoit rendus : & l'année d'apres enuoyé Legat en France;ce que nous apprenons d'vne ancienne Chronique manuscrite de S. Martin de Limoges,laquelle nous assure que sous l'an mil deux cent soixante trois, Simon de Brion faisoit leuer en ce Royaume les Decimes sur tous les Benefices pour le secours de la Terre saincte : & qu'encore qu'il fut né François, & qu'il eust esté Chancelier de France, & Thresorier de l'Eglise de Tours, (ce sont les propres termes du MS.) il auoit parfaitement bien appris neantmoins la coustume & la maniere de Rome pour la leuée de ces sortes de deniers. *Preu. p. 218. & 590.*

Sa Legation dura long-temps en ce Royaume, pendant laquelle il y fit beaucoup de choses dignes de remarque;car dés l'an mil deux cens soixante-trois, le Pape Vrbain ayant ordonné que tous les Beneficiers de France payeroiét la centiesme partie du reuenu de leurs Benefices,pour estre employée au recouuremét de la Palestine,pendant l'espace de cinq ans entiers, & la dixiesme partie des mesmes reuenus à Charles Roy de Naples & de Sicile pour l'entretien de la guerre, que ce Prince auoit contre Mainfroy, l'Archeuesque de Tyr leuoit les deniers destinez pour la Terre Saincte, & le Legat Simon ceux qui deuoient estre baillez au Roy de Sicile. *Preu p. 590*

En 1264. il tint vn Concile general à Paris, le iour de Sainct Barthelemy, ou selon les memoires de la Chambre des Comptes, le lendemain de la Feste de cét Apostre ; auquel Concile fut encor accordée pour trois ans vne Decime sur les biens Ecclesiastiques, en faueur du mesme Charles Comte d'Anjou, Roy de Naples & de Sicile, par l'authorité du Pape, pour le soulagement de l'Eglise Romaine contre le Tyran Mainfroy, & la Croix preschée contre les Sarrazins, l'vn des bras de laquelle estoit rouge, & l'autre blanc, & nul n'estoit exempt du payement de ces Decimes, que celuy qui ne possedoit que quinze liures tournois de rente. *Preu. p. 590 & 219.*

En mil deux cens soixante-six, le Legat Simon estant en la ville de Sainct Denys en France, fut choisi pour arbitrer les differends qui estoient entre Alphonse Comte de Poictiers & de Thouloze : & Guy de la Tour Euesque de Clermont, au sujet de l'interdit que ce Prelat auoit mis sur le Pays d'Auuergne, à cause que ce Comte s'estoit emparé de sa Maison de Beauregard, & en cette qualité rendit Sentence, par laquelle il suspendit l'effet de l'interdit, jusques à la Feste de la Natiuité de Nostre-Dame, & cependant ordonna qu'il seroit informé sur les choses alleguées par l'Euesque, & commit à cette fin Guillaume de Mascon, Chanoine de Beauuais. *Preu. p 581.*

En mil deux cens soixante & dix-neuf, peu de temps auparauant que le Pape Nicolas III. luy eut enuoyé l'ordre pour retourner à Rome, où il s'achemina vers la Sainct Michel de la mesme année, il fit don à l'Eglise de Sainct Maur Desfossez, de deux cens liures *Preu. p. 219. & 581.*

parisis de rente, en contemplation desquelles, Pierre Abbé de ce Monastere, ordonna que pendant la vie du Legat, on diroit tous les ans dans ce Conuent vne Messe du Sainct Esprit à son intention, & qu'apres sa mort on celebreroit vn Anniuersaire solemnel pour le repos de son ame. Il fit aussi quelque reforme au sujet de l'Vniuersité de Paris, & iugea à propros d'establir qu'à l'auenir les Recteurs se continuëroient toûjours pour trois mois, au lieu qu'on les changeoit auparauant tous les mois, ou de six semaines en six semaines.

A peine fut-il arriué vers Sa Saincteté, qui le receut auec joye, qu'il trouua matiere de larmes & de desplaisirs, parce que le Pape Nicolas estant allé prendre l'air dans vn Chasteau proche de Viterbe, il y fut frappé d'vne apoplexie, dont il mourut le 22. iour d'Aoust de l'an 1280. Cette mort si prompte & si subite, obligea les Cardinaux de se retirer à Viterbe en diligence, pour vacquer à l'election d'vn nouueau Pontife: mais deux d'entre eux de la Maison des Vrsins, appellez Iourdain & Mathieu, la retarderent de six mois entiers, parce qu'auparauant que de proceder à la nomination d'vn Successeur au S. Siege, ils vouloient que la ville de Viterbe fust remise en la possession d'Vrsus, Neveu du defunct Pape Nicolas, qui en auoit esté chassé par vn puissant Citoyen de Rome nommé Richard, ennemy mortel & capital des Vrsins; ce qui fit que les Cardinaux ne se pouuans accorder à cette occasion, & les habitans de Viterbe ennuyez d'vne si grande longueur, entrerent de force au Conclaue, d'où ils tirerent les autheurs de la discorde, & les mirent en prison, & par ce moyen, les Cardinaux François demeurans en plus grand nombre que les autres, se virent en liberté de choisir vn Pape; ce qu'ils firent le vingt-deuxiesme iour de Feurier de l'année 1281. en la personne du Cardinal Simon, qui prit le nom de Martin II. dit IV. à l'honneur de S. Martin l'vn des Patrons de nostre France, auquel il portoit vne singuliere deuotion, & dont il auoit coustume d'appeller l'Eglise qui est à Tours, la nourrice & la mere de ses Estudes, parce qu'il en auoit esté Thresorier.

Dés le moment qu'il fut esleué au Pontificat, il fit connoistre que la violence dont ceux de Viterbe auoient vsé contre les Cardinaux des Vrsins, ne luy estoit pas agreable; & pour donner des preuues asseurées de son mécontentement en cette occasion, il ne voulut pas estre couronné dans leur ville, mais la quita pour aller à Oruiette en Toscane, où il prit solemnellement la couronne Papale le vingt-troisiesme iour de Mars de la mesme année, & immediatement apres; sçauoir, la veille de la Resurrection de nostre Sauueur, il fit vne creation de cinq Cardinaux; & sur l'aduis qu'il eut que Pierre Roy d'Arragon, auoit des intelligences secrettes auec Paleologue Empereur de Constantinople, & les Siciliens, qu'il tenoit mesme vne Armée Nauale toute preste pour descendre

descendre en Sicile, il luy enuoya faire defenses de rien entreprendre sur les Estats du Roy Charles: mais ce Prince voulant mettre à fin son entreprise, ne defera point aux ordres du Pape, au contraire fit en sorte qu'au mois de Mars, selon quelques-vns, ou selon d'autres le 13. Avril de l'année 1282. les Siciliens massacrerent tous les François qui se trouuerent en Sicile, de quelque aage, sexe, ou condition qu'ils fussent, sans en espargner vn seul, puis se donnerent au Roy d'Arragon, qui se fit couronner en la ville de Palerme: Charles ne perdit pas courage pour cét accident; car le Pape ayant excommunié Michel Paleologue, vsurpateur de l'Empire de Grece, plusieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume de France, entre lesquels estoient Pierre Comte d'Alençon, frere du Roy, le Duc de Bourgogne, les Comtes d'Arthois, de Boulogne, & de Dampmartin, luy menerent vne si puissante armée pour recouurer la Sicile, que le Roy d'Arragon apprehendant les dangers dont il estoit menacé, offrit le combat de corps à corps, ou de cent hommes auec luy, contre le Roy Charles, accompagné de cent autres, qui accepta le deffi du consentement du Pape Martin, & assigna le iour au premier de Iuin de l'an 1283. en la ville de Bordeaux, où il se rendit à poinct nommé: mais l'Arragonois, qui ne s'estoit seruy de cette adresse que pour tascher de conseruer la Sicile, ne s'y trouua pas; ce qui obligea le Pape de lancer l'anatheme sur sa teste, & de conferer le Royaume d'Arragon à Charles Comte de Valois, second fils du Roy de France, & de faire prescher la Croizade contre luy, en donnant remission entiere de tous pechez à ceux qui prendroient les armes pour le combatre: mais il eut tant de bon-heur & tant d'aduantage, nonobstant toutes ces menaces, que Charles Roy de Naples son ennemy, fut défait & pris prisonnier par Roger de Loria son Admiral: & Charles mesme mourut incontinent apres en la ville de Hoggia, au mois de Ianuier, de l'année 1284. Et pour obuier aux desordres que la mort de ce Prince eut pû causer dans le Royaume de Naples, le Pape Martin y enuoya promptement vn Legat, & fit Robert Comte d'Arthois, qui estoit pour lors en la Capitale, Regent du Royaume, pour le conduire & gouuerner au nom de Charles Prince de Salerne, fils & heritier du defunct, iusques au temps qu'il pourroit estre tiré de prison.

Preu. p. 589.

Preu. p. 590

Nous lisons dans les Chartres du Thresor du Roy, que l'Eglise de Rome debuoit à Sa Majesté pour les gages des Cheualiers, des gens de cheual & de pied, enuoyez à la requeste du Pape Martin pour le fait de Romagnoles, en l'an 1282. & 1283. sept sols six deniers tournois, & pour deniers prestez à Sa Saincteté pour le mesme fait de Romagnoles, en 1283. vne somme de cent mil liures tournois; ce qui nous fait bien iuger que la France assistoit ce Pape, pour l'affection qu'il auoit tesmoignée à Charles Roy de Naples, duquel il en-

Preu. p. 228.

treprit touſiours la defenſe contre le Roy d'Arragon, & quitta ſes propres intereſts pour embraſſer ceux de ce genereux Prince, le fils duquel il ne put remettre dans les Eſtats de ſon pere, parce que le trouble qui ſuruint en la ville d'Orviette, par le banniſſement des Guelphes, le contraignirent de ſe tranſporter à Perouze, où les déplaiſirs qui luy arriuoient de iour en iour, l'attenuerent de telle ſorte, qu'ils formerent vne maladie lente en ſa perſonne, de laquelle il deceda le 29. iour de Mars de l'an 1285. apres auoir ſiegé dans le Throſne de Sainct Pierre quatre ans, vn mois, & quelques iours, & fut enterré dans la Cathedrale, ou ſelon le teſmoignage de Platine, & de pluſieurs autres il ſe fit diuers miracles à ſon ſepulchre; les malades y recouurerent la ſanté, les muets la parole, les ſourds l'oüye, & les aueugles la veuë.

Il nous a laiſſé vn volume d'Epiſtres, qui ſont en mon Cabinet, & que i'eſpere, moyennant la grace de Dieu, donner bien-toſt au public, enſemble celles de tous les autres Papes, depuis Innocent III. juſques à Gregoire XI. conjointement auec leurs vies manuſcrites, qui contiendront au moins deux volumes *in folio*.





Ce portraict est tiré d'vne pierre de marbre, qui est en l'Eglise de S. François de la ville d'Orviette, sur laquelle ce Cardinal est representé auec ses Armes, qui sont: De gueules à trois fasces d'argent.

BERNARD DE LANGVISSEL,
Cardinal, Euesque de Port & de Saincte Ruffine.

CHAPITRE XX.



LA pieté s'est renduë si commune dans la Famille de Languissel, qui tire son origine de la ville de Nismes, qu'elle a donné tout d'vn coup & en mesme temps trois freres & vn oncle à l'Eglise, qui tous trois y ont possedé des premieres Dignitez, l'oncle y a tenu vn rang fort considerable, puis qu'il est constant qu'il fut Preuost de l'Eglise de Nismes, de laquelle Bertrand son neveu possedoit

l'Euesché, qu'André fut Euesque d'Auignon, & que Bernard tint long-temps l'Archeuesché d'Arles, & fut créé Cardinal Euesque de Port & de Saincte Ruffine, au mois d'Avril de l'année 1281. par le Pape Martin IV. qui le fit aussi Legat en Lombardie, Romagnolles, & Toscane.

Il auoit esté auparauant Archidiacre de Lantraue, en l'Eglise Cathedrale de Tholoze, & Chapelain du Pape Clement IV. mais à peine fut-il sacré Archeuesque d'Arles, qu'il voulut donner des preuues de la vertu hereditaire en ceux de son sang, & de l'affection & du courage qu'il auoit pour la defense des droicts de l'Archeuesché dont il estoit reuestu; car reconnoissant la faute qu'auoit faite Bertrand de Mauferrat son predecesseur, qui auoit transigé, nonobstant les oppositions de son Chapitre, au desaduantage de son Eglise, auec vn Gentilhomme voisin, au sujet de quelques Chasteaux, dont les Seigneurs auoient de tout temps immemorial releué de l'Archeuesché d'Arles: il voulut retirer son droict, & pour cét effet intenta procez au fils & heritier de ce Gentilhomme, qui fut contraint de renoncer à ses pretentions, & de passer vn acte authentique, par lequel il declara qu'il estoit & seroit vassal toute sa vie de l'Eglise d'Arles. Il appliqua aussi tous ses soins à corriger les desordres de son Diocese, & conuoca pour cét effet deux Conciles Prouinciaux, où il fit quelques Decrets touchant la police Ecclesiastique, & la reforme du Clergé; Si tost qu'il se vit honoré du Chapeau de Cardinal, il vint en la ville d'Orviette, pour y voir les premiers fondemens qu'on y auoit iettez d'vne nouuelle Cathedrale; & là fut surpris d'vne maladie, dont il mourut le 13. des Calendes d'Octobre, de l'année 1290. apres auoir fait son testament, par lequel il legua vne notable somme de deniers pour fonder vne Chapelle dans l'Eglise Metropolitaine d'Arles, & fit André & Bertrand ses freres, executeurs de sa derniere volonté.

Preu. p. 221 *Preu. p. 221.*

Il fut enterré dans l'Eglise de S. François de la mesme ville d'Orviette, deuant le grand Autel, sous vne pierre de marbre, où il est representé auec ses Armes, & le iour de son deceds marqué, comme nous auons dit cy dessus, au treiziesme des Calendes d'Octobre, de l'année 1290. & non de celles de Septembre, comme le veut le Martyrologe de l'Abbaye de Sainct Victor lez Paris, auec quatre vers Latins, qui font mention de ses dignitez, d'où il faut induire que Ciaconius a failly, quand il a dit que Bernard de Languissel estoit mort à Rome, & que Saxi s'est trompé, quand il a soustenu que ce mesme Bernard testa l'an 1294. puis qu'il estoit mort en la ville d'Orviette dés l'année 1290.

Preu. p. 221.



IEAN



Ce portraict est tiré d'vn ancien Tableau qui estoit autrefois dans l'Eglise de Sainct Lucien lez Beauuais, que Monsieur Cholet, celebre Aduocat au Parlement de Paris fit copier il y a plus de trente-cinq ans, & qui me l'a communiqué.

IEAN DE NOINTEL, dit CHOLET, Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile.

CHAPITRE XXI.

LE premier & le veritable surnom de la famille de ce Prelat, estoit *Cholet*, qui tiroit son origine de la ville d'Abbeville; car nous voyons par les Tiltres de la Genealogie des Seigneurs de Montmorency, de l'an 1148. que son bisayeul s'appelloit André Cholet: Nous lisons aussi que son grand pere Hugues Cholet, est nommé le premier Escheuin dans la Charte de l'institution de la Com-

mune de cette mesme ville d'Abbeville, en l'année 1184. dont i'ay copie : & que cét Hugues eut pour fils Oudard Cholet Cheualier, lequel ayant delaissé son pays natal, & quitté son surnom de Cholet, se retira au Dioceze de Beauuais, dans vne Terre à luy appartenante, appellée Nointel, dont il prit le nom, qui passa aussi à son fils, & qui par plusieurs Tiltres des Chartes du Thresor du Roy, & de la Chambre des Comptes de Paris, est tantost nommé simplement Iean de Nointel, & tantost Iean de Nointel, dit Cholet.

Preu. p. 223. Ce Iean de Nointel n'eut d'inclination que pour l'Eglise : & quoy que son pere fit la profession des Armes ; & que par l'ayde de ses grands biens & de ses riches possessions, il eut peû l'aduancer facilement dans les Charges Militaires ; si est-ce qu'il ayma mieux le repos de la conscience dans la profession Ecclesiastique, que l'esclat & la vanité dans les emplois de la guerre. Il fut d'abord pourueu d'vn Canonicat en l'Eglise Cathedrale de Beauuais, & non pas de l'Euesché, comme l'ont voulu quelques-vns, qui se le sont ainsi persuadez, parce qu'ils ont veu que l'Escu de ses Armes estoit composé des mesmes pieces que celuy de l'Euesché de Beauuais, dans le blazon desquelles il y a neantmoins quelque difference, parce que celuy de l'Euesché de Beauuais est d'or à la Croix de gueules, cantonnée de quatre clefs de mesme, & posées en pal : & celuy de Iean de Nointel est d'argent, aussi à la Croix de gueules cantonnée pareillement de quatre clefs de mesme, posées en pal, mais renuersées, telles que ie les ay veuës peintes dans son Tableau, dont le portrait est cy-dessus, & qui est conserué dans le Cabinet de Monsieur Cholet Aduocat au Parlement de Paris, & telles qu'elles se remarquent encor à present sur la porte de la maison qu'il habitoit en la ruë Sainct Iacques, vers les Iacobins, où le fonds est d'argent, & non d'or, comme celuy des Armes de l'Euesché de Beauuais.

Apres qu'il eut consommé quelques années sous l'Aumusse, le Pape Martin IV. le crea Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile, le 23. iour du mois de Mars de l'année 1281. puis le fit son Legat en France pour y prescher la Croizade contre le Roy d'Arragon, le Royaume duquel auoit esté donné par le mesme Pape Martin à Charles, second fils du Roy Philippes, surnommé le Hardy. La Preu. p. 223 Chronique Manuscrite de Sainct Paul de Narbonne, nous apprend qu'aux Kalendes de Mars de l'année 1285. ce mesme Roy Philippes le Hardy, auec Monsieur Philippes son fils aisné, & Monsieur Charles son second fils, accompagné de nostre Cardinal Legat, arriuerent en la ville de Narbonne, & delà passerent dans le Roussillon, où ce Prince belliqueux destruisit les villes qui luy firent resistance, puis trauersant les Montagnes, entra dans la Catalogne, & dans l'Arragon, & prit la ville de Gironne, & le Comté d'Emporias : mais comme il retournoit victorieux de tant de conquestes, il deceda

en la ville de Perpignan, le lendemain de la Feste de S. François: & Pierre d'Arragon fut blessé dans vn combat qui se donna en Espagne, & mourut de ses blessures. Toutes ces choses se firent apres beaucoup de ceremonies; car le Cardinal de Nointel fit son entrée en France comme Legat, en l'an 1283. où il fut receu auec grande pompe & solemnité, & en 1284. au mois de Septembre, il tint vn Concile en la ville de Paris, auquel Concile, & par la persuasion de ce Legat, Philippes Roy de France, & ses deux enfans, prirent la Croix contre le Roy d'Arragon, qui auoit frauduleusement enuahy le Royaume de Sicile, & l'année suiuante s'achemina contre luy, & fit les progrez que nous venons de reciter. Le Pape Martin IV. faisoit vn si grand estat du Cardinal de Nointel, que par vne Lettre que Sa Saincteté escriuit à Edoüard Roy d'Angleterre, elle conjura ce Monarque de suiure les conseils qui luy seroient donnez par ce Prelat, parce qu'il estoit doüé d'vne grande prudence, & d'vne singuliere vertu, & qu'elle l'aymoit tendrement à cause de sa Doctrine, & de la probité de ses mœurs. Et veritablement, l'exemple de sa vie fit vne telle impression sur l'esprit de ses freres Eudes & Iean de Nointel, qu'ils quitterent tous deux le monde, pour embrasser l'Estat Ecclesiastique à son imitation, dans lequel ils firent paroistre tant de pieté, que le premier merita d'estre fait Abbé de l'Abbaye de Sainct Lucien prés Beauuais, & le second, Chanoine de l'Eglise de Sainct Geruais de Soissons.

Preu. p. 223.

Preu. p. 223.

Preu. p. 224.

Vn des plus grand aduantages que possedoit le Cardinal Cholet, estoit dans l'adresse des negociations, où il reüssissoit tousiours parfaitement bien; car apres auoir remporté beaucoup d'honneur & de gloire dans sa Legation d'Arragon & de Catalogne, il fut encor deputé par le Pape Nicolas IV. pour moyenner vn accord entre Philippes le Bel Roy de France, & Sance Roy de Castille; ce qu'il fit auec tant de succez & de bon-heur, que ces deux Monarques ayans enuoyé leurs Ambassadeurs à Lyon, le Traicté de paix fut conclu entr'eux, le 13. iour de Iuillet de l'année 1289. & seellé du sceau du Cardinal de Nointel, de ceux des Ambassadeurs, & de celuy de Iean d'Acon Boutillier de France, par lequel Traicté Sanche s'obligea de remettre en liberté les Princes Alphonse, & Ferrand de la Cerda ses neveux, qu'il detenoit prisonniers, apres les auoir priuez de la Couronne de Castille.

Preu. p. 221. & 225.

Le premier Dimanche de l'Aduent de l'année 1289. le Cardinal de Nointel estant en l'Abbaye de Monstier la Celle, Ordre de Sainct Benoist, prés la ville de Troyes, fit son Testament, pour l'execution duquel il nomma Iean de Bulles, Archidiacre du grand Calais en l'Eglise de Roüen, Eurad de Nointel, & Iean de Sainct Iust, Chanoines de Beauuais: Iean de Nointel Chanoine de Theroüenne, & Albin de Centpuis, Chanoine d'Arras, ausquels il enjoignit de fai-

Preu. p. 225.

re ce qu'il auoit prescrit par la derniere ordonnance de sa volonté, si tost qu'ils auroient appris son deceds, ayant appellé prealablement auec eux l'Abbé qui regiroit lors le Monastere de Sainct Lucien de Beauuais; Ce testament fut fait & scellé des armes de ce Cardinal, en presence de Frere Richard de Colombier, & de Pierre de Soullons ses Penitentiers, de Maistre Ballennius d'Aumale, Archidiacre d'Auge, en l'Eglise de Lisieux, d'Enguerrand de Tribut, Chanoine de Noyon, de Pierre dit Mulot son Medecin, de Frere Barthelemy de Nointel, & de Pierre de Milly; ce qui nous apprend que toute la parenté de ce Prelat s'estoit faite d'Eglise à son exemple; aussi n'apprenons nous rien de la posterité de sa Famille, qui s'esteignit sans doute par ce moyen, nul des masles n'ayant contracté mariage, ny demeuré dans le monde, pour en continuer la lignée.

Par ce Testament, il donna à connoistre aux hommes qu'il est necessaire de se preparer pour tascher d'entrer au Ciel par le chemin de la mort, que personne ne peut éuiter, & que si Dieu nous fait largesse des richesses de la terre, nous en deuons bien vser pendant que nous sommes dans le monde, & en disposer aduantageusement pour nostre salut quand nous en sortons: Car apres auoir esleu sa sepulture en l'Abbaye de Sainct Lucien lez Beauuais, il luy fit don de deux mil quatre cens liures parisis, pour estre conuerties en reuenus, & ces reuenus employez en la pitance des Religieux, qui seruent à Dieu dans ce Monastere, à condition neantmoins qu'à chaque mois de l'année ils celebreroient pour luy l'Office des Morts. Il donna aussi aux Religieux de Saincte Marie de Bretheuil deux cent liures parisis, pour estre conuerties en achapt de Terres ou Rentes, pour celebrer tous les ans en ce lieu son Anniuersaire. Il legua au Monastere de Sainct Germer de Fly, aussi deux cens liures parisis, pour y celebrer pareillement son Anniuersaire. A celuy de Sainct Quentin de Beauuais soixante liures parisis, aussi pour la celebration de son Anniuersaire. A l'Hostel-Dieu de Beauuais autres soixante liures parisis, pour achepter des reuenus, qui seroient employez en la nourriture des pauures malades. Aux Freres Mineurs de la mesme ville, quarante liures parisis. Aux Freres Prescheurs pareille somme de quarante liures parisis. A l'Eglise de Nostre-Dame soixante liures parisis, pour achepter des reuenus qui seroient employez en distributions iournalieres, & pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire. A chacune des Eglises Collegiales, cent sols parisis. Aux Beguines, cent sols parisis. A la Maison de Sainct Thomas, cent sols parisis. A l'Eglise de Sainct Pierre deux cens liures parisis, pour acquerir des rentes, à condition qu'au moyen de ces rentes, & des autres qu'il auoit données à cette Eglise par donation entre vifs, on celebreroit son Anniuersaire deux

Preu. p. 224 & les suiu.

fois

fois l'an, & qu'on distribuëroit l'argent qui en prouiendroit, entre les Chanoines & les Clercs de la mesme Eglise, selon la forme qu'il auoit commandé estre escrite au Liure que l'on y conseruoit pour cette fin: Au Curé de l'Eglise de Sainct Lucien, quarante sols parisis: Aux pauures natifs de la ville de Beauuais, dix liures parisis: Au Curé de l'Eglise de Manlers, quarante sols parisis, & aux pauures natifs du mesme village, dix liures parisis. Il legua aussi par ce mesme testament quarante liures parisis à l'Eglise de Maissel, pour y celebrer par chacun an son Anniuersaire, mais auec cette condition que le Curé du lieu auroit deux sols le iour que cét Anniuersaire se celebreroit, & que le surplus seroit distribué aux pauures natifs de ce village, & ce par les mains du Curé & des Marguilliers. Au Curé de Nointel, au iour qu'il decedera, ou au iour que l'on fera ses obseques, quarante sols parisis, & vingt liures parisis aux pauures natifs du village, qui seroient distribuez par le Curé & les Marguilliers du lieu. Plus, à la mesme Eglise de Nointel, soixante liures parisis, pour achepter des rentes pour celebrer tous les ans son Anniuersaire, à condition que le iour qu'il se celebrera, le Curé receuroit cinq sols parisis, & le reste seroit distribué aux pauures, natifs du village, & ce par les mains du Curé & des Marguilliers. Au Curé de Sainct Felix, le iour de son deceds, quarante sols parisis, & soixante liures aussi parisis, pour achepter des reuenus pour y celebrer son Anniuersaire aux mesmes conditions que dessus. A la Maladrerie de Beauuais, trente liures parisis. A celle de Sainct Anthoine, hors les murs de la mesme ville, cent sols parisis. A l'Abbé & Conuent de Beaupré, cent liures parisis, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire. Au Monastere de Briosthel, trente liures parisis. Au Monastere de Sainct Martin aux Bois, dit de Ruricourt, soixante liures parisis. Au Monastere de Sainct Iust, cinquante liures parisis pour achepter des rentes. A l'Hospital de Beaumont, cent sols parisis. Au Monastere de Peuthemont, vingt liures parisis. A celuy de S. Paul, prés Beauuais, cinquante liures parisis, pour estre conuerties en rente. A l'Hostel-Dieu de Clermont, vingt liures parisis. Au Prieuré de Vvarinille, trente liures parisis, pour achepter des reuenus. Au Monastere de Royaulmont, trois cens liures tournois, à condition d'y celebrer tous les ans son Anniuersaire. A chaque Prestre de la ville de Beauuais, le iour de ses funerailles, dix sols tournois. Au Prieuré de Borrent, quarante liures parisis, pour estre changées en rente pour la celebration de son Anniuersaire en ce lieu. Il ordonna aussi par ce mesme Testament, que l'on feroit faire cent Calices d'argent, auec les patenes semblables, & que chacun de ces Calices auec sa patene, seroit du poids de deux marcs, dont il voulut que soixante fussent distribuez dans le Dioceze de Roüen, à la discretion de ses executeurs testamentaires, & les quarante autres

Eeee

dans celuy de Beauuais, aux Eglises qui en auroient besoin, & selon que ces mesmes Executeurs le iugeroient à propos. Il laissa aussi à trente filles de noble race du Dioceze de Beauuais, chacune vingt liures parisis pour les marier: & à trente filles sorties du menu peuple, chacune dix liures pour le mesme sujet. A toutes les Maladreries du mesme Dioceze, ausquelles il n'auoit fait aucun legs particulier, chacune vingt sols parisis. Aux pauures natifs de Mello, vingt liures parisis, distribuables par le Curé du lieu, & par les Marguilliers de l'Eglise, & vingt liures aussi parisis au Prieur du mesme lieu de Mello, pour achepter des reuenus, qui seruiroient à la celebration de son Anniuersaire, & autant aux Chanoines pour le mesme sujet. Au Curé de Castenois quarante sols parisis, qui luy seroient liurées au iour de la mort du Cardinal de Nointel, ou à celuy de ses funerailles, & vingt liures parisis aux pauures natifs du village, qui seroient distribuez par les mains du Curé & des Marguilliers. Au Curé de Centpuits, quarante sols parisis le iour de ses obseques, & dix liures parisis aux pauures du village. Au Monastere du Paraclit, au Dioceze d'Amiens, trois cens liures qu'il debuoit au Testateur par obligation, pour achepter des reuenus, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire. Au Monastere de Sainct Vast d'Arras, cent liures parisis pour le mesme dessein. Il laissa aussi à l'Eglise de Roüen cent liures parisis pour achepter des rentes, pour y celebrer son Anniuersaire par chacun an, lequel il desira estre chanté pour luy deux fois l'an, en sorte qu'à la premiere que l'on le celebreroit, on distribuast les reuenus qu'il auoit acheptez, & donnez à cette Eglise par donations entre vifs: & qu'à la seconde, on distribuast aussi les reuenus, qui seroient acheptez des cent liures cy-dessus, sçauoir aux Chanoines seulement, Chapelains & Clercs du Chœur, qui assisteroient aux Vigiles & à la Messe: & que les Chapelains perceuroient six deniers, & les Clercs quatre. Il donna pareillement au Monastere de Sainct Oüen de Roüen cent liures parisis à mesmes fins, auec vne de ses Mithres, émaillée d'argent. Au Monastere de Saincte Catherine, quarante liures tournois. Au Prieur de Sainct Lo de Roüen, vingt liures tournois. Aux Freres Prescheurs de la mesme ville, quarante liures tournois. Aux Freres Mineurs, aussi quarante liures tournois, & vingt liures pour le Liure des Morales qu'il auoit receu d'eux à tiltre de permutation contre vn autre Liure des Conciles qu'il leur auoit donné. Aux Sœurs de Sainct Mathieu, dix liures tournois. Aux femmes qu'on appelle Filles-Dieu, cent sols tournois. Au Monastere de Sainct Amant, cent liures tournois, pour acquerir des reuenus pour la celebration de son Anniuersaire en ce lieu par chacun an. A l'Hospital de Saincte Magdeleine, trente liures tournois. Au Prieuré de la Salle des Filles, trente liures tournois. Au Prieuré du Mont Lepreux, cinquante liures tournois. Au

Monastere de Sainct Georges Bacquieruille, vingt liures tournois. A celuy de Iumiege cent liures tournois, à condition qu'on y celebreroit tous les ans son Anniuersaire. A celuy de Sainct Vandrille, soixante liures aussi tournois pour le mesme sujet. A celuy de Nostre-Dame du Vœu, trente liures, & à celuy de Fescamp cinquante francs pour la mesme fin. A celuy de Vilars, dix liures, dont on feroit pitance le iour de son Anniuersaire. A tous les Conuents de la Prouince de Normandie des Freres Mineurs, & des Freres Prescheurs, chacun dix liures tournois. A l'Hospital de Ponthoise, cent sols tournois. A chaque Hospital du Dioceze de Roüen, quarante sols. Aux autres Maladreries où il y a des Chapelles, dans lesquelles on dit la Messe, chacune quarante sols. A l'Abbaye de l'Isle-Dieu, Ordre de Premonstré, vingt liures tournois, pour achepter des reuenus. Au Monastere de Beau Bec, soixante liures. Au Prieuré de S. Laurent aux Lyons, pareille somme de vingt liures, pour achepter aussi des reuenus. Au Prieuré de Gerauuille, dix liures tournois. A chaque Prestre Parochial du Dioceze, dix sols tournois, pour celebrer ses obseques le iour qu'ils auront nouuelles certaines de son deceds. Au Monastere de Font-Gerard, cent sols tournois, & à celuy de Gommerfontaine, aussi cent sols tournois.

Il estendit pareillement ses liberalitez dans le Dioceze de Soissons, en leguant par son mesme testament, au Monastere de Nostre-Dame de la mesme ville de Soissons, cinquante liures tournois, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire: & au Monastere de Saincte Corneille de Compiegne, quarante liures parisis pour le mesme sujet. A l'Hostel-Dieu de la mesme ville, aussi quarante liures, mais tournois, pour achepter des reuenus: & au Monastere de Nostre-Dame de Morinual, cent liures parisis pour la mesme fin.

Le Cardinal de Nointel fit aussi part de ses biens au Dioceze de Senlis, en laissant au Monastere du Parc aux Dames, Ordre de Cisteaux, trente liures parisis, pour achepter des reuenus. Au Conuent des Religieuses de Mouchy le Pierreux, dix liures parisis. Au Monastere de Sainct Remy de Senlis, vingt liures parisis, pour estre conuerties en rentes. A celuy de Sainct Vincent cent liures parisis sur la debte qu'il debuoit au Cardinal, pour achepter des reuenus, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire. A celuy de Chalis, cent liures parisis pour le mesme sujet. A celuy de la Victoire vingt liures pour mesme fin. Aux Freres Mineurs de la mesme ville de Senlis, aussi vingt liures pour le mesme dessein: & à l'Hostel-Dieu, dix liures parisis.

Il n'oublia pas non plus le Dioceze de Paris, auquel il donna des marques de son affection en mourant, aussi bien qu'à ceux que nous auons cy-dessus énoncez, en laissant à l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame cent liures parisis, pour achepter des reuenus pour

fournir aux fraiz de son Anniuersaire, qu'il vouloit estre celebré tous les ans en cette Eglise. A l'Hostel-Dieu de la mesme ville, soixante liures parisis, pour y celebrer aussi par chacun an son Anniuersaire. Au Conuent des Cordeliers deux cens liures parisis à mesme fin. A celuy des Iacobins, semblable somme de deux cens liures. Au Monastere de Saincte Genevieſve, soixante liures, pour y celebrer aussi tous les ans son Anniuersaire; A celuy de Sainct Victor, semblable somme de soixante liures pour le mesme sujet. Aux Bons Enfans, aussi soixante liures, pour achepter des reuenus; Aux Escoliers de Sorbonne, cent liures parisis pour le mesme dessein. Aux Freres du Mont-rouge, dix liures parisis. Aux Freres Guillemains, trente liures parisis. Aux Freres appellez, *Saccarrij*, vingt liures parisis. Aux Escholiers de Sainct Thomas du Louure, vingt liures parisis. Aux Freres de Sainct Mathurin, quarante liures aussi parisis. Au Monastere de Saincte Catherine du Val des Escholiers, soixante liures, pour achepter des reuenus. Aux Freres Barrez vingt liures parisis. Au Monastere de Sainct Germain Desprez, trois cens liures tournois, pour y celebrer son Anniuersaire, lesquelles trois cens liures il auoit payez dés son viuant. Aux Freres Chartreux, prés Paris, vingt liures parisis. Au Monastere de Sainct Anthoine lez Paris, soixante liures parisis, pour achepter des reuenus. A celuy de Sainct Denys en France, trois cens liures tournois, pour achepter aussi des reuenus, qui seroient employez en la celebration de son Anniuersaire par chacun an, & lesquelles trois cens liures il auoit desia payées. A tous les Conuents, tant des Cordeliers, que des Iacobins des Prouinces de Roüen, Rheims, & Soissons, ausquels il n'auoit rien legué specialement, à chacun d'iceux, dix liures parisis. A l'Hospital de Sainct Iean de Ierusalem, cent liures parisis, pour achepter des reuenus pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire. Aux Cheualiers du Temple, cent liures parisis pour le mesme sujet. Pour le secours de la Terre Saincte, trois mil liures. Pour les affaires d'Arragon six mil liures tournois, en cas que Charles Roy d'Arragon allast en ce Royaume auec vne armée competente: & si la paix estoit faite, lors de son deceds, ou que ce Roy Charles, ou celuy de France laissassent l'affaire imparfaite, il veut & entend que ces six mil liures soient distribuées par ses executeurs testamentaires, aux pauures natifs du Dioceze de Beauuais. Il laissa encore au Monastere de Sainct Symphorien lez Beauuais, trente liures parisis, qui seroient employées en reuenus pour la celebration de son Anniuersaire par chacun an. Au Prieuré de Bruel le Sec vingt liures parisis à mesme fin. Au Monastere de Vairemont, dix liures tournois. Au Prieuré de Lonqueuille, vingt liures tournois. A celuy de Beaulieu, dix liures tournois. Au Monastere de Crocqueuille, aussi dix liures tournois: & quatre cens liures tournois, distribuables aux pauures de son Archidiaconé de Roüen, sçauoir cinquante-

quante-quatre liures par chaque Doyenné.

Il legua aussi au Monastere d'Ourcamp, soixante liures parisis, pour y celebrer tous les ans son Anniuersaire, & laissa mil liures parisis, pour achepter des reuenus qui seroient employez en la fondation de deux Chapelles, dans lesquelles il y auroit deux Chapelains perpetuels, sçauoir vne en l'Eglise de Beauuais, & l'autre en celle de Roüen, & à la saincte Eglise Romaine sa mere, deux mil liures tournois. A chacun de ses executeurs, cent liures tournois. Aux pauures Prestres de la Prouince de Narbonne, mil liures parisis. A ceux de l'Archeuesché d'Auch, cinquante liures tournois. A ceux de la Prouince de Tours, mil liures tournois. A ceux de la Prouince de Lyon, mil liures tournois; & à ceux de la Prouince de Beziers, aussi mil liures tournois.

Comme ce Testateur estoit sçauant, & qu'il auoit vne Bibliotheque, il en voulut disposer en faueur de gens de Lettres; c'est pourquoy il legua au Monastere de Sainct Lucien de Beauuais tous ses Liures glosez, & sa grande Bible, auec clause expresse, qu'ils ne seroient point alienez. Il donna tous ceux de Philosophie, tant de Logique que de Physique, à Frere Pierre de Soullons son Chapelain & son Penitencier, à condition qu'apres son deceds, ils retourneroient au Conuent des Cordeliers de Paris: Et pour tous ses autres Liures, tant de Droict Ciuil, que de Droict Canon, il en ordonna la vente, & que l'argent qui en prouiendroit, seroit distribué aux pauures Escholiers estudians à Paris en la Faculté de Theologie. Il fit don de ses Originaux, sçauoir de S. Augustin & de S. Hilaire, & des autres, au Conuent des Freres Mineurs de Paris, à condition toutefois qu'vn nommé Frere Pierre s'en seruiroit durant sa vie: De son Auicenne, à Maistre Pierre, dit Mulot, s'il se trouuoit à son deceds: De ses Sermons de Frere Guibert, en quatre Volumes, de sa Somme des Cas, & du petit Papias, à Iean de Bulles Archidiacre du grand Calais en l'Eglise de Roüen: Des Ethymologies d'Isidore, à Maistre Iean Viuien de Nointel, son Clerc & son Chapelain: De son Priscian, à Eurard de Nointel; & voulut qu'on restituast au Monastere de Sainct Denys en France, la Hierarchie en deux volumes, que ce Monastere luy auoit presté, & à celuy de Sainct Germer de Fly, Seneque, & les autres Liures qui luy appartenoient. Au Monastere de Mortemer, vn certain Liure appellé, *Archiacensis*. A celuy de Froimond, les Epistres de Sainct Bernard: Et que si lors de son deceds, les biens qu'il auroit en France ne se trouuoient suffisans pour accomplir tous les legs contenus en son testament, il voulut & entendit qu'il fut defalqué de chaque legs, au prorata de ce qui manqueroit sur le total: mais s'ils montoient à dauantage, il ordonna que ses Executeurs employeroient le surplus, selon qu'ils iugeroiẽt estre expedient pour le salut de son ame.

Le Cardinal Cholet vescut encor prés de trois ans apres auoir testé, car il ne mourut que le second iour d'Aoust de l'année 1292. & fut inhumé, conformément à la derniere Ordonnance de sa volonté, dans l'Eglise de Sainct Lucien, proche de Beauuais, sous vn superbe Tombeau, sur lequel estoit son effigie d'argent massif, enrichie de pierres precieuses, laquelle fut depuis venduë pour rebastir l'Eglise qui auoit esté bruslée par les Anglois, en sorte que son sepulchre n'est à present que d'airain doré, autour duquel sont grauez vingt vers Latins pour luy seruir d'Epitaphe. Il y en auoit aussi huict autres, qui estoient escrits en Lettres d'or sur son ancien Tombeau, & qui ont passé iusques à nous; & quatre dans le College des Cholets à Paris, qui expriment la Patrie, les mœurs, & les liberalitez de ce Cardinal, qui auoit donné & aumosné dés son viuant aux bonnes gens du plat pays de Beauuoisis la plus grande partie des Communes & pasturages, qui sont depuis Thermes, cinq lieuës au dessus de Beauuais (d'où sort la riuiere de Therin) jusques à Creil.

Preu. p. 225.
Preu. p. 226.

Apres son deceds, ses Executeurs testamentaires, conuertirent le legs de six mil liures tournois, qu'il auoit destiné pour la guerre contre le Roy d'Arragon, laquelle ne se cõtinua pas, en achapt d'vne Maison, appellée l'Hostel de defunct Messire Gaulthier de Châbly, viuant Euesque de Senlis, qui estoit en l'Vniuersité de Paris, au Mont Saincte Geneviefve, vis à vis la Chapelle de Sainct Symphorien des Vignes; ainsi nommé, parce que tout ce quartier-là estoit planté en vignes, auparauant que Philippes Auguste eut accreu la ville, duquel Hostel ils firent vn College en l'honneur de ce Cardinal, qu'ils baptiserent de son nom, le College des Cholets, où les Boursiers doiuent estre des Dioceses de Beauuais & d'Amiens, & vacquer à l'estude de la Theologie: mais ces mesmes Executeurs estans morts, Iean le Moine Cardinal succeda en leur place, & fit les Statuts du College, qui sont en grand nombre, & approuuez par vne Bulle du Pape Boniface VIII. & fonda en ce College l'an 1303. quatre Commendes majeures, & voulut que ceux qui en seroient pourueus, fussent à l'aduenir nommez Chapelains, deux desquels seroient de la ville, ou du Diocese de Beauuais, & les deux autres de la ville, ou du Diocese d'Amiens: & quoy que ce College soit de petite estenduë, il n'a pas laissé de produire de grands Personnages, entre lesquels se remarquent Iean Boëry, natif d'Amiens, Euesque de Meaux, en l'an 1447. & vn autre du Diocese de Beauuais, nommé Iean d'Auxi, qui fut Euesque de Langres, Confesseur, & grand Aumosnier du Roy Charles VII.

Preu. p. 223. & 224.

L'Obit du Cardinal de Nointel est marqué au Calendrier MS. de l'Eglise d'Amiens, le troisiesme des Nones du mois d'Aoust; Le Martyrologe de Saincte Geneviefve de Paris, le cote à pareil iour;

celuy de l'Eglise Nostre-Dame, de mesme; celuy de la Cathedrale de Beauuais, aussi au trois Aoust, & rapporte que ce Prelat donna cent sols à ceux qui assisterent au *Te Deum*, qui fut chanté lors que les malades de Sainct Germer de Fly recouurerent leur santé: mais le Liure des Obits de la Saincte Chapelle de Paris, le met aux Nones de May, qui est sans doute le temps auquel les Chanoines & Chapelains de cette Saincte Chapelle prient Dieu tous les ans pour le repos de son ame: & le Martyrologe MS. de l'Eglise de Sainct Geruais de Soissons, nous apprend que l'an 1312. le Samedy d'apres la Feste du Bien-heureux Sainct Michel, mourut Iean de Nointel, Chanoine en cette Eglise, qui donna au Chapitre pour le salut de son ame, de celles de ses pere & mere, & de Iean de Nointel Cardinal son frere, & de tous ses Bien-facteurs, sa maison en laquelle il demeuroit, située dans la ruë du Puits Herbelin, tenant d'vne-part au iardin de Guillaume Threforier, & de l'autre à la maison de Iacques de Bray, Chanoine, ensemble vne maison size à l'opposite en la mesme ruë, contiguë d'vn costé à celle du Chapitre, & de l'autre à la maison de Robin de Sainct Leger. *Preu. p. 224.*



Ce portraict est tiré d'vn ancien Tableau qui est à Rome dans l'Eglise de S. Syluestre, & de S. Martin des Montagnes.



GERVAIS GANCELOT, DE CLINCHAMP, Prestre Cardinal des Saincts Syluestre, & Martin des Montagnes, au Tiltre d'Equitius.

CHAPITRE XXII.

LE Martyrologe de l'Eglise de S. Iulien du Mans, nous apprend que Geruais Gancelot de Clinchamp estoit fils d'Eudes, Seigneur de Groëstel Cheualier, & Oncle de Robert de Clinchamp Euesque du Mans, issu d'vne des anciennes & illustres Familles du Pays du Maine, qui porte pour Armes, *D'argent à six merlettes de gueules, trois, deux, & vne*, & dont les Cadets briserent l'Escu d'vne

Preu.p.217.

d'vne bande viurée : il y auoit dés le temps d'Hildebert, vn nommé Gauthier de Clinchamp, qui estoit en grande estime & consideration dans la Prouince, à qui ce Prelat addressa vne de ses Lettres, duquel Gaulthier & de ses descendans, sortit vn Iean de Clinchamp, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, laissant vn fils nommé Ambroise, qui eut plusieurs enfans, desquels sont venus successiuement les Seigneurs de la Buisardiere, par l'alliance d'vne Isabeau d'Aumale, Dame de la Buisardiere, auec vn Geruais de Clinchamp, auquel elle porta cette Terre en mariage en l'année 1307. & quelques autres Gentilshommes, qui portent encor le nom & les Armes de cette Maison.

Nous lisons dans le Martyrologe cy-dessus énoncé, que Geruais s'estant donné à l'Eglise, fut grand Archidiacre de celle du Mans; ce qui est confirmé dans vn Chartulaire MS. de S. Mederic *de Linays*, par lequel nous apprenons qu'il estoit aussi, non pas Doyen de Nostre Dame de Paris, comme le veut Ciaconius, ny Archidiacre, comme l'asseure Monsieur Frizon, & apres luy Monsieur Aubery, mais Chanoine & Official, & l'vn des grands Vicaires de l'Euesque Estienne pendant son absence. Il auoit autrefois contracté d'etroites habitudes auec Simon de Brion, Thresorier de Sainct Martin de Tours, lequel ayant esté fait Pape apres la mort de Nicolas III. & pris le nom de Martin II. dit IV. ne perdit pas la memoire de l'amitié de Geruais, au contraire se ressouuenant qu'elle luy auoit tousiours paru douce & agreable, il luy voulut donner des preuues & des tesmoignages asseurez de la sienne, en l'honorant, comme il fit du Cardinalat, le 23. iour de Mars de l'année 1281. L'Histoire d'Espagne rapporte qu'il fut enuoyé Legat en France, & qu'il accompagna Philippes le Hardy iusques dans le Roussillon, lors qu'il alla faire la guerre au Roy d'Arragon : mais nous auons cy-deuant remarqué que ce fut le Cardinal Iean de Nointel, dit Cholet, qui tint cette place auprés de ce Monarque, & qu'il prescha la Croisade contre l'Arragonois, & non pas Geruais de Clinchamp, qui ne sortit point de Rome depuis qu'il eut le Chapeau, & où il mourut de peste l'an 1287. & fut enterré dans l'Eglise de son Tiltre, & son cœur apporté en celle du Mans. Le iour de son deceds est marqué l'onziesme des Calendes de Nouembre, dans le Martyrologe de l'Eglise de Paris, en laquelle il fonda vn Anniuersaire, pour la celebration duquel il donna plusieurs ornemens Pontificaux, vn Calice d'argent, vne bague, & cent liures parisis, pour estre employées en reuenus, celuy de l'Abbaye de Sainct Victor lez Paris, le cote l'onziesme des Calendes d'Octobre, & celuy de l'Eglise du Mans le 17. du mesme mois. Il auoit fait quelques Ouurages de Theologie, qui n'ont pas passé iusques à nous.

Preu. p. 126. & 127.

Preu. p. 126.

Preu. p. 127.

Preu. p. 127.

Ce portraict eſt tiré d'vn Tableau, qui eſt dans l'Egliſe de Saincte Praxede à Rome.



GEOFFROY DE BAR,
Cardinal Preſtre du Tiltre de Saincte Suzanne.

CHAPITRE XXIII.

TOVS les Hiſtoriens demeurent d'accord, que Geoffroy tire ſon origine de la Prouince de Bourgogne: mais ils ont ignoré ſon ſurnom auſſi bien que ſa famille, ils luy donnent celuy de Barbeau, au lieu de celuy de Bar, qu'il prit apparemment, à l'imitation de pluſieurs autres, à cauſe de la ville de Bar-ſur-Seine, où il naſquit de parens obſcurs & de bas lieu, qui n'en auoient point: mais

si sa condition fut vile & abjecte par sa naissance, elle fut bien releuée par ses dignitez, d'autant qu'ayant embrassé l'estat Ecclesiastique, il merita par sa vertu d'estre fait Doyen de l'Eglise de Sainct Quentin en Vermandois, & en suite de la Cathedrale de Paris, & Chapelain de l'Euesque, & enfin Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Suzanne, par le Pape Martin IV. qui luy donna le Chapeau à la promotion qu'il fit estant en la ville d'Oruiette, le 23. Mars de l'année mil deux cens quatre-vingts vn. *Preu.p.228*

Le Martyrologe de l'Eglise Metropolitaine de Paris, nous enseigne, que tant que viuroit Reuerend Pere en Dieu Geoffroy de Bar, Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Suzanne, & Doyen de Paris, on deuoit celebrer vne Messe en l'honneur de la Bien-heureuse Vierge, & qu'apres son deceds (qui arriua à Rome le 21. Aoust de l'an 1287. causé par la peste) on feroit vn Anniuersaire pour le repos de son ame. Ce mesme Martyrologe marque son Obit au dix-neuf des Calendes de Septembre, & qu'il auoit donné à Nostre-Dame de Paris, la moitié d'vn moulin appellé *Toillon*, situé au village de *Sucy*, dans la censiue du Chapitre de cette Eglise. Celuy de l'Abbaye de Sainct Victor lez Paris, rapporte la celebration de son Anniuersaire solemnel au 13. des Calendes d'Octobre, & remarque en termes exprez, que le Cardinal Geoffroy de Bar, ayant toûjours tendrement chery ce Monastere, s'estoit souuent monstré fidele & deuot à la poursuite de ses affaires, & inesbranlable en la defense de ses droicts. Nous lisons dans le Liure noir de l'Eglise de Paris, qu'en l'an 1263. lors que Geoffroy de Bar, n'estoit encor que Doyen de cette Cathedrale, vn nommé Iean de *Ciuiliac*, fils d'Anseau de *la Noüe*, fut rendu au Chapitre comme vn homme du Corps de cette Eglise, par Sentence renduë par le Roy S. Louys, apres plus de six ans de procez contre ce Iean, laquelle fut prononcée dans la Chambre de ce Monarque, en presence de Raoul Euesque d'Evreux, d'Alermet Euesque de Meaux, de Iulien de Perone, Cheualier, de Maistre Iean de Molincon, de Geoffroy de Bar Doyen de Paris, & de plusieurs autres, en consequence duquel iugement, ce Iean de Ciuiliac fut amené par vn Officier de Sa Majesté, & remis entre les mains des Chanoines, qui l'emprisonnerent pour vn temps. *Preu.p.228.* *Preu.p.228.* *Preu.p.228.*

Le Cardinal Geoffroy de Bar se sentant frappé de la contagion, dont il mourut, commanda qu'on escriuit ces paroles sur son Tombeau, dans l'Eglise de Saincte Praxede, où il auoit destiné sa sepulture. *Ie Geoffroy de Bar, jadis Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Suzanne, crois que mon Redempteur est viuant, & que ie ressusciteray vn iour en ma chair, en laquelle ie verray mon Sauueur & mon Dieu.* *Preu.p.228.*



Ce portraict est tiré d'une plate peinture qui est sur la porte de la Sacristie des Peres Iacobins de la ville de Clermont en Auuergne, & m'a esté procuré par Monsieur de Champflour, Conseiller d'Estat.



HVGVES AYCELIN DE BILLON,
Cardinal Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE XXIV.

Le veritable surnom de ce Cardinal, ne se trouue en aucun des Autheurs qui ont escrit sa vie, ils ne feignent point de l'appeller tous Hugues Sequin de Billon, au lieu de Hugues Aycelin, & le font sortir de pauures parens de la ville de Billon en Auuergne, quoy qu'il tire son origine de l'ancienne & noble famille des Aycelins, Seigneurs de Montaigu, qui ont encor produit deux autres Cardinaux

Cardinaux à l'Eglise, dont nous parlerons en leur lieu, à laquelle famille, la ville de Billon appartenoit, raison pourquoy Hugues Aycelin se qualifioit de Billon, parce qu'il y auoit receu la lumiere du iour, à la difference des autres Aycelins ses parens, qui n'estoient pas nez en cette ville de Billon qu'ils possedoiét neantmoins, & laquelle fut depuis donnée par vn d'eux à l'Euesché de Clermont.

Il portoit pour Armes, *De sable à trois testes de Lyon, arrachées d'or, lampassées de gueules.* Dés les commencemens de son ieune aage, il n'eut pour objet que la vertu, & pour profession que l'estat Ecclesiastique, qu'il creut estre le plus droit sentier pour conduire au Ciel les Chrestiens, encore ne voulut-il pas embrasser l'Eglise dans sa splendeur & dans ses dignitez, qu'il n'eut pas eu peine d'acquerir, puisque sa doctrine & sa pieté, iointe à son illustre naissance, luy en eussent donné facilement l'entrée ; ce qui a fait croire aux vns qu'il a possedé l'Archeuesché d'Arles, & aux autres, celuy de Lyon, quoy qu'il n'ait iamais esté reuestu d'aucune de ces deux Prelatures: mais il la voulut caresser dans sa bassesse, & dans son humilité, en prenant l'habit de l'Ordre des Freres Prescheurs, au Conuent de la ville de Clermont en Auuergne, dans lequel il s'adonna si fortement à l'estude de la Theologie, & appliqua son esprit de telle façon à cette science, qu'il en merita en peu d'années le Doctorat, & d'estre pourueu en suite d'vn Office de Lecteur au Monastere de Saincte Sabine de Rome, où il fit paroistre de si belles lumieres de son esprit, & éclater de si bonnes preuues de sa suffisance & de son merite, que le Pape Nicolas IV. le voulut hono- *Preu.p.219.* rer du Chapeau de Cardinal, la veille de la Feste de la Pentecoste, de l'année 1288. sous le Tiltre de Saincte Sabine, qui luy fut changé depuis par Celestin V. lors qu'il luy donna l'Euesché d'Ostie, & de Velitre. Il fut vn des executeurs testamentaires de Guillaume Euesque de Laon, auec Mathieu Abbé de Sainct Denys, Pierre de Mornay Archidiacre en l'Eglise d'Orleans, & plusieurs autres, & en cette qualité vendit au Seigneur de Ialigny, & à Izabelle sa femme, mere du defunct Euesque, la Terre & Seigneurie de Chaselles, auec la ville de Dampierre, & toutes leurs appartenances & dépendances, Iustice, droit de fiefs, cens & rentes, que ce Prelat decedé possedoit & pouuoit posseder, moyennant le prix & *Preu.p. 229.* somme de trois mil cinq cens liures, & ce pour acquiter les legs du *& 230.* Testateur.

Le Cardinal Hugues auoit vn frere, nommé Iean Aycelin, Abbé de Sainct Genest de Clermont, auquel il donna l'Abbaye de Nostre-Dame de la mesme ville, qu'il pouuoit conferer à qui bon luy sembleroit, quand elle seroit vacante, suiuant vn pouuoir special qu'il en auoit du Chapitre, & fit ratifier la donation par le Pape Nicolas, qui l'inuestit de cette Abbaye par l'anneau ; ce qui donna

Hhhh

occasion au nouueau pourueu du Benefice, d'escrire vne Lettre au mesme Chapitre de cette Abbaye, par laquelle il le supplia d'auoir agreable ce qui auoit esté fait sur ce sujet par sa Saincteté, & par son frere, & de mettre ses Procureurs pour luy, & en son nom, en la corporelle & reelle possession de cette Abbaye; d'où ie conjecture que le Pape Nicolas portoit vne amitié singuliere à nostre Prelat, & qu'il ne luy refusoit rien de ce qu'il demandoit, puis qu'apres auoir accordé la collation de l'Abbaye de Nostre-Dame de Clermont à son frere, il dispensa encor ses domestiques de la residence en leurs Benefices, de quelque qualité qu'ils fussent, mesme ayant charge d'ames, tant qu'ils seroient attachez au seruice du Cardinal Hugues, à l'exception seulement des distributions quotidiennes; dont il fit expedier vne Bulle en leur faueur, le premier an de son Pontificat.

Preu. p. 230.

Preu. p. 230. & 231.

Nous ne voyons pas que le Cardinal de Billon ait eu beaucoup d'emplois pendant sa vie, parce qu'il ne voulut iamais quitter la Cour de Rome, seulement lisons-nous qu'il souscriuit à vne Bulle du Pape Nicolas, de l'année 1291. touchant la confirmation des biens, & des priuileges octroyez à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de Sainct Benoist, au Diocese de Coustances; qu'en l'an 1294. il fut present aux eslections de Celestin V. & Boniface VIII. & que le 24. du mois d'Aoust de l'année 1297. il fit deux testamens en vn mesme iour, le premier deça les Monts, par lequel entre autres legs il donna au Pape Boniface VIII. duquel il confesse que sa famille & luy ont receu de grands biens-faits & largesses, sa Chappe d'or, & sa plus pretieuse Mithre garnie de perles & d'emeraudes, auec le plus beau de ses anneaux: ordonna qu'on acheptast des Terres & des reuenus, pour fonder dans la Basilique du Prince des Apostres à Rome, vn Anniuersaire pour le salut de son ame, & enjoignit à ses executeurs testamentaires d'assigner pour cét achapt, trois cens florins d'or; voulut qu'en quelque lieu du monde qu'il payast le tribut à la nature, il fust enterré dans l'Eglise des Iacobins de Clermont, où il commanda que son corps, ou ses os fussent apportez: & que si par hazard il venoit à mourir dans vne ville, ou vn bourg, où il y eut vn Conuent de Religieux de Sainct Dominique, que sa chair & ses entrailles y fussent inhumez, & en ce cas il leguoit à ce Conuent soixante florins d'or, & voulut que le iour que sa chair & ses entrailles seroient ensepulturées, les Religieux fussent nourris à ses despens: & s'il y auoit au mesme lieu vn Conuent de Cordeliers, il leur donnoit aussi vingt florins, pourueu qu'il ne leur eut rien laissé d'ailleurs: Et si dans la ville, ou le bourg où il decederoit il ne se rencontroit qu'vn Conuent de Freres Mineurs, & n'y eut point de Iacobins, en ce cas il voulut & entendit que sa chair & ses entrailles fussent enseuelies chez les Freres Mineurs, qui se-

Preu. p. 231. 232. 233. 234 235. 236. & 237.

roient nourris ce iour-là à ses fraiz, & ausquels il donnoit encor par augmentation vingts florins d'or : mais sur tout, il desira que son corps fut porté tout entier à Clermont, ou embausmé, ou renfermé dans des peaux, ou en quelque sorte & maniere que ce fust, & qu'en quelque endroit qu'il vint à mourir, ou estre enterré, l'on y fit honorablement ses funerailles, à la discretion de ses executeurs. Il ordonna aussi que s'il decedoit à Rome, & qu'il fust ensencly delà, ou deçà les Monts, on pourueut bien & deuëment à la despense de ses obseques, par celuy qui seroit preposé à la conduite de son corps. Il laissa aussi trois cens florins d'or, pour fonder vne Prebende en l'Eglise d'Ostie, laquelle seroit conferée pour la premiere fois par ses executeurs Testamentaires, à vn bon Clerc, qui seroit tenu de se faire Prestre dans l'an, s'il ne l'estoit, & de dire chaque semaine, outre les Messes accoustumées de l'Eglise, trois autres Messes, sçauoir, la premiere du Sainct Esprit; la seconde de Nostre-Dame, & la troisiesme des Trespassez pour le salut de son ame, & apres sa mort la collation de cette Chanoinie appartiendroit à l'Euesque, en telle sorte neantmoins que pour l'augmentation de cette Prebende, le nombre accoustumé des Chanoines ne fust point diminué. Il legua aussi à l'Archiprestre & au Chapitre de la mesme Eglise d'Ostie cinquante florins d'or, pour estre conuertis en reuenus, qui seruiroient à la celebration de son Anniuersaire par chacun an. Et si le Chapitre apportoit la moindre difficulté pour l'execution des choses cy-dessus, le testateur declara qu'il transportoit ces legs à l'Hospital du Sainct Esprit de Rome, pour estre appliquez aux mesmes fins qu'ils eussent esté appliquez en l'Eglise d'Ostie. Il laissa encor cent cinquante florins d'or de ses biens, pour fonder vne perpetuelle Vicairerie en la grande Eglise de Velitre, en laquelle il voulut que ses Executeurs establissent pour la premiere fois vn Vicaire, outre le nombre des Clercs & des seruiteurs de cette mesme Eglise, qui seroit en suite nômé par l'Euesque, & que ce Vicaire fust tenu de se faire Prestre dans l'an, s'il ne l'estoit, & d'executer les mesmes choses que le Chanoine d'Ostie. A l'Archiprestre, & au Chapitre de la mesme Eglise, cinquante florins d'or pour la celebration de son Anniuersaire par chacun an : & au cas que ce Chapitre refusast ce legs, il le transfera aussi à l'Hospital du Sainct Esprit de Rome de la mesme sorte que celuy d'Ostie. Il voulut encor que ses Executeurs, par le conseil du Prieur Prouincial de l'Ordre des Iacobins de la Prouince de Rome, assignassent trois cens florins d'or au Monastere des Sœurs de Sainct Sixte, ou à quelque autre Abbaye, suiuant que ces mesmes Executeurs le iugeroient plus vtile & plus à propos, laquelle s'obligeroit de côuertir ces trois cens florins d'or en reuenus, & d'en payer tous les ans douze au Chapitre Prouincial de la Prouince de Rome, pour le salut de son ame.

Il laissa aussi au Conuent des Iacobins de Saincte Sabine, trois cens florins d'or pour leur nourriture & leur entretien, auec vingt autres florins pour quatre Messes des Trespassez, qu'ils seroient tenus de celebrer à son intention. A celuy de Minerue, cent florins d'or, pour estre employez en la construction des bastimens commencez en ce Monastere, & vingt florins aussi d'or pour trois differens repas des Religieux, à condition qu'à chacun des iours qu'ils feroient ces repas, ils celebreroient vne Messe des Morts pour le repos de son ame. Au Monastere de Saincte Praxede de Rome, aussi cinquante florins d'or, qui seroient conuertis en reuenus pour la celebration de son Anniuersaire toutes les années: & au Conuent du mesme Monastere dix autres florins d'or pour quatre repas, à condition qu'à chaque iour de ces repas, il feroit dire vne Messe des defuncts pour la tranquilité de son ame. A l'Hospital susdit du S. Esprit de Rome, autre cinquante florins d'or à mesme fin. A tous les autres Hospitaux de la mesme ville de Rome, cent autres florins d'or, qui leur seroient distribuez à la discretion de ses Executeurs. Aux Sœurs du Monastere de Sainct Xiste de l'Ordre de Sainct Dominique de la mesme ville de Rome, dix florins d'or pour deux repas de toutes les Religieuses, moyennant lesquels elles seroient tenuës de faire dire deux Messes des Trespassez pour le repos de son ame. Au Conuent des Iacobins de Viterbe, la vigne qu'il possedoit aux enuirons, & dans le destroit de cette ville, auec la restitution d'vn Calice d'argent doré, d'vn Missel, & d'vn Antiphonaire, dont ce Conuent luy auoit fait present au commencement de son Cardinalat, & les autres choses qu'il pouuoit auoir receuës de luy dans ce temps-là: Voulut que chacun de ses Chapelains & Commençaux ayans Offices en sa Maison, & qui demeureroient actuellement auec luy au iour de son deceds, sçauoir son Auditeur, son Camerier, son Medecin, & son Notaire, pour chaque année qu'ils seroient demeurez à son seruice, & pour les recompenser, receussent dix liures tournois; & que celuy qui n'y seroit pas l'espace d'vne année entiere, fust payé à proportion du temps sur le pied de la mesme somme: Voulut que ses Gentilshommes & Escuyers eussent chacun autant de dix liures tournois qu'ils seroient demeurez d'années auec luy, & l'entendit ainsi de tous ses autres seruiteurs & domestiques de quelque qualité & condition qu'ils fussent, ausquels il fit de differends legs, aussi bien qu'à plusieurs autres particuliers Religieux Iacobins, qui sont amplement exprimez dans ce Testament; par lequel il donna encore à Albert Aycelin son neveu, vn Liure de Decret, dont l'Euesque de Bethleem luy auoit fait autrefois present, & en eschange duquel il legua à cét Euesque huict vingts liures tournois. A ce mesme neveu Albert Aycelin, toute sa Bible glossée, à condition qu'il estudieroit en Theologie, & qu'apres

Preu. p. 233

pres

pres sa mort, elle appartiendroit au plus ancien de ses parens qui feroit la profession Ecclesiastique, & ainsi passeroit successiuement de l'vn à l'autre, sans qu'aucun d'eux la pust vendre, engager, eschanger ou aliener pour quelque cause & moyen que ce fust; & en cas que quelqu'vn d'entr'eux fist le contraire de sa volonté sur ce sujet, il declara qu'il donnoit pour le salut de son ame, la moitié de cette Bible au Conuent des Religieux de Sainct Dominique de Paris, & l'autre moitié à celuy de Clermont. A Roland aussi son neveu, Preuost de l'Eglise Nostre-Dame de la mesme ville, son Liure des Decretales. A son frere Gilles Aycelin Archeuesque de Narbōne, sa Chappe, qui luy auoit esté enuoyée par le Roy d'Angleterre, sur laquelle l'origine de la famille de Iessé estoit figurée. A Iean Aycelin, aussi son frere, Abbé de Clermont, vne autre Chappe figurée, faite en Angleterre, où l'enfance du Sauueur du Monde estoit represētée. A Hugues Euesque de Bethleem, aussi vne autre Chape brodée d'or & de perles, qu'il possedoit de la liberalité de cét Euesque, pourueu qu'il fust viuant au temps de sa mort; & au cas qu'il fust decedé, il laissa cette mesme Chappe, à Albert Aycelin son neveu Chanoine de Clermont, afin qu'il fist prier Dieu pour luy, & pour celuy qui luy en auoit fait present, auec cette clause neantmoins, qu'apres sa mort elle fust donnée à l'Eglise de Billon. Il donna pareillement à l'Eglise de Clermont de ses habits Sacerdotaux. Au Conuent des Iacobins de Paris, son encensier d'argent doré, qui luy auoit autrefois esté donné par Bernard Euesque de Port. A celuy d'Orleans, dans lequel il auoit enseigné la Theologie, ses habillemens de satin violet; sçauoir, vne Chasuble, vne Dalmatique, vne Tunique, vne Chappe, & vne Estole. A celuy de Neuers, pareils habillemens de satin rouge, auec vn Calice, & les Liures qu'il auoit fait faire pour sa Chappelle. A l'Eglise d'Ostie, dont il se professoit Euesque indigne, semblables habillemens de satin noir, auec sa grande Croix d'argent doré, sur laquelle estoient empreintes les images de IESVS-CHRIST, de la Bien-heureuse Vierge, & de Sainct Iean. A celle de Sainct Clement de Velitre, sa Chappe blanche auec deux colombes d'or, qu'il auoit achepté des Executeurs Testamentaires de l'Euesque de Verdun, & deux chandeliers d'argent & de cristal, auec des Burettes semblables pour seruir à l'Autel aux Festes solemnelles de l'année. Au Conuent des Iacobins d'Angers, où il se ressouuenoit d'auoir leu publiquement, vne Chappe de satin blanc, & vne Aube enrichie de figures. A celuy de Roüen, aussi vne Chappe de satin rouge, & vne Aube figurée. A celuy d'Auxerre, aussi vne Chappe & vne Aube. A celuy de Viterbe, vne autre Chappe & vne Aube. Il fit aussi de semblables dons à diuerses Eglises de la Prouince d'Auuergne, & entr'autres, au Conuent des Iacobins, auquel il laissa deux de ses plus grands chandeliers d'argent, auec deux de ses plus grāds bassins pour seruir au Maistre Autel,

à condition qu'ils ne les pourroiẽt vendre, ny engager; & en cas qu'il les vendissent, engagessent ou alienassent, non seulement il reuoqua ce don, mais sa sepulture qu'il auoit destinée dans ce Monastere, declarant que s'il mouroit à Rome, il vouloit estre enterré dans l'Eglise de Saincte Sabine proche du grand Autel, sous vne lame de cuivre à l'vny de la terre, afin que les Freres qui la verroient se souuinssent de luy dans leurs prieres & leurs oraisons; & que s'il decedoit hors de Rome, il desiroit estre inhumé dans l'Eglise de Sainct Syrene de Billon, dans laquelle il auoit esté nourry & esleué aussi-bien que plusieurs autres Ecclesiastiques de son sang, & de sa famille, depuis deux cens ans & plus; & s'il arriuoit ainsi, il leguoit à cette Eglise de Billon, tout ce qu'il auoit legué pour sa sepulture, au Conuent des Iacobins de Clermont. Il donna aussi à l'Hospital de la mesme ville de Billon, vn de ses Calices. A la Chapelle du Chasteau de Montaigu, proche de Billon, vne petite Croix, auec son pied d'argent doré, dans laquelle il vouloit qu'on enfermast le bois qu'il auoit de celle du Sauueur du Monde, pour estre gardée au Chasteau; en sorte que le Seigneur, ou la Dame de ce Chasteau, eust vne clef du coffre ou de la chasse, dans laquelle cette Croix seroit resserrée: & le Prestre qui deseruiroit la Chapelle, vne autre clef, afin que l'vn ne la pust ouurir sans l'autre. Il fit encore vne infinité d'autre legs, que le Lecteur verra, s'il luy plaist, dans ce Testament, duquel il declare qu'il eust fait volontiers Executeur le Pape Boniface VIII. dont il connoissoit la fidelité & la diligence pour le secours des ames de ceux qui luy laissoient l'execution de leurs dernieres volontez, & lequel il auoit choisi pour tel auparauant qu'il fust esleué à la Papauté; ce qu'il n'ozoit pas faire alors, à cause des importantes occupations de sa Saincteté, la suppliant seulement tres-instammment, que pour l'amour de Dieu, & de l'affection dont elle auoit honoré le Testateur pendant sa vie, elle daignast par sa bonté naturele, suppleer au defaut de ceux qui auroient le soin d'accomplir ses volontez, & veiller que les choses contenuës en son Testament eussent l'effet qu'il souhaitoit, pour l'execution duquel il nomma Mathieu Euesque de Port, Nicolas Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Laurent, Frere Hugues de Lauzane, de l'Ordre des Iacobins, Penitencier du Pape, & plusieus autres.

Preu. p. 236. & 237.

Preu. p. 236. & 237.

Par son second Testament fait delà les Monts, le mesme iour & pardeuant le mesme Notaire, le Cardinal Hugues de Billon ratifie le premier, & reuoque tous autres Testamens qu'il pourroit auoir dictez, ou écrits; mais il adjouste nombre de nouueaux legs, tant aux Eglises ausquelles il auoit fait du bien par ce premier Testament, qu'à quelques-vns de ses amis & parens qu'il auoit obmis. Et comme il ne mourut encor de long-temps apres qu'il eut testé, il fit vn Codicile à Saincte Sabine à Rome le Dimanche 28. iour de Decembre de l'année 1298. par lequel il voulut & entendit que de tous les vases d'ar-

Preu. p. 238. 239 240. 41. 42. 43. 44. & 45.

gent blanc, & d'argent doré, qui se trouueroient en sa possession au temps de sa mort, on en prit mil marcs pour l'accomplissement du Testament qu'il auoit fait delà les Monts, & obligea le surplus, à quelque somme qu'il pust monter, à l'exception des vases qu'il auoit leguez en leur entier, pour l'execution de celuy de deçà les Monts. Plus il enioignit qu'on donnast deux cens cinquante florins d'or pour faire tous les ans son Anniuersaire en l'Eglise de S. Pierre de Rome, à pareil iour qu'il seroit decedé. Il laissa aussi mil florins d'or pour le rachapt de la Croix que l'on auoit prise de nouueau contre les Colomnes. Legua aux Cardinaux Nicolas du Tiltre de Sainct Laurent, & à Pierre, du Tiltre de Saincte Potentiane, ses Executeurs, deux de ses meilleurs cheuaux, & deux de ses plus belles couppes d'argent: Et au Conuent des Iacobins de Neuers, tous les Liures qu'il auoit acquis depuis le temps qu'il estoit Cardinal, & dont il n'auoit point disposé dans ses Testamens. *Preu. p. 137. & 138.*

Par ce Codicile, on peut inferer la verité rapportée par Onuphre, touchant le deceds du Cardinal de Billon, au troisiesme des Calendes de Ianuier de l'année 1398. & non l'erreur, comme le veut Monsieur Aubery, puisque selon son sentiment mesme, le troisiesme des Calendes de Ianuier est le penultiesme iour de l'année, c'est à dire le 30. Decembre de l'an 1298. auquel temps ce Prelat peut bien estre decedé, puisque lors qu'il fit son Codicile, sçauoir deux iours auparauant, il estoit à l'extremité de maladie; l'Epitaphe neantmoins qui se lisoit autrefois au bas d'vn Tableau, où est represénté en plate peinture sur la porte de la Sacristie des Iacobins de Clermont en Auuergne, à present tout effacé, & dont on ne peut plus lire que quelques mots: mais qui auoit esté transcrit autrefois, & enuoyé à feu mon pere, marque le iour de la mort de ce Prelat au 29. Decembre de l'année 1297. mais il y a faute au chiffre, aussi bien qu'à la qualité d'Archeuesque d'Arles, que cét Epitaphe luy donne, quoy qu'il ne l'ait iamais possedée, puisque son Codicile n'est fait qu'vn an apres, sçauoir en 1298. comme nous auons dit cy-dessus. *Preu. p. 146.*

Le Cardinal de Billon estoit si profond dans la science de la Theologie, qu'il voulut faire le public participant de sa doctrine, par des Commentaires qu'il composa sur les quatre Liures des Sentences, par plusieurs Sermons, & par vn Traicté qu'il fit de l'immediate vision de la Diuine essence, & par plusieurs autres Ouurages. Les Historiens ne demeurent pas d'accord du lieu de sa sepulture; les vns veulent qu'il soit enterré dans l'Eglise de Saincte Sabine à Rome, à cause qu'il y a vne table de cuivre en cette Eglise à main gauche, proche du grand Autel, dans laquelle est la representation de ce Cardinal, auec six vers Latins, qui expriment ses tiltres & ses qualitez, mais qui ne marquent pas qu'il y soit inhu- *Preu. p. 229.* *Preu. p. 146.*

mé ; au lieu que celuy cy-dessus coté, dit expressément qu'il gist en l'Eglise des Iacobins de Clermont, qui est l'opinion des autres, & la plus probable à nostre sens ; car il n'y a sans difficulté que ses entrailles à Sainɛte Sabine, & son corps & ses os à Clermont, comme il l'auoit ordonné par ses Testamens, voulant qu'au lieu où il decederoit, ses intestins fussent inhumez, & que son corps fust apporté en l'Eglise des Iacobins de Clermont, & par ainsi estant mort à Rome, il est indubitable de dire, qu'il n'y a que ses entrailles à Sainɛte Sabine, & que son corps est au Conuent de Sainɛt Dominique de Clermont, sous vn des plus superbes Tombeaux qui soit en France, & que l'on n'auroit pas basty si somptueusement pour n'y renfermer que de l'air & du vent, ou le simple cœur de ce Prelat, comme l'asseurent quelques Historiens, puis qu'il ne faut pas tant d'estenduë pour vn cœur, que l'on a coustume d'enchasser dans vne vrne, & non pas dans vn monument, tel qu'est celuy du Cardinal de Billon, qui se void dans le Chœur de l'Eglise de ce Monastere au sortir de la Sacristie, sous la seconde vouste à main droite, vers le grand Autel, & sous les secondes vitres, du costé de l'Epistre, taillé dans le mur en Arcarde au dedans, dont la face qui est en dehors, soustenuë de deux pilastres, l'vn deçà, l'autre delà, s'esleue en forme de pyramide, la pointe de laquelle est cimée d'vn Crucifix : & cette forme de pyramide est accompagnée de quatre autres pyramides veritables, sçauoir d'vne maistresse, & d'vne moindre de chaque costé : les deux maistresses sises sur les pilastres, & cimées des images de la Vierge, & de Sainɛt Iean l'Euangeliste, & les deux moindres de fleurons : le frontispice, ou la façade de ce monument a dix-neuf pieds de hauteur, & onze en trauers. L'Arcade qui est au dedans est de douze pieds de haut, de sept pieds & quatre doigts de long, & de deux pieds & demy de large, enfoncée dans la muraille, le tout d'vne belle pierre blanche, excepté les deux pilastres, qui sont de pierre de grain, le tout peint & enrichy de figures, corniches, chapiteaux, & autres pieces d'Architeɛture. Sous cette Arcade est posée l'Arche sepulcrale, esleuée de terre d'enuiron quatre pieds, & partagée en deux parties, dont l'vne qui est de pierre d'enuiron deux pieds de hauteur, luy sert de baze ; & l'autre est de cuivre doré de pareille éleuation. Le ventre de la partie de l'Arche, qui est de pierre, est releué de portiques & de niches au nombre de neuf, dont le fonds est blanc, à clefs pendantes. Sous la cinquiesme & sixiesme niche à demy brisées, est la representation du corps de ce Cardinal, orné de ses habillemens d'Euesque dans vn liɛt de parade, ou plustost sous vn dais : & les sept restantes qui sont des deux costez, sont remplies de sept Religieux de l'Ordre de S. Dominique, chacun desquels tient vn Liure à la main, & semble reciter les Pseaumes pour le repos de l'ame du defunɛt, le tout en

plate

plate peinture: ces deux Arches sont iointes ensemble par vn cercle de cuivre doré, large de deux poulces, diapré, émaillé, & chargé de roses, garny de deux lames aussi de cuivre doré, sur lesquelles sont écrites deux lignes en vieux carracteres Gothiques, qui marquent positiuement, que le corps du Cardinal de Billon repose sous ce sepulchre: au dessus de ce cercle est posée l'arche de cuivre doré, le flanc de laquelle est émaillé d'azur, semé de Fleurs de lys d'or, & enrichy de neuf niches aussi de cuivre doré, soustenuës de pilastres de mesme matiere, qui sont en relief: chacune desquelles niches est garnie d'vne figure de pareille estoffe, dont la premiere & la derniere qui ont de longues vestes, la teste découuerte, & de grands cheueux, tiennent des gands plyez en la main; la deux, la quatre, la cinq, la six & la huict, sont des Religieux reuestus de longs habits, qui tiennent des liures fermez, la teste nuë & razée à la Monacale; la troisiesme & la septiesme representent deux Euesques habillez Pontificalement la Crosse en main: dans les espaces vuides entre ces niches, & au dessous de la table du Tombeau, sont dix écussons remplis de diuerses armoiries, parties desquelles ont esté détachées & derobées, & ne restent à present que celles de la famille de ce Cardinal, les vnes pleines, les autres brisées d'vn lambel de gueules: à main droite sont celles d'Auuergne, qui sont: D'or au gonfanon de gueules, frangé de synople; & joignant cét écusson dans les mesmes espaces, d'autres armoiries, qui sont: D'or à deux fasces de sable, le tout en relief. La table du sepulchre auec sa corniche ou bordure, tient deux pieds & demy de large, la corniche estant esleuée de la table de plus d'vn poulce de hauteur, & de largeur de deux doigts, garnie de diuerses moresques, & émaillée de differends compartimens d'or & d'azur à la Mosaïque, chargée de neuf écussons en relief de la Maison & des alliances de ce Cardinal; & aux deux bouts de cette bordure du costé du mur, sont aussi deux autres écussons en relief, dont l'vn est des armes pleines de ce Prelat, & l'autre est au Dauphin pâmé d'azur. Le plat fonds de la Table sepulchrale est orné & chargé de diuers autres écussons entremeslez, les vns de la Maison du defunct de differentes façons, & les autres de France ancienne, de Dauphiné, de Sauoye, de Ferrare, d'Avignon, de Clermont, d'Auuergne, auec vn autre écu qui est d'or au saultoir de sable; l'enfileure de ces écussons fait trois rangs le long de l'arche, dont le premier est composé de trente-deux, le second de trente-trois, & le troisiesme est en partie couuert des habits de la figure de ce Cardinal, qui est couchée sur le milieu de la table; & tous ces espaces qui sont entre ce grand nombre d'écussons, sont garnis d'Aigles d'or faits au burin, les aisles esployées: sur le haut de la mesme table au tour de la teste de Hugues de Billon,

est vne autre arcade simple, au dessous de laquelle sont les Armes de ce Cardinal en plus grande estenduë que les autres, accostées de deux écussons d'Avignon, le tout en émail plat; & les espaces qui sont au dessous de cette arcade, sont semées de Fleurs de lys d'or, sur vn champ d'azur.

Sur le milieu de la table de ce Monument magnifique, est couchée la figure du Cardinal Hugues, longue de cinq pieds, reuestuë Pontificalement, la Chasuble sur le dos, le Fanon au bras gauche emaillé d'or & d'argent aussi bien que la Tunique de dessous, qui se voit à la chute de la Chasuble; comme aussi les pentoufles qui sont à ses pieds; elle a les mains iointes, esleuées & couchées sur l'estomach, la Crosse à costé, la Mythre en teste greslée de perles & de pierreries, la face tournée deuers le peuple, la teste posée sur vn petit coussin d'email, & les pieds appuiez sur le dos d'vne lyonne, le tout de cuiure doré.

Au dessus de cette table, à l'entour de l'époisseur du mur, est vne esleuation de pierre d'enuiron huict pouces de haut, peinte de diuerses couleurs, qui fait fonds à treize niches, neuf desquelles se voyent dans le dossier, & deux autres en relief à chaque bout, toutes à clefs pendantes, & percées d'or, garnies de figures de plus d'vn pied & demy de grandeur, qui semblent faire les obseques du trepassé, estant toutes habillées de longs vestemens, & couuertes de chapperons & bonets, excepté les trois qui tiennent le milieu, & qui ont la teste découuerte; proche desquelles est representé vn Officiant à droit, tenant l'encensier, & à gauche vn porte cierge, & à costé deux Euesques vestus Pontificalement les Crosses en main; au mesme costé droit sont deux Chanoines ou Chantres enchappez, tenans des liures ouuerts; & à gauche dans le mesme dossier, sont deux figures à longues robbes, dont l'vne a la teste nuë, de longs cheueux, la main droite gantée & esleuée, & l'autre a la teste couuerte d'vn chapperon, & tient ses gands pliez en la main gauche: au retour & au haut du sepulchre, sont deux autres niches remplies de deux figures de Iacobins, ayans la teste couuerte de chapperons, & tenans en main des liures ouuerts, & dans lesquels ils semblent lire & chanter: à la pointe sont pareillement deux autres niches posées en mesme situation, dans l'vne desquelles est la figure d'vne Abbesse tenant vne Crosse en la main droite vn peu couchée, & en la gauche, vn liure fermé, & dans l'autre, celle d'vne femme vestuë de long, & couuerte d'vn chapperon: au dessus & dans le vuide de ces niches sont peintes diuerses armoiries, & dans l'espoisseur du mesme mur est vn grand carré enfoncé à fonds d'azur, semé d'estoiles d'or, faisant vn beau ciel, couronné de cinq niches en relief à clefs pendantes & percées, dans lesquelles sont

cinq figures, dont l'vne tient le milieu, & les quatre autres sont aux deux costez; la premiere est vne Vierge debout, couronnée, ayant la main gauche esleuée, auec vn liure fermé, & la droite baissée, supportant vn linceul qui trauerse les autres figures ; & la derniere est vn Sauueur, qui soustient ce mesme linceul, & les autres representent des Saincts de l'Ordre des Freres Prescheurs, reuestus de leurs habits, ayant la teste nuë auec le rayon dessus, mais à genoux, tenans aussi vn linceul; du milieu duquel sort à demy corps, toute nuë, vne figure qui s'esleue vers le Ciel auec les mains iointes, & qui represente l'ame du Cardinal de Billon, le tout en relief & de pierre blanche;& dans le vuide sont deux Anges en platte peinture, qui tiennent des flambeaux allumez.

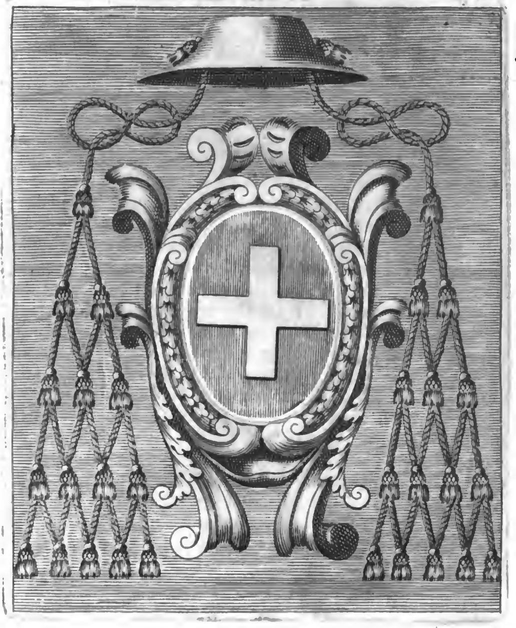
L'arc interieur, & la superficie concaue de la voute qui couure le sepulchre, est de gueules en forme de Ciel, semé d'estoiles d'or, cantonné de six pieces orbiculaires, accostées de demy cercles qui forment vne croix, dont trois sont de chaque costé de la voute, & le fonds de ces six pieces est d'azur aux estoiles d'or, & en chaque piece est vn Ange, dont l'vn tient vn cierge allumé sur vn chandelier, l'autre vn encensier, & les restans ont les mains estenduës pour enleuer l'ame du feu Cardinal, les vuides & recoins de ces pieces sont chargez d'écussons à droit & à gauche, le tout en platte peinture : les dehors & l'aspect du Monument sont soustenus de deux pilastres de pierre de grain, à six faces diuisées par des filets en demy relief, qui descendent du haut en bas, à fonds d'azur, semé d'estoiles d'argent, ornées de chapiteaux, couronnemens, fueillages, saillies, & petites clefs pendantes : & ces faces à fonds d'azur sont diuersifiées d'écussons en l'ozange d'vn costé & d'autre : sur ces pilastres sont posées deux niches couuertes, & attachées au mur, dans lesquelles sont les images des Apostres Sainct Pierre & S. Paul au naturel: De ces deux pilastres naist le fronton du Monument qui s'éleue en pyramide, & forme en bas vne arcade à clefs pendantes, mais pleines, dans lesquelles sont à my relief, deux Anges tenans en main des encensiers; & dans les coins de ces clefs sont representez deux autres petits Anges, alongez & comme couchez sur le costé, dont l'vn tient vn Soleil en main, & l'autre vne Lune : Au dessus de cette arcade & clefs, est vn cimier, sur lequel est posé vn cercle d'enuiron deux pieds de haut, au milieu duquel est vn Sauueur à plus de demy corps, tenant vn monde en sa main gauche, & donnant la benediction de la droite, le tout à my relief; & dans les vuides, & dehors de ce cercle aux coins d'en bas, sont deux Anges; & au dessus de la pointe du fronton, est posé vn Seraphim à six aisles, dont les montans qui forment vne pyramide, sont chargez de fueillages, & le sommet de cette pyramide d'vn crucifix, de longueur de plus d'vn pied & demy.

Le sepulchre cy-dessus descrit, est clos & fermé pardeuant d'vne grille de fer artistement elabourée, & percée à iour, de huict pieds de haut, qui s'ouure à dix bastans, dont les tenons sont cimez de fueilles, & de dix chandeliers, pour mettre & allumer des cierges le iour que l'on celebre l'Anniuersaire de ce Cardinal.

Ie ne m'arresteray pas dorénauant si long-temps à la description des Tombeaux des Princes de l'Eglise, quelques magnifiques qu'ils puissent estre ; parce que ce seroit vne chose hors de mon sujet: mais ie n'ay pû m'empescher de donner au public, quoy qu'assez succinctement, vn échantillon de la beauté de celuy du Cardinal de Billon, afin que la posterité sçache qu'on ne sçauroit trop reuerer les cendres des hommes qui surpassent les autres en naissance & en vertu, & qui sont reuestus des premieres & plus esclatantes dignitez de l'Eglise ; entre lesquels ce Prelat a toûjours paru comme vne des premieres lumieres de son temps, par le progrez, la conduite & la fin de sa vie ; & que pour les enfermer dignement, il n'y a rien dans la nature d'assez releué.



Il portoit De gueules à la Croix d'argent.



BERARD, ou BERNARD;
Cardinal Euesque de Preneste.

CHAPITRE XXV.

CE qui a donné sujet à quelques Autheurs de croire que Berard, ou Bernard, estoit Anglois de naissance, est le Canonicat qu'il a possedé dans la Cathedrale d'Yorc: mais Onuphre, & apres luy, Ciaconius, Monsieur Frizon, & Monsieur Aubery, nous asseurent qu'il est né en France; ce qui est dautant plus probable, qu'il estoit Camerier du Pape Martin IV. aussi François d'origine, *Preu. p. 246*

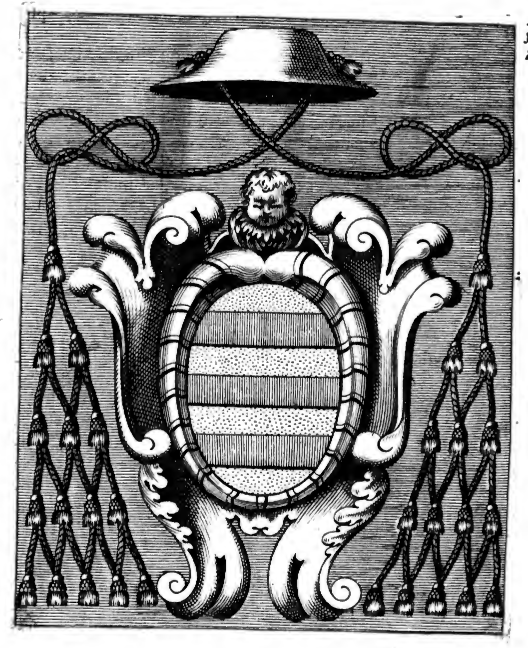
LIII

& de la Prouince de Touraine, qui le pourueut de l'Eueſché d'Oſmo en la marche d'Ancone: & ſi l'on a crû Bernard Anglois, parce qu'il auoit vne Prebende en l'Egliſe d'Yorc, l'on le pourroit bien croire Italien à pareil tiltre, puiſqu'il a eu vn Eueſché en Italie: Mais comme ces fondemens ſont fort foibles, n'eſtants appuyez que ſur des conjectures, nous aymons mieux nous renfermer dans le ſentiment de ceux que nous venons de nommer, qui l'aſſeurent François poſitiuement, & qui marquent determinement la France pour ſon pays natal, & non pas l'Angleterre.

Lors qu'il eſtoit Eueſque d'Oſmo, il fit baſtir tout de neuf deux grands corps d'Hoſtel proche de ſon Egliſe Cathedrale, & vne ſuperbe maiſon de plaiſance au village de Montfort: il veſcut ſous les Pontificats de Martin, Honoré & Nicolas IV. le dernier deſquels, le crea la veille de la Pentecoſte de l'année 1298. Cardinal Eueſque de Preneſte, & l'enuoya Legat en Sicile pour appaiſer l'effroyable ſchiſme que les Colomnes & quelques autres, auoient eſleué contre l'Egliſe: ce qui obligea Robert d'Anjou Duc de Calabre, & fils de Charles Roy de Sicile, de mettre des troupes ſur pied pour reduire les rebelles à l'obeïſſance du ſainct Siege: mais nous n'apprenons point l'effet de ſa Legation, ny ſi elle eut le ſuccez que s'eſtoit promis ce Cardinal; parce que ſa mort eſt cotée dans nos Liures, au mois de Iuin de l'an 1295. & que nous apprenons qu'il deceda proche du Chaſteau de Fontaine en Ombrie; & par conſequent, qu'il n'eut pas le temps de s'acquiter du haut employ qui luy auoit eſté donné par ſa Sainctété, puiſqu'il mourut dans le temps qu'il en projetoit l'execution, & dans le chemin qu'il auoit entrepris pour la mettre à fin.



Il portoit D'or à trois fasces de gueules.



BERAVD DE GOVTH,
Archeuesque de Lyon, Cardinal Euesque d'Albe.

CHAPITRE XXVI.



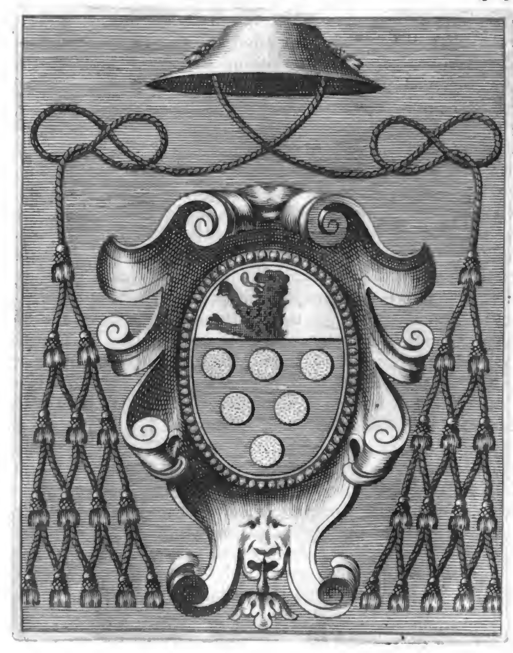
LA famille & les Armes de ce Prelat sont inconnuës à Ciaconius, qui le nomme Berad de Bloc, au lieu de Beraud de Gouth, & luy donne trois poissons au lieu de trois fasces. Il nasquit de nobles parens à Villandran, Bourgade du Diocese de Bourdeaux en Guyenne, & estoit frere de Bertrand de Gouth, qui fut premierement Euesque de Cominges, puis Archeuesque de Bourdeaux: & Preu. p. 245.

enfin Pape sous le nom de Clement V. duquel nous ferons cy-apres l'Eloge.

Il fut Archevesque de Lyon, & en cette qualité fit vn accord *Preu.p.247* auec son Chapitre, en l'année 1290. le Dimanche d'apres la Natiuité de Sainct Iean Baptiste, touchant la Iustice & la Iurisdiction temporelle de la ville: quatre ans apres, sçauoir l'an 1294. il fut fait Cardinal Euesque d'Albe par le Pape Celestin V. à la creation qu'il fit aux Quatre-Temps du mois de Septembre. Boniface VIII. successeur de Celestin en la Papauté, nomma le Cardinal Beraud, & Simon de Beaulieu Euesque de Preneste, ses Legats en France, pour moyenner & faciliter la paix, ou du moins vne treve, entre Philippes le Bel Roy de France, & Edoüart premier du nom, Roy d'Angleterre; de laquelle Legation il s'acquita si bien, qu'apres plusieurs viues remonstrances & discours pressans, il fit enfin condescendre sa Majesté tres-Chrestienne, à vne treve pour deux ans, & passa deux fois de suite en Angleterre pour la faire aggreer au Monarque Anglois, qui d'abord demanda du temps pour en deliberer auec ses alliez: Mais enfin répondit qu'il auoit esté dissuadé de faire des treves; ce qui toucha si sensiblement le Cardinal de Gouth, de voir ses voyages inutils, & de n'auoir pû reconcilier, au moins pour vn temps, deux si grandes Puissances, qu'il se resolut de repasser en France, & delà en Italie: mais à peine arriua-il dans ce Royaume, qu'il fut surpris d'vne violente maladie qui l'emporta le *Preu.p.247.* 27. iour de Iuillet de l'année 1297. mais nous n'auons point appris le lieu de sa mort, ny celuy de sa sepulture.



SIMON,



Il portoit : d'Azur a six besans d'or, 3. 3. & 1. au Chef d'argent coupé d'vn Lyon de sable, armé & lampassé de gueules.

SIMON DE BEAVLIEV,
Archeuesque de Bourges, Cardinal Euesque de Prenesle ou de Palestrine.

CHAPITRE XXVII.

PROCHE le Monastere de Nostre-Dame de Ioüy en Brie, Ordre de Cisteaux, Diocese de Sens, il y a vn Chasteau nommé *Beaulieu*, dont les Seigneurs portoient le nom, & desquels sortit vn Guy de Beaulieu, qualifié Gendarme dans le vieux Martyrologe de l'Abbaye de Saincte Colombe de Sens, qui procrea d'Agnes sa femme, Iean de Beaulieu, qui fut Abbé de cette Abbaye, Preu. p. 148. & 149.

Mmmm

duquel nous entreprenons de faire icy le Panegyrique, lequel Simon s'estant fait d'Eglise à l'imitation de son frere aisné, donna tant de témoignages de sa probité, qu'il merita d'abord l'Archidiaconé de Chartres, en suite celuy de Poictiers, puis l'Archeuesché de Bourges, & enfin la dignité de Cardinal Euesque de Palestrine, & d'estre honoré d'vne Legation pour la paix d'entre les Roys, Philippes de France, & Edoüard d'Angleterre.

Au mois de Ianuier de l'année mil deux cens soixante & treize, comme il n'estoit encor qu'Archidiacre de Chartres, il acquit à vie, de l'Abbé, Conuent, & Religieux de l'Abbaye de Ioüy, vne Preu. p. 249. maison à eux appartenante size à Paris, au lieu dit *le Monceau S. Geruais*, moyennant dix liures parisis de pension annuelle: mais ce qui est de remarquable dans le contract d'acquisition, & qui fait connoistre la viuacité de l'esprit, & la force du iugement de l'acquereur, est, qu'il s'obligea que tant qu'il viuroit, & qu'il en seroit requis, il donneroit ayde & conseil de bonne foy aux Religieux de cette Abbaye; ce que nous apprenons d'vn tiltre tiré du Liure de la fondation de cette mesme Abbaye; & par vn autre, qui estoit l'année suiuante, que l'on comptoit de nostre salut, la 1274. Archidiacre de l'Eglise de Sainct Pierre de Poictiers.

En 1280. il fut fait Archeuesque de Bourges, par le Pape Martin IV. qui auoit escrit au Roy de France en sa faueur, apres que Iean de Suilly Chanoine de cette Metropolitaine, qui auoit esté esleu par le Chapitre, pour posseder cette Prelature, se fut démis de son droict entre les mains de Sa Saincteté. En 1282. il conuoqua vn Synode Prouincial; & l'année suiuante, il se trouua auec les autres Prelats du Royaume, au Parlement de la Toussainct, qui se tint à Paris pour la decision du procez concernant la Comté de Poictou.

Ce fut luy qui receut à Bourges le corps du Roy Philippes le Hardy, mort à la guerre d'Arragon, l'an 1285. dans la ville de Perpinian, lequel estoit porté sur les propres espaules du nouueau Roy Philippes le Bel son fils aisné, & sur celles d'Eudes Comte de Bourgogne, & de deux autres Princes; & qui celebra la Messe aux obseques de ce Monarque, qui se firent en son Eglise, en presence des Euesques de Chartres & de Cahors. Il enterra aussi dans celle des Iacobins de Bourges, le corps d'Henry de Suilly son Predecesseur, le cœur duquel il auoit enfermé dans le Tombeau de ses nobles Ancestres, qui est au Monastere de Lorroy.

En 1291. l'Euesque de Cahors luy escriuit vne Lettre, par laquelle il le supplia instamment de se vouloir transporter dans son Diocese pour y conferer les Ordres en son nom, & luy manda que s'il eust pû monter à cheual, il l'en auroit esté requerir en personne; Preu. p. 247 & 248. à laquelle Lettre l'Archeuesque Simon fit réponse, que l'on tint toutes choses prestes & necessaires pour la visite, & qu'il iroit à point

nommé. En 1292. il achepta d'vn Bourgeois de Paris, nommé Iean, la moitié d'vne maison, située dans la ruë vulgairement appellée, *Frogier l'asnier*, & du depuis ayant acquis l'autre moitié de la mesme maison, il fit present de la totalité au Monastere de Ioüy, pour les raisons qui seront cy-apres déduites.

Le Pape Celestin V. qui connoissoit les merites de l'Archeuesque Simon, & qui se ressouuenoit de l'Eloge que son predecesseur Martin IV. auoit fait autrefois de sa personne, en vne Bulle qui est conseruée dans les Archiues de Bourges, par laquelle il dit en termes exprez, *que ce Prelat possedoit le veritable talent des plus grandes sciences, qu'il estoit honneste en ses mœurs, doüé de diuerses graces, orné de differentes vertus, & que sa conuersation estoit pieuse & saincte,* l'honora au mois de Septembre de l'année 1294. de la qualité de Cardinal Euesque de Preneste, ou de Palestrine, & Boniface VIII. son successeur, d'vne Legation, pour moyenner la paix, ou vne treve entre les Roys de France, & d'Angleterre, qui ne reüssit pas neantmoins, ny au contentement du Pape, ny à celuy du Legat, comme nous auons remarqué dans l'Eloge du Cardinal Beraud de Gouth, qui luy estoit associé en cette Ambassade. Preu. p. 248.

Au commencement de l'année 1296. le Cardinal Simon de Beaulieu estant à Paris, voulut donner des marques eternelles à la posterité de la deuotion singuliere qu'il portoit au Monastere de Nostre-Dame de Ioüy, tant à cause qu'il estoit dans la proximité du lieu de sa naissance, que parce que les corps de plusieurs de ses parens & amis reposoient dans l'Eglise de cette Abbaye, pour le salut des ames desquels, & le repos de la sienne, il luy fit don d'vne mazure qu'il possedoit à Paris, & de sa maison située dans la ruë *Frogier l'asnier*, qu'il auoit acquise des deniers de son patrimoine.

Iean de Beaulieu, Abbé de l'Abbaye de Saincte Colombe de Sens, donna à ce Monastere plusieurs ornemens de drap d'or, & d'autre estoffe enrichis de pierreries, comme Chapes, Dalmatiques, Estoles, Chasubles, & baston Pastoral, & Guy de Beaulieu, & Agnes sa femme, ses pere & mere, & le Cardinal Simon son frere, y fonderent vn Obit solemnel, pour la fondation duquel ils firent present à cette mesme Abbaye de la Terre de Chastenay; & comme ce genereux Cardinal Simon auoit estendu ses liberalitez sur les Religieux de Ioüy, ils ordonnerent qu'en consideration de ses biensfaits enuers eux, ils feroient tous les ans son Anniuersaire. L'Obituaire de l'Eglise de Chartres celebre aussi annuellement la memoire de ce grand Homme, le quatriesme des Kalendes de Decembre, pour lequel tous ceux de son temps auoient vne singuliere veneration. Preu. p. 248. Preu. p. 249.

Il mourut, non en France, comme le veulent les Autheurs qui ont escrit sa vie, ny sur la fin de l'an 1296. mais à Orviette, le dixhuictiesme iour d'Aoust de la suiuante, & fut enterré sous vne pier-

re de marbre, proche le grand Autel de l'Eglise dediée à Sainct François, auec vn Epitaphe à present presque effacé par les pieds des passans: mais on esleua son Tombeau dans le Chœur du Monastere de Nostre-Dame de Ioüy en Brie, proche le grand Autel, sur lequel on graua vnze vers Latins, expressifs de sa naissance & de ses dignitez: & dans le Chapitre du mesme Monastere, repose aussi le corps d'Agnes, mere de ce Cardinal, qui mourut au mois de Mars de l'année mil deux cens soixante-dix, & le corps de son frere, auec deux Epitaphes, dont celuy de la mere est composé de quatre vers Latins, & celuy du frere, de deux seulement.

Preu. p. 248. & 249.

Le manuscrit Latin du Patriarchat de Bourges, composé par vn Autheur anonyme, & donné au public par le Reuerend Pere l'Abbe Iesuite, depuis que les Preuues de cette Histoire des Cardinaux François ont esté mises sous la presse, nous apprend que le Cardinal Simon de Beaulieu n'estoit pas moins illustre par la profondeur de sa doctrine, que par la sainctété de sa vie: & que tant qu'il fut Archeuesque de Bourges, poussé par l'instinct prescrit par les Loix de Dieu, & de celles de son Eglise, il eut toûjours les soins requis en vn bon Pasteur touchant les ames du Troupeau qui luy estoit commis, & qu'il visitoit souuent son Diocese, afin d'en nourrir magnifiquement les habitans, non seulement par la Mane spirituelle, mais encor par la necessaire pour la sustentation du corps humain; car ce mesme manuscrit rapporte en termes exprez, que du temps de cét Archeuesque la cherté du bled monta à vn tel excez, que le pain qui ne se vendoit ordinairement qu'vn denier, ne se donnoit pas à moins de neuf, & que cét excellent personnage épuisa la meilleure partie de ses tresors en la nourriture des pauures, ausquels il distribua auec vne esgale liberalité le pain monté à vn prix excessif, comme il auoit coustume de faire dans le temps de son bon marché; ce qui estoit en luy vne vertu tres-particuliere, puisque le plus haut merite d'vn Prelat consiste au dépoüillement de ses biens terrestres & passagers, pour acquerir les immortels d'vne eternelle durée.





Ce portrait est tiré d'une vitre qui est en la Chapelle du College fondé à Paris par ce Cardinal.

JEAN LE MOINE,
Prestre Cardinal du Tiltre des Saincts Pierre & Marcelin.

CHAPITRE XXVIII.

LES Historiens qui ont pretendu que ce Prelat n'auoit point de surnom, & que celuy de le Moine, qui luy est donné par les Escriuains, luy est attribué, seulement à cause qu'il auoit esté de profession Monacale, se sont aussi lourdement trompez, que ceux qui veulent qu'il soit fils d'vn Mareschal ferrant, parce qu'il portoit des clous en ses Armes; puisque non seulement il n'a jamais

esté Religieux, mais qu'il est né d'vne noble famille du nom de le Moine, habituée de long-temps dans le Bourg de Crecy au Diocese d'Amiens, & qui portoit pour insignes de Noblesse : *D'argent à trois Clous de sable, deux, & vn ; au chef d'azur bandé d'or de trois pieces.*

Il est aisé de conjecturer qu'il estoit né Gentilhomme, non seulement par son aduancement en l'Eglise, & par celuy d'André le Moine son frere, qui fut Euesque de Noyon, mais encore par celuy de ses parens dans les Pays Estrangers, puisque j'apprends par vn memoire écrit de la main de feu mon pere, que Guillaume le Moine, noble Picard d'origine, fut appellé à Naples par Alphonse I. Roy d'Arragon, pour le seruice duquel il porta les armes, & qu'il fut fait grand Maistre de l'Artillerie par le Prince Ferdinand, fils d'Alphonse, & que de ce Guillaume le Moine sortirent deux fils, Aloisius & François, qui continuerent la posterité à Naples, & en Sicile, où cette famille subsiste encore à present dans les hauts emplois, & les grandes richesses, & que ce fut vn Gentilhomme de cette Maison, qui inuenta la poudre à canon : Ce qui a causé l'erreur des Autheurs qui ont écrit que c'estoit vn Moine de profession, au lieu de dire que c'estoit vn homme du nom de le Moine.

Si tost que Iean le Moine eut atteint l'âge de raison, il fut poussé du desir de s'auancer dans les lettres : Et comme il sçauoit que l'Vniuersité de Paris estoit la plus fameuse Academie du monde, il y vint estudier en Droict Canon, & s'estant rendu tres-habile en cette sciēce, il s'achemina à Rome pour y faire paroistre sa doctrine, & se mit en la compagnie de quelques Cardinaux qui le receurent auec joye ; & pendant qu'il fit son sejour en Italie, il composa quelques Commentaires sur le sixiesme Liure des Decretales que le Pape Boniface VIII. auoit nouuellement compilé ; il passa presque par toutes les dignitez Ecclesiastiques auparauant que d'estre honoré du Chapeau de Cardinal, comme il fut par Celestin V. en l'année 1294. Car nous lisons qu'il estoit Doyen de l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Bayeux és années 1288. & 1289. & qu'il y fonda quatre Obits, & deux en l'Eglise Collegiale du S. Sepulchre de Caën ; qu'il acquit des rentes en plus de vingt Paroisses de l'Euesché de la mesme ville de Bayeux pour y faire des fondations, & qu'il est dépeint en son habit de Cardinal en la vitre de la Chapelle de Sainct Pierre de cette Eglise ; mais si grossierement, que le crayon qui m'en a esté enuoyé par Monsieur de la Rocque Aduocat en Parlement, ne m'a pû seruir : Qu'il fut Chanoine de Nostre-Dame de Paris, & d'Amiens ; qu'il auoit vn neveu appelé Iean Blassel, aussi Chanoine d'Amiens ; qu'il fonda en l'Eglise de Paris vne Chapelle à perpetuité proche du Chœur en la Nef de l'Eglise, appellée l'Autel des Paresseux, qu'il fut aussi Auditeur de Rote,

Preu. p. 150 & 151.

& Vicechancelier de l'Eglise Romaine, Euesque de Meaux, & enfin creé Prestre Cardinal du Tiltre des SS. Pierre & Marcelin.

Le Pape Boniface VIII. l'enuoya Legat en France vers le Roy Philippes le Bel, duquel il fut Conseiller: & pendant son sejour en ce Royaume, il obtint de ce Prince des Lettres d'amortissement pour vne grande place qu'il auoit achetée à Paris, aboutissante d'vn costé, à la ruë Sainct Victor, & de l'autre, au riuage de Seine, au lieu vulgairement appellé *le Chardonnet;* parce que cette place estoit comme en friche & couuerte de chardons, dans l'enclos de laquelle est la Paroisse de Sainct Nicolas, qui retient encor aujourd'huy le surnom du Chardonnet, & où il y auoit d'anciennes Maisons qu'auoient autrefois habité les Freres Hermites Mendians de l'Ordre de Sainct Augustin, dans laquelle place il fonda vn beau College, qu'il baptisa de son nom, & que l'on appelle le College du Cardinal le Moine; & quoy que par les Lettres de fondation, ce Prelat declare le lieu suffisant pour soixante Estudians aux Arts Liberaux, & quarante Theologiens: il est pourtant veritable qu'il n'y a fondé de son propre que quatre Artistes, & deux Theologiens, qui doiuent estre de la ville, ou du Diocese d'Amiens, pour la pension desquels; sçauoir, pour les Estudians aux Arts Liberaux, il establit annuellement pour chacun d'eux, quatre marcs d'argent pur & net, du poids de Paris; & pour les Theologiens, six marcs, & voulut & ordonna par la fondation, que nul ne pust estre admis au nombre des Boursiers, qui auroit de patrimoine ou en Benefice la valeur de trois marcs d'argent de rente, & qu'aucun ne fust receu parmy les Theologiens Boursiers, qu'au prealable il n'eust esté Maistre és Arts; & que lors de sa reception, il ne payast aucun droit pour son entrée, & ne fist aucun festin, mais donnast seulement cent sols tournois, pour estre employez aux napes & vtenciles de la Communauté; & permit à tous Particuliers d'y fonder aussi vne ou plusieurs Bourses; ce qui causa vne grande augmentation à ce College; car le Cardinal Cholet qui viuoit au mesme temps que nostre Fondateur, y establit douze Boursiers Theologiens, qui seroient natifs du Diocese d'Amiens. Iean *de Grauibus* Docteur en Theologie, parent & heritier en partie du Cardinal le Moine, duquel il a composé la vie, y establit aussi d'autres Boursiers: Mais comme le nombre augmentoit de iour en iour, il fut limité par Arrest du Parlement du 15. Ianuier 1554. à six pour les Arts, & à dixhuict pour la Theologie: & les marcs d'argent qu'ils receuroient conuertis en monnoye, sur le pied de l'eualuation faite par vne Sentence renduë entre les Boursiers, le 2. Septembre de l'année 1532. & le nommé Rousset Principal du College, à quatre liures dixneuf sols neuf deniers tournois le marc.

Ce qui est de plus remarquable en la fondation de ce College, est,

que le Fondateur qui eſtoit vn Docteur inſigne en Droict Ciuil, & en Droict Canon, ne voulut pas neantmoins eſtablir aucune Bourſe pour la Iuriſprudence, non plus qu'en celuy des Cholets, qu'il erigea apres la mort du Cardinal Cholet, duquel il eſtoit Executeur Teſtamentaire; parce qu'il ſçauoit que la pluſpart des Eſtudians en Droict Canon ne s'y appliquent qu'à deſſein de plaider des Benefices, & par cette raiſon, il defendit expreſſément à tous ſes Bourſiers de frequenter les Eſcholes de Decret, ſinon au temps des vacations, pour ſe recreer l'eſprit, & pour auoir ſeulement quelque legere teinture en cette ſcience.

Le Cardinal le Moine ſe trouua à l'eſlection de Clement V. ſous le Pontificat duquel il mourut à Avignon le 22. iour d'Aouſt de l'année 1313. mais ſon corps fut apporté à Paris, où il fut inhumé le premier iour d'Octobre de la meſme année, dans la Chapelle du College par luy fondé, auec vn bref Epitaphe qui n'exprime que ſa patrie, ſes qualitez de Cardinal & de Fondateur, auec le temps de ſa mort & de ſa ſepulture. Son frere nommé André le Moine, viuant Eueſque de Noyon, mourut à Sempigny proche du meſme Noyon, d'où il fut transferé à Paris, & ſon corps enterré prés celuy du Cardinal, auec vne inſcription qui nous apprend qu'il donna pour l'amplification & l'augmentation du College du Cardinal le Moine, vne ſomme de quatre mil florins.

Preu. p. 251.

Preu. p. 250.

Le Kalendrier manuſcrit de l'Egliſe d'Amiens appelle le Cardinal le Moine homme ſçauant en l'vn & en l'autre Droict, poſſedant à plein fonds la ſcience des belles Lettres, dont la vie & les actions ſeront eternellement recommandables par la conſtruction de la maiſon du College qu'il a fait eſleuer de ſes deniers, & à ſes propres dépens. Le Martyrologe de celle de Paris marque ſon Anniuerſaire au 21. iour de Iuin. L'Abbaye de S. Victor lez Paris fait auſſi tous les ans vn Seruice ſolemnel pour le repos de l'ame de ce Cardinal, en conſideration de ce que pendant ſa vie, il a toûjours porté vn affection tres-ſincere à cette Abbaye; pris ſoin de ſes affaires & de ſon aduancement en Cour de Rome, autant qu'il a pû, & donné cent liures tournois, pour l'embelliſſement & la decoration de ſon Eglſe.

Preu. p. 251.

GVILLAVME

Il portoit: D'or au lyon d'azur, armé, lampassé, & couronné de gueules.



GVILLAVME FERRIER, Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Clement.

CHAPITRE XXIX.

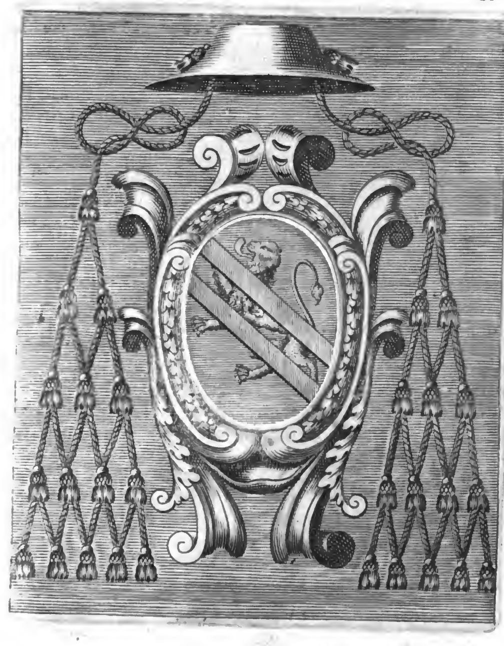
CE qui nous pourroit induire à croire que ce Prelat estoit Prouençal, est non seulement sa dignité de Preuost en l'Eglise Cathedrale de Marseille, mais encor la recommandation qui fut faite au Pape Celestin V. en faueur de sa personne, par Charles II. Roy de Sicile, & Comte de Prouence, pour sa promotion au Cardinalat: Toutesfois les choses bien examinées, nous voyons qu'il

n'y a point d'autre famille en Prouence du nom de Ferrier, que celle qui s'eſt habituée à Salon, depuis enuiron l'an 1493. & qui tiroit en ce temps-là ſon origine d'Eſpagne, d'où il nous faudroit conclurre que le Cardinal Ferrier ſeroit Eſpagnol (ce qui n'eſt pas) joint que cette Maiſon de Ferrier eſtablie à Salon, dont il y a vn Archeueſque d'Arles, porte pour Armes: Eſcartelé, au premier & quatriéme, *d'argent à quatre fers de lance d'azur poſées en bande, vne, deux, & vne,* au deuxieſme & troiſieſme; *De gueules à deux gerbes d'or en ſaultoir, trauerſées de deux lances de meſme, liées d'argent*, & ſur le tout, *D'azur à vne Fleur de Lys d'or,* & que Guillaume Ferrier portoit ſuiuant Ciaconius, Monſieur Frizon, & le manuſcrit de Iean Maſſon Archidiacre de Bayeux, qui eſt en ma poſſeſſion: *D'or au lyon d'azur, armé, lampaſſé, & couronné de gueules*, & qu'il viuoit plus de ſix-vingts ans auparauant que la famille Eſpagnole de Ferrier ſe vint eſtablir en Prouence. Il paſſe neantmoins pour conſtant que Guillaume Ferrier eſtoit François de naiſſance, les Eſtrangers meſme en demeurent d'accord, quoy que pas vn Autheur n'en cote le lieu, & qu'il embraſſa l'Eſtat Eccleſiaſtique, dans lequel il fut eſleué dés ſes premieres années à la dignité de Preuoſt de l'Egliſe Cathedrale de Marſeille, & en ſuite à celle de Cardinal Preſtre du Tiltre de S. Clement, ſous le Pape Celeſtin V. au mois de Septẽbre de l'année 1294. & qu'il mourut à Rome aux Kalẽdes de May de l'année ſuiuante, quoy que l'Hiſtoire d'Eſpagne nous vueille aſſeurer qu'il y auoit vn Legat vers ce temps-là dans ce Royaume, qui eſtoit Cardinal du Tiltre de S. Clement, nommé Guillaume Ferrier; d'où il faudroit tirer vne conſequence qu'il ne ſeroit pas mort à Rome, ny aux Kalendes de May, puiſque Zurita qui a compoſé cette Hiſtoire, écrit poſitiuement, qu'ayant eſté enuoyé par le Pape pour celebrer le mariage d'entre le Roy d'Arragon, & la Princeſſe Blanche, fille de Charles II. Roy de Naples, ſuiuant les articles de paix accordez entre ces deux Roys touchant leurs differends, il accompagna la Princeſſe Blanche depuis Montpellier juſques à Peralada, ville ſituée ſur les frontieres de Catalogne, où le Roy d'Arragon le vint receuoir en perſonne, accompagné des plus illuſtres Seigneurs de ſa Cour, mais que ce Legat ne put aſſiſter à la ceremonie des épouſailles qui ſe deuoient faire quelques iours apres à Villabeltran, parce qu'il fut ſurpris d'vne ſi violente maladie, qu'il mourut à Perpignian ſur la fin de l'Eſté de l'an 1295. où il fut enterré dans le Monaſtere des Freres Mineurs.

Preu. p. 251.

Preu. p. 251.





Il portoit: D'azur au lyõ d'or, chargé de deux cottices de gueules, posées en bande.

NICOLAS L'AYDE DE NONANCOVR, Prestre Cardinal du Tiltre de S. Laurent in Damaso.

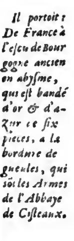
CHAPITRE XXX.

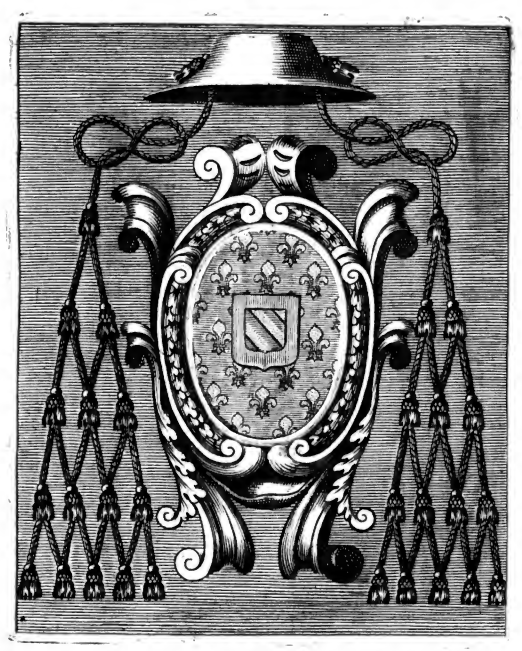
QVOY que Ferdinandus Vghellus, qui a continué & commenté le Ciaconius, nous vueille asseurer que Nicolas de Nonancour soit de l'ancienne & noble famille des Nonancours de Paris, l'ayant ainsi appris, à ce qu'il dit, de Charles Strozzi Patrice Florentin, homme tres-profond en l'antiquité de l'Histoire, suiuant le Testament de ce Prelat fait à Anagnie l'an 1299. auquel temps il mourut,

par lequel il constitua ses heritiers, Thomas & Pierre de Nonancour, Archidiacre de Roüen, ses freres, & Michel de Nonancour son neveu: Il est neantmoins veritable qu'il n'y a point de famille à Paris du nom de Nonancour, & que Nicolas dont nous parlons, s'ap-
Preu. p. 252. pelloit l'Ayde en son surnom, & de Nonancour à cause du lieu de Nonancour au Diocese d'Evreux en Normãdie, où il auoit pris naissance; de la Maison duquel il y eut vn Iean de Nonancour Archidiacre de Roüen, nommé aux Bulles de Clement VI. pour la fondation du College des Clementines de cette ville de Roüen en 1349. & qui viuoit encore en 1351. & que Nicolas auoit vn frere nommé Pierre l'Ayde, Chanoine en l'Eglise Cathedrale d'Evreux, & non pas Archidiacre de Roüen, comme le veut le mesme Vghellus. Ce n'est pas neantmoins qu'il ne soit vray-semblable que ce mesme Nicolas l'Ayde de Nonancour a pû faire sa residence à Paris; puisque
Preu. p. 252. le Martyrologe de cette Eglise marque son Obit au sixiesme des Ides de Nouembre, & qu'il y a fondé vn Anniuersaire, & donné cent liures parisis à la Fabrique, & vne paire de vestemens, & que cét Anniuersaire doit estre solemnel, mais il n'en estoit pas originaire, comme le veut Vghellus, & apres luy, Monsieur Aubery. Son merite l'ayant fait connoistre dans l'Eglise, dont il auoit embrassé la profession, le Pape Celestin V. le crea Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Laurent *in Damaso*, à la creation qu'il fit en la ville de Naples au mois de Septembre de l'année 1294. Et le mesme Celestin s'estant demis depuis volontairement du Pontificat, & ayant exhorté le sacré College d'en nommer vn autre pour remplir sa place, le Cardinal de Nonancour se trouua au Conclaue qui se tint à Naples sur ce sujet, & donna sa voix pour l'eslection de Boniface VIII. Il mourut au mois de Septembre de l'année 1299. &
Preu. p. 252. fut enterré dans l'Eglise Cathedrale d'Evreux, auec vn Epitaphe de douze vers Latins, qui nous apprend qu'il estoit sage & prudent; deuot & pieux; habile Philosophe, & grand Theologien; prompt & secourable; natif de la ville de Nonancour, à laquelle il auoit fait plusieurs biens pendant sa vie, & qu'il estoit juste que l'on luy souhaitast du repos apres sa mort. L'Obituaire de l'Eglise de Bayeux marque son Obit sans coter le temps: mais le Martyrologe d'Evreux le met au 24. Septembre, conjointement auec celuy de Pierre l'Ayde son frere, Chanoine de la mesme Eglise.



ROBERT,


Il portoit : De France à l'escu de Bourgogne ancien en abysme, qui est bandé d'or & d'azur ce six pieces, a la bordure de gueules, qui sõt les Armes de l'Abbaye de Cisteaux.

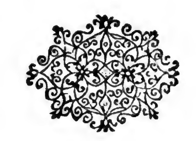


ROBERT, XXVIII. ABBE' DE CISTEAVX, Prestre Cardinal de Ste Pudentiane, au Tiltre du Pasteur.

CHAPITRE XXXI.

NOVS trouuons bien le Royaume de France pour la patrie de Robert, mais nous n'auons pû descouurir ny le lieu, ny la famille qui la produit, seulement lisons-nous qu'il fut dés ses jeunes ans grandement recommandable pour sa pieté, & pour sa doctrine, & qu'il prit l'habit de Religieux en l'Abbaye de Cisteaux, de laquelle il fut fait Abbé, & que ce fut en cette qualité qu'il fit

connoistre ce qu'il valloit, non seulement à Philippes le Bel Roy de France, mais encor à Charles II. Roy de Naples, & que ces deux illustres Monarques ne l'honorerent pas seulement de leur bienveillance, mais porterent aussi quelque sorte de respect à ses merites, & à sa vertu, qui furent si bien connus du Pape Celestin V. que ce Pontife les recompensa d'vn Chapeau de Cardinal aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année 1294. Boniface VIII. successeur de Celestin, l'enuoya Legat en France, pour moyenner
Preu. p. 255. vn accord entre sa Saincteté, & sa Majesté tres-Chrestienne. Puis le Pape Clement V. ayant remply la Chaire de S. Pierre, & voulant establir son siege en France, fit sçauoir aux Cardinaux qui residoient encor en Italie, qu'il estoit necessaire qu'ils vinssent en diligence trouuer sa Saincteté à Lyon, où elle auoit dessein de se faire couronner: Vn des plus ardens d'entr'eux fut le Cardinal Robert, lequel voulant obeïr ponctuellement à la volonté du Pape, se mit en chemin pour se rendre en France; mais à peine fut-il arriué en la ville de Parme, qu'il y fut attaqué d'vne si violente maladie, qu'il deceda au mois d'Aoust de l'année 1305. son corps fut mis en depost dans le Monastere de Sainct Martin, Ordre de Cisteaux, situé hors les murs de la ville de Parme, & du depuis transferé en son Abbaye, dans l'Eglise de laquelle il repose au Chœur du costé gauche du grand Autel, sous vn Tombeau qui fut esleué à sa memoire auec ses Armes, & vne inscription de huict vers Latins, qui ont esté
Preu. p. 253. conseruez jusques à nous, & qui nous apprennent le temps & le lieu de sa mort, marquez cy-dessus; car pour ce qui regarde son Monument, il a esté ruiné en sa meilleure partie par les Huguenots; ce qui priue le public de sa representation, que nous n'aurions pas manqué de faire grauer si elle eust esté entiere, non plus que son portrait, que le Commentateur de Ciaconius, & apres luy, Monsieur Frizon, asseurent estre dans la grande salle de l'Abbaye de Cisteaux, quoy qu'il ne s'y trouue plus, & que Monsieur de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, homme docte & curieux, qui n'a d'autre passion que celle d'obliger ceux qui trauaillent pour la posterité, ait pris la peine de le faire chercher luy-mesme pour m'en enuoyer vn crayon.





Ce portrait est tiré d'vn Tableau qui est dans l'Eglise de Saint Syluestre & de S. Martin des Montagnes à Rome.

SIMON,
Religieux de l'Abbaye de Cluny, Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Balbine.

CHAPITRE XXXII.

LA pieté exemplaire des Religieux de l'Ordre de S. Benoist, qui viuoient du temps de Simon, fit vne si forte impression sur son esprit, qu'il se resolut de tâcher d'en approcher le plus prés qu'il luy seroit possible; & pour se former vn modele sur sa perfection, il en prit l'habit au celebre Monastere de Cluny pour en acquerir les mœurs, sous lequel il donna pendant quelques années de

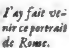
ſi fortes preuues de ſa vertu, qu'il fut nommé Prieur de la Charité ſur Loire au Dioceſe d'Auxerre, que Geoffroy Eueſque d'Auxerre, Guillaume Comte de Neuers, Bernard de Chaillant, & quelques autres particuliers, auſquels cette ville appartenoit, auoient donné à Hugues Abbé de Cluny, & à ſes ſucceſſeurs, pour en joüir à perpetuité, & de toutes ſes appartenances & dépendances, ſans en rien reſeruer, ny retenir, & dont la donation fut confirmée par Lettres Patentes du Roy Louys le Gros, expediées en la ville d'Orleans. Il eſt remarqué dans l'Hiſtoire que par vn Statut de l'Ordre de Cluny de l'an 1343. cent ſoixante Moines deuoient demeurer dans ce Monaſtere, & que la dixieſme partie du pain que l'on y cuiroit, ſeroit diſtribuée aux Pauures, & qu'il y a cinquante Prieurez qui en dépendent.

Simon s'acquita ſi dignement de la charge qui luy auoit eſté impoſée, que le Pape Celeſtin V. l'appella prés de ſa perſonne; & reconnoiſſant en luy ce qu'il en auoit appris par la renommée, le voulut honorer du Cardinalat; ce qu'il fit aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année 1294. ſous le Tiltre de Saincte Balbine, en laquelle qualité il ſe renferma trois mois apres dans le Conclaue pour proceder à l'eſlection de Boniface VIII. qui fut nommé & choiſi pour remplir la place dont Celeſtin s'eſtoit demis volontairement; & deux ans apres, le Cardinal Simon qui eſtoit François de naiſſance, ſçauoir l'an 1296. mourut à Rome, & fut enterré dans le le milieu du Chœur de l'Egliſe de S. Sylueſtre & S. Martin des Montagnes, auec vne inſcription grauée ſur vne Table de pierre qui s'eſt conſeruée juſques à nous, compoſée de neuf vers Latins, qui ne nous apprennent autre choſe de luy, ſinon qu'il auoit eſté Prieur de la Charité ſur Loire, & Cardinal de la Saincte Egliſe Romaine, ſans qu'ils cotent qu'il ait eu aucuns emplois conſiderables, ny conduit aucune importante affaire pour la gloire de l'Egliſe, mais énoncent ſimplement ſes bonnes actions & la probité de ſa vie.

Preu. p. 253.



BERTRAND





BERTRAND DE GOVTH,
Archeuesque de Bordeaux, puis Pape sous le nom de Clement V.

CHAPITRE XXXIII.

LA Chaire Apostolique ayant vacqué le sixiesme iour de Iuillet de l'année 1304. par le decez violent & inopiné du Pape Benoist X. les Cardinaux s'assemblerent en la ville de Perouse pour pouruoir à la remplir; mais ils se broüillerent de telle sorte sur ce sujet, que de plus de dix mois & vingt-huict iours entiers ils ne purent demeurer d'accord du choix qu'ils deuoient faire.

Leur diuision arriua de ce que Mathieu des Vrsins, & François de Caïette, neveu du defunct Pape Boniface, estoient Chefs d'vne faction, & ennemis du Roy Philippes le Bel, & que les Cardinaux Neapolo & Dupré, tenoient vn party cõtraire en faueur du mesme Philippes ; ce qui fut cause que neuf mois entiers s'écoulerent entr'eux au Conclaue, sans qu'ils pussent former aucune resolution: & si le Cardinal Dupré conferant auec le Cardinal Caïette, ne luy eust remonstré que leurs differends sentimens apportoient vn notable prejudice à l'Eglise par le retardement de leurs voix, & de leurs suffrages, & que si ceux de son party vouloient nommer trois Archeuesques de France, creés par Boniface, du merite & de la capacité suffisante pour bien & dignement regir & gouuerner le Pontificat, luy & ses compagnons en choisiroient vn des trois, & le nommeroient le Chef de l'Eglise: le Cardinal de Caïette donna les mains à ces offres, accepta la proposition, y fit consentir ses partisans, & en choisit trois, du nombre desquels fut Bertrand de Gouth, qui pour lors n'estoit pas aux bonnes graces du Roy Philippes: mais le Cardinal Dupré qui le connoissoit assez ambitieux de son naturel, crût que le Roy feroit aisément sa paix auec luy, si le Souuerain Pontificat luy estoit proposé: les choses se ménagerent de telle sorte, que le Roy écriuit aux Cardinaux ses amis, qu'ils le designassent pour successeur de S. Pierre; & les Lettres ayant esté renduës secretement au Cardinal Dupré, il les leut, & assembla aussi-tost les Cardinaux de la faction contraire, & leur nomma Bertrand le 5. iour de Iuin de l'an 1305. Ces Prelats qui s'imaginoient que Bertrand fust encor ennemy de Philippes, confirmerent vnanimément & auec joye sa nomination: Et faisans reflexion sur les merites de Beraud son frere, creé Cardinal par le de-
Preu. p. 254 funct Pape Boniface, luy enuoyerent en diligence le Decret de sa promotion, & l'inuiterent par Lettres du sacré College, de venir en diligence prendre les resnes de l'Empire de IESVS-CHRIST, qui manquoit de Gouuerneur.

Il estoit Gascon d'origine, fils de Beraud, Cheualier Seigneur de Vilhandran, ou Vilhandrault, au Diocese de Bordeaux, auquel lieu il s'estoit veu naistre frere d'Arnaud Garsie de Gouth, Vicomte de Lomaigne, & de Beraud de Gouth Cardinal Euesque d'Albe: & comme ses premieres inclinations se porterent à l'Eglise pour le seruice de Dieu, il fut reuestu d'abord d'vn Canonicat, & de la Sacristie de Bordeaux, puis de l'Euesché de Cominges, & cinq ans apres, de l'Archeuesché de Bordeaux, & enfin de la Papauté le 5. iour de Iuin, veille de la Feste de Pentecoste de l'année 1305. en la maniere que nous venons de representer: Et si tost qu'il eut receu les nouuelles de sa promotion, qui luy arriuerent en la ville de Lusignan en Poictou; comme il visitoit sa Prouince, il reuint en di-

ligence à Bordeaux, où estant, il publia le Decret de son election dans son Eglise Metropolitaine, changea son nom de Baptesme à l'imitation des autres Papes ses Predecesseurs, en celuy de Clement V. en presence du Clergé, de la Noblesse, & du Peuple, qui le receurent tous auec des cris d'allegresse, & des acclamations de joye: & le 30. iour du mesme mois, ce nouueau Pontife fit vne Constitution, par laquelle il reserua à sa collation tous les Benefices qui vacqueroient à l'aduenir dans toutes les villes de l'estenduë de son Diocese. Delà, il s'achemina en la ville de Lyon, dans laquelle il desira d'estre couronné, & s'y rendit au commencement du mois d'Octobre ensuiuant, où les Cardinaux le vinrent trouuer. Il choisit pour le lieu de son sacre l'Eglise de S. Iust, à cause de sa grandeur & de son estenduë, & les ceremonies en furent faites suiuant quelques-vns, l'vnziesme, & suiuant d'autres, le quatorziesme de Nouembre de la mesme année par le Cardinal Mathieu le Rouge des Vrsins, qui luy imposa la Couronne Papale sur la teste. La pompe de cette magnificence fut si grande, qu'elle fut honorée de la presence, non seulement du Roy Philippes le Bel, mais encore de celle des Roys d'Angleterre & d'Arragon, des Ducs de Bretagne, de Bourgogne & de Lorraine, & mesme de la plus ample partie des Princes de France & d'Allemagne : Mais comme les plus grandes felicitez sont souuent trauersées de disgraces & de malheurs, cette feste solemnelle deuint funeste en vn moment; car à peine eut-on acheué la consecration de ce nouueau Pape, que sa Saincteté pensant se retirer en son Palais dans la mesme tranquillité qu'elle en estoit sortie, vne foule de peuple l'accompagnant de benedictions & de prosperes souhaits, il arriua qu'en passant proche de la Magdeleine, vn vieux pend de muraille qui penchoit sur la ruë, vint à tomber inopinément; & par sa cheute, écrasa malheureusement vn grand nombre de personnes, entre lesquelles se trouuerent enueloppez Iean Duc de Bretagne, Gaillard de Gouth, frere germain du Pape, auec quelques autres Seigneurs de marque, & plusieurs Gentilshommes de condition : les freres du Roy Philippes y furent aussi blessez, & Clement mesme s'y vit en si grand danger, que sa Thiare tomba de sa teste, sans qu'il receut autre mal neantmoins que celuy de la peur, & de la perte d'vne precieuse escarboucle.

A peine ce Pontife fut sacré, que les Italiens qui auoient assisté à son couronnemẽt, creurent qu'ils l'emmeneroient facilement à Rome; Mais Clement qui se voulut accommoder aux volontez du Roy Philippes, à la Majesté duquel il auoit l'obligation de la Papauté, se resolut d'establir sa demeure en France, & fixer son Siege en la ville d'Auignon; mais auparauant que de s'y transporter, estant à Lyon, il donna l'Archeuesché de Roüen à Bernard de Fargis son neveu, & fit vne creation de dix Cardinaux le 14. du mois

de Decembre, & par ce moyen attacha tellement la Cour Papale en France, qu'elle n'en partit de ſoixante & quatorze ans apres: il reſtablit auſſi les Cardinaux, Iacques & Pierre Colomnes, qui auoient eſté degradez du Cardinalat par le Pape Boniface: & le premier iour de Feurier de l'année ſuiuante 1306. il reuoqua & annulla les Conſtitutions faites par le meſme Pape contre le Roy Philippes, dont les termes portoient, que le Roy de France eſtoit temporellement & ſpirituellement ſujet à l'Egliſe Romaine, & luy accorda la leuée des Decimes pendant cinq ans, ſur les Eccleſiaſtiques, pour la defenſe de ſon Royaume.

Preu. p. 256. Ce meſme Roy Philippes auoit donné par donation entre vifs dés le 20. Decembre de l'année precedente 1305. à Arnault Garſie de Gouth Cheualier, & frere du Pape, & à Bertrand ſon fils, leurs hoirs & ſucceſſeurs, les lieux & Vicomté de Lomaigne, & d'Auuilars, qui auoient eſté donnez auparauant par le meſme Roy à Philippes ſon fils, qui auoit renoncé du depuis à la donation, & s'en eſtoit départy en faueur du frere de Clement.

En l'année 1312. le Pape Clement tint vn Concile general en la ville de Vienne, où ſe treuuerent le Roy Philippes, & ſes trois enfans, Louys, Philippes, & Charles, qui tous trois ont regné ſucceſſiuemement apres luy, auquel Concile, l'Ordre des Templiers fut Preu. p. 255. entierement abrogé, & leurs biens & poſſeſſions appliquez aux Cheualiers de Sainct Iean de Ieruſalem; & dans ce meſme Concile, furent faites pluſieurs Conſtitutions appellées Clementines, du nom de ce Pape.

Au mois de Mars de l'an 1313. le Roy voulant recompenſer les bons & agreables ſeruices que Bertrand de Saluiac, Cheualier, neveu du Pape Clement, auoit fait à luy & au feu Roy ſon pere, luy Preu. p. 255. fit don d'vn Chaſteau appellé *Toutelonium*; & au mois de Iuillet de la meſme année, Edoüard d'Angleterre eſtant à Ponthoiſe, imitant la liberalité du Roy de France, fit auſſi don au meſme Bertrand de Saluiac d'vn autre Chaſteau nommé *Landos*, lequel don il declara auoir fait pareillement, en conſideration des ſeruices rendus par ce Bertrand de Saluiac au Roy ſon pere & à luy.

Ce fut ſous le Pontificat du Pape Clement, que la Baſilique du Latran fut entierement conſommée, & comme vn preſage de la mort prochaine de ce Pape, lequel trauaillé de diuerſes faſcheuſes maladies, dans le temps qu'il s'acheminoit d'Auignon à Bordeaux, pour y reſpirer ſon air natal, rendit l'ame à Dieu dans le Chaſteau *de Roquemore* ſur le Rhoſne, apres auoir conduit la Barque de Sainct Pierre l'eſpace de neuf ans moins quelques iours. Son corps fut apporté à Carpentras, où la Cour reſidoit pour lors; mais apres vne longue conteſtation ſuruenuë entre les Chanoines du lieu où il eſtoit decedé, & ceux de Noſtre-Dame d'Vzeſte, au Dioceſe de Bazas,

Bazas, en l'Eglise de laquelle il auoit esleu sa sepulture dés son viuant : enfin ceux d'Vzeste emporterent le corps, & l'enterrerent sous vn simple Tombeau, qui fut depuis enrichy de jaspe, marbre, & albastre en l'année 1359. & ruiné par les Heretiques en 558. sur lequel estoit grauée vne inscription en prose, par laquelle nous apprenons que le Pape Clement estoit Fondateur des Eglises Collegiales d'Vzeste, & de Vilhandrault, dans lesquelles il auoit estably des Chanoines seculiers.

Nous voyons que le lendemain de la Pentecoste de l'année 1325. Noble & puissant Seigneur Raimond Arnaud de Gouth, Cheualier Seigneur de Roilhac au Diocese de Condom, & de Pierre-Creuse en celuy de Lectoure, fit son Testament, par lequel il fit choix de sa sepulture dans les Iacobins d'Auuillars au Diocese de Condom, auquels il donna cent liures tournois pour la Fabrique de leur Eglise, & dix liures aussi tournois de rente, qu'il assigna sur les biens qu'il possedoit en ce lieu, afin qu'on celebrast quatre Messes tous les ans en ce Monastere pour le salut de son ame, de celles du Pape Clement, de Gailhard de Gouth son pere, de sa mere qu'il ne nomme point ; de Messieurs Arnaud de Garsie, & Bertrand de Gouth, & des autres Seigneurs de son sang ; sçauoir deux à l'intention de son repos, la troisiesme pour le defunct Pape, & la quatriesme pour tous ceux de sa famille. *Preu. p. 256.*

Il fit plusieurs autres legs considerables par ce Testament ; car il donna à Odet de Sedilhac son beaufrere cent liures tournois : A Monsieur Guillaume Aynaud de Bonnefons Cheualier, aussi cent liures tournois : A Sibile de Monteclin, vingt-cinq liures, & cent francs à sa fille Ide : A la Comtesse sa niece, deux cens liures tournois, vn lict, & des habillemens nuptiaux pour la marier : A Iohete fille naturelle de Guillaume d'Oregne, & à Guillaume frere de la Comtesse, à chacun d'eux, cinquante liures tournois : A Raymond son fils naturel, l'entretien d'habits, de viures, & d'vn cheual quand il seroit en âge, selon l'estat de sa condition.

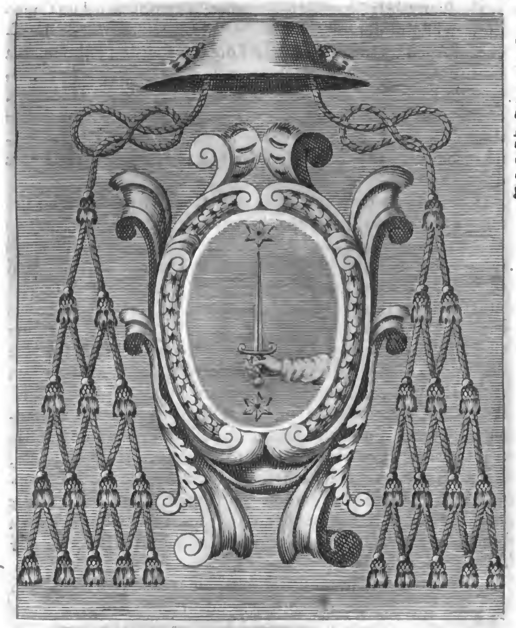
Il reconnut aussi par ce mesme Testament, que ses biens estoient obligez à Madame Mabile sa femme, pour deux cens liures, en augmentation de dot, ou pour donation en faueur de nopces, voulant & ordonnant qu'elle reprit outre sa dot, vn lict & ses habillemens, auec six cens liures tournois qu'il luy legua, y compris les deux cens liures cy-dessus : Il institua Gailhard de Gouth son fils legitime, & naturel, son heritier vniuersel en tous ses biens, & laissa à Brune sa fille par droit d'institution, treize cens liures, qu'il promit donner en dot à Bertrand fils aisné de Bertrand de Saincte Raltre qui la deuoit espouser, ou en cas du decez de Bertrand, à Force-Sance second fils du mesme Bertrand de Saincte Raltre, auec lequel elle deuoit contracter mariage ; & outre les treize cens liures cy-dessus, il luy laissa

encor des habits nuptiaux, bagues, joyaux, & emmeublemens; A ſes autres filles, ſçauoir Marquiſe, & Cecile, à chacune mil liures, & pareils veſtemens & meubles, & que ſi Brune venoit à mourir ſans eſtre mariée, & que Marquiſe fut conjointe par mariage auec vn des enfans de Bertrand, en ce cas il voulut & entendit qu'au lieu de mil liures, elle en euſt treize cens: Et comme ſa femme Mabile eſtoit groſſe lors de la paſſation de ſon Teſtament, ſi elle acouchoit d'vn maſle, il luy laiſſa le lieu de Peſſac par droit d'inſtitution; & ſi ce maſle decedoit ſans enfans, & que ſes autres fils & filles vinſſent à mourir, il ſubſtitua en leur place Madame Reine de Gouth, Vicomteſſe de Lomagne & d'Auuillars ſa couſine, pour les terres de Roilhac & de Peſſac; & ſi pour lors elle n'eſtoit plus viuante, il luy ſubſtitua Bertrand de Seuillac, & Arnaud de Pagan ſes couſins: Et pour la terre de Pierre-Creuſe, il ſubſtitua les meſmes Bertrand & Arnaud; & pour le ſurplus de ſes autres biens, Raymond ſon fils naturel.

Les témoins qui furent appellez par le Teſtateur à la ſolemnité de la derniere ordonnance de ſa volonté, eſtoient Arnaud Seguin Chanoine d'Agen, Guillaume Arnaud de Bonnefons Cheualier, Guillaume Raymond de Budos, Prieur de S. Genier, Bertrand de Seuillac, auſſi Cheualier, Raymond & Eudes ſes enfans, Eſcuyers.



Il portoit: D'azur au bras d'argent tenant une espée de mesme, à deux moletes d'or, l'une au dessus de la pointe de l'espée, & l'autre au dessous de la garde.



PIERRE DE LA CHAPELLE TAILLEFER, Cardinal Prestre de S. Vital au Tiltre de Vestine, puis Euesque Cardinal de Preneste, ou de Palestrine.

CHAPITRE XXXIV.

LE premier des Prelats honoré du Chapeau de Cardinal par le Pape Clement V. s'appelloit Pierre de la Chapelle Taillefer, fils du Seigneur de la Chapelle Taillefer en la Haute-Marche, qui a esté confondu par quelques Autheurs auec Pierre d'Arabloy Chancelier de France, & qui n'estoit pas de cette Maison, comme nous le justifirõs en la vie de ce Chef de la Iustice, qui sera cy-apres déduite.

Preu. p. 157. & 158. Ce Pierre de la Chapelle fut premierement pourueu d'vn Canonicat en l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, successiuemét des Eueschez d'Agen, Carcassone, & en suite de celuy de Tholose par la mort d'Arnaud Roger de Cominges, suiuant les Lettres Apostoliques du Pape Boniface VIII. du mois d'Octobre de l'année 1298. & enfin du Cardinalat au mois de Decembre de l'année 1305. sous le tiltre de S. Vital, & peu de temps apres, de l'Eueschè de Palestrine, vacquant par le decez de Thierry Regnier, natif de la ville d'Orviete.

Nous ne voyons pas que ce Cardinal ait vescu sept ans entiers depuis sa promotion, parce qu'il mourut à Avignon le 16. iour de May de l'année 1312. & le mois d'Octobre ensuiuant, son corps fut apporté en l'Eglise du Chasteau de la Chapelle Taillefer qu'il auoit fait bastir en l'honneur de la Vierge, & dans laquelle il auoit aussi fondé des Chanoines Seculiers, & enseuely sous vn riche tombeau auec vn Epitaphe de vingt-cinq vers Latins, dont la lecture est plus que suffisante pour nous apprendre toutes les actions de ce Prelat, puis qu'il porte en termes formels, qu'apres le decez d'vn tel personnage, la noblesse, l'honneur, les bonnes mœurs, les richesses & la reputation sont inutils, attendu que la mort a commandé à celuy qui lisoit les Loix, qui estoit l'exemple de la Iustice, le modele de la Chasteté, le miroir de la pieté, & de la sagesse, ferme & constant dans les aduersitez, doux & benin à tout le monde, reserré pour ce qui regardoit sa personne, mais liberal enuers les pauures, le Conseil mesme du Roy, sçauantissime en l'vn & en l'autre Droict, & Pasteur de tant de Troupeaux qui auoient esté soûmis à sa conduite.

(Preu. p. 158.)

L'Obituaire de l'Eglise de Carcassone, fait vne honorable mention de ce Cardinal, & nous apprend que pendant son viuant on y deuoit celebrer vne Messe à son intention, & que cette Messe deuoit estre conuertie en vn Anniuersaire apres sa mort. Le Martyrologe de l'Abbaye de Sainct Victor lez Paris, marque aussi son Anniuersaire au 17. des Kalendes de Iuin, & que ce Monastere a receu des biens-faits de Pierre de la Chapelle Taillefer vne somme de cinquante liures pour achepter des reuenus. Celuy de l'Abbaye d'Vserche au seize des Kalendes de Iuillet. Celuy de Saincte Geneuiefve de Paris nous asseure que cette Abbaye a receu dix liures tournois par les mains des Executeurs Testamentaires de ce Cardinal, afin de celebrer vn seruice tous les ans pour le repos de son ame : & celuy de Nostre-Dame celebre aussi sa memoire ; parce qu'il auoit esté Chanoine de cette Eglise, & rapporte le iour de sa mort au quatorze des Kalendes de Septembre.

(Preu. p. 157.)

BERENGER



Il portoit: De gueules simplement, quoy que quelques Autheurs blasonnent ses Armes: D'Argent au chef de synople.

BERENGER DE FREDOL,
Chapelain du Pape Clement V. Euesque de Beziers, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Nerée & Achilée, puis Euesque de Tusculane.

CHAPITRE XXXV.

IE n'ay pû trouuer la raison pour laquelle la plus-part des Historiens appellent ce Prelat Berenger Stedelli, puisqu'il est constant que son surnom estoit de Fredol, qu'il tiroit d'vne noble famille de long-temps habituée dans la Prouince de Languedoc, & qui possedoit vn Chasteau nommé Benne, au Diocese de Montpellier, où il receut la naissance, & qu'il estoit Seigneur de Verune *Preu. p. 159.*

Sfff

proche du mesme Montpelier : mais j'ay appris par la lecture des Autheurs qui ont escrit sa vie, qu'il prefera toûjours l'employ de l'Eglise à celuy des Armes ; & qu'estant encor fort jeune, il fut esleu Chanoine & Archidiacre de Narbonne, Abbé Commandataire de S. Aphrodise, Souschantre, puis Euesque de Beziers, Chapelain du Pape Boniface VIII. & enfin creé Cardinal du Tiltre des SS. Nerée & Achilée, & ensuite Euesque de Tusculane par le Pape Clement V.

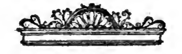
Il estoit tellement profond dans la science du Droict, que le Pape Boniface VIII. le choisit conjointement auec deux autres Prelats pour compiler le sixiesme Tome des Decretales, & l'instruisit par vne Lettre de la façon & de la maniere qu'il faut degrader les
Preu.p.158. Clercs. Guillaume de Mandagout grand Iurisconsulte, Archidiacre de Nismes, & depuis Cardinal Euesque de Palestrine, dedia à Berenger de Fredol, comme il n'estoit encor que Sous Chantre de Beziers, le Liure qu'il auoit fait des Elections des Prelats, & par l'Epistre qu'il luy consacre, il l'appelle, *Homme Venerable, esclatant*
Preu.p.159. *en bonnes mœurs, discretion, & science, son tres-cher Maistre, & Docteur insigne en Decret ;* aussi composa-t'il plusieurs beaux Ouurages, non seulement en cette matiere, mais sur differends sujets, & entr'autres, vn excellent volume sur *l'Abbregé de Droict du Cardi-*
Preu.p.258. *nal d'Ostie, par ordre alphabetique*, qu'il intitula *l'Oeil*, comme voulant dire que son Liure estoit la lumiere par laquelle on découuroit aisément les beautez de l'ouurage qu'il auoit commenté : *Un Traicté des Sentences d'excommunication : Un Liure de Sermons en Latin, & vn Repertoire du Droict,* conserué dans la Bibliotheque de l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Cambray.

Preu.p.259. Nous lisons dans les Registres du Parlement de Paris, que Pierre de Clermont Cheualier, & Berenger Guillaume son fils, ayans esté accusez d'auoir proferé quelques paroles injurieuses contre l'honneur du Cardinal Fredol, Raymond Gaucelin, aussi Cheualier & neveu de ce Cardinal, les fit tous deux appeller en la Cour du Roy de France, pour y receuoir vn gage de bataille, afin de tirer raison de l'offense qu'ils auoient fait à son oncle ; mais que le Roy s'estant informé de la verité, ne voulut pas consentir au duel, au contraire, défendit le combat, & leur commanda d'entretenir entr'eux vne bonne & ferme paix.

Nous voyons aussi dans l'Histoire que le Cardinal Fredol n'estant encor qu'Euesque de Beziers, fonda six Prestres dans son Eglise Cathedrale, qu'on appelle encor aujourd'huy Conduchers, ou Conducteurs du S. Esprit, ausquels il enjoignit de celebrer tous les iours la Messe : & que le Metropolitain de la Prouince celebra deux Synodes de son temps, l'vn en 1299. & l'autre en 1302. Ce fut luy qui receut ordre du Pape Iean XXI. de degrader Hugues Giraud Eues-

que de Cahors, accusé non seulement de violentes extorsions, & de déportemens lascifs;mais encor,d'auoir conspiré contre la vie de sa Saincteté, laquelle ayant nommé des Commissaires pour en informer, ils se transporterent à Cahors; & s'estans parfaitement instruits de la verité par les témoignages de personnes d'honneur & dignes de foy, dresserent leur procez verbal & le porterent au Pape, lequel ayant reconnu qu'Hugues Giraud estoit pour ses crimes enormes, indigne du caractere d'Euesque, fulmina anatheme contre luy, & donna charge au Cardinal Fredol de le degrader publiquement; Ce qu'il fit auec toutes les ceremonies requises & accoustumées en ces occasions; car Hugues estant reuestu des ornemens Pontificaux, Berenger luy osta l'Anneau, la Mithre, & la Chape: & l'ayant ensuite dépoüillé de ses autres habits, l'abandonna à la puissance du bras seculier, qui le jugea selon la rigueur des Loix, & le condamna à estre bruslé vif; ce qui fut executé dans vne des places publiques d'Avignon, au mois de Iuillet de l'année mil trois cens dix-sept.

Le Cardinal Fredol apres la mort de Clement V. eut bonne part au Pontificat, & n'eut esté, qu'ayant pour concurrent Arnaud de Pelegruë, Iacques d'Ossa se choisit luy-mesme pour les mettre d'accord, ne restant que son suffrage pour faire vn Pape, il eust esté nommé sans doute en la place du defunct. Il mourut à Avignon le 5. des Ides de Iuin de l'année 1223. & son corps enterré dans la Chapelle de S. Estienne par les soins de Guillaume de Fredol son neveu, & son successeur en l'Euesché de Beziers, apres toutefois vn autre neveu nommé Berenger de Fredol, qui auoit esté Chanoine de S. Nazare, que Messieurs de Sainte-Marthe m'apprennent auoir esté aussi Cardinal Euesque de Port, & differend de celuy duquel ie viens d'acheuer la vie, & nommé Berenger le Ieune, pour le discerner d'auec son oncle, appellé Berenger le Vieux, tous deux creés Cardinaux par le Pape Clement V. ce dernier à la premiere creation; & l'autre à la seconde, & par ce moyen l'Eglise de Beziers dans laquelle les Armes de la Maison de Fredol, qui sont simplement, *De gueules*, sont peintes en plusieurs endroits, a esté successiuement gouuernée par trois Euesques d'vne mesme famille, dont Berenger le Ieune receut en l'année 1311. Guillaume de Montpezat, à la foy & hommage de la terre de Montebel, & mourut le 23. iour d'Avril de l'année 1316.



Le crayon de ce portrait s'eſt treuué dans les MS. de feu Mr Maſſon, Archidiacre de Bayeux.



ARNAVD DE CANTELOVP,
Surnommé Frangier, ou Frigier par quelques-vns, eſleu Archeueſque de Bordeaux, Cardinal du Tiltre de S. Marcel.

CHAPITRE XXXVI.

SI-TOST que Bertrand de Gouth Archeueſque de la ville de Bordeaux, fut eſleué ſur le Throſne Apoſtolique, ſous le nom de Clement V. il deſtina pour Paſteur à cette Metropolitaine, Arnaud, ſurnommé par quelques-vns, Frangier, ou Frigier, fils du Seigneur de Canteloup en Guyenne, & proche parent de ce Pape, lequel ayant toûjours chery tendrement cette Egliſe, pendant qu'il en eut

en eut le gouuernement, la voulut soustraire de la Primatie de Bourges en faueur du nouuel esleu, & de ceux qui luy succederoient en l'Archeuesché, & fit expedier des Bulles de cette exemption, datées à Lyon, la premiere année de son Pontificat. *Preu. p. 259. & 260.*

Ce n'est pas sans raison que nous appellons Arnaud de Canteloup, seulement esleu Archeuesque de Bordeaux, parce qu'il ne prit iamais possession de cette Prelature, & ne fut point sacré, dautant que le Pontife Clement qui estoit de son sang, luy donna le Chapeau de Cardinal à la premiere promotion qu'il fit aux Aduents de l'année 1305. mais vn autre Arnaud de Canteloup son neveu, fut substitué en sa place, & gouuerna cét Archeuesché l'espace de vingt-sept ans & six iours.

Le Cardinal de Canteloup ne laissa pas d'auoir tant de tendresse pour l'Eglise de Bordeaux, au regime de laquelle il auoit esté nommé; qu'elle se sentit de ses liberalitez, par la donation qu'il fit des Terres *de Montravel, & de Belver*, à la Mense Archiepiscopale.

Depuis qu'il fut honoré du Cardinalat, il accompagna quasi toûjours le Pape Clement son bien-faicteur; car nous le trouuons nommé dans vn acte de l'an 1308. touchant le Prieur de Saincte Radegonde de Poictiers, qui perdant le respect qu'il deuoit à son Euesque, auoit esté si hardy que de rompre son sceau; & pour lors il estoit à Poictiers auec le Pape, lequel ne pouuant effacer le souuenir de l'amitié qu'il auoit portée à l'Eglise de Bordeaux, fit expedier vne Bulle datée à Vilhandrault le 12. des Kalendes de Decembre de la 4me année de son Siege, par laquelle il donna pouuoir à Arnaud de Canteloup son Archeuesque, & neveu de nostre Cardinal, comme nous l'auons cy-dessus remarqué, d'vnir ou diuiser, sans le consentement du Chapitre, non seulement les Dignitez & les Personnats de son Eglise, mais encor de toutes celles de son Diocese suiuant qu'il le jugeroit à propos pour son vtilité, nonobstant toutes Constitutions & Priuileges à ce contraires.

Nous ne lisons rien de remarquable en la vie du Cardinal de Canteloup, aussi n'eut-il point d'emplois qui puissent estre considerez, parce que l'occasion ne s'en presenta pas dans son temps; car le Pape Clement son parent, qui l'auoit aduancé dans les premieres Dignitez de l'Eglise, l'eust poussé sans doute aux affaires les plus importantes, & n'eut pas manqué de l'obliger à donner des preuues de sa suffisance & de ses capacitez dans les negociations, si l'Estat Ecclesiastique en eust eu besoin; joint que n'ayant vescu que cinq ans depuis sa promotion, il en fut empesché par la mort qui le surprit dans la ville d'Avignon en l'année 1310.



Ce portraict est tiré de la representation du Cardinal de Freauuille, qui est en relief dans le Cloistre des Iacobins de Roüen, & m'a esté procuré par les soins de Monsieur Bigot, President au Parlement de Normandie, homme docte & curieux.



NICOLAS DE FREAVVILLE,
Religieux Iacobin, Confesseur du Roy Philippes le Bel, Cardinal du Tiltre de Sainct Eusebe.

CHAPITRE XXXVII.

IVSQVES à present l'on a creu que Nicolas, dont le veritable surnom n'a pas esté connu, estoit de Roüen : & tous ceux qui ont parlé de luy, veulent qu'il y soit né ; mais il tiroit son origine d'vne ancienne & noble Maison en Normandie, tombée par filles dans celles de Dreux, & de Clere, & dont les Seigneurs possedoient la Terre de Freauuille, située entre Dieppe & le Neufcha-

ftel, & en portoient le nom, & pour Armes : *D'azur, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, au chef d'or, au lyon de gueules, rampant sur le tout.*

La Noblesse de son sang le porta naturellement à la vertu, qui ne se trouuoit guieres de son temps en sa perfection, que dans le Cloistre ; c'est pourquoy il prit l'habit de l'Ordre des Freres Prescheurs : & dés le moment qu'il en fut reuestu, il s'attacha si fortement à l'estude des sainctes Lettres, & s'y rendit si sçauant en peu de mois, qu'ayant esté fait Docteur en Theologie, il exerça dignement la Charge de Professeur en cette science dans diuers Monasteres de la Prouince de Normandie.

Monsieur le Comte d'Autueil, dans son Histoire des Ministres d'Estat, rapporte que la cause du progrez & de l'aduancement de Nicolas de Freauuille en l'Eglise, ne prouint pas seulement de sa doctrine & de sa suffisance, mais par l'entremise & le credit d'Enguerrand de Marigny son parent, Comte de Longueuille, Chambellan de France, premier Ministre d'Estat, & le tout-puissant sur l'esprit du Roy Philippes le Bel son Maistre, duquel il le fit Confesseur : & quoy que ce bon Religieux se soit tousiours comporté auec toute la discretion & la moderation requise en sa personne, pendant la mes-intelligence & la guerre qui suruint entre le Pape Boniface VIII. & le Roy son Maistre, il ne laissa pas neantmoins d'estre accusé en Cour de Rome par quelques ennemis de Philippes, d'auoir suiuy auec trop de passion & d'aueuglement l'interest de Sa Majesté Tres-Chrestienne, au prejudice des affaires de Sa Saincteté ; c'est ce qui a donné lieu à Monsieur Sponde Euesque de Pamiers, de dire en son Histoire Ecclesiastique, que le Cardinal le Moine venant Legat en France de la part du mesme Boniface, auoit charge de signifier à Nicolas de Freauuille Confesseur du Roy, qu'il eust à comparoir dans trois mois en Cour de Rome pour se iustifier, autrement qu'il seroit procedé à l'encontre de luy par la rigueur des Loix, & la seuerité des Ordonnances Ecclesiastiques : mais cette citation n'eut point d'effet, du moins ne lisons-nous pas que ce deuot Moine se mit en peine d'y satisfaire, soit que son innocence eust esté reconnuë par le Pape, soit que les affaires eussent changé de face : Au contraire, nous apprenons qu'apres la mort du mesme Boniface, & sous le Pontificat de Clement V. il fut creé Cardinal du Tiltre de Sainct Eusebe, à la recommandation du Roy Philippes, qui ne pouuoit faire recompenser plus dignement que par vn Chapeau, l'experience, la capacité, l'eloquence, la douceur des mœurs, la prudence, & la noblesse de son Confesseur, dont les vertus furent si bien connuës de ce Pontife, qu'il le nomma Legat en France pour prescher & publier la Croisade contre les Sarrasins ; ce qui arriua en 1313. auquel temps, & le iour de la Pentecoste le Roy fit ses enfans Cheualiers, auec plusieurs autres grands Seigneurs de son Royaume, en presence d'Edoüard Roy d'Angleter-

Preu. p. 261. & 262.

Preu. p. 261.

re son gendre: & le Mercredy ensuiuant, pour faire le voyage d'outremer, il prit la Croix de la main de Nicolas de Freauuille, Nonce Apostolique, luy & le mesme Edoüard, auec Louys, fils du Roy Philippes de Nauarre, Charles Comte de Valois, & Louys Comte d'Evreux, freres du Roy de France, & plusieurs autres notables personnes, & vn nombre infiny de peuple, qui se croiserent tous auec joye pour l'entreprise d'vn si bon sujet.

En la mesme année 1313. le Cardinal Legat consacra l'Eglise de Nostre-Dame d'Escouys, qui auoit esté fondée trois ans auparauant par Enguerrand de Marigny son parent, & honorablement dotée pour y entretenir vn Doyen, & vnze Chanoines, dont il s'estoit reserué à luy & aux siens le Patronage, & la Collation, & en auoit obtenu la confirmation du Pape Clement. La Dedicace de cette Eglise fut fort celebre, parce qu'elle fust faite par Nicolas de Freauuille, assisté de deux Archeuesques, & de douze Euesques, entre lesquels estoient les deux freres d'Enguerrand de Marigny, sçauoir Philippes Archeuesque de Sens, & Iean Euesque de Beauuais, tous lesquels Prelats accorderent de grandes Indulgences à cette Eglise, qui furent ratifiées par le mesme Pape Clement, apres la mort duquel le Cardinal de Freauuille se trouua à l'eslection de Iean XXII. son successeur, & mourut sous son regne l'an 1323. en la ville de Lyon, où il fut enterré dans l'Eglise des Religieux de S. Dominique, & son cœur apporté au Conuent des Iacobins de Roüen, qui esleuerét dans leur Cloistre vne statuë à la memoire de ce grãd Homme, qu'ils ont tousiours eu en particuliere estime pendant sa vie, & en singuliere veneration apres sa mort; aussi est-il veritable que l'on ne peut faire trop de cas d'vn Personnage tel qu'estoit Nicolas de Freauuille, vn des plus sçauans, & vn des plus sublimes Predicateurs de son temps, parfaitement esclairé dans les affaires Ecclesiastiques, magnanime & courageux, magnifique & liberal, & tres-excellent Politique, qui a laissé au public differends Sermons, & d'autres Ouurages, & qui auoit eu pour parent Thomas de Freauuille Doyen de Nostre-Dame de Roüen, esleu Archeuesque de cette Eglise, à la Dignité de laquelle il renonça entre les mains du Pape, & enfin Euesque de Bayeux, enuiron l'an 1229. dont il tint le siege Episcopal iusques en l'an 1237. & qui donna à son Chapitre le Patronage, & les Dixmes d'Auquerny, auec la tierce gerbe de toutes celles de Lacon, & permit à Pierre d'Ableges Custode de son Eglise, d'y faire celebrer annuellement la Feste de Sainct Pantaleon.

Preu. p. 261. & 262. *Preu. p 260. & 261.*

Le Calendrier MS. de l'Eglise d'Amiens, marque l'Obit du Cardinal de Freauuille au 16. des Kalendes de Feurier: & le Martyrologe de Saincte Genevieſve de Paris, dit que cette Abbaye doit celebrer tous les ans son Anniuersaire, & qu'il a fait du bien à ce Monastere au delà de la valeur de deux cens liures parisis.

Preu. p. 262.

ESTIENNE

Ce portrait s'est trouué dans les memoires de feu Mr Masson, & vray-semblablement tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est en l'Eglise de S. Iean de Laon, Ordre de S. Benoist.



ESTIENNE DE SVISY,

Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Cardinal du Tiltre de S. Cyriac, in Termis Diocletiani.

CHAPITRE XXXVIII.

IL est bien veritable que les hommes sont souuent les artisans de leur fortune, & que Ceux ordinairement à qui Dieu a donné quelques lumieres d'esprit pardessus les autres, s'esleuent d'eux-mesmes, quand ils ne sont produits ny poussez par autruy. En voicy vn bel exemple en la personne d'Estienne, natif du village de Suisy, prés la ville de Laon, duquel il prit le surnom,

parce qu'il n'y en auoit point d'hereditaire en sa famille obscure & rampante, & qui sortoit d'vn lieu si peu consideré, que s'il eut mené la vie de ses pere & mere, il eut consommé tous ses iours dans la bassesse, & dans de vils emplois: Mais comme il estoit le plus esclairé de ceux de son sang, il se resolut de s'appliquer à l'estude des belles Lettres; & si tost qu'il eut assez de teinture dans les sciences, pour pouuoir embrasser l'Estat Ecclesiastique, qui estoit la porte pour faciliter l'entrée de son temps à la vertu, & à la recompense du merite, il se fit Prestre: & dés aussi-tost qu'il en eut le caractere, obtint l'Archidiaconé de Bruges en l'Eglise de Tournay; d'où vient qu'il est cōmunément appellé dans les Chartres du Thresor du Roy, *l'Archidiacre de Flandres*. Le Roy Philippes le Bel, qui cōnoissoit parfaitemēt les merites & les vertus d'Estienne, la sincerité de ses actiōs, & sa fidelité dās les emplois, creut qu'il ne pouuoit choisir personne en son Royaume, à qui il en pust mieux confier les secrets qu'à luy; c'est pourquoy il l'honora de la dignité de Chancelier de France, & en cette qualité se trouua aux Estats generaux que Sa Majesté fit assembler à Paris, afin que tous ses bons & affectionnez sujets, s'opposassent conjointement auec elle aux entreprises du Pape Boniface VIII. qui s'estoit declaré son ennemy.

Preu. p. 261. & 263.

Preu. p. 261. & 263. Nous lisons dans les Chartres du Thresor de Sa Majesté, cy-dessus citées, qu'au mois de Ianuier de l'année 1290. le Roy Philippes le Bel estant au Bois de Vincennes la semaine auant la Feste de la Purification de la Vierge, fit publier l'Ordonnance qu'il auoit fait de l'Estat de sa Maison, par laquelle au sujet des appointemens des Officiers de sa Couronne & de ses Domestiques, il y a vn article des gages de l'Archidiacre de Flandres, qui porte le Seel, dans lequel il est dit, que cét Archidiacre, comme Garde des Sceaux de France, aura six sols par iour, outre la bouche à Cour pour luy & pour les siens; & que quand il sera à Paris, il aura iournellement vingt sols pour toutes choses, en mangeant chez luy.

Cét Archidiacre de Flandres eut de hautes pretentions à l'Euesché de Tournay, vacant par la mort de Iean de Vassoigne son dernier Euesque, parce qu'il pretendoit estre esleu par le Chapitre en sa place: & comme il n'en pouuoit prendre possession, qu'au prealable il n'eut obtenu la confirmation de son election par l'Archeuesque de Rheims Metropolitain, & qu'il auoit pour contendant vn nommé Geoffroy de Fontaines Chanoine de Paris & de Liege, qui se disoit aussi esleu Euesque de Tournay par le mesme Chapitre, nous voyons qu'il escriuit à l'Archeuesque de Rheims, pour le prier de luy accorder, ou plustost ratifier sa nomination: mais nous apprenons de la Legende des Euesques de Tournay, que ny l'vn ny l'autre ne l'obtinrent, & que le Siege fut remply par Guy d'Auuergne, oncle de Guillaume Euesque de Liege.

Preu. p. 263.

En 1305. le Roy Philippes le Bel ayant fait connoistre au Pape Clement V. les agreables seruices qu'il auoit receu de l'Archidiacre de Flandres, Sa Sainteté l'honora du Cardinalat aux Aduents de Noël de cette mesme année, à la promotion qu'il fit en la ville de Lyon: mais si tost qu'Estienne fut esleué à cette haute Dignité de l'Eglise, il ne put plus faire la fonction de Chancelier comme auparauant, à cause que sa presence fut requise auprés du Pape; ce qui obligea le Roy de mettre ses Sceaux entre les mains de Guillaume de Nogaret, qui auoit surpris le Pape Boniface dans la ville d'Anagnie.

En 1307. le mesme Roy Philippes le Bel se ressouuenant que le Cardinal Estienne l'auoit bien seruy, non seulement auparauant qu'il eust esté honoré du Chapeau de Cardinal, mais encore du depuis, & qu'il luy auoit tenu bon & fidel compte de la despense qu'il auoit fait en son voyage de Rome; & luy voulant faire quelque grace particuliere en contemplation de ses bons offices, luy permit de disposer de la Maison, du Pressoir, des Vignes, & des Terres qu'il possedoit aux Villages de Fontenay & de Baigneux, & de les vendre à tels Ecclesiastiques que bon luy sembleroit, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Decembre de la mesme année 1307. Ces Lettres Patentes fauoriserent grandement le dessein de ce bon Prelat; car l'ancien Martyrologe de l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, qui marque sa mort au second des Ides de Decembre de l'année 1311. nous apprend, qu'il legua par son Testament vingt liures parisis de rente à cette Eglise sur sa maison size à Fontenay, pour la celebration annuelle de son Anniuersaire, & pour celuy de son neveu Monsieur Halot, Chanoine de cette Cathedrale: & le nouueau Martyrologe de la mesme Eglise, marque aussi que ce Cardinal auoit donné dés son viuant seize liures parisis de rente, à prendre sur sa mesme maison de Fontenay, & fondé deux Chapelles, pour l'entretien desquelles il auoit assigné 74 liu. parisis de rente sur les reuenus de cette mesme maison.

Preu.p.263.

Il mourut en l'Abbaye de S. Nicolas aux Bois, Diocese de Laon, le dix Decembre de la mesme année 1311. & fut enterré dans la nef de celle de S. Iean de Laon, Ordre de S. Benoist, à main droite, sous vn Tombeau esleué, dont la Table est de marbre noir, & la representation de ce Prince de l'Eglise de marbre blanc en relief, en habit Episcopal, auec vn Epitaphe Latin de six Vers, qui comprend sommairement son progrez & son aduancement dans les Charges du Royaume, & dans celles de l'Eglise.

Preu.p.264.

Le Martyrologe de l'Abbaye de Saincte Geneviefve de Paris, celebre tous les ans son Anniuersaire, & porte que ce Cardinal luy a fait present de 20 l. parisis, & d'vn Liure Glossé, & que Richard son neveu luy a aussi donné 20 l. parisis pour la celebration de son Anniuersaire, & pour l'augmentation de la pitance des Religieux.

Preu.p.264.

Le crayon de ce portrait s'est trouué dans les memoires manuscrits de feu mon pere, qui auoit eu ordre de defunct Mr le Cardinal de Richelieu de trauailler à cette Histoire.



PIERRE ARNAVD DE PVYANNE, Religieux Abbé de S. Seuer en Gascogne & de Ste Croix de Bordeaux, Prestre Cardinal du Tiltre de Ste Prisque.

CHAPITRE XXXIX.



IL y a diuersité d'opinions touchant la naissance & les qualitez d'Arnaud, & la Maison d'où il est issu, parce que iusques icy nul Autheur n'a dit positiuement quel il estoit, ny le veritable surnom de sa Famille, qui est de Puyanne, fort ancienne & fort noble en Gascogne: Tous les Autheurs demeurent d'accord qu'il a esté creé Cardinal en l'an 1305. par le Pape Clement V. & tous ces mesmes

mesmes Autheurs veulent que ce soit sous le Tiltre de S. Estienne *in Cælio monte*, & moy-mesme l'ay creu ainsi lors que i'ay fait imprimer les Preuues de cette Histoire ; mais depuis qu'elles sont hors de dessous la Presse, le Reuerend Pere de Chanteloup Benedictin, m'a communiqué vn extrait du Necrologe de l'Abbaye de S. Seuer Cap de Gascogne, de laquelle il auoit esté Religieux, & non pas Abbé, comme les Historiens se le sont persuadez, qui le qualifie Cardinal du Tiltre de Saincte Prisque, & Moine de S. Seuer.

Il auoit esté Abbé de l'Abbaye de Saincte Croix de Bordeaux, en laquelle il fonda vne Chapelle dés son viuant ; ce que nous apprenons par les termes de la collation qui fut faite de cette Chapelle en l'année 1317. par Auger Hunaud de Lanta, pour lors Abbé de cette Abbaye ; par lesquels il est dit, qu'elle auoit autrefois esté fondée par Arnaud de Puyanne Prestre Cardinal. *Preu. p. 264. & 265.*

L'on a confondu l'année de la mort de ce Prelat, aussi-bien que son surnõ & ses qualitez, parce que les Escriuains veulent qu'il soit mort en 1316. Mais le Necrologe de l'Abbaye de S. Seuer cy-dessus coté, marque le iour de son deceds au troisiesme de Septembre de l'année 1306. ce qui se rapporte à ce qu'en a dit Bernard Guy, qui nous asseure qu'il ne vescut pas vn an entier depuis sa promotion au Cardinalat : Ce qui a causé cét erreur, est que l'on a pris Arnaud de Puyanne Cardinal, pour Arnaud Guillaume de Puyanne Euesque de Pampelune, vray-semblablement son frere, qui mourut à Tholose le dix-huictiesme iour de Ianuier de l'année 1316. & qui est qualifié Gentilhomme Gascon dans les Constitutions Synodales de l'Eglise de Pampelune, données au public par le Cardinal Alexandre Cesarin en 1531. où il est rapporté, que cét Euesque Arnaud Guillaume de Puyanne celebra deux Synodes de son temps dans sa ville Episcopale, l'vn aux Kalendes de May de l'année mil trois cens treize, & l'autre au quatriesme de celles de Nouembre de l'année mil trois cens quinze. *Preu. p. 265.* *Preu. p. 265.*

La premiere profession d'Arnaud, fut celle de la Religion de S. Benoist, qu'il embrassa dans le Monastere de S. Seuer Cap de Gascogne ; & fut ensuite pourueu de l'Abbaye de Saincte Croix de Bordeaux, puis honoré de la qualité de Cardinal sous Clement V. & de celle de Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. Le liure des Obits de l'Eglise Cathedrale d'Acqs, fait mention de luy, disant qu'il a donné trente sols à cette Eglise, qui ont esté assis sur la Dixme de Montfort. *Preu. p. 265.*

Tous ces tesmoignages irreprochables, qui nous asseurent que le Cardinal Arnaud nommé simplement dans nos liures le Cardinal de Bearn, s'appelloit en son surnom de Puyanne, nous font connoistre qu'il estoit sorty de l'illustre & ancienne Maison de ce nom,

Xxxx

qui a produit non ſeulement de grands hommes dans l'eſpée, mais d'illuſtres Perſonnages à la Religion; ce que nous ſommes obligez de remarquer, afin que cette noble famille ait quelque ſorte d'obligation à nos ſoins, qui ont deterré les marques de grandeur qui la concernent en la perſonne de ce Cardinal, inconnu juſqu'à preſent, ou du moins douteux chez les Hiſtoriens qui ont parlé de luy ſans le connoiſtre tel qu'il eſtoit, & ſans eſtre certains du tronc de l'Arbre qui l'auoit produit.





GVILLAVME ARRVFAT,
Cardinal du Tiltre de Sainct Cosme & Sainct Damian, puis de Saincte Pudentiane au Tiltre du Pasteur.

CHAPITRE XL.

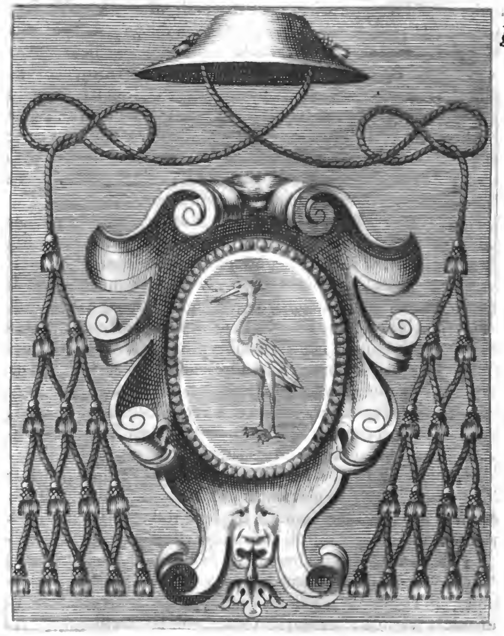
COMME ie n'ay point appris jusques icy quelle est la Famille d'Arrufat en Gascogne, & si elle subsiste encor à present en cette Prouince ou ailleurs, ie n'en ay peu pareillement descouurir les Armes, quoy que Guillaume Arrufat soit qualifié dans nos liures proche parent du Pape Clement V. qui le crea Cardinal Diacre du Tiltre de S. Cosme & S. Damian.

Ceux qui ont escrit qu'il est mort en 1311. se sont trompez, parce qu'outre qu'il viuoit encore sous le Pontificat de Iean XXII. qui luy changea son Tiltre en celuy de Saincte Pudentiane, c'est qu'en l'an 1317. il legua quarante francs de rente à l'Eglise Cathedrale du Puy en Velay, & que Ciaconius escrit qu'il ne mourut qu'enuiron l'an 1320. en la ville d'Auignon, où il fut enterré dans le Conuent des Cordeliers. Preu.p.165

Monsieur Frizon l'appelle Guillaume Desforges, mais ie ne puis conceuoir la cause de son opinion, puis qu'il est generalement nômé Arrufat par tous les autres Autheurs qui ont parlé de luy, & nômément dans la Chronique de Bernard Guy : Mais il ne se faut pas estonner de la faute de Monsieur Frizon en ce rencontre, puis qu'il en a fait vne autre plus grande sur le mesme sujet, quand il a dit que Guillaume, qu'il appelle Desforges, est mort en 1311. Et neantmoins il veut que le Pape Iean XXII. qui n'a commencé de sieger dans le Throsne de S. Pierre qu'en 1316. ait changé le Tiltre de ce Guillaume, qui estoit de S. Cosme & S. Damian, en celuy de Saincte Pudentiane; ce qui ne pourroit pas estre s'il estoit mort dés l'an 1311. comme le veut le mesme Monsieur Frizon ; Et cependant il est bien veritable, que Guillaume Arrufat n'est mort que sous le Pontificat de ce Pape, & qu'il n'y a jamais eu de Cardinal du nom de Desforges; qui est tout ce que nous pouuons donner de veritable touchant la vie de ce Prince de l'Eglise, dont les autres actions n'ont point esté descrites, ny conseruées dans les Monumens publics, où toutes celles des hommes illustres en naissance, dignitez, science, ou merites deuroient estre renfermées en general, afin que la posterité les peust imiter en particulier, pour se former vn modele de perfection à leur exemple, & se rendre considerable en les esgalant. Preu.p.165.



Il portoit: D'azur à la grüe d'argẽt.



ARNAVD DE PELLEGRVE, Archidiacre en l'Eglise de Chartres, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Porticu.

CHAPITRE XLI.

ON lit dans les Autheurs qui jusques à present ont écrit l'Histoire Ecclesiastique, & particulierement les vies des hommes qui en ont esté les principaux ornemens, qu'Arnaud de Pellegruë est Gascon, natif de la ville de Bordeaux, parent & allié du Pape Clement V. & qualifié tantost Euesque de Poictiers, tantost d'Angers, & tantost de Cominges : Mais nous apprenons par de bons me-

moires, qu'il n'a possedé pas vne de ces dignitez, & qu'il estoit originaire d'vne ancienne & noble Maison du nom de la Mothe Pellegruë dans le Perigord, prés la Sauuetat, à trois lieux d'Aux en la Comté de Gaure, & que son premier aduancement dans l'Eglise commença par l'Archidiaconé de Chartres, dont il fut reuestu jusqu'en l'an 1305. auquel temps le mesme Pape Clement V. le crea Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *in Porticu*, non parce qu'il estoit du sang de ce Pontife, mais à cause de ses merites particuliers, & de son experience dans les affaires qui concernoient l'honneur de l'Eglise, & l'aduantage du S. Siege.

Preu. p. 266

Apres le decez d'Azon Prince de Ferrare, qui estoit mort sans auoir laissé aucuns enfans legitimes, les freres du defunct, & son fils naturel nommé Frisco, se porterent chacun separément pour heritiers & successeurs en ses Estats, & firent connoistre qu'ils estoient resolus de maintenir leurs pretentions par les Armes: Frisco qui auoit long-temps seruy les Venitiens, se mit sous la protection de la Republique, laquelle l'assista promptement de quelques Troupes, qui luy seruirent à se rendre maistre en peu de temps de la ville de Ferrare : mais les Ferrarois n'obeïssans que par force & par contrainte à ce nouueau Prince, qui estoit insolent & cruel, se sousleuerent contre luy, & le chasserent de leur ville; ce qui obligea les Venitiens, qui auoient pris la protection de Frisco, d'embrasser auec autant de chaleur les interests de ce Prince que ceux de la Seigneurie, & de se venir camper deuant la ville de Ferrare, qu'ils forcerent apres quelques iours de siege: Si tost que la nouuelle de la prise fut sceuë en Cour de Rome, qui estoit pour lors en Auignon, le Pape Clement cinquiesme ne pouuant souffrir que les Venitiens se fussent ainsi emparez par violence d'vn Fief Ecclesiastique, mit en interdit la ville de Venise, & tout le Pays de l'obeïssance de la Seigneurie, exhorta les Peuples de la Chrestienté de cesser tout commerce auec eux, & nomma le Cardinal de Pellegruë pour son Legat en Italie, auec ordre de faire la guerre aux Venitiens, & de recouurer Ferrare. Ce Legat ne manqua pas d'executer ses ordres auec adresse & courage, & s'estant asseuré des habitans de Boulogne, & de toutes les villes de la Lombardie, mit en peu de temps vne puissante armée sur pied, & liura bataille aux Venitiens, qui luy succeda auec tant de bon-heur, qu'il les défit proche du Chasteau de Francolin, où ils perdirent plus de six mille hommes; Ferrare, & les Chasteaux voisins, espouuantez de la perte des Venitiens se rendirent au Legat, lequel s'achemina incontinent apres en la ville de Florence, qui le receut magnifiquement, & luy fit present de deux mille florins d'or; ce qui obligea le Legat, en reconnoissance de tant de courtoisies, & du secours de caualerie & d'infanterie qu'il auoit receu de cette Republique quelques iours aupa-

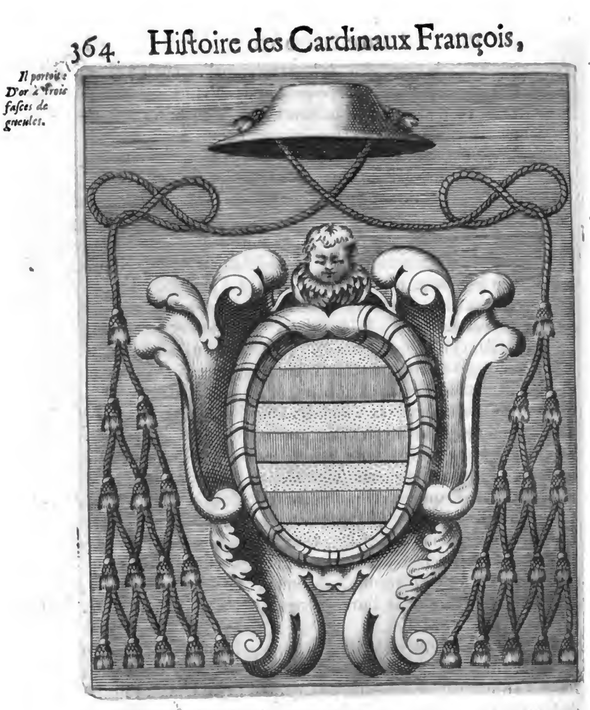
rauant la bataille de Francolin, de leuer solemnellement la Sentence d'anatheme que le Cardinal Neapoleon des Vrsins auoit fulminé contre les Florentins du temps de sa Legation en Toscane ; & les ayant bien remis auec l'Eglise, leur enuoya depuis quelques Reliques de l'Apostre Sainct Barnabé, au deuant desquelles le Clergé & le Peuple Florentin estant sorty, les accompagna iusques en la Cathedrale, où elles furent deuotement deposées dans la Chapelle de Sainct Iean.

Le Cardinal de Pellegruë s'estant dignement acquité de sa Legation, donna le gouuernement de Ferrare à Robert Roy de Naples, & se mit en chemin pour Auignon, où il ne fut pas plustost arriué, qu'il receut vn nouuel ordre de Sa Saincteté de retourner en Italie, pour y couronner Henry VII. Empereur d'Allemagne ; ce qu'il fit à Rome dans l'Eglise du Latran le 29. iour de Iuin de l'année 1312. & les ceremonies du couronnement furent honorées de la presence des Archeuesques, Euesques, Abbez, & autres Prelats de tous les Ordres Ecclesiastiques de la Ville, des Ducs, Comtes, Barons, & Gentilshommes Romains, & d'vn nombre infiny de peuple, qui voulut voir la magnificence de ce sacre, depuis lequel nous ne trouuons plus d'autres emplois considerables en la personne du Cardinal de Pellegruë, quoy qu'il ne soit mort de vingt-trois ans apres, seulement lisons-nous qu'il fut Protecteur de l'Ordre des Freres Mineurs enuiron vingt-deux ans, & qu'il fonda dans l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Chartres, la Chapelle de Sainct Iacques & de Sainct Christophle, autrement appellée de Pellegruë, qu'il dota de trente-deux liures de rente, à la charge d'y celebrer tous les iours deux Messes. *Preu. p. 266*

Il mourut en la ville d'Auignon l'an 1335. sous le Pontificat du Pape Benoist XII. apres auoir fait vn testament qui n'est pas venu iusques à nous, par lequel entre les legs qu'il fit, il laissa à l'Eglise de Nostre-Dame de Valuert six lampes d'argent, pour y esclairer à perpetuité, & vne certaine quantité de deniers pour achepter l'huile qui deuroit brusler en ces lampes ; ce que nous apprenons des Chartres du Thresor de Sa Majesté, par lesquelles le Roy à la priere des Executeurs testamentaires du Cardinal de Pellegruë, qu'il appelle son tres-cher & feal amy, amortit deux Sommes & demie d'huile d'oliue de rente annuelle, qu'ils auoient achepté de Monsieur Iean de Maleuile, au lieu appellé *les Porcheries*, ou autrement *de Valvert*, par Lettres données à Roia-lieu, lez Compiegne, au mois d'Aoust de l'année 1337. *Preu. p. 266*



Il portoit: D'or à trois fasces de gueules.



RAYMOND DE GOVT,
Neueu du Pape Clement V. Archidiacre de Sens, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie la Neuve.

CHAPITRE XLII.

NOVS ne faisons point de doute que le merite ioint à la naissance de Raymond de Gout, fut le premier motif de son aduancement en l'Eglise : mais nous croyons aussi que l'esleuation de Clement V. son Oncle paternel sur le Throsne Apostolique, en a esté la derniere cause, parce qu'il l'honora du Cardinalat, sous le Tiltre de Saincte Marie la Neuve, le 15. iour de Decembre de l'année 1305. lors

lors qu'il possedoit simplement l'Archidiaconé de l'Eglise de Sens, qu'il conserua tousiours, quoy que Cardinal; car nous apprenons d'vn Registre des Chartres du Thresor du Roy, coté soixante & dix, que Raymond Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie la Neuve, estoit encor Archidiacre de Sens en l'année mil trois cens vingt-trois, qui fut celle de sa mort, & non pas mil trois cens vingt, comme le veulent les Autheurs qui nous ont laissé quelques memoires de sa vie, dont l'esclat & la splendeur nous paroist en l'affection particuliere que le Roy Philippes le Bel luy portoit & à sa famille, d'autant qu'au Registre quarante des mesmes Chartres du Thresor de Sa Majesté, il se trouue vne Lettre Patente de ce Monarque, donnée à Poictiers au mois de Iuin de l'année mil trois cens huict, par laquelle il fait don, en consideration de son Special amy Raymond par la grace de Dieu Diacre Cardinal de Saincte Marie la Neuve, à ses bien-amez Arnaud de Durefort, Escuyer, & *Marquisia* sa femme, sœur du mesme Cardinal, de la haute, moyenne, & basse Iustice de toute la Paroisse de *Monchagallo*, située dans la Chastellenie de *Lauserte*, pour estre par eux & leurs successeurs en leurs biens possedée à perpetuité & à tiltre d'heritage. Ainsi nous voyons que quand mesme le Cardinal Raymond auroit perdu la lumiere du iour en Auignon, le vingt-cinquiesme Iuin de l'an mil trois cens vingt, comme le veulent les Escriuains, & non mil trois cens vingt-trois, tousiours sa mort seroit arriuée sous le Pontificat de Iean XXII. & consequemment la fable inuentée par Iean Villani Autheur Italien, dans le cinquante-huictiesme Chapitre du neufiesme Liure de ses Chroniques Florentines, se destruiroit d'elle-mesme, comme elle est d'elle-mesme vne vaine & pure imagination: voicy comme elle est conceuë.

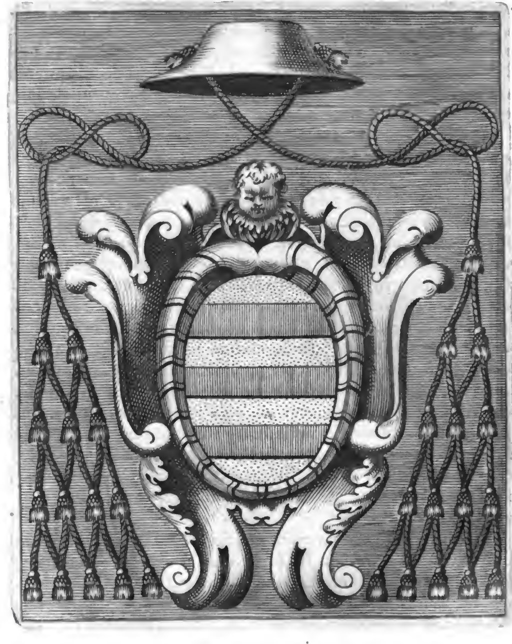
Preu. p. 167.

Preu. p. 167.

Il rapporte qu'vn Cardinal, Neveu de Clement V. qu'il ne nomme pas neantmoins, & qui ne peut estre autre que Raymond de Gout, estant mort, le Pape curieux d'apprendre si l'ame de son Neveu estoit en Paradis, en Purgatoire, ou en Enfer, alla consulter vn fameux Negromancien sur ce sujet, lequel ayant conjuré les Ombres, sans rien oublier des grimaces requises en son art, en presence vn Chapelain du Pape qui s'estoit offert volontairement pour cét effet, les Demons emporterent ce Chapelain aux Enfers, & luy firent voir vn lict de feu dans vn Palais de flammes, qu'il luy assurent estre le lieu destiné pour le Cardinal Neveu condamné à d'eternels supplices à cause de sa simonie, & non loin de là vn autre Palais qu'on acheuoit de bastir pour loger l'Oncle; apres quoy le Chapelain fut relasché, & reuint au monde annoncer ce qu'il auoit veu au Pape Clement, lequel puny par ce moyen de son ex-

traordinaire curiosité, passa le reste de ses années, qui ne furent pas bien longues, dans la melancolie & dans la tristesse: mais outre que cette fable est grossierement tissuë, nous pouuons dire auec certitude, qu'elle n'a d'autre fondement que la passion de cét Autheur estranger, qui portoit vne haine mortelle au Pape Clement, parce qu'il auoit transferé le Sainct Siege en France. Surquoy nous dirons par forme d'aduis à ceux qui prendront la peine de lire cette presente Histoire, qu'il est bien à propos d'appliquer son jugement sur les choses rapportées par les Autheurs, afin que par vn esprit de discernement on puisse aisément connoistre leurs motifs & leurs pensées, & s'ils ont d'autres objets que la verité dans leurs escrits, parce qu'ils imposent bien souuent selon leur caprice, & nous font passer pour choses auerées celles qu'ils ont seulement conceuës dans l'idée & dans l'imagination, tant il est veritable de dire, que l'Histoire prise dans son sens, est vne illusion, à moins que d'estre prouuée, puis qu'il est constant qu'elle n'est autre chose qu'vne naïfue narration de ce qui se passe chez les hommes, qui ne la doiuent ny farder ny déguiser, & encore moins blesser par des suppositions, qui le plus souuent ne sçauroient tomber sous le sens commun, & dont les faussetez donnent plus de dégoust que de plaisir à ceux qui les lisent.





Il portoit: D'or à trois fasces de gueules.

ARNAVLD FALTERIE,
ou selon d'autres, de FALQVIER, ou de FALTIER,
Archeuesque d'Arles, Cardinal Euesque de Sabine.

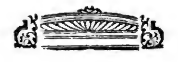
CHAPITRE XLIII.

LE Pape Clement V. ayant estably le Siege Pontifical en la ville d'Auignon, y fit vne promotion de Cardinaux le Samedy des Quatre-Temps de l'Aduent, en l'année 1310. le premier desquels fut Arnauld Falterie son Camerier, Gascon d'origine, & qui peu de temps auparauant auoit esté fait Archeuesque d'Arles, par le commandement de Robert Roy de Sicile, qui honoroit ce

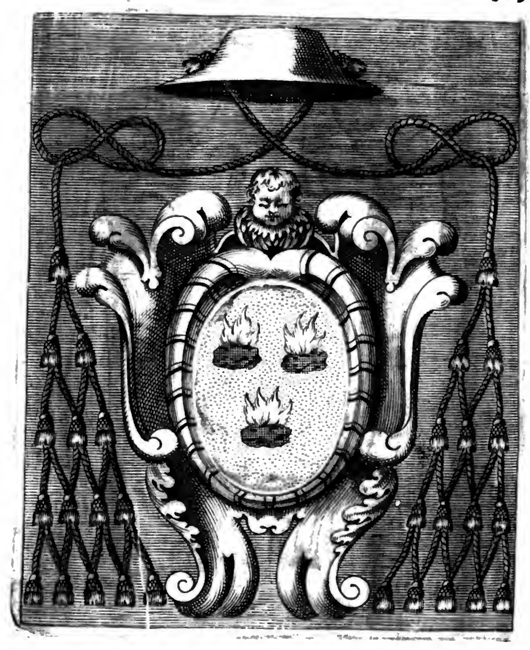
Prelat d'vne ſinguliere amitié, & qui faiſant eſtime de ſa vertu, s'eſtoit perſuadé que la plus belle action de Iuſtice qu'il pouuoit rendre à l'Egliſe, eſtoit de luy donner, comme il fit, vn ferme pillier en la perſonne d'Arnaud, que le Pape eſleua depuis pour le meſme ſujet, juſques à l'eminent degré du Cardinalat, ſous le Tiltre d'Eueſque de Sabine.

Ciaconius, & les ſectateurs de ſon opinion, ſe ſont trompez, quand ils ont voulu que ſur la conteſtation arriuée entre les Cardinaux Eueſques d'Oſtie & de Sabine, à qui ſeroit deputé par le Pape pour le couronnement de l'Empereur Henry VII. en la ville de Rome, l'vn & l'autre de ces deux Prelats ſouſtenant que ce droict luy appartenoit, Sa Saincteté auoit decidé la queſtion en faueur du Cardinal Arnaud Falterie Eueſque de Sabine, qu'il auoit fait le Plenipotentiaire de la Legation, parce qu'ils ont confondu Arnaud Falterie, auec Arnaud de Pellegruë, qui eut l'honneur tout entier de ce couronnement, lors qu'il faiſoit la fonction de Legat Apoſtolique en Italie (comme nous auons dit en ſa vie) outre que le ſçauant Monſieur Sponde Eueſque de Pamiers, nous apprend dans le premier Tome de ſes Annales Sacrées, que les couronnemens des Empereurs, & des Papes meſme, ſe font toûjours par les Cardinaux Diacres, & les onctions par les Cardinaux Eueſques: & de là faut conclure abſolument qu'Arnaud Falterie, qui eſtoit Cardinal Eueſque, n'a pas couronné l'Empereur Henry VII. mais que ça eſté Arnaud de Pellegruë, qui eſtoit Cardinal Diacre. *Preu. p. 167.*

Comme nous n'auons rien de certain du lieu de la naiſſance du Cardinal de Falterie dans la Guyenne, qui paſſe pour ſa Patrie, parce que tous les Autheurs ne nomment pas le Chaſteau de Miremont pour l'endroit où il s'eſt veu naiſtre, & qu'il n'y a que Monſieur Frizon, & apres luy Monſieur Aubery qui l'aſſurent; auſſi le temps de ſa mort eſt-il douteux chez eux tous, puiſque Ciaconius le rapporte à l'année 1311. Monſieur Frizon à 1312. Saxi à 1313. & tous trois ſans coter le mois ny le iour, & Monſieur Aubery au 12. Septembre de l'année 1317. mais quoy qu'il en ſoit, il mourut en la ville d'Auignon, ſans que perſonne ſoit demeuré d'accord du téps, ny de l'Egliſe où il eſt enterré, & qu'aucun ait eſleué vn Monument à ſa gloire, ou donné quelque marque à la poſterité des actions de ſa vie & de ſes emplois.



BERTRAND



Il portoit: D'or à trois charbons ardens de sable, deux en chef & vn en pointe.

BERTRAND DE BORDES, Euesque d'Alby, Camerier du Pape, Cardinal du Tiltre de Sainct Iean & de Sainct Paul.

CHAPITRE XLIV.

NOVS ne connoissons ny le lieu de la naissance, ny la famille de Bertrand, & nous n'auons autre chose de sa persōne, sinon qu'il fut Euesque d'Alby, Camerier du Pape Clement V. & honoré par luy du Cardinalat aux Quatre-Temps du mois de Decembre de l'année 1310. en la ville d'Auignon, sous le Tiltre de S. Iean & de S. Paul, & qu'il mourut le 21. iour du mois de Septembre de l'année suiuante, sans que nous ayons appris le lieu de sa sepulture.

Il portoit : De gueules au chef d'azur, chargé d'vn oiseau d'argent.



ARNAVLD NOVVEAV,
Abbé du Monastere de Font-Froide, au Diocese de Narbonne, Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Prisque.

CHAPITRE XLV.

LES Gentilhommes de la Prouince de Guyenne, voyans que le Sainct Siege estoit remply d'vn Prelat de leur païs, creurent que ceux d'entr'eux qui auoient embrassé la profession Ecclesiastique, se pourroient aduancer facilement dans les dignitez par la faueur du Pape s'ils auoient les dispositions pour y paruenir; c'est pourquoy les parens d'Arnaud Nouueau, qui auoient reconnu en sa personne de puissantes inclinations pour la saincteté de

vie dés ses plus tendres années, & qui l'auoient esleué auec beaucoup de soin à la pieté, & fait instruire aux belles Lettres, conceurent de fortes esperances, que son bon naturel ainsi cultiué par vne soigneuse education, le porteroit sans doute vn iour dans vne des plus eminentes places de la Cour de Rome.

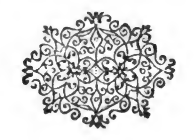
Ils ne se tromperent pas dans leurs pensées, parce qu'Arnaud ayant pris l'habit de l'Ordre de Cisteaux, il fut peu de temps apres esleu Abbé du Monastere de Font-froide au Diocese de Narbonne, au regime duquel il fit paroistre tant de prudence & tant de conduite, & donna de si bonnes preuues de son eloquence & de sa doctrine non seulement dans les Humanitez & la Philosophie, mais encore dans la sublime science de la Theologie, que le Pape Clement V. son compatriote, charmé de tant de vertus qui esclatoient en luy, le fit venir à Auignon, où la presence de ce bon Abbé augmenta de beaucoup l'affection que Sa Saincteté portoit à ses merites: & pour les recompenser dignement, le pourueut d'abord de l'Office de Vice-Chancelier de la Sainte Eglise Romaine; & le 19. Decembre de l'année 1310. de la Dignité de Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Prisque. *Preu. p. 168 & 169.*

Dés vn an auparauant, sçauoir en 1309. les principaux Milords d'Angleterre s'estans sousleuez contre le Roy Edoüard, pour reformer, à ce qu'ils disoient, les abus que l'on commettoit dans le gouuernement de l'Estat, & le maniement des Finances, Clement V. aduerty de ces troubles & de ces desordres, enuoya Arnaud Noueau conjointemẽt auec l'Euesque de Poictiers Legats en cette Isle, pour exciter les mutins à quiter les armes, & se remettre en leur deuoir: lesquels Legats estans arriuez en Angleterre, se logerent au Monastere de Sainct Albans, & depescherent aussi-tost des gens de leur suite auec des Lettres du Pape vers les principaux Chefs de la Ligue, qui estoient campez au village de *Vvatamsede*: Les rebelles receurent honorablement les Enuoyez des Legats, mais ne voulurent point ouurir les Lettres; parce, disoient-ils, qu'ils n'auoient iamais appris d'autre mestier que celuy de la guerre, & qu'ils ne sçauoient que la Langue de leurs païs: Et sur ce que l'on les pressa de nommer vn lieu où les plus cõsiderables d'entr'eux pûssent conferer auec les Legats de Sa Saincteté, qui ne desiroit que le repos & la tranquillité du Royaume, ils firent response qu'ils auoient nombre de Prelats de grande erudition en Angleterre, du conseil desquels ils estoient resolus de se seruir, plustost que de celuy de Prelats estrangers, qui ne pouuoient pas estre pleinement instruits des motifs de leur sousleuement, & de la justice de leur cause; & qu'ils ne les souffriroient iamais se mesler de leurs affaires, ny de celles de l'Estat: Ainsi, la Legation n'eut point d'effet sur ce sujet; & comme ce n'estoit que le premier poinct de l'Ambassade, & que le se- *Preu. p. 169.*

cond regardoit les Cheualiers de Sainct Iean de Ieruſalem qu'ils deuoient mettre en poſſeſſion des biens qui ſe trouueroient auoir appartenu aux Templiers, dont l'Ordre auoit eſté aboly dans le Concile de Vienne, ils firent leurs efforts pour faire reüſſir ce glorieux deſſein; mais les Milords eſtans deſia rentrez dans les Terres allienées par leurs predeceſſeurs en faueur de ces Templiers, teſmoignerent que c'eſtoit auec iuſte raiſon qu'ils les auoient repriſes, en ſoûtenans que l'intention de ceux qui en auoient fait preſent aux Templiers, n'auoit pas eſté que les Cheualiers de Sainct Iean de Ieruſalem les poſſedaſſent iamais. Ce qui obligea les Legats de s'en reuenir en Prouence ſans auoir fait aucun fruict en Angleterre, quelques ſoins qu'ils euſſent apporté pour venir à bout de leur entrepriſe; Et quand ils eurent rendu compte de leurs negociations au Pape Clement, Sa Saincteté qui ſçauoit leur experience, & connoiſſoit leur fermeté, les remercia de leur zele.

Le Cardinal Arnaud ayant appris que le Conuent des Religieux du Monaſtere de Sainct Benoiſt de *Racloud*, Ordre de Ciſteaux en Angleterre, eſtoit extrémement incommodé, & receuoit tous les iours des dommages dans ſes bois & dans ſes terres au ſujet d'vne Miniere d'argent qui auoit eſté trouuée proche de ce Monaſtere, écriuit à l'Eueſque Diocesain, auec lequel il faiſoit profeſſion d'vne eſtroite amitié, & le pria d'auoir la bonté d'accorder le Benefice de l'Egliſe de *Rykeleghd*, qui n'eſtoit que de neuf marcs d'argent de reuenu, quand vacance en aduiendroit, à cette Abbaye de Racloud, pour l'indemniſer de ſes pertes en quelque ſorte, & la ſecourir dans ſes beſoins; La Lettre en eſt conſeruée dans vn MS. contenant pluſieurs Epiſtres des Papes Clement V. & Iean XXII. & qui appartient au College des Peres de l'Oratoire de la ville de Troyes: Mais de dire ſi les ſouhaits du Cardinal Arnaud furent exaucez ou non, c'eſt ce que nous ne pouuons faire, non plus que de parler de ſes autres actions, puiſque nous ne trouuons autre choſe de luy depuis ſon retour d'Angleterre en France, ſinon qu'il mourut la nuict du 14. iour de May de l'an 1317. en la ville d'Auignon, où il receut l'honneur de la ſepulture.

Preu. p. 269



RAYMOND



RAYMOND DE FARGÎS,
Doyen de l'Eglise Cathedrale de Bayeux, Prestre Cardinal du Tiltre de Sainte Pudentiane.

CHAPITRE XLVI.

LA Maison de *Fargîs* estoit fort ancienne en Guyenne, dés le temps du Pape Clement V. qui tiroit aussi son origine d'vne noble souche de la mesme Prouince (comme nous auons dit en sa vie) la sœur duquel Pape contracta mariage auec Guillaume, Seigneur de Fargîs, duquel sortit Raymond de Fargîs, qui choisit la profession Ecclesiastique, & fut Doyen de l'Eglise Cathedrale de

Pren. p. 270 Nostre-Dame de Bayeux par le decez du Cardinal le Moine qui possedoit ce Doyenné ; puis esleué au Cardinalat par son Oncle maternel, le Samedy des Quatre-Temps de l'Aduent en l'année mil trois cens dix.

Les Armes de cette illustre Famille de Fargîs nous sont inconnuës, parce qu'elles n'ont esté remarquées par aucun de ceux qui ont parlé des Grands Hommes qui en sont issus ; seulement trou-
Pren. p 269 uons-nous dans les Registres du Parlement de Paris, que du temps du Cardinal de Fargîs, il y eut procez entre luy & Ieanne de Fargîs, femme de Raymond Bernard de Baleux Seigneur de *Scaualduno*, Gaillard de Fargîs Euesque de Bazas, Bertrand de Fargîs Archidiacre du *Fenoüillet* en l'Eglise Metropolitaine de Narbonne, & Raymond de Fargîs Escuyer sieur de Mauuoisin, d'vne part : Et Raymond Bernard Cheualier Seigneur de *Scaualduno*, d'autre-part ; sans que nous ayons appris le sujet de ce procez ; mais seulement qu'il y auoit nombre de Gentilshommes & de Damoiselles du nom de Fargîs, dont la pluspart des masles estoient constituez dans les Dignitez de l'Eglise, & les filles bien pourueuës. Nous lisons aussi dans le Cathalogue des Euesques d'Alby, que Beraud de Fargîs estoit Euesque de cette Cathedrale en 1313. Et dans celuy des Euesques d'Agen, & des Archeuesques de Roüen, que Bernard de Fargîs fut pourueu successiuement de ces deux Benefices enuiron le temps que viuoit le Cardinal Raymond de Fargîs : Et Monsieur Frizon asseure dans son Histoire de la Gaule Pourprée, qu'vn autre Raymond de Fargîs qui s'estoit deuoüé à Sainct Dominique, & qui auoit fait profession de Religieux de son Ordre, esclatoit en pieté dans le mesme siecle.

Le Cardinal de Fargîs ne ioüit pas long-temps de l'aduantage du Cardinalat, parce qu'en ayāt esté reuestu sur la fin de 1310. il mourut au milieu de celle de 1314. le Siege estant vacant par le decez du Pape Clement V. auprés duquel il demeura tousiours pendant son Cardinalat, afin de l'assister de ses Conseils, plustost que de prendre employ dans les Negociations & les Ambassades, qui l'eussent esloigné de la personne la plus chere qu'il eust au monde. Le lieu de sa mort n'est point coté chez les Historiens, non plus que celuy de sa sepulture.





Ce portraict m'a esté communiqué par feu Monsieur Aubert, viuant Professeur du Roy en Langue Grecque, & Principal du College de Laon à Paris, homme parfaitement esclairé dans la connoissance des belles Lettres.

BERNARD DE GARVO de Saincte Deliurée, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Eustache, puis Prestre de celuy de Sainct Clement.

CHAPITRE XLVII.



VNE des plus grandes satisfactions que peut receuoir l'homme esleué dans les Dignitez supresmes, est sans doute de lancer quelques rayons de sa lumiere & de sa grandeur sur Ceux de son sang: mais cette satisfaction se trouue en son comble, quand Ceux de ce mesme sang meritent l'espanchement des faueurs, & se rendent par vne correspondance de vertu, dignes des graces qui

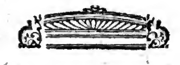
leur sont conferées par leurs parens. Le Pape Clement V. esprouua ce contentement, non seulement dans les personnes de ses Neveux, qu'il promeut au Cardinalat, & de la vie desquels nous auons cy-deuant fait vn abbregé, mais encore en celle de son petit cousin Bernard de Garuo de Saincte Deliurée, Gascon d'origine & de naissance, & apparemment sorty d'vne Maison Noble, portant le nom de Saincte Deliurée, proche d'Agen. Nous disons apparemment, parce que nous n'en auons rien de certain que par la conformité du surnom du Prelat, duquel nous entreprenons icy le Panegyrique, ce qui n'est pas tousiours vne consequence infaillible, pour conclure qu'vn Gentilhomme qui porte le nom d'vne Famille en soit issu, parce que le plus souuent les mesmes surnoms se trouuent communs en differentes Maisons, qui ne tirent pourtant pas leur origine d'vne mesme souche.

Tous les Autheurs demeurent d'accord que Bernard de Garuo estoit parent du Pape Clement V. Mais les vns le font Neveu, & les autres, Cousin seulement: Monsieur Frizon dans l'Histoire manuscrite qu'il a composée touchant les Actions des Cardinaux François, veut qu'il ait esté Archeuesque de Roüen, le confondant auec Bernard de Fargis, qui pourtant n'a point esté Cardinal: Mais nous lisons dans les Registres du Parlement de Paris, que Raoul de Harcour Archidiacre de Costentin en l'Eglise de Coustances, estant decedé, le Pape Clement V. fit present à Bernard de Garuo son Neveu d'vne Prebende & d'vn Canonicat, vacans par la mort de ce Raoul, ensemble de l'Archidiaconé; & que lors qu'il le fit Cardinal Diacre du Tiltre de S. Eusebe, ce qui arriua en l'année 1310. il luy donna la permission, ou plustost la dispense de pouuoir tenir en conscience cet Archidiaconé quoy que Cardinal, & d'autres Dignitez Ecclesiastiques, au nõbre desquelles l'Archeuesché de Roüen n'est point mis, aussi n'est-il pas compris dans aucun des Cathalogues qui ont esté faits touchant les Archeuesques de cette Metropolitaine.

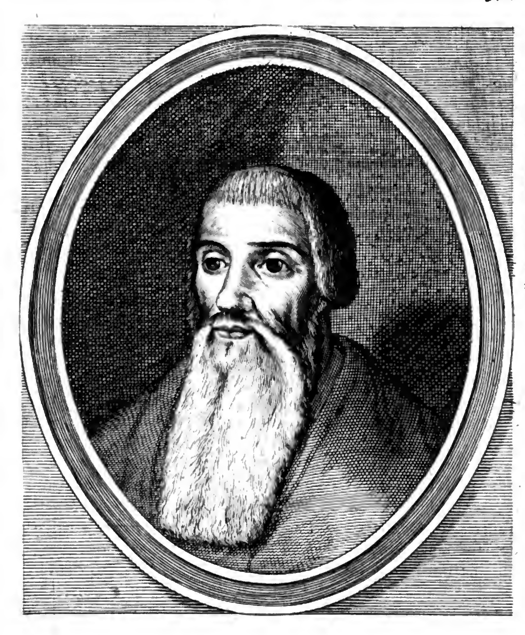
Preu. p. 170.

Tout ce que nous pouuons dire de luy, est qu'il vescut tousiours auec honneur, & ne degenera iamais, au contraire esleuans de plus en plus les vertus de ses Ancestres, hereditaires en sa personne, il passa sa vie en sage Prelat.

Iean XXII. ayant succedé à Clement V. changea le Tiltre de Bernard de Garuo, & le fit Prestre Cardinal de celuy de S. Clement. Il mourut en la ville d'Auignon, sous le Pontificat de ce Pape, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers.



GVILLAVME



Le crayon de ce portraict m'a esté enuoyé par feu Mr Camusat, viuant Chanoine en l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Troyes homme d'vn profond sçauoir, & d'vne grãde erudition.

GVILLAVME DE MANDAGOVT, Docteur en l'vn & en l'autre Droict, Archeuesque d'Embrun, Cardinal Euesque de Preneste.

CHAPITRE XLVIII.

LES veritables qualitez de ce Prelat n'ont point esté connuës ny à Monsieur Frizon, ny à Monsieur Aubery, non plus que le lieu de sa naissance. Monsieur Frizon veut qu'il soit né à Montperoux dans le Diocese de Lodeve, & qu'il ait esté Euesque d'Auignon; & Monsieur Aubery, qui ne luy assigne aucune Famille, ny aucun endroit qui l'ait veu naistre, le fait Archeuesque d'Aix, quoy qu'il

soit constant qu'il n'a iamais possedé aucune de ces Dignitez.

Il tiroit son origne de la Maison de Mandagout dans les Seueines, que quelques Autheurs ont crû vne famille Noble, mais nous n'en auons rien appris de certain; c'est pourquoy nous nous contenterons seulement de dire, que Guillaume qui en sortoit, s'attacha fortement à la science du Droict Ciuil & du Droict Canon, dans laquelle il reussit si parfaitement, qu'il fut vn de ceux choisis par le Pape Boniface VIII. pour trauailler conjointement auec Sa Saincteté, au sixiesme Liure des Decretales; Qu'il fit vn excellent Traicté *de l'Eslection des Prelats*, sur lequel il donna de belles explications, & composa aussi quelques autres Ouurages, entre lesquels se trouue vn Liure manuscrit, *de la Maniere d'Escrire*, que le sçauant Monsieur Bosquet Euesque de Montpellier, en ses Notes sur le quatorziesme Registre des Epistres du Pape Innocent III. asseure auoir leu: Et que son Traicté touchant les Eslections des Prelats, a esté imprimé, & donné au public par vn Autheur anonyme, qui defere cét honneur à Guillaume de Mandagout, en l'Epistre liminaire du Liure, de l'appeller *vn homme de subtil esprit & d'vne eloquence rare, aussi venerable par les actions de sa vie comme par sa doctrine, & l'vn des plus habiles de son temps sans contredit, en matiere de Droict Pontifical & Imperialiste.*

Preu. p. 270 & 271.

Preu. p. 271

Les Emplois considerables succederent les vns apres les autres en sa personne; la reputation qu'il auoit d'vn homme de probité, luy donna celuy de Secretaire, selon quelques-vns, & selon d'autres, de Chapelain du Pape Nicolas IV. l'esclat merueilleux de sa suffisance & de son merite, luy procurerent la Preuosté de l'Eglise de Tholoze, les Archidiaconez de Nismes & d'Vsez, l'Archeuesché d'Embrun qu'il amplifia de notables reuenus, & enfin le Cardinalat; Et son experience dans les grandes affaires, l'aduantage d'vne Legation au Royaume d'Arragon, conjointement auec Charles II. Comte de Prouence.

Preu. p. 271.

Ce fut le Pontife Clement V. qui s'appliquant tousiours à la solidité des vertus, & cherissant tendrement ceux dans lesquels il les voyoit reluire, crut faire le veritable Office du Dieu viuant dans les Cieux, duquel il tenoit la place en terre, s'il recompensoit celles dont estoit orné Guillaume de Mandagout, & pour les mettre sous les ombres de la grandeur de l'Eglise, l'honora du Chapeau de Cardinal, le quatorziesme iour de Decembre de l'année mil trois cens douze, à l'abry duquel il vescut auec autant de sincerité, qu'il auoit fait lors qu'il n'estoit que simple Iurisconsulte, son esleuation dans les Dignitez de l'Eglise n'ayant iamais esleué son cœur que dans l'humilité, si tant est que l'on puisse vser des termes d'esleuation, pour exprimer l'abaissement auec lequel il mourut à Auignon de la mesme sorte qu'il auoit passé la vie, au mois de No-

uembre de l'année mil trois cens vingt-quatre, sous le Pontificat du Pape Iean vingt-deuxiesme, apres auoir esté le Iuge & l'Arbitre de la cause de l'Eglise d'Yorch en Angleterre, la Sentence duquel fut non seulement confirmée par Berenger de Fredol Cardinal Euesque de Tusculane, mais par le Sacré College entier de tous les Cardinaux. *Preu.p.271.*

Il auoit assisté à l'eslection du mesme Pape Iean vingt-deux, & s'estoit renfermé dans le Conclaue apres la mort de Clement V. son bien-faicteur, pour donner sa voix à celuy qu'il croiroit digne de remplir la Chaire vacante: & n'en ayant point jugé d'autre plus capable que ce Pontife, il contribua de toutes ses forces à sa promotion, & se vit au comble de ses souhaits, quand il sceut que les effets auoient respondu à ses desirs, & à ses pensées.

Plusieurs personnages illustres en science, ont parlé dignement de luy dans leurs Liures, & diuers graues Historiens ne l'ont pas oublié dans leurs Histoires: On ne lit chez les vns & chez les autres, que des loüanges du Cardinal de Mandagout: Bernard Guy, Thritheme, Abraham Bzovius, Ciaconius, & apres luy, Vghellus dans les vies des Euesques de Palestrine, font vne mention honorable de son integrité, & de la parfaite connoissance qu'il auoit de la Iurisprudence: Feu Messire Henry Louys Chasteigner de la Rochepofay, viuant Euesque de Poictiers, n'a pas oublié de le traiter auec eloge en son Liure intitulé, *le Nomenclateur des Cardinaux*, quoy que ce Liure ne soit pas sous son nom. Et Monsieur Frizon rapportant le nombre & le tiltre des Ouurages de ce Prelat, nous *Preu.p 270* asseure dans sa France Cardinale, qu'il a fait quelques Opuscules sur la *Discipline des Loix*, & que le MS. de son Traité de *l'Eslection des Prelats*, qu'il auoit dedié à Berenger de Fredol, Sous-Chantre de l'Eglise de Beziers, Chapelain du Pape, Docteur en Decret, & depuis Cardinal, est conserué dans la Bibliotheque de Sainct Gemi-nian en Suisse.



Ce portraict eſt tiré d'vne plate peinture qui eſtoit autresfois ſous le Iubé de l'Egliſe de S. Pierre de Poictiers, & dont le crayon m'a eſté enuoyé par feu Mre Henry Louys Chaſteigner de la Rochepozay, Eueſque de cette Cathedrale.



ARNAVD D'AVX,
Eueſque de Poictiers, Cardinal Eueſque d'Albe.

CHAPITRE XLIX.

ARNAVD D'AVX n'a point eu la ville de Condom, ny le village d'Aux pour Patrie, comme l'ont eſcrit les Hiſtoriens, qui n'ont pas connu la verité de laquelle ils ne ſont point auſſi demeurez d'accord, non plus que de la qualité de la Maiſon dont il tiroit ſon origine, puis qu'elle n'eſtoit Noble que par la vertu, & non par le ſang, quoy que les meſmes Hiſtoriens le faſſent Gentilhomme.

Il estoit natif *de Laromiou*, petite ville en Gascogne, distante enuiron d'vne lieuë & demie de Condom. Ses pere & mere sortoient d'vne honneste Famille: & comme ils auoient tousiours vescu en gens de bien, ils esleuerent leurs enfans dans la crainte de Dieu, qui est le premier & le plus asseuré principe du Christianisme: La mere apres la mort de son mary exerçoit les œuures de charité à tel poinct, qu'elle lauoit ordinairement les pieds aux Pelerins, & aux Pauures qui abordoient en sa maison, située hors la ville, dans le quartier de Montpellier, Paroisse de Sainct Iean de Roide, où l'on voit encore à present vn grand Portail vis à vis de l'Hospital; & plus bas vne petite maison bastie de pierre de taille, qui sont les restes & les marques de sa demeure.

A peine Arnaud eut atteint l'aage de douze ans, qu'il conceut des esperances d'vne meilleure fortune que celle qui luy pouuoit estre produite par ses parens: & pour y paruenir, s'en vint auec Geraud son frere puisné dans la ville de Bordeaux, où s'estans tous deux rencontrez par cas fortuit dans la maison de Bertrand de Gout, pour lors Archeuesque de cette Metropolitaine, & depuis Pape sous le nom de Clement V. Ce Prelat les prit à son seruice, & les iugeant d'vn esprit capable d'apprendre les bonnes Lettres, les entretint aux Escholes, & choisit Arnaud pour l'vn de ses Secretaires, & luy confera l'Ordre de Prestrise, puis ayant deposé de l'Euesché de Poictiers Gaulthier de Bruges Docteur en Theologie, de l'Ordre des Freres Mineurs, pour le renfermer dans le Cloistre de sa Religion, il reuestit Arnaud d'Aux de cette Prelature pour sa suffisance & pour sa doctrine, lequel fit son entrée dans la ville, le troisiesme iour de May de l'année 1307. esleué sur vne chaire, & porté par Guy Comte de la Marche, Iean Vicomte de Chastellerault, Guillaume l'Archeuesque Seigneur de Parthenay, & Maurice Seigneur de Belleuille, depuis l'Eglise de Saincte Marie Majeur, iusques aux portes de la Cathedrale, accompagné d'vn nombre infiny de personnes Religieuses & seculieres, en presence desquelles il promit par serment *de conseruer les Droicts de son Eglise, d'employer tout son pouuoir au recouurement des choses qui en auoient esté mal alienées, & de garder en tout poinct les Statuts, Priuileges, Libertez, & Coustumes raisonnables & approuuées qu'il estoit tenu d'obseruer.* *Preu. p. 270 & 271.*

Au mois de Decembre de l'année 1312. le Pape Clement V. qui l'auoit aduancé dans les Dignitez de l'Eglise, l'honora du Chapeau de Cardinal, sous le Tiltre d'Euesque d'Albe, & l'enuoya Legat en Angleterre auec Arnaud Nouueau, pour pacifier les differends suruenus entre Edoüard II. & les Grands de son Royaume, au sujet du Gouuernement, & du maniement des Finances, & pour obliger les Milords de mettre les Cheualiers de Sainct Iean de Ierusalem en possession des biens qui se trouueroient appartenir aux Templiers,

dont l'ordre auoit esté aboly dans le Concile de Vienne : mais au retour de cette Legation, qui ne reüssit pas au contentement du Pape, Arnaud d'Aux ne songea qu'à l'aduancement de ses proches, & à laisser à la posterité des marques de sa pieté & de sa deuotion : & pour cét effet ayant donné la Sous-Chantrerie de son Eglise à Guillaume d'Aux son Neveu, le Doyenné à Pierre Raymond d'Aux, aussi son Neveu, auec l'Abbaye de Nostre-Dame le Grand de Poictiers, & fait agreer au Pape la resignation de son Euesché, en faueur de Fortius d'Aux son autre Neveu : il achepta des Consuls & habitans de la ville de Laromiou vn grand Lac & Marais, situé dans vn quartier de la ville, appellé *de Miramond*, qu'il fit dessecher, & bastit sur le fonds vne belle Eglise, auec deux notables Tours d'vne rare Architecture, dont l'vne estant au bout sert de Sacristie, & l'autre au deuant, soustenuë de quatres Arcades percées à iour, fait le clocher de ce Sanctuaire, proche duquel il fit construire vn ample Cloistre, fermé de fortes murailles, presque esgales en hauteur à celles de l'Eglise, en laquelle on voyoit vne Tribune esleuée pour seruir de Choeur, & portée sur deux Arcs de pierre d'vne longueur extraordinaire, & si bien faites, que les plus habiles Maistres s'estonnent du Desseing, & admirent la hardiesse de l'ouurage. Non loing de ce Temple sacré, le magnifique Cardinal d'Aux fit edifier vn superbe Palais pour sa demeure & son habitation, orné de belles Bassecourts, & de beaux Offices, lequel il fit ceindre de murs, aboutissans à ceux de la Ville, & qui enferment la Maison du Doyenné, & l'Eglise Parochiale : mais ce n'estoit pas assez à ce grand Homme d'auoir erigé vn Temple en l'honneur de Dieu, il y falloit establir des personnes pour chanter ses loüanges, & pour le seruir; c'est pourquoy il fonda vn Chapitre Collegial, en l'année 1318. sous le Pontificat du Pape Iean XXII. qu'il souhaitoit estre formé d'vn Doyen, d'vn Sous-Doyen, d'vn Chantre, d'vn Sacristain, d'vn Ouurier, & de dix-huict Chanoines : mais la mort l'ayant preuenu auant que la chose fut establie de la sorte, elle n'eut qu'vne partie de l'effet de son intention, parce que ses successeurs reduisirent le tout à vn Doyen, dix Chanoines, & douze Prebendiers & Clercs Seruans, dont ce Chapitre est encore à present composé.

Pour l'entretien de l'Eglise, & la dotation de ce Chapitre, le Cardinal d'Aux trouua moyen, non toutesfois sans beaucoup de fraiz & de peines, d'acquerir auec la permission de Sa Saincteté, de l'Abbé, Religieux, & Conuent du Monastere de Sainct Victor de Marseille, moyennant le prix de deux mil florins d'or, le Prieuré dépendant de cette Abbaye, qui estoit en la ville de Laromiou, à condition que les deux mil florins d'or seroient employez, ou plustost conuertis en l'achapt d'vn Hospital de pareil reuenu que ce Prieu-

ré, au profit de l'Abbaye qui l'alienoit. Ce qui porta plus volontiers le Cardinal d'Aux à faire cette acquisition plustost qu'vne autre, pour l'establissement de sa fondation, fut à cause que le Prieur de ce Prieuré auoit tousiours esté Seigneur en toute Iustice de la Ville & Iurisdiction de Laromiou, iusques au temps de S. Louys, qu'à la priere des Habitans, qui remonstrerent au Prieur qui estoit pour lors, que tant que l'Eglise seroit Dame de la Ville, au moyen de ce Prieuré, les frequens logemens des gens de guerre les opprimeroient, la haute Iustice fut alienée en faueur d'Alphonse, frere du Roy Sainct Louys Comte de Tholoze, Auuergne, & Poictou, & de Ieanne sa femme, à condition neantmoins qu'ils ne la pourroient transporter en aucune main, ny l'aliener en faueur de qui que ce soit, mais qu'elle demeureroit à iamais vnie & incorporée au Comté de Tholoze, & que quiconque en seroit Comte, seroit Seigneur haut Iusticier de Laromiou, & tenu de prendre en sa protectiõ le Prieur, sa Famille, & sa Maison, auec les Habitans de la Ville, & obligé de les defendre tous contre leurs ennemis; ce qui fut accepté par le Comte & par la Comtesse sa femme, lesquels estans decedez sans enfans en l'an 1271. les Comtes de Tholoze, Auuergne, & Poictou, furent reunis par ce moyen à la Couronne de France, qui les possede encor aujourd'huy: & par ainsi le Roy de France est haut Iusticier de Laromiou; car pour le reste des aduantages que possedoit le Prieur sur ses vassaux, fut par luy reserué lors de l'alienation de la haute Iustice, comme la Iustice Ciuile, Droicts de Cens & rentes, & mesme la succession de ceux qui mourroient sans laisser de legitimes heritiers, auec le bien, fonds, & reuenus qu'il auoit en la Ville; ce que le Cardinal d'Aux incorpora lors de l'acquisition, au Chapitre par luy fondé, auec certaines Dixmes, rentes foncieres, fiefs, & deuoirs Seigneuriaux, moulins, & autres immeubles qu'il auoit acquis, outre vne partie de ses biens paternels, situez dans la Iurisdiction de la Ville, à l'exception de ceux dont ses successeurs joüissent, & qui sont specifiez dans l'acte de la fondation, qui n'est pas venu iusques à nous, non plus que son Testament fait en la Ville d'Avignon, en l'an 1320. par lequel il laissa le Patronage du Chapitre par luy fondé, à ses heritiers, tant Ecclesiastiques que Laïcs qui seroient de sa Famille, & qui porteroient le nom d'Aux: & en cas que sa race vint à défaillir, ordonna que le Chapitre esliroit vn Doyen, quand le Doyenné seroit vacant, & que le Doyen esleu confereroit les Prebendes & les Canonicats, conjointement auec le Chapitre.

De plus, il voulut par l'ordonnance de sa derniere volonté, que son corps apres son decez, fut inhumé en l'Eglise par luy fondée, en quelque lieu qu'il vint à mourir; ce qui fut fait, & son cadavre apporté d'Avignon, où il auoit payé le tribut à la Nature, mis en

depost jusques au temps de la resurrection de la chair, sous vne sepulture qui fut creusée dans la muraille, à main droite du Maistre Autel, en forme d'Arcade & de voulte, vis à vis duquel estoit aussi celle de Fortius d'Aux son Neueu, qui luy auoit succedé en l'Euesché de Poictiers, & plus bas deux autres Tombeaux, en l'vn desquels reposoit Pierre Raymond d'Aux aussi son Neveu, Doyen de la mesme Eglise de Poictiers, & Abbé de Nostre Dame la Grande, & en l'autre Geraud d'Aux son frere, qui fut le premier Patron Laïque du Chapitre, tous les quatre Monumens bastis d'vne mesme matiere, auec la representation en cuivre doré & azuré de ceux qu'ils couuroient, artistement élabourée en relief, & tirée au naturel, reuestus de leurs habits Pontificaux, à l'exception de celle de Geraud d'Aux qui estoit habillé en Caualier: mais ils ont entierement esté ruinez & démolis dans les derniers Troubles de la Religion, l'Eglise pillée, & grandement appauurie, les vitres brisées, la Tribune abbatuë, & les Cloistres rompus, les Ornemens & Reliquaires enleuez, & la plus grande partie des Tiltres bruslez.

Dés le temps que le Cardinal d'Aux estoit Euesque de Poictiers, il fut peint sous le frontispice du Iubé de son Eglise sur de la chaux ou du mortier, auec Guillaume d'Aux, Fortius d'Aux, & Pierre Raymond d'Aux ses Neveux : & au pied de leurs figures des vers Latins: mais l'injure du temps ayant effacé les Tableaux, les vers furent grauez dans des lames de cuivre, qui furent attachées contre la muraille au mesme endroit qu'ils estoient auparauant representez, par lesquels vers nous apprenons les qualitez & les merites de ces quatre Ecclesiastiques, & qu'entre autres choses Fortius d'Aux fonda & renta vne Chapelle en sa Cathedrale. Ces vers m'ont esté enuoyez par feu Messire Henry Louys Chasteigner de la Rochepozay, viuant Euesque de Poictiers, auec le crayon du Cardinal d'Aux, qui auoit autrefois esté tiré de la plate peinture ruinée, & conserué dans le Cabinet d'vn Curieux, duquel ce sçauant Prelat l'auoit eu, & me le communiqua d'autant plus volontiers, que ce fut luy qui estima que cét Ouurage seroit de beaucoup embelly, si l'on y pouuoit adjouster quelques Portraits, & qui le persuada ainsi à feu Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui m'en fit venir la pensée.

Preu. p. 171.

Le Cardinal d'Aux, qui portoit pour Armes, d'argent à trois Rocs de gueules, les partagea par honneur de celles du Pape Clement V. son Bien-faicteur. Elles se voyent encor à present de la sorte dans les restes de l'Eglise qu'il auoit fait bastir à Laromiou, sous le nom de Sainct Pierre: mais sa Famille est tombée en quenoüille par deux filles, dont l'vne fut mariée en la Noble Maison de l'Escout, qui par ce moyen possede aujourd'huy le Patronage de la fondation, & la seconde en celle de Montluc.

GVILLAVME



Ce portraict est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est dans le Chœur de l'Eglise des Peres Iacobins de Tholoze, contre la muraille, du costé de l'Euangile, & m'a esté enuoyé par Mr Bosc, Marchand Libraire qui a pris le soin d'en faire faire le crayon.

GVILLAVME PIERRE GODIN, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Lecteur du sacré Palais à Rome, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Cecile, puis Cardinal Euesque de Sabine.

CHAPITRE L.

LA Nature n'auoit pas trop aduantageusement formé le corps de Guillaume Pierre Godin, puis qu'il estoit d'vne taille fort mediocre, & d'vn visage tres-desfiguré: mais Dieu l'auoit bien recompensé d'ailleurs par vne belle ame, & par vn esprit releué, qui suppleerent, non seulement au defaut de sa personne, mais aussi à la bassesse de la Famille dont il estoit sorty; ayant eu pour

pere Pierre Godin, natif de Bayonne en Biscaye, homme sans qualitez considerables, & pour ainsi dire, de la lie du peuple.

Preu. p 272. & 273. Son fils n'eut pas plustost atteint l'aage de raison, que s'estant appliqué à l'Estude, il eut vne inspiration d'embrasser l'Estat Monastique sous la Regle de Sainct Dominique; ce qu'il fit au Conuent de Bayonne, où il donna tant de tesmoignages de sa suffisance, qu'il obtint en peu de temps le Bonnet de Docteur en Theologie, & merita d'estre en suite successiuement Prieur de son Ordre dans la Prouence, & le Languedoc: La haute estime que l'on faisoit de ses merites & de ses vertus, non seulement dans le Royaume de France, mais dans toute l'Italie, luy procurerent l'employ de Lecteur du sacré Palais à Rome, dont il auoit desia fait la fonction pendant l'espace de six ans entiers, lors que le Pape Clement V. l'honora du Cardinalat au mois de Decembre de l'année 1312. sous le Tiltre de Saincte Cecile, qu'il garda jusques au Pontificat de Iean XXII. qui le pourueut de l'Euesché de Sabine, & l'enuoya enuiron l'an 1321. Legat en Espagne, pour pacifier par sa prudence & son entremise les differends qui estoient suruenus en Castille entre les Princes de cette Couronne, au sujet de la Regence du Royaume, & de la Tutelle du ieune Roy Alphonse, fils de Ferdinand V. surnommé l'Adjourné.

Si-tost qu'il eut receu cét ordre du Sainct Pere, il partit en diligence pour la Castille, & incontinent apres son arriuée, fit assembler les Estats à Palence, où il assigna les Princes interessez, pour y exposer leurs pretensions: mais la mort de la Reyne Marie, ayeule du Roy Alphonse, auenuë dans le Monastere de Sainct François de Valladolid, le premier iour de Iuin de l'an 1322. rompit les Estats, & retarda l'effet de la Legation du Cardinal Godin, lequel assista aux funerailles de cette Princesse, en faueur de laquelle il accorda plusieurs iours d'Indulgences à ceux qui reciteroient cinq *Pater*, & cinq *Aue Maria*, pour le repos de son ame, parce qu'il sçauoit qu'elle auoit fait de grands biens pendant sa vie à l'Ordre de Sainct Dominique, par la fondation des Conuens de Valladolid & de Toro. Et comme il vit qu'il n'auoit pû remporter le fruict esperé de son Ambassade en Espagne sur les affaires du Royaume de Castille, il crut qu'il estoit de son deuoir de pouruoir à celles de l'Eglise; c'est pourquoy il conuoqua vn fameux Synode à Valladolid, où l'on fit de belles Constitutions, & d'auantageux Reglemens pour la Police Ecclesiastique; car les Euesques assemblez dans ce Concile, excommunierent ceux qui vendroient, ou qui mangeroient de la chair aux Quatre-Temps, & en Caresme; defendirent à ceux qui ne feroient pas la profession de la Religion Catholique, de se trouuer dans les Eglises, pendant qu'on y celebreroit le Sainct Office, & declarerent en faueur des Maures conuertis, qu'on ne les deuoit point exclure des Ordres sacrez, ny des Dignitez Ecclesiastiques,

pouruеu qu'ils eussent esté admis auparauant au Baptesme, & à quelques autres Sacremens de l'Eglise, & qu'ils donnassent des marques assurées d'vne veritable conuersion; ils abolirent aussi la maniere & la façon de se purger ou iustifier, dont les Espagnols de ce temps-là se seruoient ordinairement, quand ils estoient accusez d'vn crime supposé, & en interdirent l'vsage sous les peines de l'anatheme, & de l'excommunication.

Depuis son retour en France, il passa le reste de ses iours en la ville d'Auignon, où il assista apres la mort de Iean XXII. à l'eslection du Pape Benoist XII. sous le Pontificat duquel il mourut, le quatriesme iour de Iuin, de l'année 1336. mais son corps fut apporté en la ville de Tholoze, & enterré dans le Conuent des Religieux de son Ordre, sous vn Tombeau de marbre noir, sur lequel est sa figure en marbre blanc, en la forme qu'elle est cy-dessus representée, auec vn Lyon à ses pieds, & vne simple inscription, qui ne marque que son nom, & sa Dignité de Cardinal Euesque de Sabine. Cette sepulture estoit autrefois dans le Chœur de ce Monastere, du costé de l'Epistre, & placée en sorte, que l'on pouuoit passer tout au tour: mais elle fut transferée vers l'Euangile, & appliquée dans la muraille en la forme que l'on la voit encore aujourd'huy, lors qu'ō erigea le superbe Autel de cette Eglise, que ce Cardinal auoit fait acheuer de ses deniers, & dans laquelle ses Armes, qui n'ont point esté connuës, ny à Ciaconius, ny à Monsieur Frizon, ny aux autres Autheurs qui ont parlé de luy, se voyent peintes, non seulement sous vn Crucifix, mais encores dans toutes les vitres de la partie de la mesme Eglise qu'il auoit fait bastir, & qui sont, Parties de celles du Pape Clement V. sçauoir, *D'or à trois fasces de gueules*, & des siennes, qui sont, *Coupé en chef d'argent, à la porte de Ville de gueules, accompagnée de deux Tours crenelées de mesme*; Et *D'argent au Cheuron de synople à vn Arbre de mesme, posé sur sa Terrasse en pointe.* Preu. p. 273.

Le Cardinal Godin auoit estendu ses liberalitez pendant sa vie sur beaucoup de lieux sacrez; car outre qu'il fit acheuer de bastir l'Eglise des Iacobins de Tholoze, comme nous auons dit, il repara aussi celle du Conuent de Bayonne, où est son Testament, duquel nous n'auons pû auoir communication, & edifia la Nef du Temple de Nostre Dame de la mesme Ville: fut grandement charitable, & prit tousiours vn singulier plaisir à soulager les necessitez des Pauures.

Il auoit professé la Theologie dans la Ville de Paris, & composé plusieurs Ouurages en cette Science, entre lesquels est vn merueilleux Traicté *de l'Alliance de* IESVS-CHRIST *auec son Eglise*: vn Liure, où *sont compris sommairement tous les Droicts, Concessions, & Priuileges de l'Eglise de Rome, & ceux que la mesme Eglise a concedé aux autres Eglises de la Chrestienté, & plusieurs Sermons.* Preu. p. 272.

Ce portraict est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est dans l'Eglise des Cordeliers d'Avignon.



VITAL DV FOVR, RELIGIEVX DE L'ORDRE des Freres Mineurs, Docteur en Theologie, Prestre Cardinal des Saincts Syluestre, & Martin des Montagnes, au Tiltre d'Equitius, *puis Cardinal Euesque d'Albe.*

CHAPITRE LI.

LA Ville de Bazaz en Guyenne, a produit l'vn des plus doctes & plus pieux Personnages de son temps en la personne de Vital du Four, dont les Parens ny la Maison ne nous sont connus, & qui par consequent s'esleua plustost par Vertu, que par sa Noblesse; car il professa d'abord l'humilité sous l'habit de Sainct François, & se rendit tres-habile Philosophe, & grand Theologien, & sceut

sceut donner de si bons exemples de Sa Sainčteté de vie, qu'il merita d'estre choisi pour le Ministre Prouincial de son Ordre dans toute l'estenduë de l'Aquitaine. Le Pape Clement V. le crea le Samedy des Quatre-Temps de l'Aduent en l'année 1312. Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Syluestre & Sainct Martin des Montagnes, lequel Tiltre luy fut depuis changé par Iean XXII. successeur de Clement, qui le pourueut de l'Euesché d'Albe, & sous le Pontificat duquel suruint vne grande contestation entre les Cordeliers & les Iacobins, sur le sujet de la Pauureté de IESVS-CHRIST & de ses Apostres, en ce que les Cordeliers soustenoient positiuement que IESVS-CHRIST & ses Apostres n'auoient rien possedé, ny en commun, ny en particulier: & les Iacobins assuroient le contraire, & tenoient l'opinion des Cordeliers heretique & erronée; ce qui causa vn si grand desordre dans la creance des vns & des autres, que la question ayant esté portée iusques sur le Throsne de Sainct Pierre, Sa Sainčteté fut de l'opinion des Iacobins, & declara dans vn Consistoire le sentiment des Cordeliers heretique, quoy que contre l'aduis de quelques Cardinaux: & le Cardinal du Four s'estant leué pour dire son sentiment sur cette matiere, fit connoistre à l'Assemblée par de puissans raisonnemens, que la pensée des Cordeliers, bien loin d'estre heretique, sembloit du moins aussi probable que celle des Iacobins: mais il fut aigrement repris de sa proposition par Sa Sainčteté, laquelle tesmoignant par des paroles de colere, que le sainct Siege estoit offensé du discours du Cardinal du Four, luy reprocha plusieurs fois qu'il soustenoit des heresies; ce qui l'obligea de se ranger aussi-tost sous l'estendard de l'Oracle de l'Eglise, & se renfermer dans le iugement du Pape, condamnant luy-mesme ce qu'il venoit de defendre.

Il ne se passa plus rien du depuis de considerable pendant la vie du Cardinal du Four, qui mourut à Auignon le 16. iour du mois *Preu. p. 273.* d'Aoust de l'année 1327. & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de la mesme ville, auec vn Epitaphe, qui ne marque autre chose de luy, que ses qualitez, & le temps de son decez.

Il auoit fait des Commentaires sur *les Sermons de toute l'année*, & particulierement sur ceux du Caresme, par lesquels il apprenoit de quelle sorte il falloit corriger les mœurs des Courtisans, & notamment ceux des Ministres de la Cour Romaine: *Quelques Apostilles sur l'Apocalypse: Vn Traičté de la Pauureté de* IESVS-CHRIST, *& de ses Apostres: Des Annotations sur les Prouerbes de Salomon; Quatre Liures sur les Euangiles; Vn Opuscule de la santé, & du remede contre les maladies: Des Notes sur le quatriesme Liure des Sentences*, qui sont conseruées dans la Bibliotheque du Vatican; *Plusieurs autres Sermons; Et le Miroir Moral de l'Escriture Sainčte*, dans lequel toutes les figures de l'Ancien & du Nouueau Testament sont mystiquement expliquées: Il portoit pour Armes: *D'azur à vn lys d'or de trois fleurs.*

Ce portraict est tiré d'vne statuë erigée sur vne colomne, en l'honneur de ce Cardinal, prés la Chapelle de Saint Michel, par luy fondée en l'Eglise Cathedrale de N Dame de Paris, au costé gauche du Chœur.



MICHEL DV BEC, DOYEN DE L'EGLISE de S. Quentin, Chanoine de Nostre-Dame de Paris, Prestre Cardinal du Tiltre de S. Estienne in Cœlio Monte.

CHAPITRE LII.

Preu. p. 274. & 275.

LA tres-noble & tres-ancienne Famille du Bec-Crespin, ainsi nommée, parce que les Gentilshommes qui en sont sortis, auoient ordinairement les cheueux crespus, & qui porte pour Armes : *Fuselé d'argent & de gueules*, tire son origine de la Prouince de Normandie.

Nous lisons dans la vie Manuscrite de Sainct Letard, sixiesme

Abbé de l'Abbaye du Bec, qu'auparauant que les Normands eussent conquis l'Angleterre sous la conduite du Duc Guillaume, il y auoit parmy eux vn excellent homme, appellé Gilbert, illustre en Noblesse & en Naissance, qui fut le premier qui prit le surnom de Crespin, à cause qu'il auoit dés les commencemens de sa jeunesse les cheueux esleuez, & pour ainsi dire, rebroussez en la teste, & qui espousa la sœur du vieux Foulques d'Alnou, nommée Gonnor, de laquelle entr'autres enfans, il eut trois fils, sçauoir Gilbert, Guillaume, & Robert Crespin, le dernier desquels estant sorty de son pays natal, fit tant de voyages par mer & par terre, qu'il paruint en la ville de Constantinople, où il fut receu de l'Empereur auec grande pompe & magnificence, & s'acquit vne si haute estime, que les Grecs ayans conceu de la jalousie de ses belles qualitez, le firent perir par poison : Gilbert l'aisné des trois, receut en don d'heritage & à perpetuité de la liberalité du Duc de Normandie le Chasteau de *Tegulatias*, qui demeura long-temps depuis dans la Maison des Crespins ; & Guillaume, qui estoit le second, ioignit si estroitement la probité des mœurs, & la vertu guerriere à la Noblesse de son sang, qu'il fut consideré chez les Normands comme Fabius, Anicius, & Manlius l'estoient autrefois chez les Romains. *Preu p.174. & 175.*

Ce fut de cette souche feconde en grands Hommes, que sortit Michel du Bec, lequel ayant mesprisé les vanitez passageres de la Terre, se déuoüa à Dieu pour acquerir la solidité des biens Eternels, en embrassant l'Estat Ecclesiastique, dans lequel sa pieté se trouua recompensée par la Dignité de Doyen de Sainct Quentin en Vermandois, par vn Canonicat en l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Paris, & par le Cardinalat qu'il receut du Pape Clement V. le 23. iour de Decembre de l'année 1312. Bernard Guy assure qu'il estoit Docteur en Theologie, & nous apprenons d'vne inscription qui se remarque aux vitres de la Chapelle de Sainct Michel, au costé gauche du Chœur de l'Eglise Metropolitaine de Paris, au dessous du portraict à demy effacé de ce Cardinal, qu'il auoit fondé cette Chapelle en l'honneur de l'Archange Sainct Michel, pour la dotation de laquelle il donna six cens liures parisis. Tous les Autheurs qui ont parlé de ce Prince de l'Eglise, rapportent le temps de sa mort en l'année 1316. pendant la vacance du Sainct Siege apres le decez du Pape Clement V. Mais le Martyrologe de Nostre-Dame de Paris, & celuy de Sainct Quentin, plus fidels & plus exacts, la mettent en l'année 1318. au iour & Feste de la Decolation de Sainct Iean-Baptiste, qui arriue le 29. iour d'Aoust, le premier desquels marque que ce Cardinal laissa vne somme de trois cens liures parisis, pour celebrer tous les ans son Anniuersaire ; & le second qu'il leur fit don, afin qu'ils priassent pour le repos de son ame, de cent dou- *Preu p.177.* *Preu.p.177.* *Preu.p.177.*

ze liures quinze ſols neuf deniers pariſis, qui furent conuertis en vne rente annuelle de cent dix ſols, auſſi pariſis, aſſignez ſur le Cellier à vin du Roy en la ville de Sainct Quentin en Vermandois.

Les Hiſtoriens ont ignoré le lieu de ſon decez & de ſa ſepulture, quoy qu'il y ait bien de l'apparence qu'il mourut en la ville d'Auignon, où il fit ſon Teſtament, parce que nous voyons par vne Lettre eſcrite de la meſme ville, datée du 12. iour de Iuillet de l'année 1319. par les Cardinaux de Fredol & d'Arabloy, Executeurs Teſtamentaires du Cardinal du Bec, laquelle ils addreſſerent aux Prieur & Conuent des Carmes, Que ce Teſtateur auoit eſleu ſa ſepulture dans la nouuelle Egliſe de ces Religieux, ſituée proche la Croix Haymond, au bas de la Montagne Saincte Geneuiefve, où ils auoiẽt eſté de novueau transferez par la permiſſion du Pape, de celle où ils eſtoient auparauant, & où ſont à preſent les Filles de *l'Aue Maria*, auſquels Carmes il auoit laiſſé tous ſes Liures, à l'exception de ceux qui ſeruoient à ſa Chapelle, & mil liures pariſis pour baſtir leur nouuelle Egliſe, auec vingt liures tournois au Conuent: & parce qu'au temps de la mort de ce Prelat, ſon corps, par de certaines conſiderations, n'auoit pû eſtre porté directement à Paris, pour eſtre enterré au lieu deſtiné par l'ordonnance de ſa derniere volonté: ſes meſmes Executeurs Teſtamentaires mandoient par cette Lettre, qu'ils l'auoient depoſé dans le Conuent des Carmes de la ville de Niſmes: mais comme ils vouloient accomplir en tout & par tout les deſſeins du defunct, qu'ils enuoyoient l'argent, les Liures, & le corps par Maiſtre Nicolas de Sainct Iuſt, Doyen de Sainct Quentin, Docteur
Preu. p. 177 & 178. en Theologie, auſſi vn des Executeurs Teſtamẽtaires du Cardinal du Bec, & Frere Guy, Prieur general de l'Ordre, pareillemẽt Docteur en Theologie, afin qu'ils enterraſſent ce corps dans leur nouuelle Egliſe, & non ailleurs, à l'endroit le plus honorable, proche du grand Autel, auec les ceremonies conuenables aux funerailles d'vn Cardinal; qu'ils plaçaſſent & enchaiſnaſſent les Liures dans leur Bibliotheque, & enfermaſſent les mil liures pariſis dans vn coffre, ſous trois clefs, dont la premiere ſeroit gardée par Maiſtre Guillaume Alexandre, Docteur en Theologie, la ſeconde par Maiſtre Nicolas de Sainct Iuſt, duquel il a eſté cy-deſſus parlé, & la troiſieſme, par le Prieur du Conuent, afin qu'elles fuſſent employées au baſtiment de l'Egliſe, ſans pouuoir eſtre appliquées à d'autres vſages;
Preu. p. 178. Le Cathalogue des Liures leguez eſt inſeré dans cette Lettre, par laquelle ceux qui l'auoient eſcrite, ſouhaitoient auſſi qu'il fut dreſſé vn acte pardeuant Notaires de leur reception, & de celle de l'argent & du corps du Cardinal du Bec, pour leur eſtre au pluſtoſt enuoyé en la Cour d'Auignon, où ils faiſoient leur reſidence; ce qui fut fait le Lundy d'apres l'Aſſomption de la Bien-heureuſe Vierge Marie,

Marie, vingtiesme Aoust de l'année 1320. auquel iour le corps du Cardinal du Bec, qui reposoit en l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, où la Messe des Trespassez fut celebrée, & les Vigiles chantées, fut transferé dans celle des Carmes, accompagné des Euesques de Beauuais, Chaalon & S. Brieu, des Abbez de S. Germain Desprez & de S. Magloire, du Prince Philippes fils du Roy de Majorque, d'Hannibal Caïetan de Ceccan, & de Guillaume Alexandre Chanoine de Paris, & d'vne infinité d'autres personnes qui assisterent aux obseques & à la grande Messe, qui fut chantée par l'Euesque de Seez, à l'intention du defunct, dont le corps fut solemnellement ensepulturé au mesme lieu, & de la mesme sorte qu'il l'auoit souhaité pendant sa vie. Preu. p. 278.

Il n'est pas hors de propos de faire connoistre à ceux qui liront les actions du Cardinal du Bec, que s'il n'a pas donné au public des preuues de ses capacitez & de sa doctrine, par quelques Traictez de Theologie, comme la pluspart des Cardinaux de son temps, il auoit neantmoins toutes les belles lumieres de cette Science. Les Liures qu'il legua aux Carmes de la place Maubert en sont les garends, puisqu'ils traitoiét quasi tous de cette matiere, entre lesquels on comptoit vne belle grande Bible en deux Volumes; vne autre, glosée, en douze Tomes; & vne petite, portatiue: Les Traictez de S. Augustin de la Cité de Dieu, de la Trinité, sur la Genese, & diuers autres, auec les Ethymologies d'Isidore; le Commentaire de Sainct Anselme sur les Vices & sur les Vertus; les Meditations de S. Bernard; les Morales de S. Gregoire, le Decret & les Decretales: les Escrits d'Annibal sur les quatre Liures des Sentences, en vn Volume; les Ouurages de Pierre de Tarentaise, Pape sous le nom d'Innocent V. en deux Tomes: les cinq Liures de Salomon, glosez; les Thesmes des Sermons de tous les Dimanches de l'année; la Morale de S. Thomas; les Sermons en quatre Volumes; les Histoires Ecclesiastiques; d'autres Sermons pour les Dimanches; les Epistres de Pierre de Blois; le Texte des Sentences; le Procez verbal de l'audition des Tesmoins sur l'examen des Miracles de Pierre de Mur; des Apostilles sur les Epistres Canoniques, & sur le Cantique des Cantiques, auec vn Traicté de l'Oeil, & le reste, dont le Lecteur pourra voir le Catalogue dans la 278. page des Preuues de cette Histoire. Preu. p. 278.



Il portoit: D'azur au Lion d'argent, armé & lampassé de gueules.



RAYMOND, RELIGIEUX ET ABBÉ de S. Seuer Ordre de S. Benoist, Cap de Gascogne, Cardinal Prestre de Saincte Pudentiane, au Tiltre du Pasteur.

CHAPITRE LIII.



MESSIEVRS de Saincte-Marthe dans le Cathalogue des Abbayes de France, ont corrigé l'erreur où estoient tombez les Autheurs qui donnent le nom de Pierre, à Raymond, & la faute qu'ils ont faite quand ils l'ont qualifié Abbé de S. Seuer au Diocese de Tarbes, au lieu de dire qu'il estoit Abbé de l'Abbaye de S. Seuer Cap de Gascogne, au Diocese d'Aire, laquelle il regit l'espace de

vingt ans; Nous auons trois Abbayes en France du nom de Sainct Seuer; & toutes trois de l'Ordre de S. Benoist, dont l'vne est au Diocese de Tarbes, l'autre au Diocese d'Aire, & la troisiesme en celuy de Constance: ce qui a causé la confusion chez les Historiens, & fait douter les vns sur le sujet que nous traitons, & manquer les autres: Mais il est constant que Raymond, duquel nous ignorons la naissance & la patrie, gouuerna celle de S. Seuer Cap de Gascogne, & que ce fut du temps qu'il viuoit, que Iean Roy d'Armenie se dépoüillant de son Royaume en faueur de son Neveu Leon, se reuestit de l'habit de Religieux de l'Ordre de S. François.

Les éclatantes Vertus de l'Abbé Raymond forcerent pour ainsi parler, la generosité du Pape Clement V. qui prenoit plaisir de recompenser les merites des Grands Hommes, à l'honorer d'vne plus eminente Dignité que la sienne; ce qu'il fit par le Chapeau de Cardinal, dont il le couurit le vingt-troisiesme iour de Decembre de l'année 1312. qui fut celle de l'erection de l'Vniuersité d'Orleans, par le Roy Philippes le Bel, pour l'estude du Droict Ciuil & du Droict Canon. *Preu. p. 279*

Il y a grande apparence que Raymond vaqua à la Pieté & à la Deuotion depuis son Cardinalat, de la mesme sorte qu'il auoit fait lors qu'il estoit Abbé de S. Seuer, puisque nous ne trouuons point qu'il ait esté employé en aucunes affaires pour l'Eglise, ny en aucunes negociations pour les Princes Chrestiens comme les autres Cardinaux ses Contemporains; seulement remarquons-nous qu'il ne vescut que quatre ans & six ou sept mois dans le Sacré College, & qu'il mourut en la ville d'Avignon le 19. iour de Iuillet de l'année 1317. sous le Pontificat de Iean XXII. sans que nous ayons pû découurir le lieu de sa sepulture.



Le crayon de ce portraict m'a esté procuré par M. Angran Secretaire de la Chambre du Roy ; & enuoyé par M. Coppin, Aduocat à Condom.



GVILLAVME TESTE,
Domestique du Pape Clement V. Prestre Cardinal du Tiltre de S. Cyriac in Thermis, *& en suite Cardinal Euesque d'Albe.*

CHAPITRE LIV.



LE dernier de tous les Cardinaux créez par le Pape Clement V. fut Guillaume Teste, natif de la Ville de Condom en Gascogne, & forty d'vne mediocre Famille, qui auoit esté long-temps Domestique de ce Pape, & son Nonce en Angleterre dés l'an 1308. si nous voulons adjouster foy à Thomas Walsingham Autheur Anglois, qui ne parle en tous ses Escrits qu'auec passion, des affaires de la

de la Cour Romaine. Il rapporte qu'Edoüard premier Roy d'Angleterre, ayant conuoqué son Parlement à Carteil, dans l'Octaue de la Feste de Sainct Hilaire, les Milords se plaignirent à sa Majesté, de ce que le Nonce Guillaume faisoit de grandes leuées de deniers sur les Eglises, ce qui diminuoit de beaucoup leurs reuenus, & tournoit à perte considerable ; c'est pourquoy il fut arresté par le conseil des Comtes & Barons, que le Roy luy feroit faire defenses de continuer ses impositions, & deputeroit vn Ambassadeur au Pape, pour representer à Sa Saincteté les torts & griefs des Eglises Cathedrales, & des Abbayes d'Angleterre : Mais quoy qu'il en soit, Guillaume Teste estant de retour en Avignon, fut honoré du Cardinalat quoy que Laïque, le Samedy des derniers Quatre-Temps de l'année 1312. & fait Prestre du Tiltre de Sainct Cyriac *in Thermis*; Et dés aussi tost qu'il se vid esleué en vn si haut rang de l'Eglise, il tourna toutes ses pensées à laisser à la posterité quelques marques de sa liberale gratification enuers sa Patrie ; & pour cet effet, achepta du Roy d'Angleterre Duc de Guyenne, quelques mazures & heritages situez prés la Ville de Condom, & habitez par des gens de mauuaise vie qu'il chassa par ce moyen, & fit démolir leurs Maisons, & construire en leur lieu & place vn grand Hospital en l'honneur de S. Iacques, qu'il fit appeller de son nom, & dota de grands reuenus pour y loger les Pelerins passans qui alloient à Sainct Iacques en Galice : joignant lequel il fit bastir vne superbe Eglise, qu'il embellit de riches ornemens, & vne Maison où il fit depuis sa demeure ; mais on n'y void plus à present que de tristes restes, le tout ayant esté détruit & ruïné dans les derniers Troubles de la Religion, arriuez en l'année 1568.

Comme il falut beaucoup de tẽps au Cardinal Teste pour parfaire vn si bel ouurage, il ne s'occupa qu'à cet employ jusques en l'année 1326. qu'il tõba malade en la Ville d'Avignon, où il fit vn Testament solemnel le premier iour de Septembre, par lequel il choisit sa sepulture dans l'Eglise de l'Hospital de Sainct Iacques proche de Condom, qui auoit esté par luy nouuellement basty, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus, en vn endroit conuenable à sa qualité, sous vn Tombeau, non des plus precieux ny des plus magnifiques, mais dont l'aspect & l'Epitaphe peussent exciter seulement les passans à prier Dieu pour le salut de son ame, & ordonna que l'on fit ses funerailles au lieu où il payeroit le tribut à la Nature. Et apres auoir enjoint à ses Executeurs Testamentaires de satisfaire à ses creanciers, & de payer les gages de ses Domestiques, il institua son Heritier vniuersel en tout le reste de ses biens meubles, l'Hospital de Sainct Iacques par luy fondé, & les Pauures du mesme Hospital, ausquels il legua aussi ses habits Pontificaux, Liures d'Eglise, Croix & ornemens de Chapelle ; & en ses immeubles tant patrimoniaux

Preu. p. 180

qu'hereditaires, ou acquis sous les noms de Paul & de Iean Teste ses Neveux; le mesme Paul Teste, en telle sorte neantmoins que s'il decedoit sans hoirs procreez de luy en legitime mariage, ces mesmes biens retourneroiét à l'Hospital & aux Pauures de l'Hospital: Mais s'il auoit des enfans, le Cardinal Teste laissa le Droict de Patronage de l'Hospital par luy fondé à l'aisné des masles qui seroit laïque; & en cas de decez, à l'autre masle qui le suiuroit, & ainsi successiuement de masle en masle, en sorte que les filles n'eussent iamais le Droit de Patronage: & si Paul mouroit sans enfans masles, ou ses enfans sans d'autres, ou que la race des masles de sa famille & du nom de Teste vint à defaillir, pour lors le Testateur voulut & entendit que ce Droit fut deuolu aux Consuls de Condom: Et s'il arriuoit par quelque rencontre, qu'il n'y eut plus de Cõsulat à Condom, il le donna au Seneschal d'Agenois: & si la Seneschaussée ne se trouuoit remplie, il l'attribua à celuy de Guyenne, pour le temps neantmoins qu'il y auroit interruption de Consuls: & dans l'apprehension qu'il eut que les biens par luy laissez à cét Hospital, & ceux qui luy pourroient estre donnez à l'aduenir, ne fussent dissi-
Preu.p. 281. pez, il ordonna que le Prieur rendroit Compte tous les ans de son maniement & de son administration, à Paul Teste son heritier vniuersel, ou à celuy qui seroit en sa place, le iour de la Circoncision, en presence de deux Consuls, & de deux Confreres de la Confrerie de S. Iacques, pardeuant lesquels il seroit tenu d'affirmer par serment que son Compte seroit veritable. Il donna encor à ce mesme Paul, outre les choses cy-dessus, vne somme de mil florins d'or, auec son meilleur cheual; & souhaita que s'il mouroit dans la ville d'Auignon, ou aux enuirons, son corps fust mis en depost dans l'Eglise des Cordeliers, & que l'on y fit ses obseques telles qu'elles ont accoustumé d'estre faites pour vn Cardinal, & son corps porté au plustost en terre dans l'Eglise de l'Hospital par luy fondé. De plus, ce Testateur legua aux Chanoines, Chapelains & Clercs de Nostre-Dame d'Auignon vingt florins d'or pour dire des Messes, & des Prieres pour le repos de son ame. Aux Conuents des Cordeliers, Iacobins, & Carmes de la mesme ville d'Auignon, à chacun d'eux, aussi vingt florins d'or: A l'Eglise de S. Pierre de Condom cinquante florins d'or, pour y celebrer tous les ans à perpetuité son Anniuersaire: A celle de S. Bertrand de Cominges, pareille somme de cinquante florins d'or à mesme intention. Il fit encor vne infinité d'au-
Preu p.281. 282. & 283. tres legs pieux, que le Lecteur pourra voir dans son Testament, donna des sommes considerables à tous ses parens, & laissa des anneaux au Pape & aux Cardinaux, d'vne valeur telle que les autres Cardinaux defuncts auoient coustume de les laisser. Il fit aussi present à Sa Saincteté, à laquelle il recommanda sa famille, d'vne coupe d'or pur émaillé, du poids de six marcs deux onces & deux gros;

& pour l'execution de toutes ces choses, il nomma les personnes de Reuerends Peres en Dieu, Bertrand Cardinal Euesque de Tusculane, Anselme Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Pierre, & Marcelin, Neapoleon Cardinal du Tiltre de S. Adrian, & Arnaud Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *au Porche*, Vital *Teste*, son Neueu, Chanoine de Sarisbery en Angleterre, Iean de *Lescauperon*, Archidiacre de Nantes, Guillaume *Bony*, Chanoine de Narbonne, son Camerier, Michel *Riomans*, Chanoine de Valance, & Bernard *Viuens*, Chanoine de S. Iulien de Bordeaux.

Le Cardinal Teste vescut encor dix ans apres auoir testé; car il ne mourut qu'en l'année 1336. chargé de vertus & d'années, & fut enterré suiuant son desir, sous vn Tombeau enfoncé dans la muraille du Chœur de l'Eglise de l'Hospital par luy fondé proche de Condom, du costé de l'Euangile, à present presque ruiné, & dont les restes paroissent encor aujourd'huy enrichis de diuers ouurages; dans la clef de la vouste de laquelle Eglise on void vn escusson chargé d'vn *Agnus Dei*, qui sont vray-semblablement les Armes de ce Cardinal, qui n'ont esté remarquées par personne, & dont nous ne sçauons pas le blazon; car pour celles que luy donne Monsieur Frizon, qui sont *trois bandes à vn chef chargé de trois Estoiles*, elles sont faites à plaisir; surquoy nous estimons qu'il n'est pas hors de propos de coter icy l'erreur où est tombé Vghellus, Commentateur de Ciaconius, au sujet de ce Prelat, qu'il dit croire estre par l'equiuoque des noms, le mesme que Guillaume de Trie, puisque non seulement ces deux Prelats sont entierement differends l'vn de l'autre: mais qu'il est constant que Guillaume de Trie n'a iamais esté Cardinal, comme nous le justifierons en son lieu.



Ce portraict m'a eſte enuoyé de Rome.



IACQVES D'OSSA,
Eueſque de Frejus, puis d'Auignon, Cardinal Eueſque de Port & de S. Ruffine ; & enfin Pape ſous le nom de Iean XXII.

CHAPITRE LV.

CEVX qui ſe ſont ſouuent eſcriez auec extaſe, *Que Dieu eſt admirable en ſes Ouurages !* ont publié la plus belle des veritez du Chriſtianiſme, & nous ont appris en meſme temps la ſouſmiſſion aueugle à ſes volontez, & à ne rechercher iamais les cauſes des eſleuations, ou des abaiſſemens des Hommes, parce que ſa Diuine Majeſté le permet pour ſa gloire, & nous defend de penetrer dans les Decrets eternels de ſa Prouidence. Qui

Qui se seroit iamais pû persuader qu'vne personne sortie de la derniere bassesse & de la plus vile & abjecte naissance du monde, eut monté elle-mesme sur le Throsne de Sainct Pierre par son propre suffrage, & eut eu pour ainsi parler l'inspiration & l'instinct de se choisir pour gouuerner le Nauire de Sainct Pierre, & de se declarer seule capable de le regir? & neantmoins c'est ce que l'Eglise a veu dans vn temps de troubles & de dissentions; & c'est ce qu'a fait Iacques Dossa fils d'vn Sauetier de la ville de Cahors, lequel apres la mort du Pape Clement V. voyant que les Cardinaux ne pouuoient demeurer d'accord entr'eux touchant la nomination d'vn successeur en la Chaire Apostolique, & qu'ils s'en rapportoient à luy; & luy promettoient de ne proclamer d'autre Pape que celuy qu'il voudroit choisir, crut qu'estant par ce moyen en quelque façon responsable des actiõs du Pontife qu'il esliroit, il ne pouuoit mieux faire que de se nommer luy-mesme au Pontificat; ce qu'il fit de si bonne grace, & auec tant d'agreement, que tout le Conclaue, qui connoissoit ses vertus, souscriuit vnanimément à sa volonté, approuua son action, & le reconnut pour le Chef vniuersel de toute l'Eglise.

Commençons par le progrez de sa vie, déduisons toutes ses actions, & nous nous trouuerons contraints d'aduoüer que sa fortune a esté vne des plus grandes & des plus extraordinaires, comme ses merites & sa Doctrine des plus rares & des plus sublimes. Il vint au monde en la ville de Cahors, l'an 1244. & fut fils d'vn nommé Arnaud Dossa, pauure Sauetier, comme il a esté dit cy-dessus; sa taille estoit des plus petites, mais son esprit des plus releuez; il se sentit dés ses ieunes ans poussé du desir de l'Estude: & pour trouuer occasion de s'y appliquer, il luy fallut chercher des moyens estrangers, parce que les domestiques luy manquoient, son pere n'ayant pas assez de facultez pour subuenir aux fraiz que l'on fait dans les Escholes: il quitta donc sa maison & sa Patrie, pour tourner du costé de la Prouence, où son bon-heur l'accompagna de telle sorte, qu'il entra au seruice de Pierre Ferrier, Archeuesque d'Arles, Chancelier de Charles II. Roy de Naples, qui le prit en amitié, & le voyant naturellement passionné d'apprendre quelque chose, luy fit enseigner les belles Lettres, qu'il caressa de si prés, qu'il les posseda dans leur perfection, & se rendit si considerable par sa science, qu'apres la mort de son Maistre, il fut choisi pour tenir sa Preu. p. 284
place de Chancelier, prés de la personne du mesme Roy Charles, qui faisoit vne telle estime de luy, qu'apres l'auoir fait pouruoir par le Pape de l'Euesché de Frejus, il luy fit don & à ses successeurs Euesques, des droicts qu'il auoit dans deux Chasteaux à luy arriuez par la condamnation de Guillaume d'Arcis Cheualier, & Raymond son fils, dont il fit expedier des Lettres Patentes, données à Naples

le 10. iour de Fevrier de l'année 1309. par lesquelles ce Prince declare qu'il a receu de grands & notables seruices de Iacques Dossa son Chancelier & familier amy.
Preu. p. 284

Il fut Patriarche d'Antioche, & passa de l'Euesché de Frejus à celuy d'Auignon en 1310. & en 1312. fut fait Cardinal Euesque de Port & de Sainčte Ruffine, par le Pape Clement V. lequel estant mort deux ans apres, & les Cardinaux s'estans assemblez à Carpentras, pour vacquer au choix d'vn successeur à la Chaire Apostolique, il suruint vne si grande dissention entr'eux, que bien loin de s'accorder, ils se diuiserent à tel poinct, parce que les Cardinaux Gascons vouloient faire vn Pape de leur Prouince, les François vn de leur Patrie, & les Italiens vn de leur Nation, que le feu fut mis au Conclaue par quelques-vns de ces Prelats, que l'Annaliste de Sainct Victor dit auoir esté les Gascons, & par ce moyen l'assemblée rompuë, & l'Eglise sans Pasteur iusques en 1316. qu'à la priere de Philippes Comte de Poictiers, frere de Louys X. Roy de France, les Cardinaux se rassemblerent en l'Eglise des Iacobins de la ville de Lyon, & là resolurent de remplir le sainct Siege de la personne qui seroit nommée par Iacques Dossa, lequel se seruit du stratagesme que nous auons rapporté cy-dessus: & voyant que la Papauté dépendoit de luy, crut qu'il ne la deuoit conferer qu'à luy-mesme; ce qui fut ratifié le septiesme d'Aoust par tous les Cardinaux qui auoient apprehendé d'auoir vn Pape moins agreable que Iacques Dossa, lequel à l'imitation des Pontifes ses Predecesseurs, changea aussi-tost son nom en celuy de Iean XXII. & le sept du mois de Septembre ensuiuant, fut solemnellement couronné dans la grande Eglise de Sainct Iean de la mesme ville de Lyon, en presence de Charles Comte de la Marche, frere de Philippes Regent de France & de Nauarre, & de Louys Comte d'Evreux leur Oncle, qui pour honorer la ceremonie, tinrent ce iour-là les resnes du cheual sur lequel estoit monté le nouueau Pape, Personnage de grand sçauoir & de subtil esprit, ennemy de la simonie, amateur de la Iustice, magnanime & courageux, lequel s'en vint aussi-tost apres son sacre, tenir sa Cour à Auignon, ou dés les premiers ieusnes des Aduents, il fit vne creation de huict Cardinaux, dont il y en eut sept de François, & vn Romain; canoniza, & mit au rang des Saincts Confesseurs, Louys Euesque de Tholoze, Cordelier, fils de Charles II. Roy de Naples, le huictiesme iour d'Avril 1317. & escriuit vne belle Lettre à Marie Reyne de Sicile, & mere de ce Louys, sur le sujet de sa canonisation: confirma les Constitutions du Pape Clement son Predecesseur, appellées de son nom *les Clementines*, & les enuoya à l'Vniuersité de Boulogne, sous le sceau d'vne Bulle, pour estre leuës & interpretées en l'Eschole, & receuës en vsage dans les jugemens de la Cour Ecclesiastique: Erigea l'Eglise
Preu. p. 285. *Preu. p. 284* *Preu. p. 285.*

Cathedrale de Sainct Estienne de Tholose en Metropolitaine, & l'Abbaye de Sainct Pierre de Condom en Cathedrale: Institua des Eglises Collegiales auec Doyens & Chanoines en diuerses Villes du Languedoc; comme à Montreal, Castelnaudary, Burlat en Albigeois, à Sainct Felix, à l'Isle-Iourdain, & à Fenelles au Diocese d'Alect. Il reforma l'Ordre de Grammont au commencement de l'an 1318. & ordonna que la Maison de cét Ordre située en Limosin, & qui en estoit le Chef, auparauant consacrée sous le nom de Prieuré, porteroit à l'aduenir le Tiltre & la Dignité d'Abbaye; que l'eslection de l'Abbé se feroit par le Conuent; que des Maisons dépendantes de l'Ordre en diuerses Regions & Contrées, il y en auroit trente-neuf principales erigées en Prieurez Collegiaux, où l'eslection des Prieurs appartiendroit aux Colleges, & la confirmation à l'Abbé de Grammont, comme à leur Superieur: Il institua au mois de Mars de l'année 1319. dans les Royaumes de Portugal & d'Algarbio, qui ne sont qu'vn apresent, vn Ordre de Cheualiers, appellez de la Milice de IESVS-CHRIST, afin de combatre en ces quartiers-là pour la Foy Chrestienne, contre les Maures & les Sarrasins; ausquels Cheualiers il assigna du consentement d'Alphonse Roy de Portugal, les rentes & les reuenus que les Templiers possedoient en ces Royaumes: Il erigea encor en la mesme année l'Abbaye du Mont-Cassin en nouuelle Chaire Episcopale: & au mois d'Auril de l'an 1320. il inscriuit solemnellement au Cathalogue des Saincts Confesseurs, Thomas Euesque d'Herford en Angleterre, Docteur en Droict Canon, & insigne Theologien, & conclud heureusement la paix qui auoit esté traictée dés l'année precedente par le Cardinal Gaucelin Dossa son Legat, entre Robert Comte de Flandres, Louys Comte de Neuers son fils, & les Flamans. Il estendit aussi ses liberalitez & sa munificence sur la ville de Cahors son Pays natal, en laquelle il institua vne Vniuersité publique en Droict Ciuil & en Droict Canon; establit prés des murailles vn Monastere de Chartreux dans le lieu que les Templiers occupoient auparauant, & fit bastir en la plus eminente partie de la Cité, vn somptueux Palais auec vne haute Tour, qu'il baptisa de son nom, & que l'on appelle encor aujourd'huy *la Tour Dossa*, laquelle il accompagna d'vne magnifique Eglise, qu'il fit esleuer en l'honneur de l'Apostre Sainct Barthelemy: & vers le mois de Decembre de la mesme année, il fit vne seconde creation de Cardinaux, qu'il choisit presque tous du Dioceze de Cahors, & desquels nous parlerons en leur lieu. Ce fut aussi enuiron ce temps que Iacques de Poüilly Docteur en Theologie, aduança & soustint publiquement dans Paris, par ses Sermons, quelques propositions dangereuses, sçauoir: *Que ceux qui se confessoient aux Religieux Mendians, ou autres ayans licence generale d'oüir les Confessions, estoient tenus*

Preu.p.286.

de se confesser derechef à leur propre Curé: Qu'il n'estoit pas en la puissance du Pape, de pouuoir dispenser les Paroissiens de se confesser vne fois l'an à leur Pasteur, & que Dieu mesme ne le pouuoit pas faire, parce que cela impliquoit contradiction: & qu'il n'estoit pas au pouuoir du mesme Pape de donner puissance generale d'oüir les Confessions à qui bon luy sembloit, mais qu'vn chacun estoit tenu de declarer ses pechez à son propre Curé, encor qu'il les eut desia confessez à vn Religieux.

Le Pape Iean XXII. ne fut pas plustost aduerty des erreurs de Iacques de Poüilly, qu'il le cita aussi-tost à comparoistre en plein Consistoire, où estant arriué, Sa Saincteté luy donna telle audiance qu'il voulut pour se defendre, & pour soustenir sa nouuelle Doctrine, tant en presence de tout le sacré College des Cardinaux, que deuant quelques-vns d'entr'eux, deputez particulierement pour l'entendre: mais apres qu'il eut vainement tasché d'establir son opinion, & qu'il n'eust pû respondre aux puissantes raisons qui luy furent proposées au contraire; il aduoüa hautement qu'elle n'estoit pas veritable, & se sousmit à croire tout ce que le Sainct Siege luy prescriroit sur ce sujet; ce que le Pape ayant meurement consideré, & que l'establissemét de telles Propositions estoient perilleuses pour les ames des fideles, & la Doctrine contraire à la Verité, les condamna par vn Decret, & defendit estroitement à tous Predicateurs de les plus tenir, prescher, ny soustenir à l'aduenir, en quelque façon & maniere que ce fust, & commanda à Iacques de Poüilly, qui en estoit l'Autheur, de les abjurer aussi publiquement dans les Escholes de Paris, où il les auoit faussement enseignées.

En 1321. le mesme Pape Iean XXII. cassa & annulla la Constitution de Nicolas IV. par laquelle il auoit permis aux Freres Mendians de se reseruer l'vsage de quelque peu de biens, c'est à dire autant seulement qu'ils en pourroient auoir besoin pour la simple nourriture, les renuoyant pour le surplus du subside de la vie, aux aumosnes des gens de bien, & declara que cét vsage leur attribuoit vne proprieté contraire à la Regle & à la perfection de la pauureté qu'ils auoient voüée. Cependant, quoy que ce bon Pape mit quasi toute son estude, à l'augmentation de la Gloire de l'Eglise, & à estouffer toutes les semences d'heresies qui naissoient de son temps, son innocence ne fut pourtant pas tellement à l'abry de l'enuie, ny sa profonde doctrine si bien establie dans les esprits, qu'il ne fut soupçonné luy-mesme d'estre tombé dans quelque erreur contraire au sentiment de la Foy, iusques là qu'il fut contraint de se purger par Lettres enuers le Roy de France, auquel on auoit voulu persuader que ce Pere des fideles croyoit, *Que les ames separées des corps, & purgées de leurs pechez, ne verroient point la Diuine Essence face à face, qu'apres la Resurrection des morts, & qu'il auoit enuoyé à Paris le General de l'Ordre des Cordeliers pour prescher cette creance, & de*

& de soustenir positiuement par escrit qu'il n'auoit iamais esté de cette opinion. Preu.p.286. & 287.

Il mourut dans le Palais d'Auignon le quatriesme iour de Decembre de l'année 1334. aagé de plus de quatre-vingts dix ans, apres auoir tenu le Siege dix-huict ans trois mois & vingt-huict iours, débroüillé des affaires importantes qui luy suruinrent pendant son Pontificat, & que l'on peut lire dans les Vies des Papes, que nous auons données au public, & laissé dans ses coffres plus de finance que n'auoit iamais fait aucun de ses Predecesseurs, puis qu'il y auoit selon quelques vns, & vingt-huict millions de Ducats, & selon d'autres, dix-sept cens mil florins d'or, qu'il auoit reseruez du reuenu de la premiere année de tous les Benefices vacans, pour le secours qu'il destinoit d'enuoyer en la Terre Saincte, & pour declarer la guerre aux ennemis de l'Eglise, de laquelle il s'estoit toûjours monstré le tres-ardent & tres-zelé defenseur.

Il receut l'honneur de la sepulture dans le Sanctuaire de Nostre-Dame de la mesme ville d'Auignon, sans qu'on ait graué d'Epitaphe, ny esleué de Tombeau à sa memoire. Trois ans auparauant son decedez, il auoit permis en faueur des Lettres, aux Maistres & aux Estudians en l'Vniuersité de Paris, de perceuoir tous les ans les fruits & les reuenus de leurs Benefices, sans estre tenus d'y faire residence, ce que Clement VI. restraignit depuis à sept années seulement.

Le Pape Iean XXII. auoit vn solide iugement, & la parfaite connoissance de la Doctrine sacrée, sur laquelle il fit *quelques Commentaires*, composa *diuers Sermons au sujet de la vision de Dieu par les Bien-heureux*: *Nombres d'Epistres*, dont on en trouue quatre dans l'Histoire de Boheme; fit *vingt notables Constitutions*, appellées *les Extrauagantes*, & tous les Registres de ses actions sont conseruez dans la Bibliotheque du Vatican. Il n'auoit rien eu tant à cœur pendant sa vie, que l'extirpation des heresies de son temps, pour l'extinction desquelles il fit plusieurs procez, & fulmina diuerses Sentences; & voyant que ceux qui en estoient entachez demeuroient endurcis & obstinez dans leurs erreurs, & qu'il ne les pouuoit ranger au giron de l'Eglise, ny par excommunication, ny par anatheme, accorda de grandes Indulgences à ceux qui prendroient les armes contre ces schismatiques, & ennemis de Dieu, en telle sorte que quiconque se rangeroit en personne sous l'estendard & la Banniere de l'Eglise Romaine, ou qui enuoiroit des Soldats à ses despens pendant le cours d'vne année, ioüiroit de la mesme grace que ceux qui alloient au secours de la Palestine.

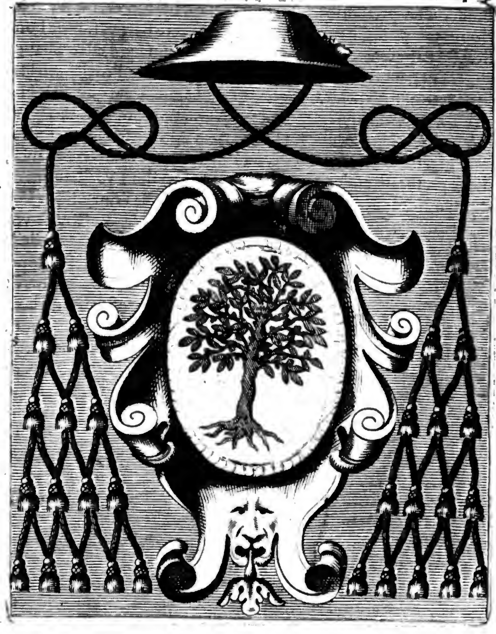
Preu.p.284.

Preu.p.287.

I'ay remarqué vne chose assez considerable dans les Tiltres Manuscrits de la Maison de Neuers, laquelle quoy qu'elle vienne mieux au sujet de l'Histoire des Sur-Intendans des Finances de France, sur laquelle ie trauaille, qu'à celuy que nous traitons icy, n'en est pas Preu.p.286.

neantmoins tout à fait esloignée, puis qu'il y est parlé du Pape Iean XXII. & que c'est vne quitance generale, donnée par le Roy le six Iuillet de l'année 1319. à son cher Cousin Henry Seigneur de Suilly, Bouthilier de France, des joyaux qu'il auoit tirez du Thresor du Louure par l'ordre de Sa Majesté, dont les vns deuoient estre portez à Rheims pour son couronnement, & les autres presentez de la part du Roy au mesme Pape Iean XXII. & au Cardinal Arnaud de la Vie, Neveu de Sa Sainteté; ce qui nous apprend l'estroite amitié qui estoit entre ce Pontife, & nostre Monarque.





Il portoit: D'or au Chaſtenier de ſynople.

BERNARD DE CASTAIGNET,
Auditeur general du ſacré Palais, ſucceſſiuement Eueſque d'Alby, & du Puy en Velay, Cardinal Eueſque de Port, & de Saincte Ruffine.

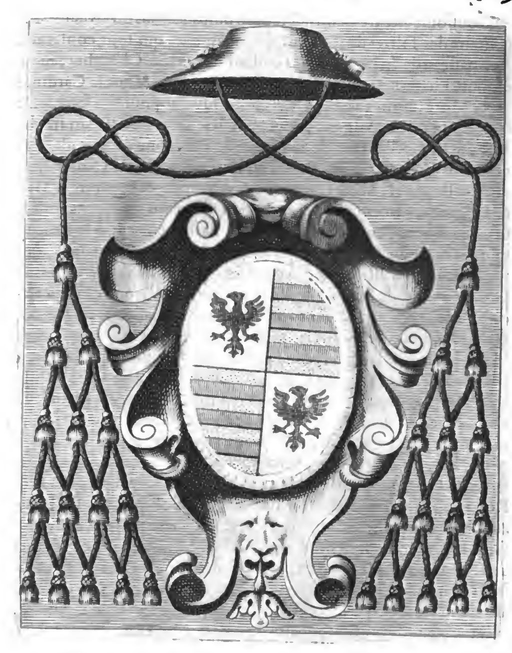
CHAPITRE LVI.

IL faut demeurer d'accord auec les Autheurs les plus fidels, que Bernard de Caſtaignet eſt natif de Montpellier, vne des plus fameuſes villes du Languedoc, en laquelle ayant fait toutes ſes Eſtudes, & receu le bonnet de Docteur en l'vn & en l'autre Droict, l'eſperance de quelque fortune releuée, qu'il ne pouuoit attendre de ſa Famille mediocrement riche, le fit paſſer en Cour de

Rome, où ses pretentions eurent vn fauorable succez; car il y exerça long-temps la Charge d'Auditeur du Sacré Palais, sous le Pontificat du Pape Gregoire X. duquel il eut l'honneur d'estre Chapelain, & fait par luy Archidiacre de Majorque & de Fenelet, en l'Eglise Metropolitaine de Narbonne: il est appellé par quelques Historiens, *Homme venerable, & d'vne probité sans exemple.* Innocent cinquiesme le pourueut de la Prelature d'Alby, pour l'administration de laquelle il quitta facilement l'Italie, & repassa en France, afin de pouuoir resider en son Diocese: Nicolas IV. l'honora de la Commission pour informer dans l'estenduë de l'Euesché de Lodeve, contre ceux qui auoient fraudé les Decimes, & de faire vne recherche exacte des biens que l'on pouuoit auoir soustraits de la Mense de l'Euesque, ou de celle du Chapitre: Et le Roy Philippes le Bel ayant vne passion toute particuliere pour la canonization de
Preu p.187. S. Louys son Ayeul, crut qu'il ne pouuoit faire vn plus digne choix pour la poursuiure auprés de Boniface VIII. que de la personne de Bernard de Castaignet, & de celle de Guillaume de Flauacourt Archeuesque de Roüen, qui se comporterent auec tant d'adresse & de iugement dans cette negociation, qu'ils la firent reüssir au contentement de Sa Majesté Tres-Chrestienne: Bernard de Castaignet obtint aussi du mesme Boniface la secularisation de sa Cathedrale d'Alby, qui estoit deseruie par des Chanoines Reguliers de S. Augustin, & fit ordonner par Sa Saincteté, qu'à l'aduenir le Chapitre de cette Eglise seroit composé de Chanoines Seculiers. Il administra l'Euesché d'Alby l'espace de trente-deux ans entiers, pendant lesquels il prit des soins extraordinaires pour son embellissement, jusques-là qu'il ietta des fondemens d'vne nouuelle Basilique en l'honneur de Saincte Croix, & de Saincte Cecile, en vn lieu plus eminent que n'estoit l'ancienne, pour la construction de laquelle il assigna la quarantiesme partie du reuenu de tous les Benefices de son Euesché: mais enfin il changea les richesses en pauureté, par la permutation de son Euesché d'Alby auec celuy du Puy en Velay, en quoy il fit bien connoistre qu'il estoit desinteressé, & qu'il regardoit plustost la gloire de Dieu, que son aduantage; aussi disoit-il
Preu.p.187. souuent depuis, *qu'il auoit compensé la deuotion que l'on portoit à la Saincte Vierge dans son nouueau Benefice, auec tous les thresors qu'il abandonnoit en son ancien, en telle sorte qu'il estimoit que ce qu'il acqueroit à cét esgard, estoit incomparablement plus considerable, que ce qu'il laissoit.*

Il fut creé par Iean XXII. Cardinal Euesque de Port, le 16. Decembre de l'année 1316. mais comme il estoit fort aduancé dans l'aage, il ne ioüit pas long-temps de cette dignité, d'autant qu'il mourut à Auignon le 14. iour d'Aoust de l'année suiuante, & fut enterré le lendemain dans la Cathedrale, sans monument & sans Epitaphe.

GAILLARD



Il portoit : Escartelé au premier & 4. d'argent à l'aigle de sable, au 2. & 3. d'or a trois fasces de gueules.

GAILLARD DE LA MOTE,

mal nommé de Pressac, & de Pressage par quelques-vns, Prothonothaire Apostolique, Cardinal Diacre au Tiltre de Saincte Luce.

CHAPITRE LVII.

ON a douté du nom & des qualitez de Gaillard de la Mote, quelques-vns l'appellent de Pressac, ou de Pressage, & les autres le font, tantost Euesque de Riez, tantost de Tholoze, & tantost de Bazaz : neantmoins il n'a iamais possedé aucune de ces Prelatures, ny porté d'autre surnom que celuy de la Mote, qui est vne fort ancienne & noble Famille en Guyenne, & dont les Alliances *Preu.p.188.*

ont tousiours esté tres-considerables, puisque nous lisons dans l'Inuentaire des Tiltres du Thresor d'Armaignac, qui sont conseruez au Chasteau de Leitoure, que Gaillard de la Mote Cheualier, auoit espousé Eleonor, sœur du Comte de Cominges, & que le Cardinal de la Mote transigea en 1332. tant pour luy que pour son frere, auec Iean Comte d'Armaignac, touchant les Terres de Villandrault, Blanquefort, Allemans, le Sauuetat, & Caumont de Miradez; & que nous voyons dans les Registres du Parlement de l'année 1328. que Gaillard de la Mote Cheualier, & Amanieu, & Pierre de la Mote Escuyers, estoient Conseigneurs du Chasteau de Rochetaillée, & qu'en 1336. il y eut procez au mesme Parlement entre le Procureur General du Roy, & Bertrand de la Mote Cheualier, qui soustenoit qu'il estoit fils d'Alix, sœur germaine de Bertrand de Gout Vicomte de Lomaigne; & que ce mesme Vicomte ayant acquis pendant sa vie de ses propres deniers les Chasteaux *d'Allemans, Dupuy Rampion, de Caumont, de Seches, & de Sauuetat*, auec toutes leurs appartenances & dépendances, & qu'il les auoit paisiblement possedez iusques à la mort, auquel temps il auoit institué sa fille Reine son heritiere vniuerselle, & luy auoit substitué, en cas qu'elle vint à deceder sans enfans le fils d'vne autre sœur du mesme Vicomte, pour ce qui regardoit le Chasteau *de Durefort*: & pour les autres places à luy appartenantes, Bertrand de la Mote, & Amanieu son frere, en sorte qu'apres la mort du Vicomte de Lomaigne, sa fille Reine auroit apprehendé son heredité, & possedé tous ses biens auec le Comte d'Armaignac son mary; & qu'estant morte sans enfans, il y auoit eu ouuerture entiere à la substitution: neantmoins, cette mesme Reine auoit fait par son testament, le Comte son mary heritier des Terres substituées, & qu'apres son decez Alix mere de Bertrand, & Beatrix Vicomtesse de Lautrec mere de la defuncte, comme estans ses plus prochains heritiers *ab intestat*, & le Comte d'Armaignac comme heritier testamentaire de sa femme, pretendoient tous la succession vacante, & chacun en son particulier demandoit d'en estre saisi: mais le Procureur General de Sa Majesté, ayant fait mettre les biens en question sous la main du Roy, attendu la contestation d'entre les parties, le procez auroit esté deuolu au Parlement, pendant l'instruction duquel Alix mere de Bertrand estant decedée, luy & ses freres, comme heritiers vniuersels auroient repris le procez, sur lequel les parties ayans transigé, & le Comte d'Armaignac cedé ses pretentions à Bertrand, & au Cardinal de la Mote son frere, ils furent receus par Arrest à la foy & hommage des Terres dont il s'agissoit, & la main du Roy qui auoit esté apposée dessus, leuée & ostée, auec restitution de fruits.

Preu. p. 288. & 289.

Il est donc bien aisé d'inferer, par les choses cy-dessus énoncées,

que Gaillard de la Mote estoit issu d'vne illustre Maison, il ne reste à present qu'à déduire ses actions, & faire l'abbregé de sa vie. Il estoit fils d'Amanieu, Baron de la Mothe, Seigneur de Langon & de Rochetaillée, qui mourut à Tholoze en 1308. apres auoir receu l'absolution de ses pechez par le Pape Clement V. duquel il auoit espousé la sœur, & fut enterré en la Maison Religieuse de Rame, située dans le destroit de sa Iurisdiction, & eût pour Freres, Bernard de la Mote, qui fut Euesque de Bazaz, quoy qu'oublié dans la France Chrestienne de Messieurs Robert & de Saincte-Marthe, & Bertrand de la Mote Seigneur de plusieurs Baronies dans le Pays d'Agennois. Il embrassa dés ses ieunes ans la profession Ecclesiastique, fut Prothonotaire du S. Siege, & honoré du Cardinalat par le Pape Iean XXII. le 17. Decembre de l'année 1316. sous le Tiltre de Saincte Luce. Ce qu'il a fait de plus remarquable pendant sa vie, est qu'il prit le soin d'esleuer vn magnifique Tombeau à la memoire du Pape Clement V. son oncle, dans l'Eglise Parochiale de Nostre-Dame d'Vzeste au Dioceze de Bazaz, lequel n'ayant peû mettre à sa perfection pendant son viuant, ordonna qu'on le paracheuast apres sa mort, qui arriua en la ville d'Auignon l'an mil trois cens trente-sept, d'où son corps fut porté à Bazaz, & enterré dans l'Eglise de Sainct Iean.

Preu. p. 289. & 290.

Preu. p. 289.

Ce superbe Mausolée, autour duquel estoient huict belles colomnes de jaspe, fut ruiné par les Huguenots le sixiesme iour de Ianuier de l'année 1577. auquel temps ces sacrileges entrerent en la caue où l'on auoit deposé le corps de ce Pape, rompirent le sepulchre, duquel ils enleuerent les pierres precieuses, & les ornemens Pontificaux auec lesquels ce Prelat auoit esté enterré: & voyans que le cadavre estoit d'vne stature extraordinaire, ils en admirerent la grandeur, qui estoit de huict pieds, & le croyans solide, parce qu'ils apperceurent vne marque au visage qui luy estoit restée d'vne blessure, ils le voulurent déplacer, mais ils reconnurent aussitost qu'il n'estoit plus que cendre; c'est pourquoy ils déchargerent leur colere & leur rage sur les ossemens, qu'ils consommerent par le feu.

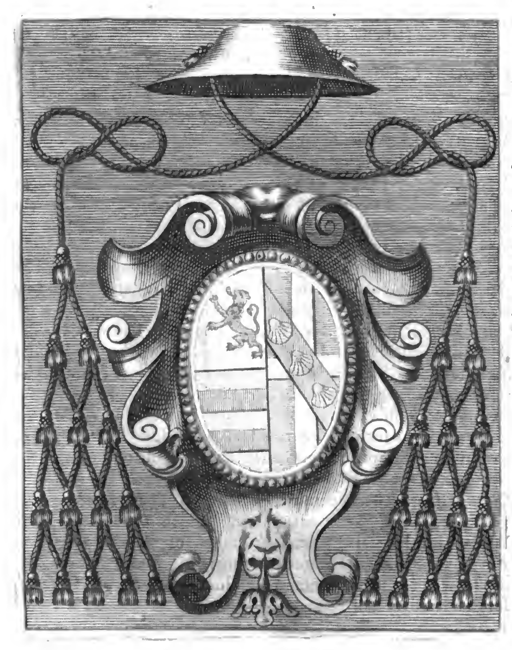
Bernard de la Mote Euesque de Bazaz, & frere du Cardinal de la Mote, rapporte dans sa Chronique Manuscrite, commençante en l'an mil deux cens quatre vingts dix-neuf, & finissante en l'an mil trois cens cinquante-cinq, qu'vn Guillaume Arnaud de la Mote son oncle, & frere de son pere, Licentié és Loix, grand Archidiacre en l'Eglise d'Agen; fut esleu Euesque de Bazaz en l'année mil trois cens deux (ce Prelat neantmoins est oublié dans tous les Cathalogues des Euesques de cette Cathedrale) & qu'il mourut le seiziesme iour d'Aoust de l'année mil trois cens vingt-neuf, & que luy Bernard estant Chanoine en l'Eglise Metropolitaine de

Preu. p. 289.

Preu. p. 290. la ville de Rheims, fut fait à la recommandation du Cardinal de la Mote son frere, Euesque de la mesme ville de Bazaz par le Pape Clement sixiesme, & proclamé tel en plein Consistoire le dix-neufiesme iour de Mars, de l'année mil trois cens quarante-huict, & receut ses Bulles le premier de May ensuiuant, le lendemain fut admis par le peuple & par le Clergé, & prit possession solemnelle de l'Eglise Cathedrale & de la Maison, & le sept Fevrier mil trois cens quarante-neuf, fut consacré dans l'Eglise Nostre-Dame de Bazaz.



IACQVES



Il portoit: Party, coupé en chef; d'argent au lyon d'azur, & d'or à deux fasces de gueules en pointe: & d'azur à la Croix d'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

IACQVES DE LA VIE,

fils d'vne sœur du Pape Iean XXII. Euesque d'Auignon, Cardinal Prestre de S. Iean & de S. Paul, au Tiltre de Pammachius.

CHAPITRE LVIII.

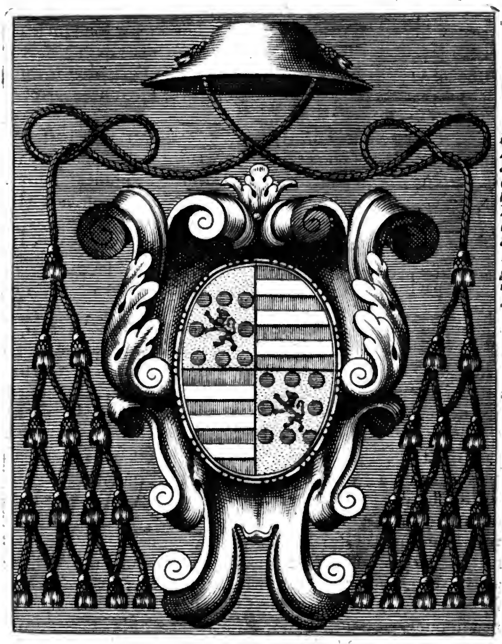
QVOY que le Pape Iean XXII. sortit de bas lieu, sa Famille ne laissa pas neantmoins d'auoir de hautes alliances, puisque sa sœur fut conjointe par mariage auec vn Seigneur de la Maison de la Vie, originaire de Cahors; & que nous apprenons par la Genealogie de Cardaillac; que Hugues de Cardaillac, quatriesme du nom, Seigneur de Bieule, de Sainct Cirq, & Combaron de Car-

daillac, tué au Siege de S. Antonin en 1349. auoit eſté accordé dés l'an 1319. auec Iſabelle de la Vie, fille de Pierre de la Vie Cheualier, Vicomte de Caluignac, Seigneur de Villemur, & ſœur de Marie de la Vie, dite de Villemur, femme de Beraud premier du nom, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auuergne.

Du mariage de la ſœur du Pape auec le Seigneur de la Vie, ſortirent entr'autres enfans, Iacques & Arnaud de la Vie, qui tous deux embraſſerent l'Eſtat Eccleſiaſtique: Iacques fut tendrement chery de ſon Oncle, qui luy donna l'Eueſché d'Auignon en 1316. lors qu'il fut eſleué au ſouuerain Pontificat: & le Vendredy des Quatre-Temps de l'Aduent de la meſme année, l'honora du Cardinalat: mais il n'en joüit pas long-temps, parce qu'il mourut le huictieſme des Kalendes de Iuillet de l'année ſuiuante 1317. apres auoir fait de grandes choſes en peu de mois, & fut enterré dans l'Egliſe Cathedrale de la ville d'Auignon. *Preu. p. 219.*

Le Manuſcrit de l'Abbaye de Montebourg au Dioceſe de Couſtances, porte que le Cardinal Iacques de la Vie auoit eſté enſorcelé par Hugues Giraud Eueſque de Cahors, lequel ayant auſſi attenté à la vie du Pape, fut depoſé de ſon Eueſché, & peu de iours apres eſcorché & bruſlé vif en la ville d'Auignon, & que Sa Saincteté fit faire vne exacte recherche de tous les Sorciers de ſon temps, & commit en la meſme année 1317. Gaillard Saumada Eueſque de Maguelone, & Pierre des Prez Chantre de l'Egliſe de Clermont ſon Chapelain, pour les deſcouurir, que le Roy de France meſme contribua de beaucoup à leur extirpation; que leur Chef ſe nommoit Eſtienne de Martelaix Lepreux, & qu'il en fut pris vn appellé de S. Amand du Dioceſe de Perigueux, lequel confeſſa que par ſes ſortileges & ſes enchantemens, il auoit rendu ladres cinquante-ſept perſonnes de l'vn & de l'autre ſexe.





Il portoit : Escartelé au premier & 4. d'or au lyon d'azur, à l'orle de huict bezans de mesme: au 2. & 3. de gueules à trois fasces d'argent.

GAVCELIN IEAN DOSSA,
Neueu du Pape Iean XXII. Vice-Chancelier, & grand Penitencier de l'Eglise Romaine, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marcelin & de Sainct Pierre, puis Cardinal Euesque d'Albe.

CHAPITRE LIX.

LE Pape Iean XXII. auoit vn frere nommé Iean Dossa, duquel nous n'auons pû trouuer ny les emplois, ny les qualitez : mais nous conjecturons qu'ils ne pouuoient pas estre des plus releuez, puis qu'il estoit fils d'vn simple Cordonnier de la ville de Cahors. Nous apprenons seulement qu'il fut marié, & qu'il eut vn fils nommé Gaucelin Dossa, suiuant l'opinion de quelques-

vns : & suiuant le sentiment des autres, Gaucelin Iean, à cause de son pere. Mais quoy qu'il en soit, il fut honoré par son Oncle de la Charge de Vice Chancelier, & grand Penitencier de l'Eglise Romaine, & du Chapeau de Cardinal, au mois de Decembre de l'année 1316. sous le Tiltre de Sainct Marcellin & de Sainct Pierre, & du depuis de l'Euesché d'Albe.

Ce Prelat estoit doüé d'vn esprit subtil & delicat, mais parfaitement fort pour les Traictez & les Negociations ; c'est pourquoy Sa Saincteté deuëment aduertie du souleuement de plusieurs Barons Anglois contre leur Souuerain, & des courses des Escossois dans la Prouince dé *Northumberland*, enuoya promptement en Angleterre les Cardinaux Gaucelin Dossa, & Luc de Fiesque, auec charge expresse & plein pouuoir de remedier à ces desordres par leur suffisance & par leur adresse. Ils se mirent en chemin pour cét effet, & partirent d'Auignon au mois de May de l'année 1317. & si tost qu'ils furent abordez en Angleterre, ils se transporterent aux Parties Septemtrionales de ce Royaume, pour mettre en possession de l'Euesché de Durham, Louys de Beaumont, qui en auoit esté pourueu par le Pape, & pour s'approcher des frontieres d'Escosse: mais à peine furent-ils paruenus iusques vers les murailles de la ville de Derelington, qu'ils se sentirent attaquez par vne troupe de voleurs conduits par Gilbert de Midleton, & Gauthier de Selby, lesquels se contentans de ne pas offenser les personnes des Legats, eurent assez de temerité pour enleuer leur bagage, & assez d'effronterie pour arrester prisonnier Louys de Beaumont, qu'ils ne voulurent jamais relascher, qu'au prealable il ne leur eut fait donner vne notable somme de deniers pour sa rançon : mais Gilbert paya du depuis sa hardiesse & son insolence bien cherement; car il fut si viuement poursuiuy par les Officiers du Roy, qu'il fut pris & pendu quoy que Gentilhomme, & son corps coupé en quatre quartiers, apres quoy Sa Majesté, & le Clergé d'Angleterre indemniserent les Legats de leurs pertes, & leur firent present de quelques cheuaux, de plusieurs pieces de draps, & autres choses semblables; puis ils continuerent leurs voyages iusques à Durham, où ils furent obligez de demeurer plus long temps qu'ils ne s'estoient proposé, dautant que les Escossois leur fermerent l'entrée de leur Pays, & leur firent declarer qu'ils ne vouloint point d'entremetteurs de Paix, parce qu'ils estoient entierement resolus à la guerre contre les Anglois ; Ainsi ces Ambassadeurs Prelats retournerent à Yorc, où dés aussi-tost qu'ils furent arriuez, ils lancerent anatheme contre Robert de Brus Roy d'Escosse, & contre ceux qui auoient couru dans la Prouince de Northumberland, & de là s'acheminerent en la ville de Londres, & trauaillerent fortement à reconcilier le Comte de Lanclastre auec son Monarque & son Souuerain:

uerain : mais cette reconciliation faite ainsi par l'entremise de deux Cardinaux, bien loin d'estre de longue durée, fut suiuie au contraire de plus grands troubles, & de plus dangereux mouuemens qu'auparauant.

A peine le Cardinal Gaucelin Dossa fut de retour de sa Legation d'Angleterre, que le Pape qui connoissoit la force de son iugement dans les affaires, le chargea d'vne autre negociation pour la paix d'entre le Comte de Flandres, & le Roy Philippes le Long: le Continuateur de la Chronique Manuscrite de Guillaume de Nangis Religieux Benedictin, nous apprend que le Samedy d'apres l'Ascension de Nostre Seigneur en l'année 1319. Louys Comte d'Evreux estant mort, fut enterré la troisiesme Ferie d'apres dans l'Eglise du Conuent des Iacobins de Paris, proche de sa femme, & que ses obseques furent honorées de la presence du Roy de France son Neueu, d'vn nombre considerable de Grands du Royaume, & de plusieurs Euesques & Abbez, & que la Messe fut chantée solemnellement par le Legat Gaucelin, lequel estant parfaitement informé des differends qui auoient causé la guerre entre ces deux Princes, fit si bien, en suite d'vne tresve qu'il auoit moyennée entr'eux pour vn an, que Robert Comte de Flandres, & Louys de Neuers son fils, s'abboucherent auec les Ambassadeurs de France en la ville de Tournay, où il fut arresté, le Legat present, que dans la My-Caresme suiuante, le Comte se rendroit à Paris, pour rendre au Roy l'hommage qu'il luy deuoit de ses Terres, & pour confirmer les nouuelles modifications du dernier Traicté de paix d'entre la Flandres & la France : mais le Comte ayant manqué de parole, & ne s'estant pas trouué au iour assigné, le Roy pressa le Cardinal Legat de l'excommunier & de mettre son Pays en interdit; surquoy le sage Prelat iugeant par sa prudence, que l'excommunication estoit le dernier des remedes dont l'Eglise se seruoit pour rappeller à leur deuoir les Princes perfides & rebelles, reprit ses derniers erremens, & s'entremit de nouueau pour la paix, & sollicita si puissammẽt le Roy de France de vaincre par des bienfaits l'ingratitude & l'opiniastreté du Comte son Vassal, qu'il arresta derechef entr'eux vne seconde tresve pour vn an, pendant lequel il sçeut si bien mesnager l'esprit du Comte, qu'il se rendit enfin à Paris, & fit l'hommage de ses Terres au Roy, qu'il reconnut pour son Souuerain.

Preu.p 291. & 292.

Nous lisons dans les Registres du Parlement de Paris, que le 28. iour de Nouembre de l'an 1332. Archambaud de Perigort Chanoine de Sainct Fronton, constitua le Cardinal Gaucelin Iean Dossa, son Procureur general & special pour resigner ses Prebendes entre les mains de nostre Sainct Pere le Pape : Et dans les Chartes du Thresor de Sa Majesté, que l'an 1337. le Roy Philippes declara que de- *Preu.p 292.*

Nnnnn

funct Benoist Iean Cheualier, ayant possedé à vie, par vne gratification particuliere de Sa Majesté, la somme de cent liures tournois de rente sur la Thresorerie ou Recepte Royale de la Seneschaussée de Perigord & de Quercy; & qu'apres son decez Philippes Iean aussi Cheualier, pretendant la joüissance de cette mesme somme de cent liures de rente annuelle, il l'a luy accorda à perpetuité pour luy & ses successeurs heritiers, en consideration du Cardinal Gaucelin son tres-cher amy, & oncle de ce Philippe.

Onuphre & Ciaconius veulent que le Cardinal Gaucelin soit mort en l'an 1337. mais il est certain qu'il n'est decedé de plus d'vnze ans apres; car il sacra au mois de Iuin de l'année 1345. Arnaud Euesque d'Orthoson, vn des Suffragans du Patriarche d'Antioche, & souscriuit au mois d'Auril de l'année 1348. à vn Priuilege accordé par le Pape Clement VI. à l'Abbesse du Monastere *de Deneyo*, au Diocese d'Ely en Angleterre, consacré sous le nom de la Misericorde de la Bien-heureuse Vierge Marie, conjointement auec le mesme Pape Clement VI. & dix autres Cardinaux; d'où l'on peut inferer qu'il ne sçauroit estre mort au plustost qu'en cette mesme année 1348. ce qui n'arriua neantmoins en la ville d'Auignon, selon Monsieur Frizon, & quelques autres qu'en la suiuante 1349. mais nous ne trouuons ny le iour de son decez, ny le lieu de son inhumation, ny quoy que ce soit à sa memoire; ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il estoit non seulement Neueu d'vn grand Pape, mais grand Homme de luy-mesme, & qui meritoit bien qu'on laissast à la posterité quelques marques particulieres pour le souuenir de ses generales vertus.





Il portoit: De gueules au lyon d'argent.

BERTRAND DE POYET,
Prestre Cardinal du Tiltre de S. Marcel, puis Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE LX.

SI la ressemblance qui se rencontre assez ordinairement dans les visages des hommes, a causé du bien aux vns, & du mal aux autres; nous pouuons dire auec verité, qu'elle a aussi donné quelquefois matiere à la mesdisance & au mensonge. Iean Villani, & Petrarque, tous deux Autheurs Italiens, & par consequent ennemis des Papes qui ont tenu leur Siege dans la ville d'Auignon, escriuent

sur ce sujet vne chose assez ridicule, & qui n'est establie par qui que ce soit que par eux, ny confirmée par aucuns Historiens dignes de foy: Ils disent dans leurs Escrits, que le bruit estoit fort commun en Italie, que Bertrand de Poyet, qui auoit pris naissance à Castelnau-Ratier, au Diocese de Cahors, estoit fils du Pape Iean XXII. parce qu'il y auoit beaucoup de rapport aux lineamens du visage, & aux mœurs & actions de l'vn & de l'autre: mais ce qui fait dautant plus aisément connoistre leur malice, est qu'ils ne sont pas assez temeraires, ny assez hardis pour affirmer positiuement cette calomnie, que quelques autres ont voulu déguiser par la qualité qu'il luy ont donnée de Neueu de Sa Saincteté: mais Bernard Guy rapportant la promotion de Bertrand au Cardinalat, ne cote aucun degré de parentage ny d'affinité, soit legitime, ou naturelle, entre le Pape Iean XXII. & luy: & si ce Pape prit Bertrand en affection, il est constant que ce ne fut point par la consideration de la proximité du sang, mais par le rapport simplement de la vertu qui estoit entr'eux, & qui esleua Bertrand de telle sorte, qu'il merita d'estre fait Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel le 17. iour de Decembre de l'année 1316. qu'il abandonna quelques années apres pour celuy de l'Euesché d'Ostie & de Velitre, sous lequel il fit tousiours paroistre tant de prudence & tant de fidelité, que le Pape Iean XXII. se sentant obligé d'enuoyer des Troupes en Lombardie, pour ranger au deuoir les peuples rebelles à l'Eglise, crut ne pouuoir faire vn meilleur choix que la personne du Cardinal Poyet, pour luy en confier la conduite: & à cét effet le fit Legat en cette contrée, où il demeura l'espace de treize ans entiers à faire la guerre, pendant lequel temps il s'opposa toûjours fort heureusement aux progrez des Armes des Chefs de la faction Gibelline, & affoiblit de telle sorte le party de Louys de Bauieres, qui n'auoit pas esté legitimement esleu Empereur, qu'il eut défait sans doute l'armée de ce Prince, si dans l'occasion les Troupes Ecclesiastiques n'eussent protesté qu'elles ne marcheroient point contre l'Ennemy, qu'auparauant elles n'eussent receu la solde qui leur estoit deuë pour quelque mois; Et pendant sa Legation, en laquelle il eut pour Adjoint Iean de Caïetan, Cardinal, il n'oublia rien de ce qui pouuoit estre du deuoir d'vn vigilant Capitaine, & d'vn sage Politique; car il pourueut non seulement de viures & d'hommes les villes qui estoient demeurées sous l'obeïssance Papale, mais prit celles de Plaisance & de Fayence, & porta la terreur iusques aux portes de Boulogne, qui se rendit volontairement à nostre Legat, & le receut auec des tesmoignages d'vne pure affection, & d'vne sincere bien-veillance: mais comme il n'est rien au monde de plus variable, ny de moins constant que l'amitié des Peuples, les Boulonois chasserent bien-tost apres ignominieusement

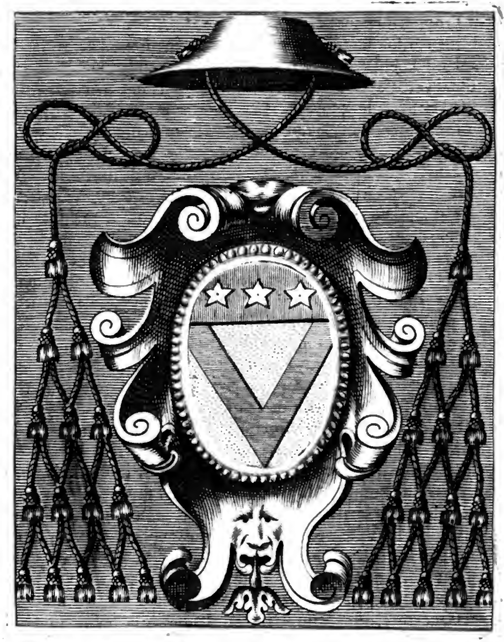
Preu. p. 292.
Preu. p. 292. & 293.

ſement celuy qu'ils auoient admis dans leur Ville auec joye. Quelques Troupes du Pape défaites à Ferrare, & Argente, ville Eccleſiaſtique perduë faute de ſecours, leur fournirent l'occaſion de leur changement & de leur reuolte: Ils ſe ſouſleuerent contre le Cardinal Legat auec tant de violence, que quelques-vns d'entre les plus ſeditieux & les plus mutins, allerent iuſques dans ſon Palais pour l'aſſaſſiner, dans le temps qu'il s'eſtoit heureuſement retiré auec la fleur de ſes braues Capitaines, & l'eſlite de ſes meilleurs Soldats, dans le Chaſteau-Neuf, où il ſe vid inueſty de toutes parts, & en peril de ſa vie, ſi les Florentins, qui ne purent ſouffrir que l'on aſſiegeaſt ainſi vn Legat du Pape, ne l'euſſent promptement ſecouru par l'ayde de trois cens cheuaux qu'ils commanderent vers Boulogne, & par la dépeſche de quelques Ambaſſadeurs qui moyennerent ſa ſortie, & l'accompagnerent auec leur Caualerie iuſques à Florence, où il fut receu auec beaucoup de pompe & de magnificence par les habitans, qui luy offrirent des preſens conſiderables, & luy enuoyerent deux mil florins d'or, mais il ne les voulut iamais accepter, au contraire, les ayans remerciez de leurs graces & de leurs faueurs, prit congé d'eux, & partit pour Auignon, où eſtant arriué, & ayant informé le Pape de ce qui s'eſtoit paſſé à Boulogne, Sa Sainctété excommunia les principaux autheurs de la ſedition & de la reuolte, & mit la ville entiere en interdit.

Le Cardinal de Poyet mourut à Auignon ſur la fin de l'année 1348. & receut l'honneur de la ſepulture dans l'Egliſe du Conuent des Cordeliers de la meſme ville, & non pas en l'année 1346. comme le veulent Onuphre & Ciaconius, puiſqu'il eſt tres-veritable qu'il ſouſcriuit le 22. Auril de l'année 1348. le priuilege accordé par Clement VI. aux Religieuſes du Monaſtere *de Deneyo*, au Dioceſe d'Ely en Angleterre, duquel nous auons parlé dans la vie du Cardinal Gaucelin Doſſa, & qu'au mois de Iuillet de la meſme année, il ſacra Iean Eueſque de Guardia Alfana, dans le Royaume de Naples.



Il portoit : D'or au cheuron renuersé d'azur, au chef de gueules, chargé de trois estoiles d'argent.



PIERRE D'ARABLOY, Chancelier de France, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Suzanne.

CHAPITRE LXI.

CE Prelat est confondu dans la plus grande partie des Autheurs qui ont escrit l'Histoire Ecclesiastique, auec Pierre de la Chapelle Taillefer penultiesme Euesque de Tholoze, surnommé d'Arablay par quelques-vns : mais outre que ce Pierre de la Chapelle ne fut iamais Chancelier de France, c'est qu'il est constant qu'il estoit Noble Limosin d'origine, & s'appelloit purement & simplement

de la Chapelle Taillefer, & non d'Arablay : & que le veritable surnom de celuy-cy n'est autre que d'Arabloy, qu'il tiroit de la Terre ainsi nommée, proche de Gien, de laquelle son pere estoit Seigneur, & consequemment Gentilhomme de nom & d'armes ; car nous apprenons par vn Epitaphe, qui est dans l'Eglise de ce mesme village d'Arabloy, que Madame Ieanne d'Anlezy, iadis femme de Monseigneur Iean Seigneur d'Arabloy, Cheualier, & mere du Cardinal: (ce sont les propres termes de l'Epitaphe) trespassa l'an de grace mil deux cens quatre-vingts & . . . . le reste est effacé, & que Iean d'Arabloy pere de Pierre, mourut le Dimanche d'apres la S. Martin d'Hyuer de l'année 1329. & fut enterré dans la mesme Eglise, proche du Tombeau de sa femme, non loin duquel est aussi celuy du Cardinal leur fils. *Preu. p.*

L'Histoire ne nous apprend point les causes de l'aduancement de Pierre d'Arabloy dans la premiere Dignité de la Robe ; mais il est aisé de conjecturer que celle du Cardinalat luy fut procurée sans doute par la recommandation du Roy son Maistre enuers le Pape Iean XXII. car au temps qu'il fut honoré du Chapeau, sçauoir au mois de Decembre de l'année 1316. il estoit Chancelier de France ; & c'est en cette qualité qu'il est nommé au Contract de mariage de Ieanne fille aisnée du Roy Philippes le Long, lors Regent auec Eudes Duc de Bourgogne, en la mesme année 1316. & qu'en l'Ordonnance faite à Sainct Germain en Laye, au mois de Iuillet, aussi de la mesme année, il est escrit le dernier d'entre ceux du Conseil Estroit, qui estoient tous Princes, ou grands Prelats & Barons, au nombre de vingt-trois, & le premier d'entre ceux du Parlement, c'est à dire de la grand' Chambre, reduite à trente personnes. Cette mesme Ordonnance est fort considerable, en ce qu'elle porte de beaux & notables Reglemens touchant les expeditions du Conseil, & les gages & appointemens des poursuiuans, tant Clercs que Laïques, Cheualiers, Clercs du Secret (Chambelans qui portoient le petit Seel) Gens du Parlement, & autres: mais specialement de ceux qui auoient pouuoir de commander Lettres, à sçauoir les six suiuans Clercs & Laïcs, le Parlement & les Requestes, quand ils y seroient, & les Princes en matiere de Iustice, le Conseil Estroit en matieres d'Offices & Graces du Roy, la Chambre des Comptes en matiere d'argent, le Confesseur en matiere de Benefices, & l'Aumosnier en matiere d'Aumosne. *Preu. p. 193. & 194.*

Le Continuateur de la Chronique de Guillaume de Nangis, rapporte vers la Feste de la Purification de la Bien-heureuse Vierge de la mesme année 1316. qu'en la presence de Pierre d'Arabloy, de longtemps Chancelier du Roy Philippes, & nouuellement creé Cardinal par le Pape Iean XXII. il se tint vne magnifique Assemblée des Princes & Grands du Royaume, de nombre de Prelats, & de *Preu. p. 194.*

notables Bourgeois de Paris, qui approuuerent tous d'vn mutuel consentement, & d'vne vnanime volonté le couronnement du Roy Philippes, & iurerent par serment qu'ils estoient prests de luy obeïr comme à leur Roy legitime, & apres sa mort à Louys son fils aisné, comme à son Successeur & heritier de sa Couronne : les Maistres & Supposts de l'Vniuersité ratifierent aussi les mesmes choses, & en promirent l'execution, mais non par serment, & ce fut lors qu'il fut dit & arresté, que femme ne pouuoit auoir de part à la succession du Royaume.

Pendant que le Cardinal d'Arabloy fut Chancelier de France, on publia plusieurs Reglemens des plus beaux qui ayent iamais esté faits en cette Monarchie, tant pour la Chancellerie, & la Maison du Roy, que pour le Conseil, le Parlement, la Chambre des Comptes, & autres Compagnies de Iustice & de Finance, & particulierement pour les Droicts du Chancelier, & des personnes de sa suite ; car nous voyons dans le dernier estat de l'Hostel du Regent Philippes le Long, dressé & enuoyé au Conseil Estroit sur la fin de Nouembre de la mesme année 1316. qu'il est porté en termes exprez, que le Chancelier mangera à la Cour quand il pourra, & que quand il mangera chez luy, il prendra ce qu'il faudra pour sa personne, & pour deux Compagnons & deux Escuyers, & que ses autres Domestiques viendront prendre leurs repas en Cour, suiuant la coustume ; Et par le premier Estat de la Maison Royale fait par le Roy Philippes le Long à son aduenement à la Couronne, au Bois de Vincennes le deux Decembre de la mesme année 1316. & dans celuy de l'année suiuante, arresté à Lorris le 18. Nouembre 1317. il est porté qu'en la Maison du Roy, il n'y aura que les six Chambres ordinaires pour le Chancelier, le Confesseur, l'Aumosnier, les Chapelains, les Maistres d'Hostel, & la Chambre aux Deniers ; toutes lesquelles six Chambres n'auront point d'autres Fourriers que ceux de Sa Majesté, & que si le Chancelier est Prelat, il ne prendra rien à la Cour, mais s'il est simple Clerc, il aura les mesmes choses qu'auoit le Chancelier Guillaume de Nogaret, qui sont expliquées dans l'Estat auec beaucoup d'autres touchant la police du Conseil.

Preu. p. 294.

Preu. p. 294.

Le Cardinal d'Arabloy fut vn des Executeurs du Testament du Roy Philippes le Long, auec les sieurs de Suilly & de Ioinuille : le Roy Charles le Bel le considera beaucoup, parce que nous apprenons par le Registre cinquante-quatriesme du Thresor des Chartes des années 1325. 1326. & 1327. qu'ayant supplié ce Monarque de luy vouloir assigner sur quelque Terre ou Domaine, qui fut proche de Villeneufve d'Auignon, où il auoit fait bastir vne maison à grand fraiz, la somme de soixante-dix liures tournois de rente annuelle, qu'il perceuoit sur le Peage de Baucaire, par luy acquises de Ieanne du Bois sa niepce, qui auoit droit de les prendre

Preu. p. 294. & 295.

dre par la donation qui luy en auoit esté faite par le Comte Auelin, Sa Majesté luy accorda sa priere, & intherina sa Requeste.

En 1328. le Pape Iean XXII. faisant pour lors son sejour en la ville d'Avignon, cita deuãt luy F. Michel, General de l'Ordre des Cordeliers, & luy commanda par le vœu d'obeïssance qu'il auoit fait en entrant en Religion, d'obseruer fermement la Doctrine qu'il auoit enseignée touchant sa Regle, & particulierement ce qu'il auoit publié qu'il falloit tenir sur le sujet Euangelique, & de le faire obseruer à tous ses Religieux : Surquoy Frere Michel respondit assez arrogamment ; & neantmoins obtint de Sa Sainteté le terme de huitaine pour respondre plus precisément à ses ordres & à ses commandemens ; mais au lieu de venir satisfaire aux volontez du Pape dans le temps prefix, il s'enfuit de nuict auec deux Religieux, dont l'vn appellé François, estoit Docteur en Theologie ; & l'autre nommé Bongrain, auoit esté vn peu auparauant fameux & celebre Aduocat en Cour de Rome, & se mit en Mer à Marseille ; dequoy le Pape Iean vingt-deuxiesme indigné, donna ordre au Cardinal d'Arabloy de le suiure & de le prendre, mais ce Prelat entreprit en vain la Commission, parce que Frere Michel, trop aduancé en Mer, estoit arriué vers l'Antipape, prés duquel il demeura. *Preu. p. 194.*

Les Tiltres MS. de la Maison de Neuers, qui ont esté autrefois communiquez liberalement à feu mon Pere, par le Docte Mr de Marolles Abbé de Villeloin, marquent que Louys Comte de Flandres & de Neuers, donna le seize Ianuier de l'année 1331. la moitié du quint denier à luy escheu pour cause de l'achapt de la Terre de la Chapelle S. André, à Reuerend Pere en Dieu Monsieur Pierre d'Arabloy Cardinal, à la priere & supplication de Monsieur Iean d'Arabloy Cheualier, vray-semblablement son frere, parce que les Registres du Parlement nous apprennent, que le Cardinal d'Arabloy en auoit vn nommé Iean, & qualifié Cheualier : Et les Registres des Chartes portent qu'au mois de May 1346. il y eut vn amortissement de quarante liures de rente, octroyé aux Executeurs Testamentaires du feu Cardinal d'Arabloy, jadis Chancelier de France, pour fonder vne Chapelle par luy ordonnée ; toutefois les Lettres qui en furent expediées à Poissy, ne nomment point le lieu où cette Chappelle auoit esté fondée. *Preu. p. 195.* *Preu. p. 195.*

Nous ne sçauons point le temps precis de la mort de ce Prelat, seulement pouuons nous dire qu'il est coté dans nos Liures, sous le Pontificat de Iean XXII. & qu'il fut enterré dans la Parroisse d'Arabloy proche les tombeaux de ses pere & mere, & de ses predecesseurs, sans qu'il reste d'autres marques de sa sepulture, que ce que nous en auons rapporté au commencement de cet Eloge.

L'original de ce portraict m'a esté communiqué par Monsieur le Marquis de Sessac, dans le cabinet duquel il est cõserué.



BERTRAND DE MONTFAVEIS,
Prothonotaire du Sainct Siege Apostolique, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Aquiro.

CHAPITRE LXII.

LA Guyenne ordinairement fertile en bons esprits, en produisit vn grand nombre dans les temps que le Siege Apostolique fut remply d'Hommes de cette Prouince, qui s'attacherent particulierement à la science du Droict, entre lesquels Bertrand de Montfaueis, natif de Castelnau-Rathier, au Diocese de Cahors, fut vn des plus profonds & des plus habiles, comme il estoit d'vne

des plus Nobles & des plus anciennes Familles de cette Bourgade; ce que nous apprenons, à l'esgard de sa Noblesse, par vne Lettre donnée à Roüen, au mois de Septemb. de l'an 1335. & conseruée dans le cinquante-huictiesme Registre du Thresor des Chartes de Sa Majesté, par laquelle le Roy Philippes donne la permission à Faure de Montfaucis Escuyer, & Neueu de son tres-cher amy Bertrand de Montfaucis, Cardinal de la Saincte Eglise Romaine, de pouuoir faire eriger des fourches patibulaires dans son Territoire de Gandelon, au Diocese de Cahors, dans lequel il auoit haute & basse Iustice, tant de son chef, que par l'acquisition qu'il en auoit faite: Et pour ce qui concerne la Iurisprudence, en laquelle il excelloit, par les tesmoignages qu'en rend le Iurisconsulte Mantüa de Paüie, qui l'appelle *vn Homme d'vne tres-eminente Doctrine, & vn Iuriste acheué*: Il portoit pour Armes, *Escartelé, au premier & quatriesme, d'argent & de gueules; au deux & troisiesme, d'argent au lyon d'azur, à l'orle de neuf bezans de gueules.* Le Pape Iean XXII. le voulant aduancer pour ses merites dans les Dignitez de l'Eglise, l'honora d'abord de la qualité de Prothonotaire Apostolique, & en suite de celle de Cardinal Diacre de Saincte Marie *in Aquiro*, au mois de Decembre de l'année 1316. car pour celle de Cordelier que luy donne Monsieur Frizon, il n'en fut iamais reuestu. Benoist X. successeur de Iean, apprehendant vne suite de malheurs dans la Chrestienté, par la continuation de la guerre d'entre le Monarque de France Philippes VI. & Edoüard III. Roy d'Angleterre, se resolut d'enuoïer des Legats vers eux pour les recőcilier ensemble: Il fit choix pour cét effet de la persőne du Cardinal de Montfaucis, & de celle d'vn autre Cardinal Espagnol, nommé Pierre Gomeis: mais quelques efforts que peurent faire ces deux Princes de l'Eglise vers leurs Majestez, ils ne conclurent rien, & ne remporterent aucun fruict de leurs negociations; aussi estoit-il bien difficile de moyenner vne paix entre deux Souuerains qui auoient d'esgales pretentions, quoy que leurs Droicts fussent differends, puis qu'ils disputoient à qui auroit le premier Royaume du monde, & que la Couronne de France estoit le but de leur querelle, & la recompense du victorieux. Au retour de cette Ambassade infructueuse, le Cardinal de Montfaucis fut fait arbitre du differend qui estoit entre l'Euesque d'Engoulesme, & le Doyen de son Eglise, touchant la Iurisdiction spirituelle en la ville, & ordonna que toutes les fois que l'Euesque y seroit resident, la pretention du Doyen cesseroit: mais du depuis cette Iurisdiction se fit commune entr'eux, & l'est encore aujourd'huy.

Preu. p. 196.

Preu. p. 195.

Enuiron l'an 1336. le Cardinal de Montfaucis fit bastir vne ample maison, hors les murs de la ville d'Auignon, dans laquelle il establit des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Augustin, pour la nourriture & entretien desquels il assigna de bons reuenus; & ioi-

gnant cette maison, fit esleuer vne belle Eglise, qui fut consacrée sous le nom de Nostre-Dame de Bon-Repos, & que l'on appelle aussi vulgairement *de Montfaueis*, à cause du nom de son Fondateur.

Le Cardinal Gomeis, qui l'auoit eu pour compagnon dans ses negociations, le voulut estre aussi dans les actions de pieté & de vertu; c'est pourquoy il fit edifier à son exemple & à son imitation vn Monastere, proche d'Auignon, qu'il baptisa du nom de Saincte Praxede, qui estoit son Tiltre: Et comme le Cardinal de Montfaueis ordonna qu'apres sa mort on l'enterrast dans l'Eglise par luy fondée, le Cardinal Gomeis souhaita pareillement d'estre inhumé dans celle qu'il auoit fait construire.

Apres le deceds du Pape Benoist XII. sous lequel le Cardinal de Montfaueis auoit eu souuent de tres-honorables emplois, le Conclaue qui se tint pour l'eslection d'vn Pape en sa place, fut composé de trente-deux Cardinaux, celuy de Montfaueis receut vn sensible desplaisir de ne s'y estre pû rencontrer, quoy qu'il eut fait tous ses efforts pour vn si noble sujet: mais les douleurs violentes de la goute, dont il estoit trauaillé pour lors, le priuerent de cette satisfaction, & quelques temps apres de la vie, n'ayant vescu qu'vn an depuis la promotion de Clement VI. sous le Pontificat duquel il mourut: son corps fut porté en terre, suiuant l'ordonnance de sa derniere volonté, dans l'Eglise de Nostre-Dame de Bon-Repos, autrement de Montfaueis, hors les murs de la ville d'Auignon, & posé sous vne Tombe, sur laquelle on graua son Epitaphe, qui fait mention du lieu de sa naissance, de ses actions, de ses qualitez, & du temps de la priuation de sa vie, qui arriua en l'année 1343. Preu.p.296.



ARNAVD



Ce portraict est tiré de la representatiō de ce Cardinal, qui est sur son Tombeau, dans l'Eglise de Nostre-Dame de Villeneufve d'Avignon, par luy fondée.

ARNAUD DE LA VIE,
Docteur és Loix, Preuost de l'Eglise de Bariol, Euesque d'Auignon, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Eustache.

CHAPITRE LXIII.

IL n'est pas besoin de repeter icy ce que nous auons dit de la Noblesse & de l'Antiquité de la Maison de la Vie, dans l'Eloge du Cardinal Iacques, frere aisné d'Arnaud, & tous deux Neueux du Pape Iean vingt-deuxiesme; il suffit de rapporter seulement les actions de ce dernier Prelat, qui correspondant aux vertus de ceux de son sang, & à la pieté singuliere de son frere, embrassa

l'Estat Ecclesiastique comme luy, dans lequel ayant donné des preuues d'vne probité consommée, & la mort arriuée de Iacques, vn extresme regret au Pape, Sa Saincteté ne peut trouuer d'autre consolation de cette perte, qu'en faisant succeder vn autre Neueu dans toutes les dignitez du defunct; c'est pourquoy de Preuost qu'il estoit de l'Eglise de Bariol, il le reuestit en l'année 1317. de l'Eueſché d'Auignon, & de la Dignité de Cardinal, sous le Tiltre de Sainct Eustache, qui ne luy firent pas neantmoins abandonner ny quitter sa Preuosté.

Preu p. 195. & 297.

Ses principales occupations furent tousiours pour la gloire de Dieu, l'augmentation de son honneur, & celuy de l'Eglise; car il ne fut pas plustost esleué à l'Episcopat, qu'il obtint du Pape Iean son Oncle, la permission de faire eriger l'Eglise Parrochiale de S. Agricole en Collegiale, & achepta des maisons pour la demeure de l'Euesque; fit quelques Ouurages de pieté en l'honneur de la Bienheureuse Vierge; fonda la Chartreuse de Bon-Pas, & l'Eglise Collegiale de Nostre Dame de Villeneufve, prés Auignon, laquelle il dota de grands reuenus, & y establit vn Doyen & des Chanoines, & voulut que la Collation des Prebendes appartint alternatiuement au Pape, & au Roy de France.

Preu.p.296

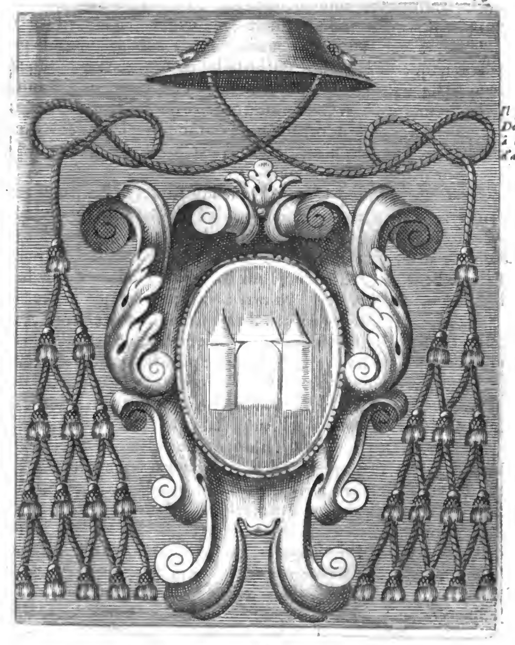
Xazelinus à Cassanis, ayant fait quelques Commentaires sur les Constitutions extrauagantes du Pontife Iean XXII. les dedia au Cardinal Arnaud de la Vie, non tant à cause qu'il estoit Neueu de celuy qui les auoit faites, que par la raison de sa Doctrine dans la science du Droict, qu'il possedoit à plein fonds.

Le Roy de France eut tousiours vne grande estime, non seulement pour le Cardinal Arnaud, mais aussi pour tous ceux de sa Maison; car nous voyons dans le Registre soixante-vn du Thresor des Chartes, qu'au mois d'Auril de l'année 1320. Philippes de Valois Roy de France & de Nauarre, donna de sa grace speciale, à Pierre Dossa, frere germain du Pape Iean XXII. mil liures de Terre, & à Pierre de la Vie, & Arnaud *de Trianno*, Neueux du mesme Pape, à chacun aussi trois cens liures de Terre, pour en joüir par eux & leurs Successeurs perpetuellement à tiltre d'heritage: & dans celuy qui est coté soixante & quatorze, que le mesme Roy Philippes remit gratuitement au Cardinal Arnaud de la Vie, six septiers de froment, qu'il estoit tenu de fournir à Sa Majesté, pour raison de l'acquisition par luy faite de quelques heritages. Il mourut en l'année 1336. & fut enterré sous vn superbe Tombeau, dans l'Eglise de Nostre Dame de Villeneufve, qu'il auoit fait edifier: mais on mit vne inscription dans la Sacristie, qui cote ses qualitez.

Preu.p.296.

Preu.p.298.





Il portoit: De gueules à la porte d'argent.

REGNAVLT DE LA PORTE,
Chapelain du Pape, successiuement Euesque de Limoges, & Archeuesque de Bourges, Cardinal Prestre des Saincts Nerée & Achilée, puis Euesque d'Ostie, & de Velitre.

CHAPITRE LXIV.

LA Maison Noble de la Porte, tire son origine du village d'Alassat, au Diocese de Limoges, dans lequel Regnault prit naissance, & fut entretenu aux Estudes par ses parens, & soigneusement esleué dans la crainte de Dieu, & dans l'amour de l'Euangile, qui demeurerent si fort empraintes dans son cœur, que dés qu'il eut atteint l'aage de raison, il se déuoüa tout entier à l'Eglise; en la-

quelle il obtint successiuement de differentes Dignitez; car il fut fait premierement Archidiacre de Combrailles, en la Cathedrale de Limoges, vers la Feste de tous les Saincts, Chapelain du Pape, puis Euesque de la mesme Cathedrale, en l'année 1294. auquel
Preu.p.299. temps il fut si sensiblement touché du peu de reuenu qu'il y auoit pour vne multitude de Chanoines, & de ce que le Chapitre de Limoges estoit accablé de debtes, que pour soulager les vns & les autres dedans leurs necessitez, il donna au Chapitre l'Eglise de *Iuilly*, auec le droict de presentation.

Il tint vn Synode à Limoges le Ieudy d'apres la Pentecoste de l'année 1297. dans lequel il approuua la Feste de Sainct Estienne de Muret, & en commanda la celebration dans toute l'estenduë de son
Preu.p.299. Diocese au sixiesme des Ides de Feurier. En 1307. il visita le Monastere de Beneuent, & defendit aux Religieux l'indecence des habits, le port d'armes, les vœux extraordinaires, & le jeu de dez.

Au mois de Mars de l'an 1315. il tira du sepulchre le Corps d'Aurelian Euesque de Limoges, accompagné non seulement du Chapitre de sa Cathedrale, mais encore de plusieurs Abbez & Religieux de diuers Monasteres, & le remit auec grande deuotion dans sa propre Chasse, de laquelle il auoit esté autrefois tiré, laquelle il fit poser honorablement sur l'Autel de l'Eglise de S. Cessateur.

En 1316. il fit vne fondation dans celle de Sainct Martial de Limoges, afin qu'on priast Dieu pour luy par les merites de ce Sainct, auquel temps voyant que son Eglise Cathedrale auoit esté autrefois assez mal construite par ses Predecesseurs, & que les bastimens estoient indecens aussi bien que la façon de l'Architecture, desira de l'esleuer de nouueau en vne plus noble forme, & d'vne structure plus ample & plus magnifique, en l'honneur du Protho-
Preu.p 299. martyr Sainct Estienne: & pour fournir aux fraiz necessaires de l'Edifice, voulut que la moitié du reuenu de la premiere année des Eglises Parrochiales qui viendroient à vacquer pendant l'espace de six ans entiers, y fut employée: mais ayant esté fait Archeuesque de Bourges en la mesme année, Gerard Roger son Successeur, confirma cette concession, qu'il estendit iusques à huict ans entiers pour l'accomplissement d'vn si pieux dessein.

Regnault de la Porte ne fut pas plustost Metropolitain de Bourges, qu'il fut choisi par le Pape Iean XXII. conjointement auec les Euesques d'Amiens & de Mande, pour iuger la cause de l'Euesque de Chaalons; & fit de belles Constitutions pour la reformation des Chanoines de son Archeuesché, qu'il n'administra que l'espace de quatre ans, & qui sont rapportées dans le Patriarchat de Bourges, donné au public depuis peu, par le Reuerend Pere l'Abbe Iesuite. En 1320. il fut honoré du Cardinalat par le mesme Pape Iean vingt-deuxiesme, sous le Tiltre des Saincts Nerée & Achi-

lée, & l'année suiuante de l'Euesché d'Ostie.

Les Archiues de l'Eglise de Limoges, nous apprennent que le Cardinal Regnault de la Porte, dont le frere nommé Guy estoit Abbé de Sainct Martial, testa l'an 1322. & que par l'ordonnance de sa derniere volonté, il entendit que les Chanoines qui seroient de son sang, ioüiroient des Terres qu'il auoit acquises de Guillaume & Pierre de Malemont Cheualiers, & qu'il fonda vne Chapelle dans celle de la Bien-heureuse Vierge, à la charge d'y celebrer trois Messes par chaque semaine, vne autre en l'Eglise d'Alassac, aux mesmes conditions, & vn Anniuersaire le iour de son Obit dans toutes les Eglises Collegiales, Abbatiales, Priorales & Conuentuelles du Diocese de Limoges. L'Obituaire de la mesme Eglise marque cét Obit au 10. des Calendes de Nouembre, & qu'il est enterré entre les murs du Chœur, du costé droict du grand Autel, & que les Absolutions que l'on a coustume de faire pour les Morts le lendemain de la Feste de tous les Saincts, se font sur le Tombeau de ce Cardinal, qui mourut dans la ville d'Auignon en l'année 1325.

Preu. p. 299.

Preu. p. 299.

Le Patriarchat de Bourges, cy-dessus coté, l'appelle *Homme excellent, & digne d'vne grande recommandation ;* aussi pouuons-nous dire que ce qu'il fit touchant la reforme du Clergé de Bourges, qu'il reduisit à vne meilleure conduite, à l'augmentation du culte de Dieu, & à l'assiduité du Seruice Diuin, est la plus considerable, & la plus belle action d'vn Prelat, qui ne peut souffrir d'abus dans son Eglise, & qui veut que les deportemens de ses Chanoines respondent aux siens, afin que par l'objet de la pieté qu'ils ont deuant les yeux, ils ne forment dans leur cœur que de veritables sentimens de gens de bien, ne produisent que des œuures de deuotion & de charité, & ne donnent que des exemples aduantageux de vertu, à ceux qui le voudront prendre pour le modele & la regle de leur vie.



Ce portraict s'eſt treuué parmy les memoires Manuſcrits de feu mon pere, ſans que i'aye pû ſçauoir d'où il l'auoit eu.



BERTRAND AGERIE DE LA TOVR DE CAMBOLIC, Archeueſque de Salerne, Cardinal Preſtre du Tiltre des SS. Syluestre & Martin, puis Eueſque de Tuſculane.

CHAPITRE LXV.

LE Vilage de Cambolic, au Diocefe de Cahors, a produit au iour vne des plus belles Lumieres de l'Egliſe en la perſonne de Bertrand de la Tour, la Famille duquel nous eſt inconnuë, & qui vray-ſemblablement ne fut illuſtre que par la Doctrine & la vertu de ce grand Perſonnage, qui touché ſenſiblement de l'amour de Dieu, profeſſa l'humilité dés ſes plus tendres années,

& pour en donner des preuues assurées, prit l'habit de l'Ordre de Sainct Dominique, sous lequel il se rendit vn des fameux Orateurs, & vn des plus subtils Theologiens de son temps; ce qui luy procura d'honorables emplois, & des Dignitez les plus releuées; car il eut l'aduantage d'estre choisi entre tous les Cordeliers de la Prouince de Guyenne, pour en estre fait le Ministre general, & honoré de trois differentes Legations par le Pape Iean XXII. dont la premiere fut en Italie, pour abolir la memoire des noms de Guelphes & de Gibelins, qui estoient funestes à toute la contrée, d'en reconcilier les peuples, qui s'estoient liguez les vns contre les autres, & moyenner le repos entre les Princes Italiens. La seconde, pour terminer le differend suruenu entre Robert Roy de Naples, & Amedée V. Comte de Sauoye, pour raison du logement de quelques Troupes de gens de guerre: & la troisiesme en France, auec Regnault Guy, Inquisiteur de la Foy, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, pour aduiser aux moyens de la paix auec les Flamands; pour lequel *Preu.p.300.* effet nous lisons dans les Chartes du Thresor du Roy, qu'ils se trouuerent à Compiegne l'vnziesme iour d'Octobre de l'année 1318.

Pendant que Bertrand fit sejour en France, il receut vn ordre precis de Sa Saincteté, de se transporter dans les villes de Narbonne & de Besiers, où quelques Cordeliers qui couuroient vne veritable reuolte sous vne feinte deuotion, & publioient hautement par tout qu'ils n'auoient point de plus grande passion que d'obseruer estroitement la Regle de leur Pere S. François, s'estoient diuisez les vns d'auec les autres, & logez separément dans ces villes; & d'exhorter ces Freres rebelles à retourner dans leurs Monasteres, & se remettre sous la discipline de leurs Superieurs: mais ces esprits presomptueux s'imaginans qu'ils estoient les seuls qui marchoient dans le chemin de la perfection, n'escouterent ny les exhortations, ny les remonstrances de Bertrand, & forcerent par ce moyen le Pape de les reformer luy-mesme, & de les ranger en leur debuoir.

L'Archeuesché de Salerne ayant vacqué par la mort d'Onuphre, arriuée à Rome, Iean XXII. en pourueut Bertrand, & le crea aux Quatre-Temps de Decembre de l'année 1320. Cardinal du Tiltre des SS. Syluestre & Martin des Montagnes, & quelque temps apres luy dõna l'Abbaye Commandataire du Monastere de S. Ange, proche Capouë, & celuy de S. Benoist dans Capouë mesme, puis l'Eueschè de Tusculane, vacant par le decez de Berenger de Fredol.

Le Cardinal de la Tour, que Nostradamus dans son Histoire de Prouence, appelle, *vn homme d'vn rare merite, d'vne grande authorité, & d'vne insigne Doctrine*, mourut à Auignon, & fut enterré dans *Preu.p.300.* l'Eglise des Cordeliers. Il auoit composé *des Commentaires sur les Liures des Euangiles & des Epistres*: fait *des Sermons des Saincts*: vn Traicté *de la Pauureté de I. C. & de ses Apostres*, & quelques autres Ouurages.

Ce portraict eſt tiré de la repreſentatiõ de ce Cardinal, qui eſt ſur ſon Tombeau dans l'Egliſe Collegiale de S. Martin de Montpeſat, par luy fondée, & m'a eſté procuré par les ſoins de Monſieur Leon Godefroy, Chanoine en cette Egliſe, qui a dreſſé les memoires de ſa vie, & qui eſt frere de Mr Godefroy, Hiſtoriographe de Sa Majeſté.



PIERRE DESPREZ, SVCCESSIVEMENT EVESQVE de Riez, & Archeueſque d'Aix, Cardinal Preſtre de Saincte Pudentiane, au Tiltre du Paſteur, Eueſque de Preneſte, & Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine.

CHAPITRE LXVI.



DANS la partie de la vaſte & eſtenduë Prouince de Guyenne, que l'on nomme le Quercy, & dans ſon bas Pays, à trois lieuës de la ville de Cahors, & vne de celle de Montpeſat, il y a vne Paroiſſe du nom de la Magdeleine d'Auſſac, dans le déſtroit de laquelle on void encor à preſent vn ancien Chaſteau, qui porte le nom *Deſprez*, ſitué dans vn païſage aſſez agreable & fertil, & qui eſt arrouſé

arrousé d'vn petit ruisseau, appellé *Lemboulas*, lequel Chasteau donne la dignité de Baronnie à la Terre qui luy est sujette.

L'illustre & ancienne famille Desprez a tiré son origine, & pris son surnom de cette Baronnie; & sans en chercher ny l'antiquité, ny la suite, nous dirons seulement qu'il sortit d'vne si noble souche vn Cheualier appellé Raymond Desprez, qui fut marié à Bonne, Dame de Montpezat: & que de leur mariage fut procreé vn autre Raymond Desprez, lequel eut deux fils; sçauoir, Bertrand, & Pierre duquel nous entreprenons icy de deduire les actions, & de representer la Vie.

Quoy que les Autheurs n'ayent pas coté precisément l'année de la naissance de Pierre Desprez, nous pouuōs neantmoins conjecturer qu'il vint au monde enuiron l'an 1280. peu de temps apres l'vnion des deux Terres Desprez & de Montpezat, & qu'il nasquit en l'vne ou en l'autre de ces deux Seigneuries; & receut le sacré Baptesme dans la Chapelle de S. Martin de Montpezat, en la place de laquelle il erigea du depuis, comme nous dirons cy-apres, vne belle Eglise Collegiale & Parrochiale, qui s'y void encore aujourd'huy.

Preu.p.617.

Preu.p.617.

Il destina ses premieres années à la lecture des belles Lettres, & le dessein de sa profession à l'Eglise, & non à la Religion de Sainct François, comme le veut Monsieur Frizon; Il eut l'aduantage d'estre connu particulierement du Pape Iean XXII. & en grande consideration auprés de luy, non tant à cause qu'ils estoient Compatriotes; l'vn & l'autre ayāt tiré son origine du Quercy, Iean XXII. de la ville de Cahors, & Pierre du Chasteau Desprez, qui n'en est distant que de deux lieuës & demie: Que par la raison des grands merites de Pierre, qui luy auoient acquis par tout vne reputation si acheuée, que dés le moment que Iacques Dossa fut paruenu au Souuerain Pontificat sous le nom de Iean XXII. en l'année 1316. il rechercha toutes les occasions possibles de luy pouuoir tesmoigner la haute estime qu'il faisoit de luy, & donner à connoistre à vn chacun, qu'en la personne de Pierre Desprez il auoit rencontré vn homme selon son cœur. Il luy confera d'abord pour marque de sa bienveillance, l'Eueché de Riez en 1316. qu'il garda jusques en 1319. dans l'interuale desquelles trois années (sçauoir le 26. Avril 1317.) le Pape Iean XXII. qui connoissoit la force de l'esprit de Pierre Desprez, le delegua d'Avignon auec le Prelat d'Arras en la ville de Cahors, pour informer des detestables deportemens de Hugues Getaud, pour lors Euesque de cette Cathedrale, à laquelle il estoit paruenu par ses dissimulations & hypocrisies, & auoit obtenu dans le commēcement de sa Prelature toutes les faueurs imaginables, auoit esté vniuersellement applaudy de ceux de son Diocese, jouy de tous les aduantages qu'il auoit pû souhaiter, & s'estoit acquis la re-

putation d'vn veritable & digne Prelat. Mais comme il est impossible qu'vn meschant puisse voiler long-temps ses crimes, Hugues Geraud leua le masque, & ne feignit plus de paroistre ce qu'il estoit c'est pourquoy comme on vid qu'il ne craignoit la censure de personne, qu'il ne se cachoit point de ses débordemens; au contraire, que d'Euesque il estoit deuenu soldat, de Pasteur vn Tyran, d'agneau vn loup rauissant, & d'vne pure Colombe, vn Monstre d'ordures & de saletez: qu'il vendoit les Benefices à deniers comptans, & qu'il vsoit d'vne violence extraordinaire enuers ses Dioce-
Preu.p. 617. sains, les habitans de Cahors adresserent leurs plaintes au Pape, lequel pour leur rendre la Iustice qu'ils attendoient d'vn Euesque si peruers, enuoya l'Euesque de Riez pour informer contre luy; en suite de quoy interuint Sentence, par laquelle cet ennemy de Dieu & de son Eglise, fut condamné d'estre degradé, puis escorché & bruslé vif, ce qui fut executé.

Peu de temps apres cet employ, Pierre Desprez fut fait Archeuesque d'Aix par le mesme Pape Iean XXII. sçauoir en l'année 1319. Mais Sa Sainteté l'ayant honoré du Cardinalat à la troisiesme promotion qu'elle fit au mois de Decembre de l'année suiuante 1320. il quita cet Archeuesché le 13. Feurier de l'an 1321. Et quoy qu'il ne l'eut tenu que l'espace de deux ans ou enuiron, il ne laissa pas d'y laisser des marques de sa deuotion & de sa pieté, par la fondation qu'il y fit d'vne Chapelle dont il donna la collation aux Archeuesques d'Aix ses successeurs: Il ne l'abandonna neantmoins que parce que le Pape le reuestit de l'Euesché de Preneste ou de Palestrine, vacant par la mort de Guillaume de Mandagout, & qui est le quatriesme des six que l'on appelle priuilegiez, qui de toute ancienneté ont pû estre tenus par des Cardinaux sans dispense: Ainsi Pierre Desprez ne s'abaissa pas en quitant vne Eglise Metropolitaine pour vne simple Cathedrale, parce qu'il cessa seulement de remplir vn Benefice qu'il ne pouuoit tenir, pour en posseder vn auquel il auoit toute sorte de droict legitime par sa qualité, & qu'il conserua jusques à la mort, aussi-bien que la Dignité de Vice-Chancelier de la Saincte Eglise Romaine, dont il auoit esté honoré par le mesme Pape Iean XXII. qui l'auoit fait passer par tant de degrez d'honneur, & qui s'estoit seruy de ses conseils dans les affaires les plus importantes, iusques à la mort qui le surprit l'an 1334. auquel an la Chaire Apostolique fut remplie de Benoist XII. à l'eslection duquel Pierre Desprez se trouua l'vn des vingt-quatre Cardinaux qui s'estoient renfermez dans le Conclaue pour proceder à la nomination d'vn nouueau Pontife; & l'vn de ceux qui proclamerent Clement VI. en la place de Benoist, sous le Pontificat duquel Clement, Pierre Desprez estoit Doyen du sacré College: Et comme il estoit digne de tout honneur & de tout employ, non seulement à cause de cette qualité,

mais pour sa longue experience dans les negociations, Sa Saincteté qui ne souhaitoit rien tant que la paix entre les Princes Chrestiens, touché de compassion de voir vne guerre allumée si long-temps, entre Philippes de Valois, & Edoüard III. Roy d'Angleterre, enuoya vers eux les Cardinaux Pierre Desprez & Hannibal de Ceccan pour reconcilier ces Monarques: mais comme leurs differends estoient si grands, qu'ils ne peurent receuoir d'abord vn entier accommodement: la legation se termina à faire réussir vne tréve pour quatre années seulement. *Preu. p. 617.*

Nous lisons dans le 65. feüillet du Liure noir conserue aux Archiues de Montpezat, que le Cardinal Desprez auoit rendu de grãds & signalez offices à l'Ordre des Cheualiers de S. Iean de Hierusalem; puisque ces mesmes Cheualiers tenans leur Chapitre à Rhodes, où ils faisoient pour lors leur demeure, le dixiesme iour de Ianuier de l'année 1346. auoüent auoir receu de singulieres faueurs de ce Prelat, & luy en estre bien obligez. *Preu. p 617.*

En l'an mil trois cens cinquante-deux, le Cardinal Desprez assista encore à l'eslection d'Innocent VI. en qualité de Doyen des Cardinaux & de Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine: Et nous apprenons par son Testament, qu'outre toutes les Dignitez qu'il possedoit, & qui sont énoncées cy-dessus: il tenoit encore l'Archidiaconé d'Yorch en Angleterre, qui luy fut donné sans doute par le Roy Edoüard en reconnoissance de ses grands soins & des peines extraordinaires par luy prises pour faire cesser la guerre d'entre Philippes de Valois & luy; & le Doyenné de Nostre-Dame de Ville-neufue d'Avignon, qui luy fut aussi procuré vray-semblablement par le Roy de France: En quoy ie tire vne consequence que ce Prelat s'estoit rendu également agreable à ces deux Princes, dans le temps de ses negociations auprés d'eux.

Déduisons maintenant les actions de pieté du Cardinal Desprez; & disons que dés le premier iour du mois de Septembre de l'année 1323. il demanda & obtint permission du Pape Iean XXII. son bienfaicteur, de fonder dans l'Eglise Parrochiale de Sainct Martin de Montpezat qu'il auoit fait construire de nouueau, certain nombre de Chapelains, & d'achepter pour cet effet des Dixmes Ecclesiastiques, & que songeant à l'execution de son dessein, & y trauaillant fortement; le Pape Benoist XII. approuua non seulement la concession du Pape Iean XXII. touchant ces Chapelains, mais en mit le nombre à six, dont le premier seroit appellé Prieur, par Bulle expresse du 14. Iuin de l'an 1337. & par vne autre Bulle du mesme Pape Benoist XII. du 6. Mars 1339. il fut permis au Cardinal Desprez d'augmenter ces Chapelains: Cette Bulle confirmée par Clement VI. le 15. Iuillet de l'an 1343. & le nombre des Chapelains à augmenter, aussi specifié à six; le nom de Prieur changé en celuy de Doyen, & *Preu. p 618.*

par consequent celuy de Chapelains en celuy de Chanoines. Le motif principal qui porta Pierre Desprez à faire ces fondations en la Chapelle de Montpezat, en la place de laquelle il auoit fait construire vne Eglise, fut à cause qu'il y auoit esté regeneré par les eaux sacrées du Baptesme; & par cette consideration il la cherit toûjours depuis si tendrement, qu'ayant encor obtenu le 24. du mesme mois de Iuillet 1343. la faculté d'augmenter son Chapitre de quelques Chanoines; il l'accrut de trois le 7. May de l'année 1349. en sorte que nous pouuons dire que le Chapitre de Montpezat a eu son commencement le 24. Iuin de l'an 1337. par la fondation de six Chapelains, ou Ecclesiastiques; son augmentation le 15. Iuillet 1343. par six autres; & son accomplissement le 7. May 1349. par trois qu'il y adjousta; & par ce moyen le nombre reduit à vn Doyen, & quatorze Chanoines, qui sont demeurez en cet estat jusques en 1640. que Melchior Mitte de Chevrieres Marquis de Sainct Chamond, heritier apres trois siecles des biens du Cardinal Desprez, & Patron du Chapitre de Montpezat, du consentement d'Alain de Salminiac Euesque de Cahors, a jugé à propos de conuertir deux places de Chanoines en quatre Prebendes pour des Musiciens, & cette reduction se trouue faite presentement, n'y ayant plus qu'vn Doyen, douze Chanoines, & quatre Prebendiers, auec les Officiers, Maistre de Musique, & quatre Enfans de Chœur.

Lors que le Cardinal Desprez eut projeté le dessein de l'Eglise Collegiale de Montpezat, & qu'il y eut fondé douze Chanoines, sçauoir le 8. Aoust de l'année 1343. estant en la ville d'Avignon, il dressa auec autant de prudence que de pieté, les Statuts sous lesquels il desiroit que se conduisist son Chapitre, auquel il procura de beaux Priuileges, entr'autres celuy qui permet par Bulle du Pape Clement VI. donnée à Avignon le 3. Nouembre 1344. aux Doyen & Chanoines de Montpezat de disposer de leurs biens, sans que les Euesques de Cahors y puissent pretendre aucune chose, quand mesme ils decederoient *ab intestat;* & celuy qui exempte l'Eglise Collegiale de payer droict de visite à l'Archidiacre de Montpezat en l'Eglise de Cahors, & à l'Archiprestre lors qu'ils la feroient, quoy que ce droict se payast auparauant, & ce par Bulle du mesme Pape Clement VI. aussi expediée à Auignon l'vnziesme iour de Ianuier, de l'année 1345.

Pour l'assurance de la perpetuité de sa fondation, & pour l'entretien du Doyen & des Chanoines, non seulement il donna beaucoup de rentes de son patrimoine, mais en acquist & eschangea pour ce sujet vn bon nombre, & y fit vnir plusieurs Benefices : il entreprit le bastiment de la nouuelle Eglise en 1337. & le parachequa l'an 1351. Et comme dés l'année 1342. le Cardinal Desprez, par Bulle du Pape Benoist XII. donnée à Auignon le 27. iour de Iuin, auoit

auoit obtenu le pouuoir de conuertir l'Eglise Parochiale de Sainct Martin de Montpezat en Collegiale, & d'y fonder certain nombre de Chapelains perpetuels. L'Euesque de Cahors fut aduerty que cette Eglise n'estoit pas la Parochiale, mais bien celle des Saincts Iust & Pasteur, assise hors les murs de la ville, dont il fit remonstrance au Pape, sur laquelle le Sainct Pere ordonna qu'à l'aduenir, celle de Sainct Martin, qui estoit dans l'enclos de la ville, seroit censée & tenuë pour Parochiale, comme estant plus commode aux habitans que l'autre, trop esloignée d'eux. Cette Eglise fut consacrée auant mesme son total paracheuement, & son Fondateur fut soigneux de l'enrichir de precieuses Reliques qu'il auoit apporté de Rome dans des bourses artistement élabourées, & d'vne broderie toute particuliere, qu'il fit richement enchasser: l'Eglise de Montpesat, qui joüit encor aujourd'huy de l'honneur d'auoir en depost ces venerables gages, en solemnise tous les ans la Feste appellée *des Reliques*, le premier Dimanche d'apres la Sainct Iean-Baptiste: il embellit aussi ce Sanctuaire de plusieurs ornemens Sacerdotaux, & d'vn beau Calice d'argent doré, que l'on met en vsage aux bonnes Festes, & luy procura de notables priuileges dés le quinze Iuillet de l'année 1343. par vne Bulle du Pape Clement VI. par laquelle Sa Saincteté donna deux ans & deux quarantaines d'Indulgences à tous ceux & celles qui bien deuotement confessez & repentans de leurs fautes, visiteroient l'Eglise Collegiale de Montpezat, & y aumosneroient de leurs biens aux iours de la Natiuité de Nostre Seigneur, Vendredy Sainct, Pasques, Ascension, & Pentecoste, & aux Festes de Nostre-Dame, de S. Martin, de S. Pierre & de S. Paul, de la Dedicace de l'Eglise, & solemnité de ses Reliques: Et si ce grand Cardinal fit esclater son zele & sa deuotion dans sa Patrie, il ne le fit pas moins paroistre dans la ville d'Auignon, où il faisoit son sejour ordinaire, puis qu'il y fit releuer & construire à neuf le Temple de S. Pierre (peut-estre à cause qu'il en portoit le nom) qui auoit esté ruiné par les Sarrasins de fonds en côble il y auoit plus de quatre cens ans, & dont la structure du bastiment est semblable à celle de S. Martin de Montpezat, & de Parochiale qu'estoit cette Eglise, à present l'vne des plus belles d'Auignon, ornée d'excellentes peintures, & toute brillante d'or & d'azur, il la fit eriger en Collegiale, y fondant vn Chapitre composé de seize Chanoines, qu'il dota de bons reuenus, & qui viuent sous les mesmes Statuts que celuy de Montpezat, & dont il donna le Patronage aux Papes. *Preu. p. 618.*

Si le Cardinal Desprez estoit deuot, il n'estoit pas moins sçauant, ny moins humble, puis que nous auons pour preuue de sa Doctrine, vn MS. que l'on tient conserué dans la Bibliotheque de S. Victor lez Paris, qu'il composa touchant *les loüanges & les hon-*

neurs qui sont deubs à la Saincte Vierge; & pour marque de son humilité, la defense expresse qu'il fit par l'ordonnance de sa derniere volonté que ses funerailles ne fussent ny pompeuses ny magnifiques, mais mediocres. Il joignit encor à ces belles Vertus dont il estoit orné, celles de la sainčteté de vie, & de la charité nompareille enuers le prochain, qu'il exerça jusques à la mort, dont il eut toûjours le souuenir present deuant les yeux; Car ce grand personnage comblé d'honneurs & de merites, songeant à la necessité de la fin de l'homme qui luy est prescrite au moment mesme de sa naissance, fit dresser dés son viuant au milieu du Chœur de l'Eglise de Montpezat le Tombeau qui deuoit renfermer ses cendres: Et le 14. Nouembre de l'an 1360. estant pour lors en la ville d'Avignon, il fit son Testament, par lequel il recommanda son ame à Dieu; voulut estre enterré dans son Eglise de Montpezat où il auoit esté baptisé, ordonna que le jour de ses funerailles ou le lendemain, on distribuast aux Religieux d'Avignon, & aux pauures de la mesme ville, deux cens dix florins d'or: A tous les Prestres Religieux ou Seculiers qui seroient presens à sa sepulture, à chacun cinq sols des petits tournois, & à tous les Clercs qui y assisteroient en surplis, douze deniers; & à tous les pauures, quatre deniers: Legua à l'Eglise de Sainct Martin de Montpezat sa petite Croix garnie de pierreries, dans laquelle il y auoit du bois de celle à laquelle le Sauueur du monde a esté attaché au temps de sa Passion; quatre Calices, deux burettes, & deux chandeliers d'argent; Tous les Liures de sa Chapelle commune, deux Missels; Les Fleurs des Saincts, auec des Expositions, & deux Commentaires faits sur les mesmes Fleurs par vn Euesque de Lodeve, vne Chapelle ou seruice de couleur rouge, des ornemens verts, beaucoup de linge pour l'vsage de l'Eglise, & des Tableaux. A celle de Sainct Pierre d'Avignon vn Calice doré, & vne Chapelle ou seruice de drap d'or; & voulut que les bastimens commencez pour le logement des Chanoines, fussent acheuez à ses despens. A l'Eglise de la Magdeleine d'Aussac, vn Calice doré, & quelques ornemens. A celle de Sainct Christophle dans le Diocese de Narbonne, vingt florins d'or, & des ornemens. A l'Eglise Cathedrale de Riez dont il auoit esté Euesque, vne sienne Chapelle ou seruice de couleur violette. A la Metropolitaine d'Aix dont il auoit esté Archeuesque, aussi vne sienne Chapelle ou seruice de couleur verte, & aux Archeuesques d'Aix ses successeurs, le Patronage d'vne Chapellenie qu'il y auoit fondé. A l'Eglise de Sainct Leger située dans le Diocese d'Aix, vingt florins d'or. A celle de Saincte Pudentiane dans Rome (sous le Tiltre de laquelle il auoit esté honoré du Cardinalat) quaranre florins d'or pour sa reparation. A celle de Palestrine dont il estoit Euesque, cent florins d'or, pour y estre employez aussi en reparations; & outre cette somme,

Preu. p. 6.8. & les suiuantes.

vne sienne Chapelle, ou seruice de couleur rouge. A l'Eglise d'Yorch en Angleterre cent florins d'or pour les bastimens, & autres necessitez des lieux & maisons du Canonicat & Archidiaconé qu'il y tenoit. A certaine Eglise de la Prouince de Terragone, quelques ornemens. A autre certaine Eglise du Diocese de Valence, soixante florins d'or pour des reparations, & des ornemens. A celle de S. Maffre de Bourniguel, au Diocese de Cahors, trente florins d'or pour des reparations A la Cathedrale de Cahôrs, vn deuant d'Autel d'or. Aux Conuents des Iacobins, Cordeliers, Augustins, & Carmes de la ville d'Auignon, à chacun d'eux, cent florins d'or pour la Fabrique de leurs Eglises, & autres necessitez Aux Conuents des Iacobins, Cordeliers, Augustins, Carmes, & Chartreux, & aux Religieuses de Saincte Claire, & de la Daurade de Cahors, à chacun cinquante florins d'or pour leurs necessitez. Aux Conuents des Iacobins, Cordeliers, Augustins, & Carmes, & aux Religieuses de Saincte Claire de Tholose, à chacun cinquante florins d'or, pour la fabrique de leurs Eglises. Tous ses habits de laine aux pauures. Aux Hospitaux d'Auignon, & de Villeneufve les lits, desquels luy & ses domestiques se seruoient ordinairement. A l'Hospital de Montpezat, dix lits garnis, & soixante sols tournois de rente, pour estre distribuez chaque année, à pareil iour que celuy de son deceds, aux Chanoines, & autres du Chapitre de Montpezat. Voulut & entendit qu'à perpetuité le premier iour de chaque mois de l'année, le mesme Chapitre de Montpezat dist vn Obit à son intention, & qu'à ce iour il y eust distribution de quarante sols des petits tournois. Commanda que de ses biens fut acheptè vn fonds pour l'entretien de deux Chapelains de Sainct Circ, & de Saincte Iulite à Montpezat, lesquels Chapelains seroient obligez tous les Dimanches & Festes de l'année, d'aller celebrer la Messe à l'Eglise de S. Circ, & assister aux Offices de Montpezat. Donna à l'Eglise de Saincte Marie d'Auignon cent sols tournois de rente pour vn Anniuersaire, qu'il voulut y estre dit à pareil iour que celuy de son deceds, par les Chanoines & Prestres de cette Eglise. Souhaita que lors que son corps seroit apporté d'Auignon à Montpezat, on donnast l'aumosne à tous ceux qui la demanderoient, & que ceux qui l'accompagneroient fussent defrayez en allant, sejournant, & retournant. Laissa vn escrit particulier, dans lequel estoit contenuë la recompense qu'il vouloit estre faite à chacun de ses seruiteurs, & domestiques; voulut que ses debtes, telles qu'elles pussent estre, fussent acquitées. Legua à Raymond Desprez Archidiacre de Riperia, vn Cours Ciuil, le Decret, les Decretales, ses Gloses, Notes, & Tables sur le Droict Ciuil & Canon, certaines autres Tables, & vne Bible. A Iean Desprez, frere de Raymond, aussi le Cours Ciuil, vn Decret, & les Decretales. A Marguerite Desprez, sœur de Iean & Raymond Desprez, deux mil

florins d'or pour la marier. A vne autre Marguerite Desprez, aussi deux mil florins d'or, à condition qu'elle ne pretendroit rien sur les biens de la famille, à l'exception de la maison qui est à Cahors. Voulut & entendit, que si luy Cardinal Desprez, acquitoit pendant son viuant quelques-vns des legs specifiez par son Testament, ce fust autant de descharge pour Raymond Arnaud Desprez qu'il institua son heritier vniuersel, & successeur en tous ses biens, meubles, immeubles, noms & actions, auquel il donna aussi le droict de Patronage & Presentation, tant du Doyenné que des Canonicats, & à ses successeurs Seigneurs de Montpezat perpetuellement; & substitua en cas de mort sans enfans masles, Raymond Desprez son frere; & à luy, Iean aussi son frere.

Le Cardinal Desprez nomma pour Executeurs d'vn si solemnel Testament quatre Cardinaux: mais en consideration de leur haute Dignité, & pour les soulager, il leur donna pour adjoints Geoffroy Euesque de Carcassonne, Pierre Euesque de Castres, & quelques autres, auec plein pouuoir à ces quatre Cardinaux seulement, en cas qu'il se rencontrast quelque doute en son Testament, d'en estre les Interpretes, & d'y adjouster, corriger, ou retrancher ce qu'ils trouueroient à propos d'estre adjousté, corrigé, ou retranché: Et aux autres Executeurs d'agir, & de satisfaire tous ses creanciers, & que ceux d'entr'eux qui vacqueroient à l'execution de son Testament, fussent deffrayez à ses despens. Et voulut enfin que son heritier put assister en personne, ou par Procureur, à la confection de son inuentaire, & à la vente qui se pourroit faire de ses biens.

Il mourut six mois apres auoir testé, sçauoir le 13. iour de May de l'année 1361. en la ville d'Auignon, aussi chargé d'années que
Preu.p.620. de vertus, & dans vne opinion commune de sainctété, & le 13. Iuin ensuiuant apporté dans l'Eglise de Montpezat, où il receut l'honneur de la sepulture dans le Tombeau qu'il s'estoit preparé dés son viuant, sur lequel est sa representatiõ en marbre, telle qu'elle se void cy-dessus, enrichie de diuerses dorures & peintures, mais sans Epitaphe, & sans autres ornemens que de quelques Roses & Escussons des Armes de sa Maison qui se voyent aux deux flancs du Tombeau, & qui sont, *D'or à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois Estoilles d'or de six rais.*

Bertrand Desprez, frere du Cardinal, ne se signala pas moins dans la profession des Armes, & se rendit aussi recommandable par sa valeur & par les notables seruices qu'il fit aux Roys de France, que le Cardinal auoit fait par ses merites & par ses vertus dãs les emplois & les Dignitez de l'Eglise. Car nous lisons que du temps de Philippes de Valois il fut blessé de deux viretons à la bataille de Crecy, combatant genereusement contre les Anglois; & du depuis à celle

de

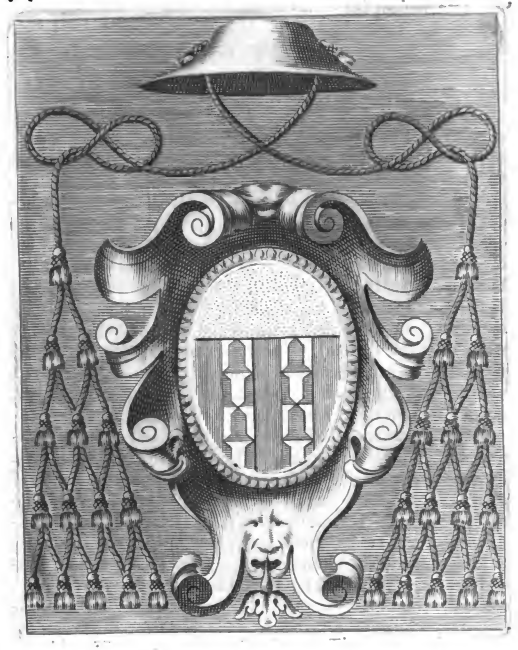
de Poictiers sous le Roy Iean, & qu'il perdit son fils vnique, appellé Pierre, dans vn combat contre les mesmes Anglois: Les Archiues du Chasteau de Montpesat sont les garends de cette verité, & des liberalitez des mesmes Roys enuers luy pour la recompense de ses grandes actions. Les Registres des Chartes du Thresor de Sa Majesté, cotez 58. & 78. nous apprennent aussi que le mesme Roy Philippes de Valois, par Lettres expediées à Tauerny, au mois de Iuillet, de l'an de grace 1335. donna permission à Geraud Desprez de reparer & tenir à ferme perpetuelle, suiuant la forme y declarée, certains moulins banniaux assis sur le fleuue de Garonne, ruinez & dissipez, & qui auoient appartenu au Vicomte de la Terre de Reiniere, dans le temps qu'il y auoit Vicomté en cette Terre, & ce en contemplation de son cher & feal Pierre Euesque de Preneste, Cardinal, & Vice-Chancelier de la saincte Eglise Romaine, oncle, & en recompense des seruices que feu Raymond Desprez, autresfois Viguier de Tholoze, & Pere de ce Geraud, luy auoit fait en sa vie, moyennant la sixiesme partie des profits, & des émolumens de ces moulins, & qu'il permit au mesme Cardinal Desprez, de transporter iusques à la somme de cinquante liures de rente, à personnes Ecclesiastiques. Preu.p.300.

Cette illustre & noble Famille Desprez, a donné de temps en temps de grands Hommes, non seulement à l'Espée, mais à la Religion, à la teste desquels nous pouuons faire paroistre vn S. Raymond Desprez, Euesque de Castres, & Néueu du Cardinal, qui mourut l'an 1353. & fut inhumé dans la Chapelle de Nostre-Dame de Montpezat, sous vn Tombeau de pierre, sur lequel est sa figure, & trois Euesques de Montauban, tous trois ensepulturez dans vne Chapelle de la mesme Eglise: Et sans faire vne longue enumeration des grands Capitaines, il nous suffira de dire qu'il n'y a pas long-temps que viuoit le genereux Henry Desprez, Marquis de Montpezat, Mareschal de France, dont le corps repose aussi dans l'Eglise de ce nom, auec celuy de Dame Suzanne de Grammond son espouse, sous vne Tombe plate d'ardoise, en vn lieu par où l'on passe pour aller de la Nef au Chœur: mais cette Maison est maintenant esteinte, & son esclat seroit comme enseuely dans les tenebres de l'oubly, s'il n'auoit esté releué en la personne de Messire Melchior Mitte de Chevrieres, Cheualier des Ordres du Roy, Marquis de S. Chamond & de Montpezat, lequel estant deuenu heritier des biens du Cardinal Desprez son grand Oncle, ne le fut pas moins de ses bonnes qualitez & de ses vertus, qu'il a transferées en celle de Messire Henry Iust de Chevrieres, Marquis de S. Chamond son fils, qui les possede à present.



Vuuuu

Il portoit : De gueules au pal vairé de deux pieces, au chef d'or.



SIMON D'ARCHIAC, CHANOINE, puis Doyen de Xainctes, Archeuesque de Vienne en Dauphiné, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Prisque.

CHAPITRE LXVII.



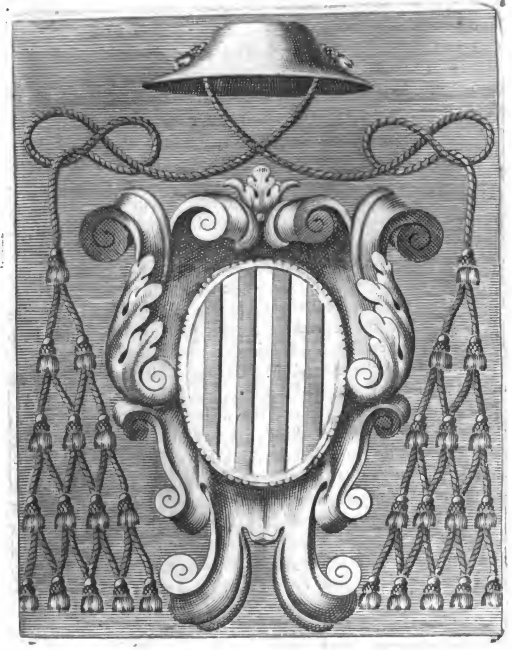
LA Xainctonge est la Patrie de Simon, & sa Famille des plus anciennes de la Prouince, & des mieux alliées du Royaume. Son pere auoit nom Aymard Seigneur d'Archiac, Cheualier, & sa mere estoit fille du Vicomte de Rochechoüard : il eut pour freres, Aymar, Foucaud, Guillaume & Aymery, ausquels il laissa faire la profession des Armes, à l'exception de Guillaume, qui

fut Cordelier, pour embrasser celle de l'Eglise, à l'imitation d'vn Geoffroy d'Archiac son parent, fait Euesque de Xainctes en l'an 1293. en laquelle Eglise Simon obtint d'abord vn Canonicat, puis le Doyenné, & en cette qualité fut enuoyé vers le Pape Iean XXII. en 1318. par le Roy Philippes le Long, auec Guillaume de Brosse Euesque de Meaux, Henry de Suilly Bouthilier de France, & Iean de Cherchemont Doyen de Poictiers, pour des affaires importantes à l'Estat: Et ce qui est de remarquable dans les Lettres de cette Legation, est que Sa Majesté Tres-Chrestienne assure Sa Saincteté que ces Enuoyez sont pleinement instruits de sa volonté, & qu'elle a vne entiere confiance en leur fidelité, circonspection, & diligence. Au retour de cette negociation, qui fut en 1319. & le 12. de Septembre, Simon d'Archiac fut creé Archeuesque de Vienne, & honoré du Cardinalat, au mois de Decembre de l'année 1320. sous le Tiltre de Saincte Prisque, à la recommandation sans doute du Roy son Maistre, & pour les seruices qu'il luy auoit rendu l'année precedente en Cour de Rome. Preu.p.301.

Le MS. de l'Abbaye de Montebourg en Costentin, nous assure que du viuant du Cardinal d'Archiac, le Roy fit vn Foulques d'Archiac, parent de ce Prelat, Seneschal de Perigord & de Quercy, au lieu & place de Pierre d'Arabloy: Et celuy de l'Histoire des Cardinaux François de Iean Masson, Archidiacre de Bayeux, Que le 5. iour de May de l'an 1323. le Cardinal d'Archiac estant en la ville d'Auignon, fit son testament (qui n'est pas venu iusqu'à nous) par lequel il fit des legs considerables à sa Cathedrale de Xainctes pour diuerses fondations, pour la celebration de son Anniuersaire, pour vne Messe de Nostre-Dame, qu'il ordonna y estre dite tous les Samedys de l'année, & pour l'establissement d'vne Chapelle en celle de S. Iean-Baptiste. Le temps de sa mort est marqué sous le Pontificat du Pape Iean XXII. & neantmoins, l'année, ny le iour ne le sont pas; quelques-vns ont estimé qu'elle arriua trois ans apres qu'il eut testé, sçauoir en l'année 1326. & le Martyrologe de la Saincte Chapelle de Paris la rapporte au 9. iour de May, auquel iour elle fait annuellement des prieres pour le salut de son ame. Preu.p.300.



Il portoit: D'argent à quatre pals d'azur.



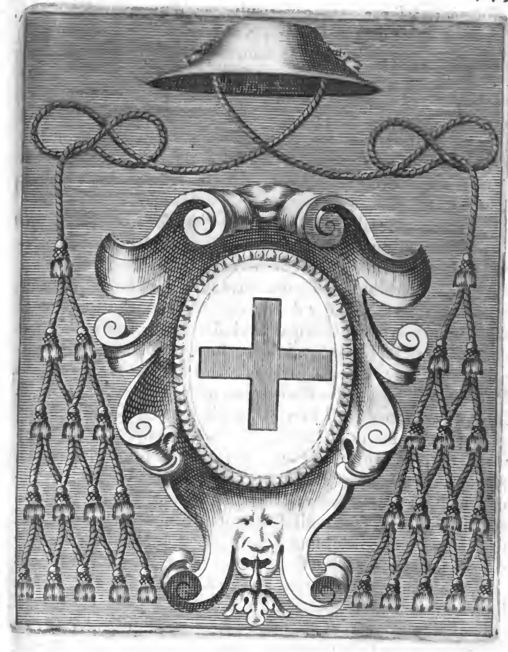
PILEFORT DE RABASTENS, successiuement Euesque de Pamiers & de Rieux, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Anastaze.

CHAPITRE LXVIII.

NOVS ne trouuons autre chose de Pilefort de Rabastens, sinon qu'il estoit Gentilhomme de nom & d'armes, fils du Comte de S. Georges, petite ville située sur la riuiere de Tarne au Diocese d'Alby, dans le Chasteau de laquelle il vid la lumiere du iour pour la premiere fois; qu'il fut successiuement Euesque de Pamiers & de Rieux, & creé Prestre Cardinal du Tiltre de S. Anastaze, le 20. Decembre de l'année 1320. par le Pape Iean XXII. sous le Pontificat duquel il mourut.

Preu. p. 301.

PIERRE



Il portoit : D'argent à la Croix alaisée de gueules.

PIERRE TEXTOR,
Vice-Chancelier de la Saincte Eglise Romaine, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Estienne in Cœlio Monte.

CHAPITRE LXIX.

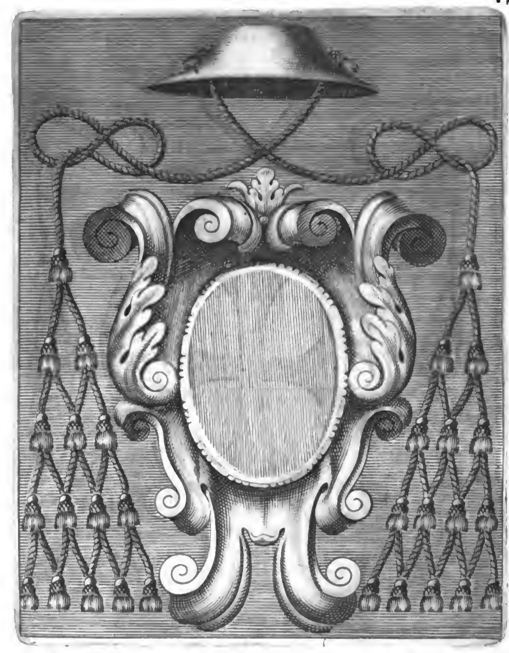
ENTRE vn nombre infiny de Bourgades, qui composent le Diocese de Cahors, celle de S. Anthoine, n'est pas des moins belles ny des moins considerables, puisque Bernard Guy l'appelle vne petite ville, & qu'elle à produit à l'Eglise vn excellent Homme en la personne de Pierre Textor, lequel s'estant attaché prés du Pape Iean XXII. fit si bien connoistre en peu de temps la force

Preu. p. 301. de son genie, & l'intelligence particuliere qu'il auoit dans les negociations, que Sa Saincteté l'enuoya Nonce en Sicile, pour obliger le Monarque Federic aux reconnoissances que les Roys de Sicile doiuent annuellement au Sainct Siege. Federic receut honorablement cét Ambassadeur, & luy ayant donné tout le contentement, & toute la satisfaction qu'il pouuoit esperer sur le sujet de son Ambassade, luy promit encore de tirer les garnisons qu'il auoit mis dans Regge, & dans les autres villes de la Calabre, que le Pape Iean XXII. s'estoit obligé de faire remettre entre les mains de Robert Roy de Naples.

L'heureux succez de la Nunciature de Pierre Textor, & les signalez seruices qu'il rendit par ce moyen à l'Estat Ecclesiastique, porterent facilement le Pape à la reconnoissance qui luy en estoit deuë: & cõme Sa Sainteté l'aymoit tendremẽt; d'ailleurs, elle n'eut pas beaucoup de peine à se resoudre de le constituer en quelque eminente dignité, & de le faire participant du lustre & de l'esclat de la Cour de S. Pierre; c'est pourquoy elle le reuestit nonseulement du Cardinalat aux Quatre-Temps du mois de Decembre de l'an 1320. sous le Tiltre de S. Estienne *in Cœlio monte*, mais le pourueut encor de la Charge honorable de Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine.

Depuis que Pierre Textor fut esleué dans vn si haut rang, il demeura sans doute prés de la sacrée personne de son Bien-facteur, parce qu'il ne se remarque rien de particulier de luy dans nos Liures depuis sa promotion au Cardinalat iusques à son deceds, qui arriua dix ans apres en la ville d'Auignon, sçauoir en l'année 1330. selon Ciaconius & Monsieur Frizon, ou selon Monsieur Aubery en 1327. mais quoy qu'il en soit, comme sa famille nous est inconnuë, & que nous n'en sçauons ny l'estat ny l'origine; de mesme sommes nous dans l'ignorance de ses actions & de ses emplois depuis qu'il fut couuert du Chapeau d'escarlate, soit qu'il n'ait rien fait qui meritast d'estre produit au iour, ou que ses vertus n'ayent pas esté couchez par escrit, & qu'on ait negligé d'en faire la posterité participante, & de les donner au public.





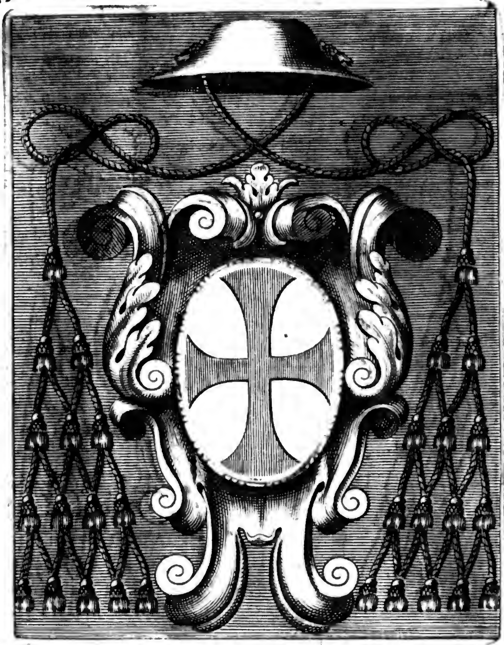
Il portoit ; Simplement de gueules, cõme le Cardinal de Fredol.

RAIGNIER, ou RAYMOND LE ROUX,
Prothonotaire du S. Siege Apostolique, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Cosmedin, *puis de celuy de S. Chrysogon.*

CHAPITRE LXX.

ON demeure bien d'accord que la ville de Cahors est le lieu de la naissance de Raignier le Roux, mais on doute de sa Famille. De Prothonotaire Apostolique, il fut créé par le Pape Iean XXII. Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *in Cosmedin*, & depuis Prestre de celuy de S. Chrysogon. Il mourut l'an 1342. sous le Pontificat de Clement VI. & fut enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs d'Auignon, sans Tombeau & sans Epitaphe. *Preu. p. 3*

Il portoit : D'argent à la Croix patée de gueules.



IEAN RAYMOND DE COMMINGES,
successiuement Euesque de Maguelonne, & premier Archeuesque de Tholoze, Cardinal Euesque de Port & de Saincte Ruffine.

CHAPITRE LXXI.



L'Esclat des grandes Maisons redouble ordinairement par les Dignitez Ecclesiastiques : Et ce qui les rend sans doute plus pompeuses & plus considerables, est quand il en sort nombre de Prelats, qui en maintiennent la splendeur & le lustre par la pieté, comme les grands Capitaines en conseruent l'honneur & la gloire par les Armes. Celle de Comminges a ce glorieux aduantage,

uantage, puis qu'elle a produit en diuers temps, Arnaud Roger de Comminges Euesque de la ville qui porte ce nom, qui viuoit en 1244. vn autre Arnaud Roger Euesque de Tholoze, viuant l'an 1297. & vn autre aussi nommé Arnaud Roger Euesque de Clermont, enuiron l'an 1329. & pour comble d'honneur, Iean Raymond de Comminges, premier Archeuesque de Tholoze, fils de Bernard V. Comte de Comminges & de Laure de Montfort, lequel ayant destiné ses emplois à l'Eglise, fut honoré d'abord de l'Eueſché de Maguelonne, qu'il gouuerna pendant l'espace de quelques années, apres l'escoulement desquelles le Pape Iean XXII. ayant erigé la Cathedrale de Tholoze en Metropolitaine l'an 1317. tant à cause de l'estenduë du Pays, & de la multiplicité de ses peuples, que pour de fortes & pressantes considerations, il l'exempta de la Iurisdiction de l'Archeuesque de Narbonne, & en fit Iean Raymond de Comminges le premier Pasteur, qui y celebra vn Synode Prouincial au mois de Iuin de l'année 1319. & en 1327. fut fait Cardinal par le mesme Pape, lequel estant mort en 1334. & Iean Raymond de Comminges s'estant trouué dans le Conclaue, pour vacquer à la nomination d'vn Successeur en la Chaire Apostolique, la Papauté luy fut offerte, pourueu qu'il promit de ne point aller tenir le Sainct Siege à Rome: Mais ce genereux Prelat respondit qu'il ne la pouuoit accepter conditionellement, & qu'il renonceroit plustost au Cardinalat qui luy estoit assuré, que de monter sur le Throsne de S. Pierre par des degrez forcez, & par l'imposition d'vne Loy, ou d'vne necessité. Il estoit docte & sçauant, doüé de sagesse, magnanime & liberal; sa vie fut exemplaire, & sa mort heureuse. Il a composé vn Traicté *de la Passion de nostre Sauueur*, & Preu.p.301 donné *les Sermons par luy prononcez aux bonnes Festes*, & fait *quelques autres Ouurages*. Il voulut aussi, & ordonna par son Testament, & son Codicile, que ses Executeurs Testamentaires fissent bastir à ses despens vn Monastere de Religieuses Chanoinesses Regulieres de S. Augustin, sous le nom de S. Pantaleon, le plus prés qu'ils pourroient de sa Cathedrale, qui seroient au nombre de deux cens, regies & gouuernées par vne Abbesse, & outre ce nombre, qu'il y eust douze Chanoines, aussi Reguliers, pour y celebrer le Diuin Office, pour l'entretien desquels, il fonda quatre Chapelles, & leur laissa plusieurs precieux Reliquaires. En 1341. il fut Arbitre du differend suruenu entre l'Euesque de Maguelonne, & Philippes de Leuis, Seigneur de Florensac, touchant la Iurisdiction du Chasteau & Preu.p.302. Mandement de Poisane, & mourut, selon quelques-vns, le 20. Nouembre 1348. ou selon d'autres, au mois de Ianuier de l'année suiuante. Nous ignorons le lieu de sa sepulture, & l'on n'a rien laissé de considerable à la gloire d'vn homme si releué par sa naissance, & par ses vertus.

Il portoit : D'azur au lyon d'or.



RAYMOND DE MVSFAIOLES, ou MVSFAYOVLS, surnommé de Vehens, successiuement Euesque de Sainct Flour & de Sainct Papoul, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Eusebe.

CHAPITRE LXXII.

SANS nous arrester à examiner ce que les Autheurs ont dit de la naissance de Raymond de Vehens, de laquelle ils ne tombent d'accord que pour le lieu, & non pour la qualité : Nous pouuons dire hardiment qu'elle estoit Noble, puis que par Lettres du Roy Philippes de Valois, données à Paris au mois d'Aoust de l'année, 1335. Sa Majesté confirma au Marquis de Monscuerol, Neueu du

Preu. p. 303.

Cardinal de S. Papoul, qui est le nostre, le don à luy fait du Chasteau de Pinet, au Diocese de Rhodez, par Iean Comte d'Armagnac, qui le tenoit d'elle en plein fief.

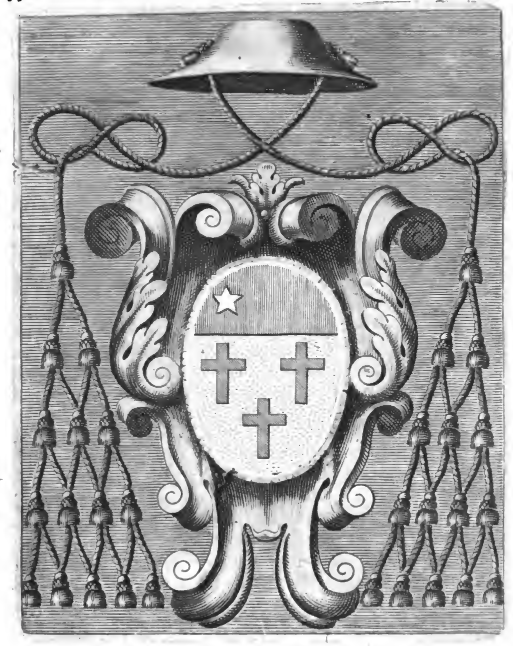
Ce qui peut surprendre ceux qui ont quelques lumieres de la veritable Histoire, est que Ciaconius appelle Raymond, Euesque de S. Paul Trois Chasteaux, autrement de S. Papoul, quoy que ces Eueschez soient differends, & que les autres Historiens le nomment simplement Euesque de S. Paul Trois Chasteaux, de l'Eueschê duquel il ne fut iamais reuestu. Mais nous pouuons dire auec certitude, que de dernier Prieur de S. Flour, il en fut fait le premier Euesque, & le second de la Cathedrale de S. Papoul; Qu'il estoit né Gentilhomme dans le Diocese de Rhodez, & sorty d'vne souche illustre de Roüerques qu'il fut Religieux de S. Benoist das l'Abbaye de S. Guillaume du Desert, au Diocese de Lodeve, & honoré du Cardinalat en la ville d'Auignon, au mois de Decembre de l'année 1327. par le Pape Iean XXII. sous le Tiltre de S. Euzebe, & qu'estant Pasteur de l'Eglise de S. Papoul, il establit des Statuts touchant son Estat, & celuy des personnes qui en possedoient les Benefices; qu'il vnit au grand Prieuré de sa Basilique, à laquelle il fit present d'vne grande Croix, & de plusieurs ornemens, celuy de Montferrand, situé dans son Diocese, dependant de la pleine collation de l'Euesque, & bastit vn Temple dans le Chasteau de Monseuerol, en l'honneur de la Saincte Vierge, dans lequel desirant doter quelques Chapelles, le Roy de France luy permit d'acquerir iusques à cent liures de rente pour en faire la fondation, par Lettres données à Chartres, au mois d'Octobre de l'an 1335. auquel temps il deceda, & fut enterré suiuant l'ordonnance de sa derniere volonté, dans le Monastere de S. Guillaume du Desert, où il auoit professé l'humilité pendant sa vie, qu'il conserua iusques à la mort. Le Roy amortit soixante-dix liures de rente, en faueur de ce Monastere, à la priere des Executeurs Testamentaires de ce Cardinal.

Preu. p. 303.

Preu. p. 303.



Il portoit: D'or à trois Croix de synople, au chef de gueules, chargé d'vne estoile d'argent, au costé dextre.



PIERRE GOÜIN, dit DE MORTHEMARD, successiuement Euesque de Viuiers & d'Auxerre, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Estienne in Cœlio Monte, *puis Euesque de Sabine.*

CHAPITRE LXXIII.

Je ne sçaurois conceuoir le motif qui a pû porter Monsieur Frizon à donner les Armes de la Maison de Rochechoüard au Cardinal de Morthemar, puis qu'il aduouë luy-mesme, qu'il n'est pas de cette Illustre Famille, mais né seulement dans la Bourgade de Morthemar, en la basse Marche, & reprend ceux qui ont creu qu'il en sortoit, la consequence estant indubitable de dire que s'il ne

ne tire pas son origine de cette souche, il n'en doit pas auoir les marques, ny les ornemens.

Le peu de connoissance que les Historiens ont eu de l'origine de ce Prelat est cause de cét aueuglement, parce qu'il est appellé par tout le Cardinal de Morthemard, & neantmoins son veritable surnom est celuy de *Goüin*. Il estoit fils d'vn simple habitant de la ville de Morthemard en Limosin, à present vn Bourg, mais dont la femme estoit issuë de la noble race de Baignac, entre Belac & Sainct Bonnet en la mesme Prouince. Le MS. des Euesques d'Auxerre nous asseure qu'il auoit vn esprit tres-penetrant, & vne merueilleuse intelligence dans la science du Droict Ciuil & du Droict Canon, & qu'entre tous les Conseillers du Roy de France, il eut l'honneur d'estre l'vn des plus vigilans & des plus genereux, qu'il paruint à l'Episcopat de Viuiers en l'année 1320. & fut transferé à celuy d'Auxerre par le Pape Iean XXII. en 1325. à l'instante priere de Sa Majesté Tres-Chrestienne, qui le voulut aduancer dans les Dignitez Ecclesiastiques, pour ses merites & pour ses vertus: Il fit son entrée dans la ville auec les solemnitez accoustumées, & fut porté jusques dans sa Cathedrale par les Princes & Seigneurs qui luy deuoient rendre cette deference, du nombre desquels estoit le Comte de Flandres, à cause de sa Baronnie de *Domzy*, qui rendit hommage à l'Euesque, & luy voulut oster l'Anneau qu'il auoit au doigt; ce qu'il ne put faire neantmoins, parce que ce Prelat l'empeschant, l'assura qu'il s'informeroit si ce Droit luy appartenoit, & qu'il luy feroit raison: Il ne tint le siege Episcopal d'Auxerre gueres que deux ans, y estant entré le iour de la Feste de tous les Saincts de l'année 1325. & l'ayant quité le iour de la Natiuité de nostre Sauueur, par sa promotion au Cardinalat aux Quatre-Temps de l'Aduent de l'anné 1327. Ce mesme manuscript rapporte, que le Cardinal de Morthemard auoit autresfois esté compagnon & familier amy de l'Euesque de Cahors, que le Pape Iean XXII. fit brusler: Mais que dans l'apprehension qu'il eut de courir quelque mauuaise fortune au sujet de cette amitié, il quita la Cour Papale, & vint chercher son refuge en France, où le Roy le receut honorablement, le fit vn de ses Conseillers d'Estat, & ensuite son Chancelier, & qu'il eut l'honneur & l'aduantage d'estre Compere de Sa Majesté, laquelle pour ces raisons luy procura le Chapeau.

Preu. p. 307.

Preu. p. 304.

Nous lisons dans les Antiquitez de Paris du Pere Du Brueil, que le Cardinal de Morthemard n'estant encor qu'Euesque d'Auxerre, Madame Ieanne Reyne de France & de Nauarre, fille du Comte d'Evreux, fit present le 2. May de l'an 1327. d'vn des doigts de Sainct Iacques, à l'Hospital erigé en son honneur dans la ruë de Sainct Denys: Et que cette precieuse Relique fut conduite en Pro-

cession depuis Sainct Magloire jusqu'en cette Eglise, & portée solemnellement par Hugues de Bezançon Euesque de Paris, & celuy d'Auxerre, sous vn grand drap d'or soustenu par quatre Cheualiers, accompagnez de l'Abbé de Sainct Magloire, de Monseigneur Robert d'Arthois, de Madame la Comtesse de Suresne fille du Roy Louys, & de Madame Blanche de Bretagne, Et que toutes les ruës estoient couuertes d'herbes vertes; qu'il y auoit vingt-quatre torches du poids de cinq liures & demie chacune, aux Armes de la Reyne, portées par des gens tous vestus d'vne mesme livrée, & que les Pelerins en fournirent quarante, semées de Coquilles & de Bourdons, & que la Ceremonie fut tres-belle à voir.

Preu. p. 304. Dés le temps que Pierre Goüin estoit Euesque de Viuiers, il eut dessein de fonder des Hospitaux à Morthemard, lieu de sa naissance; Car nous voyons dans le Thresor des Chartes de Sa Majesté, que par Lettres d'amortissement à luy accordées le 25. Septembre 1325. il obtint du Roy la permission d'employer ses biens, ou vne partie, à la fondation d'Eglises tant Seculieres que Regulieres, & Hospitaux, dans le Bourg de Morthemard, sans en payer aucune finance, & qu'au mois de Decembre 1326. il obtint encor des Lettres d'amortissement de cent liures de rente pour la fondation d'vn Hospital, & que depuis qu'il fut fait Euesque d'Au-
Preu. p. 305. xerre, & mesme Cardinal, il continua toûjours dans ce pieux dessein, puisqu'il obtint encor vn autre amortissement de pareille somme de cent liures de rente, pour fonder certains lieux de Religion, par Lettres expediées à Senlis au mois de Feurier 1329. Et
Preu. p. 304. que par autre Lettres du mois de Septembre de la mesme année, le Roy Philippes de Valois luy octroya encore vn autre amortissement pour l'augmentation des fondations qu'il vouloit faire à Morthemard, lieu de sa naissance, pour l'affection qu'il portoit à sa patrie, le salut de son ame, & de celles de ses parens, à condition toutesfois, que pendant la vie du Roy & de la Reyne, il y seroit dit tous les ans vne grande Messe du Sainct Esprit pour leurs Majestez, & vne des Trespassez apres leur mort.

Il fonda donc ensuite de ces amortissemens par luy obtenus,
Preu. p. 304. vn Hospital, vn College, & trois Conuents à Morthemard; le premier de Chartreux, le second d'Augustins, & le troisiesme de Carmes, & fit edifier la grande Eglise vulgairement appellée *Le Moustier*, au mesme endroit où estoit la maison de son pere, & auoit dessein d'y mettre douze Chapelains pour faire le Diuin seruice, & d'obliger aussi six Carmes & six Augustins d'y Officier iour & nuict les vns apres les autres, afin que les loüanges de Dieu fussent continuellement chantées dans ce Temple: mais la mort le preuint dans ce glorieux dessein, qui par ce moyen demeura sans effet.

L'Hospital ou Hostel-Dieu fut par luy fondé pour y receuoir les pauures passans, & l'administration donnée au Prieur des Carmes, qui doit sans discontinuation faire fournir par ses Religieux de iour & de nuict à boire, manger & coucher à tous les pauures qui se presenteront, & leur procurer les autres choses necessaires pour le soustien de la vie. Le College fut estably pour l'instruction de douze Escholiers en Grammaire & en Logique depuis l'âge de de dix à douze ans, jusques à celle de dix-huict à vingt, & voulut que ceux de son sang qui se presenteroient pour y entrer fussent preferez à tous autres, & en donna la conduite au Prieur des Augustins. Et quand ces douze Escholiers seroient suffisamment capables & intelligens dans ces sciences, il ordonna qu'on en prendroit douze autres, & ainsi successiuement & perpetuellement.

L'Hospital & les Augustins & Carmes, subsistent encor aujourd'huy dans Morthemard : mais les Chartreux ont esté contrains de s'en retirer dés le temps de la guerre contre les Anglois.

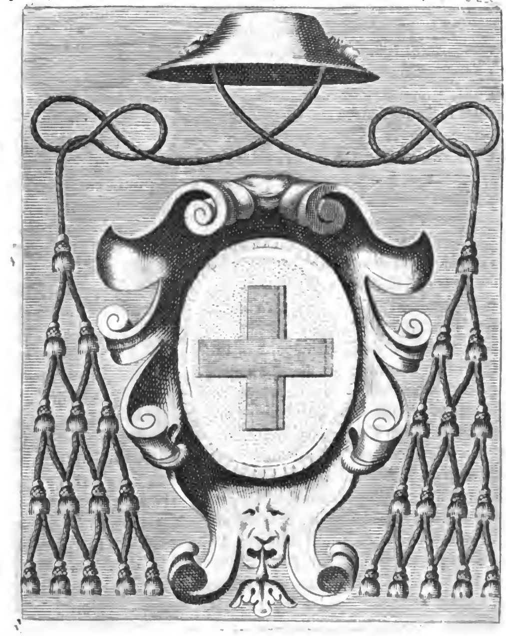
Le Cardinal de Morthemard ordonna par son Testament, que les choses commencées dés son viuant touchant ses fondations, fussent acheuées apres sa mort, qui arriua le Vendredy Sainct, 14. Avril de l'année 1335. & fut enterré dans la grande Eglise par luy bastie, sous vn Tombeau d'airin, auec vne simple inscription, qui nous enseigne qu'il est inhumé au mesme lieu qu'il auoit receu la naissance: Mais son Epitaphe fut graué en vne pierre apposée contre la muraille de ce Sanctuaire, par lequel nous apprenons qu'il auoit nom Pierre Goüin, & qu'il estoit esclatant en Doctrine, bonnes mœurs, & sainteté de vie. Le Pape Clement VI. par Bulles du premier an de son Pontificat, ratifia & confirma à la supplication de ses Executeurs Testamentaires, tout ce qu'il auoit souhaité estre fait par l'ordonnance de sa derniere volonté

Preu. p. 307. & 308.

Preu. p. 305. & 306.



Il portoit: D'or à la croix alaisée d'azur.



PIERRE DE CHAPPES,

Thresorier de l'Eglise de Laon, successiuement Euesque d'Arras & de Chartres, Chancelier de France, Prestre Cardinal du Tiltre de S. Clement.

CHAPITRE LXXIV.



SANS demeurer d'accord, suiuant l'opinion de Monsieur Frizon, que la Champagne ait produit Pierre de Chappes, soit qu'il ait pris naissance dans le village qui porte ce nom au Diocese de Troyes, ou qu'il soit sorty de la Maison noble des Seigneurs qui en possedoient la Terre, nous pouuons asseurer qu'il estoit François, puisque nous apprenons par vn Extraict des Registres conseruez en

la

la Chambre des Comptes, que dés le 17. May de l'année 1315. le Roy Louys dixiesme de ce nom, estant en son Chasteau du Bois de Vincennes, fit expedier des Lettres, par lesquelles il donna plein pouuoir à *Iean de Forget* Archidiacre en l'Eglise de Clermont, *Pierre de Chappes*, qui n'estoit pour lors que Chanoine d'Amiens, *Oliuier de Noys*,, & *Thomas de Maccfontaine* (qu'il appelle ses Cheualiers) de regler les plaintes faites par les Religieux & les Nobles de la Seneschaussée de Lion, & du Bailliage de Masconnois, contre les exactions des Officiers de cette Prouince. Nous voyons qu'il estoit Conseiller Clerc en la Grand' Chambre du Parlement en 1316. & qu'en cette qualité il fut present à l'Ordonnance publiée à Sainct Germain en Laye au mois de Iuillet de la mesme année, touchant le Conseil, le Parlement & la Chambre des Comptes; & à vne autre qui fut faite sur le mesme sujet dans le Bois de Vincennes, au mois de Decembre, aussi de la mesme année, par le Roy Philippes le Long; & qu'en 1317. il estoit Thresorier de l'Eglise de Laon, & Chancelier de France, ce que nous lisons dans vne Lettre de prolongation de temps pour terminer le differend d'entre le Roy, & les Nobles de Champagne, donnée le 15. iour de Nouembre, dans laquelle Pierre de Chappes Chancelier de France est qualifié l'vn des Iuges. Nous apprenons aussi, qu'entre ceux ausquels le Roy escriuit le 12. Iuillet precedent, pour auoir leur conseil sur le fait du Duc de Bourgogne, immediatement apres les Prelats est nommé Pierre de Chappes Chancelier de France, & apres luy Amedée Comte de Sauoye, Edoüard de Sauoye son fils, & Gaucher Connestable de France; Et par les Lettres de Philippes le Long du Lundy d'apres la *Quasimodo* de la mesme année; Que les choses qui auoient esté prises au Thresor à Paris, furent portées par exprés commandement de sa Majesté en quatre paniers ferrez, & mises en depost par Messire Pierre de Chappes en celuy de la grande Eglise de Bourges: Et que le Lundy auant l'Ascension de l'année 1318. sur la contestation d'entre la Ville & l'Eglise de Laon, Pierre de Chappes en estant Thresorier, & voulant par cette raison s'abstenir d'en connoistre, quoy que Chancelier de France, il fut resolu en presence du mesme Philippes le Long, & declaré par sa Majesté, que le Chancelier ne pouuoit estre tenu pour suspect en aucunes affaires, dautant que par le moyen des Sceaux à luy confiez, il estoit personne publique, & tenu à vne speciale fidelité au Roy: En 1318. le 16. iour de Nou. le mesme Roy Philippes le Long estant à Bourges, fit vn nouueau Reglement, par lequel il voulut que le Conseil estroit s'assemblast vne fois sur la fin de chaque mois, & que les choses qui y seroient traitées fussent arrestées à l'issuë par vn Notaire à la relation du Chancelier, & que nul n'osast demander au Roy des dons à heritage, si ce n'estoit en la presence de son

Preu. p. 308.
Preu. p. 309.
Preu. p. 308.
Preu. p. 308.

Grand Conſeil ; & fit pluſieurs autres Ordonnances touchant le Parlement. En 1319. le meſme Roy eſtant à Long-champ le 10. Iuillet, fit publier d'autres Ordonnances, où il adjouſta que le Chancelier enuoyeroit en la Chambre des Comptes les Commiſſions qui ſeroient expediées pour le Royaume, & qu'il compteroit en la Chambre des émolumens de la Chancellerie : En Decembre de l'année 1320. on fit encor des Reglemens plus particuliers, portans que les deux Maiſtres des Requeſtes ſuiuans la Cour ſeroient tenus de ſe ſeoir tous les jours à heures accouſtumées en leur Commun pour ouyr les Requeſtes, & qu'ils donneroient aduis au Roy des importantes, comme celles qui tendroient à recompenſe de ſeruices, ou à reſtitution de dommages, & que le Clerc du Roy tiendroit vn Liure journal des choſes qui ſe traiteroient au Conſeil eſtroit, & y inſcriroit les noms de ceux qui y auroient aſſiſté.

Preu. p. 308. Meſſieurs de Sainčte-Marthe rapportent la promotion de Pierre de Chappes à l'Eueſché d'Arras, au 24. Ianuier de l'année 1321. Mais le Regiſtre 59. du Threſor des Chartes de ſa Majeſté, eſt coté le Regiſtre de la Chancellerie de Monſieur l'Eueſque d'Arras des années 1319. & 1320. & par l'Acte du Serment que fit le Comte de Neuers d'obſeruer la paix auec celuy de Flandres, le 20. Fevrier de l'an 1320. Pierre de Chappes a la qualité d'Eſleu, & confirmé Eueſque d'Arras. Au meſme mois de Fevrier de la meſme année 1320. il fut fait ſous le Scel du ſecret vne Ordonnance particuliere pour le reglement du Port & de l'Eſtat du grand Sceau, & de la recepte des émolumens qui en prouiendroient ; & ordonné que ceux de la Chancellerie de Champagne de Nauarre, & des Iuifs, tourneroient au profit de ſa Majeſté auſſi-bien que ceux de la Chancellerie de France, & que les autres droičts que le Chancelier auoit couſtume de prendre ſur le Sceau, reuiendroient tous au Roy, qui voulut que le Chancelier eut au lieu de droičts & d'émolumens, mille liures pariſis de gages par chacune année : Et parce que Pierre de Chappes auoit receu ceux du Sceau de Champagne, Nauarre & des Iuifs, durant tout le temps qu'il auoit eſté Chancelier, ſans en rien rendre, le Roy luy en fit don en preſence de ſon Grand Conſeil ; & ce don fut enregiſtré en la Chambre le 21. Septembre 1321. ſous le Roy Charles le Bel. *Preu. p. 309. & 310.*

Pierre de Chappes paſſa de l'Eueſché d'Arras à celuy de Chartres en 1326. & en 1327. fut creé Preſtre Cardinal du Tiltre de Sainčt Clement, par le Pape Iean XXII. & ne veſcut pas long temps depuis qu'il fut honoré du Chapeau, quoy que nous ne ſçachions ny le temps de ſa mort, ny le lieu de ſa ſepulture.



Le crayon de ce portraict m'a esté enuoyé de Rome.

IMBERT DVPVIS,

mal-nommé DE PONS par quelques-vns, Doyen du sacré College, Camerlingue de l'Eglise Romaine, & Prestre Cardinal de la Basilique des Saincts douze Apostres.

CHAPITRE LXXV.

PERSONNE n'a douté de la proximité de sang qui estoit entre le Pape Iean XXII. & Imbert Dupuis, mais tous les Autheurs ne sont pas demeurez d'accord du lieu de sa naissance. Iean Villani, qui le nomme de Pons, veut qu'il soit de Cahors; mais il n'a fondé vray-semblablement son opinion que sur ce que ce Pape en estoit, ne songeant pas que Sa Sainteté pouuoit auoir des

parens ailleurs qu'au lieu de son origine ; puisque Bernard Guy nous apprend qu'Imbert Dupuis auoit veu le iour en la ville de Montpellier. Monsieur Frizon de crainte de confondre Imbert de Pons, comme ont fait beaucoup d'autres, auec Imbert Dupuis, en a fait deux au lieu d'vn, tous deux proches parens du Pape Iean XXII. tous deux nez à Montpellier, tous deux morts à Auignon, & tous deux Cardinaux du Tiltre de la Basilique des douze Apostres ; ce qui implique vne manifeste contradiction, puisque deux personnes ne pouuoient pas remplir vn mesme Tiltre en vn mesme temps : & la seule difference qu'il establit pour les distinguer, est qu'il met la mort d'Imbert de Pons (qui est vn Cardinal supposé) en l'année 1347. & celle d'Imbert Dupuis (qui en est vn veritable) en l'année 1350. & leur donne de differentes marques de Noblesse.

Nous ne connoissons d'autres moyens de l'auancement d'Imbert Dupuis dãs les Dignitez de l'Eglise, que la raison du bon-heur qu'il eut de voir vn de ses proches esleué sur le Throsne de S. Pierre, qui le fit d'abord Prothonotaire du S. Siege, puis Carmelingue de l'Eglise Romaine, & enfin Cardinal Diacre, & en suite Prestre du Tiltre des douze Apostres, à la quatriesme promotion du mois de Decembre
Preu. p. 311. de l'année 1327. Il faut croire que la vie d'Imbert Dupuis a esté d'vne grande & longue durée, puis que nous apprenons par vne de ses Lettres, qui est conseruée dans le Conuent des Billetes à Paris, qu'il a esté Doyen du sacré College, & par ce qui est rapporté dans l'Histoire des Cardinaux de Monsieur Aubery, qu'il ne peut pas estre mort en 1348. selon Onuphre & Ciaconius, puis qu'il a souscrit à vne Bulle du Pape Clement VI. datée du 30. Avril de l'année 1348. & par ainsi nous n'auons rien d'assuré touchant le temps de son deceds, & le lieu de son inhumation, ny des fondations pieuses qu'il a pû faire pendant son viuant, en consequence d'vn amortissement
Preu. p. 31. de quatre cens liures tournois qui luy fut accordé par le Roy de France au mois d'Avril de l'année 1344. pour fonder Chapelains ou Conuents de Religieux, ou Maisons d'Hospitalité. Il portoit pour Armes : *D'or au lyon d'azur armé lampassé & couronné de gueules.*



TALERAND



Ce portraict est tiré d'vn Tableau representant ce Cardinal qui est aux pieds d'vn Crucifix, dans la Chapelle du College de Perigord, par luy fondée en la ville de Tholoze, & m'a esté enuoyé par les soins de Mr Bosc, Marchand Libraire en la mesme Ville.

TALERAND DE PERIGORD,
Abbé de la Chancelade, Euesque d'Auxerre, Prestre Cardinal de Sainct Pierre aux Liens, au Tiltre d'Eudoxia, *puis Euesque d'Albe.*

CHAPITRE LXXVI.

LES aduantages de la Noblesse du sang sont si considerables, que ceux qui les possedent à iuste tiltre, se peuuent vanter d'auoir vn chemin frayé pour paruenir à la Vertu, qui en est l'organe, ou pour mieux parler la veritable mere, puis que la Noblesse originaire n'est qu'vn pur neant sans la Vertu, & que la Vertu iointe à l'ancienne Noblesse, est vn Estre venerable, pour lequel

les hommes doiuent demeurer vniuersellement dans les soubmissions & dans les respects.

Cette verité constante & asseurée, porta l'esprit de Talerand de Perigord, fils d'Helie de Talerand Comte de Perigord & de Brunessinde de Foix, à des choses hautes & releuées: & comme il n'y en a point de plus sublimes que celles qui regardent le Ciel, il embrassa dés ses ieunes ans l'Estat Ecclesiastique, dans lequel il fut pourueu d'abord de l'Abbaye de Nostre-Dame de la Chancelade, Ordre de Sainct Augustin, située à vne lieuë de Perigueux, & peu de temps apres de l'Euesché d'Auxerre, vacant par la promotion au Cardinalat de la personne de Pierre Goüin, surnommé de Morthemard. La Chronique MS. des Prelats de cette Cathedrale nous apprend que Talerand de Perigord estoit vn excellent Iurisconsulte, & si puissamment adonné à l'Estude, que quand il fut fait Euesque, il mesprisa les honneurs d'vne entrée pour sa reception dans la ville, afin de vacquer plus librement à l'entretien des Lettres, & demeura tousiours attaché à la lecture des bons Liures dans vne maison dépendante de son Euesché, en laquelle il fit construire vne belle chambre, & vne magnifique salle, & bastir dans vn lieu de repos, vn peu esloigné du corps principal du logis, vne espece de Cloistre, à la façon des Religieux, afin de pouuoir courtiser les Muses auec plus de douceur & de tranquilité: ce fut en l'année 1329. qu'il fut esleué dans le siege Episcopal d'Auxerre; mais à peine l'eut-il gouuerné deux ans ou enuiron, que le Pape Iean XXII. le crea le Vendredy des Quatre-Temps de la Pentecoste de l'année 1331. Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Pierre aux Liens: Clement VI. luy commit en 1343. la protection de l'Ordre de Sainct François, sur la requisition qui luy en fut faite par le General & les Ministres Prouinciaux des Cordeliers, qui le desiroient pour leur Superieur, & le pourueut depuis de l'Euesché d'Albe.

Preu. p. 311. & 312. *Preu. p. 312. & 313.*

Preu. p. 312. François Petrarque, l'vn des plus fameux Poëtes de son temps, auoit beaucoup d'habitude auec le Cardinal de Perigord, duquel il receuoit souuent des Lettres, & luy en enuoyoit des siennes: il enuisageoit ce Prelat comme son plus ferme appuy en Cour de Rome: c'estoit à luy qu'il ouuroit son cœur, addressoit ses plaintes, & faisoit sçauoir librement ses desplaisirs; c'est pourquoy ayant esté accusé de Magie aupres du Pape, il eut recours à sa bonté pour la iustification de son innocence, & luy adressa vn eloquent discours, afin de detromper Sa Saincteté de la mauuaise opinion qu'elle pourroit auoir conceuë de ses actions, & luy faire connoistre la pureté de sa vie.

Le Cardinal de Perigord fut enuoyé par Innocent VI. Legat en France auprés du Roy Iean, pour tascher de reconcilier ce

Prince auec les ennemis de son Estat & de sa Couronne, & specialement auec Charles Roy de Nauarre, qu'il detenoit prisonnier: mais tous ses efforts & tous ses empressemens vers Sa Majesté furent vains sur ce sujet, & ce fut inutilement qu'il luy fit la proposition de la deliurance du Roy de Nauarre; ce qui l'obligea de se retirer en la ville de Tours, où il receut bien-tost apres nouuelles que le Monarque François marchoit auec vne puissante Armée dans le Poictou contre le Prince de Gales, & que sa resolution estoit de liurer bataille aux Anglois qui auoient rauagé cette belle Prouince. Le Legat partit aussi-tost du lieu où il estoit, & se rendit en diligence au Camp, où tous les gens de guerre estoient desia sous les Armes, & n'attendoient que le signal pour combattre: mais comme les Anglois estoient en vn tres-petit nombre en comparaison des François, qui estoient cinq contre vn, l'Armée du Roy Iean estant composée de quarante mil hommes, & celle du Prince de Gales de huict seulement: ils offrirent de se rendre à des conditions tres-aduantageuses au Roy, le Prince de Gales voulant remettre entre les mains de Sa Majesté toutes les places qu'il auoit prises depuis son départ de Bordeaux, deliurer sans rançon tous les prisonniers qu'il tenoit, & de luy iurer que de sept ans il ne porteroit les armes contre elle. Le Roy ne fit point de cas de ces offres, croyant que par la multitude de ses soldats il déferoit aisément la poignée de gens du Prince de Gales, & les reduiroit facilement à la derniere extremité: il vouloit auoir à sa discretion quatre des principaux Seigneurs d'Angleterre, & que le Prince de Gales, auec tous les autres, se rendissent volontairement prisonniers, le Cardinal de Perigord faisoit ses efforts pour empescher vn combat, & portoit l'esprit du Prince de Gales à se sousmettre, & celuy du Roy Iean à accepter des conditions moins rigoureuses; son aduis estoit que le Prince & cent des siens se rendissent prisonniers au Roy, & que le reste de l'Armée Angloise se retirast où bon luy sembleroit. Le Roy fit difficulté de condescendre à cette proposition, & le Prince ne la voulut pas escouter, ainsi le Legat retourna sur le soir à Poictiers sans rien conclure, & le lendemain du grand matin reuint trouuer Sa Majesté, pour luy proposer de nouueaux moyens d'accommodement: mais les François estoient resolus de combatre, & se promettoient ce iour là de venger la perte que la France auoit receuë à la iournée de Crecy. Mais, ô malheur inoüy! le succez fut bien contraire à leurs esperances; Les Anglois se resolurent de vendre cherement leur vie, & le desespoir leur ayant fourny plus de forces que le courage qui leur manquoit à l'aspect d'vne Armée si nombreuse comme estoit celle du Roy Iean, ils se defendirent auec tant de valeur, qu'ils ietterent la frayeur & le desordre dans les Troupes Françoises, & prirent le Roy prisonnier, auec Philippes

son fils, Iacques de Bourbon, Iean d'Arthois, les Comtes de Tancaruille, d'Estampes, de Dammartin, & de Grauille, le Seigneur de Parthenay, & quelques autres de moindre consideration: Le nombre des morts fut grand: mais les plus illustres d'entr'eux estoient, le Duc de Bourbon, le Duc d'Athenes, Connestable, & Iean de Clermont Mareschal de France, Robert de Duras Neueu du Cardinal de Perigord qui s'estoit employé si vigoureusement vers les deux partis pour empescher cette infortune, Geoffroy de Charny, qui portoit l'Auriflamme, Guillaume de Bar, Regnault Chauueau Euesque de Chaalons, Aymar de la Rochefoucault, Iean de Sancerre, Thibaud de Laual, les Vicomtes de Rochechoüard & de Chauuigny, & Iean de l'Isle.

Le Prince de Gales poursuiuant chaudement sa victoire, & donnant la chasse aux fuyards, apperceut proche d'vne haye le corps de Robert de Duras, Neueu du Legat, qu'il reconnut à sa Banniere, qui estoit: *De France au sautoir de gueulles*; il commanda à l'instant à quelques-vns qui l'accompagnoient, de faire porter ce cadavre à Poictiers, le presenter de sa part au Cardinal de Perigord, & luy dire, que c'estoient là les Estendars & les Enseignes que le Prince de Gales luy enuoyoit pour marques de sa victoire. Apres la funeste & terrible iournée de Poictiers, le Legat passa en Angleterre, où le Roy Iean auoit esté conduit prisonnier, & trauailla plus fortement que iamais à l'vnion & à la paix d'entre les deux Monarques de France & d'Angleterre, sans y rencontrer neantmoins toutes les dispositions qu'il eut desiré, parce que l'Anglois estoit trop insolent dans sa victoire, & le François trop genereux dans sa défaite: & tout ce qu'il put obtenir d'eux fut vne tresve pour deux ans entre la France, l'Angleterre, & les Royaumes alliez de ces deux Couronnes.

Preu. p. 313. & 314. En 1354. vn parent d'André de Florence Cardinal de Tournay, fit vn Panegyrique en faueur de celuy de Perigord, par lequel entre les loüanges qu'il luy donne, il luy attribuë celle d'auoir esté la principale cause de la promotion de cét André de Florence, & fait trois allusions sur son nom de Perigord, que le Lecteur pourra voir dans les Preuues, cotées à la marge de cét Eloge, parce qu'elles seroient trop longues à déduire, & nous feroient sortir de nostre sujet, qui ne permet pas de nous estendre sur autres choses que sur les actions de ce Cardinal, qui fit son Testament en la ville d'Avignon le Mardy 25. Octobre, iour & Feste de Sainct Front, de *Preu. p. 315. 316. 317. 318. & 319.* l'année 1360. par lequel entr'autres choses il ordonna d'estre enterré en l'Eglise Collegiale de Sainct Front de Perigueux, à laquelle il auoit tousiours porté vne affection toute particuliere, parce qu'il y auoit receu les premieres teintures des Lettres, & voulut qu'en cas qu'il vint à mourir dans la Ville, ou proche d'Auignon,

on fit ses obseques en l'Eglise du Conuent des Cordeliers, que neuf iours apres l'on transportast son corps au lieu destiné pour sa sepulture; & que le iour qu'il seroit mis en terre, on donnast aux Chanoines de la grand' Eglise, & à ceux de Sainct Front de Perigueux vne liure d'argent, & l'aumosne aux pauures qui s'y trouueroient, à la discretion de ses Executeurs Testamentaires: Legua cent florins d'or au Chapitre de l'Eglise de Limoges, de laquelle il auoit esté esleu Euesque, pour estre conuertis en reuenus, qui seroient employez tous les ans en la celebration de son Anniuersaire, qui se feroit en cette Eglise, à pareil iour que son inhumation auroit esté faite en celle de Sainct Front de Perigueux: Aussi cent florins d'or, pour pareil sujet à celuy de l'Eglise d'Auxerre, de laquelle il auoit esté Pasteur: Au Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Perigueux, aussi cent florins d'or à mesme fin: & comme il auoit promis au mesme Chapitre de luy assigner vingt-cinq septiers de bled froment de rente, mesure de Perigueux, pour la celebration d'vne Messe du Sainct Esprit, que les Prestres deuoient dire tous les Ieudys de l'année, & qu'il ne l'auoit pas fait, il laissa trois cens florins d'or pour les acquerir, afin qu'ils fussent distribuez entre les Chanoines, & les seruiteurs de l'Eglise, qui assisteroient à cette Messe du Sainct Esprit pendant qu'il viuroit, & à celle des Trépassez, qui se diroit apres sa mort pour le salut de son ame, & de celles de ses defuncts parens: Laissa pareillement à l'Eglise de S. Front, cy-dessus nommée, cent cinquante florins d'or, qui seroient aussi conuertis en reuenus pour la celebration de son Anniuersaire par chacun an: A l'Eglise de S. Medard en Perigord cent florins d'or pour le restablissement des Maisons du Prieuré: A la Collegiale de S. Pierre aux Liens de Rome, pareille somme de cent florins d'or, pour achepter des immeubles, dont les reuenus seroient employez par chacun an à la celebration de son Anniuersaire: A S. Benoist du Sault, au Diocese de Bourges, deux cens cinquante florins d'or pour la reparation des bastimens & des edifices, ou pour l'achapt d'ornemens Ecclesiastiques, en cas que les bastimens n'eussent pas besoin d'estre reparez. Il fit encor vne infinité d'autres legs à diuerses Eglises, qui seroient trop longs à énoncer dans cét abbregé de sa vie, & qui sont contenus en son Testament, rapporté dans les Preuues de cette Histoire, quatre ans apres lequel, sçauoir le 16. iour de Ianuier de l'année 1364. il fit vn Codicile en la mesme ville d'Auignon, par lequel il ordonna que l'establissement de soixante Chanoines, qu'il auoit souhaité estre fait par son Testament dans le Monastere de la Chancelade, outre celuy de vingt-deux qui y estoit actuellement, fut reduit à cinquante: Et si ses Executeurs Testamentaires iugeoient qu'il fut plus à propos de les mettre en l'Eglise de S. Front, qu'en celle

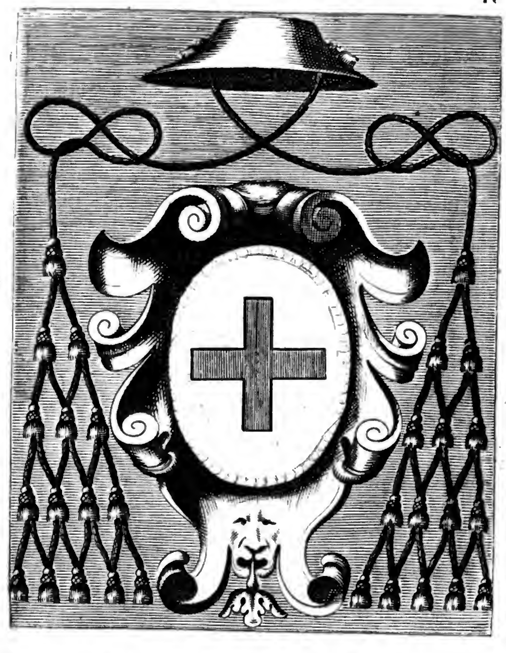
Preu. p. 319. & 320.

de la Chancelade, il en laissoit le choix à leur discretion. Il legua à Talerand de Perigord Cheualier, son tres-cher Neueu, toute la quantité de poivre qu'il auoit en la ville de Montpellier, & vne somme de dix mil florins d'or qui luy estoit deuë par vn Marchand de la mesme ville; augmenta le nombre de ses Executeurs, & au surplus voulut que la precedente ordonnance de sa derniere volonté sortit son plein & entier effet. Il mourut le lendemain 17. Ianu. de la mesme année 1364. & fut enterré en la ville d'Auignon. Il auoit esleué les fondemens de la Chartreuse de Vauclaire au Diocese de Perigord, commencée par Archambaud son frere, l'auoit enrichie de superbes edifices & de magnifiques reuenus, par la donation qu'il luy fit de douze mil florins: Auoit fondé dans l'Eglise Cathedrale de Perigueux, la Chapelle de S. Antoine, auec 12. Chapelains, & vn beau College dans la ville de Tholoze, vulgairement appellé du nom de son Fondateur, le College de Perigord : mais parce que de son viuant il ne put establir en ce College les Escholiers qu'il y vouloit instituer, & qu'il auoit seulement achepté vne maison pour cét effet, appellée *de Maurans*, située au dessous de la
Preu.p. 310. 321. & 322. Paroisse de S. Sernin, & acquis quelques reuenus, pour estre employez à ce dessein. Le Pape Gregoire XI. le mit à sa perfection, la cinquiesme année de son Pontificat, y logea vn nombre de vingt Estudians, quatre Chapelains, & sept seruiteurs, ausquels il donna des Statuts & des Reglemens pour la conduite de l'Estude, & de la vie.

I'apprens des memoires MS. de Monsieur l'Abbé de Villeloin, que le Cardinal de Comminges, auoit autrefois mal-traité de paroles Talerand de Perigord, en plein Consistoire, comme l'accusant d'a-
Preu.p. 322. uoir consenty à la mort d'André Roy de Naples, qui fut estranglé par le commandement de la Reyne Ieanne sa femme, parce que ce Talerand estoit oncle de Charles Duc de Duras, que l'on croyoit l'autheur du meurtre, pour enuahir le Royaume : mais l'Histoire ne dit point s'il tira vengeance de cette fausse accusation, ou s'il la souffrit aisément, parce qu'il n'estoit pas coupable.

Preu.p. 324. Le Martyrologe de la Chartreuse de Paris, rapporte, que le 16. des Kalendes de Feurier, on celebre tous les ans trois Seruices solemnels dans tous les Monasteres de l'Ordre, pour le repos de l'ame du Cardinal de Perigord, à cause qu'il auoit fondé la Chartreuse de Vauclaire.





Il portoit : D'argent à la Croix de gueules.

AYMERY DE' CHALVS,
Archidiacre en l'Eglise de Tours, Docteur en l'vn & en l'autre Droict, Euesque de Chartres, Archeuesque de Rauenne, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Martin des Montagnes.

CHAPITRE LXXVII.

CE Prelat est appellé de la Garde Guillotin dans le MS. de Monsieur Masson, qui a creu sans doute que c'estoit le surnom de sa Famille, aussi bien qu'Onuffre, qui le nomme simplement de la Garde: mais il est plus communément dans les Autheurs, sous celuy de Chalus, petite ville en Limosin, lieu de sa naissance, & fort renommée, pour la Foire qui s'y tient tous les ans au mois

d'Avril, iour de Sainct Georges.

Quoy qu'il en soit, il eut vne forte passion pour l'Estude dés sa plus tendre jeunesse, & particulierement pour celle de la Iurisprudence, à laquelle il s'appliqua de telle sorte, qu'ayant pris pendant le cours de quelques années les Leçons publiques de Iean André Boulonnois, l'vn des plus celebres Iurisconsultes de son temps, il fut receu Docteur en l'vn & l'autre Droict, & pourueu en suite d'vn Archidiaconé en l'Eglise Metropolitaine de la ville de Tours. Il alla en Italie l'an 1318. par l'ordre du Pape Iean XXII. qui le fit Gouuerneur de la ville de Ferrare, conjointement auec les Euesques de Boulogne & d'Arras, & l'année suiuante, de la Romagnole, & son Vicaire general en cette Prouince, puis le siege Archiepiscopal de Rauenne ayant vacqué par la mort de Raymond son dernier Pasteur, Sa Saincteté luy fit don de cét Archeuesché, auec injonction de secourir d'hommes & de viures l'Armée Ecclesiastique, qui marchoit contre quelques Princes de la Maison d'Est, & de fa-
Preu. p. 321. uoriser de tout son pouuoir les entreprises du Cardinal Bertrand, qui en estoit le Conducteur & le General. Il passa de l'Archeuesché de Rauenne à l'Euesché de Chartres en 1332. & l'administra auec tant de deuotion & de pieté, qu'il enrichit la Chapelle de S. Piat de diuers ornemens, & y fonda vn Chapitre de douze Chanoines, huict desquels doiuent estre Prestres, deux Diacres, & les deux autres Sousdiacres, auquel Chapitre il laissa par Testament vne somme de douze cens liures, pour estre employée en achapt de liures & ornemens d'Eglise, & nomma pour executeurs de l'ordonnance de sa derniere volonté, les Cardinaux d'Ostie, & de S. Anastaze. Il fut honoré du Cardinalat par le mesme Iean XXII. enuiron l'an 1333. quoy que quelques-vns estiment qu'il ne receut le Chapeau que sous Clement VI. Il estoit homme d'vn grand esprit & de bonne mœurs; ce qui obligea le Pape apres la mort de Robert Roy de Naples, qui n'auoit laissé d'autre heritier de sa Couronne, que Ieanne sa petite fille, & en fort bas aage, de choisir le Cardinal de Chalus, pour estre Tuteur de cette ieune Princesse, & Regent du Royaume, jusques à ce qu'elle eut esté declarée majeure, & capable de gouuerner elle-mesme ses Estats: mais il ne fit pas long sejour en cette contrée, parce que sa Regence n'estant pas agreable à la Reyne, il ne put pas empescher que Sa Majesté, quoy que ieune, ne s'opposast secretement à tous ses desseins. Le temps de sa mort n'est point marqué chez les Historiens, il n'y a
Preu. p. 322 que le seul Martyrologe de l'Eglise de Chartres, qui l'a rapporte au septiesme des Ides de Ianuier, sans dire l'année.

IACQVES



J'ay fait venir ce portrait de Rome.

JACQVES FOVRNIER,
Religieux de l'Ordre de Cisteaux, Docteur en Theologie, successiuement Euesque de Pamiers & de Mirepoix, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Prisque, & enfin Pape sous le nom de Benoist XII.

CHAPITRE LXXVIII.

LA Vertu a ce glorieux aduantage sur le vice, qu'elle efface par sa lumiere l'obscurité de la naissance, & sçait releuer auec esclat la bassesse de l'origine: Et le vice au contraire a ce malheureux defaut, qu'il estouffe toute la splendeur d'vn sang illustre, & ternit la gloire des plus Nobles & des plus anciennes Maisons. Ainsi nous pouuons dire que celuy qui possede la Vertu n'a pas besoin

de Nobleſſe, puis qu'elle en eſt elle-meſme le premier principe. Nous en auons vn exemple acheué en la perſonne de Iacques Fournier, lequel eſtant né fils d'vn ſimple Meuſnier du village de Sauerdun, au Dioceſe de Pamiers, dans le Comté de Foix, nommé Guillaume Fournier, & d'vne mere de tres-bas lieu, fille d'vn Cordonnier de Cahors, mais dont le frere fut eſleué au Pontificat ſous le nom de Iean XXII. ſe ſentit ſi fort eſchauffé du feu qui forme les belles ames, qu'il ſe reſolut d'acquerir par ſes veils & par ſes ſoins tout l'honneur qui ſe rencontre ſous l'Eſtendart de l'Egliſe, à laquelle il ſe conſacra dés ſes plus tendres années par le veſtement de l'habit de Religieux, qu'il prit au Monaſtere de Bolbone, Ordre de Ciſteaux, au Dioceſe de Mirepoix, & vint à Paris pour vacquer à l'Eſtude de Theologie, qu'il embraſſa de toutes ſes forces, & la poſſeda juſques au poinct que d'en meriter le Doctorat, qui luy fut donné auec applaudiſſement vniuerſel de tous les Docteurs en cette ſcience. Son integrité de vie luy procura l'Office d'Inquiſiteur de la Foy en la Prouince de Languedoc, & ſes bonnes mœurs furent recompenſées de l'Abbaye de Font-froide, au Dioceſe de Narbonne, qu'il regit depuis l'an 1311. iuſques en 1316. pendant lequel temps il fit pluſieurs Statuts & diuerſes Fondations; donna quinze cent ſoixante-huict florins d'or pour l'acquiſition du Fief *de Mathaſere*, & pour vne lampe ardante, & bruſlante iour & nuict deuant l'Autel de la Sacrée Vierge: Et comme ſa pieté & ſa doctrine augmentoient de iour en iour, il paſſa de l'Abbaye de Font-froide en 1317. à l'Eueſché de Pamiers, qu'il adminiſtra iuſques en 1326. auquel temps il fut fait Eueſque de Mirepoix, & en 1327. honoré du Cardinalat ſous le Tiltre de Saincte Priſque, par le Pape Iean XXII. ſon oncle maternel, lequel eſtant mort en 1334. les Cardinaux s'enfermerent au Conclaue, pour eſlire vn ſucceſſeur à la Chaire Apoſtolique: & comme ils eurent choiſi le Cardinal de Comminges, qui n'en voulut pas accepter la charge, à condition de n'aller iamais tenir le Siege en la Ville de Rome, ainſi que nous auons dit en ſa Vie; tout en vn moment ils changerent de voix & de volontez, & par vn conſentement auſſi vniuerſel que ſubit & prompt, ils nommerent le Cardinal Fournier au Pontificat, & le 21. iour de Decembre de la meſme année 1334. luy notifierent ſon eſlection; ce qui ſurprit tellement ſa modeſtie, qu'il ne feignit point de leur dire qu'ils auoient eſleu le plus ignorant & le moindre de toute la Compagnie; cependant il eſtoit vn des plus ſçauans Hommes de ſon temps: mais ſon humilité luy faiſoit apprehender de n'auoir pas aſſez d'intelligence pour le gouuernement du ſainct Siege, & le maniement des affaires de la Cour Papale.

Si toſt qu'il fut ainſi promeu au Pontificat, il changea, à l'imitation de ſes Predeceſſeurs, ſon nom de Iacques en celuy de Be-

noist, & donna cent mil florins d'or au College des Cardinaux pour les frais de son Couronnement, qui se fit auec pompe & magnificence dans l'Eglise des Iacobins d'Avignon, le 8. iour du mois de Ianuier, de l'année suiuante 1335. Il commença son regne par la publication d'vn celebre Decret, par lequel il decida la question qui auoit esté agitée entre les Theologiens pendant vn long espace de temps, sçauoir, *si les ames qui meurent en estat de grace verroient Dieu face à face auparauant le iour du Iugement*: & declara heretiques ceux qui le croiroient autrement. Il remit en Regle tous les Benefices qui auoient esté mis en Commande par les Papes ses Predecesseurs, à l'exception seulement des Cathedrales, & des Abbayes: Voulut que l'on tint Registre des Requestes signées; reforma les abus qui se commettoient aux affaires; reuoqua toutes les expectatiues selon la forme du Droict Canon; bannit reellement la simonie, ferma l'oreille aux menteurs, & obligea les Prelats de resider en leurs Dioceses.

Il ne se seruoit pas volontiers des foudres Ecclesiastiques; car nous lisons qu'au lieu de poursuiure les procedures commencées par le defunct Pape Iean contre Louys Duc de Bauiere, qui estoit rebelle & desobeïssant à l'Eglise, il luy enuoya des Legats, pour l'exhorter amiablement de rentrer en son giron: & comme il le reconnut opiniastre, il le laissa en repos, & ne le persecuta point. Il reconcilia les Roys de Nauarre & de Castille qui estoient ennemis, & enuoya des Ambassadeurs à Robert Roy de Ierusalem, & de Naples, & à Frideric Roy de Sicile, pour pacifier les differends qui estoient entr'eux: mais ils ne reüssirent pas en leurs negociations, & ne firent autre chose que quelques trefves dans des Prouinces voisines de Rome.

Le Pape Benoist, qui n'aymoit que le repos & la tranquillité, s'estant imaginé que les mouuemens & les dissentions qui estoient dans l'Italie, pourroient estre appaisez par sa presence, se resolut d'y transferer sa Cour, & d'establir sa residence en la ville de Boulogne, pourueu que les habitans rentrassent dans leur deuoir, & luy gardassent obeïssance & fidelité: il en fit la proposition en plein Consistoire, & leur enuoya des Legats pour leur faire sçauoir sa volonté: mais comme ils estoient gens fraischement rebelles contre l'Eglise, & qui auoient honteusement chassé le Legat du defunt Pape Iean hors les murailles de leur ville, ils ne voulurent point admettre l'intention de son Successeur; c'est pourquoy Benoist changeant de dessein, establit sa Cour à Avignon, où il fit construire vn superbe Palais: & voulant donner des preuues de sa munificence & de sa liberalité, il fit clore & fortifier le Monastere de Bolbone, dans lequel il auoit fait la profession de Religieux; embellit & orna la Basilique de S. Pierre de Rome, & en repara les toicts

Preu. p. 323 ruinez & rompus, & commença les bastimens de l'Eglise des Bernardins de Paris, laquelle fut depuis esleuée à la perfection où l'on la void aujourd'huy, par Guillaume le Blanc Cardinal, Prestre du Tiltre de S. Estienne *in Cœlio monte*, natif de Tholoze, & Religieux de l'Ordre de Cisteaux.

Le Roy Philippes de Valois ayant resolu de conduire vne puissante Armée contre les Infideles pour le recouurement de la Terre Saincte, & voulant voir l'equipage de mer que l'on preparoit à Marseille pour son voyage, alla salüer, auec Iean Duc de Normandie son fils aisné, le Pape Benoist à Auignon: mais la guerre estant suruenuë entre ce Prince & Edoüard Roy d'Angleterre, vne si saincte & si glorieuse entreprise n'eut point d'effet; ce qui obligea le Pape, comme le Pere de tous les Monarques Chrestiens, d'enuoyer des Ambassadeurs à ces deux Potentats pour les reconcilier ensemble; le Roy de France les receut honorablement: mais celuy d'Angleterre ne leur voulut pas permettre l'entrée dans ses Estats, & par ce moyen leur Ambassade fut infructueuse.

Il faudroit employer vn grād temps si nous voulions coucher icy par écrit toutes les belles actions du Pape Benoist, que nous auons rapportées ailleurs, il suffit de les auoir mises en abregé cy-dessus, & de dire qu'apres auoir exercé tant de belles vertus pendant sa vie, il fut censé Sainct apres sa mort, qui arriua au Palais d'Auignon, par vne douleur de jambe le 7. des Kalendes de May de l'an 1342. & qu'il fut enterré dans la Chapelle de la Purification de l'Eglise Cathedrale de Saincte Marie, où il auoit fait dresser son sepulchre dés son viuant. L'inscription qui se lit contre la muraille de cette Chapelle, nous apprend qu'il estoit consommé dans les sciences; que l'integrité de sa vie estoit sans reproche; son amour infiny enuers les Doctes & les bons, & son zele sans exemple pour la reformation du Clergé, & le restablissement de la Discipline Ecclesiastique. Preu. p. 323. Il a composé deux Volumes *de l'Estat des Ames auant le Iugement general*: Vnze Questions *sur le mesme sujet*: Escrit *la Vie de S. Iean Gualbert, imprimée dans Surius:* Fait *des Sermons pour toutes les Festes de l'année*, qui sont conseruez dans la Bibliotheque du Vatican: Vn Traicté *de l'Estat des Chanoines*: Vne *Decretale pour les Religieux:* Vn autre Traicté, *De la Reformation des Benedictins*: Vn Liure, *De l'Estat des Moines noirs, Quelques panegyriques, ou Vers Prophetiques: Des Epistres à Edoüard III. Roy d'Angleterre*, qui sont inserées en l'Histoire de Vvalsingham, & *Dix Volumes de Constitutions diuerses*, qui sont aussi gardez dans le Vatican.

BERTRAND



Ce portrait est tiré de la representatiō de ce Cardinal, qui est sur son Tombeau, dans l'Eglise de S. Didier d'Avignon, & par luy bastie.

BERTRAND DE D'EUX,
Archeuesque d'Embrun, Vice-Chancelier de la Saincte Eglise Romaine, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marc, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE LXXIX.

IE ne trouue point dans les Autheurs qui ont escrit l'Histoire Ecclesiastique, quel rang tenoit la Famille du Cardinal de D'Eux, parce qu'ils conuiennent seulement de la Bourgade de Blandiac pour le lieu de sa naissance, sans nous apprendre si son pere estoit noble ou roturier; mais ie suis persuadé par les Registres du Thresor des Chartes de Sa Majesté, qu'il estoit né Gentilhomme; *Preu. p. 324.*

parce que j'y vois vne Lettre du Roy Iean, du mois de Nouembre de l'an 1357. par laquelle ce Prince declare que comme il a donné le Chasteau de Blandiac, situé dans la Seneschaussée de Beaucaire, au Diocese d'Vzez, & toute sa Iustice; à son cher & bien-amé Pierre de D'Eux, qu'il qualifie Gendarme, Neveu de Bertrand Euesque de Sabine Cardinal de la Saincte Eglise Romaine; il luy accorde par cette Lettre la connoissance, ou plustost le Ressort des premieres appellations qui seroient interjettées des Sentences renduës par le Iuge de ce Chasteau; Et que de plus, il portoit pour insignes de Noblesse, *D'argent au cheuron d'azur*. Ces Armes se voyent dans les voûtes de l'Eglise S. Didier d'Avignon qu'il fit bastir à ses fraiz, & qu'il enrichit de beaucoup de biens.

Cela posé pour fondement, ie puis dire que Bertrand de D'Eux s'estant appliqué à l'estude du Droict Ciuil & Canon, fut fait Docteur en l'vn & en l'autre; & qu'ayant en suite embrassé l'Estat Ecclesiastique, sa vertu luy fit meriter d'abord la Preuosté de l'Eglise Metropolitaine d'Embrun, de laquelle il passa au regime & administration de l'Archeuesché le cinquiesme iour de Septembre de l'année 1323. Et comme il gouuerna cette Prelature pendant plusieurs années auec vne prudence & vn zele tout extraordinaire; & qu'il fit parestre en ses actions beaucoup de capacitez & de suffisances, le Pape Benoist XII. le choisit en 1335. pour son Nonce en Italie, afin qu'il persuadast aux Romains, comme il fit facilement auec son eloquence naturelle, de n'admettre plus à l'aduenir de Magistrats dans leur Ville qui fussent dependans d'autres Princes que des Souuerains Pontifes, & de reconnoistre Iean Euesque d'Anagnie pour Vicaire General de Sa Saincteté: Il eut aussi charge expresse de receuoir au nom du peuple, l'hommage & le serment de fidelité de Robert Roy de Naples, & d'obliger celuy de Sicile au mesme deuoir; en quoy il se sceut si bien acquiter de sa Legation, qu'à son retour il fut creé Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Marc, & Vice-Chancelier de la Saincte Eglise Romaine, aux Quatre-Temps des Aduents de l'an 1337. Fut present au Synode qui se tint à Avignon en la mesme année, & composa vn elegant Poëme Saphique de la Passion de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST.

Le Pape Clement VI. successeur de Benoist, ayant vne parfaite connoissance de l'experience du Cardinal de D'Eux, le pourueut de l'Euesché de Sabine dés l'entrée de son Pontificat, & le fit son Legat delà les Alpes, & son Vicaire General en Italie; & quelque Preu. p. 324. temps apres Reformateur du Domaine Ecclesiastique, auec charge expresse de remedier aux desordres qui arriueroient par la trop grande rigueur des Inquisiteurs de la Foy: à quoy il vaquoit auec ardeur lors qu'il receut ordre de se transporter promptement au

Royaume de Naples, pour appaiser les troubles & les mouuemens qui s'y estoient esleuez au sujet du meurtre commis en la personne du Monarque André. Et quoy que la Reine & les Seigneurs Napolitains ne luy eussent pas rendu tout l'honneur & le respect qui est deub aux Legats du S. Siege, il ne laissa pas de se porter auec beaucoup d'affection à l'execution des choses qui luy estoient prescrites, & tascha par toutes sortes de moyens de pacifier les troubles & les dissentions, & de rendre le repos à cet Estat diuisé par vne infinité de ligues & diuers partys; mais l'affaire estant desesperée, & le mal sans remede, il interrompit la poursuite de ses negociations pour se retirer en la ville de Bennevent, où il apprit que Louys Roy de Hongrie estoit entré dans l'Italie auec vne puissante Armée pour aller venger la mort de son frere André Roy de Naples, & qu'il estoit arriué à Foligno ville de l'Ombrie: ce qui l'obligea de l'aller trouuer pour l'informer des intentions de Sa Sainćteté; & luy remonstrer qu'il ne deuoit point vser de rigueur contre vn peuple innocent, ny rien entreprendre contre le Royaume de Naples, qui estoit vn Fief de l'Eglise, sans l'exprez commandement du Pape, s'il ne vouloit encourir les Censures Ecclesiastiques. A quoy Louys respondit que la vengeance qu'il vouloit tirer du meurtre de son frere ne concernoit en rien les interests du S. Siege; Que le Royaume de Naples luy appartenoit legitimement; Que quand il en seroit le paisible possesseur, il donneroit toute sorte de satisfaction à Sa Sainćteté sur l'hommage que les Roys de Naples sont obligez de rendre à l'Eglise, de laquelle il ne craignoit point les Censures, parce qu'il estoit innocent, & qu'il n'y auoit que les coupables qui deuoient apprehender l'excommunication dont on l'auoit menacé.

Le Cardinal de D'Eux fit de signalez seruices au S. Siege, enrichit de grands biens son Archeuesché d'Embrun, & esleua la Basilique de S. Didier d'Avignon, où il fonda vn College de Chanoines; & où apres auoir rendu son ame à Dieu le 21. iour d'Octobre de l'année 1355. il receut les honneurs de la sepulture sous vn superbe Tombeau, sur lequel on inscriuit l'abregé de ses Dignitez, de ses merites & de ses actions. Nous apprenons par vn Registre du Thresor des Chartes de Sa Majesté, coté 93. que ce Prelat auoit fait Testament, parce qu'il y a dans ce Registre vn admortissement du mois de Mars 1362. de cinquante liures tournois, accordé à ses Executeurs Testamentaires pour la dotation de deux Chapelles; l'vne dans l'Eglise de Nismes, & l'autre dans celle d'Vzez: Mais ce Testament n'est pas venu jusqu'à nous. Preu. p 324.



Ce portraict est tiré d'une plate peinture, qui est au dessus de la porte de la Sacristie de la Chapelle du College d'Authun à Paris, fondé par ce Cardinal.



PIERRE BERTRAND,
Conseiller au Parlement de Paris, Chancelier de Ieanne de Bourgogne Reine de France, successiuement Euesque de Neuers & d'Authun, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Clement.

CHAPITRE LXXXX.

LA science du Droit Ciuil & Canon a de tout temps esté si recommandable parmy les Hommes, qu'il n'y auoit autrefois quasi personne qui n'en voulut auoir quelque teinture, & qui ne fit profession ouuerte de l'estimer & de la cherir; Aussi pouuons-nous dire auec asseurance que c'est elle qui prepare l'entrée non seulement aux Charges de Iudicature, mais aux Dignitez de l'Eglise; &

se ; & que quiconque la sçait posseder parfaitement est capable des plus hauts employs, & des fonctions les plus releuées.

Cette verité n'eut pas de peine à persuader à Pierre Bertrand que se luy seroit vn glorieux aduantage pour son aduancement s'il s'appliquoit à l'estude de cette science, plustost qu'à celle de la Medecine, professée par Mathieu Bertrand son pere, natif de la ville d'Aurillac en Auuergne ; mais qui s'estoit venu habituer en celle d'Annonay en Viuaretz, où il auoit contracté mariage auec Agnes Imperatrice, & qui portoit pour Armes, *D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef, & vne en pointe.* Il fut par ce dessein le Prophete de sa fortune & de son esleuation, car il conceut si viuement & en peu de temps toute la beauté de la Iurisprudence, qu'il en merita le Bonnet de Docteur, qui luy fut donné dans l'Vniuersité de Montpellier en presence de Bertrand de Bordes Euesque d'Alby, & depuis Cardinal, duquel il auoit l'honneur d'estre Orateur & le Bibliothequaire, & pour lors Chanoine en l'Eglise Cathedrale du Puy en Velay, dont il fut aussi Doyen : Sa haute suffisance & sa profonde doctrine en la profession qu'il auoit embrassée, luy procurerent des Chaires dans les fameuses Academies de Montpellier, d'Avignon, d'Orleans & Paris, où il enseigna long-temps le Droict Pontifical & Imperialiste, & de là fut receu Aduocat au Parlement, où il eut l'honneur de plaider *Preu. p. 315.* deuant le Roy Louys X. la Cause du Prince Louys Comte de Neuers, contre Robert d'Arthois, pour raison du Comté de Flandres : Et pour recompense de cette action celebre, fut nommé par Sa Majesté Conseiller en la Grand'Chambre du mesme Parlement, & Commissaire au Reglement de ses Finances. Philippes le Long, successeur de Louys X. le fit en 1319. vn des quatre Clercs de son Conseil d'Estat pour rapporter les Requestes : Et quelques-mois apres, la Reine de France Ieanne de Bourgogne, Fondatrice du College de Bourgogne à Paris, le choisit pour son Chancelier ; & en cette qualité fut Executeur du Testament de cette Princesse, fait au mois de May de l'an 1325. conjointemẽt auec Thomas de Sauoye, Pierre de la Palu, & Frere Nicolas de Lire Prouincial de l'Ordre des Cordeliers en la Prouince de Bourgogne. En 1320. il fut esleu Euesque de Neuers ; son eslection approuuée par Charles le Bel, & sacré dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois, par les Euesques d'Orleans & de Chartres, assistez de l'Abbé de S. Germain Desprez : Se trouua au Synode conuoqué dans Avignon par le Pape Iean vingt-deuxiesme, en l'année 1326. pour la condamnation de la secte des Bauarrois, contre lesquels ce sçauant Prelat composa vn Liure intitulé, *L'Empire Euangelique & Apostolique ;* & la mesme année fut promeu à l'Eueſché d'Authun.

En 1329. le Vendredy 15. Decembre, le Roy Philippes de Valois

ayant conuoqué dans son Palais à Paris, vne celebre Assemblée des plus Notables Prelats, & des plus Grands Barons de son Royaume, pour terminer le differend suruenu entre le Clergé de France & les Officiers de la Iustice Royale, au sujet de ce que les Officiers Royaux pretendoient que le Clergé énervoit leur Iurisdiction ; & le Clergé au contraire, qu'il receuoit des dommages considerables par les Officiers Royaux ; Pierre de Cunieres Aduocat General pour Sa Majesté en son Parlement de Paris, entreprit la defense de la Iurisdiction Seculiere, & soustint positiuement, *Que les Ecclesiastiques n'usurpoient pas seulement les droicts du Roy & des principaux Seigneurs de son Royaume, mais qu'ils les ruinoient entierement, en ce qu'ils connoissoient de toutes sortes de matieres reelles, possessoires & mixtes ; contraignoient mesmes les parties de plaider & proceder deuant eux : & se seruoient pour cet effet de Censures Ecclesiastiques, par la rigueur desquelles ils priuoient les Iuges Seculiers de la connoissance de toutes sortes d'affaires : & conclud que les Prelats se deuoient contenter de ce qui estoit purement spirituel, & laisser le temporel au Roy & aux Officiers de sa Iustice Royale, parce que Dieu dit, Qu'il falloit rendre à Cesar ce qui appartenoit à Cesar.*

Pierre Bertrand prit la parole, & defendit auec autant d'eloquence que de zele les immunitez de l'Eglise Gallicane : Et apres auoir imploré le secours de Sainct Charlemagne, de Sainct Louys, & des autres Monarques de France qui s'estoient declarez pendant leurs vies les veritables Protecteurs de l'Ordre Ecclesiastique : Fait vne longue enumeration des Princes Souuerains, dont la fin auoit esté malheureuse pour auoir choqué la puissance des Prelats, & monstré par plusieurs Exemples, de quelle sorte la Diuine Bonté auoit tousiours recompensé la pieté des Potentats qui auoient maintenu les Priuileges des personnes consacrées à l'Eglise, il soustint, *Que la Majesté des Roys de la Terre auoit vne estroite liaison auec les droicts de l'Eglise, & qu'elle ne perdoit rien de son authorité quand elle en faisoit part aux Euesques* : Remonstra, *Que l'on ne pouuoit blesser les immunitez de l'Eglise que l'on ne violast en mesme temps le respect qui est deub à* IESVS-CHRIST *son Espoux ; & qu'en ostant la Iurisdiction des Prelats, on donneroit la liberté aux impies d'attaquer effrontement les plus Saincts & les plus Augustes Mysteres de nostre Religion.* En vn mot, destruisit auec de si puissantes raisons les propositions de Pierre de Cunieres, que le Roy Philippes prononça en faueur du Clergé, protesta hautement qu'il vouloit conseruer le glorieux Tiltre de Prince Tres-Chrestien & Fils Aisné de l'Eglise, qui luy estoit hereditairement arriué par vne longue suite d'Ancestres ; & que bien loin de diminuer les droicts de l'Eglise, il les amplifieroit & estendroit de tout son pouuoir en toutes rencontres : Et pour donner des marques de sa volonté, & de la satisfaction qu'il auoit receuë de Pierre Bertrand, qui en auoit soustenu les interests

auec tant de vigueur, il luy permit par vne concession toute particuliere, de charger de trois Fleurs de Lys d'or le chevron de ses Armes, afin que la memoire de son action fut agreable à la posterité. Et parce qu'on ne pouuoit mieux recompenser le Defenseur de l'Eglise que par des Dignitez Ecclesiastiques, ie veux croire que le Pape Iean XXII. accorda facilement au Roy de France le Chapeau de Cardinal qu'il donna à Pierre Bertrand, en l'année 1330. ou 1331. quoy que les Historiens qui l'ont confondu auec Pierre de Colombieres son Neveu, vueillent qu'il n'ait esté honoré du Cardinalat que par Clement VI. Mais le contraire se justifie par deux Brefs, l'vn du huict des Kalendes de Septembre de l'an 1332. par lequel il est nommé Legat en France pour y prescher la Croisade contre les Infideles, & qualifié Cardinal du Tiltre de Sainct Clement; & l'autre du huict des Kalendes d'Aoust de l'année 1334. qui luy permet de faire bastir vn Hospital dans la ville d'Annonay, au lieu mesme où estoit la maison de son pere, pour y receuoir les pauures Pelerins & Soldats qui iroient ou reuiendroient du Voyage de la Terre Saincte. Cet Hospital est basty en l'honneur de la Bien-heureuse VIERGE, & communément appellé, *L'Hospital de Nostre-Dame la Belle.* Preu. p. 325.

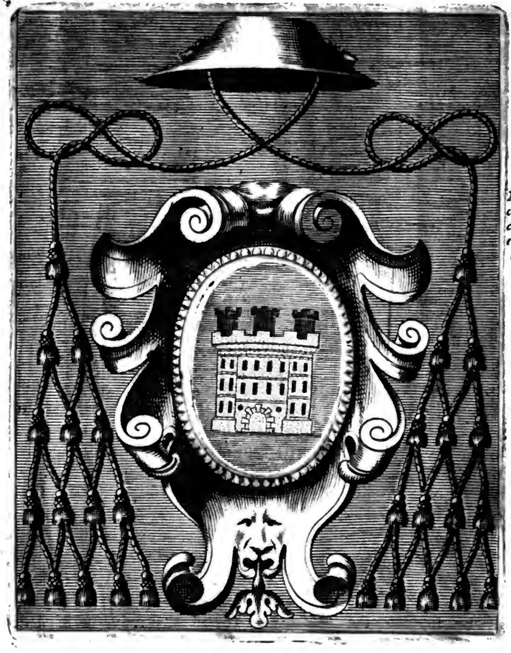
Le Cardinal Bertrand apres auoir fait edifier cet Hospital, Construit vn Monastere de Religieuses de Saincte Claire, au mesme lieu d'Annonay: Basty dans le Conuent des Cordeliers vne belle Chapelle où pend son Chapeau de Cardinal, & en laquelle est enterrée sa mere Agnes Imperatrice, morte le vingt-quatriesme Septembre 1306. Esleué dans le Prieuré de Nostre-Dame vne autre belle Chapelle appellée la Chapelle Sainct Iacques, autrement d'Aumosne, où est enterré son pere Mathieu Bertrand, decedé le quatriesme Fevrier 1311. Fondé le Prieuré de Nostre-Dame de Montault, proche la Ville-neufue d'Avignon, qu'il fit vnir à celuy de Sainct André de la mesme Ville, de l'Ordre de Sainct Benoist; Et vn College en la Ville de Paris pour vn Principal & quinze pauures Escholiers natifs des Dioceses de Vienne en Dauphiné, du Puy en Velay, & de Clermont en Auuergne; dont cinq estudieroient en Theologie, cinq en Droict Ciuil & Canon, & les autres cinq en Philosophie: Pour la fondation duquel le Roy luy permit d'amortir jusques à la somme de deux mille liures. Il rendit son Ame à Dieu le vingt-quatriesme jour de Iuin de l'année 1349. dans le Chasteau du Prieuré de Nostre-Dame de Montault, proche la Ville-neufue d'Avignon; & receut la sepulture dans l'Eglise du mesme Prieuré, vis à vis de l'Autel de Sainct Clement, qu'il auoit erigé en l'honneur de ce Sainct, à cause de son Tiltre. Preu. p. 325.

Il a fait vn elegant Traicté *De l'Origine des Iuriſdictions*, autrement, *Des deux Puiſſances Temporelles & Spirituelles; Diuerſes Oraiſons; Vn Liure contre Pierre de Cunieres*; & *Pluſieurs Tomes ſur le Droit*, dont les Manuſcrits, qui eſtoient conſeruez dans le College par luy fondé à Paris, furent deſrobez en l'an 1575. Il auoit auſſi eſcrit *Deux Volumes ſur le ſixieſme des Decretales*, qui ſont paſſez dans le Cabinet de Monſieur de Cheuanes Aduocat au Parlement de Dijon, qui les conſerue auec le ſoin que meritent les Ouurages d'vn ſi Grand Homme.

Preu. p. 325.



BERNARD



Il portoit : D'azur au chasteau d'or, cimé de trois tours de sable.

BERNARD D'ALBY,
Euesque de Rhodés, Conseiller d'Estat en France, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Cyriac in Termis, *puis Euesque de Port.*

CHAPITRE LXXXI.

IL passe pour constant chez tous les Autheurs qui ont laissé quelque chose des actions des Cardinaux François, que Bernard d'Alby estoit natif du Diocese de Pamiers : Et neantmoins ces mesmes Autheurs ne m'apprennent point ny le lieu de l'establissement de sa Famille, ny si elle estoit Noble ou Roturiere ; Ainsi ie ne puis dire autre chose de luy, sinon que l'excellence de

son esprit, & sa profonde doctrine, le pousserent dans les charges & les dignitez : Car l'Histoire des Comtes de Foix composée par le Iurisconsulte Bertrand Helie de Pamiers, rapporte qu'il estoit sçauantissime, & Bernard Guy le donne pour vn subtil Docteur en l'vn & en l'autre Droict. Il eut l'honneur d'estre Conseiller des Roys Philippes le Long, Charles le Bel, & Philippes de Valois, le dernier desquels luy procura non seulement l'Eueſché de Rhodés, dont il fut reuestu le 8. Feurier de l'an 1336.
Preu.p.327. & en cette qualité, fit son entrée solemnelle en la ville le iour de l'Assomption de la Sacrée Vierge, mais encore le Cardinalat qui luy fut conferé sous le Tiltre de Sainct Cyriac *in Termis*, par le Pape Benoist. XII. à la seule & vnique promotion des Aduents de l'année 1338. Ciaconius, & quelques autres apres luy, ont creu que Bernard d'Alby mourut en 1344. parce qu'ils ont leu vne inscription apposée au bas de l'Epitaphe du mesme Pape Benoist XII. par laquelle il est porté, que l'opinion commune touchant celuy qui est enterré aux pieds de ce Pape, veut que ce soit Bernard Euesque de Rhodés, Cardinal du Tiltre de Sainct Cyriac *in Termis*, qui deceda à Avignon l'an 1344. sous le Pontificat de Clement VI. ce qui ne peut pas estre, puisque non seulement nous lisons dans le Registre du Thresor des Chartes de Sa Majesté, coté LXXV. qu'au mois de Iuin de l'année 1346. le Roy Philippes de
Preu.p.327. Valois fit expedier des Lettres, par lesquelles il quitta à Bernard d'Alby, Cardinal de la Saincte Eglise Romaine, certaines sommes qu'il deuoit à Sa Majesté, en consideration de ce que Bernard d'Alby estoit son Conseiller, & l'auoit esté d'aucuns des Roys ses Predecesseurs, par le commandement desquels, & par le sien, il auoit aussi fait voyage en Espagne, Angleterre, Artois, Berry, & plusieurs autres lieux : Mais nous apprenons de Zurita Autheur Espagnol, que le Pape Clement VI. voyant que la guerre continuoit toûjours entre Pierre Roy d'Arragon, & Iacques de Majorque, enuoya le Cardinal d'Alby vers ces deux Princes pour tâcher de les reconcilier ensemble, ce qu'il ne put faire, & que l'année suiuante 1348. il obtint de Sa Saincteté l'Eueſché de Port, vacant par le decez de Iean de Comminges; aussi Vghellus ne marque sa mort qu'au 13. Nouembre de l'année 1350.

Il s'estoit adonné sur ses vieux iours à l'estude de la Poësie, dont
Preu.p. 326. & 327. il fut loüé souuent par François Petrarque, le Prince de son temps en cette science, qui le congratula dans quelques-vnes de ses Epistres, de ce qu'il auoit ainsi cherché la douceur de la vie en caressant les Muses qui luy pouuoient procurer vn agreable repos, apres la sortie de l'embarras de ses negociations & de ses emplois.



Il portoit : D'or au leurier deguenles accolé de sable, à l'orle de mesme, chargée de 8. besans d'or.

GVILLAVME D'AVRE, ABBE' DV MONASTERE de Mont-Olieu, Ordre de S. Benoist au Diocese de Carcassone, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Estienne in Cœlio Monte.

CHAPITRE LXXXII.

LA Benediction du Ciel se respand ordinairement sur les grandes & illustres Familles, & en fait subsister la durée pendant vne longue suite de siecles, quand la Vertu leur sert de base & de fondement, & que ces mesmes Familles produisent des Prelats à l'Eglise, qui joignans la pieté à leur haute naissance, ne se rendent pas moins considerables par leur me-

rite particulier, que par leur ancienne Nobleſſe.

Nous auons la preuuue entiere de cette verité dans celle de Guillaume d'Aure, puis qu'il tire ſon extraction d'vne Maiſon ſouueraine, par ſon triſayeul paternel GVY de Cominge, ſecond fils de Bernard ſurnommé DODO II. du nom, Comte de Cominge, qui eſpouſa BERTRANDE Comteſſe d'Aure, dont les deſcendans ont pris le ſurnom & les Armes, qui ſont: *D'or au levrier de gueules accolé de ſable, à la bordure de meſme, chargée de huict beſans d'or*; & qu'il eſtoit fils D'ARNAVD d'Aure Vicomte de l'Arbouſt I. du nom, & de BRVNICEND de Lauedan, & frere D'OTHON ſecond du nom, Vicomte de Larbouſt, qui eſpouſa Alpais d'Aure, fille de Iourdain ſixieſme du nom, Seigneur de l'Iſle, dont la poſterité ſe maintient encor aujourd'huy glorieuſement en la perſonne d'Antoine troiſieſme du nom, Duc de Gramond, Pair & Mareſchal de France, Souuerain de Bidache, Viceroy de Nauarre, Gouuerneur du Païs de Bearn, de Bayone, & de Sainct Iean de Piedeport, Miniſtre d'Eſtat en France, à preſent Ambaſſadeur extraordinaire pour le Roy vers les Princes d'Allemagne, qui a pour femme Françoiſe Marguerite de Chivré, niepce du grand Cardinal de Richelieu, & pour fils aiſné Armand de Gramond Comte de Guiche, Meſtre de Camp au Regiment des Gardes, lequel a eſpouzé Marguerite Suzanne de Bethune, fille de Maximilian François de Bethune Duc de Suilly, & de Charlotte Seguier, fille de l'incomparable Pierre Seguier Chancelier de France: Et que ce meſme Guillaume d'Aure ne ſe rendit pas moins recommandable par le genereux ſang qui couloit dans ſes veines, que par ſes vertueuſes actions qui l'eſleuerent à la pourpre Romaine.

Ie ſortirois de mon ſujet ſi ie m'eſtendois ſur les aduantages d'vne Maiſon ſi puiſſante & ſi ancienne comme eſt celle d'Aure, dont l'Hiſtoire entiere eſt promiſe au public par le ſieur Dubouchet, l'vn des plus éclairez dans la connoiſſance des grandes Familles de ce Royaume. Il me faut donc renfermer dans les ſeules actions du Cardinal qui eſt ſorty d'vne ſi belle tige, & debroüiller le nuage qui a voilé les yeux aux Autheurs qui l'ont confondu juſqu'icy auec Guillaume le Blanc, ſurnommé Curty.

Pour l'éclairciſſement de ce poinct, il eſt neceſſaire de ſçauoir que Ciaconius qui n'a pas connu Guillaume d'Aure, d'vn ſeul Cardinal en a fait deux, ayant diſtingué Guillaume Curty d'auec Guillaume le Blanc, qui ne ſont pourtant qu'vne meſme perſonne; & par ainſi, a dit que Guillaume Curty eſtoit Abbé du Monaſtere de Mont-Olieu, au lieu de dire que c'eſtoit Guillaume d'Aure qui
Preu. p. 328. poſſedoit cette Abbaye, comme nous l'apprenons par le teſmoignage du Continuateur de Bernard Guy, Autheur exact & fidele,
& qui

& qui leue le soupçon, ou plustost l'erreur où est tombé Ciaconius, & beaucoup d'autres apres luy.

Cela posé pour fondement. Reuenons à Guillaume d'Aure, & disons que la haute estime où estoient de son temps les Religieux de l'Ordre de Sainct Benoist, porta facilement son inclination douce & pieuse à embrasser la vie Monastique: Il se jetta pour cet effet dans les Cloistres de l'Abbaye de Lezat au Diocese de Rieux, où il prit l'habit, fit profession, & y vescut jusques au temps que le Pape Benoist XII. le choisit pour regir & gouuerner le Monastere de Mont-Olieu, au Diocese de Carcassone, qu'il administra auec tant de soins & de modestie, que le mesme Pape Benoist XII. l'honora du Cardinalat sous le Tiltre de Sainct Estienne *in Cœlio monte* le 18. de Decembre de l'année 1338. Preu. p. 381.

Cette dignité si eminente, bien loin de donner atteinte à l'humilité professée par Guillaume d'Aure, ne fit que réveiller la sousmission qu'il auoit voüée à l'Eglise; parce que se ressouuenant des biens-faits receus pendant qu'il auoit esté Religieux dans l'Abbaye de Lezat, il luy fit present par donnation perpetuelle & irreuocable, en l'honneur de Dieu Tout-puissant, de la Sacrée Vierge Marie, des Apostres S. Pierre & S. Paul, du Bien-heureux Antoine, & de quelques autres Saincts, dont les Reliques estoient venerées en ce Monastere; D'vne Croix d'argent doré, du poids de quatorze marcs ou enuiron; D'vn Calice d'argent auec sa patene dorée; De deux Brocs aussi d'argent doré, pezans quinze marcs; Et de deux cens florins d'or, pour estre conuertis en dix liures tournois de rente, applicables à œuures pies: Laquelle donnation il fit sçauoir aux Freres du Conuent par Lettres datées d'Avignon le 12. Iuin de l'année 1343. Par lesquelles il leur manda qu'il auoit chargé des choses cy-dessus leur Abbé Ponce, & qu'il desiroit qu'en consideration de ce bien-fait ils celebrassent deux fois l'an vn Anniuersaire, & qu'on leur distribuast cinquãte sols tournois, & dix à l'Abbé s'il se trouuoit present à cette ceremonie: que l'on nourrist trente pauures ce jour-là, ou que l'on donnast quatre deniers à chacun d'eux, & que le surplus des dix liures tournois fust employé en pitance, ou en aumosnes: Cette donation fut si agreable à l'Abbé Ponce, surnommé de Villemur, que le 9. iour de Iuin de l'année suiuante 1344. tenant son Chapitre general, du consentemẽt de tout le Conuent, composé lors de vingt-huict Moines, il institua les deux Anniuersaires souhaitez par le Cardinal d'Aure, dont il assigna le premier (qui seroit du S. Esprit) le 20. Decembre, & le second (qui seroit de la Vierge) le 22. Mars, pendant la vie de ce Prelat; pour estre conuertis en Messes des Trespassez apres sa mort, qui arriua en la ville d'Auignon, l'an 1346. sans que nous ayons sceu le lieu, ny celuy de sa sepulture.

Preu. p. 582.

Preu. p. 582.

Le crayon de ce portraict m'a esté enuoyé par Messire Henry Louys Chasteigner de la Rochepozay, viuant Euesque de Poictiers, dont la suffisance & la doctrine ont esté connuës de tous les sçauans du Royaume.



GVILLAVME CVRTY, surnommé LE BLANC, Docteur en Theologie, Abbé du Monastere de Bolbone Ordre de Cisteaux, Euesque d'Alby, Prestre Cardinal du Tiltre des SS. Quatre Couronnez, & enfin Euesque de Tusculane.

CHAPITRE LXXXIII.

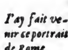
IE n'ay pû découurir la raison pour laquelle ce Prelat auoit deux surnoms, car il est tantost appellé chez les Autheurs Guillaume Curty simplement, tantost Guillaume le Blanc, & quelquesfois Guillaume Curty, surnommé le Blanc : Mais quoy qu'il en soit, j'apprends qu'il estoit Tholosain de nation, fils d'vne sœur du Pape Benoist XII. & que l'objet de l'esleuation de son Oncle mater-

nel jusques sur la Chaire Pontificale, porta facilement son esprit à choisir entre les employs de la vie, celuy de se donner tout entier à Dieu. Il prit donc l'habit de l'Ordre de Cisteaux au Monastere de Bolbone; sous lequel s'estant appliqué long-temps à l'estude de la Philosophie, puis à la lecture de l'Euangile & de l'Escriture Saincte dans le College des Bernardins à Paris, il fut fait Docteur en Theologie, Abbé du mesme Monastere de Bolbone au Comté de Foix, Diocese de Mirepoix, Euesque d'Alby, & enfin Cardinal sous le Tiltre des Saincts Quatre Couronnez le 18. iour de Decembre de l'année 1338. Le Pape Clement VI. successeur de Benoist, l'enuoya Legat en Italie l'an 1342. sur le sujet des diuisions & des troubles qui ruinoient cette agreable partie de l'Europe: Et comme il estoit le Chef & le Conducteur d'vne puissante Armée, il eut l'aduantage par ce moyen & par son adresse d'assoupir les guerres, & d'esteindre les factions: Apres quoy s'estant rendu à Avignon, le mesme Pape Clement VI. le designa Euesque de Tusculane le 15. des Kalendes de Ianuier de l'an 1350. Et ce fut en cette qualité qu'il reconnut le 23. Iuin 1354. sous le Pontificat du Pape Innocent VI. que l'Abbé de S. André d'Avignon, auoit payé au Sacré College des Cardinaux cinquante florins d'or pour les fraiz du Seruice de defunct Gerbert son predecesseur. *Preu. p. 328.*

Le Cardinal Guillaume le Blanc eut tousiours tant de veneration pour toutes les actions du Pape Benoist son Oncle, que ne pouuant entierement imiter ses Vertus, il voulut au moins acheuer ses desseins: C'est pourquoy comme ce S. Pere auoit jetté dés son viuant les fondemens du College de Cisteaux à Paris, vulgairement appellé *le College des Bernardins*, qu'il ne pût porter jusques à sa perfection, parce que la mort le surprit dans l'auancement d'vne si loüable entreprise, le genereux Neveu acheua glorieusemẽt ce que l'Oncle auoit commencé; Augmenta la Bibliotheque de beaucoup de Liures; y fonda des Bourses à perpetuité pour seize Escoliers estudians en Theologie, & fit cõtinuer le bastiment de l'Eglise en l'estat que l'on le void encore aujourd'huy. Sa mort arriua dans la ville d'Avignon le 12. iour de Iuin de l'année 1361. & y fut enterré. Il s'appliquoit quelquefois à la Poësie, dont il avoit vne assez belle notion, puisqu'il composa trois ou quatre cens Vers Latins en l'honneur de la Vierge Marie, du S. Sacrement de l'Autel, & à la loüange de plusieurs Saincts, dont il dedia le Poëme au Pape Benoist son Oncle. *Preu. p. 326.* *Preu. p. 328.*

Il portoit pour Armes, *D'azur à trois coquilles d'argent*, qu'il partit par honneur, de celles de son mesme Oncle, & qui sont simplement, *D'argent à la bordure de gueules.*




I'ay fait venir ce portrait de Rome.



PIERRE ROGER, PRIEVR DE SAINCT PANTALEON, au Diocese de Limoges, Abbé de Fescamp, successiuement Euesque d'Arras, Archeuesque de Sens & de Roüen, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Nerée & Aquilée, & enfin Pape sous le nom de Clement VI.

CHAPITRE LXXXIV.

PEV de iours apres le decez du Pape Benoist XII. vingt-quatre Cardinaux estans entrez au Conclaue, dans le Monastere des Iacobins d'Auignon, esleurent pour son successeur en la Chaire de S. Pierre, le sixiesme iour de May de l'an 1342. Pierre Roger, vulgairement appellé le Cardinal de Roüen, dont les éclatantes Vertus auoient fait vne si forte impression dans leurs Esprits, qu'ils n'eurent

n'eurent point de peine à s'accorder entr'eux pour vne eslection si belle & si necessaire à la Chrestienté.

Ce grand Personnage nasquit au monde dans le territoire du Chasteau de Malemont en Limosin : Eut pour pere Guillaume Seigneur de Rosieres; pour mere, Marie de Chambon; & pour frere, Guillaume Roger pere du Pape Gregoire XI. auquel Guillaume Roger, Iean fils aisné du Roy Philippes de Valois, Duc de Normandie Comte d'Anjou & du Maine, fit don tant en faueur du Pape Clement VI. son frere, qu'en consideration des seruices par luy rendus au Roy de France en ses guerres, pour luy & ses hoirs, De la Preuosté, Ville & Chasteau de Beaufort en Vallée, valant pour lors par chacun an plus de trois mil liures de rente, par Lettres du mois de May 1342. expediées à Villeneufue S. André prés d'Avignon : ce que le Roy Philippes confirma à Paris au mois d'Octobre de la mesme année; & la suiuante, sçauoir le 5e Iuin 1344. le mesme Iean, tant en vertu du pouuoir à luy donné par son pere, que comme Comte d'Anjou, erigea cette Terre en Vicomté : & enfin, estant arriué à la Couronne, la fit Comté, par Lettres données au Temple prés Paris, au mois d'Aoust de l'an 1350. *Preu. p. 331*

Les premieres occupations de Pierre se passerent dans vn Cloistre, où l'amour qu'il auoit pour l'Ordre de Sainct Benoist, l'auoit appellé. Ce fut dans l'Abbaye de la Chaise-Dieu en Auuergne qu'il fit parestre sa ferueur & son zele pour la Religion, puis en l'Vniuersité de Paris, en laquelle il obtint le degré de Docteur à l'âge de trente ans. Son premier auancement dans les Dignitez de l'Eglise commença par le Prieuré de Sainct Pantaleon au Diocese de Limoges, duquel il fut reuestu, mais qu'il ne garda que fort peu de temps; parce que Pierre Gouïn, surnommé de Morthemard, Cardinal de la Saincte Eglise Romaine son Compatriote & son intime amy, luy ayant conseillé d'aller trouuer le Pape Iean XXII. en la ville d'Avignon, où il faisoit sa residence, son voyage luy succeda auec tant de bon-heur, que Sa Saincteté l'ayant pris en affection pour ses rares merites, luy donna le Prieuré de Sainct Bandille prés de Nismes. Il fut en suite appellé pour estre Prieur Claustral en l'Abbaye de Fescamp, puis choisi pour Abbé de ce Monastere, & de celuy de la Chaise-Dieu; peu de temps apres esleu Euesque d'Arras : Et pour lors Philippes le Bel le fit vn de ses Conseillers d'Estat ordinaire, & non Garde des Sceaux, comme l'ont aduancé quelques-vns; Paruint à l'Archeuesché de Sens, duquel ayant esté transferé à celuy de Roüen en l'année 1330. il administra cette Metropolitaine auec tant de soins, & prit vn si grand plaisir à la bien gouuerner, qu'il ordonna que la Feste de Sainct Martial seroit celebrée trois fois l'année dans toute l'estenduë de son Archeuesché; termina & assoupit les differents qui estoient entre ses predeces- *Preu. p. 330. & 331.*

seurs Archeuesques, & les Doyen, Chapitre, Chapelains & Clergé du Chœur de son Eglise. Et comme sa pieté & sa vertu se consolidoit de iour en iour, le Pape Benoist XII. l'honora du Cardinalat sous le Tiltre des SS. Nerée & Achilée, le 18. iour de Dec. de l'année 1338. à la recõmandation, sans doute, du Roy Philippes son bon Maistre, qui le cherissoit tendrement, & qui l'auoit esleué dans les grandeurs Ecclesiastiques: à l'abry desquelles il vescut tousiours si sainctement, que le mesme Pape Benoist XII. estant mort la veille de Sainct Marc de l'an 1342. il fut nommé pour remplir sa place le sixiesme iour du mois de May de la mesme année, suiuant l'opinion de quelques-vns, ou selon le sentiment des autres, le lendemain de
Preu. p. 330 la Feste de Sainct Iean Porte-Latin, qui est le septiesme; auquel jour il fut introduit dans la Chaire Apostolique sur les trois heures apres Midy: Et quand on luy eut demandé sous quel nom il vouloit regir & gouuerner le Vaisseau de Sainct Pierre, il respondit que la Clemence estant vne Vertu singuliere, celuy de Clement luy agreoit pardessus tous les autres. Les ceremonies de son couronnement furent faites le iour de la Pentecoste dix-neufiesme du mesme mois de May, dans l'Eglise des Iacobins d'Avignon, auec vne pompe solemnelle, & vne magnificence tout à fait extraordinaire; dautant que Iean Duc de Normandie, fils aisné du Roy Philippes de Valois, & depuis son successeur à la Couronne, s'y trouua en personne, accompagné de Iacques Duc de Bourbon, de Philippes Duc de Bourgogne, d'Humbert Prince Dauphin, & de plusieurs autres Grands Seigneurs & Notables Personnages, qui conduisirent le nouueau Pape apres sa consecration jusques dans son Palais Apostolique, où ils prirent congé de Sa Saincteté, laquelle commença son Pontificat par vne dépesche de deux Legats vers les Roys de France & d'Angleterre, pour tascher d'appaiser la cruelle guerre qui s'estoit excitée entr'eux: Lesquels Legats ménagerent cette negociation auec tant de prudence & d'adresse, qu'ils arresterent, sinon vne paix entiere & parfaite, au moins vn acheminement au repos & à la tranquillité, par vne treve & suspension d'armes pour trois ans.

Toutes les actions du Pape Clement VI. sont admirables: Nous les auons estenduës au long dans l'Histoire des Chefs de l'Eglise, à laquelle le Lecteur recourra s'il luy plaist quand il les aura veuës en abregé dans cet Eloge: Mais ses principales furent en l'establissement qu'il fit de Pasteurs dans les Eglises abandonnées, & dans la reduction du Iubilé qui ne s'accordoit que de cent ans en cent ans, & qu'il voulut estre ouuert de cinquante en cinquante, parce
Preu. p. 329 que la vie de l'homme estoit trop courte pour joüir d'vn bien si esloigné: c'est pourquoy il en fit l'ouuerture en 1350. le jour & Feste de la Circoncision de Nostre-Seigneur, auquel iour il donna des Indulgences plenieres à tous les Chrestiens de l'vn & de l'au-

tre sexe, qui vrays repentans de leurs fautes, visiteroient pendant l'année l'Eglise de S. Pierre & S. Paul à Rome. Le Continuateur de la Chronique Manuscrite de Guillaume de Nangis remarque, qu'encores que la mortalité fust frequente dans toutes les parties de l'Europe, il y eut neantmoins vn si grand concours de peuple en la ville de Rome durant tout le temps de ces Indulgences, qu'elle se trouua tousiours remplie de gens qui accouroient de toutes parts, pour estre participans des graces qu'on y receuoit.

Au mois de Iuin de la mesme année 1350. Clement VI. ne pouuant perdre le souuenir de l'amour qu'il auoit porté à son Eglise de Roüen pendant qu'il en auoit esté Archeuesque, y fonda vn College de seize Chapelains diuisez en douze Prestres, deux Diacres, & deux Sousdiacres, & voulut que ce College fust appellé de son nom, & les Chappelains, *Clementins*: Que nul n'y seroit admis ny receu, qu'il ne recitast par chœur le Psaultier entier, & toutes les Antiphonies: Que ces Chapelains seroient obligez de se trouuer à toutes les Prieres qui se diroient en l'Eglise; & s'ils s'absentoient deux mois entiers sans cause legitime, qu'ils seroient priuez de leurs Benefices: Qu'ils seroient logez tous ensemble en vne Maison, pour l'achapt de laquelle il donna dix-sept cens escus d'or; & pour celuy des Liures, Calices & ornemens necessaires, trois cens vingt liures de rente, auec cent dix liures aussi de rente pour leur entretien, & neuf fiefs nobles amortis en la Chambre des Comptes. *Preu. p. 330. & 331.*

Il mourut à Avignon le iour & Feste de Sainct Nicolas, sixiesme de Decembre 1352. son corps fut deposé dans l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame des Dons iusques au huictiesme iour d'Avril de l'année suiuante, qu'il fut transferé, comme il l'auoit souhaité pendant sa vie, dans le Monastere de la Chaize-Dieu, où il receut les honneurs de la sepulture, en presence de cinq Cardinaux, de huict Archeuesques, de six Euesques, & de plusieurs Abbez, Comtes, & grands Seigneurs.

Il estoit doüé d'vne si prodigieuse memoire, que depuis qu'il auoit leu quelque chose, il luy estoit impossible de l'oublier: & ce qui se trouue de plus surprenant, est que François Petrarque, qui viuoit de son temps, rapporte, qu'il receut cette excellente memoire par vn coup de pierre au sommet de la teste, dont il luy estoit resté vne grande cicatrice. Il est appellé par Bernard Iacobin, *le Miroir de la Clemence, l'Hoste de la Charité, le Pere de la Misericorde, le Nourisson de la Pieté, le Ministre de la Liberalité, le Champion de la Iustice, l'Athlete de l'Equité, le Semeur de la Concorde, l'Amateur de la Paix, la Reigle de la Modestie, l'Exemplaire de la Religion, l'Intention* *Preu. p. 329.*

de l'Amitié, l'Anchre de l'Esperance, la Base de la Foy, la Fleur de l'Eloquence, l'Honneur de sa Maison, & l'Ornement de sa Patrie.

Il a fait vn Traicté, *De la Canonization de Sainct Yues* : Vn Liure, *De l'approbation de Charles de Luxembourg, Roy des Romains*: *Plusieurs Volumes de Sermons* : *Diuerses Collations* : *Et nombre d'Epistres.* Il portoit pour Armes : *D'argent, à la Bande d'Azur, accompagnée de six Roses de gueules*, que quelques-vns ont creu qu'il auoit pris, à cause du sacré Baptesme par luy receu sur les saincts Fonds de la Chapelle du Chasteau de Rosieres en Limosin, appartenant à son pere.

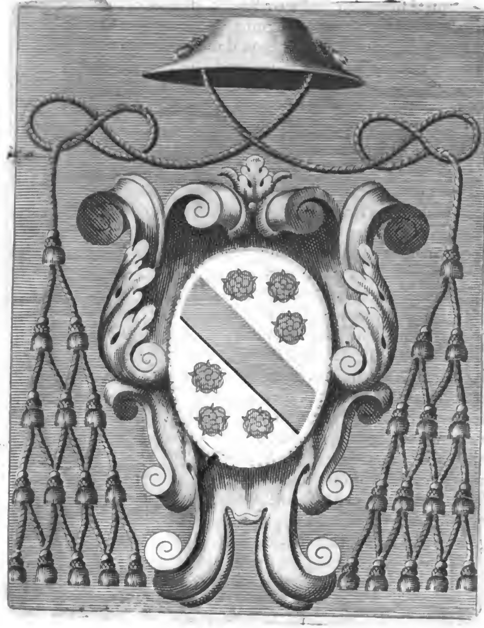
Preu. p. 319.

Nous lisons dans la vie Manuscrite de Charles de Luxembourg, fils de Iean Roy de Boheme, que ce Prince estant à Rome, & pour lors Marquis de Morauie, fut receu dans la Maison du Cardinal Roger; lequel luy ayant dit vn jour qu'il seroit Roy des Romains, respondit à ce Prelat comme par Esprit Prophetique, qu'il seroit auparauant Pape, ce qui arriua: car le Cardinal Roger paruint au Pontificat, & Charles de Luxembourg fut Roy des Romains.

Preu. p. 319



HVGVES



Il portoit: D'argent à la bande d'azur, accompagnee de six Roses de gueules.

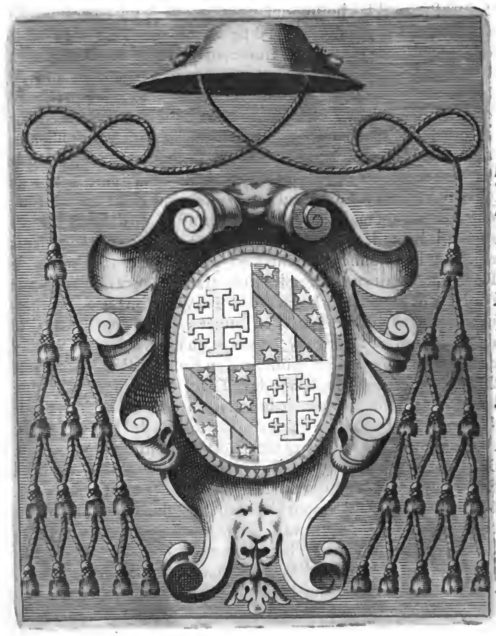
HVGVES ROGER,
frere du Pape Clement VI. Euesque de Tulles, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Laurens in Damaso.

CHAPITRE LXXXV.

L'EXEMPLE de la Vertu est communément vn puissant motif pour attirer à soy les personnes dont les inclinations ne sont pas portées au mal; mais il a beaucoup plus de force & de vigueur quād il est Domestique, & que cette Vertu se trouue affermie dans ceux qui nous touchent par la proximité du sang, & auec lesquels nous viuons & conuersons tous les jours.

La pieté singuliere de Pierre Roger, duquel nous venons d'escrire la Vie, seruit d'vn fort aiguillon pour exciter vn cadet à l'imitation des merites de son aisné, qu'il auoit veu quiter le chemin de la Terre pour prendre celuy du Ciel dés ses plus tendres années, en embrassant la solitude d'vn Cloistre, & se reuestant d'vn habit de Religieux sous la Regle de Sainct Benoist: C'est pourquoy Hugues qui n'auoit pour objet que les bonnes mœurs de son frere Pierre, se détacha facilement des affections mondaines, pour s'appliquer Preu. p. 333. tout entier à la contemplation des choses diuines: Et pour en auoir vn loisir parfait, prit aussi l'habit de l'Ordre de Sainct Benoist dans le Monastere de la ville de Tulles en Limosin, où il demeura renfermé jusques au temps qu'il fut esleu Euesque de la mesme Ville; ce qui arriua le sixiesme iour du mois d'Aoust de l'année 1340. Et deux ans apres, son frere Pierre estant paruenu jusques au Souuerain Pontificat, l'honora du Cardinalat aux Quatre-Temps du mois de Septembre 1342. sous le Tiltre de Sainct Laurens *en Damas*. Nous n'auons rien de luy qui soit remarquable, sinon qu'il fonda l'Eglise Collegiale de Sainct Germain *de Mazere* en Limosin, où il souhaita d'estre enterré, & où il ordonna par son Testament fait en Avignon, qu'on establist vn Doyen, douze Chanoines, & huict demy-Prebendiers; ce qui fut accomply par les Cardinaux qu'il auoit nommé ses Executeurs Testamentaires, & qui vendirent les biens à luy appartenãs, situez dans le Mont-Oliuet de Ville-neufve, au Diocese d'Avignon; & des deniers en prouenans, achepterent la Seigneurie du mesme Sainct Germain *de Mazere* pour la dotation de ce Chapitre, dans l'Eglise duquel le corps du Cardinal Hugues fut inhumé apres sa mort, arriuée à Avignon le douze des Kalendes de Nouembre de l'année 1363. au milieu du Chœur sous vn Tombeau haut esleué de cuivre doré d'or ducat, & artistement émaillé, sur lequel est la representation de ce Prelat, reuestu de ses ornemens & habits Pontificaux, mais sans aucun Epitaphe.

Monsieur Aubery rapporte, apres Monsieur Sponde Euesque de Pamiers, qu'Innocent VI. estant decedé à Avignon en l'année 1362. vingt Cardinaux entrérent dans le Conclaue, quinze desquels donnerent leurs voix au Cardinal Hugues, qui faisant reflexion qu'il estoit de beaucoup auancé dans l'aage, & ne se sentant pas assez fort pour pouuoir supporter le faix d'vne si pesante Charge, refusa cet honneur absolument, & les supplia de ne point conclure son eslection: ce que le Sacré College n'eut pas fait, attendu la pluralité des suffrages, n'eut esté que l'on considera qu'il n'estoit pas juste d'obliger vn vieillard presque decrepit, à entreprendre la conduite de l'Eglise Vniuerselle, qui ne joüiroit pas long-temps de son Chef.



Il portoit : Escartelé au premier & quatriesme, D'argent à la Croix potencée, cantonée de quatre croisettes d'or, qui est, De Ierusalem : Au 2. & 3. D'azur au pal d'or, accosté de six estoilles de mesme à vne bande de gueulles.

ESTIENNE DE LA GARDE.

*proche parent du Pape Clement VI. Archeuesque d'Arles, Prestre Cardinal des SS. Syluestre & Martin, au Tiltre d'*Equitius.

CHAPITRE LXXXVI.

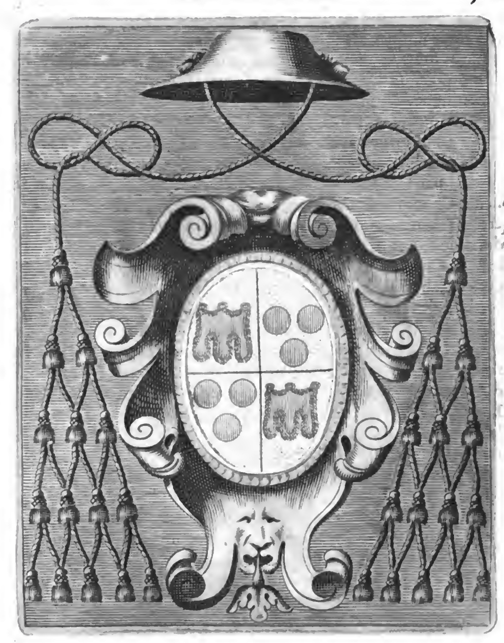
LA proximité du sang qui estoit entre le Pape Clement VI. & ce Prelat Limosin, fut cause de son éleuation dans les Dignitez de l'Eglise & les hauts Employs : Ciaconius n'en a connu ny le nom ny la Famille, l'appellant abusiuement Aymery *de Suardia*, au lieu d'Estienne de la Garde.

Si tost que son bon parent fut inthronisé dans la Chaire de

Sainct Pierre, il le choisit pour son Camerier, puis l'honora du Cardinalat à la promotion qu'il fit aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année mil trois cens quarante-deux. L'enuoya Legat en Lombardie & à Romagnoles, & en suite au Royaume de Naples, en l'an 1346. où il sejourna l'espace de deux ans entiers; pendant lesquels le Roy Robert estant mort, il fut estably Gouuerneur
Preu. p. 331. & 334. absolu de ses Estats apres en auoir destitué les principaux Officiers, afin de les conseruer à la Reine Ieanne: Et pour cet effet, receut le serment de fidelité de tous ses subjets, obligea la Reine mesme de jurer obeïssance & fidelité au Pape, qui s'estoit constitué son Tuteur; mais ayant mesprisé les fideles Ministres du defunct Roy, il s'attira la haine des Nobles à vn tel poinct, que pour adoucir leurs esprits & leur donner contentement, la Reine & les Grands du Royaume furent contraints de faire instance auprez du Pape, pour l'obliger de rappeller le Legat, ce qu'il fit; Et à son retour le pourueut de l'Archeuesché d'Arles en l'année 1348. en laquelle qualité il fit reconnoistre à Ponce *de Quiqueram*, qu'il estoit l'vn des vassaux de son Eglise, parce qu'il joüissoit d'vn fonds à elle appartenant: Osta la Maison de Ville, l'vsage de la Thresorerie & des cloches aux habitans de Salon, à cause de leurs rebellions, & les contraignit d'aduoüer & de confesser qu'ils estoient subjets de l'Eglise d'Arles. Il obtint aussi de l'Empereur Charles IV. la confirmation par vne Bulle d'or, du pouuoir accordé à la mesme Eglise par les Roys & les Empereurs ses predecesseurs, de faire du sel & battre monnoye. Bref, il ne trauailla que pour l'honneur & l'aduantage de son Archeuesché, dont il augmenta de beaucoup les reuenus; Et apres l'auoir administré auec toute la prudence & toute la conduite requise & necessaire en vn bon & veritable Pasteur, durant vnze années entieres, il rendit son ame à Dieu l'an 1359. & fut enterré dans l'Eglise de Sainct Throphime, sans Tombeau & sans Epitaphe.



GVY



Il portoit : Escartelea u premier & 4. D'or au Gonfanõ de gueules, frangé de synople, qui est Auuergne : aux 2. & 3 d'or à trois tourteaux de gueules, qui est Bologne.

GVY D'AVVERGNE,
dit de Bologne, Archeuesque de Lyon, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainčte Cecile, puis Euesque de Port & de Ste Ruffine.

CHAPITRE LXXXVII.

SI les grandes & sublimes Dignitez de l'Eglise sont acquises en quelque façon par vne prerogatiue aduantageuse de la naissance, aux personnes qui sortent d'vn Sang illustre, & qui tirent leur origine & leur extraction de Maisons Souueraines, quand ils embrassent la profession Ecclesiastique ; Nous pouuons dire auec verité, que Guy d'Auuergne ne pouuoit esperer moins que le Car-

dinalat dont il fut honoré par le Pape Clement VI. puisque sans remonter jusques à la source & au principe de l'antiquité de sa Famille, il suffira de dire qu'il auoit l'honneur d'estre Oncle du Roy
Preu. p. 334. Iean, qui auoit espousé sa Niéce Ieanne Comtesse d'Auuergne & de Bologne, & qu'il estoit fils de Robert VIII. Comte de Flandres, Seigneur de Tenremonde, & d'Alix de Nesle.

Ce jeune Prince ayant destiné toutes les occupations de sa vie au Spirituel, & quité les pompes de la Terre pour chercher celles du Ciel par les bonnes voyes, fut dés le commencement de sa jeu-
Preu. p. 336. nesse, Chanoine & Chancelier en l'Eglise Cathedrale d'Amiens; creé Archeuesque de Lion au mois d'Octobre de l'an 1340. Cardinal du Tiltre de Saincte Cecile au mois de Septembre 1342. par le Pape Clement VI. Euesque de Port & de Saincte Ruffine, & Legat en Italie lors de la reduction du Iubilé, auec plein pouuoir de prescrire le temps des Indulgences; en suite en Hongrie en 1350. où il trauailla heureusement à l'accord d'entre Louys Roy de cette Monarchie & Ieanne Reine de Naples, qui s'entrefaisoient vne sanglante guerre pour raison du meurtre commis en la personne d'André frere de Louys, dont les principaux Articles furent; que Louys renonceroit publiquement au droict par luy pretendu sur le Royaume de Naples; & qu'il ne demanderoit rien des trois cens mille escus qui luy auoient esté promis par vn precedent Traité. Apres cette Legation, le Cardinal de Bologne fut honoré de celle de France, où il fit tous ses efforts pour en accorder le Roy, auec celuy d'Angleterre: Et pendant qu'il y sejourna, il se trouua present à beaucoup d'actions celebres, & particulierement à celle qui se passa au Palais en presence du Roy touchant le pardon demandé par Charles Roy de Nauarre, autheur de l'assassinat commis en la per-
Preu. p. 335. sonne de Charles d'Espagne, Connestable de France. Voicy comme elle est rapportée en peu de paroles dans la Chronique manuscrite de Sainct Denys.

Le Roy Iean vint en son Parlement le quatriesme iour de May de l'année 1353. accompagné du Cardiual de Bologne son Oncle, & des Grands Seigneurs du Royaume; où estant, arriua le Roy de Nauarre & plusieurs de son Conseil, lequel en presence de tous supplia tres humblement le Roy de France qu'il pleust à sa Bonté luy pardonner la mort du Connestable, qu'il croyoit auoir tué auec justice: qu'il en auoit des raisons conuaincantes qu'il estoit prest de declarer sur l'heure & toutes les fois qu'il en seroit requis; adjoustant que ce n'estoit ny à cause de son Office, ny par aucun mépris du Roy qu'il l'auoit assassiné; & que le plus grand déplaisir qu'il eut jamais receu estoit celuy d'auoir encouru par ce moyen l'indignation de Sa Majesté. Apres lesquelles paroles, le Roy commanda à Iacques de Bourbon Connestable de France, de

mettre la main sur le colet du Roy de Nauarre, ce qu'il fit & le tira en arriere. Aussi-tost la Reine Ieanne, Tante de la Reine Blanche, Sœur du mesme Roy de Nauarre, fit vne profonde reuerence au Roy, & à l'instant M[re] Guillaume de Trie s'agenoüilla deuant luy, & dit, *Que Mesdames la Reine Ieanne & la Reine Blanche sçauoient que le Roy de Nauarre auoit offensé Sa Majesté, qu'elles en estoiët au desespoir, demandoient pour luy pardon & misericorde, & protestoient que s'ils l'obtenoient, le Roy de Nauarre se comporteroit si bien à l'aduenir enuers elle, & auec tous ses peuples, que la France auroit sujet de se loüer de ses actions.* Ces paroles ainsi proferées, le Connestable & le Mareschal de France allerent vers le Roy de Nauarre, qu'ils firent venir deuant le Roy Iean; où estant, il se mit entre les deux Reines; & le Cardinal de Bologne luy tint à peu prés ce discours: *Monseigneur de Nauarre, il ne se faut pas estonner si le Roy de France est en colere contre vous pour le crime que vous auez commis, & qu'il n'est pas besoin que ie declare icy, puisque vous ne l'auez que trop publié par vos Lettres; En quoy vous estes d'autant plus blasmable, que vostre sang est meslé auec le sien, puisque vous auez espousé Madame sa Fille: & neantmoins pour l'amour de Mesdames les Reines qui sont icy presentes, & qui l'en ont instamment prié, il vous pardonne de bon cœur.* Alors les deux Reines & le Roy de Nauarre mirent vn genoüil en terre, & remercierent la clemence du Roy de France; & le Cardinal de Bologne prononça ces mots: *Que nul de la parenté du Roy ne soit si osé ny si hardy que de commettre à l'aduenir vn crime semblable à celuy du Roy de Nauarre: parce que si cela arriuoit, & que ce fust mesme le Fils du Roy qui le commist en la personne du plus petit Officier du Royaume, Sa Majesté estoit resoluë d'en faire justice, & de ne iamais luy pardonner.* Ce fait, le Roy se leua, & la Cour partit.

Ce fut aussi en la presence du Cardinal de Bologne & de l'Euesque de Beauuais, de Iean de Clermont Mareschal de France, & de Henry d'Estouteville Chanoine de Roüen, amys charnels de Ieanne Bertrandi, fille de defunct Noble & Puissant homme Robert Bertrandi, jadis Seigneur de Briguebec, Mareschal de France, d'vne part; & Pudon de la Roche-guyon Cheualier, Chambellan de France, & quelques-vns de ses amys, d'autre part; touchant le mariage qui deuoit estre contracté entre ledit de la Roche-guyon, & ladite Ieanne Bertrandi: Que le Roy Iean arresta les Articles du Contract, & ordonna le huictiesme jour d'Octobre de l'année 1353. que ce Seigneur de la Roche-guyon & ses amys feroient en sorte, que Guillaume de la Roche-guyon son frere, auquel la troisiesme partie de la Terre pouuoit appartenir suiuant la Coustume & par la succession de ses pere & mere, renonceroit à cette part en faueur du mariage, & que ce futur Espoux establiroit vn doüaire annuel

Preu. p. 334. & 335.

de six cens liures de Terre à Ieanne Bertrandi, qui deuoit estre sa femme.

Le Cardinal de Bologne dedia le Dimanche 16. Octobre de la mesme année 1353. l'Eglise des Carmes de Paris, à la priere de sa Cousine Ieanne femme du Roy Philippes le Long, fondatrice du College de Bourgogne; & consacra aussi en presence du Roy & de la Reine, celle du Moncel de l'Ordre de Ste Clere prés le Pont S^te^
Preu. p. 335. Maixence au Diocese de Beauuais, de laquelle sa Sœur Marguerite estoit Abbesse: Et comme il estoit homme d'vn bon conseil & d'vn fort & solide jugement, le Pape Innocent VI. successeur de Clement, l'enuoya en 1359. Nonce en Espagne pour moyenner la paix d'entre les Roys d'Arragon & de Castille: ce qu'il fit si heureusement, quoy qu'auec beaucoup de trauerses & de difficultez, que le Pape Gregoire XI. le dépescha encor au mesme Royaume pour pacifier la guerre d'entre la Castille & le Portugal: à quoy il réussit auec autant de succez qu'il auoit fait à la reconciliation des Roys d'Arragon & de Castille; d'où estant sorty pour reuenir en France, & ayant pris son chemin par la Catalogne, il mourut à Lerida le 25. iour de Nouembre de l'année 1373. aussi chargé d'honneur que d'années. Son corps fut porté dans l'Abbaye du Bouchet, autrement dite de Vauluisant, Ordre de Cisteaux, au Diocese de Clermont en Auuergne, où il fut inhumé sous vn Tombeau de marbre, duquel nous n'auons pû auoir la representation, ny apprendre s'il y a quelque inscription grauée dessus en l'honneur d'vn Prelat si considerable.



ADEMAR



Ce portrait est tiré d'une vitre qui est derriere l'Autel du Chœur de l'Eglise ou Chapelle de S. Agnan, sise en la rüe du Pont-Mortagne en la ville de Lisieux, & m'a esté enuoyé par Mr Paulmyer, Chanoine en la Cathedrale de la mesme ville.

ADEMAR ou AYMAR ROBERT,
Successiuement Euesque de Lisieux, Arras & Theroüenne, Archeuesque de Sens, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Anastaze.

CHAPITRE LXXXVIII.

L'ANCIEN & veritable surnom de la Noble Famille de ce Prelat, establie au bas Limosin depuis plusieurs siecles, & qui portoit pour Armes; *De gueules à la bande d'argent, accompagnée de six Estoilles d'or, trois en chef, & trois en pointe, posées en Orle*, estoit *de Murc*, & possedoit la Terre de Sainct Ial en cette Contrée: Son sixiesme ayeul se nommoit Astier de Murc, Cheualier Seigneur de

S. Ial, qui eut pour fils Robert de Murc, & ce Robert, Aymar, qui prit le nom de son pere en surnom, duquel Aymar sortit Bernard Robert, & de Bernard, Pierre, qui engendra vn autre Aymar II. du
Preu. p. 337. nom, qui fut pere de Bertrand Robert Cheualier Seigneur de S. Ial, & d'Aymar Robert, duquel nous entreprenons icy le Panegyrique.

Nous trouuons dans vn vieux Papier Terrier de la Maison de Sainct Ial, que cet Aymar Robert fut entretenu aux Escholes l'espace de vingt-deux ans entiers par les soins de Bertrand Robert son frere aisné, qui n'espargna rien pour son aduancement dans la Science des belles Lettres, jusques au poinct qu'il le fit passer Docteur en Droict Ciuil & Canon à ses propres cousts & despens ; ce qui luy seruit de degré pour paruenir à toutes les Dignitez Ecclesiastiques, dont il fut reuestu : Car ses merites particuliers joints à la grandeur de son extraction, luy procurerent le Cardinalat, duquel il fut honoré par le Pape Clement VI. sous le Tiltre de Sainct Anastase, aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année 1342. Et comme il auoit besoin de biens pour soustenir l'éclat de la Pourpre Romaine, il obtint incontinent apres l'Euesché de Lisieux en Normandie, qu'il administra auec tous les soins requis en vn bon Pasteur ; rechercha tousiours les moyens d'en accroistre les reuenus, assoupit & termina tous les procez d'entre ses Predecesseurs & son Chapitre, & merita si bien des Chanoi-
Preu. p. 606 nes, qu'il fut le premier auquel ils souffrirent d'vser dans la collation des Prebendes que les Euesques leur addressent, du mot de *Mandamus*, sans prejudice toutesfois de leurs droicts & libertez,
Preu. p. 607. suiuant la Transaction qui fut faite entr'eux sur ce sujet en l'année 1367. auquel temps son Eglise menaçant ruïne par la fracture de ses piliers, voûtes & murailles, rupture de ses vitres & de ses toits, en sorte qu'elle estoit sur le poinct de tomber, si l'on ne la restablissoit promptement, il accorda de grandes Indulgences à ceux qui contribuëroient de leurs biens pour des reparations si importantes & si necessaires. Il auoit fait reedifier deux ans auparauant,
Preu. p. 605 en l'honneur de Dieu, de Nostre-Dame, & de Sainct Agnan, la Chapelle consacrée sous le nom de ce Sainct, sise en la ruë du Pontmortagne dans la ville de Lisieux, & ordonné qu'on y diroit vne Messe à son intention chaque jour de la semaine, qui seroit celebrée par l'vn des huict Clercs des Heures de l'Eglise Cathedrale du lieu appellé *les Douze Liures*, c'est à dire, Rentez de douze liures par chacun an ; Mais comme il n'auoit assis aucun fonds pour cet effet pendant son viuant, Pierre Robert Doyen de Sainct Germain de l'Auxerrois à Paris, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, son frere & vnique heritier, Executeur de l'ordonnance de sa derniere volonté, transporta au Chapitre de Lisieux le tretiéme iour d'Auril 1390. les deux parties de la Dixme d'Aucquainville, & vne

portion de celle qu'il auoit acheptée en son priué nom, de Maistre Iean Lecoq, assise en la ville de Briesne, & quatre liures tournois de rente annuelle, à prendre sur Denys Noël en la ville de Lisieux, pour l'establissement de cette Messe quotidienne, qui seroit le Dimanche, du jour: le Lundy, des trespassez; les Mardys & Mercredys, à la volonté du celebrant; le Ieudy, du Sainct Esprit; le Vendredy, de la Croix; & le Samedy, de la Saincte Vierge : Pourueu neantmoins qu'en aucun de ces jours, il n'y eust Feste solemnelle, comme Feste d'Apostre, de Nostre-Dame, de Sainct Marc, de Sainct Laurens, & de Sainct Estienne, de Sainct Blaise, & de Sainct Gal Euesque & Confesseur, dont la commemoration eschet le premier Iuillet: Auquel cas cette Messe seroit de ces Saincts, & sonnée si matin que celuy qui la diroit pust assister à Matines en l'Eglise Cathedrale; & ceux qui se trouueroient en la ville, l'entendre sans estre destournez de leurs voyages, & les Laboureurs de leur trauail. *Preu. p. 611. & 612.* *Preu. p. 609*

Le Cardinal Robert passa de l'Eueſché de Lisieux à celuy d'Arras, enuiron l'an 1369. Et pour laisser des marques eternelles de l'affection qu'il auoit portée à son Chapitre, il luy fit don en l'honneur des Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul, le premier iour de Iuin de la mesme année, du Fief *d'Esbere*, assis dans les Paroisses *de Fumichon, de Sainct Hypolite, de Sainct Pierre de Canteloup, & de Moyaux*; à condition que les Doyen & Chanoines diroient tous les ans le douziesme iour de Iuillet, vne Messe du S. Esprit à son intention pendant sa vie, qui seroit conuertie en vne de *Requiem* apres sa mort. Il fut aussi Euesque de Theroüenne, & enfin Archeuesque de Sens enuiron l'an 1378. & se monstra si zelé defenseur des droicts de sa Metropolitaine, que les Iuges de la ville de Moret au Diocese de Sens, ayans mis vn Clerc en prison accusé de crime, le Clerc demanda son renuoy pardeuant son Archeuesque, & raza le sommet de sa teste pour faire connoistre quel il estoit: Mais ces Iuges ignorans & malins mesprisans le priuilege du criminel, & n'y ayans point d'esgard, non plus qu'à sa Tonsure, qui passoit pour lors comme vne chose sacrée, le condamnerent à la mort, & le firent conduire à la potence: Et de crainte que le peuple ne reconnust sa Clericature, enuelopperent si bien sa teste que la marque de son charactere ne parut aucunement: Desorte que le pauure miserable expia ses pechez par la priuation de la vie qui luy fut ostée. Ce qui toucha si sensiblement le Cardinal Robert, qu'il porta les plaintes de ce jugement au Parlement de Paris, auquel il demanda raison de l'injure qui luy auoit esté faite en la personne de son Clerc. Alors ce Senat Auguste ayant fait venir les Officiers de Iustice de la ville de Moret, & examiné leur cause à plein fonds, leur fit commandement de dépendre le cadavre du Clerc, de le faire porter à leurs despens au deuant des Portes *Preu. p. 605.*

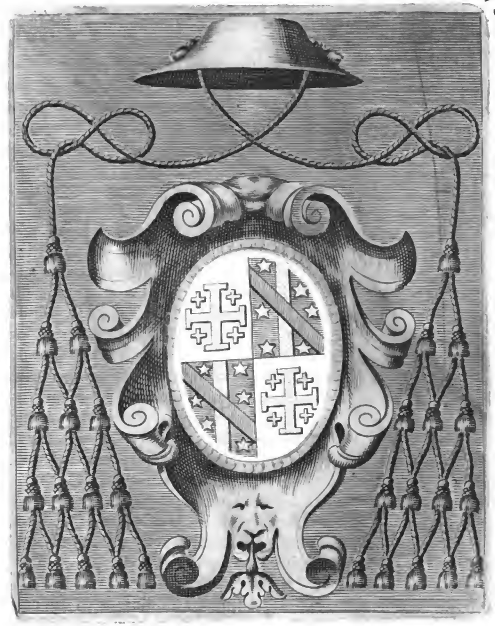
de l'Eglise Archiepiscopale de Sens, d'accompagner sa biere de quatre torches allumées, du poids de quatre liures chacune; & là vn jour de Dimanche à l'heure du solemnel Sacrifice de la Ste Messe, les genoüils en terre & la teste nuë, rendre le corps du mort à l'Archeuesque, ou à celuy qui seroit commis par luy pour le receuoir, & luy payer cent liures parisis d'amende. Ce qui est d'autant plus remarquable, que la Clericature estoit en aussi grande veneration dans ce temps-là, qu'elle est à present en mépris.

Ce fut aussi sous le Pontificat de ce digne Archeuesque, qu'il y eut de Grands Hommes dans son Chapitre, entre lesquels Nicolas de Veres Archidiacre fut vn des premiers; lequel, quoy que né de bas lieu dans le village de Pons sur Yone, fut fait pour son grand Esprit Secretaire du Roy & Euesque de Chaalon sur Saone: Et que le Roy de France Charles cinquiesme, dit le Sage, pour l'amour particulier qu'il portoit à l'Eglise de S. Estienne de Sens, luy fit don de la Terre de *Sommefontaines*, qu'il auoit acheptée des Executeurs Testamentaires de Guillaume de Melun, predecesseur du Cardinal Robert en l'Archeuesché; en consideration duquel bien-fait le Chapitre ordonna qu'apres la mort de ce Grand Prince, il celebreroit tous les premiers Dimanches des mois de l'année, vn Anniuersaire solemnel pour le repos de son Ame.

Le Cardinal Robert mourut fort âgé le 25. Fevrier de l'année 1384. jour de la Conuersion de S. Paul, & fut enterré dans sa Cathedrale, du costé du Maistre Autel, sous vn tombeau de pierre; auquel jour le Chapitre de S. Pierre de Lisieux fait son Obit toutes les années. Preu. p. 613.



GIRARD



Il portoit Escartelé au premier & 4. D'argent à la Croix potencée, cantonnée de quatre croisettes d'or, qui est de Ierusalē: Au deux & trois: D'azur au pal d'or, accosté de six Estoiles de mesme, à vne bande de gueules, trauersant le Pal.

GIRARD DE LA GARDE,
Surnommé par quelques-vns de Sainct Ademar, Religieux & General de l'Ordre de S. Dominique, Cardinal Prestre du Tiltre de Ste Sabine.

CHAPITRE LXXXIX.



LE Vilage de la Garde au Diocese de Limoges a veu naistre ce Prelat, que quelques Historiens ont estimé sortir d'vne famille qui portoit le surnom de S. Ademar, alliée à celle de Roger: Aussi asseurent-ils tous qu'il estoit fils d'vne sœur du Pape Clement VI. Il est neantmoins plus communémét connu dans nos Liures sous le nom de la Garde, lieu de sa naissance, que sous celuy de S. Ademar.

Il estoit d'vne humeur douce & benigne ; professoit hautement la simplicité & la modestie ; la candeur & l'innocence des mœurs reluisoient en sa personne, la pieté, la deuotion, la chasteté, & la liberalité enuers les pauures, faisoient ses vertus ordinaires : mais la constitution de son corps delicat & foible, ne luy permit pas d'embrasser vne Regle austere ; C'est pourquoy ne souhaitant rien tant au monde que de pouuoir mourir sous vn habit de Religieux, il prit celuy de l'Ordre de Sainct Dominique dans le Monastere des Iacobins de la Ville de Briue, où il s'appliqua si puissamment à l'estude des sainctes Lettres, qu'il fut capable en peu de temps de les enseigner en diuers Conuents de sa Prouince, & de regir plusieurs Prieurez, merita mesme d'estre pourueu de l'Office de General de l'Ordre, vacant par le decez de Hugues de Champagne, quoy qu'il n'eut pas encore atteint l'âge necessaire pour en pouuoir faire les fonctions : Toutesfois il fut esleu d'vn consentement vniuersel de tous les Peres assemblez pour ce sujet en la ville de Frem. p. 337. Carcassonne, qui le choisirent d'autant plus volontiers, qu'estant Neveu du Pape, ils se persuaderent aisément qu'il auroit assez de credit auprés de sa Saincteté pour faire reuoquer ce qui auoit esté fait par Benoist XII. son Predecesseur, touchant leurs Constitutions & leurs Regles : en quoy ils ne se tromperent pas, dautant que le Pape Clement VI. ayant eu grande joye de cette nomination, leur accorda ce qu'ils demandoient : puis ayant fait donner au nouueau General le Bonnet de Docteur, par le Chancelier de l'Vniuersité de Paris, il le fit venir à Avignon, où il le crea aux Quatre-Téps du mois de Septembre de l'année 1342. Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Sabine, duquel il ne joüit pourtant pas long-temps, parce que son corps s'affoiblissoit iournellement, & ainsi, ne peut conseruer vne Dignité si éclatante qu'enuiron trois ans, la mort l'en ayant priué en 1345. dans la Ville de Tholose, où il fut enterré en l'Eglise d'vne Maison de son Ordre sans pompe ny magnificence, & mesme sans Tombeau, & sans Epitaphe.

Il auoit fait quelques Ouurages de Theologie, & composé de doctes Sermons. Et comme il estoit bien-faisant à tout le monde, il auoit aussi procuré à Bertrand Chapelain du Pape, & à Iean du Moulin, tous deux Iacobins, les Charges de Lecteurs du sacré Palais.





Il portoit : D'azur semé de Fleurs de Lys d'or, à la Tour d'argent.

BERNARD DE LA TOVR D'AVVERGNE,
Chanoine en l'Eglise de Beauuais, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Eustache.

CHAPITRE LXXXX.

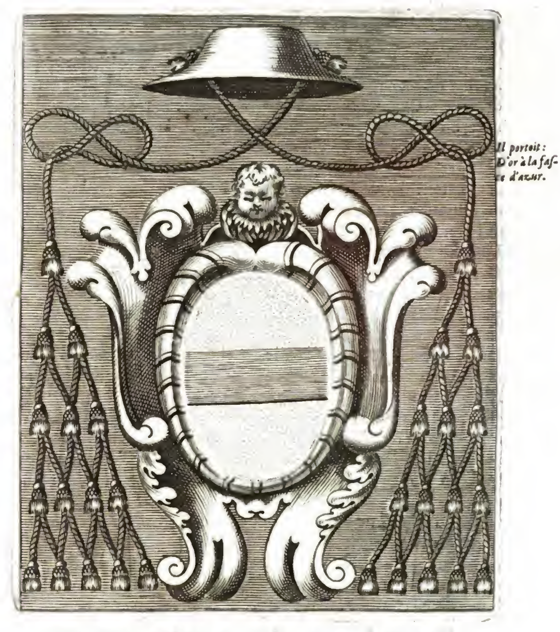


LA Maison de la Tour d'Auuergne est assez connuë pour vne des plus Nobles, des plus illustres, & des plus anciennes du Royaume, sans qu'il soit necessaire d'en establir icy la grandeur: Toute la Terre sçait le nombre des vaillans Capitaines, & des excellens Generaux d'Armée qu'elle a produit à nos Roys de temps en temps: Et nul n'ignore la multitude des sages Prelats

qu'elle a donné à l'Eglise : Mais entre tous ceux de cette éclatante Famille qui se sont déuoüez à Dieu, nous pouuons dire hardiment que Bernard de la Tour, fils de Bernard sixiesme du nom, Seigneur de la Tour, & de Beatrix de Rhodés, fille d'Henry Comte de Rhodés & de Marguerite de Cominge sa seconde femme ; & frere de Bertrand second du nom, qui espousa Isabeau de Leuis, fille de Iean de Leuis Seigneur de Mirepoix, & de Constance de Foix, est sans contredict vn des plus releuez & des plus considerables ; La probité de ses mœurs & son humilité profonde, luy acquirent les cœurs de tous ceux qui eurent le bien de sa connoissance : & sans souhaiter ny briguer les hautes Dignitez de l'Eglise qui estoient deuës & à son merite & à sa naissance, il se contenta d'vn simple
Preu. p. 338. Canonicat dans la Cathedrale de Beauuais: mais la Diuine Majesté, qui sçait exalter ceux qui s'abaissent, ne le laissa pas long-temps dans la possession d'vn si petit Benefice, dautant que le Pape Clement VI. le jugeant digne de la pourpre Romaine, le fit Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Eustache, à la premiere promotion du mois de Septembre de l'année 1342. L'éclat d'vn honneur si eminent n'altera point les bonnes qualitez de Bernard ; au contraire, ne seruit qu'à le rendre plus doux & plus debonnaire. Il professoit ouuertement la simplicité sous l'escarlate, & l'abaissemẽt parmy les Grandeurs. Il passa sa vie hors des intrigues & des embaras d'affaires, refusa les Emplois qui luy furent offerts dans les negociations ; Et nous ne trouuons autre chose de luy, sinon qu'il souscriuit en 1348. aux Priuileges accordez par Sa Saincteté aux Religieuses du Monastere de l'Ordre de Manuasca au Diocese de Sisteron, & à celles de Sainct François au Diocese d'Ely en Angleterre ; & qu'il fut present à l'eslection du Pape Innocent VI. sous le Pontificat duquel il mourut de peste en la ville d'Avignon le 13. iour du mois d'Aoust de l'année 1361. & deux ans apres (sçauoir le 6. Mars 1363.)
Preu. p. 336. il receut les honneurs de la sepulture dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale de Nostre Dame de Clermont en Auuergne, auec vn Epitaphe qui marque son Cardinalat, le temps de sa mort, & celuy de son inhumation.



GVILLAVME



Il portoit: D'or à la fasce d'azur.

GVILLAVME DE LA IVGE'E,
fils d'vne Sœur du Pape Clement VI. Cardinal Diacre du Tiltre de Ste Marie in Cosmedin, *puis Prestre Cardinal de celuy de S. Clement.*

CHAPITRE LXXXXI.

DV mariage d'vne Sœur du Pape Clement VI. auec vn Gentilhomme de la Maison de la Iugée en Limosin, sortirent deux fils, dont l'aisné nommé Iacques de la Iugée suiuit la profession des Armes, & le cadet appellé Guillaume, embrassa celle de l'Eglise, & fut pourueu de l'Archidiaconé de Roüen, puis promeu au Cardinalat par son Oncle maternel, au mois de Septembre de l'an 1342. *Preu. p. 338. & 339.*

Oooooo

Preu. p. 339. En 1348. Philippes de Valois Roy de France, luy promit pour luy & ses freres, ou l'vn d'eux, le Chasteau & la Chastellenie de *la Viuerie* auec sa Iustice, appartenans aux hoirs de feu Pierre de la Colomne, viuant Cardinal Diacre & Citoyen de Rome, & ce qu'ils auoient à celuy de *Ferrals* en la Seneschaussée de Carcassonne: Par Lettres données à Vvincestre prés Paris, au mois de Iuin de la mesme année. En 1350. Iean de Beaumont Cheualier, Seneschal de Beaucaire & de Nismes, reconnut que Pierre de Cosettes Romain, premier Huissier du Pape Clement VI. auoit vendu la moitié des Chasteaux & Chastellenies de *la Louuierre* & de *Ferrals* au Diocese de S. Pons de Thomiers, à noble homme Nicolas de la Iugée, fils emancipé de Haut & Puissant Seigneur Messire Iacques de la Iugée Cheualier
Preu. p. 338. & 339. Limosin, & frere germain de Reuerend Pere en Dieu Guillaume Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *in Cosmedin*, pour luy & ses hoirs, moyennãt le prix & somme de huict mille florins d'or, par Contract passé à Ville-neufve de S. André d'Avignon.

Innocent VI. successeur de Clement, honora le Cardinal Guillaume de la Iugée d'vne Legation en Espagne, pour tascher de remettre Pierre Roy de Castille en bonne intelligence auec la Reine Blanche de Bourbon sa femme, qu'il ne traitoit plus en Reine, ny en espouse legitime, mais en esclaue, & auec vn tel mépris, ou plûtost auec vne telle haine, conceuë contre elle par des soupçons mal fondez, qu'il luy auoit mesme donné des Commissaires pour luy faire son procez. Les Grands Seigneurs du Royaume auoient souuent representé à ce cruel Monarque le tort qu'il faisoit à sa reputation, d'vser d'vne excessiue rigueur enuers vne Princesse innocente, & qui le touchoit de si prés; mais toutes leurs remonstrances furent inutiles, & celles du Legat sans autre effet, que celuy de destourner pour vn temps les guerres Ciuiles qui se pouuoient allumer dans la Castille, au sujet de cette Reine outragée.

Le Pape Vrbain V. changea le Tiltre du Cardinal de la Iugée en celuy de *Sainct Clement;* Et comme il estoit Archidiacre de la Saincte Eglise Romaine, il eut l'honneur de couronner le Pape Gregoire XI. & mourut à Avignon le 28. Avril 1347. mais son corps fut apporté en l'Abbaye de la Chaise-Dieu, au Diocese de Clermont, où il fut enterré dans le milieu de l'Eglise.





Il portoit: D'azur au leurier d'argent, accolé de gueules.

RAYMOND DE CANILLAC,

mal-nommé de VIS par quelques Autheurs, Abbé de l'Abbaye de Conches au Diocese de Rhodez, Euesque de S. Flour, Archeuesque de Tholose, Cardinal du Tiltre de Ste Croix en Hierusalem, puis Euesque de Palestrine.

CHAPITRE LXXXXII.

L'VN des Cardinaux de la quatriesme promotion du Pape Clement VI. fut Raymond de Canillac, Gentilhomme de nom & d'armes, fils du Seigneur de Canillac au Diocese de Mende en Giuaudan, lequel ayãt méprisé de grand cœur les fausses apparences du Monde, se reuestit affectueusement de l'habit de Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, fut Preuost de l'Eglise Ca-

Preu p 339. thedrale de Maquelonne, Docteur en Droict Ciuil & Canon, Abbé de l'Abbaye de Conches au Diocese de Rhodés, puis Euesque de S. Flour, & enfin Archeuesque de Tholose par la démission volontaire de Guillaume de Laudun, lequel estant deuenu aueugle, & par consequent incapable de plus gouuerner ce Diocese, remit son Archeuesché entre les mains du Pape, qui le confera à Raymond de Canillac, à la charge de payer vne mediocre pension à Guillaume pendant le temps de sa vie.

Le zele & la ferueur auec laquelle Raymond de Canillac gouuerna la Metropolitaine de Tholose, furent si puissans & si considerables, que le mesme Pape Clement VI. le voulut recompenser d'vne nouuelle Dignité: Et pour mettre en éuidence l'estime qu'il faisoit des Vertus de ce Prelat, il l'honora du Chapeau en l'année 1350. sous le Tiltre de Saincte Croix en Hierusalem, qu'il quita depuis pendant le Pontificat du Pape Innocent VI. lors qu'il fut pourueu de l'Euesché de Palestrine, en l'année 1361.

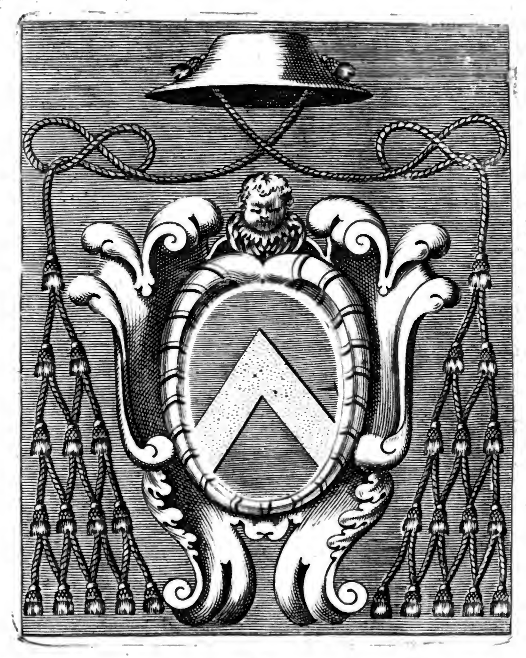
La plus grande partie des Autheurs qui ont parlé de luy, l'appellent de Vis, & le font Euesque d'Arras; Veulent qu'il soit paruenu au Cardinalat dés l'année 1343. Mais outre qu'il est constant qu'il n'y a jamais eu de Cardinal de ce nom, c'est qu'il est tres-veritable que le Cardinal de Canillac n'a point esté Euesque d'Arras, mais bien de S. Flour, & Archeuesque de Tholose, comme nous venons de dire, & qu'il ne fut Cardinal qu'en l'année 1350.

L'excellence de ses merites & de ses bonnes mœurs fut tellement connuë de tout le Sacré College, que lors qu'il falut proceder à l'Eslection d'vn successeur en la Chaire Apostolique apres le decez d'Innocent VI. le Cardinal de Canillac fut aduantagé luy seul d'vnze suffrages, dans le temps que les voix des Cardinaux estoient contraires les vnes aux autres, & ne se pouuoient accorder; mais son humilité le fit agir fortement pour le choix de la personne de Guillaume Grimoard de Grisac, qui fut fait Pape sous le nom d'Vrbain cinquiesme.

Il mourut en la ville d'Avignon le 20. de Iuin de l'année 1373. & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de la mesme ville. Il estoit profond en la science du Droict, sçauoit parfaitement les Loix &
Preu. p 339. la Iurisprudence, aussi composa-il vn Liure *des Recollections*, qu'il adressa à Septimian Archeuesque de Narbonne.



NICOLAS



Il portoit : D'azur au chevrõ d'or ; ou, suiuant quelques Autheurs D'or au chevron d'azur.

NICOLAS DE BESSE, dit DE BELLEFAYE, Chanoine en l'Eglise N. Dame de Paris, Euesque de Limoges, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie, in viâ Latâ.

CHAPITRE LXXXXIII.



VN Memoire escrit de la main de feu mon Pere, m'apprend que Nicolas de Besse, dit de Bellefaye, estoit frere de Pierre, Seigneur de Bellefaye en Limosin ; qui espousa Marguerite de *Thiern*, Dame de Valoire, & fils de Iacques de Besse, Seigneur de Bellefaye, & de Dauphine Roger sœur du Pape Clement VI. *Preu. p. 340*

Il n'est pas difficile de juger que Pierre de Besse Seigneur de Bel-

lefaye, eſtoit l'aiſné de la Maiſon, auquel Nicolas comme cadet laiſſa l'aduantage des biens de la famille, & l'honneur de la continuation de la lignée, pour embraſſer l'Eſtat Eccleſiaſtique, dont il croyoit que l'éclat en ſa perſonne rejailliroit facilement ſur ceux de ſon ſang, par ſon aduancement dans les Dignitez, qui ne luy pouuoient manquer, puiſque ſon Oncle maternel occupoit la Chaire de S. Pierre, & que ſa vertu naturelle l'y appelloit d'elle-meſme ſans le ſecours tout-puiſſant d'vn parent ſi proche.

Les effets ſuiuirent ſes penſées; Car il fut honoré d'abord d'vn Canonicat en l'Egliſe Cathedrale de Noſtre-Dame de Paris, puis pourueu de l'Eueſché de Limoges l'an 1343. & du Cardinalat la meſme année, à la ſeconde promotion, qui fut faite par le Pape Clement VI. en la ville d'Auignon: Il aſſiſta aux Eſlections d'Innocent VI. & d'Vrbain V. Et dix-ſept ou dix-huict jours apres auoir veu Iean Paleologue Empereur d'Orient profeſſer publiquement la Foy Orthodoxe dans l'Egliſe du Vatican, entre les mains de Guillaume Eueſque d'Oſtie, Bernard Cardinal Preſtre du Tiltre des douze Apoſtres, François Cardinal Preſtre du Tiltre de Saincte Sabine, & Renault Cardinal du Tiltre de S. Adrian, en preſence meſme de Paul Patriarche de Conſtantinople, & d'vn nombre infiny de Pre-
Preu. p. 340. lats; il mourut à Rome le 5. iour du mois de Nouembre de l'année 1369. mais ſon corps fut apporté à Limoges, où il fut enterré dans vne Chapelle de ſa Cathedrale, erigée en l'honneur de Ste Marie Magdelaine, ſous vn Tombeau eſleué de terre, ſur lequel on fait
Preu. p. 341. tous les ans vn Anniuerſaire aux Nones de May: pour la celebration duquel quatre liures tournois ſont diſtribuées aux Chanoines.

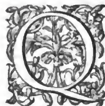
Les Actes Manuſcrits de Sainct Eſtienne de Limoges nous apprennent que le Cardinal de Beſſe auoit teſté auant que mourir: Que l'vn des Executeurs de l'ordonnance de ſa derniere volonté, nommé Iean de Cros Eueſque de la meſme Egliſe, laiſſa l'an 1370.
Preu. p. 340 beaucoup de biens pour fonder des Vicaireries dans le Limoſin: Que les autres Executeurs du meſme Teſtament acquirent en 1382. le Territoire de Sainct Maurice, & pluſieurs autres Terres & reuenus dans le deſtroit de la Baronie de Peyrac, afin d'eſtablir quelques Chapelles dans l'Egliſe de Limoges, pour le ſalut de l'ame du meſme Cardinal, qui auoit donné ſon Palais d'Auignon au Chapitre de ſon Eueſché; Et que Pierre Preſtre Cardinal du Tiltre des Saincts Nerée & Achilée, Penitencier du Pape, fonda l'an 1385. quatre Anniuerſaires en la meſme Egliſe de Limoges, pour le repos des ames des Papes Clement VI. & Gregoire XI. & de celle du Cardinal de Beſſe; Pour leſquels Anniuerſaires il donna vingt liures de rente.



Ce portrait est tiré d'apres vn Tableau qui est au cabinet de Mr de Montholon, celebre & fameux Aduocat au Parlement de Paris.

GVILLAVME DE MONTHOLON,
Prestre Cardinal du Tiltre de Sainct Estienne,
in Cœlio Monte.

CHAPITRE LXXXXIV.



VOY qu'il ne soit fait aucune mention de ce Prelat dans tous les Autheurs qui ont escrit l'Histoire des Cardinaux de la Saincte Eglise Romaine, ou generale, ou particuliere; il est neantmoins tres-veritable qu'il fut honoré du Chapeau par le Pape Clement VI. & qu'il eut ce glorieux aduantage d'estre esleué à vne si eminente Dignité le 4. des Kalendes de Iuin de l'année 1348. conjointement auec Pierre Roger fils du Comte de Beaufort, & Neveu

de Sa Sainčteté, qui remplist dignement du depuis, la Chaire de Sainčt Pierre, sous le nom de Gregoire XI. D'où il s'ensuit, qu'il faut corriger l'erreur en laquelle est tombé Ciaconius quand il a dit, qu'en la mesme année 1348. le Pape Clement VI. ne crea qu'vn Cardinal, dautant qu'il est constant qu'apres la mort de Guillaume d'Aure, arriuée en la ville d'Avignon l'an 1346. jusques en 1356. il ne se trouue chez les Historiens aucun Cardinal pourueu du Tiltre de S. Estienne *in Cælio Monte*; consequemment, Guillaume de Montholon a esté Cardinal de ce Tiltre, puisqu'il en prend la qualité par la fondation qu'il fit en l'année 1351. d'vne Chapelle en l'Abbaye d'Aisnay à Lion, de laquelle il sera parlé cy-apres, & qu'il fut fait tel en la mesme année 1348.

Preu.p.341.

Cela posé pour fondement, Nous dirons que Guillaume de Montholon estoit Gentilhomme de Nom & d'Armes; qu'il tiroit son origine d'vne noble & ancienne Maison possedant la Terre de Montholon en Authumois, qui porte pour insignes de Noblesse, *D'azur à vn Mouton d'or, à trois quintes feüilles d'argent en chef*, & qui a fourny de temps en temps de Grands Hommes à la Robe & à l'Espée; entre lesquels vn Charles de Montholon Cheualier de Malthe donna des preuues de sa valeur lors du Siege mis deuant Rhodes par Mahomet Prince des Turcs: Le Grand Maistre d'Aubusson faisoit vne estime particuliere de sa personne; Ce qui a obligé Boissat en son Histoire de Malthe, de dire, qu'en toutes choses ce Grand Maistre se seruoit du conseil de Charles de Montholon, qu'il appelle: *Vn Homme doüé d'vne rare prudence & integrité, comme cette famille* (dit-il) *a produit continuellement depuis plus de deux cens ans des hommes signalez en sçauoir, experience & fidelité au seruice de nos Roys:* A quoy nous pouuons adjouster qu'elle a aussi donné deux Gardes des Sceaux à la France, des Presidens, Conseillers, & Aduocats Generaux au Parlement de Bourgogne, de dignes Senateurs à celuy de Paris, & qu'elle subsiste encor aujourd'huy glorieusement en plusieurs de ses Branches.

Le Cardinal de Montholon, trois ans auant que payer le tribut à la Nature, laissa à la posterité des marques de la Pieté & de la Vertu qu'il exerça tousiours pendant sa vie; Car nous trouuons dans les Archiues de l'Abbaye d'Aisnay à Lion, que l'vnziesme de Mars 1351. il fonda pour le salut de son ame & de celles de ses Parens, deux Messes, l'vne du S. Sacrement, & l'autre de la Semaine, dans l'Eglise de cette Abbaye, qu'il voulut estre celebrées tous les Mardys & Samedys de l'année, à l'Autel consacré en l'honneur de S. Benoist: Pour l'entretien desquelles il donna tous les reuenus qu'il auoit acquis du Seigneur de *Lyserable*.

Preu.p.341.

Il mourut au mois de Nouembre 1354. mais nous n'auons point appris le lieu de sa sepulture.

GVILLAVME



Ce portraict est tiré d'apres vn Tableau conserué dãs le Cabinet de Mr le Marquis de Sessac, qui me l'a communiqué.

GVILLAVME D'AIGREFVEILLE L'AISNÉ, Prothonotaire du S. Siege, Archeuesque de Sarragosse, Cardinal Prestre de Ste Marie au delà du Tybre, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE LXXXXV.

CEVX qui ont voulu faire passer le Cardinal Guillaume d'Aigrefueille l'Aisné, pour Espagnol, se sont bien trompez, puisqu'il estoit Limosin d'origine, natif du lieu de Fontaines au Diocese de Limoges, & qu'il fut vn des plus zelez Protecteurs de la France en Cour de Rome. Dom Martin Carillo est l'vn des Autheurs, qui nous l'a voulu persuader tel en son Cathalogue des *Preu. p. 343.*

Archeuesques de Sarragosse en Arragon, à cause que ce Prelat en auoit possedé l'Archeuesché : mais son sentiment est bien esloigné de celuy de tous les Historiens qui l'asseurent François, quoy qu'ils ne sçachent pas determinément sa patrie : Quelques-vns l'ont crû parent du Pape Clement VI. aussi-bien que compatriote, mais nous n'en trouuons rien de certain, outre qu'il n'en est fait aucune mention dans son Epitaphe, qui cote precisément tous ses
Preu. p. 343. emplois & toutes ses qualitez, & rapporte seulement qu'il fut appellé au seruice de ce Pontife, mais ne dit pas qu'il eust l'honneur de luy appartenir.

Il estoit frere d'Ademar d'Aigrefueille, qualifié Cheualier dans les Registres du Parlement de Paris, Oncle de Guillaume d'Aigrefueille le Ieune, creé Cardinal par le Pape Vrbain cinquiesme, & de Faidit d'Aigrefueille aussi promeu au Cardinalat par Robert de Geneve, qui contesta la Papauté contre Vrbain VI. sous le nom de Clement VII. Il portoit pour Armes : *D'azur à trois Estoiles d'or de six rais, au chef de gueules.* Son premier dessein fut de renoncer aux vanitez de la Terre ; & pour cét effet, choisit entre tous les Ordres de Religieux, celuy de S. Benoist, dont il prit l'habit dans
Preu. p. 343. l'Abbaye de Beaulieu au Diocese de Limoges, & peu de temps apres fut esleu Prieur Conuentuel de Sainct Pierre d'Abeville, en laquelle Charge il donna de si fortes preuues de l'integrité de ses mœurs, & de la Saincteté de sa vie, que le Pape Clement VI. le fit venir prés de sa personne pour estre vn de ses Cameriers, luy donna l'Office de Prothonotaire du S. Siege Apostolique, l'Archeuesché de Sarragosse, & enfin le Chapeau aux Quatre-Temps des Aduents de l'année 1350. Il fut honoré de quelques Legations
Preu. p. 343 au Royaume de Naples par le Pape Innocent VI. & mourut de peste à Viterbe le 3. du mois d'Octobre de l'année 1369. sous le Pontificat d'Vrbain cinquiesme, qui pour lors y faisoit sa residence, & qui l'auoit fait Euesque de Sabine : mais il n'y fut pas enterré dans le Sanctuaire de la Trinité, comme le veut Ciaconius, & apres luy, Monsieur Frizon, & Mr Aubery ; car son corps fut apporté à Limoges, où il receut l'honneur de la sepulture en l'Eglise Collegiale de S. Martial à costé du grand Autel, sous vn Tombeau esleué, couuert de lames de cuivre, fermé de treillis & grilles de fer, auec vne inscription qui nous apprend qu'il y auoit destiné son inhumation dés son viuant, laquelle il ratifia par son Testament, dont les Executeurs obtinrent du Roy au mois de May
Preu p. 343. de l'an 1375. vn Admortissement de deux cens liures tournois de rente dans le Duché d'Aquitaine, pour la fondation de quelques Chappelles au Monastere de S. Martial de Limoges.





Il portoit: D'azur au cocq d'or, becquetant vn espy de bled de mesme.

PASTEVR DE SARRATS, surnommé D'AVBENAS par quelques-vns, Religieux de l'Ordre de S. François, Archeuesque d'Embrun, Cardinal Prestre du Tiltre des SS. Pierre & Marcellin.

CHAPITRE LXXXXVI.

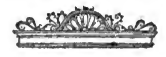
LE veritable surnom du Cardinal Pasteur, estoit *de Sarrats*, quoy qu'il soit plus communément appellé *d'Aubenas* chez les Historiens, à cause qu'il auoit receu la naissance en la ville qui porte ce nom, située dans le Viuarez, où il embrassa la Religion Conuentuelle des Freres Mineurs : Sa famille estoit mediocre, mais sa vertu des plus releuées, & sa science des plus profondes, qui

luy procurerent le grade de Docteur en la sacrée Faculté de Theologie de Paris; la Charge de Professeur en diuers Conuents de son Ordre; la fonction honorable de Ministre Prouincial en Prouence; l'Euesché d'Asise en Italie, & l'Archeuesché d'Embrun, auec vne Legation en France par le Pape Benoist XII. & enfin le Cardinalat par Clement VI. aux Quatre-Temps des Aduents de l'an 1350. sous le Tiltre, non de S. Syluestre & de S. Martin des Montagnes, comme l'ont écrit plusieurs, mais sous celuy des SS. Pierre & Marcellin; ce que nous apprenons d'vne Bulle que le Pape Clement VI. luy escriuit sur le sujet de sa promotion au Cardinalat, par laquelle il luy manda, que pour l'excellence toute particuliere de ses merites, & pour les grands aduantages dont le Ciel l'auoit fauorisé, il le dispensoit par l'aduis du sacré College, & de sa pleine puissance & authorité, des choses dont il estoit tenu enuers son Archeuesché, en le creant Cardinal. Preu. p. 344

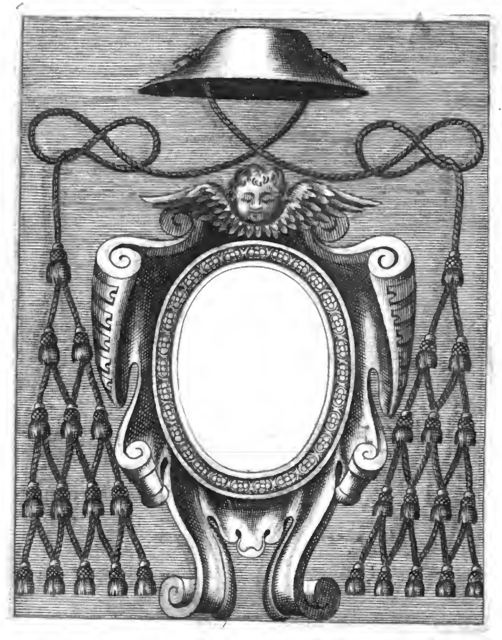
Pendant qu'il fut Archeuesque d'Embrun, il fit de grands biens à sa Metropolitaine, & receut d'Humbert Dauphin, l'hommage que ce Prince deuoit à son Eglise, pour raison des Fiefs qu'il tenoit d'elle. Monsieur Frizon rapporte, apres le Pere Wadingam, qu'vne des principales causes de sa Legation en France, fut pour presser le Roy Philippes de Valois, de rendre la liberté aux Cardinaux qu'il detenoit prisonniers, & particulierement à Pierre Cardinal du Tiltre de S. Clement (qui ne peut estre autre que le Cardinal Pierre Bertrand qui en portoit le Tiltre) pour auoir defendu les immunitez Ecclesiastiques: ce qui est bien contraire à la verité de l'Histoire, puisqu'il est certain que Pierre Bertrand ne fut honoré du Cardinalat qu'à cause qu'il auoit soustenu en presence du mesme Roy Philippes de Valois, les interests de l'Eglise contre Pierre de Cunieres son Aduocat General qui les auoit blessées: & que Sa Majesté témoigna lors, comme nous auons dit en la vie du mesme Pierre Bertrand, qu'elle s'en rendroit la Protectrice, joint qu'il n'y auoit dans ce temps-là aucun autre Cardinal en ce Royaume prés de la personne du Roy Philippes.

Le Cardinal de Sarrats mourut en la ville d'Avignon le 3. iour de Iuillet 1354. & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de la mesme ville, sans Tombeau, & sans Epitaphe.

Il a composé diuers Commentaires sur les Liures sacrez & prophanes, auec vn Traicté de ce qui s'est passé de plus memorable en l'Eglise durant son viuant. Preu. p 345.



PICTAVIN



PICTAVIN DE MONTESQVIEV,
Successiuement Euesque de Lodeve & d'Alby, Cardinal Prestre de la Basilique des Saincts douze Apostres.

CHAPITRE LXXXXVII.

NOVS ne trouuons autres choses de ce Prelat, sinon qu'il tiroit son origine de l'ancienne Famille *de Montesquieu* en Gascogne, alliée à celle de Montluc: Qu'il obtint l'Euesché de Lodeve, puis celuy d'Alby le 19. Fevrier mil trois cens trente-neuf, creé Cardinal par le Pape Clement VI. en 1350. sous le Tiltre de la Basilique des Saincts douze Apostres; & qu'il mourut dans la ville d'Avignon en l'année 1356. *Preu. p. 344*



PONCE DE VILLEMVR,
Euesque de Pamiers, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Sixte.

CHAPITRE LXXXXVIII.

CE Prelat mal-nommé Arnaud, par Onuphre, Ciaconius, & Frizon, n'a point d'autre surnom chez les Autheurs, que celuy *de Villemur*, petite ville en Gascogne, lieu de sa naissance, ny d'emplois qu'Ecclesiastiques; Il fut Chanoine Regulier de S. Augustin, Preu. p. 344 Euesque de Pamiers, creé Cardinal par le Pape Clement VI. en 1350. & l'an 1351. mourut subitement dans la ville d'Avignon, où il faisoit pour lors son habitation & sa residence.



Ce portrait eſt tiré d'vne plate peinture qui eſt au deſſus de la Sacriſtie de la Chapelle du College d'Authun à Paris. fondé par le Cardinal Bertrand.

PIERRE DE COLOMBIERS,
Succeſſiuement Eueſque de Neuers & d'Arras, Cardinal Preſtre du Tiltre de Saincte Suſanne, & enfin Eueſque d'Oſtie & de Velitre.

CHAPITRE LXXXXIX.



LE Cardinal Pierre Bertrand Fondateur du College d'Authun à Paris, duquel nous auons cy-deuant fait la vie, eut vne ſœur appellée Marguerite, qui contracta mariage auec Barthelemy Seigneur de la Terre & Chaſteau de Colombiers, proche d'Annonay en Viuarez, d'où ſortirent huict enfans, l'vn deſquels nommé Pierre au Bapteſme ſur les ſacrez fonds de l'Egliſe Parrochiale

de la Seigneurie de son pere, embrassa la profession Ecclesiastique, & porta long-temps le surnom de sa Famille, qu'il quita du depuis pour prendre celuy de son Oncle, afin de luy témoigner en cela sa gratitude, & luy donner à connoistre par ce moyen, qu'il se vouloit ressouuenir toute sa vie des grands aduantages, & des biens-faits extraordinaires qu'il auoit receus de luy; il changea aussi ses propres Armes en celles de son mesme Oncle, qu'il differentia seulement par vne brisure de deux colombes d'argent, dont il chargea le cheuron.

Preu. p. 345. Il n'eut pas plustost quité les Escolles, qu'il fut pourueu d'vn Canonicat en l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame Dupuy en Velay, & du Doyenné de Sainct Quentin en Vermandois; puis ayant succedé à Pierre Bertrand son Oncle, en l'Euesché de Neuers, il passa quelques années apres à celuy d'Arras, receut le Chapeau de Cardinal sous le Tiltre de Saincte Susanne le 26. iour de Feurier de l'an 1344. par les mains du Pape Clement VI. qui faisoit vne estime particuliere des vertus de son Oncle, & des siennes, & enfin fut fait Euesque d'Ostie & de Velitre en l'année 1355. par le Pape Innocent sixiesme, sous le Pontificat duquel il fut honoré de grandes negociations & emplois dans de hautes affaires. *Preu. p. 345.* Ce fut luy qui consacra la Chapelle du College d'Authun fondé par son Oncle, vis à vis l'Eglise de S. André des Arts à Paris, en vn lieu qui estoit de la censiue de l'Abbaye de Sainct Germain Desprez, & qui deuoit douze sols de rente à l'Abbé, auquel le Fondateur auoit donné cinq cens liures parisis, pour obtenir la permission de les transporter sur vne Maison qu'il acquit exprez en vn autre endroit, afin d'asseurer le payement de ces douze sols de rente.

Ce fut aussi le Cardinal de Colombiers, surnommé Bertrand le Ieune, pour les raisons que nous auons cy-dessus alleguées, qui receut du Pape Innocent VI. la glorieuse Commission de Legat à Rome, pour y couronner l'Empereur Charles IV. & l'Imperatrice Anne son espouse: Estant party d'Auignon à cét effet le neufuiesme iour de Feurier de l'an 1355. apres auoir receu la Benediction de sa Saincteté, il arriua vn Ieudy douziesme du mois suiuant, en la *Preu. p. 345.* ville de Pise, d'où l'Empereur qui l'attendoit auec impatience, estoit sorty pour venir au deuant de luy: Ce ne furent que pompes & magnificences à cette entreveuë, qu'embrassemens, complimens & caresses de part & d'autre; l'Empereur estoit superbement & le Legat Pontificalement vestus: Ils marcherent tous deux à costé l'vn de l'autre sous vn mesme Dais, entrerent ainsi en la ville de Pise auec des acclamations de joye qui ne se peuuent exprimer: La multitude du peuple accouru de toutes parts pour estre tesmoin de cette belle reception, estoit si nombreuse, qu'il fallut vn long-temps au Legat & à l'Empereur pour gagner le logis qui leur estoit preparé.

Le Dimanche

Le Dimanche de la Passion, le Legat & l'Empereur quitterent la ville de Pise pour s'acheminer à Rome par diuerses routes, afin de receuoir moins d'incommodité dans les logemens : ils se rencontrerent tous deux le Ieudy second iour d'Avril, à Sezanno, petit Bourg esloigné de la ville de Sutri d'enuiron douze milles, valans quatre lieuës, où ils disnerent ensemble, & de là iusques à Rome ne s'arresterent en aucun lieu qu'à Saincte Marie Magdeleine, qui n'en est distante que d'vn mille. L'Empereur entra dans la Capitale du Monde sans se faire connoistre ; mais le Cardinal de Colombiers y voulut parestre ce qu'il estoit par vne solemnelle & magnifique entrée : Il alla descendre à S. Pierre du Vatican, où il fut receu par Benoist des Vrsins, Chanoine de cette Basilique. Le cinquiesme d'Avril, qui estoit le iour de Pasques, l'Empereur Charles sortit de grand matin de la ville Rome, où il rentra le mesme iour auec vn appareil pompeux & superbe ; Nicolas de *Montnoir*, Chancelier, & le Syndic de Rome l'allerent trouuer hors les murs, & là tenans en main le Liure des Saincts Euangiles, demanderent à Sa Majesté Imperiale la confirmation de leurs Priuileges ; ce qui leur fut benignement accordé par l'Empereur, qui donna presque au mesme temps l'Ordre de Cheualerie à Pierre d'Aloüesco, Pierre *Preu. p. 358.* de Monestier, & Pierre de S. Didier, Sieur de Testardun, tous trois Neveux du Cardinal Legat, puis entra dans la Ville, où les Senateurs mirent pied à terre deuant l'Eglise de Saincte Catherine, pour prendre les resnes du cheual de l'Empereur, qu'ils accompagnerent iusques au Sanctuaire de Sainct Pierre: Le Cardinal de Colombiers qui l'attendoit, vestu Pontificalement, le receut à la porte de cette Eglise, dans laquelle l'ayant introduit, il le couronna solemnellement auec l'Imperatrice son Espouse. Apres quoy, le Mercredy huictiesme du mesme mois d'Avril, l'Empereur sortit de la ville de Rome, & le Cardinal se mit en chemin pour aller visiter sa Cathedrale d'Ostie, d'où il reprit la route de Prouence. Quand il fut proche d'Avignon, tous les Cardinaux sortirent pour aller au deuant de luy, iusques au Monastere de Saincte Praxede, & le Lundy cinquiesme iour du mois d'Octobre, fut conduit au Consistoire, où apres auoir eu l'honneur de baiser les pieds, les mains & la bouche du Pape, il fit vne docte Harangue sur la faueur qu'il *Preu. p. 355. & 356.* auoit receuë de Sa Saincteté, dans la celebre Legation, dont il luy rendit compte, par vn recit aussi eloquent que veritable.

Depuis vn si haut employ, le Cardinal de Colombiers demeura en repos iusques apres le Traicté fait à Bretigny, entre Iean Monarque de France, & Edoüard troisiesme Roy d'Angleterre, que les Compagnies cassées se ietterent dans la Prouence, à dessein de la troubler, forcer Auignon, & mettre à rançon le Pape Innocent sixiesme, & tout le sacré College ; ce qui causa beaucoup d'effroy

dans les esprits des habitans de la ville, à la seureté de laquelle le Pape se sentit obligé de pouruoir le plus promptement qu'il luy seroit possible : mais comme il n'auoit pas de forces suffisantes pour combattre ces factieux, il fit publier vne Croisade, & commit la conduite des troupes Ecclesiastiques au Cardinal de Colombiers, qui s'alla camper à Carpentras, où il tascha d'assembler & de tirer de tous costez des gens de guerre, pour attaquer ces *tard-venus* (c'est ainsi que se faisoient nommer ces rebelles) & les contraindre de sortir de la Prouence : toutesfois les troupes croisées se desbanderent en peu de temps faute de payement, & cette belle Prouince eut esté sans doute en danger d'estre rauagée, si le Marquis de Montferrat n'eut eu l'adresse, & trouué le moyen d'attirer ces troupes mutines à sa solde, pour s'en seruir aduantageusement, comme il fit, dans les guerres d'Italie ; surquoy il n'est pas hors de propos de remarquer que Froissard parlant de cette Croisade contre les *tard-venus*, appelle le Legat, *Pierre du Monestier Cardinal d'Arras dit d'Ostie ;* ce qui a fait croire à Monsieur Aubery, que c'estoit le nom de sa Famille, & que *Colombiers* estoit celuy de sa Seigneurie, appuyant son opinion sur la promotion de Pierre de Monestier, Neveu du Cardinal de Colombiers, à l'Ordre de Cheualerie par l'Empereur Charles quatriesme, qu'il veut estre fils d'vn des freres
Preu p. 563. de ce Cardinal : mais le contraire est pleinement iustifié par le Testament du mesme Cardinal de Colombiers, par lequel il legue à Bertrand Bertrandi son Neveu, toute la part qui luy appartient dans la maison de sa mere, size en la ville d'Annonay au Diocese de Vienne, pourueu qu'il la veuille accepter, autrement & à faute de la prendre huict iours apres qu'elle luy aura esté offerte depuis le decez du Testateur ; il laisse cette mesme portion de maison à Pierre de Monestier, fils de Dame Petronille de Colombiers sa niepce germaine, & par consequent l'erreur où sont tombez les Autheurs, qui se sont persuadez que le surnom de nostre Cardinal estoit de Monestier, & non de Colombiers, est visible.

Le vingt & vniesme iour de Iuillet de l'an 1355. le Cardinal de Colombiers estant en son Chasteau de Montault, prés la ville d'Auignon, passa vn acte pardeuant Notaires, auec Guy de la Chaulme
Preu p. 558 & 559. Euesque d'Authun, par lequel il declara en qualité d'executeur Testamentaire du defunct Cardinal Bertrand son Oncle, lequel auoit laissé par vn premier Testament à l'Euesque d'Authun & à la Mense Episcopale du mesme lieu, la Terre & Seigneurie *d'Auguste*, size dans son Diocese, laquelle il auoit acheptée en son nom, des deniers qu'il auoit espargnez du reuenu de son Eueché, à condition que l'Euesque celebreroit & feroit celebrer tous les ans en sa Cathedrale, vn Anniuersaire à son intention le lendemain de la Feste de la Natiuité de la Bien-heureuse Vierge Marie : Qu'encore que son

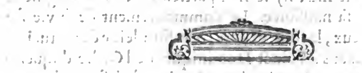
mesme Oncle eut disposé autrement de cette Terre *d'Auguste*, par diuers Testamens, posterieurs à celuy par lequel il la laissoit à l'Euesché d'Authun : neantmoins il vouloit & entendoit, du consentement des autres Executeurs Testamentaires de son Oncle, & pour le repos & salut de son ame, que cette Terre appartint de plein droict à perpetuité à l'Euesque d'Authun, à ses Successeurs, & à la Mense Episcopale. Et par le mesme acte, nous apprenons encore que le Cardinal Bertrand auoit institué, fondé & doté, auec la permission du Sainct Siege, vn Monastere de Religieuses de l'Ordre de Saincte Claire, qu'il vouloit estre basty en la ville d'Avignon, au dessous de la Paroisse de Saincte Marie, & acheué auant toutes choses apres son decez, s'il arriuoit qu'il mourust auparauant qu'il fut entierement construit. *Preu. p. 359.*

Enfin, le Cardinal de Colombiers mourut le treiziesme iour de Iuillet de l'an 1361. en son Prieuré de Montault, apres auoir fait vn grand Testament, suiuant la permission qu'il en eut du Pape le 5. du mesme mois, au frontispice duquel son humilité profonde est en euidence, en ce qu'il ordonne d'estre inhumé sous vne petite Tombe plate, sans representation, ny aucune inscription, attendu, dit-il, que les pompes funebres, les sumptueuses sepultures, & les riches Monumens, ne seruent que de consolation aux viuans, & ne soulagent pas les morts. Il legue au Pape & à la Chambre Apostolique, cent Florins d'or vne fois payez. A l'Eglise Dupuy en Velay, en laquelle il possede vne Prebende, deux cens Florins d'or pour celebrer annuellement son Anniuersaire. A celle de Neuers, de laquelle il auoit esté premierement Euesque, trois cens florins d'or, & vn certain bois qu'il auoit achepté valant vingt sols de rente, le tout pareillement pour la celebration de son Anniuersaire par chacun an. A celle d'Arras, de laquelle il auoit aussi esté Euesque, vn Breuiaire & cent florins. A celle de Sainct Pierre de Doüay au Diocese d'Arras, cent florins d'or pour vn Anniuersaire annuel qui se feroit à pareil iour que celuy de son deceds. A celle de Nostre-Dame d'Annonay, aussi cent florins d'or pour deux Anniuersaires perpetuels ; l'vn pour luy à pareil iour que celuy de son deceds, & l'autre pour le repos des ames de Barthelemy de Colombiers & de Marguerite Bertrand ses pere & mere, qui seroit celebré le 25. Mars, iour du trespas de son pere. Laisse quatre cens florins d'or pour la dotation de deux Chapelles perpetuelles en celle fondée par le Cardinal Bertrand son Oncle, dans l'Eglise de Nostre-Dame d'Annonay, à laquelle il donne aussi plusieurs ornemens. A l'Hospital de Nostre-Dame la Belle du mesme Annonay, aussi fondé par son Oncle le Cardinal, cent florins d'or, pour la sustentation des pauures. A l'Eglise de Sainct Cyriac de Vienne, à laquelle il porte vne singuliere affection, cinquante florins d'or *Preu. p. 359. 360. & les suiuantes.*

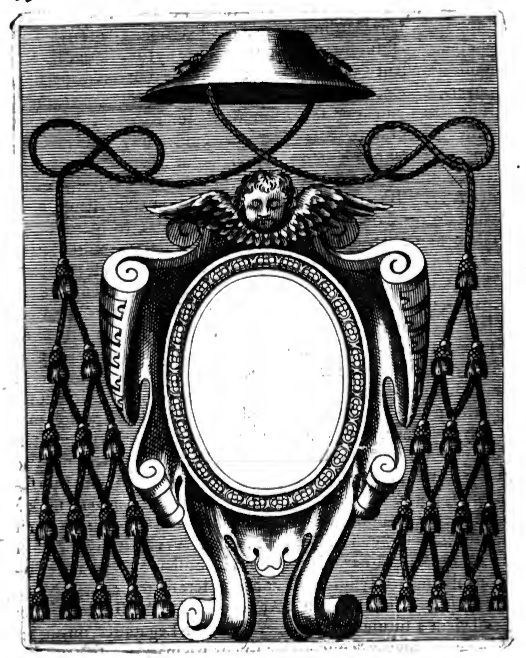
pour trois Anniuersaires; sçauoir le premier, le iour de son deceds, le second le iour de Sainct Clement, & le troisiesme, l'vnziesme d'Aoust, auquel iour l'Eglise celebre la Feste de Saincte Suzanne, qui fut le premier Tiltre de son Cardinalat. Au Prieur & Religieux du Prieuré Curé *d'Andance*, au Diocese de Vienne, cent florins d'or pour quatre Anniuersaires. A Guillaume Euesque de Soissons son frere, son meilleur cheual, & sa Mithre blanche. A Bertrand Bertrandi son Neveu, Prothonotaire du Sainct Siege, son second meilleur cheual. A vn autre Bertrand Bertrandi, Seigneur de S. Romans, aussi son Neveu, deux cens florins d'or. Il remet à Pierre de Aloüesco Cheualier, aussi son Neveu, tous les deniers qu'il luy peut debuoir. Laisse à Isabelle de Monestier sa Niepce, quatre cens florins d'or pour la marier. A Pierre de Monestier son Neveu, fils de Petronille de Colombiers sa Niepce, la part qu'il a au Chasteau & Mandement *de Torreneo*, au Diocese de Vienne. A cette Petronille deux cens florins d'or, pour la desdommager de la Terre *d'Auguste*, possedée par l'Euesque d'Authun, laquelle Terre luy auoit esté laissée par le Cardinal Bertrand. A sa Cousine Agnes Sibonde, Religieuse de Saincte Claire, au Monastere d'Annonay, vingt florins d'or, pour l'obliger à prier Dieu pour luy. Veut & ordonne qu'Alberic Raoul, Doyen de Langres, Mondonus de Peyssano, & Iean de la Porte ses Chapelains, & Ademar de Bordes son Escuyer, Executeurs de l'Ordonnance de sa derniere volonté, donnent & distribuent aux pauures femmes des Mandemens d'Annonay, d'Andance, & de Colombiers au Diocese de Vienne, tous les habits qu'il aura au temps de sa mort, de la distribution desquels il n'entend pas exclure ses Niepces. Veut & entend que l'on bastisse dans son Chasteau de Colombiers, par luy construit, vn Monastere de l'Ordre de Sainct Benoist, selon l'institution de Sainct Pierre Celestin Pape, & qu'il soit consacré en l'honneur de la Feste de l'Annonciation de la Saincte Vierge, pour la dotation & fondation duquel, il laisse son mesme Chasteau de Colombiers, auec toutes ses appartenances & dependances. Il instituë son heritier vniuersel en tous ses biens ce mesme Monastere, & veut & entend qu'en quelque lieu qu'il decede, son corps soit enterré sous le Maistre Autel de son Eglise, sans aucune figure ny inscription: Et en cas qu'il vint à mourir auparauant que cette Chapelle fut entierement acheuée, il souhaite que son corps soit deposé dans celle du Prieuré de Nostre-Dame de Montault, iusques au temps de sa perfection, auquel temps le Prieur & les Religieux seront tenus de le porter au lieu par luy destiné, c'est à dire en l'Eglise de Colombiers par luy bastie. Ne veut point qu'il y ait de robes noires à son enterrement, ny d'autres luminaires que quatre cierges de huict liures chacun, & que l'on ne mette aucun poisle d'or, ny de velours sur son corps,

mais

mais vn simple drap noir de peu de valeur, & sans aucune figure, & supplie les deux Cardinaux, qu'il fait Executeurs de son Testament, auec les susnommez, de ne permettre ny souffrir que ses funerailles se fassent d'vne autre façon : Veut que tous ses Chapelains, Escuyers, Clercs, Officiers, Seruiteurs & Domestiques, qui demeureront actuellement en sa maison lors de son trespas, soient tous habillez de neuf, de tels & semblables vestemens qu'ils auoient coustume de porter pendant son viuant. Legue à Frere Pierre Fabry, esleu & confirmé Euesque de Sainct Ange *de Lombards*, cent florins d'or. A Frere Isnard Penitencier du Pape, son Confesseur, cinquante florins d'or: A chacun des Notaires qui redigeront son Testament par escrit, & le signeront de leurs seings, trente florins d'or, à condition qu'ils se trouueront presens, s'y faire se peut, à la confection de l'inuentaire de ses biens. Enjoint expressément à ses Legataires de ne demander la deliurance de leurs legs qu'à ses Executeurs Testamentaires, & de s'en contenter : & si par hazard ils venoient à impugner son Testament en quelque sorte & maniere que ce fust, ou troubler & empescher ses Executeurs en l'execution de l'ordonnance de sa derniere volonté, il reuoque toutes les choses à eux leguées, & substituë en leur place la Chambre Apostolique, le Roy de France, & le Monastere de Colombiers, chacun pour vn tiers, en sorte toutefois que le Roy de France, & la Chambre de nostre Sainct Pere le Pape, fassent leuer les empeschemens qui seroient apportez à l'execution de son Testament, autrement & à faute de ce faire, donne le tout au Monastere de Colombiers, qu'il ne veut estre edifié en aucun autre lieu qu'en sa Maison, & en son Chasteau : & si par hazard on venoit à le construire en vn autre endroit, il priue les Religieux de ce Monastere de toutes les choses à eux laissées, & leur substituë l'Archeuesque & l'Eglise de Vienne: Et s'il vient à suruiure à quelques-vns de ses Legataires, ou que les filles de ses Neveux & Niepces ne soient pas mariées, suiuant son intention, ou que quelque-svns de ses Domestiques quitte son seruice auant sa mort, il ordonne que les choses à eux données n'auront point d'effet : Nomme ses Executeurs Testamentaires, que le Lecteur verra, s'il luy plaist dans son Testament, aussi bien que les autres legs faits par ce Cardinal, dont la déduction seroit trop longue & trop ennuyeuse. Son corps fut porté à Colombiers, & enterré, suiuant son intention, dans le Choeur de l'Eglise des Peres Celestins par luy fondée.



Ttttt



IEAN DV MOVLIN, ou DES MOVLINS, ſurnommé Morlandin par quelques-vns, General de l'Ordre de S. Dominique, Preſtre Cardinal du Tiltre de Ste Sabine.

CHAPITRE C.

LA Prouince de Limoſin eſt la Patrie de ce Prelat: mais nous n'auons pû apprendre de quelle Famille il eſt iſſu, ny le lieu particulier de ſon origine & de ſa naiſſance. Le commencement de ſa vie fut pieux, la ſuite deuote, & la fin pleine de vertu. Il ſe voüa dés ſes ieunes ans à Sainct Dominique, de l'Ordre duquel il prit l'habit au Conuent de Briue la Gaillarde, où il fit vn ſi grand

progrez dans les Humanitez & la Philosophie, qu'il fut iugé capable de la Charge de Lecteur en Theologie, de laquelle il s'acquitta si dignement, & auec tant de succez, qu'il fut fait Inquisiteur de la Foy dans la Prouince de Languedoc, & reuestu de l'Office de Maistre du Sacré Palais, fonction affectée aux Iacobins, qui en sont en possession dés le temps du Pape Honoré III. qui le crea par le conseil de S. Dominique, au sujet de ce que ce sainct Personnage ayant souuent obserué que dans le temps que les Cardinaux estoient au Consistoire, leurs Valets de Chambre, & leurs Estafiers s'amusoient presque tousiours à se quereler dans la Cour, ou s'entretenoient de discours sales & deshonestes, fit connoistre à Sa Saincteté, qu'il estoit expedient d'establir quelque personne Ecclesiastique, afin de les catechiser & de les instruire pendant que leurs Maistres seroient au Consistoire. La proposition fut receuë par Honoré, qui enioignit à S. Dominique d'exercer luy-mesme le premier cét employ, duquel ceux de son Ordre ont tousiours ioüy depuis, sous le Tiltre de Maistres du sacré Palais.

Iean du Moulin donnoit de iour en iour de si puissantes preuues de ses merites & de ses capacitez, que le General de l'Ordre estant mort, il fut choisi pour remplir sa place en vn Chapitre tenu à Barcelonne, le iour de la Pentecoste, de l'an 1349. A peine eut-il appris les nouuelles de son eslection, qu'il conceut le dessein de rendre son Ordre plus florissant que iamais: mais il ne put assembler qu'vn seul Chapitre pour ce sujet, parce que le Pape Clement VI. deuëment informé des talens de ce grand Homme, le crea aux Quatre-Temps de l'année suiuante 1350. Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Sabine, en laquelle qualité il deceda à Avignon l'an 1358. sous le Pontificat d'Innocent VI. à l'eslection duquel il auoit assisté. Tous ceux qui ont parlé de luy, veulent qu'il soit enterré dans le Conuent des Dominicains de Tholoze, qui n'en ont pourtant nulle connoissance, parce qu'il n'en est fait aucune mention dans leur Obituaire, & ne s'en trouue point de marque, ny dans leur Eglise, ny dans leur Cloistre. Il a fait vn Traicté, *De la Reparation du Genre Humain*, plusieurs Sermons, & quelques autres Ouurages. Le Manuscrit de Iean Masson Archidiacre de Bayeux, porte qu'il fut vn persecuteur infatigable des Heretiques, respectueux enuers les gens de bien, sobre en son boire & en son manger, abject en ses vestemens, & grand amateur de la pauureté religieuse. *Preu. p. 368*



Ce portraict eſt tiré d'apres la ſtatuë de ce Cardinal, eſleuée en ſon honneur ſur un pilier dans le Chœur de l'Egliſe de Noſtre Dame de Paris, à main gauche.



PIERRE DE LA FOREST,
Chancelier de Iean Duc de Normandie, puis de France, ſucceſſiuement Eueſque de Tournay, de Paris, & Archeueſque de Roüen: & enfin Preſtre Cardinal du Tiltre des Saincts douze Apoſtres.

CHAPITRE CI.

L'ADVANCEMENT de Pierre de la Foreſt dans les Dignitez Eccleſiaſtiques, & les hauts Emplois du Royaume ſeroit inconceuable, ſi nous ne ſçauions que Dieu tient en ſes mains la fortune des hommes, dont il ſe ioüe comme il luy plaiſt pour ſa gloire, en humiliant quelques-fois ceux qui ſont les plus conſiderez ſur la Terre par les richeſſes & par la naiſſance, & tirant auſſi bien

bien souuent de la bassesse & du neant des personnes qu'il esleue au comble du bon-heur & de la felicité mondaine. Quiconque prendra la peine de lire exactement la vie que nous traitons dans ce present Chapitre, sera facilement persuadé de cette verité ; les commencemens, la suite & la fin des iours de ce Prelat luy sembleront autant de miracles ; la moitié de la France esleuée contre son Ministere luy donnera de l'apprehension : mais la patience & la generosité du Regent du Royaume le garentira de sa crainte.

Le Vilage de la Suze, distant de quatre lieuës de la Capitale du Maine, fut le Berceau d'vn des plus excellens hommes de son siecle en la personne de Pierre de la Forest, qui sortit de parens d'vne condition tres-mediocre, mais d'vne probité connuë : L'on nommoit son pere Pierre de la Forest, & sa mere Marguerite, natifve de la Chapelle S. Aubin, prés le Mans, & sœur de Geoffroy, dit de la Chapelle, qui fut Euesque de cette Cathedrale. Les signes qu'il donna de la viuacité de son esprit dés son enfance, porterent ses parens à employer le peu de biens qu'ils auoient pour l'entretenir aux Escoles, dans lesquelles il fit vn progrez si considerable, qu'à l'aage de douze ans il auoit acheué ses Humanitez, & son Cours en Philosophie : il s'appliqua en suite à l'Estude de la Iurisprudence, obtint ses Licences, & fut fait Professeur en Droict Ciuil & Canon, qu'il enseigna publiquement dans les fameuses Vniuersitez d'Orleans & d'Angers, auec vn applaudissement vniuersel de ses Auditeurs, qui accouroient de toutes parts, mesmes des Prouinces Estrangeres, pour entendre ses Leçons ; aussi sa reputation estoit establie en vn poinct, qu'il passoit sans contredit pour vn Docteur tres-habile & tres-subtil, qui sçauoit resoudre sur le champ toutes les questions qu'on luy pouuoit proposer. Guy de Laual Euesque du Mans, ayant connoissance de son merite, luy confera la Cure de Chemiré le Gaudin, en attendant l'occasion de le pouuoir gratifier de quelque autre Benefice plus aduantageux : mais ce ieune Docteur, ambitieux de faire paroistre ses bonnes qualitez, ne voulut pas mener vne vie oisiue dans sa Prouince ; sa pensée fut de pousser sa fortune plus auant, & pour cét effet vint à Paris suiure le Barreau, où il plaida pendant quelques années pour les parties, auec tant de preuues de sa suffisance, qu'il fut choisi par Sa Majesté pour estre son Aduocat General au Parlement. Il exerça cette Charge auec honneur, & fut reuestu de diuers Benefices, sçauoir de la Chapelle d'Athenay, vne Prebende en l'Eglise de Sainct Pierre de la Cour, de la Preuosté de Varenne dépendante de Sainct Martin de Tours, du Doyenné d'Ernée, de l'Archidiaconé de Montfort en l'Eglise du Mans, d'vn Canonicat en la Cathedrale de Paris, & d'vne Chanoinie en la Metropolitaine de Roüen. Les lumieres de son esprit percerent iusques au Cabinet de Iean, fils aisné du Roy,

Duc de Normandie, qui le choisit pour son Chancelier en 1347. & alors le Roy establit en sa place d'Aduocat General au Parlement Maistre Robert le Cocq, par Lettres données au Moncel, lez Pons Saincte Mexence, au mois d'Octobre. En 349. il fut Euesque de
Preu.p. 369. Tournay: son experience & fidelité dans la conduite des affaires, furent aussi-tost connuës du Roy Philippes de Valois, qui le demanda à son fils, pour le mettre en la place de Iean de Cherchemont, Chancelier du Royaume; ce qu'il fit en l'an 1350. le nomma Executeur de son Testament du deux Iuillet de la mesme année: il le constitua en 1351. Plenipotentiaire pour la paix des Couronnes de France & d'Angleterre: mais il ne put moyenner qu'vne Treve, dont il signa le Traicté entre Guines & Calais le 17. Septembre de la mesme année: & en 1352. il obtint l'Archeuesché de Roüen: il auoit comme Chancelier de France deux mille liures parisis de gages, qu'il prit tousiours, quoy que Prelat, sur les émolumens de la Chancellerie, & qui luy furent rayez par la Chambre lors qu'il y presenta ses comptes; ce qui l'obligea de prendre du Roy des prouisions de sa Charge, auec quitance de ses Appointemens, par Lettres données à Rheims en Octobre 1354. auec cette clause dérogatoire, *nonobstant que par les Ordonnances sa Prelature en eust deub faire cesser la continuation, comme à tous autres Conseillers & Officiers de Sa Majesté*, lesquelles Lettres pour oster tout pretexte de soupçon furent seellées de trois differends Sceaux du Roy, sçauoir du grand Sceau qu'il portoit en qualité de Chancelier, du petit signet que portoit le Roy mesme, & du seel du secret que portoit le Chambellan.

Le Registre premier des Chartes de la Chambre des Comptes, *folio* 78. nous apprend vne chose remarquable, que Pierre de la Forest ayant acquis la Terre & Chastellenie de la Loupelande, dans le Do-
Preu.p 370. maine du Roy au Pays du Maine, fut contraint de prendre des Lettres d'Annoblissement, pour la pouuoir posseder, qui luy furent aussi expediées à Rheims au mesme mois d'Octobre 1354. sous le grand Sceau, & sous le seel du secret, pour oster tout le soupçon qui y pouuoit eschoir, à cause qu'il estoit le Maistre du grand Sceau, par lesquelles Lettres Sa Majesté confirma cette acquisition, & releua tous les manquemens & defauts qui s'y pouuoient rencontrer, comme d'auoir esté faite pendant la fonction de l'Office de Chancelier par personne qui n'estoit pas Noble, & de chose qui estoit de l'ancien Domaine des Comtes du Maine, dont le retrait feodal appartenoit au Roy, & de ce qu'elle eut pû sembler estre vne alienation faite *in potentiorem*, auec clause d'Annoblissement formel, & d'habilitation à tenir tous Fiefs Nobles: Au mois de Decembre de l'an 1355. il fit ouuerture des Estats à Paris en la Chambre du Parlement, & le cinq Ianuier de la mesme année fut enuoyé par le Roy au Parlement

pour la publication des Reglemens generaux faits touchant la Reformation du Royaume, tant par le Roy Iean lors regnant, que par le Roy Philippes le Bel, sur la requisition des Estats. En 1356. apres la funeste perte de la bataille de Poictiers, où le Roy Iean fut fait prisonnier par les Anglois, Charles Duc de Normandie son fils, & Lieutenant General du Royaume pendant la detention du Roy son pere, conuocqua vne assemblée des Estats Generaux de la Langue-d'Oüy à Paris dans la Chambre du Parlement, au quinziesme iour d'Octobre, pour aduiser aux moyens qui pourroient procurer la liberté du Monarque captif; le Chancelier de la Forest en fit aussi l'ouuerture : On presenta des cahiers au Duc, par lesquels il estoit porté, Preu.p.369. qu'il seroit estably vn grand & secret Conseil Souuerain sur tous les Officiers du Royaume, qui auroit faculté de les reformer, que le Chancelier, le premier President, & les autres principaux du Conseil du Regent au nombre de vingt seroient destituez de leurs Charges, & qu'à l'aduenit le Chancelier de France ne se mesleroit que du fait de la Chancellerie, & de la Iustice, & de voir & corriger les Lettres: mais la response des cahiers fut differée à la prochaine tenuë des Estats; cependant Pierre de la Forest fut creé Cardinal la veille de Noël ensuiuant par le Pape Innocent VI. à la recommandation du Prince Charles qui l'aymoit tendrement, & qui reposoit sur sa fidelité, & sur sa conduite le maniement de ses plus imporrantes affaires; mais cette eminente Dignité ne le mit pas à l'abry de la tempeste qui s'estoit esleuée contre sa probité par les factieux, car les Estats s'estans rassemblez le cinquiesme de la mesme année, extorquerent vne Ordonnance du Duc, conforme à leurs precedens cahiers, en datte du 3. Mars suiuant, portant grand nombre de pretendus Reglemens, & Reformations, & entr'autres la destitution du Cardinal de la Forest, du premier President, & de dix-huit autres Officiers, l'establissement d'vn grand Conseil, cõposé de gens esleus par les Estats, la restriction de la fonction du Chancelier au fait de la Chancellerie, & de la Iustice seulement, & la reuocation du pouuoir qui auoit esté donné au Cardinal de la Forest, & à Simon de Bucy premier President, pour aller trauailler au Traité de paix à Bordeaux, où le Roy Iean estoit encor pour lors detenu prisonnier, sans retardation toutefois du voyage du Cardinal, afin qu'il peust s'acheminer vers le Roy pour luy rendre les Sceaux. Le Regent par sa prudence, & par sa sagesse dissimula pour vn temps le sensible desplaisir qu'il receut de l'esloignement forcé des plus fideles seruiteurs du Roy son pere, & de luy : Sa Politique admirable luy enseigna la souffrance : Et comme il cõnoissoit que l'entreprise des Estats estoit dommageable à l'Estat mesme: Il conserua tousiours dans son cœur l'amour qu'il portoit à ses bõs Conseillers, auec vne ferme resolution de les rappeller & de les restablir dans leurs honneurs, dés le moment qu'il en auroit le pouuoir: La re-

ductiõ de la ville de Paris en son obeïssance luy en fournit les moyẽs, & dés aussi tost qu'il en fut le veritable Maistre, cõme il deuoit estre, il vint au Parlement en personne, assisté du plus secret Conseil du Roy son pere, & du sien, & là prononça de sa propre bouche vn Arrest solemnel, ou plustost y publia luy-mesme vne Declaration
Preu. p. 621. le vingt-huictiesme iour de May de l'an 1359. par laquelle de sa pleine puissance & authorité Royale, dont il vsoit comme Regent, le Cardinal de la Forest, le premier President, & les autres exilez, induëment destituez de leurs Offices sans cause legitime, furent restablis en leur bonne renommée, fonction de leurs Charges, honneurs, dignitez, & arrerages d'appointemens, auec clause expresse, que les Lettres portans cette authentique declaration de sa volonté, seroient signifiées au Pape, au sacré College des Cardinaux, à l'Empereur son Oncle, à tous Prelats, Nobles, & bonnes villes, & specialement aux lieux où la destitution de leurs personnes, & priuation de leurs emplois auoient esté publiées; Apres quoy le Cardinal de la Forest ne se soucia plus de l'exercice de la Charge de Chancelier, se contentant de la iustification de son innocence, & de la Legation qu'il obtint du Pape Innocent sixiesme en France, apres la fin de laquelle il alla demeurer en Avignon, où il mourut le vingt-cinquiesme iour de Iuin de l'an 1361. son cœur y fut enterré, & son corps apporté &
Preu. p. 370. inhumé dans le Sanctuaire consacré à Sainct Iulien au Mans, à costé de l'Autel Sainct Fiacre, en la closture du Chœur, sous vn Tombeau de marbre, à present ruiné, & duquel il ne reste auncu vestige, son portrait est en vne vitre de la mesme Eglise, & sur vn pilier dans celle de Nostre-Dame de Paris, telle qu'elle est cy-dessus representée: Auant que mourir il fit vn Testament, par lequel il fonda plusieurs Anniuersaires pour le repos de son ame, de celles de ses pere & mere, ses freres Philippes, & Guillaume, de ses sœurs, & de ses oncles, & specialement de Geoffroy de la Chapelle son oncle maternel, & de tous ses autres parens & amis; ordonna plusieurs Seruices dans les Eglises Cathedrales de Roüen, Paris, Mans, & Tournay, & dans les Parrochiales de Sainct Germain de l'Auxerrois à Paris, de la Suze au Pays du Maine, lieu de sa naissance, dans les Abbayes de Sainct Vincent de la Cousture, & autres du Diocese, pour la celebration desquels il donna de grandes sommes de deniers qu'il voulut estre conuertis en rente, à l'augmentation du reueuu des Chanoines, Prestres, & Religieux de toutes ces Eglises: Laissa aussi diuerses autres sommes aux Conuents & Monasteres non rentez de tous les Dioceses cy-dessus nommez, & de toutes les Maisons Religieuses qui estoient pour lors en la ville de Paris: Legua à deux de ses neveux, qui auoient demeuré quelques temps auec luy, à chacun cent escus d'or: Aux parens du costé de ses sœurs, comme aux filles de Iean Goupil, & de Mathieu de la Porte, à chacune quarante escus d'or pour ayder
à les

à les marier, & à ses deux freres pour leur subuenir en leurs necessitez, à chacun deux cens escus: A Dom Denys Papin Chartreux en la Charnie, vingt escus d'or, pour prier Dieu pour luy : Il legua aussi à Simon de la Forest Bastard, qui l'auoit autrefois seruy, soixante escus d'or : A ses Domestiques plusieurs sommes, & vne partie de ses meubles, & fit plusieurs autres legs à diuerses personnes, tant Ecclesiastiques, que seculieres, pour prier Dieu pour le repos de son ame : Fonda trois Chapelles, la premiere en l'Eglise du Mans, la seconde en celle de Tournay, & la troisiesme en la Paroisse de la Suze: Fit plusieurs Ordonnances pour la seureté de sa conscience, touchant l'acquisition par luy faite des Terres *de la Perriere, & de Loupelande*, enjoignant expressément à ses Executeurs Testamentaires cy-apres nommez, d'examiner le droit de ceux desquels il les auoit acheptées, & s'ils iugeoient qu'il y eut lesion ou deception de juste prix, qu'on leur fit vn supplement de Finance, tel qu'ils le croiroient raisonnable. Bref, il fit plusieurs autres belles & saintes dispositions, qui donnent des marques de sa pieté, & de sa munificence. Choisit entr'autres Executeurs de l'Ordonnance de sa derniere volonté, Talerand de Perigord Euesque d'Albe, Guy de Montfort Cardinal du Tiltre de Saincte Ruffine, Audoin Aubert, ou Albert, Cardinal Euesque d'Ostie, & de Velitre, Guillaume de la Iugée Cardinal du Titre de S[te] Marie *in Cosmedin*, Prieur des Diacres, Hugues Roger Cardinal du Tiltre de S. Laurens *en Damas*, Prieur des Prestres Cardinaux, & Iean de Blandiac aussi Cardinal, ausquels il associa Philippes Blanche Archeuesque de Tours, Michel de Brache Euesque du Mans, le Comte de Vendosme, Robert de Loré Sieur d'Ermenonuille, Simon de Bucy premier President au Parlement de Paris, & autres personnes de qualité, desquels il implora le cõseil & l'assistance, en les suppliant de demeurer apres sa mort dans les mesmes sentimens d'affection qu'ils luy auoient tesmoigné pendant sa vie : nomma en suite Alberic Abbé de S. Aubin d'Angers, Philippes de Talaru Doyen de Chartres, oncle du Cardinal de Talaru Archeuesque de Lyon, & deux Chanoines du Mans pour proceder à l'execution de son Testament en l'absence ou empeschement des autres, & députa auec eux, Guerin de la Forest, l'Abbé de la Cousture, l'Archidiacre de Montfort ses cousins germains, Guerin de Clergie, Marchand Espicier Bourgeois de Paris, Maistre Pierre Papin son Ausmonier, & quelques autres de ses Domestiques; mais parce qu'il y auoit beaucoup de choses à obseruer & accomplir, & qu'il apprehendoit que tous ceux qu'il auoit nommez ne pussent vacquer à l'execution de ses derniers souhaits, il conuia ses freres, & neveux d'y veiller, & trauailler sans discontinuation, de prendre ayde & conseil de Pierre Scatisse, & de Iean le Royer Secretaires du Roy, & de Geoffroy Pannier Professeur és Loix, ausquels tous en

general, & à chacun d'eux en particulier, il donna plein pouuoir de déliberer, ordonner, & reſoudre toutes les difficultez qui pourroient naiſtre au ſujet de l'interpretation, & execution de ſon Teſtament. Enfin, il commanda, que les biens meubles qu'il poſſedoit pour lors en la ville d'Avignon, fuſſent mis par inuentaire, & en depoſt chez Renaud de Chizé, Chanoine de Noſtre-Dame de Ville-Neuve, que ceux qu'il auoit à Paris fuſſent auſſi commis à la garde de Guerin de Clergie, Marchand Eſpicier, & pria Guillaume de Pennon, Chanoine de Sainct Iulien, de ſe charger de ceux qu'il auoit au Maine. Ce Teſtament fut paſſé en ſon Hoſtel de Ville-Neuve prés Avignon en preſence de ſept ou huict teſmoings, ſouſcrits, & dénommez, le vingt-deuxieſme iour de Iuin de l'an 1361. trois iours auant ſa mort, qui fut cauſée par la peſte. L'Egliſe du Mans celebre annuellemēt ſon Anniuerſaire le 3. iour de Iuillet, qui eſt peut-eſtre celuy que l'on receut les nouuelles de ſon deceds, ou que l'on fit ſes Obſeques & ſes Funerailles. On doit faire auſſi tous les ans ſon Seruice annuel dans celle de Paris le premier de Nouembre, qui eſt le temps qu'il fut pourueu de cét Eueſché.

Ie ne ſçay qui a donné ſujet à Ciaconius, Doublet, Frizon, & aux Sieurs de Sainćte Marthe, de qualifier le Cardinal de la Foreſt Religieux Benedićtin, & Abbé de S. Denys, puis qu'il eſt certain qu'il n'a iamais eſté Moine, & que dans tous les Aćtes que i'ay veu de luy, il n'eſt tiltré que Chancelier, Archeueſque de Roüen, & Cardinal de la Sainćte Egliſe Romaine. Il portoit pour Armes: *d'Argent à l'Arbre de ſynople*, qui ſont des Armes parlantes, & conformes à la baſſeſſe de ſon extraćtion.





Il portoit: D'argent au Lyon de gueules, à la bordure de mesme, chargée de douze besans d'or.

IEAN DE CARMAIN, surnommé D'EVZA par quelques-vns, petit Neveu du Pape Iean XXII. Cardinal Diacre, du Tiltre de S. Georges, in Velabro.

CHAPITRE CII.

CE Prelat estoit fils du Vicomte de Carmain, & petit Neveu du Pape Iean XXII. De Prothonotaire du S. Siege, il fut creé par Clement VI. le 17. Decembre 1350. Cardinal Diacre du Tiltre de S Georges *in Velabro*, vescut dix ans sept mois & quelques iours dans le sacré College, & mourut de peste à Avignon le premier Aoust mil trois cens soixante-vn.

Preu. p. 370.

Il portoit : D'or à la fasce de gueules, à la bande d'azur, brochant sur le tout.



GILLES RIGAUD DE NOISY, mal nommé DE ROUSSY & Roucy par quelques-vns, Religieux Benedictin de la Congregation de Clugny, Abbé de Sainct Denys en France, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Praxede.

CHAPITRE CIII.

LES Autheurs qui ont parlé de ce Prelat, se sont tourmentez mal à propos, pour sçauoir de quelle des deux Maisons de Roussy & Roucy qui sont en France, il tiroit son origine, puis qu'il est constant qu'il ne sortoit ny de l'vne ny de l'autre, & qu'il s'appelloit Gilles Rigaud de Noisy, né peut-estre dans le village qui porte ce nom, proche de Paris: tant y a, qu'il est tres-veritable qu'il

qu'il n'estoit point Gentilhomme, & que sa vertu l'esleua plustost dans les Dignitez, que sa naissance.

Ses premieres inclinations le porterent à la Religion, & la suite de ses années confirmerent le choix aduantageux qu'il auoit fait pour son salut eternel : Dieu le soustint toûjours dans ses bonnes pensées, & dans ses actions vertueuses, & permit qu'il se fit Moine Benedictin de la Congregation de Cluny, pour faire esclater ses talens au public par l'estude particuliere des sainctes Lettres, qu'il embrassa si vigoureusement, qu'il fut fait en peu de temps Bachelier en Theologie, & successiuement Prieur & Abbé d'Essone : Sa pieté exemplaire luy procura ensuite le regime & gouuernement du celebre Monastere de Sainct Denys en France, où il eut tant de matiere & tant d'occasions de faire cônoistre le merite exquis dont il estoit reuestu, que le Roy Philippes de Valois se seruit souuent de son conseil dans les plus pressantes affaires de la Monarchie ; l'honora de diuers emplois des plus considerables du Royaume ; le fit vn des deputez qui s'assemblerent proche de Calais pour le Traicté de paix d'entre Sa Majesté Tres-Chrestienne & le Roy d'Angleterre, laquelle n'ayant pû estre esperée que par vne Treve d'vn an, le mesme Roy Philippes l'enuoya en Avignon auec l'Euesque de Laon, vers le Pape, afin de le presser d'entremettre son pouuoir & son authorité pour accorder ces deux Princes, ausquels en consequence de son Ambassade, Sa Saincteté depescha des Legats qui firent tous leurs efforts possibles pour les reconcilier ensemble.

L'Abbé Rigaud ayant ainsi rendu de notables seruices à la France, & à l'Eglise, trouua la recompense de ses peines & de ses trauaux dans l'honneur du Cardinalat que Clement VI. luy confera le 17. iour de Decembre de l'an 1350. & le 10. Avril de l'année suiuante, iour des Rameaux, en receut les marques par le Chapeau rouge qui luy fut presenté au Palais en presence du Roy Iean, par les Euesques de Paris & de Laon, en consequence d'vn Mandement special contenu en vne Bulle du Pape à eux adressée ; ce qui n'auoit point encor esté fait, & qui ne le fut lors en sa consideration, qu'à l'instante priere de Sa Majesté. Preu. p. 571.

Il mourut le 30. Decembre de la mesme année, & son corps deposé en terre dans l'Eglise de S. Denys, attendant le iour de la resurrection, sous vne Tombe d'airain, sur laquelle son Epitaphe, ses Armes, & sa figure estoient grauées ; mais les lames en furent desrobées pendant les troubles de l'an 1567. auquel temps les Huguenots se rendirent maistres de la ville de S. Denys.



Il portoit: D'azur à 3. pans de muraille, crenelez d'argent, massonez de sable, au chef de gueules.



PIERRE DE CROS, DOCTEVR EN THEOLOGIE, *Doyen de Paris, successiuement Euesque de Senlis, & Auxerre, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Syluestre & Sainct Martin des Montagnes, au Tiltre* d'Equitius.

CHAPITRE CIV.

L'HONNEVR que ce Prelat receut d'auoir esté non seulement le compatriote du Pape Clement sixiesme, mais aussi le compagnon d'Escolle, joint à son merite particulier, & à sa rare doctrine, fut cause de son aduancement dans les Dignitez de l'Eglise: La parfaite connoissance qu'il auoit de la saincte Theologie luy procura d'abord le Doyenné de Paris, & l'Euesché de

Preu. p. 371.

Senlis; puis le siege d'Auxerre ayant vacqué par la mort de Bernard *Bruni*, il y fut transferé de l'authorité du Pape, qui n'auoit rien perdu de l'amitié qu'il luy auoit portée dés le temps qu'ils faisoient leurs Estudes ensemble.

La Chronique MS. des Euesques de cette Cathedrale, nous apprend, que Sa Saincteté ne pouuoit faire vn meilleur choix pour la remplir, que de la personne de Pierre de Cros, qui estoit vn homme excellent dans les Sciences, charmant dans les actions, & dans les paroles, sage & prudent dans la conduite des affaires, & judicieux dans les conseils; sa modestie luy fit refuser la pompe ordinaire d'vne entrée dans la ville à sa reception, se contentant d'approcher d'elle en s'en esloignant dans les prez proche de l'Eglise de Sainct Amant, où il fit vne belle Predication au Clergé, & au peuple qui s'y estoit rencontré pour luy rendre ses obeïssances. Il ne tint le siege qu'vn an & demy, parce que le mesme Pape Clement VI. le reuestit du Cardinalat sous le Titre de Sainct Syluestre, & Sainct Martin des Montagnes, au commencement de l'année 1351. enuiron la Feste de Noël, d'où il s'ensuit, qu'il faut corriger l'erreur de ceux qui ne rapportent sa promotion que sous le Pontificat du Pape Innocent VI. *Preu.p.371.*

Quand il se vid honoré de cette eminente qualité, il alla faire sa residence en la ville d'Avignon, où il demeura iusques à la mort, qui luy fut causée dix ans apres par la peste, sçauoir le vingt-trois Septembre de l'année 1361. son corps fut inhumé dans l'Eglise des Iacobins de la mesme ville, sans Tombeau, & sans Epitaphe, & non dans la Cathedrale, comme quelques-vns l'ont escrit; il laissa vne grande somme de deniers à l'Eglise d'Auxerre, pour faire prier Dieu pour luy annuellement: mais son Testament n'est pas venu iusques à nous. Le Martyrologe de Sainct Victor lez Paris, cotte aussi son Anniuersaire solemnel tous les ans en cette Abbaye, au quatriesme des Kalendes de Nouembre, & remarque qu'il donna pour cét effet vne somme de soixante & cinq liures. *Preu.p.372.* *Preu.p.372.*





I'ay fait venir ce portrait de Rome.

ESTIENNE ALBERT, ou AVBERT,
Successiuement Euesque de Noyon, & de Clermont en Auuergne, Cardinal Prestre de Sainct Iean & S. Paul, au Tiltre de Pammachius, *& enfin Pape sous le nom de Clement sixiesme.*

CHAPITRE CV.



LA Monarchie Françoise de tout temps feconde en Personnages de haute probité & de vertu exemplaire, donna l'estre à Estienne Aubert, ou Albert, en vne Bourgade de la Prouince de Limoges, appellée de *Mont*; l'on ne trouuoit point dans sa famille, ny les grandeurs, ny les richesses de la terre; elle n'auoit pour partage que la noblesse du sang, la probité des mœurs, & le

& le principe de la Sagesse, c'est à dire, suiuant le Prophete Royal Dauid, la crainte de Dieu deuant les yeux, dans laquelle Estienne Aubert fut esleué par ses parens dés ses plus tendres années.

La premiere estude qu'il embrassa fut celle des Loix, ausquelles ayant esté parfaitement instruit, il prit dés Licences, & fut admis au nombre des Aduocats de Limoges, dont il fit la fonction pendant quelques années auec honneur & reputation. L'estime que l'on faisoit de sa Doctrine & de sa suffisance, luy procura la qualité de Iuge Mage en la Seneschaussée de Tholose: mais il ne la garda pas long-temps, parce que voulant seruir à Dieu, apres auoir rendu la Iustice aux hommes, il quitta sa profession de Iudicature pour prendre l'Estat Ecclesiastique, dans lequel, sa pieté toute particuliere, l'esleua à la Dignité Episcopale de Noyon, puis à celle de Clermont, qu'il obtint pendant le septiesme an du Pontificat de Benoist XII. Clement VI. l'honora du Cardinalat, sous le Tiltre de S. Iean & de S. Paul en l'année 1342. en suite de l'Euesché d'Ostie & de Velitre, de la Charge de grand Penitencier de l'Eglise Romaine, & d'vne Legation en France auec Hannibal de Cecan, pour moyenner la paix d'entre le Roy Philippes, & Edoüard troisiesme Roy d'Angleterre: mais ce fut inutilement que les Legats essayerent de pacifier les differends de ces deux Monarques irritez, parce qu'ils ne purent faire autre chose qu'vne Treve de deux ans. Enfin, Estienne Aubert, pour monter au comble des recompenses deuës à ses merites, succeda à Clement mesme le premier Decembre 1352. & fut couronné Pape le 22. du mesme mois.

Comme il estoit d'vne vie irreprehensible, graue, constant, & seuere, il ne confera les Benefices qu'à des hommes de science & de vertu. Ses premieres occupations, apres son assomption au Pontificat, furent employées à reformer les superfluitez des Domestiques de la Cour Papale, & à la reduction du nombre des Officiers de sa Maison: Immediatement apres son Couronnement, il enjoignit, sous peine d'excommunication, à tous Prestres & Beneficiers, d'aller resider en leurs Benefices, ne pouuant souffrir que les Oüailles de Dieu fussent gouuernées par des Pasteurs estrangers & mercenaires. Le 15. iour de Fevrier de l'an 1352. il reuestit Audoin Aubert son Neveu, fils de son frere, qui estoit Euesque de Maguelonne, de la dignité de Cardinal, sous le Tiltre de S. Iean & de S. Paul, au Tiltre de Pammachius: Et pour conseruer & maintenir son authorité dans l'Italie, & reünir au Domaine de S. Pierre les villes & places qui en despendoient, & qui auoient esté vsurpées sur le Sainct Siege par des Tyrans, il institua son Vicaire General dans toutes les Terres qui estoient de la proprieté de l'Eglise, le Cardinal Albornos, lequel se sçeut si adroitement seruir de son pouuoir, qu'encore qu'il n'eut d'abord que le seul Chasteau *de Mon-*

refiasco pour retraite: il chassa par la suite du temps, & en moins de cinq années, tous les vsurpateurs des droicts de Sainct Pierre.

En 1354. ce bon Pere commun de tous les fideles, croyant que pour arrester vne paix ferme & durable entre les deux Puissances opposées de la France & de l'Angleterre, il en aduanceroit plus facilement la conclusion, s'il la pouuoit traicter en personne, trouua moyen d'en obliger les Monarques de luy enuoyer des Ambassadeurs iusques en Avignon; le Roy Iean depescha le Duc de Bourbon, & Edoüard, celuy de Lanclastre: mais Sa Saincteté n'eut pas l'aduantage qu'elle auoit esperé sur ce sujet, parce que l'Anglois fit des propositions qui ne luy purent estre accordées par les François, & par ce moyen le Pape ne put obtenir qu'vne prolongation de treves; ce fut enuiron ce mesme temps-là que Pierre Roy d'Arragon vint passer la Feste de Noël auec Innocent, en presence duquel il fit Cheualiers quelques-vns de ses Gentilhommes durant les Matines de la nuict, & luy rendit hommage pour le Royaume de Sardaigne, qu'il tenoit en plein fief du S. Siege Apostolique.

En 1355. Sa Saincteté fit couronner Empereur, Charles IV. Roy des Romains, par le Cardinal Bertrand le ieune, lequel apres son couronnement, s'en reuint en Allemagne, & à sa tres-instante priere & supplication, le Pape institua la Feste & solemnité de la Lance & des Clouds de Nostre Seigneur dans l'Allemagne & la Boheme; car cét Empereur portoit vn grand & singulier respect aux Reliques, en conseruoit vn grand nombre qu'il auoit recueilly de toutes parts, pour lesquelles il eut tousiours vne veneration & vn soin qui ne se peut exprimer, les orna richement & magnifiquement, & les mit honorablement en depost dans les Eglises & Monasteres de Prague: l'année suiuante, que l'on comptoit 1356. estant aduerty qu'Edoüard Prince de Galles, & le Roy Iean, estoient prests de se liurer Bataille, depescha promptement vers eux les Cardinaux de Perigord & de S. Vital, pour les pacifier, ou du moins les empescher de combattre: surquoy le Roy Iean se sentant de beaucoup plus fort que son ennemy, mesprisa les conditions aduantageuses de la paix qui luy estoient proposées de sa part, pour l'aller attaquer iusques dans son camp: mais la funeste reüsite de cette entreprise saigne encor dans le cœur des bons François, la perte de la bataille, & la prison du Roy, auec la pluspart des Princes & grands Seigneurs de son Royaume, en marquerent toute la disgrace.

Vers le commencement de l'an 1357. on amena iusques en Avignon pardeuant Sa Saincteté, vn certain Cordelier du Conuent d'Aurillac, au Diocese de S. Flour, appellé Frere Iean de la Roche-Taillée, lequel se ventant d'auoir vn esprit Prophetique, predisoit à vn chacun les choses futures, non seulement de bouche, mais par escrit; ce qui obligea le Pape de le faire resserrer en vne estroite

prison, dans laquelle il fut detenu pendant tout le cours de son Pontificat. Au mois de Iuin, de l'année 1359. Innocent VI. ayant receu des Lettres de la Comtesse d'Alençon, & mesme vn Ambassadeur exprés, pour le supplier de ne pas souffrir que Charles d'Alençon son fils aisné, demeurast dans les Iacobins, chez lesquels il auoit pris l'habit de S. Dominique, parce que par ce moyen les Terres & Seigneuries de son obeïssance seroient desolées, & ses Peuples accablez par les incursions des ennemis de son Estat : manda à vne personne de haute condition, de sonder l'intention de ce ieune Prince Religieux, & d'examiner adroitement si c'estoit par emportement & legereté d'esprit, ou par le feu d'vn veritable zele qu'il auoit quitté les grandeurs de la Terre, afin que selon les choses qu'il en pourroit iuger, il le destournast de son dessein, ou le confirmast en sa vocation. L'an 1360. il fonda dans la ville de Tholoze, lieu de ses Estudes, & en son propre logis, qui auoit autresfois appartenu à vn Cheualier, appellé Guillaume Ponce de Morlaue, sis dans la Paroisse de S. Estienne, proche la Maison de Ville, vn College, ou Societé de vingt pauures Escholiers Clercs, estudians en Droict Ciuil & en Droict Canon, & de quatre Prestres pour faire le Diuin Seruice dans la Chapelle de ce College, qu'il fit consacrer en l'honneur de S. Martial, auquel College il donna toute l'estenduë de son mesme logis, auec les fruits, reuenus, appartenances & dépendances : & pour l'entretien des Escholiers & des Prestres, achapt de meubles, Liures, paremens, bastimens de chambres, & autres choses necessaires, la somme de vingt-cinq mille florins d'or. Permit à l'Euesque, Abbé ou Prelat qui seroit requis de venir faire le Diuin Seruice dans la Chapelle de ce College le iour & Feste de S. Martial, d'y Officier solemnellement, reuestu des mesmes ornemens Pontificaux dont il se seruiroit en sa propre Eglise, d'y annoncer la Parole de Dieu, & d'accorder, sans autre licence du S. Siege, vn an, & quarante iours d'Indulgences à ceux qui se seroient bien & deuëment confessez, & qui paroistroient contrits & vrays penitens de leurs fautes, & de leurs pechez. Exempta les Escholiers de la Iurisdiction de l'Ordinaire, & de celle du Curé de la Paroisse, donnant pouuoir aux Prestres de les absoudre de tous cas, mesme de ceux reseruez à l'Euesque, & de leur administrer les Sacremens, de consacrer la Chapelle du College, si par malheur elle estoit polluë par effusion de sang ou autrement, pourueu qu'ils fissent auparauant benir de l'eau par vn Euesque, selon la Coustume : Accorda la grace aux Escholiers qui auroient fait vne longue demeure en ce College, de prendre les Ordres Ecclesiastiques generalement quelconques, par tel Prelat que bon leur sembleroit, à condition que ce seroit dans les temps prescrits par l'Eglise : Voulut que de ces mesmes Escholiers qui composoient le nombre

Preu. p. 374.
Preu. p. 374. 75. 76. 77. 78. 79. 80. & 81.

de vingt, il y en euſt ſix du Dioceſe de Limoges, quatre de la Prouince de Tholoſe, & que les dix autres fuſſent indifferemmẽt ou indiſtinctement de tous les cantons du Royaume, & meſme des Païs eſtrangers: Ordonna que ſi quelqu'vn d'eux eſtoit pourueu d'vn Benefice montant juſques à la valeur de quarante liures tournois de rente, deux mois apres qu'il en ſeroit paiſible poſſeſſeur, on le mit dehors pour en ſubſtituer vn autre en ſa place: Nomma Prouiſeur de ce College, pendant ſon viuant, l'Archeueſque de Tholoſe, auquel il conceda la faculté de corriger, punir & condamner les diſcoles ſelon leurs demerites, excepté ſeulement, que quand il s'agiroit du changement de l'vn d'eux, ou d'vn des quatre Preſtres, il voulut que l'Archeueſque appelaſt à ſoy deux anciens Docteurs, l'vn en Droict Ciuil, l'autre en Droict Canon, pour examiner auec eux les cauſes de leur expulſion: & qu'apres ſa mort, les Cardinaux Audoüin Albert ſon neveu, Pierre de Montyrac, auſſi ſon neveu, Arnaud Archeueſque d'Auch, Hugues Eueſque d'Alby, & Eſtienne Aubert ſon Secretaire, fuſſent ſucceſſiuement Prouiſeurs de ce meſme College, qu'il mit ſous la protection des Papes, & des Roys de France.

Il fit clorre & fermer la Cité d'Avignon de fortes murailles, de hautes tours, & de profonds foſſez; ce qui la rendit capable de reſiſter puiſſamment à ceux qui la voudroient aſſieger: Baſtit dans la Ville-Neuve vn riche Conuent de Chartreux, appelé *la Valée*
Preu.p.373. *de Benediction*, qu'il dota de grands reuenus: Fonda vn Anniuerſaire perpetuel pour le repos de ſon ame, de celles de ſes parens, & de tous ceux de ſon ſang, en l'Egliſe de Limoges, à laquelle il donna mille florins d'or, par la conſideration de l'amitié ſincere qu'il luy portoit: & comme il auoit vne parfaite connoiſſance des belles Lettres, il fit touſiours grande eſtime des hommes ſçauans, qu'il fauoriſa en tous rencontres, les aduança dans les Benefices, & leur fit ſouuent du bien; ſoulagea les pauures dans leurs neceſſitez: Et dans le temps qu'il preparoit vne grande Armée pour le ſecours des Chreſtiens contre les Turcs, il tomba malade en la ville d'Avignon, où il mourut le 12. iour de Septembre de l'an 1362. Ses Obſeques furent celebrées en la grande Egliſe, où ſon corps repoſa quelque temps, pour eſtre en ſuite tranſporté, ſuiuant l'ordonnance de ſa derniere volonté, dans la Chartreuſe de Ville-Neuve, où il auoit eſleu ſa ſepulture dés ſon viuant.

Il eſtoit tres-ſubtil Iuriſconſulte, & grand Theologien. Il a fait *Quelques Sermons*, *Diuerſes Epiſtres*, *&* *Decrets*; Et dix-neuf Vo-
Preu p. 372. lumes de ſes Eſcrits ſont conſeruez dans la Bibliotheque Vaticane.



AVDOIN



Il portoit: De gueules au Lyon d'or, trauersé d'vne barre d'azur, au chef de gueules, chargé de 3. coquilles d'or.

AVDOIN AVBERT, ou ALBERT, successiuement Euesque de Paris, Auxerre, & Maguelonne, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Iean & S Paul, au Tiltre de Pammachius, *puis Euesque d'Ostie & de Velitre.*

CHAPITRE CVI.



LA Chronique MS. des Euesques d'Auxerre rapporte, qu'Audoin Albert, Neveu du Pape Innocent VI. fut premierement Euesque de Noyon, & de Paris, puis d'Auxerre au commencement de l'an 1351. & enfin de Maguelonne l'année suiuante 1352. mais il y a de l'equiuoque en cette Chronique, en ce qu'il est certain, qu'Audoin Albert ne fut iamais Euesque de Noyon, & *Preu. p. 381.*

que c'estoit Estienne Albert son Oncle, qui auoit possedé cette Dignité: Il estoit sçauant en l'vn & en l'autre Droict, doüé d'vn excellent esprit, d'vne Doctrine exquise, d'vne insigne pieté, & d'vn courage noble & sincere; ses mœurs estoient douces, ses actions vertueuses, & sa conuersation si complaisante, & si honneste, qu'il se faisoit aimer d'vn chacun, & se rendoit agreable à tout le monde: son Oncle le crea Cardinal du Tiltre de Sainct Iean, & de Sainct Paul au mois de Feurier de l'année 1353. puis l'honora de l'Euesché d'Ostie, & de Velitre. Il consacra le Pape Vrbain V. & eut tousiours vne grande veneration, & vne deuotion particuliere pour le Monastere des Chartreux de Ville-Neuve d'Avignon, fondé par le Pape Innocent VI. son Oncle: Quelques Autheurs ont douté de son Episcopat de Maguelonne; mais vn memoire escrit de la main de feu mon pere porte, que *le vingt septiesme iour de Feurier de l'an* 1351. *Ranulphe Helie, Seigneur de Pompadour, vendit à Reuerend Pere en Dieu Audoin Albert, Euesque de Maguelonne, & Arnoul Albert, Doyen de Sainct Ared en Limosin, pour & au nom de Pierre, Hugues, Guillaume, Estienne, Guy, & Galiane Albert, enfans de feu Gauthier Albert leur frere; tout l'hommage, vasselage, & autres droits qui luy appartenoient, & qu'iceux enfans estoient tenus de luy rendre à raison des choses qu'ils tenoient dans Pompadour, & dans les vilages de Mont, d'Arnat, Gaissat, & S. Saturnin, comme heritiers de Guy Albert, iadis Cheualier, pere desdits Euesques, & Doyen, & grand pere desdits enfans de Gauthier.*

Preu. p. 387. & 388. Preu. p. 382.

Le Cardinal Audoin Albert fit son Testament en la ville d'Avignon, le troisiesme iour de May de l'an 1363. suiuant le pouuoir qu'il en auoit eu du deffunt Pape Innocent VI. son Oncle, par lequel il esleut sa sepulture dans l'Eglise du Monastere des Chartreux de Ville-Neuve, prés Sainct André, au Diocese d'Avignon, en cas qu'il vint à deceder en vn lieu qui ne fust esloigné que de trois iournées de ce Monastere, sous vne Tombe plate, au milieu du Chœur, regardant directement le Tombeau de son Oncle, sur laquelle il ne voulut estre graué quoy que ce soit, mais seulement ces mots en la circonference. *Icy gisent sous cette pierre les entrailles d'Audoin, en son viuant Euesque d'Ostie.* Et si par hazard il mouroit plus loing, mesme dans le Comté de Prouence, il ordonna que son corps seroit porté au Conuent des Chartreux de Glandez, au Diocese de Limoges, afin d'y reposer sous six ou huict pieds de terre, auec les cendres de ses pere & mere qui y estoient enterrez: & si ses executeurs Testamentaires jugeoient à propos de faire bastir vne Chapelle basse dans ce Monastere, pour enfermer les os de ses parens, auec son cadavre, il laissa pour cét effet autant de florins d'or, qu'il en faudroit pour sa construction, & souhaita, que si ceux de son frere Gauthier Albert, inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de

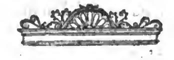
Preu. p. 382. & les suiu.

Sainct Victor lez Paris, se pouuoient trouuer par les soins de Frere Iean, Abbé de Saincte Geneviefue son compagnon, qu'il auoit prié d'en faire la recherche, on les portast dans cette Chapelle auec ceux de ses pere & mere, & les siens, & donna à l'Abbaye de Sainct Victor, de laquelle ils seroient transferez, vne somme de trois cens florins d'or pour la celebration annuelle d'vn Anniuersaire pour le repos de son ame : & si par la raison qu'ils pourroient estre meslez & confondus auec ceux de quelques autres Trespassez, on ne les pouuoit rencontrer, il reuoqua ce legs de trois cens florins. Il en legua mille au Conuent des Chartreux de Villeneufve d'Avignon, pour estre conuertis en rente de bleds, dont la moitié demeureroit au Monastere, s'il en auoit besoin, & l'autre moitié seroit distribuée tous les ans aux pauures, par les mains du Prieur, pour le repos de l'ame de son Oncle & de la sienne, à pareil iour que le corps de son mesme Oncle y a esté mis en sepulture. Il laissa aussi cinq cens florins, aux mesmes conditions, au Monastere de Glandez, pour estre distribuez aux pauures le iour qu'il y seroit inhumé, si tant est qu'il arriuast ainsi, sinon à pareil iour que le corps de son pere y fut mis en terre : Cinq cens autres florins à l'Eglise d'Arrac, au Diocese de Limoges, pour la celebration d'vn Anniuersaire annuel, pour le repos des ames de son grand pere, de sa grand mere, & de celles de tous ceux qui estoient issus de sa Famille & de sa Maison. Pareille somme de cinq cens florins d'or à l'Eglise de Beythac, dans laquelle il auoit esté baptisé, pour y celebrer aussi tous les ans vn Anniuersaire à l'intention de son Oncle, de la sienne, & de celle de tous ses parens. A cent pauures Familles des Mandemens, de Beytac, Arnat, S. Saturnin, Grocac, Lastonc, & Vineuil, au Diocese de Limoges, à chacune vne paire de bœufs de la valeur de dix florins. A mille pauures femmes, à chacune vne Tunique blanche, telles que les portent celles qui gardent les bestiaux dans la Prouince de Limoges. A dix pauures femmes de la Paroisse de Berhac, à chacune dix francs d'or : Pareille somme de dix francs d'or à dix autres pauures femmes de la Paroisse de S. Saturnin : A dix pauures femmes de celle de *Trocha*, pareille somme : & à dix autres pauures femmes de celle de *Loberfac*, aussi semblable somme : A vingt pauures femmes de la ville de Tholose, & à vingt de celle d'Avignon, à chacune vingt francs d'or pour les marier : Voulut & entendit que l'Hospital qu'il faisoit bastir à l'entrée du Pont d'Avignon, fut acheué de ses deniers. Il laissa à cét Hospital toutes les Maisons & les Iardins qu'il possedoit dans la ville, à l'exception d'vn petit logis, & d'vn four qui luy auoient esté donnez par les Religieuses de S. Laurent, lesquels four & logis il confessa deuant Dieu & deuant les hommes, leur deuoir estre rendus à leur volonté. Il laissa aussi aux Eglises des Benefices qu'il tenoit, à chacune

vn Calice d'argent doré auec sa patene, selon la valeur & le reuenu du Benefice, en sorte toutesfois que le plus pesant n'excedast pas le poids de quinze marcs, & le plus leger, fut de deux marcs au moins. A celle de S. Ared de Limoges, de laquelle il auoit esté Doyen, aussi vn Calice d'argent doré auec sa patene, du poids de cinq marcs, au pied duquel ses Armes seroient grauées: Aux trois Paroisses de la Plume au Diocese de Condom, de Tilly, & de Saincte Foy, dans celuy de Tholose, desquelles il auoit esté successiuement Curé, à chacune pareillement vn Calice d'argent doré, auec sa patene, du poids de trois marcs: A celle de *Aria*, au Diocese de Theroüenne, en laquelle il auoit esté Preuost, aussi vn Calice d'argent doré, auec sa patene, du poids de quatre marcs: A celle de Sainct Gauric de Cambray, en laquelle il auoit esté Chanoine Prebendé, vn de trois marcs; A celles de Paris, & d'Auxerre, qu'il auoit regies comme Euesque, à chacune trois cens florins d'or, pour la celebration annuelle de son Anniuersaire: A sa sœur germaine Agnes, femme d'Ademar de la Ryberie, en cas qu'elle fust encor viuante lors de son deceds, deux cens florins d'or: A Galiene sa Niepce, aussi deux cens florins d'or: A sa Niepce Raimunde de Rossignac, trois cens florins d'or pour la marier: & au Conuent des Religieuses de Sainct Laurent au dessous d'Auignon, la tour, la caue, & la cuisine qu'il auoit fait bastir proche d'elles, à condition qu'elles feroient tous les ans dire vn Anniuersaire auec les Matines, le iour de son deceds, & le lendemain vne Messe des Trepassez; A son Neveu Guy Albert, trois cens florins d'or: Il fonda aussi vn College en la ville de Tolose, en faueur de quelques pauures Estudians en Grammaire, en Logique, & aux autres Arts liberaux, & en tel nombre que le reste de ses biens, dont il n'auoit pas disposé, pourroit porter, lequel College il fit heritier vniuersel de ses meubles.

Le cinquiesme iour du mesme mois de May 1363. le Cardinal Albert fit vn Codicile, par lequel il laissa à ses Executeurs Testamentaires Cardinaux, à chacun cent florins d'or, & cinquante à ceux qui ne l'estoient pas, à condition qu'ils employeroient ces sommes à de pieux vsages, pour le salut de leurs ames; & luy rendit la sienne à Dieu le neufuiesme ensuiuant, & fut enterré, suiuant son desir dans l'Eglise des Chartreux de Ville-Neuve d'Auignon.

Preu. p. 386. & 387



ELIE



Ce portrait est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est en l'Eglise des Cordeliers d'Avignon.

ELIE DE SAINCT YRIER,
Abbé de Sainct Florent de Saumur, Euesque d'Vzez, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Estienne in Cœlio Monte, *puis Euesque d'Ostie & de Velitre.*

CHAPITRE CVII.

NOVS ne trouuons point dans nos Liures le surnom de la famille de ce Prelat, qui prit celuy du Bourg de sa naissance, appellé *Sainct Yrier*, dans le Diocese de Limoges; ce qui nous persuade aisément qu'il ne sortoit pas d'vne Maison illustre selon le Monde, mais vray-semblablement d'vne excellente tige selon Dieu, puis qu'il professa la Vertu dés ses jeunes ans, & fit vœu de pauureté

Bbbbbbb

pour toute sa vie, sous l'habit de Sainct Benoist: Sa suffisance neantmoins l'esleua à la Dignité d'Abbé de Sainct Florent de Saumur, proche la riuiere de Loire, pendant neuf années, puis à celle de l'Episcopat en la ville d'Vsez, & au Cardinalat qui luy fut conferé, aux Quatre-Temps de Dec. de l'an 1356. par le Pape Innocent VI. sous le Tiltre de Sainct Estienne *in Cælio monte*, & enfin à l'Euesché d'Ostie, & de Velitre, par le Pape Vrbain V. en l'année 1363.

Quelques Historiens l'ont fait passer pour Cordelier, mais ils se sont trompez, & l'ont confondu auec vn autre Elie, Perigourdin de Nation, surnommé de Nabunal, Archeuesque de Nicosie, Religieux de l'Ordre de Sainct François, creé Cardinal par le Pape Clement VI. & c'est la distinction qu'en a fait le sçauant Vghellus, dans le premier Tome de son Italie sacrée, & apres luy Messieurs de Saincte Marthe, dans leur France Chrestienne. *Preu. 388.*

L'Histore ne remarque rien de particulier, ny de considerable touchant les actions de ce Prince de l'Eglise, qui mourut à Auignon le 4. d'Octobre de l'an 1367. & y fut enterré dans le Conuent des Freres Mineurs; ce qui a donné lieu à Onuphre, Ciaconius, & aux autres qui ont suiuy leur opinion, de croire qu'il auoit esté Cordelier.

Monsieur l'Euesque de Poictiers, de l'ancienne Maison des Chasteigners, Seigneurs de la Rocheposay en Poictou, dans son Nomenclateur des Cardinaux, dit que le Cardinal de S. Yrier a subtilement escrit *de la vie Contemplatiue, fait vn Commentaire sur les Liures des Sentences; des apostilles sur l'Apocalypse*, & quelques autres Ouurages: Il portoit pour Armes: *D'or à deux Leopards de gueules.* *Preu. 388.*





Ce portrait est tiré d'apres la representation de ce Prelat, qui est sur son Tombeau, en la Chartreuse de Villeneufve d'Avignon.

PIERRE DE SELVE, surnommé DE MONTYRAC, fils d'vne sœur du Pape Innocent VI. Chanoine & Thresorier de l'Eglise Cathedrale de Bayeux, Euesque de Pampelonne, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Anastaze.

CHAPITRE CVIII.



LE Pape Innocent sixiesme eut vne sœur qui contracta mariage à Montyrac, petite Bourgade du Diocese de Limoges, auec vn nommé N. de Selue, duquel il sortit entr'autres enfans, Pierre de Selue, surnommé de Montyrac, du lieu de sa naissance, que le mesme Pape Innocent sixiesme son Oncle aduança dans l'Eglise, quand il en eut embrassé la profession. Le premier degré

d'honneur qu'il y obtint, fut la Thresorerie, auec vn Canonicat
P.reu.p.398. en l'Eglise Cathedrale de Bayeux, qu'il garda iusques au temps qu'il fut esleu Euesque de la ville de Pampelonne, Capitale du Royaume de Nauarre, par l'authorité du Sainct Pere, auquel il auoit l'aduantage d'appartenir de si prés, & qui le fit aux Quatre-Temps du mois de Decembre de l'an 1356. Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Anastaze, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine.

Il fut vn des executeurs Testamentaires du Cardinal Albornos, l'vn des plus prudens & des plus sages Prelats de son siecle, puis Gregoire XI. ayant transferé la Cour Papale de la ville d'Avignon en celle de Rome, il ne voulut point passer à la suite; ce qui fut cause que Sa Saincteté fut obligée de donner l'Office de Vice-Chancelier qu'il exerçoit, à Barthelemy Archeuesque de Barry, qui remplit depuis la Chaire Apostolique sous le nom d'Vrbain sixiesme: mais les Cardinaux s'estans reuoltez peu de iours apres contre ce nouueau Successeur de Sainct Pierre, esleurent en sa place Robert de Geneue, auquel ils imposerent le nom de Clement VII. Et quoy que le Cardinal de Selue n'eut pas assisté à cette nomination & à ce choix, qui se fit à Fondy dans le Royaume de Naples, il ne laissa pas neantmoins de l'approuuer & le ratifier par le serment qu'il luy iura de fidelité & d'obeïssance.

Preu.p.388. & les suiu. Le quatriesme iour de Feurier de l'an 1382. estant en la ville d'Avignon, où il fit sa residence iusques à la mort, il fonda vn College de Droict Ciuil & Canon en la ville de Tholose, sous le nom de Saincte Catherine, autrement dit *de Pampelonne*, de celuy de l'Euesché dont il auoit eu l'honneur d'estre reuestu, dans lequel College il establit deux Prestres, & douze pauures Escholiers, pour l'entretien desquels il donna par donation entre vifs & irreuocable, tous les heritages qu'il possedoit en la mesme ville de Tholose & aux enuirons, en consideration de ce qu'il y auoit receu les premieres teintures des Lettres, les exhorta d'estre assidus à l'Estude & aux Leçons, & fit des Statuts considerables pour la conseruation de ce College, qui furent confirmez par le Pape Cle-
Preu.p.394. ment VII. auec les mesmes Priuileges que celuy de Sainct Martial, estably par Innocent VI. en la mesme ville. Trois ans apres il fit Testament, sçauoir le dixiesme iour de May de l'année 1385. par lequel entr'autres Ordonnances de sa derniere volonté, il choisit sa sepulture dans la Chartreuse de Ville-neufve d'Auignon, en la
Preu.p.395. 96. & 97. Chapelle & sous le Tombeau qu'il y auoit fait construire, laissant le soin & la despense de ses Funerailles à la discretion & au iugement des Executeurs de ses desseins & de ses souhaits. Laissa à l'Euesque de Limoges la presentation des quatre Chapellenies perpetuelles, par luy fondées & basties en l'Eglise de Donzenac, dont il voulut que les Chapelains celebrassent la Messe, au moins quatre fois

fois par chaque semaine, pour le salut de son ame. Legua au Pape Clement VII. mil florins, & deux anneaux à luy deubs, de la valeur de cinq cens florins d'or, auec treize cens autres florins, qu'il auoit receu des deniers appartenans au Testateur, à raison de son Cardinalat. A chacun des Cardinaux ses Executeurs, vne piece de toile d'or, de la valeur de vingt francs d'or. Aux Chanoines & Chapelains de la la ville d'Avignon, vingt florins d'or, à condition qu'ils diroient apres sa mort la Messe & l'Office des Trespassez. Au Conuent de Bonpas, aussi vingt florins d'or, pour prier Dieu pour son ame. A chaque Conuent de Mendians de la ville & du Diocese d'Avignon, trente florins d'or à mesme intention. A tous ceux des Religieux, & à la Maladrie du mesme Diocese, quinze florins d'or; cinquante pour la reparation de l'Eglise de son Tiltre, quinze à tous les Conuents de Mendians de la ville & Diocese de Limoges, & quinze au Monastere des Religieuses *de Cayrion*: Voulut & ordonna que dans les premiers six mois d'apres son deceds, ses Executeurs fissent dire dix mille Messes. Il laissa aussi à chaque Hospital d'Avignon, quinze florins d'or. A l'Eglise de Narbonne sa Chapelle entiere de couleur blanche, qu'il auoit fait faire exprez pour sa personne il n'y auoit pas long-temps, & six cens francs d'or qui luy estoient deubs par le Chapitre de la mesme Eglise, à condition qu'elle celebreroit par chacun an vn Anniuersaire pour le repos de son ame. A celle de Liege, sa Chapelle verte: A celle de Nostre-Dame de Barcelone, sa Chapelle violette: A celle de Sainct Pierre de l'Isle, sa Chapelle rouge; Fit aussi plusieurs autres legs à diuerses autres Eglises: A Hugues Euesque d'Agde son Neveu, sa meilleure mule, auec le Liure de S. Ancelme, & de S. Augustin, du mespris du Monde: A Estienne de Montyrac, aussi son Neveu, tous les Liures de sa Chapelle: A dix pauures filles, qui seroient choisies par ses Executeurs, à chacune cinquante florins d'or pour les marier. A Catherine Gorse sa Niepce, deux cens florins d'or. A Marguerite aussi sa Niepce, Religieuse du Monastere de Saincte Catherine d'Avignon, cent florins d'or. A Estienne de Montyrac son frere, tous les biens patrimoniaux qui luy estoient escheus, ou qui luy pouuoient eschoir: Et en cas de predeceds de ce frere auant luy, il les donna à Iean de Montyrac son Neveu, fils aisné de ce mesme frere: Remit au College des Estudians de S. Martial de Tholose tout ce qu'il luy debuoit par prest: Fit plusieurs legs à ses Domestiques: Enjoignit à ses heritiers de donner aux pauures habitans des lieux, où ses Benefices estoient situez, cent florins d'or: Institua ses heritiers vniuersels en tous ses autres biens, meubles & immeubles, le Prieur & le Conuent de la Chartreuse d'Avignon, auec le College de Saincte Catherine par luy fondé à Tholose, sçauoir le College pour deux parts, & la Chartreuse pour la

troiſieſme. Nomma pour Executeurs de ſes dernieres volontez quelques Cardinaux, auec Hugues Eueſque d'Agde ſon Neveu, & pluſieurs autres perſonnes.

Preu.p.396. & 397.

Il mourut le dernier iour de May de la meſme année 1385. & fut inhumé dans le Tombeau qu'il auoit fait dreſſer dés ſon viuant, comme nous auons dit, en vne Chapelle de l'Egliſe des Peres Chartreux à Ville-Neufve d'Avignon, qui eurent le ſoin de faire inſcrire en vn Tableau de parchemin l'Epitaphe qu'ils dreſſerent à ſa memoire, ſur lequel ils le qualifierent le ſecond Fondateur de leur Maiſon, appellée, *la Vallée de Benediction*, Amateur & Defenſeur des Pauures, des Orphelins, des Vefves, & des Ordres Religieux, & notamment de ceux qui ſe ſont deuoüez à Dieu, ſous la Regle de S. Bruno. La ſincere affection qu'il porta toûjours au Pape Innocent VI. ſon Oncle maternel, fit qu'il partagea l'Eſcu des Armes de ſa Maiſon auec celles de ce Pape, qui remplirent la partie d'honneur, c'eſt à dire la dextre, & la ſeneſtre eſtoit occupée des ſiennes, qui ſont, *De gueulles au chevron d'argent, accompagné de deux eſtoiles d'or en chef, & d'vn rocher de meſme en pointe.*

Preu.p.398.

L'Obituaire de l'Egliſe de Bayeux, marque la memoire de ce Prelat, que cette Cathedrale celebre tous les ans le premier iour de May, en conſideration de ce qu'il en auoit eſté Chanoine & Threſorier.

Preu.p.398.





Il portoit : D'azur à la croix d'or, chargée en cœur d'vne croisette de gueulles.

GVILLAVME FARINIER,

Religieux & General de l'Ordre de Sainct François, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Pierre & Sainct Marcellin.

CHAPITRE CIX.



LES dons de l'Esprit sont si considerables, au respect de ceux de la Naissance & de la Fortune, que quiconque les possede en vn eminent degré, peut dire auec certitude, qu'apres l'obligation de la vie, il n'en peut auoir de plus grande à Dieu, puisque les suites infinies d'Ayeuls, & toutes les Richesses de la Terre sont inutiles à l'homme sans l'Esprit ; qui fut le partage aduan-

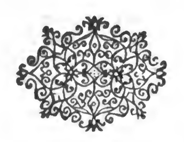
tageux de Guillaume Farinier, natif de Gourdon, au Diocese de Cahors, lequel voulant rendre au premier Estre de toutes choses la reconnoissance legitime qui luy estoit deuë, pour vne si noble heredité qu'il tenoit de luy, professa la Religion de Sainct François, fit ses Estudes au Conuent de Tholose, dans lequel pendant le cours de plusieurs années, il prit les Leçons du Pere Iourdain Cutty, sçauantissime Interprete de l'Escriture Saincte, fut fait Docteur en Theologie, & choisi pour Ministre Prouincial dans la Prouince de Guyenne : mais à peine eut-il commencé l'exercice de cette fonction, qu'il luy fallut passer à vn plus haut employ, parce que le Chapitre vniuersel des Cordeliers, assemblé à Veronne l'an 1348. le declara General de l'Ordre.

Durant son Generalat, sçauoir l'an 1351. & l'an 1354. il conuoqua deux signalez Chapitres à Lyon, & à Assise, dans le dernier desquels, il fut arresté par vne Deliberation solemnelle, que l'on obserueroit ponctuellement à l'aduenir les Constitutions de Sainct Bonauenture, telles qu'elles auoient esté reformées par diuerses Assemblées, à l'execution de laquelle Deliberation ayant tenu la main, ces Constitutions ont tousiours esté du depuis appellées de son nom, *les Constitutions de Guillaume Farinier*, quoy qu'il n'y eut contribué autre chose, que le soin de les faire obseruer.

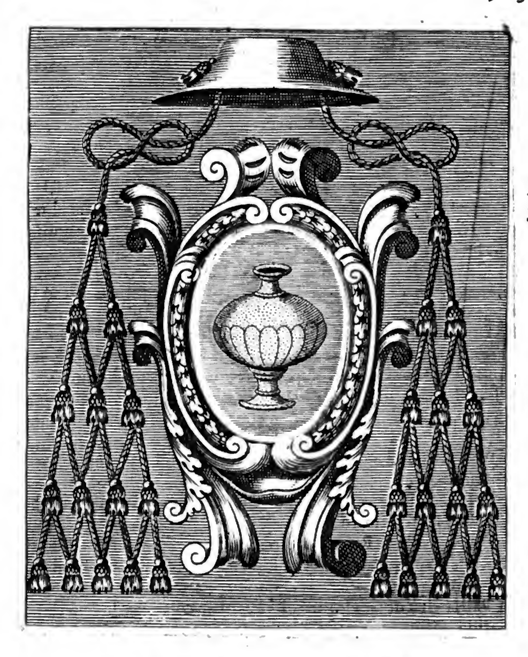
Deux ans apres la tenuë de ces Chapitres Generaux, Innocent VI. le crea Prestre Cardinal du Tiltre de S. Pierre & de S. Marcellin, & le pourueut en suite du Prieuré de l'Ordre de S. Benoist, au Diocese de Pamiers; ce qui luy fit souhaiter ardemment de se pouuoir démettre de son Generalat : mais il receut ordre exprés de Sa Saincteté de retenir cét Office, qu'il exerça pendant neuf années, & iusques à la tenuë d'vn prochain Chapitre, auquel Frere Iean de Buco fut esleu en sa place.

La peste le surprit en la ville d'Auignon, le 25. d'Aoust de l'an 1361. qui luy causa la mort le mesme iour, & receut l'honneur de la sepulture dans l'Eglise des Freres Mineurs de la mesme Ville.

Comme il estoit vn Docteur subtil, & l'vn des plus sçauans Prelats de son temps : il composa vn Liure, *Du Change*, dans lequel il enseigne quel profit on peut legitimement tirer du Prest, & en quoy consiste l'vsure : Fit *plusieurs Sermons*, des Commentaires sur les Liures sacrez & prophanes, & diuers autres Ouurages. *Preu. p. 398.*



FORTANIER



Il portoit : D'azur au vase d'or.

FORTANIER VASSEL,
Religieux de l'Ordre de Sainct François, Archeuesque de Rauenne, Patriarche de Grade, Cardinal Prestre du Tiltre de . . . .

CHAPITRE CX.

CE Cordelier, que Ciaconius & quelques autres Autheurs assurent estre Anglois, de la Prouince de Cambrige, & auoir possedé l'Euesché de Marseille (quoy qu'il soit Gascon, natif du Diocese de Cahors, & qu'il n'ait iamais esté reuestu de cette Prelature) auoit deux noms propres; car il est tantost nommé Fortanier, & tantost Sertorier Vassel chez les Historiens, qui n'ont

point estably dans la verité, ny ses emplois, ny sa naissance.

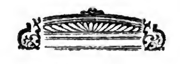
L'Aquitaine fut sa Patrie, sa profession celle de Religieux de S. François, ses Estudes les sainctes Lettres, ses Vertus la pieté & le zele ardent pour la gloire de Dieu, & son aduancement dans les Dignitez, le Generalat de son Ordre, dont il fut honoré à Marseille l'an 1343. l'Archeuesché de Rauenne, le Patriarchat de Grade, & enfin le Cardinalat, qui luy fut conferé par le Pape Innocent VI. aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'an 1361. Preu. p. 399.

Dés les premiers commencemens de son aage, il donna d'esclatantes marques de sa suffisance & de sa doctrine. A peine fut-il receu Bachelier en Theologie, que le Pape Iean XXII. qui connoissoit ses capacitez, escriuit en sa faueur l'an 1333. au Chancelier de l'Vniuersité de Paris, qu'il eut à luy donner le bonnet de Docteur en cette science. Clement VI. sollicita par de frequentes exhortations le Chapitre vniuersel des Cordeliers qui s'estoient assemblez à Marseille en 1343. touchant l'eslection d'vn General au lieu de Girard Othon, qui auoit esté fait Patriarche d'Antioche, de ne choisir d'autre personne que celle de Fortanier Vassel pour remplir cette place, & quatre ou cinq ans apres qu'il l'eut dignement occupée, il fut substitué par le mesme Pape en l'Archeuesché de Rauenne, à Nicolas Canal, que Sa Saincteté auoit promeu à celuy de Patras en Grece: Ce fut luy qui admit à l'Ordre de Saincte Claire, Sance Reyne de Sicile, Majorque & Hierusalem, en consequence de la permission qu'elle en auoit obtenu du S. Siege, laquelle apres le delaissement volontaire de toutes les grádeurs Royalles, & du tiltre auguste de Reyne, s'alla renfermer dans le Monastere de Ste Croix de Naples, dans lequel elle acheua ses iours, sous le simple nom *de Claire de Saincte Croix*. En 1351. Fortanier Vassel paruint au Patriarchat de Grade: mais il ne laissa pas de retenir l'administration de son Archeuesché de Rauenne, parce que le reuenu de ce Patriarchat ne suffisoit pas pour entretenir l'estat de Patriarche, en laquelle qualité, le mesme Pape Clement VI. desirant esteindre la guerre qui s'allumoit tous les iours de plus en plus chez les Venitiens & les Gennois, le choisit pour entremetteur de paix entre ces deux Republiques. La Politique & l'adresse d'vn si grand Personnage trouua d'abord de rudes difficultez à faire reussir sa negociation, parce que les Gennois, qui auoient l'aduantage sur les Venitiens, se tenoient fermes; & les Venitiens qui auoient appellé à leur secours Pierre Roy d'Arragon, n'osoient faire d'accommodement auec leurs ennemis sans l'ordre & la volonté de ce Monarque auxiliaire: mais la bataille Naualle donnée proche du Bosphore; & les Gennois, quoy que vainqueurs, n'ayans pas moins perdu que les Venitiens vaincus, fit resoudre les vns & les autres à la paix, qui fut enfin heureusement concluë par l'entremise & les Preu. p. 399.

ſoins du Legat Patriarche, lequel ayant publié ſolemnellement dans la ville d'Arimini, la Sentence d'excommunication, que le Pape Innocent VI. Succeſſeur de Clement, auoit fulminée dans vn Conſiſtoire tenu à Avignon, contre François d'Ordelaſe, Iean & Guillaume de Manfrede, Tyrans du Frioul & de Fayence, & contre les autres vſurpateurs des Terres Eccleſiaſtiques, rendit en cette occaſion vn ſeruice ſi conſiderable au Sainct Siege, que deux Princes de la Maiſon de Malateſte ſe croiſerent dans l'Egliſe de Saincte Colombe, & voüerent obeïſſance au Pape; apres quoy Fortanier Vaſſel, lequel en cela n'auoit fait que l'office & la fonction du Cardinal Albornos, qui ne put s'acquitter de la commiſſion qu'il en auoit euë, à cauſe qu'il fut arreſté dans la ville d'Ancone, pour quelques preſſantes affaires, s'en vint à Rauenne, aux habitans deſquels il fit preſter le ſerment de fidelité, & promettre à tous ceux qui eſtoient au deſſus de l'aage de quatorze ans, d'obeïr ponctuellement aux Mandemens qui viendroient de la part du Pape, ou du Cardinal Albornos ſon Legat en Italie; de ſorte que nous pouuons dire que par ce moyen Fortanier Vaſſel n'a pas peu contribué à la reduction de la Romagne, ſous l'obeïſſance de Sainct Pierre, & qu'il doit aduantageuſement participer à la gloire remportée par le Cardinal Albornos, d'auoir rangé au deuoir vne ſi grande & ſi mutine Prouince.

De ſi notables ſeruices meritoient de hautes recompenſes; c'eſt pourquoy le Pape Innocent VI. qui les auoit receu pour l'intereſt de l'Egliſe, & qui les vouloit reconnoiſtre, crea Fortanier Vaſſel Cardinal, aux Quatre-Temps de Sept. de l'an 1361. quoy qu'il fut abſent de la Cour Papale: Et comme Sa Saincteté faiſoit vne eſtime particuliere de la probité & des vertus de ce Prelat, elle eut la bonté de l'aduertir de ſa promotion elle-meſme, par des Lettres remplies de teſmoignages d'affection & de bien-veillance, qui l'obligerent à partir auſſi-toſt leur reception, pour aller prendre à Avignon le Chapeau rouge des mains de ſon Bien-facteur: mais eſtant tombé malade ſur les chemins, il mourut vers la fin de la meſme année 1361. à Padouë, où il fut inhumé dans l'Egliſe de Sainct Anthoine.

Il laiſſa des marques à la poſterité de ſon Eſprit & de ſa Doctrine, par les Commentaires qu'il fit *ſur les Liures de la Bible*, par des Leçons Theologiques qu'il donna au public *ſur ceux des Sentences*, & ſur *les vingt-deux de S. Auguſtin de la Cité de Dieu, & par pluſieurs Sermons.* *Preu. p. 397.*



Ce portrait est tiré du cabinet de feu Mr Charrier, vivant Aduocat en Parlement, homme docte & curieux, particulierement des Maisons qui concernoient l'Auuergne sa Patrie.



GILLES AYCELIN DE MONTAIGU, successiuement Euesque de Lauaur, de Theroüenne, Dupuy, & d'Auignon, Chancelier de France, Cardinal du Tiltre de S. Martin des Montagnes, puis Euesque de Tusculane.

CHAPITRE CXI.



LA haute neissance de Gilles Aycelin, sorty de l'ancienne Famille des Aycelins, Seigneurs de Montaigu en la Prouince d'Auuergne, qui porte pour insignes de Noblesse: *De sable, à trois testes de Lyon, arrachées d'or, deux en chef & vne en pointe,* luy procura facilement des emplois considerables dans le Royaume, & des Dignitez eminentes dans l'Eglise. Il fut premierement Euesque

que de Lauaur, puis de Theroüenne, & dans le temps qu'il administroit encore cét Eueſché, Charles Duc de Normandie, Regent du Royaume, ayant eſté forcé par la violence des Eſtats aſſemblez à Paris, de deſtituer le Cardinal de la Foreſt le 3. Mars de l'an 1356. qui reporta les Sceaux au Roy Iean, priſonnier à Bordeaux, il fut fait Chancelier de France en ſa place, & garda les Sceaux en Angleterre prés de la perſonne du Roy; d'où il eſcriuit vne Lettre à la Chambre des Comptes de Paris le 21. Septembre de la meſme année 1356. Et pendant le temps qu'il y demeura, ſçauoir iuſques en Iuin de l'année ſuiuante 1357. qu'il les laiſſa au Roy par ſon Ordonnance, & par l'ordre de ſon Conſeil, pour ſe retirer en ſa Maiſon d'Auuergne, Foulques Bardoüil eſtoit Commis au fait de la Chancellerie, & qualifié Conſeiller du Regent, ſeelloit les Lettres ſous le nom du Roy auec le ſeel du Chaſtelet, dont il eſtoit le porteur; ce fut en cette qualité que luy furent addreſſées les prouiſions de celuy qui fut le premier pourueu de la Charge de Garde-Regiſtre de la Chancellerie, pour l'en mettre en poſſeſſion, données à Giſors, ſous le ſeel du meſme Chaſtelet le 13. Iuin 1357. par le Duc, preſent le Comte d'Eſtampes : mais la Chambre des Comptes ne les verifia qu'auec grand peine & difficulté, à cauſe que le Chancelier auoit accouſtumé de faire faire le Regiſtre par qui bon luy ſembloit, & à tel profit qu'il vouloit, pour eſtre en ſuite mis au Threſor, adjouſtant qu'au Parlement il y auoit bien vn Regiſtre; mais qu'il n'y auoit point de Regiſtreur, & que tout l'honneur, l'eſtat, & les grands ſeruices de la Cour, & de la Chancellerie, conſiſtoient aux Regiſtres.

Apres que Gilles Aycelin eut paſſé deux ou trois années dans ſa patrie comme vn homme particulier, & priué de ſa fonction, il reuint vers Sa Majeſté captiue, qui luy remit les Sceaux entre les mains; (ce que nous apprenons du Regiſtre D. de la Chambre des Comptes) qu'il y eſtoit dés le 25. Aouſt de l'an 1360. & qu'il fut contraint de ſeeller de grands dons pour les Anglois, auec leſquels il fit le Traicté de Bretigny. Le Roy Iean qui l'auoit auſſi employé au mois de Decembre de l'année 1360. pour ſon accord auec le Roy de Nauarre, ſollicita le Chapeau pour luy, qu'il receut du Pape Innocent VI. aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année 1361. ſous le Tiltre des Saincts Syluestre & Martin des Montagnes: il le quita neantmoins depuis pour l'Eueſché de Tuſculane; & par ſa promotion au Cardinalat il y eut Regale à ſon Egliſe de Theroüenne; de laquelle n'eſtant encore qu'Eueſque & Chancelier de France, enuiron quatre mois auparauant qu'il fut honoré du Cardinalat, le meſme Pape Innocent, qui ſçauoit le pouuoir que ce Prelat auoit ſur l'eſprit du Roy ſon Maiſtre, ayant appris que quelques particuliers eſtoient citez ſur la requiſition du

Preu. p. 400.

Procureur General de Sa Majesté, à comparoir au Parlement en personne dans le vingtiesme du mois de May de la mesme année 1361. sous certaines peines, parce qu'ils s'estoient saisis du Chasteau de la Mote au Diocese de Clermont, appartenant de plein droict à Guillaume Comte de Beaufort, sur lequel ils l'occupoient indeuëment: Luy manda par Lettres, qu'il estimoit que les contestations d'entre le Comte & les vsurpateurs de sa Terre, se deuoient plustost terminer & regler à l'amiable que par l'authorité de la Iustice; & que pour cette raison il auoit instamment prié le Roy Iean d'auoir la bonté de prolonger le temps de l'adjournement personnel jusques à la Feste de S. Michel, afin que dans l'interuale les amis communs des parties les pûssent accorder sur leurs differents: C'est pourquoy comme il connoissoit Gilles Aycelin pour vn zelateur de paix & concorde, & grandement respectueux enuers le S. Siege, il le conjura d'interposer son credit aupres de son Prince, pour obtenir le delay que Sa Saincteté souhaitoit de luy touchant cette affaire:

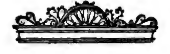
En 1377. le Cardinal Aycelin fut l'entremetteur de la paix d'entre le Duc d'Anjou & de Touraine, le Roy d'Arragon & le Duc de Gironne son fils aisné, vers lesquels il estoit allé pour la traiter; Et l'an 1378. il escriuit au Chapitre de Troyes touchant l'execution du Testament d'Henry de Poictiers viuant Euesque de cette Cathedrale, lequel auoit fondé certaines Chapelles en son Eglise pour le salut de son ame: Puis, s'estant engagé dans le party de Robert de Geneve, auquel on disputoit la Papauté qu'il auoit sous le nom de Clement VII. il mourut à Avignon le 5. iour de Decembre de la mesme année 1378.

Preu. p. 613. 614 615. & 616.

Nous apprenons des Tiltres de l'Eglise de S. Iean de Lyon, qu'en l'année 1361. le Cardinal Gilles Aycelin de Montaigu, estoit Chanoine, Camerier, & Comte de Lyon, & que le Chapitre luy establit sa vie durant vne pension annuelle de cent florins d'or en consideration de la peine qu'il auoit euë, & des dépenses qu'il auoit faites pour le mesme Chapitre. En 1366. il fut enuoyé à Paris pour la reforme de son Vniuersité; fut Auditeur du Sacré Palais Apostolique; & en dernier lieu, Euesque d'Avignon. Il a fait des Commentaires sur *les Decretales, les Conseils, & les Decisions*, qui ne sont pas moins estimez parmy les Doctes, que l'estoient autrefois à Delphe les Oracles d'Apollon.

Preu. p. 359.

Preu p. 400





Il portoit: D'azur à 3. fasces d'argent.

ANDRVIN DE LA ROCHE,
Docteur en Theologie, Abbé de Sainct Saine, puis de Cluny, Cardinal du Tiltre de Sainct Marcel.

CHAPITRE CXII.

LE nom de ce Cardinal se trouue écrit diuersement: Il est nommé par les Lettres du Pape Innocent VI. *Andruin*, & *Androüin*. Walsingan en son Histoire d'Angleterre, sous Edoüard III. l'appelle *Adrian*. Mon pere en la mesme Histoire, sous l'an 1360. *Frere André Abbé de Cluny*; Nos anciens Historiens, *Andri & Andrieu*: Aussi voyons nous dans le Traicté d'Arras, de l'an 1435. qu'il

Preu.p. 402 & 403.

est parlé de la Croix *S. Andrieu*; mais quoy qu'il en soit, la Bourgogne fut sa patrie; sa Religion l'Ordre de Sainct Benoist, & sa Doctrine la saincte Theologie: d'Abbé de S. Saine, au Diocese de Langres, il fut choisi l'an 1351. pour administrer Cluny, qu'il regit neuf ans: fut enuoyé en Angleterre auec Simon de Langres, General des Iacobins, pour traicter de la rançon du Roy Iean, à la recommandation duquel, apres qu'il eut heureusement reussi, non seulement en cette importante negociation, mais en plusieurs autres, qui luy acquirent la qualité *d'Ange de Paix*, il fut fait Cardinal par le Pape Innocent VI. aux Quatre-Temps du mois de Septembre de l'année 1361. le Chapeau luy fut apporté de la part de Sa Saincteté par Pierre de Molesme Prieur d'Artaclite, au Diocese de Basle, Ordre de Cluny. Il fit la paix entre Barnabé Vicomte de Milan, & l'Eglise Romaine: Eut l'honneur d'estre l'vn des Executeurs Testamentaires de Philippes Duc de Bourgogne, de la premiere tige, qui l'appelle son tres-cher Cousin; non qu'il fut issu de son sang, mais par l'estime particuliere qu'il faisoit de sa personne; dont la promotion au Cardinalat fut si agreable à ce Duc, qu'aussi-tost qu'il en eut appris les nouuelles, il enuoya vne solemnelle Ambassade au Pape pour l'en remercier: de laquelle estoit Chef Iean de Rie Cheualier Seigneur de Balancon Mareschal du Duché de Bourgogne, auquel ce Pape escriuit plusieurs Lettres, qui se trouuent dans le cabinet de Monsieur Peyrard Garde des Chartres de la Prouince de Bourgogne, & Doyen des Maistres de la Chambre des Comptes de Dijon.

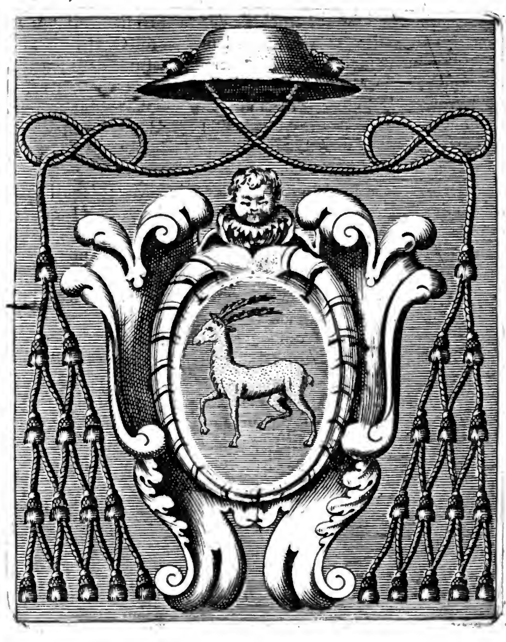
Preu. p. 403.

Le Cardinal de la Roche est mis au rang des principaux Bienfacteurs de l'Abbaye de Cluny, qu'il fit heritiere de tous ses biens, à laquelle il donna aussi plusieurs ornemens, diuers vases d'argent, & quantité de Volumes de Liures: Fonda le College & l'Eglise de S. Martial d'Avignon; pour la fondation desquels il vendit les maisons qu'il y auoit: Establit en celle de son Tiltre vne Preuosté de l'Ordre des Freres Seruans, dont il estoit le Protecteur. Il mourut de peste à Viterbe le 28. jour d'Octobre de l'an 1360. en la Basilique de laquelle son corps fut deposé pour vn temps sous vn habit de Frere Seruant, & de là transporté en France, où il fut enterré proche la Chapelle S. Denys, dans le Sanctuaire du Monastere des Religieux de Cluny, qui ont vne veneration toute singuliere pour la memoire de ce Prelat, que Froissard appelle vn Abbé *d'vne prudence consommée.*

Preu. p. 403.



IEAN



Il portoit : D'azur au Cerf d'or, aux pieds droits leuez, semé de mesme.

IEAN DE BLANDIAC,
Docteur en l'vn & en l'autre Droit, Euesque de Nismes, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marc, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE CXIII.



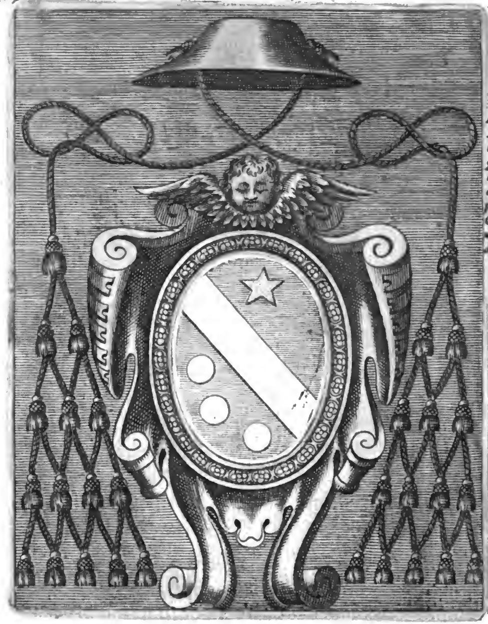
LA Bourgade de Blandiac, située dans le Diocese d'Vzez, a donné l'Estre à Iean, mal appellé Pierre de Blansac par quelques-vns, & qui prit le surnom du lieu de sa naissance. Il estoit neveu de Bertrand de D'Eux Archeuesque d'Embrun, Cardinal & Chancelier de la Saincte Eglise Romaine, qui le fit vn des principaux Executeurs de son Testament ; & ce fut en cette qualité qu'il

obtint du Pape Innocent VI. la permission de fonder vn College de Chanoines en l'Eglise Parochiale de Sainct Didier d'Avignon, pour lors nouuellement rebastie des deniers de son Oncle.

Preu.p.405. Ses premieres inclinations le porterent à l'estude de la science du Droict Ciuil & Canon, en laquelle il fut instruit si parfaitemẽt, qu'il en merita le Bonnet de Docteur. Comme il donnoit de jour en jour de nouuelles preuues de sa suffisance & de ses capacitez, il obtint en 1350. l'Euesché de Nismes, qu'il administra jusques au mois de Septembre de l'année 1361. auquel temps le Pape Innocent VI. le crea Cardinal sous le Tiltre de Sainct Marc: lequel Tiltre il quita depuis pendant le Pontificat de Gregoire XI. qui le pourueut de l'Euesché de Sabines.

En 1366. il vint à Paris de la part du Pape Vrbain V. pour trauailler à la reforme de l'Vniuersité de cette grande Ville. Il eut pour Adjoint en sa députation le Cardinal Aycelin, auec lequel il fit de beaux Reglemens, entr'autres celuy concernant la seance des Escholiers dans les Classes; qui leur enjoignoit de s'asseoir à terre, & non sur des bancs, afin qu'vn tel abaissement put donner de l'humilité à ces jeunes gens, qui ne sont le plus souuent enflez que d'orgueil & de vanité. Pendant qu'il fit sejour en France, il voulut fonder en la ville de Tholose de quelques deniers qui luy auoient esté mis entre les mains par diuers particuliers, vn College de dix Estudians perpetuellement en Droict Ciuil & Canon: Mais comme ces Estudians auoient besoin d'vne habitation & de reuenus suffisans pour leur entretien, le Roy Charles permit au Cardinal de Blandiac d'acheter & acquerir en la Seneschaussée de la mesme vil-
Preu.p.405. le de Tholose jusques à la somme de cinq cens liures tournois de rente, que ce Prince amortit en sa faueur par Lettres Patentes données au Louure au mois de Nouembre de l'an 1367.

Gregoire XI. luy donna l'Euesché de Sabine au mois d'Octobre 1372. Puis ce Pape ayant passé de Prouence en Italie pour restablir le S. Siege à Rome, le Cardinal de Blandiac ne l'accompagna point dans son voyage, parce qu'il n'approuuoit pas le dessein de sa Saincteté: Ce qui fut cause qu'apres son decez il ne voulut approuuer en quelque maniere que ce fust l'eslection d'Vrbain VI. successeur de Gregoire; au contraire se rangea du party, & se mit dans les interests de Robert de Geneve, qui disputoit la Papauté à ce Pontife, pretendant qu'elle luy appartenoit par vne veritable depositiõ, & par vne substitution legitime de sa personne en sa place. Il mourut en son obeïssance dans la ville d'Avignon le 8. iour de Iuillet 1379. & fut inhumé deuant le grand Autel de l'Eglise Collegiale de S. Didier, sans pompe funebre, sans Tombeau, & sans Epitaphe, qu'il l'auoit prescrit par son Testament, & commandé par l'ordonnance de sa derniere volonté.



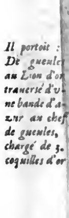
Il portoit : D'azur à la bande d'argent, accostée de 3. besans de mesme en pointe, mis en Orle. & d'vne Estoille d'or en chef.

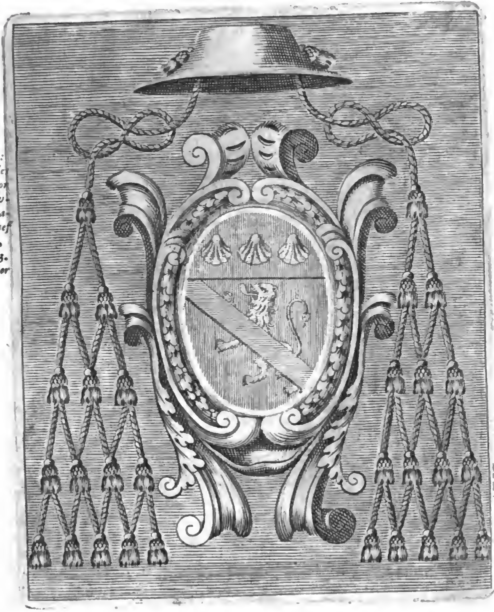
PIERRE ITIER,
Euesque d'Acqs en Gascogne, Cardinal Prestre du Tiltre des SS. Quatre Couronnez, puis Euesque d'Albe.

CHAPITRE CXIV.



L'ON n'a rien laissé à la posterité touchant la naissance & les actions de ce Prelat, sinon qu'il fut Perigourdin d'origine, fameux Iurisconsulte, Euesque d'Acqs, & Cardinal ; & qu'estant mort à Auignon le 19. May 1367. il y receut l'honneur de la sepulture chez les Iacobins, en vne Chapelle par luy bastie, en laquelle on inscriuit vn Epitaphe, qui fait mention de ses qualitez.


Il portoit : De gueules au Lion d'or trauersé d'vne bande d'azur au chef de gueules, chargé de 3. coquilles d'or



ESTIENNE AVBERT ou ALBERT,
Euesque de Carcassonne, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Aquiro, *puis Prestre de celuy de Sainct Laurent* en Lucine.

CHAPITRE CXV.

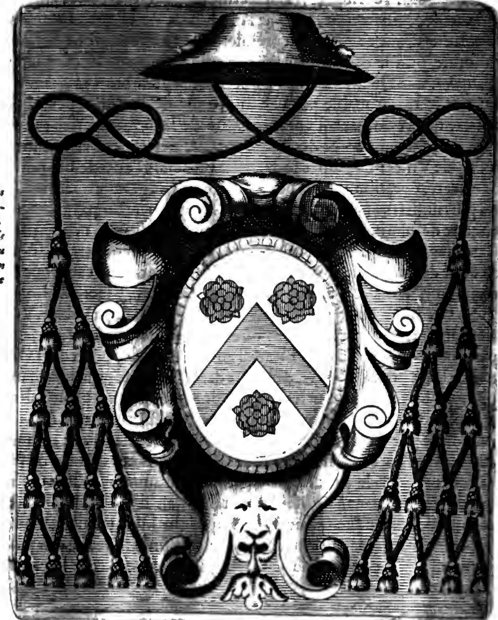
IL est constant que ce Prelat estoit du païs & de la famille du Pape Innocent VI. Mais encore que nous ne puissions au vray asseurer en quel degré de proximité il appartenoit à Sa Saincteté, parce que *Preu.p.406.* plusieurs le font son neveu, d'autres son arriere-neveu, & quelques-vns se contentent de dire indefiniment qu'il estoit son parent ; il est neantmoins tres-veritable qu'il sortoit d'vne

d'vne mesme Prouince & d'vne mesme tige; & que ce fut autant par cette consideration, que par l'objet de la Vertu qui residoit en sa personne, que ce Pape le fit premierement eslire Euesque de Carcassonne, puis le crea Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie *in Aquiro*, aux Quatre-Temps du mois de Septembre 1361. année funeste & remarquable par vne multitude de maladies pestilentielles, qui s'épandans d'vne extremité de la terre à l'autre, rauagerent des Prouinces & des Royaumes, & deserterent vn nombre infiny de Villes: La France fut vne des plus affligée partie du monde en cette occasion, par la perte notable d'vne grande quantité de ses plus illustres Seigneurs: La Cour d'Auignon ne fut pas exempte de cette desolation publique, car on compte jusques à neuf ou dix Cardinaux qui y moururent de peste; ce qui fit prendre resolution au Pape de faire cette année là vne nouuelle creation, à cause que la contagion auoit emporté les plus considerables du sacré College.

Le Cardinal Aubert accompagna l'an 1367. le Pape Vrbain V. à son passage de France en Italie, où estant, il sejourna à *Montefiasco* pendant tout le temps de l'Esté de l'année suiuante, & receut l'Ordre sacré de Prestrise par le Ministere de Sa Saincteté, qui luy changea, le Vendredy des Quatre-Temps de Septembre 1368. son Tiltre de Saincte Marie *in Aquiro*, en celuy de Sainct Laurens *en Lucine*; mais il ne pût joüir que l'espace de douze mois entiers de ce nouuel aduantage, parce qu'il fut attaqué à Viterbe d'vne violente maladie qui luy causa la mort le 28. Septembre de l'année 1369. Ses os furent enfermez dans l'Eglise Cathedrale: mais il n'est point fait de mention en aucun lieu, si on y esleua quelque Monument à sa gloire, ou si l'on graua quelque Inscription en son honneur, qui pûst apprendre à la posterité sa naissance, ses qualitez, & le lieu de sa sepulture.



Il portoit : D'argent au Cheuron d'azur accompagné de trois roſes de gueules, deux en chef, & vne en pointe.



GVILLAVME BRAGOSE, EVESQVE DE VABRES, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Georges in Velabro, *grand Penitencier de l'Egliſe Romaine, puis Preſtre Cardinal du Tiltre de Sainct Laurens* en Lucine.

CHAPITRE CXVI.



LA Famille de Guillaume Bragoſe, natif du Dioceſe de Mende en Giuaudan, eſt ignorée par les Hiſtoriens ; ce qui me fait croire qu'elle n'eſtoit ny dans la ſplendeur de la nobleſſe, ny dans la richeſſe des biens : Mon opinion eſt fondée ſur l'incertitude des qualitez de ſes pere & mere, oubliées chez tous les Autheurs qui ont parlé de luy, & qui ſe ſont contentez de nous apprendre

ſeulement, qu'apres auoir appliqué de toutes les forces de l'eſprit ſes eſtudes à la Iuriſprudence dans la ville de Tholoſe, il merita d'y eſtre fait Docteur en l'vn & en l'autre Droict; obtint meſme vne Charge de Profeſſeur, qu'il exerça long-temps en cette fameuſe Vniuerſité auec tant d'honneur & de gloire, qu'il fut eſleu Eueſque de Vabres. La haute reputation de ſa ſuffiſance, & de ſa profonde doctrine, forcerent, pour ainſi parler, le Pape Innocent VI. auant meſme qu'il euſt eſté ſacré, de l'aduantager du Chapeau le 17. Septembre de l'année 1361. ſous le Tiltre de Cardinal Diacre de S. Georges *in Velabro*, & de l'Office éclatant de grand Penitencier de la Saincte Egliſe Romaine, qui luy firent negliger l'Eueſché de Vabres, à l'adminiſtration duquel il auoit eſté appelé, n'ayant receu l'Ordre de Preſtriſe que par Vrbain V. lors qu'il luy changea ſon Tiltre de S. Georges *in Velabro*, en celuy de S. Laurens *en Lucine*, & que Sa Saincteté crût que la fonction de grand Penitencier eſtoit plus conuenable à vne perſonne honorée du Sacerdoce, qu'à vn homme qui ne ſeroit reueſtu que du ſimple Diaconat. Pen p. 407

Il accompagna le meſme Pape Vrbain V. à Rome, mais ce voyage luy fut funeſte, parce qu'eſtant déja fort aduancé dans l'âge, il ſouffrit de ſi faſcheuſes incommoditez, & de ſi rudes fatigues ſur les chemins, qu'eſtant arriué dans Rome il fut ſaiſi d'vne maladie qui le conduiſant inſenſiblement à la mort, le contraignit de rendre l'ame l'vnzieſme iour de Nouembre de l'an 1367. On porta ſon corps en l'Egliſe de S. Laurens *en Lucine*, ſon dernier Tiltre, dans laquelle il receut les honneurs de la ſepulture; mais on ne trouue à preſent aucuns veſtiges de ſon Tombeau dans cette Egliſe; on ny lit nul Epitaphe, ny Inſcription à ſa memoire; on n'y voit aucune repreſentation de ſa perſonne, ny ſes Armes en pas vn endroit. Les nouueaux baſtimens conſtruits dans cette Baſilique toute demolie, dont l'architecture eſt entierement changée depuis ſoixante ou quatre-vingts ans qu'elle eſt occupée par des Religieux, qui ne ſçauent rien de luy; peut-eſtre la cauſe de ce manquement, les anciennes Archiues meſme ne s'y rencontrent pas; il n'y eſt fait à preſent non plus de mention du Cardinal Bragoſe, que s'il n'auoit jamais veu la lumiere du iour, ou qu'il n'y euſt pas eſté enterré: ce que j'ay appris d'vn ſçauant Romain, qui s'eſt donné la peine de s'en informer curieuſement, pour me ſecourir en mon entrepriſe, & fauoriſer mon deſſein.



Ce portraite, tire d'une vitre qui est e la Chapelle d S. Martin proche du Chœur de l'Eglise de Saint Estienne de Tholose, & m'a esté enuoyé par Mr Bosc, Marchãd Libraire en la mesme ville



HVGVES DE S. MARTIAL, PREVOST de l'Eglise Collegiale de Doüay, Docteur en l'vn & en l'autre Droict, Cardinal Diacre du Tiltre de Ste Marie in Porticu.

CHAPITRE CXVII.



A Noblesse se trouue jointe à la Vertu dans la personne de Hugues de S. Martial, sorty d'vne ancienne Maison habituée dans le Diocese de Tulles, qui portoit pour Armes, *D'argent au lyon de gueules à l'orle de sable chargé de huict besans d'argent.* Il estoit oncle de Bertrand de Malemont Euesque de Beziers, & frere de Guy de S. Martial, Cheualier Seigneur du Chasteau de Lerce

Lerce au Diocese d'Auignon, & de Pierre de S. Martial, successiuement Euesque de Riez, Carcassonne, & Archeuesque de Tholose, du Testament duquel il auoit esté fait Executeur en l'an 1397. mais il ne luy pût rendre ce bon office, parce qu'il mourut auant luy.

Il se jetta dés ses jeunes ans dans l'Eschole de la Iurisprudence, à l'imitation de tous les Doctes de son temps, qui se persuadoient auec verité, ne pouuoir faire vne meilleure estude, que celle du Droict. Comme il eut passé par tous les degrez de cette subtile science, & qu'il en eut receu le Bonnet de Docteur, le Pape Innocent VI. qui mettoit vne des principales parties de ses plaisirs à recompenser les gens de Lettres, luy donna la Preuosté de l'Eglise Collegiale de Doüay, puis le Chapeau de pourpre le Vendredy des Quatre-Temps de Septembre de l'an 1361. sous le Tiltre de Cardinal Diacre de Saincte Marie *in Porticu*, il fut aussi pourueu de diuers autres Benefices. C'estoit vn des plus zelez protecteurs de Robert de Geneve, auquel les Cardinaux auoient donné la Papauté sous le nom de Clement VII. lors qu'ils destituerent Vrbain VI. & ne se departit jamais de son obeïssance; en laquelle Ciaconius asseure qu'il mourut le dernier iour de Fevrier de l'an 1384. mais il s'est abusé dans son calcul; car outre que Hugues de S. Martial fust nommé l'vn des Executeurs Testamentaires de l'Archeuesque de Tholose son frere en l'année 1397. comme nous l'auons cy-dessus remarqué, c'est qu'il est constant qu'au mois de Decembre de l'an 1398. il estoit encor vn des plus opiniastres defenseurs du party de l'Antipape Benoist XIII. successeur de Clement; & que le Necrologe du Conuent des Celestins d'Auignon marque sa mort au dernier iour de Mars, qui doit estre sans doute de l'année 1399. joint que nous apprenons de quelques MS. que ce bon Prelat desirant fauoriser l'erection de la deuote Chartreuse de Bon-pas, y fit vnir l'an 1385. le Prieuré de S. Syphorien de Caumont, dont il se démit en sa faueur, entre les mains de Martin de Salua, pour lors Euesque de Pampelonne, & Referendaire de Sa Saincteté, qui mit en possession de ce Prieuré la mesme Chartreuse de Bon-pas, le 29. iour de Iuin, en presence de Pierre Amy de Sabran, Seigneur en partie de Caumont, & de plusieurs autres qui sont souscrits en l'Acte : D'où il faut inferer, que le Cardinal de S. Martial n'est pas mort en 1384. comme le veut Ciaconius, & conclurre par les raisons cy-dessus, que son decez n'arriua que le dernier Mars de l'an 1399. Il fut inhumé dans l'Eglise des Peres Celestins d'Auignon, au Monastere desquels il auoit fondé vn Religieux, & fait construire vne Chapelle à la main gauche des aisles du Chœur. *Preu. p. 407*



Hhhhhh

I'ay fait venir ce portrait de Rome.



GVILLAVME GRIMOARD DE GRISAC, Successiuement Abbé des Abbayes de S. Germain d'Auxerre, & de Sainct Victor de Marseille, puis enfin Pape sous le nom d'Vrbain V.

CHAPITRE CXVIII.

IE sçay bien que tous les Escriuains ne sont pas d'accord de la patrie de ce Prelat, & qu'vn bon nombre d'entr'eux asseure qu'il estoit Limosin d'origine; la plus saine opinion neantmoins, fondeé non sur des conjectures, mais sur des veritez constantes & certaines, est, qu'il estoit du Diocese de Mende en Giuaudan: Nous en auons vne preuue conuaincante par luy-mesme dans vne Lettre

qu'il escriuit au Roy Charles V. le troisiesme an de son Pontificat, *Preu. p. 411.*
par laquelle il recommande à ce Monarque les affaires d'Armand Vicomte de Polignac, duquel il dit que Guillaume de Grisac son pere tenoit la plus grande partie de sa Terre.

Apres ce témoignage plus que suffisant pour rejetter la creance de ceux qui veulent que la Prouince de Limosin ait donné l'estre au Pape Vrbain V. nous dirons qu'il sortoit du costé paternel & maternel d'vne noble & ancienne souche; qu'il estoit fils de Guillaume Grimoard, Cheualier Seigneur de Grisac, & de Dame Amphelise de Montferrand son espouse; *Preu. p. 408* qu'il vit pour la premiere fois la lumiere du iour dans le Chasteau de son pere, esleué sur vne Montagne esloignée d'enuiron douze mille pas de la ville de Mende, & que ses illustres ayeuls portoient pour insignes de Noblesse: *De gueules à quatre rais en pointe d'or en Chef.* Sa naissance fut toute miraculeuse, si nous en voulons croire Estienne Binet, qui rapporte dans la Vie de S. Eleazar, *Preu. p. 403* que ce pieux personnage passant en Giuaudan, fut conuié par le Cheualier Guillaume Grimoard son parent, de venir loger en son Chasteau de Grisac; ce qu'il fit dans le temps qu'Amphelise de Montferrand, femme de ce Guillaume, & grosse du Pape Vrbain V. estoit sur le point d'accoucher, qu'à peine il fut retiré dans son appartement, que cette Dame mit au iour vne mole de chair au lieu d'vn enfant; ce qui luy causa tant d'affliction qu'elle fondit en larmes; Guillaume mesme & toute sa famille, surpris d'vn tel spectacle, pousserent de si tristes accens, & de si lugubres voix, qu'Eleazar en ayant appris le sujet, fit apporter en sa chambre l'objet de leur douleur: puis ayant ordonné que tout le monde s'esloignast d'auprés de luy, touché sensiblement de ce funeste rencontre, il posa les deux genoux en terre; puis éleuant les yeux au Ciel, il adressa à Dieu, comme au Pere commun de toutes choses, de tres-ardentes prieres, qui furent exaucées, pour ainsi dire, auant qu'estre faites, dautant que la Diuine bonté voulant preuenir les souhaits d'Eleazar, donna la forme à la matiere imparfaite qu'il tenoit entre ses bras, la conuertissant en vn instant en vn enfant acheué, qui, suiuant la coustume des autres, salua l'entrée de la vie par les pleurs & les gemissemens, & fit connoistre à son pere, qui s'estoit caché derriere la porte, que Dieu venoit d'operer vn miracle en sa faueur: il rendit sur le champ de tres-humbles graces à la Diuine misericorde, & le bon Eleazar le fit porter sur les sacrez fonds de Baptesme, où il receut le nom de Guillaume: apres quoy il exhorta ses parens de le bien instruire dans la vertu du Christianisme, & dit à l'oreille de son pere qu'il eust soin de luy faire apprendre les bonnes Lettres, parce qu'il estoit destiné pour posseder vn iour ce qu'il y auoit de plus grand & de plus sacré parmy les Chrestiens.

Si tost qu'il eut attint l'âge de raison, il se jetta dans la connoissance des Arts Liberaux, & dans l'estude de la Iurisprudence, qu'il professa l'espace de vingt ans entiers dans les fameuses Vniuersitez de Montpellier, Tholose, Avignon & Paris, apres qu'il eut pris l'habit de l'Ordre de Sainct Benoist dans le Prieuré Conuentuel de Chirac en Giuaudan, Congregation de Cluny, où il receut tous les Ordres sacrez de degré en degré jusques à la Prestrise, & ne quita l'habit Monachal qu'à la mort: Il exerça successiuement les Charges de grand Vicaire des Euesques de Clermont & d'Vzez, auec toute la candeur & l'integrité possible; fit mesme la fonction de Doyen en l'Abbaye de Cluny, suiuant les Memoires de ce Monastere: Puis s'estant acheminé dans la ville de Rome, son esprit, sa doctrine, & sa pieté furent cõnuës du Souuerain Pontife Innocent VI. qui luy donna le regime des Abbayes de S. Germain d'Auxerre, & de S. Victor de Marseille, & l'honora de diuerses Ambassades & Legations en Italie, où estant, la mort surprit son bien-facteur, en la place duquel il fut substitué, quoy qu'absent, & qu'il n'eut point esté reuestu du Cardinalat, âgé de cinquante-trois ans seulement en l'an 1362. ce qui a fait dire à Petrarque, *Qu'il monta au sommet des Dignitez Ecclesiastiques par l'expresse volonté de Dieu, afin d'estre vtile aux gens de bien; qu'il fut promeu par luy seul au Pontificat, & non par les Cardinaux, encore qu'en cela sa diuine Majesté se fust seruie de leurs langues pour executer sa resolution; en quoy elle fit paroistre la justice de son choix, parce qu'il estoit doüé d'vne vertu singuliere, d'vn grand courage, & d'vne vie tres-pure & tres-innocente.*

Si tost qu'il fut esleué à l'Apostolat de S. Pierre, il se rendit le vigoureux defenseur de la Religion, pour laquelle il prescha la Croisade contre les Turcs; se declara le Protecteur puissant du Tres-Chrestien Roy de France, dans la Majesté duquel il sçauoit que residoit le plus fort appuy de l'Eglise; anathematisa les ennemis & les vsurpateurs de son Royaume, dont il enuoya le Decret à Charles V. surnommé le Sage, afin qu'il le fist conseruer dans les Archiues de son Thresor; Saincte Brigide l'alla trouuer par vne inspiration du Ciel, pour faire confirmer sa Regle; ce qu'elle obtint de sa Saincteté.

Il fut donc Couronné le Dimanche de la Natiuité de nostre Seigneur de la mesme année 1362. dans l'Eglise de Nostre-Dame des Dons d'Avignon, où il receut les ornemens de son Couronnement par les mains d'Arnaud de la Vie, Cardinal du Tiltre de S. Eustache, Archidiacre de l'Eglise Romaine, & là prit le nom d'Vrbain V. en presence d'vn grand nombre d'Euesques, de Cardinaux, du Clergé & du Peuple, qui s'y estoient trouuez pour estre tesmoins de cette Auguste Ceremonie. Dés le commencement de son Pontificat le Roy Iean luy alla rendre ses respects en personne, & fut

persuadé

persuadé par ce Pere commun de tous les fideles, de dresser vne puissante Armée pour le recouurement de la Terre-Saincte; de laquelle il fit Legat Talayrand de Perigord, Cardinal Euesque d'Albe: Et pour cét effet, le Roy Iean & celuy de Cypre prirent la Croix des mains du Pape; mais cette entreprise s'euanoüit, parce que le mesme Roy Iean voulant retirer des mains d'Edoüard d'Angleterre les ostages qu'il luy auoit laissez auant que d'entreprendre vn si sainct voyage, retourna exprés en Angleterre pour conclurre vne ferme paix auec ce Monarque; ce qu'il eust tasché de faire sans la mort qui le surprit à Londres le 19. Avril 1364. auant que d'auoir pû executer ses desseins, & laissa par ce moyen son Royaume à Charles son fils.

Enuiron l'an 1366. sçauoir le quatriesme de son Pontificat, les Romains enuoyerent des Ambassadeurs à Vrbain, pour le prier instamment de s'acheminer à Rome, afin d'y restablir les affaires de l'Eglise qui deperissoient de iour en iour depuis la longue absence des Papes. Sa Saincteté touchée de leurs prieres partit incontinent apres pour la Prouince d'Italie, dans la Capitale de laquelle estant heureusemét arriué, il y fut accueilly par tous les habitans auec vne allegresse incroyable, & vne joye indicible: Il choisit sa demeure au Vatican, dont il fit rebastir le vieux Palais ruiné, qu'il embellit de jardins & de beaux vergers, pour l'entretien desquels il nourrissoit jusques à mille pauures qui les labouroient. L'Empereur Charles IV. ayant appris qu'il estoit à Rome, l'alla trouuer auec sa femme & ses enfans, pour faire la reuerence à Sa Saincteté; à laquelle Iean Paleologue Empereur de Constantinople, voulant aussi rendre ses deuoirs, vint trouuer Vrbain, qui le receut honorablement au deuant des portes de l'Eglise de Sainct Pierre, dans laquelle estant entré, il entendit la Messe qui fut celebrée au grand Autel des douze Apostres, & là fit sa profession de Foy, telle que la Saincte Eglise Romaine la professe & l'enseigne. Sa Majesté Imperiale ayant disné plusieurs fois auec le Pape, luy témoigna qu'vne des plus grandes joyes de son corps & de son esprit, estoit celle d'auoir souuent mangé familierement auec luy.

Preu.p.408. & 409.

Ce sainct & deuot Prelat attachant toutes ses pensées aux choses qui concernent le Culte Diuin, la splendeur & la gloire de la Diuine Majesté, & de son Espouse, fit construire de nouueau les Basiliques du Latran, du Vatican, & de S. Paul, que la longue suite des années auoit abbatuës & demolies; prit le soin de faire chercher les Testes de S. Pierre & de S. Paul, que l'on tenoit perduës dés le Pontificat de Leon IV. sous lequel enuiron l'an 850. le Vatican ayant esté pris par les Sarrazins, & son Eglise pillée, de bons Prestres auoient caché ces deux precieuses Reliques pour les soustraire aux mains prophanes & sacrileges des Infideles: mais n'ayans pû estre trouuées du depuis, on auoit cessé de leur rendre les hon-

neurs accoustumez, faute de sçauoir le lieu où ils pouuoient estre; c'est pourquoy Sa Saincteté poussant des vœux au Ciel, ordonna de solemnels sacrifices, des jeusnes, & des Processions publiques pour leur recouurement, & fit foüiller en tant d'endroits, que ces precieux Monumens des deux premieres Colomnes de IESVS-CHRIST furent heureusement rencontrés au grand contentement du Pape Vrbain, qui les fit renfermer, en presence de plusieurs grands & notables personnages, dans des Images d'argent, ornées de tant de perles & de pierreries, que le prix & la valeur estoient estimez au delà de trente mil florins d'or: Puis les ayant fait porter publiquement & solemnellement par la ville, accompagnez des Cardinaux, de plusieurs Prelats, du Clergé, & du Peuple Romain, il posa sur l'Autel du Latran ces deux Chefs venerables en vn lieu fort esleué, soustenu de quatre colomnes de marbre.

Quelque temps apres, Sa Saincteté considerant que l'Italie estoit assez calme, & qu'au contraire la guerre se rallumoit entre Charles V. Roy de France, & Edoüard d'Angleterre, il se resolut de retourner en Avignon pour tascher d'apporter quelque prompt remede à leurs dissentions: Auant que de partir pour vn si loüable dessein, il institua son Vicaire general dans toute l'estenduë des Terres de l'Eglise Iean Angut Capitaine Gascon, au lieu & place de Gilles Albornos: vint de Rome à Montefiasco, où il declara publiquement le sujet qui l'obligeoit de repasser en Prouence: donna vacations à la Cour Apostolique depuis le mois de Iuin jusques à celuy d'Octobre, afin qu'vn chacun se preparast pour l'accompagner en son voyage: Et le 17. Septembre se vint embarquer au Port de Cornet en Toscane, où il trouua nombre suffisant de Galleres pour le conduire aux fraiz & despens, tant des Roys de France & d'Arragon, que de la Reine de Sicile, & des Prouençaux.

Son embarquement fauorisé du Ciel le conduisit en la ville de Marseille, au Port de laquelle il surgit heureusement le 16. du mesme mois: Et le 24. ensuiuant, arriua à Avignon, qui le receut auec toute l'allegresse & le contentement que l'on peut ressentir de la venuë d'vn personnage de sa Dignité & de sa saincteté de vie. Et comme sa plus forte passion pendant son Pontificat estoit appliquée à l'augmentation continuelle des Edifices pieux; qu'il en auoit donné des tesmoignages asseurez par la belle Eglise par luy construite à Beduac au Diocese de Mende, dans la place mesme où estoit la Paroisse de son origine, & les sacrez fonds qui le regenererent au Baptesme, laquelle il enuironna de murs & de tours, en consideration de ceux de son sang, qui auoient eu de toute ancienneté leurs sepultures dans cette Basilique; qu'il amplifia aussi de plusieurs Chanoines Seculiers, & d'vn Doyen, pour prier Dieu continuellement pour ses parens & pour luy: Il fonda encore vn autre Sanctuaire à

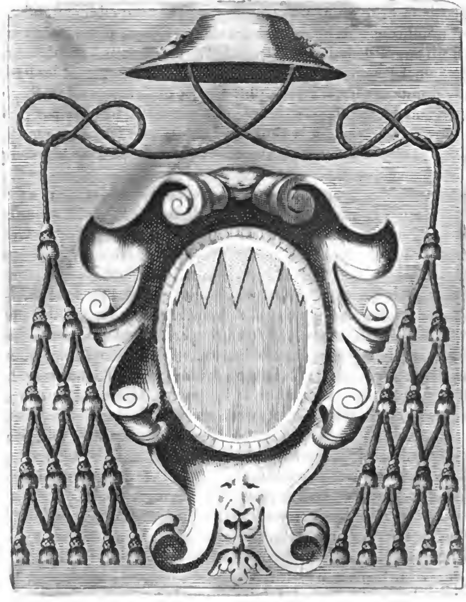
Quesac dans le mesme Diocese de Mende, auec vn College de Chanoines Reguliers; Repara le Monastere de S. Victor de Marseille par la fortificatiõ d'vne grosse tour, dans laquelle il fit attacher jusqu'à 23. Cloches; Renferma les testes de S. Victor & de S. Cassian dans des Chasses d'argent couuertes de perles; Fit present à cette Abbaye, qu'il auoit regie pendant quelque temps, d'vne somme de quatre mil francs d'or, & d'vne infinité d'ornemens Ecclesiastiques; La considera toûjours de telle sorte, que dans la veneration qu'il auoit pour elle, il l'a vint vn iour visiter à pied, quoy que Pape, depuis Avignon où il faisoit sa residence, & s'en retourna de mesme apres auoir consacré son principal Autel. Bastit & dedia le Temple de S. Benoist & de S. Germain de Montpellier, dans lequel il fonda douze Chapelles, & fit esleuer vne Tour qui pouuoit renfermer vingt-sept Cloches: Establit aussi en la mesme ville vn College de douze Medecins, auec vne ample & riche Bibliotheque. Fit bastir vne nouuelle Eglise & vn Monastere de Chanoines Seculiers dans le bourg de *Bedon*, où sa mere estoit enterrée, qu'il enrichit de diuerses Reliques & de plusieurs ornemens precieux: Voulut aussi reedifier l'Eglise de Mende, mais ne l'ayant pû faire de son viuant, il luy donna tous ses habits Pontificaux, & laissa vingt mil escus d'or pour l'execution de son dessein apres sa mort. Mit au nombre des Saints Confesseurs Elcazar de Sabran, second Autheur de sa vie, & le prophete de son esleuation, qui estoit mort à Paris l'an 1328. & le 28. de son âge, sous l'habit de Minime, dans l'opinion d'vne virginité parfaite, & d'vne Sainćteté acheuée par l'operation de plusieurs miracles, que ce bon Pape voulut énoncer luy-mesme, en couronnant la solemnité de sa Canonisation par vn elegant Sermon qu'il prononça au Peuple dans l'Eglise de Sainct Didier d'Avignon: Mais enfin apres tant de glorieuses actions, ce Sainct Pere se sentit forcé de payer le tribut à la nature dans la mesme ville d'Avignon, enuiron les neuf heures du 14. des Kalendes de Ianuier de l'an 1370. le soixante-vniesme de son âge, & le huictiesme de son Pontificat auec deux mois & vingt iours, ayant ordonné prealablement durant sa maladie, que son corps fust enseuely comme celuy d'vn pauure dans l'Eglise Cathedrale d'Avignon; & que quand il seroit reduit en cendres, on portast ses os à S. Victor de Marseille pour estre inhumez deuant le maistre Autel. Il rendit l'esprit dans la chambre du Cardinal d'Albe, toutes les portes du Palais ouuertes, afin qu'vn chacun pûst estre tesmoin de son heureuse & catholique fin, reuestu de l'habit de l'Ordre de S. Benoist, dont il ne voulut jamais permettre qu'on le despoüillast, mesme au plus fort de sa maladie, tenant toûjours en ses mains, jusqu'au dernier soupir, la representation du Sauueur du monde, mort en Croix pour le genre humain. Les Cardinaux apres auoir celebré ses Obseques auec les

pompes ordinaires & accouſtumées, le firent enterrer en l'Egliſe de Noſtre Dame des Dons, dans laquelle ſon corps ayant demeuré cõme en depoſt l'eſpace de dix-ſept mois entiers, fut porté ſuiuant ſon deſir, par les ſoins de Gregoire XI. ſon ſucceſſeur, au mois de Iuin de l'an 1372. & mis en vn magnifique Tombeau que ce Pape auoit fait eſleuer à ſa memoire, dans la Chapelle conſacrée à S. Pierre en l'Abbaye de S. Victor de Marſeille, auec vn Epitaphe graué ſur du marbre noir, qui comprend ſommairement le commencement, le progrez & la fin de ſa vie. Preu. p. 411.

Vn manuſcrit particulier fait mention des vertus eminentes du Pape Vrbain V. qu'il appelle, *Le Deffenſeur infatigable de l'Egliſe, & le Prelat de la plus innocente vie qui fuſt au monde;* Auſſi fut-il en vne telle eſtime de ſainɛteté apres ſon decez, que les Religieux de S. Victor de Marſeille, teſmoins fidels des miracles operez à ſon ſepulchre, ſolliciterent & preſſerent le Pape Clement VII. qui reſidoit en Avignon du temps d'Vrbain VI. de l'inſcrire au Catalogue des Bien-Heureux, dont il eſt fait Feſte ou commemoration en l'Egliſe. Les Roys de France meſme voulans gratifier la naiſſance d'vn ſi ſainct homme de quelques prerogatiues particulieres, exempterent en ſa conſideration de tous ſubſides & tributs, les Terres de Griſac, Rore, Beduac, Sainct Priuat & Montbel, petites villes en Giuaudan, poſſedées par ceux de ſa famille; comme ils auoient autresfois exempté Turenne en Limoſin, en faueur du Pape Clement VI. Preu. p 604 Preu. p. 410



ANGLIC



Il portoit : De gueules à quatre rais en pointe d'or en chef.

ANGLIC GRIMOARD DE GRISAC,
frere du Pape Vrbain V. Abbé de Sainct Ruf prés Valence, Euesque d'Auignon, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Pierre, puis Euesque d'Albe.

CHAPITRE CXIX.

COMME il n'y a rien de plus naturel à l'homme que d'auancer ses proches lors qu'il est en estat de le pouuoir faire; le Pape Vrbain V. ne manqua pas de lancer quelques rayons de sa grandeur sur son frere Anglic Grimoard de Grisac, qui n'auoit eu d'autres pensées dés les premiers commencemens de sa vie, que de se donner tout entier à Dieu sous l'habit de Chanoine Regulier de

Sainct Augustin, auec lequel il fit paroistre tant de pieté dans l'année de sa probation, que peu de temps apres qu'il eut esté admis au nombre des Religieux profez de son Ordre, il merita d'estre choisi pour Prieur du Monastere de Digne, & pour Abbé de celuy de Sainct Ruf prés Valence. Le Manuscrit de S. Victor lez Paris luy donne le tiltre d'vn des plus rigides obseruateurs de la Regle qu'il auoit embrassée; la loüange de n'auoir esté surpassé par personne en Doctrine, & la gloire de s'estre trouué sans esgal en merites, parmy tous ceux qui viuoient de son temps dans la mesme obseruance que luy.

Vrbain donc ayant esté nommé le Successeur en la Chaire de S. Pierre apres la mort d'Innocent VI. donna dés la premiere année de son Pontificat, l'Euesché d'Avignon à son frere Anglic Grimoard, auec la faculté de pouuoir faire testament; & quatre ans apres, sçauoir le 18. Septembre de l'année 1366. l'honora du Cardinalat sous le Tiltre de S. Pierre aux Liens, puis de l'Euesché d'Albe, & d'vne Legation en Castille vers le Roy Dom Pedro, surnommé le Cruel, auquel il permit d'employer la troisiesme partie des Decimes qui se leuoient sur les Benefices de son Royaume, pour faire la guerre contre les Infideles; & sur la fin de l'année 1367. le declara son Vicaire General en la Romagne, Marque d'Ancone, & Lombardie: Il fit son entrée en cette qualité le cinq Feurier 1368. en la ville de Boulogne (où Sa Saincteté vouloit qu'il establit son sejour ordinaire) accompagné de Galeot & Pandolphe Malateste, de quelques Princes de la Maison de Ferrare, & d'vn bon nombre d'autres Seigneurs d'Italie: mais il n'y demeura pas long-temps, parce qu'ayant esté aduerty de la mort d'Vrbain son frere, il reuint en Avignon pour rendre compte de ses negociations au Pape Gregoire XI. apres le decez duquel il se rengea du party de Clement VII. Il estoit si charitable, qu'il employa liberalement le reuenu de tous ses biens à fonder diuers Monasteres: Il fit construire dans Avignon vn Conuent pour les Religieuses du Four, de l'Ordre de Sainct Benoist, auparauant logées hors les murs de la ville, ausquelles il donna plusieurs Reliques, auec vn Monastere pour celles de Saincte Catherine, de l'Institution du bon S. Bernard: A Montpellier, vn de Chanoines Reguliers, qu'il voulut estre appellé de Sainct Ruf, dans lequel il fonda vn College, qu'il orna d'vne riche & ample Bibliotheque, & laissa des marques de sa Doctrine à la posterité, par la composition *de quelques Antiphonies, & sacrées Responses.*

Preu. p. 411. & 412.

Se sentant proche de sa fin, & se voulant seruir du pouuoir qu'il auoit de disposer du peu de biens qui luy restoient, testa en presence de plusieurs tesmoins l'vnziesme iour d'Auril, de l'an 1388. en la ville d'Avignon: & par la derniere ordonnance de sa volonté, de-

Preu. p. 412. & 413.

clara en premier lieu qu'il reconnoissoit Clement VII. pour le veritable Souuerain & Catholique Pasteur du Christianisme, Chef & legitime Espoux de l'Eglise Romaine. Voulut que son corps fut enterré dans le Monastere de S. Ruf, situé hors les murs de Valence, dans lequel il auoit esté nourry & esleué sous la Regle de Sainct Augustin, deuant le grand Autel, en la place où le Diacre & Sousdiacre seruent au Sainct Sacrifice de la Messe, sur laquelle on posast vne grande pierre sans aucune éleuation, & sans Armes, mais auec la simple inscription de son nom, surnom, & de l'an & iour de son trespas seulement: Nomma pour l'vn de ses Executeurs Testamentaires, Guillaume Vilate, Abbé de S. André d'Avignon: Legua au College seculier de l'Eglise de Nostre-Dame de *Beduac*, au Diocese de Mende, cinquante florins d'or pour la celebration d'vne Messe annuelle, à l'intention de Reuerend *de Montault*, Seigneur de Grisac son Neveu, au lieu & place d'vne Chapelle que le mesme Reuerend y auoit fondée, par Testament du 17. Avril 1373. laquelle fondarion il casse & annulle: Reuoqua tous les legs faits par ce Neveu au College seculier de l'Eglise de Nostre-Dame de *Quesac*, au mesme Diocese de Mende, parce qu'il auoit procuré à grand frais auprés du Pape Clement VII. l'vnion de l'Eglise de S. Flour à ce College, pour supporter les charges de l'Hospital, fondé par ce mesme Neveu en la mesme ville de Quesac, à l'Eglise de laquelle il fit present d'vn Calice d'argent, & de quelques vestemens Sacerdotaux: A celle de Nostre-Dame de *Grisac* sept cens cinquante florins d'or, à condition que le Prieur fut tenu d'entretenir & nourrir vn Prestre, qui celebreroit quatre Messes toutes les semaines pour le repos de l'ame du defunct Pape Vrbain V. son frere, & pour celuy de la sienne: A chaque Hospital de la ville d'Avignon, dix florins d'or: Au Seigneur de Grisac, le Chasteau de *Viridifolio*, situé dans le Diocese d'Vzez, auec toute son estenduë & toute sa Iurisdiction sans en rien retenir ny reseruer: Au College de Sainct Ruf de Montpellier, par luy fondé, tous les biens meubles & immeubles qu'il possedoit au dessous du mesme College, ensemble les rentes par luy acquises dans les Dioceses de Maguelonne & de Nismes, à l'exception de celles qu'il auoit données pour la dotation des Chapelles par luy fondées dans l'Eglise de Nostre-Dame de Vauluert, auec les cens & rentes par luy acheptées dans la ville d'Avignon: La maison acquise des Executeurs Testamentaires du Cardinal Vrgelle, celle qu'il auoit euë de Reuerend Mausanguin Seigneur de Paterne proche le Monastere de S. Laurent, à la reserue de deux pensions, l'vne de quinze florins pour sa sœur Dauphine Grimoard Religieuse en ce Monastere; & l'autre, de dix florins pour Isabelle de Sinzelle, Religieuse de Nostre-Dame du Four d'Avignon: Tous ses Liures, ensemble tous ses meubles sacrez,

vne Croix d'argent de douze marcs & deux cens francs pour acheuer les bastimens, & les Cloistres de ce College : Au Conuent de Sainct Ruf de Valence, vn Liure appellé *Catholicon*, qui demeureroit attaché à vne chaisne de fer dans le Monastere, auec les ornemens d'vne Chapelle de couleur bleuë : A celuy de Saincte Croix d'Apt, vne Bible pour y demeurer tousiours, auec deux cens florins d'or pour mettre à perfection les Edifices par luy commencez : A ceux de Nostre-Dame du Four d'Auignon & de Saincte Croix d'Apt, les Liures qui seruoient à sa grande Chapelle, & qui seroient également partagez entr'eux : Au mesme Monastere du Four, trois cens florins d'or, afin d'acheter des vignes suffisantes pour sa fourniture de vin : A l'Eglise de Mende, vne Chapelle blanche, & cent francs d'or pour la celebration annuelle de son Anniuersaire, à pareil iour que celuy de son decez : Fit encor vne infinité d'autres legs à diuers autres Prieurez : A tous les Conuens de Religieuses d'Auignon, dix septiers de froment : A Vrbain & Iean *Senhoret*, autrement dits Grimoard, fils de Monsieur Iean *Senhoret* Cheualier, jadis Seigneur *de la Roche Saincte Marguerite* au Diocese de Rhodez, & d'Amphelise Grimoard, autrement de Grisac, sa niéce, ses petits neveux, sept cens florins d'or pour acheter des Liures de Droict Ciuil : Voulut & entendit qu'à la nomination de l'Abbé *d'Entremont*, de l'Ordre de Sainct Augustin au Diocese de Geneve, on receut dans le College de Sainct Ruf à Montpellier, vn Chanoine de ce Monastere, qui fut originaire du mesme Diocese de Geneve : Confirma la donation qu'il auoit faite de la Terre & Seigneurie de Grisac, à Grimoard fils du susdit Pierre *Senhoret* : Et au surplus de tous ses autres biens, institua son heritier vniuersel, le College de S. Ruf de Montpellier ; Nomma pour ses Executeurs Testamentaires, Pierre & Guy Euesques de Pont & de Preneste, auec six Cardinaux, & Guillaume Villate Abbé de Sainct André d'Auignon.

Il mourut cinq jours apres auoir testé, sçauoir le 16. Avril 1388. & non 1387. comme le veulent, Ciaconius & quelques autres Autheurs ; Son corps fut porté dans le lieu où il auoit destiné sa sepulture.



GVILLAVME



Il portoit : De gueules à la bande d'argent, chargée de cinq cheurons de sable.

GVILLAVME DE SVDRE',
Iacobin, Euesque de Marseille, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Iean & de S. Paul; puis Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE CXX.



IL y a dans la Prouince de Limosin, vne petite ville appellée *Laquenne*, distante enuiron de quatre lieuës de celle de Briue la Gaillarde, en laquelle residoit autrefois vne bonne famille, du nom *de Sudré*, dont il a resté jusques à present des marques authentiques en cette mesme Ville, où l'on voit vne vieille maison separée de l'Eglise par vn ruisseau, qui porte encor aujourd'huy

le nom de *la Sudrie*, & qui n'est pas moins venerable par son antiquité que par la consideration des personnes qui l'ont habitée durant vn long espace de temps: La premiere Chapelle de la Paroisse à main gauche en descendant du grand Autel, a esté bastie par ceux de cette lignée: leurs Armes y sont dans la clef de la voûte, aussi bien que sur les dehors des deux maistresses murailles de ce Sãctuaire, parties de differentes alliances sous les années 1490. & 1508.

De cette souche considerable sortit Guillaume de Sudré, lequel inspiré de Dieu de se consacrer à son seruice, prit l'habit de S. Dominique au Conuent des Iacobins de Briue, où il passa l'année de sa probatiõ auec toute la ferueur & le zele requis & necessaire pour paruenir à la profession qu'il embrassa en suite auec joye. Tous les Religieux du Monastere charmez de sa pieté, admirerent le progrez qu'il fit en peu de temps, non seulement dans l'estude des Lettres sainctes, mais aussi dans la vie Monastique, en laquelle il se perfectionna de telle sorte, & se rendit si recommendable parmy les Freres pour sa profonde erudition & sa vie exemplaire, qu'il fut successiuement Docteur en Theologie, esleu d'vn commun consentement Ministre Prouincial de son Ordre dans le Languedoc, honoré de la Charge de Maistre du sacré Palais, reuestu de l'Euesché de Marseille, du Cardinalat par le Pape Vrbain V. le 18. jour de Septembre 1366. de l'Euesché d'Ostie & de Velitre l'année suiuante 1367. & enfin d'vne Legation extraordinaire en 1368. dans le Royaume de Naples, pour pacifier les differends d'entre le Prince de Tarente & le Duc d'Atrie.

Preu p. 414

Le Cardinal de Sudré fit son Testament en la ville d'Avignon le Mardy 20. Septembre de l'année 1373. par lequel entr'autres choses il choisit sa sepulture dans le Conuent des Freres Prescheurs d'Avignon, en la Chapelle de Nostre-Dame, derriere le tombeau du Cardinal d'Aix leur Prieur, ou en tel autre endroit que les Religieux voudroient, pourueu qu'il y eust assez d'espace pour poser sur son corps vne simple tombe plate, qui ne fut pas plus esleuée de terre que le paué de l'Eglise: defendit la pompe & la somptuosité dans ses funerailles, qu'il voulut estre faites à la volonté de ses Executeurs; enjoignit qu'on ne sonnast que les cloches des Iacobins; qu'on ne fit aucune despense en celle de Nostre-Dame des Dons; & qu'on distribuast aux pauures l'argent qu'il auroit fallu pour la ceremonie de ses obseques en cette Cathedrale: Legua à l'Euesché de Marseille cent florins d'or, pour estre conuertis en achapt de rentes, lesquels florins il ordonna estre mis entre les mains d'vne personne de probité qui pust s'acquiter promptement de sa commission, afin que son Anniuersaire fut celebré tous les ans en cette Eglise: Laissa pour la Fabrique d'vn beau Reliquaire, dans lequel la teste du bon Lazare l'amy de Iesvs-

Preu p. 614 & les suiu.

CHRIST seroit enchassée, & ornée de deux Images de ses sainctes Sœurs, la somme de deux cens florins d'or: Aux Conuents de Mendians & aux Monasteres de S. Sauueur de Sion, chacun dix florins d'or pour l'amour de Dieu & le repos de son ame: A ceux des Freres Mineurs, Augustins & Carmes; des Sœurs de saincte Praxede, de saincte Catherine, de sainct Laurent, & de saincte Claire d'Auignon, chacun pareille somme de dix florins d'or; A celuy des Iacobins de la mesme ville, deux cens florins pour la reparation de leur Dortoir & de leur Eglise: A M. Estienne de Fontaines Prestre de Tulles son proche parent, la somme de cent florins d'or, en cas qu'il prit des Licences en Droict Canon, & non autrement; Au frere de cet Estienne, appellé Iacques de *Manso*, ses Decretales, ses Clementines de peu de valeur, vn autre Liure, & cinquante florins d'or: A Pierre de Sudré, surnommé de Aquina, pareille somme de cinquante florins d'or, à condition qu'il feroit ses Estudes à Tholose auec succez, & non autrement: A Pierre *de Bonne* & Pierre *de Solo*, Dominicains au Conuent de Briue, soixante florins, & à chacun des autres Religieux du mesme Monastere indeterminément, cinq florins, pour prier Dieu pour le repos de son ame: Reconnut que la plus grande partie des Liures & Ornemens Sacerdotaux qui estoient en sa possession, leur appartenoit: Aux Iacobins de Tholose, Paris, Cahors & Limoges, chacun cinquante florins: A ceux de Bergerac & de S. Iuuinian, chacun dix florins: A celuy de Bordeaux, trente florins: A celuy de Carcassone, sa grande Croix d'argent: Donna ses Ornemens Pontificaux à l'Eglise de Laquenne, qui en conserue encor aujourd'huy vne partie, auec vne Chasuble en broderie d'or, sur laquelle sont ses Armes. Bref, il fit vne autre infinité de legs pieux qui sont enoncez au long dans son Testament, rapporté aux Preuues de cette Histoire; huict jours apres la confection duquel, il rendit son ame à Dieu, & fut inhumé chez les Freres Prescheurs d'Auignon, auec cette simple inscription: *Requiescat in pace, Qu'il repose en paix.*

Comme il estoit tres-sçauant, il en a laissé des tesmoignages au public par la composition de *Quelques Ouurages philosophiques touchant les subtilitez de la Logique*; Par celle d'vn Traicté *Des Mysteres de la Saincte Croix*; & par *plusieurs Epistres escrites à diuerses personnes touchant les affaires de la Religion.* Preu. p 413.



Ce portrait eſt tiré de la repreſẽtation qui eſt ſur le Tombeau de ce Cardinal, dans la Chapelle de S. Eſtienne, en l'Egliſe du College de S. Martial d'Auignon, dans laquelle il eſt enterré.



GVILLAVME D'AIGREFEVILLE,
Threſorier de la Threſorerie de Suſy, Prieur de ſainct Georges de Ganay, Preſtre Cardinal du Tiltre de ſainct Eſtienne in Cœlio Monte; *puis Eueſque de Sabine.*

CHAPITRE CXXI.



L'ANCIENNE Maiſon du nom *d'Aigrefueille*, ſortie du village de Fontaines en Limoſin, au Dioceſe de Tulles, portant pour Ornemens de Nobleſſe, *D'azur à trois Eſtoilles d'or de ſix rais, au chef de gueules*, a donné ſucceſſiuement trois Cardinaux à l'Egliſe, & diuers autres Prelats: Le premier appellé Guillaume, dont nous auons deſia fait l'Eloge, eſtoit Oncle de celuy-cy, qui viuoit au meſme

mesme temps qu'vn Bernard *d'Aigrefueille* son parent, Prieur de S. Martin Deschamps lez Paris, puis Euesque de Viuiers; apres lesquels vint vn Faidit d'Aigrefeuille aussi Cardinal, qui sera mis en son rang dans la suite de cette Histoire, quand nous aurons déduit en peu de paroles les actions du Neveu, confondu souuent auec l'Oncle par la conformité du nom propre de Guillaume, qui auoit esté imposé à tous les deux sur les sacrez fonds de Baptesme.

Nous dirons donc, que Guillaume *d'Aigrefueille* le jeune, ainsi appellé pour le distinguer d'vn autre Guillaume de mesme nom, duquel nous auons cy-deuant fait la vie, estoit originaire de la Prouince de Limosin. Ses Armes sont blasonnées dans l'Eloge de son Oncle. Il eut pour pere Ademar *d'Aigrefueille*, qualifié Cheualier dans vn Arrest du Parlement de l'an 1392. La Fortune joignit à l'aduantage de sa noble naissance celuy d'estre parent du Pape Clement VI. Les dons particuliers de l'esprit qu'il auoit en abondance, & qu'il appliqua viuement à l'estude du Droict Ciuil & Canon, luy procurerent le Bonnet de Docteur en cette Science, la dignité de Prothonotaire du Sainct Siege Apostolique, la Thresorerie de Susy, le Prieuré de Sainct Georges de Ganay, le Secretariat de la Papauté, & mesme le Cardinalat auant qu'il eut atteint vingt-huict années: Vrbain V. dont il auoit esté l'vn des compagnons dans le voyage que Sa Saincteté fit en Italie, le jugea digne d'entrer de bonne heure dans le sacré College: Et reconnoissant en sa personne de rares qualitez qui suppleoient glorieusement au manquement de son aage, le reuestit de cet eminent honneur en la ville de Marseille, le 12. jour de May de l'an 1367 sous le Tiltre de Cardinal Prestre de Sainct Estienne *in Cœlio monte;* Ce qui fit croire à quelques-vns que les seruices de Guillaume d'Aigrefueille Oncle de celuy-cy, qui auoit de beaucoup contribué à l'eslection du Pape Vrbain V. auoient aduancé la promotion du Neveu: Mais j'estime qu'outre cette consideration particuliere, sa profonde doctrine, ses bonnes mœurs, sa franchise & son adresse, furent les motifs de son esleuation. Il se trouua present au Conclaue d'Avignon, lors que Gregoire XI. fut choisi pour remplir la Chaire Apostolique; à celuy de Rome quand Vrbain VI. fut nommé en sa place, & à l'Assemblée generale tenuë à Fondy, par les Cardinaux qui destituerent ce mesme Vrbain du Pontificat, pour inthroniser Robert de Geneve sous le nom de Clement VII. duquel il se rendit le partisan si passionné, qu'il fut fait par luy Legat en Alemagne, où il alla pour persuader à l'Empereur Charles quatriesme & aux Princes de l'Empire, que ce Clement estoit le vray & legitime successeur de S. Pierre, qu'Vrbain VI. estoit Antipape, qu'il falloit abandonner son party, & ne le pas reconnoistre, mais il ne pût reüssir don son entreprise; dautant que l'Em-

Preu. p. 414. & 415.

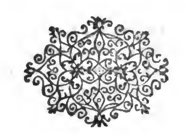
Preu. p. 419.

Mmmmmmm

pereur estant mort auparauant qu'il eut pû insinuer dans son esprit le Pontificat de Clement, il luy fut impossible d'auoir Audience de son fils Venceslas Roy des Romains, qui bien loin de vouloir entendre à cette proposition, auoit mis au ban Imperial tous ceux qui seroient assez hardis de reconnoistre d'autre Chef de l'Eglise qu'Vrbain VI. De sorte que pendant tout le temps de sa Legation en Alemagne, il fut obligé par ce moyen de sejourner sur les Terres du jeune Leopold Archiduc d'Austriche, seul d'entre les Princes Alemans qui fauorisoit & protegeoit les interests de Clement septiesme.

Le Cardinal d'Aigrefueille auoit esté l'vn des Commissaires deputez par le Pape Gregoire XI. pour verifier les Escrits qui concernoient les Reuelations de Saincte Brigitte veufue d'Vlphus d'Vlphase Prince de Nerisie Diocese de Licope au Royaume de Suede, laquelle estoit morte à Rome sous l'an troisiesme du Pontificat du mesme Gregoire, aagée de 70. ans, & enterrée à Sainct Laurent de *Panisperna*, puis transferée à son pays natal. Ces Reuelations, traduites en Latin du langage maternel de la defuncte, auoient esté presentées au Pape par le Confesseur de Saincte Brigitte, & par sa fille appellée Catherine, afin qu'il pleust à Sa Sainteté de proceder à sa Canonization, qui fut neantmoins differée jusques au temps de Boniface IX. Ainsi cet employ glorieux fut inutile au Cardinal d'Aigrefueille, lequel ayant embrassé aussi opiniastrement le party de l'Antipape Benoist XIII. qui luy donna l'Euesché de Sabine, qu'il auoit fait celuy de Clement VII. son predecesseur, & laissé par Testament vne somme de deux mil liures à la Chapelle de Sainct Estienne, qu'il auoit construite de ses deniers dans l'Eglise du College de S. Martial d'Avignon, il mourut le 13. Ianuier de l'année 1401. & fut enterré dans cette Chapelle, en laquelle on graua sur son tombeau, vn Epitaphe en lettres Gothiques, qui marquent seulement ses qualitez, & le iour de son decez. Preu. p. 415.

Il a composé *des Sermons en l'honneur de la Glorieuse Vierge*, & quelques autres Ouurages.





Ce portrait est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est dans la Chartreuse de N. Dame de Bonpas, prés la ville d'Auignon.

PHILIPPES DE CABASSOLE,
Successiuement Chanoine, Archidiacre, Preuost, & Euesque de Cauaillon, Chancelier du Roy de Sicile, Patriarche de Hierusalem, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Pierre & Marcellin, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE CXXII.



ISVARD de Cabassole Cheualier, qui portoit pour Armes; *D'or à quatre losanges de gueules posées en bande, accostées de deux cottices d'azur;* & qui tiroit son origine d'vne des plus nobles, & des plus anciennes familles d'Auignon, habituée du depuis dans la ville de Cauaillon, y donna l'estre à Philippes de Cabassole son fils, lequel se voulant déuoüer à l'Eglise, fut premierement

Enfant de Chœur, puis successiuement Chanoine, Archidiacre, Preuost & Euesque de la Cathedrale de sa Ville, Chancelier de Robert Roy de Sicile, Patriarche de Hierusalem, & enfin Prestre Cardinal du Tiltre des Saincts Pierre & Marcellin, & Euesque de Sabine. François Petrarque, l'vn des rares & sublimes Esprits de son temps, contracta vne estroite amitié auec ce Prelat, duquel il parle souuent auec honneur dans ses Liures; luy adressa plusieurs de ses Lettres, & luy dedia de ses Oeuures; Aussi estoit-ce vn sçauant & docte Personnage, qui eut vne si grande veneration pour la Magdeleine, qu'il en composa elegamment la Vie, & sollicita Petrarque de faire des Vers en son honneur. Il fit de grands biens à son Eglise de Cauaillon qu'il cherissoit tendrement, & à laquelle il confessa qu'il estoit plus redeuable qu'aucun de ses predecesseurs Euesques, afin que le Seruice Diuin y fust magnifiquement entretenu, & que son honneur fust plustost augmenté que diminué; Et par la consideration qu'il y auoit receu le nom sur les sacrez fonds de Baptesme, qu'il auoit esté nourry & esleué parmy ses Chanoines, & possedé plusieurs de ses Dignitez, iusques à celle de l'Episcopat, il luy fit don par donation entre-vifs de tous ses Liures, entre lesquels estoit le Manuscrit des Sermons qu'il auoit composé, & l'Epistre qu'il auoit fait *De la Misere des Cours, & de l'Employ des Courtisans*. Il fit son Testament en la ville de Perouse le 27. Aoust de l'année 1372. dans le temps qu'il auoit esté enuoyé Legat en Italie par le Pape Gregoire XI. pour y gouuerner les Terres de l'Eglise; par lequel il ordonna sa sepulture deuant le grand Autel de la Chartreuse de Bon-pas prés Avignon, sous le marche-pied du Prestre celebrant, sans pompe & sans Armes; permettant seulement que son chapeau de Cardinal y fust representé, auec sa simple figure, & l'inscription de son nom. Il voulut qu'on l'enterrast en habit Pontifical auec vingt-quatre torches, & cent cierges allumez: Legua pour cet effet quelques Liures Manuscrits à ce Conuent, auec des paremens d'Eglise, distribuant le reste de ses biens à ses alliez, & à son Neveu Iean de Cabassole, & prit pour protecteurs & defenseurs de sa derniere volonté, les Cardinaux d'Albe, de Tusculane, de Pampelune, & de Nismes. Il mourut en la mesme ville de Perouse, au mois de Septembre ensuiuant: son corps fut deposé pour vn temps en l'Eglise de S. Laurent, & de là porté en la Chartreuse de Bon-pas, suiuant son desir. Mais l'on exceda ce qu'il auoit prescrit touchant son inhumation; car on y dressa vn superbe Tombeau, & vn Epitaphe à sa memoire dans la muraille, du costé de l'Euangile, auec sa representation en marbre blanc, accompagnée de celle de la Magdeleine, qui le presente à la Vierge & à son Fils IESVS.

Preu. p. 415.

Preu. p. 415. 16. & 17.

Preu. p. 417. 18. 19. 20. 21. 22. & 23.

Preu. p. 424. & 25.

BERNARD



Ce portrait est tiré d'aprés vn Tableau qui estoit autrefois dans l'Eglise Metropolitaine de Naples, & dont le crayon m'a esté enuoyé par le docte Monsieur du Bosquet Euesque de Montpellier.

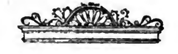
BERNARD DV BOSQVET, CHANOINE de Bordeaux, Chapelain du Pape, Auditeur du sacré Palais, Archeuesque de Naples, Cardinal Prestre de la Basilique des Saincts douze Apostres.

CHAPITRE CXXIII.

NOVS trouuons peu de choses de ce Cardinal, qui soient dignes de remarque; car pour sa naissance, elle n'est quasi marquée qu'en gros dās les Autheurs qui ont fait profession d'escrire les Vies de tous les Cardinaux produits par l'Eglise Romaine. Ciaconius dans son Histoire des Papes & Cardinaux, & Chioccarellus dās celle des Archeuesques de Naples, se contentent de dire qu'il estoit

François, sans specifier ny la Prouince, ny la Ville, ny le lieu qui l'a veu naistre; quelques autres mieux éclairez qu'eux luy donnent la ville de Cahors pour patrie: mais tous ensemble ne parlent point de sa Famille, & ne nomment ny son pere ny sa mere: cependant il portoit pour insignes de Noblesse: *D'or à la croix d'azur*; ce qui me fait croire qu'il pouuoit tirer son origine de quelque ancienne Maison du Quercy: Toutesfois sans vouloir faire passer mon opinion pour vne verité faute de bonnes preuues, ie me contenteray de dire que Bernard du Bosquet, apres auoir esté Chanoine de Bordeaux, Chapelain du Pape, & Auditeur du sacré Palais, fut fait Archeuesque de Naples en l'an 1365. par le Pape Vrbain V. & que le 26. iour de Feurier de l'année 1368. il assista à la consecration de l'Eglise de S. Martin de Naples, deseruie par des Religieux de l'Ordre de S. Bruno, qui fut faite solemnellement en sa presence par le Cardinal Guillaume d'Aigrefueille, Euesque de Sabine, Nonce Apostolique, pour pacifier les differends suruenus entre les Grands de ce Royaume: & que le 28. iour de Septembre de la mesme année, il fut honoré du Cardinalat sous le Tiltre des douze Apostres, auquel temps il s'achemina iusqu'en la ville d'Avignon, pour resigner son Archeuesché de Naples entre les mains du Pape Vrbain V. qui l'auoit fait passer à vne plus eminente Dignité. Le Continuateur des Annales de Baronius dit qu'il fut vn des Legats deuant lesquels Iean Paleologue Empereur des Grecs, fit profession de la Foy Orthodoxe à Rome, le 18. iour du mois d'Octobre de l'an 1369. ce qui ne peut pas estre veritable, puisqu'il estoit lors à Avignon; non plus que ce qui est rapporté de luy par Monsieur Frizon, qui dit que l'illustre Poëte Petrarque son contemporain, le loüe de ce qu'il s'attachoit à l'estude de la Poësie, pour laquelle il auoit non seulement de la tendresse, mais de la veneration; parce qu'il le confond auec Bernard d'Alby Euesque de Rhodés, estant constant que Bernard du Bosquet estoit natif de Cahors, suiuant le manuscrit de Sainct Victor, & ce qu'en a dit le sçauant Monsieur du Bosquet Euesque de Montpellier, dans son Histoire des Papes qui ont tenu leur siege en la ville d'Avignon, en laquelle le Cardinal du Bosquet rendit le dernier soûpir à Dieu le 9. jour d'Avril de l'année 1371. sous le Pontificat de Gregoire XI. & y fut enterré; sans que nous ayons appris neantmoins le lieu de son inhumation, ny si on n'a rien laissé à la posterité pour sa gloire, soit par Inscription ou Epitaphe, ou par l'esleuation de quelque Tombeau.

Preu. p. 415.
Preu. p. 426.





Ce portrait est tiré d'apres vn Tableau qui est dans la petite Galerie du Louure.

IEAN DE DORMANS, ARCHIDIACRE DE BRIE en l'Eglise de Soissons, Euesque & Comte de Beauuais, Chancelier de France, Cardinal Prestre du Tiltre des Quatre SS. Couronnez.

CHAPITRE CXXIV.

VN ancien Escrit qui est en l'vne des Chapelles de l'Eglise Parochiale de Nozay, prés d'Arceys sur Aube, au Diocese de Troyes, m'apprend que Iean *de Dormans*, duquel nous traitons icy la Vie, estoit fils d'vn autre Iean *de Dormans* Cheualier Seigneur du mesme lieu de Dormans (petite ville assise sur la riuiere de Marne, entre Chasteau-Thierry & Espernay) & Chambellan de Phi- *Preu. p. 429. & 430.*

lippes de Valois Roy de France. Cependant, ie trouue dans le premier Registre des Chartes de la Chambre des Comptes, *folio* quatorze, que Guillaume *de Dormans* Aduocat du Roy, frere de ce Iean qualifié Cheualier, fut annobly au mois de Mars de l'an 1350. & que trois ans apres (sçauoir au mois d'Aoust de l'an 1353.) Iean *de Dormans* Aduocat au Parlement, obtint le pouuoir d'acquerir soixante liures parisis en fonds de terre, pour estre tenuës à perpe-
Preu. p. 416. tuité par personnes Ecclesiastiques: Ce qui me persuade aisément que cette qualité de Cheualier fut donnée à ce Iean depuis que ses trois enfans, Iean, Guillaume & Regnault, furent paruenus à de grandes Dignitez, & à d'illustres Emplois. Mais sans nous arrester à la recherche des commencemens d'vne famille esteinte, de laquelle nous auons donné la Genealogie dans les Preuues de cette Histoire depuis le pere du Cardinal jusques au dernier de la Maison, dont les Armes sont *D'azur à trois testes de Leopard arrachées d'or, lampassées de gueules:* Et de crainte de nous esloigner de nostre sujet, renfermons-nous seulement dans les actions du mesme Cardinal, lequel estant entré au seruice de Charles Duc de Normandie, merita si bien de son Maistre, qu'il le choisit pour son Chancelier: puis ce Prince ayant esté fait Regent du Royaume pendant la detention du Roy Iean son pere, il crût ne pouuoir mieux confier la Chancelerie de France qu'à Iean *de Dormans*, entre les mains duquel il l'a mit le dix-huictiesme iour de Mars de l'an 1357. aux
Preu p. 427. mesmes honneurs & prerogatiues du Chancelier de France, supprimant le nom du Roy, & le seel du Chastelet durant le cours de sa Regence: Il exerçoit encor cette Charge lors du Traité de Bretigny, qui fut fait le huictiesme iour de May de l'an 1360. dans lequel il est appellé Esleu de Beauuais, Pair de France, & seelloit du sceau du Regent. Dans le Thresor des Chartes du Roy l'on trouue vn certificat daté du 9. Octobre de l'an 1361. par lequel vn Garde des Chartes declare, que Reuerend Pere en Dieu Iean Euesque de Beauuais Chancelier de France, luy a baillé plusieurs Lettres qui sont specifiées dans le certificat: Il auoit annuellement deux mil liures parisis de gages, outre les droits de Registre & de bouche: Le Regent qui le consideroit comme vn des plus grands hommes de la Monarchie, le fit aussi Chancelier de Normandie à mil francs d'appointemens par chacun an. Ordonna par aduis de Conseil, qu'il seelleroit du grand Sceau les expeditions concernant cette Prouince, & qu'il feroit conjointement la fonction de Chancelier de France, & de Normandie: Il joüit pendant quelque temps de ces gages, dont il rendit compte à la Chambre; mais parce que par vn arresté de la mesme Chambre il estoit defendu de prendre doubles appointemens, & qu'au temps que la Normandie estoit tenuë par le Roy, la Chancellerie ne prenoit que deux mil liures
pour

pour le tout : Iean *de Dormans* apprehendant d'estre inquieté quelque iour, eut des Lettres de Declaration du Roy le huictiéme Decembre mil trois cens cinquante-huict, addressantes aux Gens des Comptes, par lesquelles Sa Majesté voulut & entendit qu'il reçeust tous les ans les trois mil liures de gages: En mil trois cens soixante, il fut fait Euesque de Beauuais: En mil trois cens soixante-quatre, lors que Charles V. vint à la Couronne, il continua l'exercice de la Charge de son Chancelier; Il se trouua present auec le Roy à l'ouuerture du Parlement, qui fut faite le douze Nouembre de la mesme année; Assista à l'hommage de Iean Duc de Bretagne le treiziesme Decembre mil trois cens soixante-six, où il fit de notables protestations; Il est fait mention de luy en l'Aduis des Grands de France sur l'Appannage d'Orleans, du treize des mesme mois & an. Enfin, pour couronner ses merites & ses vertus, le Pape Vrbain V. le mit au rang des Princes de l'Eglise, en le nommant Cardinal du Tiltre des Quatre Saincts Couronnez, le vingt-troisiesme iour de Septembre de l'an mil trois cens soixante-huict. Le Dimanche troisiéme Decembre de la mesme année, & le premier des Aduents de nostre Redempteur, incontinent apres la mi-nuict, enuiron le temps que l'on chantoit en toutes les Eglises du monde, ce beau Cantique, *Voicy la Majesté qui vient, allons au deuant de nostre Sauueur*, nasquit à Paris le fils aisné du Roy Charles, au grand contentement de la Cour, & de tous les Parisiens, lequel fut tenu sur les sacrez fonds de Baptesme, le sixiesme du mesme mois, iour & Feste de Sainct Nicolas, en l'Eglise Parochiale de Sainct Paul, par le Seigneur de Montmorency, & baptisé par le Cardinal *de Dormans*; qui exposa de la part du Roy en plein Parlement, l'vnziesme iour de May de l'année suiuante, les Traitez d'Angleterre, & proposa la guerre: puis le douze Nouembre, apres la lecture des Ordonnances, les sermens des Aduocats & Procureurs estans faits, il fit vn long discours au mesme Parlement, & de grandes remonstrances; ce qui ne se trouua point auoir esté pratiqué auparauant.

Preu. p. 417.

Il se trouue des Lettres dans le Registre cotté C. des Chartes du Thresor de Sa Majesté, données au Chasteau de Roüen, au mois de Iuillet de l'an 1369. par lesquelles, le Roy Charles V. considerant les tres-grands, plaisans, & agreables seruices que le Cardinal de Beauuais, qu'il qualifie son tres-cher & feal amy (ce sont les propres termes dont les Lettres sont conceuës) a fait à ses Predecesseurs & à luy, & faisoit encor pour lors de iour en iour en l'Office & fonction de sa Chancellerie, & autrement en plusieurs & diuerses manieres, donna & octroya quatre marcs d'or, que le Chanoine de Robersart auoit & prenoit par chacun an, sçauoir, deux marcs sur la

ville de Crespy en Laonois, & les autres deux sur la ville de Veruin en Thierarche, ensemble tous les autres biens, meubles, heritages, & possessions de ce mesme Chanoine, acquis & confisquez au Roy, parce qu'il s'estoit rendu ennemy de Sa Majesté.

Le Cardinal *de Dormans* establit le huictiesme Iuin de l'an 1371. Guillaume de Seris premier President au Parlement, duquel il fit aussi l'ouuerture le douze Nouembre de la mesme année: & pour les grands & loyaux seruices par luy faits au Roy, & à l'Estat, de son propre mouuement, sans entremise de personne, tant en aduersité que prosperité, Sa Majesté luy donna quitance gratuite au mois de Fevrier, de tous les Droits & accroissemens de gages qui luy auroient pû estre demandez pour raison de l'estat de Chancelier, duquel il se démit volontairement au mesme temps, entre les mains du Roy, auquel il rendit les Sceaux le Samedy 21. du mesme mois de Fevrier mil trois cens soixante & vnze, en l'Hostel de Sainct Paul, où Sa Majesté auoit assemblé son grand & Priué Conseil, composé de plusieurs Prelats, des Gens de son Parlement, de sa Chambre des Comptes, & de plusieurs autres: & là les donna à Guillaume *de Dormans*, frere du Cardinal, auec deux mil liures de gages, outre les émolumens & les droits ordinaires, pour soustenir auec plus d'éclat la dignité de sa Charge, attendu qu'il ne pouuoit posseder aucuns Benefices.

Preu. p. 418.

Enfin, apres auoir esté honoré d'vne Legation en Angleterre par le Pape Gregoire vnziesme, pour la paix d'entre les Couronnes de France & de ce Royaume; Apres auoir fondé à Paris vn College de son nom, ou plustost de celuy de son Euesché, dans le Clos-Bruno, les Boursiers duquel doiuent estre natifs de la Paroisse de Dormans, ou au moins originaires du Diocese de Soissons; Apres auoir acquis par ses longs seruices la qualité *du plus grand & principal Ministre du Royaume;* Apres auoir choisi sa sepulture par son Testament dans le Prieuré de Nostre-Dame de Vaulvert, prés Paris, deseruy par des Religieux de l'Ordre de Sainct Bruno, auquel il portoit vne affection particuliere, & pour lequel il auoit vne singuliere deuotion, pour estre inhumé deuant le grand Autel, sous vn Tombeau qu'il voulut y estre fait de cuivre, & n'estre esleué que d'vn demy pied de terre, afin qu'on se pûst agenoüiller dessus deuant la face de ce Sanctuaire: il mourut à Paris le septiesme Nouembre mil trois cens soixante & vnze; Son corps fut porté aux Chartreux, suiuant son desir, où il repose au lieu par luy destiné, orné de sa representation en cuivre, auec le Chapeau de Cardinal à ses pieds, la Mithre en teste, accompagnée de deux Anges, tenans chacun vne lame d'airain, sur lesquelles sont grauées ces paroles, *in pace fiat locus eius, & habitatio eius in Sion.*

Preu. p. 427. & 430.

Le Martyrologe de l'Eglise de Sainct Geruais de Soissons porte, que le Cardinal *de Dormans* auoit esté Archidiacre de Brie en la mesme Eglise, à laquelle il auoit fait du bien pendant qu'il estoit Chancelier de France, & donné cent francs d'or par son Testament pour estre conuertis en reuenus ; pour raison dequoy le Chapitre celebre tous les ans son Anniuersaire. Celuy des Chartreux de Paris marque qu'il a donné à ce Monastere trente liures amorties de rente pour la nourriture d'vn Religieux qui doit prier Dieu pour le salut de son ame, & cinq cens escus pour estre conuertis en reuenus affectez à leurs vestemens. Les Celestins de la mesme ville font tous les ans vn Obit à neuf Leçons pour luy, le dix-huictiesme iour de Decembre: Et l'Obituaire de Sainct Pierre de Beauuais, qui le qualifie *tres-fidele & special Conseiller du Roy*, nous apprend qu'il fit aussi present à cette Eglise des Dixmes qu'il auoit acquises de Raoul *de Saints* Cheualier, trois ans huict mois, & vingt-cinq iours auant qu'il mourut. Preu.p 428. & 29.

Il auoit porté en ceremonie dans l'Eglise des Iacobins de Paris, le Bras de S. Thomas d'Acquin, par l'ordre du Roy Charles V. auquel il auoit esté presenté par les Dominicains, lors que le corps entier fut conduit en la ville de Tholoze: Ce Prince receut à genoux cette precieuse Relique, qui fut accompagnée par les Reynes, le Duc de Bourgogne, & autres grands Seigneurs, iusques en la Chapelle des Freres Prescheurs de la ruë Sainct Iacques, où elle est encor à present venerée, & la Chapelle en laquelle elle repose appellée du nom de ce Sainct.

I'ay veu dans vn Registre des Ordonnances antiques, que le Roy fit quelque don en faueur du College, fondé à Paris par le Cardinal de Dormans : mais ce don n'est point specifié par les Lettres, qui ne furent expediées que long-temps apres la mort du Fondateur, & qui sont sans date.

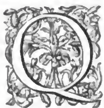


Ce portrait eſt tiré d'apres vn relief eſtant ſur vn pilier de N. Dame de Paris, à main droite du coſté du Chœur au dehors de la Chapelle de S. Eſtienne, fondée par ce Cardinal.



ESTIENNE DE PARIS,
mal-nommé de Poiſſy par quelques-vns, ſucceſſiuement Doyen & Eueſque de la meſme ville, Cardinal Preſtre du Tiltre de Sainct Euſebe.

CHAPITRE CXXV.



QVOY que la Capitale du premier Royaume de la Chreſtienté ſoit honoré de la naiſſance d'Eſtienne; il eſt neantmoins tres-veritable que la pluſpart des Autheurs luy attribuent pour Patrie les vns *Vitry* ſur la Seine proche de Paris, & les autres *Poiſſy*, diſtant de deux petites lieuës de S. Germain en Laye : mais leur ignorance eſt aiſée à reconnoiſtre, en ce que, comme il n'eſtoit pas de Maiſon illuſtre,

illustre, & qu'au contraire sortant vray-semblablement d'vne Famille basse & rampante, ayant pris le surnom du lieu qui luy auoit donné l'estre, il se fut fait sans doute appeller Estienne *de Vitry*, s'il eut esté de cette Bourgade, ou Estienne *de Poissy*, s'il eut eu cette ville pour Berceau.

Les Historiens qui n'ont pas connu son origine, ont encor moins sçeu ses Armes: ils luy donnent tantost *vne Croix fleurdelisée par les bouts*, sans la blasonner non plus que le champ de l'Escu; tantost *party d'or & d'azur à trois Fleurs de lys de l'vn en l'autre*, & le plus souuent ne luy en donnent point. Neantmoins, nous apprenons d'vne Bulle du Pape Vrbain cinquiesme, conseruée en la layette *cottée Sainct Paul*, du Thresor des Chartes de Sa Majesté, par laquelle Iean Euesque de Beauuais, Estienne Euesque de Paris Cardinaux, & l'Euesque de Chartres, furent commis pour arbitrer les dommages & interests des bastimens appartenans à l'Archeuesque de Sens, que le Roy vouloit prendre pour accroistre son Palais proche de Sainct Paul; Qu'Estienne de Paris n'auoit d'autres Armes que celles de son Eglise, qui estoient de ce temps-là, *D'azur semé de Fleurs de lys d'or, à la Crosse de mesme;* car cette Bulle est seellée de son sceau: Et pour sa naissance, le Continuateur de Guillaume de Nangis, & le Registre des mesmes Chartes du Thresor de Sa Majesté, cotté cent cinq, dans lequel sont les Lettres du Roy Charles touchant l'amortissement de trente liures de Terres que ce Cardinal auoit laissées à son Euesché par son Testament, assurent positiuement qu'il estoit surnommé de Paris, & qu'il en estoit natif. *Preu. p. 430. & 31.*

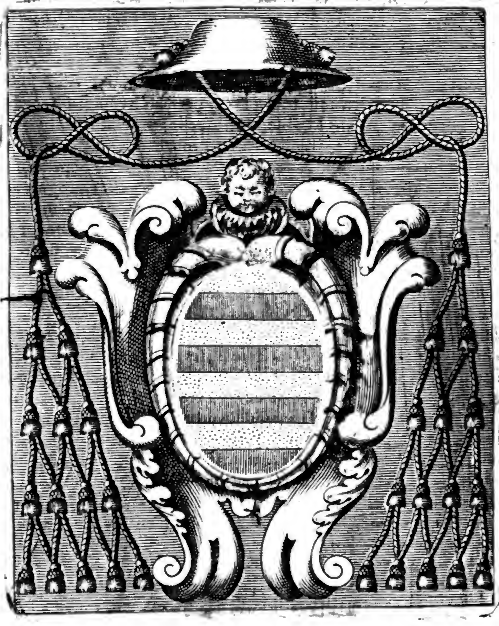
Si tost qu'il eut obtenu le Doctorat en Droict Ciuil & Canon, il fut fait Chanoine & Chancelier en l'Eglise de Sainct Quentin en Vermandois, puis pourueu du Doyenné de la Cathedrale de Paris, qu'il regit auec tant de prudence & d'integrité, que le Siege Episcopal ayant vacqué par le decez de Iean de Meulant, arriué l'an mil trois cens soixante & trois, il fut nommé pour le remplir en sa place, du commun & vnanime consentement de tous les Chanoines; Le Roy mesme le choisit, auec quelques autres Euesques de son Royaume, par Lettres patentes données au mois de Feurier mil trois cens soixante & cinq, pour terminer les differends suruenus entre Sa Majesté & le Souuerain de Nauarre: Il fut vn des Prelats presens au Baptesme du fils aisné du Roy Charles cinquiesme, dont les ceremonies furent faites à Sainct Paul, au mois de Decembre de l'année mil trois cens soixante & huict, auquel temps le Pape Vrbain cinquiesme l'honora du Cardinalat sous le Tiltre de Sainct Eusebe. L'Eglise des Celestins de Paris fut consacrée durant son Pontificat le cinquies- *Preu. p. 431.*

me Septembre de l'année mil trois cens ſoixante & dix , du commandement du Roy, par Guillaume Archeueſque de Sens : & trois ans apres s'eſtant acheminé en Avignon pour receuoir le Chapeau des mains de Sa Sainɛteté , il y mourut vn Dimanche ſeizieſme Octobre mil trois cens ſoixante & treize, d'où ſon corps fut apporté, & inhumé, ſuiuant ſon deſir dans l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris , ſous vne Tombe plate , vis à vis du grand Autel , ſur laquelle on graua ſept Vers Latins pour luy ſeruir d'Epitaphe, qui font vne honnorable mention de ſes qualitez , & de ſes vertus.

Preu. p. 431.

Il auoit fondé dés ſon viuant vne Chapelle en l'Egliſe de ſon Eueſché, à la main droite du Chœur, hors laquelle on void ſa ſtatuë eſleuée ſur vn pillier, & reueſtuë de ſes habits Pontificaux, auec le Chapeau de Cardinal en teſte, telle qu'elle eſt cy-deſſus repreſentée.





Il portoit : Fascé d'or & de gueules de huict pieces.

***PIERRE DE BANAC**, ou **BANHAC**,*
vulgairement appellé de Baignat, Abbé de Montmajour, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Laurens in Damaso.

CHAPITRE CXXVI.

CIACONIVS s'est lourdement mespris, quand il a nommé ce Prelat *Pierre de Chinac*, & qu'il luy a donné les Armes de la Maison des Vrsins, & la qualité de Comte de Perigueux. Son veritable surnom estoit de *Baignat* : il tiroit son origine de l'ancienne Maison & Seigneurie *de Baignat* en la basse Marche, à deux lieuës de la ville du Dorat, à present possedée par des Gentilshommes

du nom de *S. Martin*, des predecesseurs desquels Froissard fait mention, pour vn combat qu'ils liurerent aux Anglois prés de *Loissat le Chasteau*; ce qui est aussi rapporté par Du Bouchet en ses Annales d'Aquitaine.

Pierre *de Baignat* estoit neveu du Cardinal Goüin, dit de Morthemard, qui prit vn soin tout particulier de son education, & de son aduancement dans l'Eglise, en laquelle il obtint l'Abbaye *de Montmajour*, prés de la ville d'Arles en Prouence, & le Cardinalat qui luy fut conferé par le Pape Vrbain V. le 23. iour de Septembre de l'année 1368. sous le Tiltre de S. Laurent *in Damaso*; La cognoissance de ce qu'il peut auoir fait de glorieux dans cette eminente dignité, qu'il ne posseda qu'vne année, n'est pas venuë iusques à nous, & nous ne trouuons autre chose de luy, sinon qu'il fit son testament dans le Conuent des Cordeliers de la ville de Viterbe le 26. iour de Septembre de l'an 1369. par lequel il choisit sa sepulture aux pieds de celle du Cardinal Goüin son Oncle, dans l'Eglise par luy fondée en la ville de Morthemard au Diocese de Limoges, & ordonna que le lendemain de son deceds, ses obseques fussent faites dans l'Eglise des Freres Mineurs de Viterbe, sans draps mortuaires, & sans habits noirs, par l'ordre de ses Executeurs Testamentaires, qui nourriroient ce iour-là autant de pauures qu'il leur plairoit, & feroient appeller tel nombre de Prestres qu'ils iugeroient à propos, pour celebrer des Messes à son intention, & pour le repos de son ame. Legua à ce Monastere des Cordeliers de Viterbe, cent florins d'or: A Iean *de Baignat* son cousin germain, quatre cens francs d'or, outre les choses qui luy seroient necessaires pour les fraiz de ses nopces, quand il se marieroit, pourueu qu'il contractast mariage par le conseil, & du consentement de Mr Pierre Battalon, Camerier & pareillement cousin germain du Testateur: Laissa quelques sommes pour les reparations des Eglises de deux Prieurez qu'il auoit possedez: Fonda à Morthemard vne Chapelle perpetuelle qui seroit amortie par ses Executeurs, & deseruie par deux Prestres qui celebreroient alternatiuement la Messe en cette Chapelle pour le repos de son ame, & de celles de ses parens, pour l'entretien & nourriture desquels Prestres il laissa quarante florins d'or de rente, & le droict de presentation au plus proche de ceux de son sang: Et parce que ses biens estoient en si petit nombre, qu'il apprehendoit que ses domestiques ne pussent estre reconnus comme il auroit bien voulu, il donna plein pouuoir à ses Executeurs d'arbitrer leur recompense, selon la qualité des seruices qu'il auoit receu d'eux: Fit encor vne infinité d'autres legs: & en cas qu'il restast quelque chose apres l'acquittement de tous ses desirs, institua au residu de ses biens ses heritiers vniuersels, les Religieux du Conuent de Morthemard, & prit pour protecteurs de l'ordonnance de sa derniere volonté, les Cardinaux

Preu. p. 431. 32. 33. & 34.

Cardinaux Pierre de Beaufort, Philippes de Ierusalem, & Hugues de S. Martial, qu'il connoissoit estre fort zelez pour les interests des trespassez; pieux & misericordieux enuers les viuans, & desquels il auoit esprouué la sincere & tendre affection en son endroit, les suppliant tres-humblement de se vouloir humilier jusques au point que d'accepter cette charge, & se rendre les defenseurs inuiolables de l'execution de son Testament.

Il mourut à Viterbe le 28. Septembre de l'an 1369. d'où son corps fut apporté dans la Chapelle des Augustins de Morthemard, où il repose sous l'Autel proche le tombeau de son oncle; Sa representation est en vne vitre du costé gauche de la mesme Chapelle, de laquelle ie n'ay pû encor auoir le crayon, que i'attends de iour en iour par les soins d'vn bon Religieux qui me l'a fait esperer, auec celle du Tombeau de son Oncle: Son Epitaphe se void apposé contre la muraille, graué en pierre, qui ne fait qu'vne simple mention de son nom, & de ses qualitez.



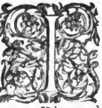
Ce portraict m'a esté enuoyé par vn Religieux de S. Claude, appellé de l'Estang, qui est de la famille de ce Cardinal.



PIERRE DE L'ESTANG,

Successiuement Euesque de Sainct Flour, & Archeuesque de Bourges, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Marie au delà du Tybre, & enfin Euesque d'Ostie.

CHAPITRE CXXVII.



IL y auoit autresfois dans le Roüerque vne tres-Noble & tres-ancienne Famille du nom *de l'Estang*, à present finie dans cette Prouince; mais qui subsiste encor aujourd'uy dans le Dauphiné, comme nous dirons cy-apres, laquelle portoit pour Armes: *D'azur à trois fasces crenelées & massonnées d'argent, la derniere desquelles est chargée en cœur d'vne porte de sable.* De cette illustre

Maison sortit Pierre *de l'Estang*, lequel s'estant rendu Religieux Benedictin de la Congregation de Cluny, embrassa si fortement l'estude des sainctes Lettres dans la solitude d'vn Cloistre, que sa suffisance & sa doctrine l'esleuerent à la dignité Episcopale de la Cathedrale de S. Flour, pendant l'administration de laquelle il prit vn soin tout particulier de faire construire en cette ville vn Conuent de Iacobins aux despens de Iean Duc de Berry & d'Auuergne: Il passa ensuite à l'Archeuesché de Bourges, qu'il n'administra que deux ans & vnze iours; parce que ses merites l'appelans à vne plus haute & sublime dignité, le Pape Vrbain V. l'honora du Cardinalat au mois de Iuin de l'année 1369. & du Vicariat general de sa Saincteté dans la Champagne de Rome, & dans quelques autres Prouinces circonuoisines, qui luy fut confirmé apres la mort de son bienfacteur, par le Pape Gregoire XI. au nom duquel il accorda vne amnistie generale aux habitans de Perouse, qui se rangerent par son moyen sous l'obeissance du S. Siege; apres quoy Gregoire donna à Nicolas d'Est la Principauté de Ferrare, moyennant mille florins d'or de pension annuelle à S. Pierre, auec promesse de ne bastir aucune citadele dans Ferrare, & de ne faire ligue offensiue ny defensiue sans le consentement du Pape. Preu. p. 45.

Le Cardinal *de l'Estang* ayant encor esté reuestu de l'Euesché d'Ostie, vacant par la mort du Cardinal de Sudré, fut vn des Commissaires establis par Gregoire pour examiner vne partie des Oeuures de Raymond Lulle, natif de Barcelonne, dans vingt volumes desquels ayant reconnu quatre cens erreurs, sa Saincteté en defendit la lecture, & nomma de nouueaux Docteurs pour voir le reste des autres Ouurages de ce mesme Autheur.

Il mourut à Rome, & non à Avignon, comme le veut Ciaconius, le 25. Nouembre 1377. où il receut les honneurs de la sepulture dans son ancien Tiltre de Saincte Marie au delà du Tybre.

Bertrand de *l'Estang* petit neveu du Cardinal Gouuerneur de Beaucaire, & de Perac en Roüerque, vint au seruice de Louys XI. Dauphin de Viennois, duquel il acquit par sa valeur, & par son esprit, l'estime & les bonnes graces à tel point, que ce Prince l'honora de la Charge de son premier Escuyer & Eschançon, n'estant encor que Dauphin, & l'emmena auec luy en Flandres lors qu'il se retira pres de la personne du bon Duc Philippes. Apres quoy il contracta mariage auec Antoinette de Quincien, fille d'Aymard de Quincien Cheualier, d'où sont descendus les Seigneurs du nom de l'Estang en Dauphiné, de la Maison desquels est à present le chef Messire Anthoine, Marquis de l'Estang, Baron de Montagny, & premier Baron de Lionnois, Seigneur de Vinay, Marcollain, la Saulne, Len, & autres Places, Conseiller d'Estat, & Mareschal des Camps & Armées de Sa Majesté.

I'ay fait venir ce portrait de Rome.



PIERRE ROGER DE BEAVFORT,
Cardinal Diacre du Tiltre de Sainɛte Marie la Neuve, puis Pape ſous le nom de Gregoire XI.

CHAPITRE CXXVIII.



ONZE iours apres le decez du Pape Vrbain V. les Cardinaux aſſemblez en Auignon, eſleuerent au Pontificat d'vn conſentement vnanime, le Cardinal Pierre Roger de Beaufort, qui changea auſſi-toſt ſon nom, ſuiuant la couſtume de ſes Deuanciers en la Chaire Apoſtolique, en celuy de Gregoire XI.

Il eſtoit Gentilhomme originaire de la Prouince de Limoſin, fils de

de Guillaume Comte de Beaufort en Vallée, qui portoit pour insignes de Noblesse, *D'argent à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules :* Ayant destiné ses employs à l'Eglise, il fut successiuement Prieur du Prieuré de la Haye aux bons hommes lez Angers : Ses Armes s'y voyent encore sur la cheminée de la salle, Notaire du S. Siege, Archidiacre de l'Eglise de Sens, Chanoine de Paris, Doyen de l'Eglise de Bayeux, Cardinal du Tiltre de Saincte Marie la Neuve, & enfin Chef de l'Eglise vniuerselle.

Le Pape Clement VI. son Oncle, qui connoissoit en luy l'excellence d'vn naturel doux & benin, ioint à vne vigueur d'esprit, apres l'auoir esleué dans les premieres teintures des Lettres, l'enuoya sejourner pour vn temps en la fameuse Vniuersité de Perouse, en laquelle florissoit pour lors le Docte Balde, sans contredit le plus sçauant Iurisconsulte de son siecle, duquel il eut l'aduantage d'estre Disciple, & de profiter de ses enseignemens en telle sorte, qu'à son retour il fut iugé digne par Sa Saincteté d'exercer l'Office de Notaire du Sainct Siege : Ses merites & ses capacitez l'appellerent ensuite à l'Archidiaconé de Sens, à vne Prebende de Nostre-Dame de Paris, au Doyenné de Bayeux, au Cardinalat, sous le Tiltre de Saincte Marie la Neufve, & enfin à la Papauté le 30. iour de Decembre de l'an 1370. ou suiuant l'Autheur anonyme de sa vie 1371. à l'aage de trente-cinq ans ; ce qui luy fit refuser d'abord par humilité vne si penible Charge, qu'il accepta neantmoins pour le bien de l'Eglise, quatre iours apres fut ordonné Prestre, & le lendemain consacré & couronné Pape. Preu. p. 436.

Il auoit vniuersellement les qualitez necessaires & aduantageuses à vn veritable Chef de l'Eglise vniuerselle : il estoit profond en toutes doctrines, mais il possedoit à plein fonds celle de la Iurisprudence, & mesme à tel poinct, que Balde son Maistre se seruoit souuent de ses aduis pour asseoir vn iugement diffinitif sur le doute des choses qui luy estoient proposées : Les talens de son esprit se manifestoient à tout le monde par sa subtilité, & les vertus de son ame estoient connuës par la liberalité, la misericorde, la pieté, l'affabilité, la douceur, la charité, & l'amour de la paix & tranquilité publique, qu'il professoit ouuertement, & dont il rendoit iournellement des tesmoignages irreprochables par ses actions. C'est la raison pour laquelle il enuoya dés le moment de son assomption au Papat, des Legats aux Roys de France & d'Angleterre, pour tascher de concilier ces Monarques irritez, & fit tous ses efforts possibles afin de pouuoir procurer le repos à leurs Royaumes : il vsa de la mesme tendresse enuers les Roys Henry de Castille, Pierre d'Arragon, & Charles de Nauarre, qu'il obligea de s'accorder ensemble : & pour consolider & entretenir plus fermement le traicté d'vnion fait entr'eux, Iean fils aisné d'Henry Roy de Castille, espousa la

fille de Pierre Roy d'Arragon, & Charles fils aisné du Roy de Nauarre prit à femme la fille d'Henry.

Le Pape Gregoire, qui n'aimoit que la paix & le repos, ne put pas regner neantmoins paisiblement pendant tout le cours de son Pontificat; car peu de temps apres qu'il y fut esleué, Barnabas Vicomte de Milan, & Galeas son frere, qui occupoient induëment quelques Terres appartenantes à l'Eglise, forcerent Sa Saincteté de proceder contre eux par des voyes extraordinaires, iusques au point que de faire de tres-expresses defenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles pussent estre, de contracter mariage auec eux ou auec leurs enfans, à peine de nullité; ce qui n'auoit point encor esté pratiqué iusques alors: mais ces rebelles ne s'estans pas rendus à la raison, ny pour ces inhibitions, ny pour ces menaces, le Sainct Pere se resolut de les y ranger par les armes, leua des troupes, non seulement dans l'estenduë des Seigneuries de l'Eglise, mais mesme dans le Royaume de France, & les Prouinces voisines, dont il donna la conduite à Amedée Comte de Sauoye, qui se mit à la teste de l'armée l'an 1373. fit degast dans les appartenances de Barnabas, mit à feu & à sang tout ce qui se presenta deuant ses yeux, prit des villes & des places sur l'ennemy de S. Pierre, qu'il ne put pas mieux gagner par la force que par la crainte; ce qui luy fit iuger qu'vne tresve entre le Pape & ce Prince rebelle pourroit donner iour à la paix: il la conclud donc entr'eux, mais elle ne fut pas de beaucoup aduantageuse à l'Eglise, d'autant que pendant son cours, Barnabas & son frere, dont les cœurs estoient endurcis, contracterent alliance auec les Florentins, & quelques autres villes de la Toscane, qui rendit leur party plus fort, & plus difficile à surmonter.

Gregoire reconnoissant les obstacles qui naissoient tous les iours à vaincre ces obstinez, trauailla d'vn autre costé à ramener au giron de l'Eglise Romaine l'Isle de Sicile, qui s'estoit soustraite de son obeissance & de son respect depuis soixante ans; ce qui luy reussit aduantageusement: mais dés le moment qu'il auoit estably la paix en vn lieu, la guerre & le trouble s'esleuoit en l'autre: les mouuemens excitez en Italie par la Communauté des Florentins, qui vouloient secoüer le ioug de la domination, & ne connoistre pour Superieur que LA LIBERTE', diminuerent son pouuoir & son authorité iusques à tel poinct, que ces seditieux voulans absolument secoüer l'Empire du Sainct Siege, tuerent vne partie des Officiers & Gouuerneurs pour le Pape; chasserent tyranniquement l'autre, se saisirent des Forteresses & Chasteaux, & razerent les Places qu'ils craignoient leur estre incommodes: Les Citoyens de Boulogne, qui s'estoient rangez de leur party, prirent prisonnier Guillaume Moreli, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Ange, Vicaire General de Gre-

goire, le dépoüillerent de ses biens, & le chasserent honteusement. Ceux de Perouse vserent de semblable rigueur enuers le Cardinal Gerard Dupuy, aussi Vicaire General du mesme Pape, qui lança l'anatheme contre les Florentins, autheurs du desordre, mit vne armée sur pied pour leur insinuer leur deuoir par la terreur & par l'espouuante; fit Generalissime de ses Troupes Robert de Geneve, Cardinal Prestre des Saincts Douze Apostres, lequel passant par les Terres de Milan, arresta vne paix entre les Milanois & le Pape, puis tira son chemin dans les Prouinces dont le regime & gouuernement luy estoient commis: & pendant cét orage & cette tempeste, Gregoire fut sollicité puissamment par le Iurisconsulte Balde, autresfois son Precepteur, par Brigide, & Catherine de Sienne, Religieuses de l'Ordre des Iacobins, & par plusieurs grands & notables Personnages de sa Cour, de se transporter en personne en Italie, sur l'asseurance qu'ils luy donnerent, que la presence de Sa Saincteté apporteroit sans doute le calme & la tranquillité publique, appaiseroit les mouuemens, dissiperoit les factions, & remettroit les choses en leur premier estat: il se laissa vaincre aux prieres & persuasions, quitta secretement Avignon le 13. Septembre de l'an 1376. s'alla embarquer sur mer à Marseille, d'où il arriua à Rome, non sans danger de sa personne, & sans esprouuer l'inutilité de son voyage, qui fut bien descrit par Frere Pierre Amelie, natif d'Alect, Religieux Augustin, parce qu'encore que les Romains luy eussent rendu leurs deuoirs & leurs ciuilitez, & fait mine de rentrer en son obeïssance, il ne laissa pas de trouuer vne nouuelle rebellion par le moyen de François de Vic Gouuerneur du Preuost de la Ville, lequel ayant Viterbe, & plusieurs autres importantes places de l'Eglise en sa possession, fut assez temeraire pour declarer la guerre à Gregoire, qui se sentit contraint, pour repousser vne si sensible iniure, de remettre vne nouuelle armée sur pied, plus puissante que celle qu'il auoit auparauant, au moyen de laquelle les rebelles se voulans reconcilier à l'Eglise, il fut parlé d'vn Traicté de paix, qui n'eut pourtant pas tout son effet, parce que la mort surprit Gregoire le 28. Mars de l'an 1378. Son corps fut porté le mesme iour en l'Eglise de S. Pierre, où les Cardinaux celebrerent ses funerailles, & receut le lendemain les honneurs de la sepulture en l'Eglise de Saincte Marie la Neufve, en laquelle les Romains firent dresser deux cens douze ans apres son deceds vn superbe Tombeau de marbre à sa memoire, sur lequel ils firent inscrire son eloge en grosses lettres, qui contient en peu de paroles l'abbregé de ses merites & de ses vertus.

Preu. p. 437. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44 45. 46. 47. 48. & 49.

Preu. p. 449.

Il auoit fondé trente Moines en l'Abbaye de la Chaise-Dieu, & par deux diuers Testamens choisi sa sepulture en cette Abbaye, qui ne fut pourtant pas honorée de ses cendres, mais seulement du bras

de S. André qu'il luy donna, ſi richement orné de pierres precieuſes, qu'il fut vn iour eſtimé par le Roy François premier, ſuffiſant pour payer ſa rançon s'il eſtoit fait priſonnier. Il y a dans l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris, proche du gros pilier de la croiſée de la Nef à main droite, vis à vis de la Chapelle conſacrée en l'honneur de l'Immaculée Vierge Marie, trois colomnes de pierre, ſur leſquelles eſtoient autrefois eſleuées trois grandes ſtatuës de cire, dont celle du milieu repreſentoit le Pape Gregoire XI. qui a fait pluſieurs fondations en cette Egliſe, & les deux autres vn de ſes Neveux, & vne de ſes Niepces: mais elles tomberent de vieilleſſe & de caducité en l'année 1599. & n'ont point eſté reſtablies.

Preu p. 436 Nous apprenons des Lettres Manuſcrites de ce Pape, qui ſont en mon Cabinet, que dés le temps de ſon Pontificat, le Roy de France ſouhaitoit que l'Eueſché de Paris fuſt erigé en Metropolitaine; ce qui ne fut pourtant pas fait par diuerſes conſiderations: & neantmoins Sa Sainɛteté accorda l'vſage *du Pallium* à l'Eueſque & à ſes Succeſſeurs, à cauſe qu'il preſidoit à l'Egliſe de la ville Capitale du Royaume, le ſejour ordinaire de la Majeſté de nos Roys, & où fleuriſſoient les Sciences. Ce meſme Pape Gregoire receut de grands ſeruices de nos Monarques, qui ſont en poſſeſſion de ſecourir le Sainɛt Siege en ſes vrgentes affaires; car il paroiſt par vne autre de ſes Lettres, que ſon frere Roger ayant eſté pris priſonnier, le Roy de France s'eſtoit mis en deuoir de le retirer de captiuité, dont il luy rend de tres-humbles graces, & des autres biens ſignalez qu'il faiſoit tous les iours à ceux de ſa Maiſon. Il eſcriuit auſſi au Duc d'Anjou au ſujet de Iohel Roland, qui ſous couleur de mariage d'entre luy & la Niepce du Prince d Orange, faiſoit paſſer des genſd'armes au delà du Rhoſne, qui pouuoient incommoder les Terres de ce Prince, & celles du Pape, & le pria d'empeſcher ces deſordres, comme eſtant pacifique, debonnaire, & zelé pour les intereſts de la Papauté.



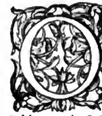
IEAN



Ce portraict est tiré de la representatiō du Tombeau de ce Prelat, qui est en la Chapelle de l'Eglise Nostre-Dame des Dons d'Avignon, où le Pape Benoist XII. est enterré.

IEAN DE CROS,
Docteur en l'vn & en l'autre Droict, Cousin du Pape Gregoire XI. Euesque de Limoges, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Nerée & Achilée, puis Euesque de Preneste.

CHAPITRE CXXIX.



N ne peut pas reuoquer en doute la Noblesse de Iean de Cros, sorty d'vne famille considerable habituée dans la Bourgade *de Calmafort*, en Limosin, puis qu'il portoit non seulement pour Armes, *D'azur à trois pans de muraille, crenelez d'argent, massonez de sable, au chef de gueules*, mais qu'il auoit aussi l'honneur d'estre Cousin issu de germain du Pape Gregoire XI. duquel la naissance estoit tres-illustre.

Apres auoir employé ses premieres années à l'estude de la Iurisprudence, & professé le Droict pendant quelque temps en vne des fameuses Vniuersitez de France, il fut pourueu de l'Euesché de Limoges, puis honoré du Cardinalat aux Quatre-Temps de la Pentecoste de l'an 1371. par son bon parent le Pape Gregoire XI. qui le fit aussi grand Penitencier de l'Eglise Romaine. Le Roy Charles V. faisoit vne estime particuliere de luy; car nous lisons dans les Chartes du Thresor, que le 6. May de l'année 1372. ce Prince considerant les bons & agreables seruices qu'il auoit receus de feu Aubert de Thieniere, viuant Cheualier Seigneur de la Courtine en Guyenne, qui s'estoit retiré du party d'Angleterre pour se ranger sous son obeïssance, & que Iean de Thieniere son fils auoit esté pris prisonnier par les ennemis dans la ville de Limoges, en la compagnie du Cardinal de Limoges, Euesque du lieu, pour raison dequoy Sa Majesté luy auoit fait don du Chasteau, Terres, & appartenances de Mirabel, confisquez sur Simon de la Chassaigne, rebelle à l'Estat; & que ce Iean de Thieniere estoit mort: confirma ce mesme don à Aubert de Thieniere Escuyer, son fils aisné, tant en consideration du Cardinal de Limoges son Oncle, qu'à cause que son pere auoit reduit ce Chasteau en la puissance du Roy, par sa valeur & sa generosité, & mesme à ses propres cousts & despens.

Preu. p. 450. & 451

Le Cardinal Iean de Cros fonda vne Vicairerie en son Eglise de Limoges le 26. Feurier de l'an 1374. & deux Anniuersaires par chacun an dans celle de S. Hilaire de Poictiers pour le repos de son ame. Il se retira en Auignon, & se rangea sous l'obeissance de Clement VII. qui y tenoit son Siege, aux interests duquel il s'attacha si indissolublement, que ce Prelat qui contestoit la Papauté à Vrbain VI. luy donna l'Euesché de Preneste, & l'enuoya Legat en France, pour obliger le Roy Charles V. de ne reconnoistre que luy pour Chef de l'Eglise. Il s'acquitta si bien de sa Legation, qu'il porta l'esprit de ce Prince à rejetter Vrbain VI. qu'il soustenoit auoir esté esleu par violence, & contre l'intention des Cardinaux qui s'estoient trouuez au Conclaue, pour embrasser le party de Clement, qu'il publioit hautement auoir esté fait Pape sans brigue, & par l'instinct vnanime de ceux qui l'auoient choisi. Pendant qu'il fut en France, il confirma l'an 1379. la fondation & les statuts du College de Cambray, & permit à Richard Archeuesque de Rheims, de faire vn eschange auec le Roy Charles V. de quelques Terres dépendantes de son Archeuesché, apres quoy il s'en retourna en Auignon, où il mourut le 22. Nouembre 1383. & fut enterré dans la Cathedrale, sous vn Tombeau sur lequel est sa representation, & vn Epitaphe, qui contient le temps de sa naissance, de son progrez, de son éleuation, auec celuy de sa mort.

Preu. p. 451

Preu. p. 450.

Preu. p. 451.



Ce portraict est tiré d'apres vn Tableau, conserué dans le Cabinet de Mr Iean Iacques Lagery, des Seigneurs de Turicelle, Aduocat General de la sacrée Religiõ des SS. Maurice & Lazare, & Garde à Thurin des Archiues de son Altesse Royale de Sauoye, qui est de la mesme Maison, & m'a esté enuoyé par le sçauant Historiographe Mr Guichenon.

BERTRAND LAGERY,
Docteur en Theologie, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, Euesque de Glandeuez, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Prisque, puis Euesque d'Ostie.

CHAPITRE CXXX.



CE Prelat est souuent appellé par corruption chez les Historiens *Logier, & Lagier*, quoy que le veritable surnom de sa Famille, qui tiroit son origine *de Figeac,* petite ville du Quercy, fut *Lagery:* Son pere appellé Paul Lagery *de Figeac,* du nom de sa Maison & du lieu de sa naissance, vint establir son domicile à Glandeuez en Prouence: il auoit pour frere Claude Lagery, qui passa sa vie à la

conduite de quelques troupes employées au seruice du Roy de France, & qui a fait la souche de tous les Lagery qui viuent encor aujourd'huy en Piedmont auec esclat & splendeur. Il portoit pour Armes: *D'or au lyon d'azur*, auec cette deuise digne du courage hereditaire aux personnes de son sang, *serpere nescit.*

L'humilité luy parut la plus belle de toutes les vertus, & pour la bien pratiquer se ietta dans vn Cloistre de Cordeliers, où il esprouua que Dieu sçait esleuer quand il luy plaist ceux qui s'abaissent,
Preu. p. 451. parce que le Pape Vrbain V. qui le consideroit comme vn des principaux ornemens de sa Patrie, le tira de l'abaissement professé par les Religieux de S. François, pour l'esleuer à la dignité des Apostres de IESVS-CHRIST, en luy conferant, comme il fit, l'Euesché de Glandeuez, & laissant à son Successeur Gregoire XI. le chemin ouuert pour recompenser encor plus aduantageusement les vertus de cét Euesque; ce qu'il fit dés la premiere année de son Pontificat, en l'honorant du Cardinalat le Vendredy des Quatre-Temps d'apres la Pentecoste de l'an 1371. Vrbain VI. Successeur de Gregoire le pourueut de l'Euesché d'Ostie: Et pour luy donner des marques eternelles de son amitié, luy fit present d'vne des plus precieuses reliques qui puisse estre conseruée parmy les Chrestiens, sçauoir des fragmens du pain qui fut consacré par IESVS-CHRIST
Preu. p. 452. lors qu'il fit la Scene auec ses Apostres, lesquels Sa Saincteté enferma dans vne boiste dorée, que ce Prelat seella de son sceau, & fit encor seeller de celuy d'vn Notaire public d'Avignon au mois de Mars de l'an 1378. afin qu'vn si precieux gage de l'amour du Createur enuers les creatures, demeurast eternellement en depost dans la famille de ce Cardinal, des mains duquel il est passé par succession de temps iusques en celles de Mr Iean Iacques Lagery, des Seigneurs de Turicelle, Aduocat General de la sacrée Religion des SS. Maurice & Lazare, & Garde à Thurin des Archiues de son Altesse Royale
Preu. p 452. de Sauoye, qui est de la mesme Maison, & qui m'a enuoyé copie de l'inscription serrée dans la boiste qui contient vn si riche Thresor.

Quoy que le Cardinal Lagery eut receu de grands aduantages du Pape Vrbain VI. il ne laissa pas d'abandonner son party, pour se ietter dans les interests de Robert de Geneve, qui tenoit son Siege en la ville d'Avignon, sous le nom de Clement VII. dans l'obeissance duquel il mourut en la mesme ville le 15. iour de Nou. de l'an 1392. où il fut inhumé dans l'Eglise du Conuent des Cordeliers.
Preu. p. 451. Comme il estoit tres-subtil Theologien, il fit vn Traicté *D[illegible] contre les heresies de son temps.* Quelques Historiens ont escrit qu'il auoit esté enuoyé Legat en Espagne par le Pape Gregoire XI. mais ie n'en ay point trouué iusques icy de preuues asseurées, & crois qu'ils l'ont confondu auec Bertrand de Cosnac Euesque de Cominges, qui fut honoré de cette Legation par le mesme Pape.

IEAN



Ce portraict est tiré d'apres vn Tableau qui est en la salle de Cisteaux à Dijon, dont le crayon m'a esté enuoyé par le curieux Monsieur de la Mare, Conseiller au Parlement de Bourgogne.

IEAN DE LA TOVR,
Religieux Benedictin de la Congregation de Cluny, Abbé du Monastere de Fleury sur Loire, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Laurent en Lucine.

CHAPITRE CXXXI.

QVOY qu'au portrait de Iean de la Tour qui est en la Salle de Cisteaux à Dijon, tel qu'il est cy-dessus representé, le Peintre ait oublié ses Armes, il est neantmoins tres-asseuré qu'il portoit *D'azur semé de Fleurs de Lys d'or à la Tour d'argent, massonée de sable;* & qu'il sortoit de l'ancienne Maison de la Tour d'Auuergne; ayant eu pour pere Bertrand de la Tour second du nom, Seigneur de la

Tour; pour mere, Isabeau de Leuis; & pour freres, Guillaume,
Pren p. 452. Guy & Bertrand de la Tour; le dernier desquels fut Euesque de Langres, Duc & Pair de France, qui testa l'an 1395. & laissa trois cens francs pour l'execution du Testament du Cardinal Iean de la Tour son frere.

Comme ce Iean estoit le troisiesme masle de sa branche, il laissa l'employ des Armes à ses freres aisnez, pour embrasser la solitude du Cloistre dans l'Abbaye de S. Benoist de Fleury sur Loire, où il prit l'habit de Religieux auec tant de sousmission & d'abaissement, qu'apres l'auoir porté quelques années dans vne profonde obeissance, il fut choisi pour regir le Monastere, au gouuernement duquel s'estant conduit de la belle maniere, c'est à dire sagement, prudemment, & vertueusement l'espace de cinq ou six ans, le Pape Gregoire XI. voulut rendre ses merites participans des plus hauts honneurs de la Cour de S. Pierre, en le faisant Cardinal Prestre du Tiltre de S. Laurent *en Lucine*, aux Quatre-Temps d'apres la Pentecoste de l'an 1371. à la premiere creation qu'il fit en la ville d'Avignon, où Sa Saincteté faisoit lors sa residence: L'honneur de la pourpre ne blessa point la modestie de Iean de la Tour, au contraire il vescut tousiours en Moine sous l'escarlate, sçachant bien que l'humilité est vne vertu tres-esclatante quand elle se trouue en vn sujet releué. Nous ne voyons point qu'il se soit employé en aucunes negociations, ny qu'il ait autrement trauaillé à l'augmentation de l'honneur de l'Eglise, qu'en poussant des vœux au Ciel pour l'agrandissement de sa gloire, & priant Dieu iournellement pour l'acquisition du repos & du salut de son ame. Il ne demeura qu'enuiron trois ans dans la Compagnie des Prelats, qui composent le sacré College, parce qu'il paya le tribut à la nature le 15. iour d'Avril de l'année 1374. en la ville d'Avignon, où il est bien vray-semblable qu'il receut les honneurs de la sepulture, puisque nous n'apprenons point le lieu de son inhumation par nos Liures, ny si la posterité peut estre instruite de ses belles qualitez par quelque Epitaphe, ou Tombeau dressé à sa memoire.





Ce portraict s'est trouué parmy les memoires de feu mon pere, sans que i'aye appris d'où il l'a tiré.

BERTRAND DE COSNAC,
Euesque de Cominges, Cardinal Prestre du Tiltre de ......

CHAPITRE CXXXII.

NOVS ne pouuons dire autre chose de ce Prelat, sinon qu'il estoit Gentilhomme de nom & d'Armes, sorty de l'ancienne Maison de Cosnac en Limosin, qui porte pour Armes : *De ... au lyon de ... semé de .. molettes de ...* Il est abusiuement nommé de Chanac par quelques-vns. D'Euesque de Cominges, il fut creé Prestre Cardinal du Tiltre de ... par le Pape Gregoire XI. qui l'enuoya Nonce extraordinaire en Espagne, d'où estant retourné, il mourut à Auignon le 18. iour de Iuin de l'an 1374. *Pieu. p. 455.*

Il portoit : Burelé d'argent & d'azur de douze pieces, au lyon d'or brochant ſur le tout.



GVILLAVME DE CHANAC,
Religieux du Monaſtere de S. Martial de Limoges, Ordre de S. Benoiſt, Abbé des Abbayes de Beſe, au Dioceſe de Langres, & de S. Florent ſur Loire, Eueſque de Chartres & de Mende, Cardinal Preſtre du Tiltre de S. Vital, puis Eueſque de Tuſculane.

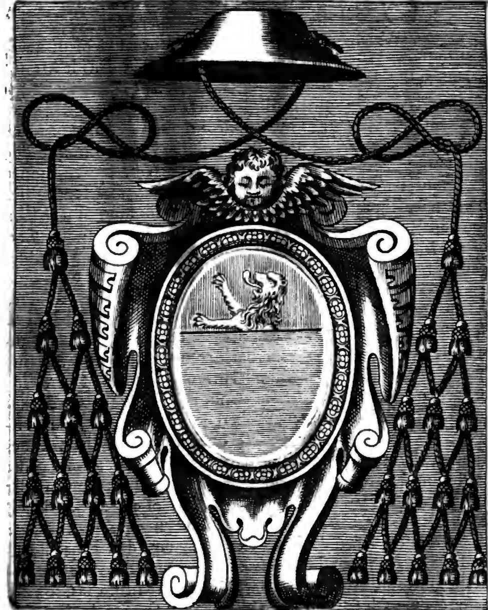
CHAPITRE CXXXIII.



LA Famille de Chanac en Limoſin eſt tres-noble & tres-ancienne : Elle compte entre ſes plus illuſtres alliances celle de la Maiſon de Pompadour, & ſans faire vne enumeration des grands Hommes qu'elle a produits à l'Egliſe, il nous ſuffira de dire, pour ne nous pas eſcarter de noſtre ſujet, que Guillaume de Chanac, duquel nous

nous entreprenons icy l'Eloge, estoit fils de Guy de Chanac Cheualier, & de Dame Isabelle de Montroux ses pere & mere, & Neveu de Guillaume & Fouques de Chanac, successiuement Euesques de Paris. De simple Religieux & Cheuecier dans le Monastere de Sainct Martial de Limoges, il fut fait Prieur de Longpont, puis Abbé des Abbayes de Beze au Diocese de Langres, & de S. Florent de Saumur sur Loire, dont il regit la derniere pendant l'espace de quatorze ans entiers, & n'en quitta l'administration que pour monter, comme il fit, à l'Episcopat de Chartres en l'année 1368. auquel temps il presta le serment de fidelité pour son Eglise, le Dimanche d'apres la Purification; Et par l'assomption d'Vrbain V. au Papat, fut pourueu de l'Euesché de Mande en Giuaudan. Gregoire XI. successeur d'Vrbain, qui faisoit cas des hommes habiles en Iurisprudence, ayant vne connoissance particuliere de la Doctrine de Guillaume de Chanac en l'vn & en l'autre Droict, le crea Cardinal Prestre de la Saincte Eglise Romaine, sous le Tiltre de S. Vital, le Vendredy d'apres la Pentecoste de l'an 1371. Quatre ans apres sa promotion, il souscriuit par le commandement de Sa Saincteté au celebre Traicté qui fut fait entre elle, & Louys Duc d'Anjou, touchant l'armée qu'il falloit enuoyer en Lombardie, conjointement auec les Cardinaux Robert de Geneve, & Pierre du Tiltre de S. Eustache (l'original en est conserué dans la Chambre des Comptes à Paris). Quelque temps auant sa mort, arriuée en la ville d'Avignon le 29. iour de Decembre de l'an 1384. il fit testament, par lequel apres auoir laissé entr'autres legs, au College de S. Michel, autrement dit de Chanac, & de Pompadour, sis en la ruë de Bievre à Paris, fondé par l'vn de ses Oncles Guillaume de Chanac Euesque de Paris, & Patriarche d'Alexandrie, enterré dans vne Chapelle du Cloistre de l'Abbaye de Sainct Victor, sa Mithre, sa Crosse, & quelques Liures de sa Bibliotheque, auec vne somme de cinq cens francs; il choisit sa sepulture, non dans l'Eglise des Iacobins d'Avignon, comme plusieurs l'ont escrit, mais dans l'Eglise Collegiale de S. Martial de Limoges, où son corps fut apporté tout entier au mois d'Aoust de la mesme année, & mis en depost iusques au iour de la resurrection eternelle, sous vn superbe Tombeau de marbre, haut *Preu. p. 453.* esleué, sur lequel est sa representation de mesme matiere, auec vn Epitaphe, qui comprend en douze lignes son progrez dans les Dignitez Ecclesiastiques, & marque en peu de paroles, que pour la reconnoissance des biens par luy faits à ce Monastere, le Conuent est tenu de celebrer à perpetuité tous les iours deux Messes basses, & tous les mois vn Anniuersaire solemnel pour le repos de son ame, & de celles de ses parens. L'Obituaire de la mesme Eglise de S. Mar- *Preu. p. 454.* tial de Limoges nous apprend aussi la mesme chose, & que pour comble d'honneur il auoit possedé l'Euesché de Tusculane.

Il portoit: D'azur au chef de gueules, chargé d'vn lyon issant d'argent.

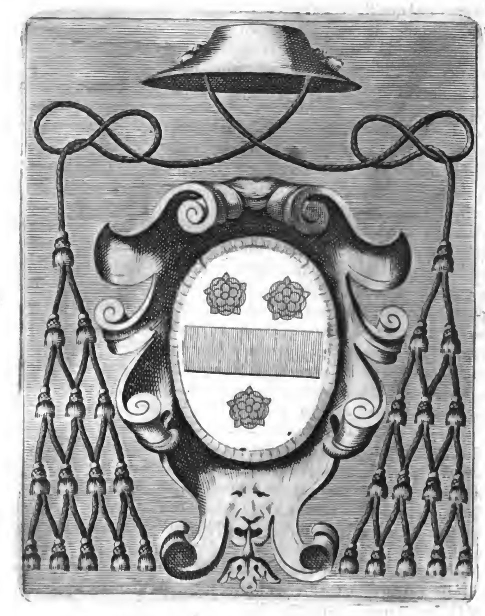


IEAN LE FEVRE, ou LE SEVRE, surnommé Fabry par quelques-vns, Cousin germain du Pape Gregoire XI. Euesque de Tulles, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marcel.

CHAPITRE CXXXIV.

IL est fait mention de ce Prelat dans l'Obituaire de Carcassone: son origine est la ville Tulles, mais le plus grand de ses aduantages est celuy d'auoir eu l'honneur d'estre Cousin germain du Pape Gregoire XI. qui ne se contenta pas de le faire Euesque du lieu de sa naissance, mais l'esleua iusques à la dignité de Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marcel, l'an 1371. dans laquelle il ne vescut neantmoins qu'enuiron neuf mois, parce qu'il mourut en Avignon le 6. Mars de l'année suiuante.

Preu. p. 454.



Il portoit: D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses de mesme, deux en chef & une pointe.

PIERRE FLANDRIN,
Doyen de l'Eglise Cathedrale de Bayeux, Auditeur du Sacré Palais, Referendaire du Pape Gregoire XI. Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Eustache.

CHAPITRE CXXXV.

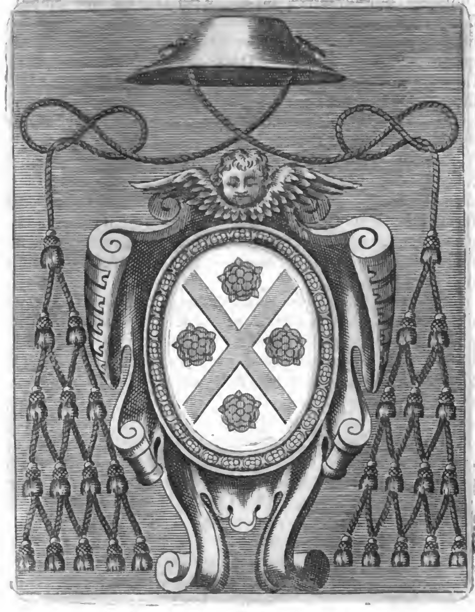
LE Dioceze de Viuiers en Viuarez, est la patrie de Pierre Flandrin, mais nous ignorons le lieu où l'on l'a veu naistre, aussi bien que la Famille d'où il est sorty: seulement pouuons-nous dire auec certitude, qu'imitant les Doctes de son temps, & suiuant l'exemple des grands Hommes qui luy donnoient de l'emulation, il embrassa l'estude du Droict Canon, & s'attacha fortement à cette

ſcience, en laquelle s'eſtant rendu tres-habile en peu d'années, il receut le Bonnet de Docteur auec vn applaudiſſement vniuerſel de tous ceux qui ſe plaiſoient en cette profeſſion; ſa ſuffiſance toute particuliere l'aduança dans les dignitez Eccleſiaſtiques. Le Pape Gregoire XI. qui en auoit la parfaite connoiſſance, luy donna le Doyenné de la Cathedrale de Bayeux en Normandie, auec la Prebende de Miſſy en la meſme Egliſe, de laquelle il prit poſſeſſion par
Preu. p. 455. Procureur le 3. Avril de l'an 1370. le fit Auditeur du Sacré Palais, Referendaire de Sa Sainteté, & enfin Cardinal Diacre du Tiltre de S. Euſtache, à la promotion des Quatre-Temps d'apres la Pentecoſte de l'année ſuiuante 1371. l'employa meſme à l'examen des eſcrits d'vn certain Raymond Neophite (confondu par quelques-vns auec Raymond Lulle) lequel ayant quitté le Iudaiſme pour entrer en la Religion Chreſtienne, & peu de temps apres ſa conuerſion dans l'Ordre de S. Dominique, ſouſtenoit effrontément, *Que l'on pouuoit adorer les Demons du culte de latrie: Que c'eſtoit vne action non ſeulement iuſte, mais meritoire de renier le Createur de toutes choſes, pour éuiter la peine des tourmens, pourueu que le reniement ſe fiſt ſeulement de bouche, & non pas du cœur: Que tout homme qui pechoit mortellement eſtoit heretique: Que les mauuaiſes & les bonnes œuures eſtoient également agreables à Dieu: Qu'il eſtoit impoſſible à l'homme d'accomplir aucun precepte de la Loy pendant le cours de ſa vie: Que la ſecte de Mahomet & la Religion Chreſtienne eſtoient eſgalement Orthodoxes: Que Ieſus-Chriſt, ſes Apoſtres, & tous les Bien-heureux eſtoient Schiſmatiques, & que le Schiſmatique meſme eſtoit dans vne plus eminente perfection que le Catholique.* Les eſcrits touchant vne ſi extrauagante Doctrine ayans eſté tres-exactement diſcutez par le Cardinal Flandrin, furent condamnez au feu par le Pape, & bruſlez par l'Archeueſque de Tarragone, & par l'Inquiſiteur de la Foy au Royaume d'Arragon, qui en auoient eſté les accuſateurs. Ce Prelat mourut ſous l'obeiſſance de Clement VII. le 23. Ianuier 1381. en la ville d'Avignon, où il receut les honneurs de la ſepulture.

Il fut l'vn des quatre Protecteurs que l'Ordre Militaire de S. Iean de Ieruſalem auoit lors auprés de ce Pape, que cét Ordre reconnoiſſoit pour legitime Succeſſeur de Gregoire XI. apres le decez duquel le Cardinal Flandrin compoſa vn eloquent Traicté ſur le ſujet du
Preu. p. 454. ſchiſme d'entre Vrbain VI. & Clement VII. qui eſt conſerué en MS. dans la Bibliotheque du Cardinal Sirlet.



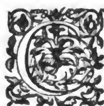
GVILLAVME



Il portoit: D'argent au fautoir d'azur, cantonné de 4. roses de gueules.

GVILLAVME DE NOELLET,
Docteur és Loix, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Ange.

CHAPITRE CXXXVI.



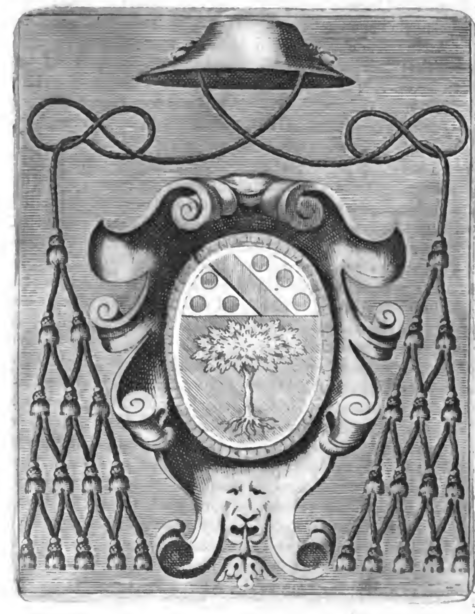
CE Prelat est du nombre de ceux dont nous n'ignorons pas la Patrie, mais la Famille: nous ne sçauons s'il estoit Gentilhomme, ou roturier, ses pere & mere mesme nous sont inconnus; & nous n'auons peû apprendre autre chose de luy sur ce sujet, sinon qu'il vit la lumiere du iour dans le Diocese d'Angoulesme. Les premiers emplois de sa vie ne sont pas venus à nostre connoissance: mais il est à presumer qu'ils ont esté dans l'aduantage de l'Estude & de

l'honneur, puis qu'apres auoir exercé pendant quelque temps la Charge d'Auditeur du Sacré Palais, il fut pourueu de celle de Referendaire du Pape Gregoire XI. Auſſi liſons-nous dans les Autheurs qui ont parlé de luy, qu'il eſtoit Docteur és Loix, c'eſt à dire ſçauant Iuriſconſulte, quand il fut ſucceſſiuement reueſtu de ces deux Offices, & que le meſme Pape Gregoire, qui prenoit plaiſir à eſleuer les Doctes de ſon ſiecle, crea Guillaume de Noellet Cardinal Diacre du Tiltre de S. Ange, à la premiere promotion qu'il fit aux Quatre-Temps d'apres la Pentecoſte de l'an 1370. Qu'il l'employa l'année ſuiuante à l'examen des erreurs de Raymond, ſurnommé Neophite, deſquels nous auons parlé dans la vie du Cardinal Flandrin, qui fut aſſocié en cette Commiſſion; Et qu'en l'an 1372. il l'enuoya Legat en Italie, pour eſtre le Lieutenant General de Sa Sainċteté dans toute l'eſtenduë du gouuernement de Boulogne, & Pays circonuoiſins.

Preu. p. 455.

Quoy que Guillaume fut bon Politique, homme deſintereſſé, qui n'auoit pour objet qu'vne ſincere penſée de paix & de dilection, il ne put neantmoins empeſcher que le peuple auquel il vouloit amiablement commander de la part du Pape, ne ſe ſouſleuaſt contre le S. Siege, ne chaſſaſt de la ville de Bologne tous les Officiers qui portoient le caractere d'Eccleſiaſtiques, & que ſa fureur n'allaſt iuſques au poinct de l'empriſonner luy-meſme, de ſe ſaiſir de ſa vaiſſelle d'argent, & le contraindre enſuite de ſe retirer precipitemment de la ville & du territoire de Bologne : mais le Pape indigné d'vne ſi cruelle reuolte, & du traitement honteux qui luy auoit eſté fait en la perſonne de ſon Legat, ſe reſolut de reprimer cette inſolence par la force & par les armes ; c'eſt pourquoy il mit promptement vne armée ſur pied, laquelle ayant aſſiegé, pris, & chaſtié les Boulonois auec toute la juſtice deuë à leurs ſeditions & emportemens, les obligea d'implorer la miſericorde du Pape, & de ſe remettre ſous les loix de ſon obeiſſance; ce que Sa Sainċteté leur ayant accordé par ſa clemence, ſe vit encor contrainte de faire vn voyage elle-meſme en Italie pour la pacifier, le Cardinal de Noellet ayant eu l'honneur de l'accompagner, ſe trouua à l'eſlection d'Vrbain VI. & à celle de Clement VII. dans les intereſts & party duquel il mourut en la ville d'Avignon le 4. iour de Iuillet de l'an 1394.

Monſieur Frizon, dans ſa Gaule pourprée, l'appelle Guillaume Nouueau, au lieu de Noellet, & veut qu'il ait eſté Archidiacre en l'Egliſe de Chartres: mais outre qu'il n'en rapporte aucune preuue, c'eſt qu'il eſt le ſeul qui le nomme ainſi, & qui luy donne cette qualité



Il portoit: De synople à l'Arbre d'or, au chef d'argent, chargé d'vne bande de gueules, accompagnée de six besans de mesme mis en orle.

PIERRE DE VERVCHE,
Docteur en Droict Canon, Chanoine & Archidiacre en l'Eglise de Roüen, Auditeur du Sacré Palais, Referendaire du Pape Gregoire XI.
Cardinal Diacre du Tiltre de Ste Marie en la Voye Large.

CHAPITRE CXXXVII.



N Autheur moderne donne le nom de Iean à Pierre de Veruche, François de naissance, originaire du Diocese de Tulles en Limosin: mais il est le seul de son sentiment (c'est Monsieur Frizon en son Histoire de la France Cardinale) parce qu'il passe pour constant chez tous les autres, que ce Prelat s'appelloit Pierre, lequel apres auoir vacqué long temps à l'Estude du Droict Canon, receu

Preu. p. 455. le Bonnet de Docteur en cette Science, ensemble l'honneur d'estre Chapelain du Pape Gregoire XI. fut pourueu d'vne Prebende & d'vn Archidiaconé dans l'Eglise Metropolitaine de Roüen le 25. iour de Fevrier de l'an 1370. en suite d'vn Office d'Auditeur du sacré Palais à Rome, & enfin de la Charge de Referendaire du mesme Pape Gregoire, qui pour le combler de graces & de faueurs, le crea aux Quatre-Temps d'apres la Pentecoste de l'année suiuante, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie, *en la Voye Large*.

Nous ne voyons pas que le Cardinal de Veruche ait esté present à l'eslection d'Vrbain VI. parce que Thierry de Niem, Autheur exact, ne le met pas au nombre des Cardinaux François, qui se transporterent tous ensemble le lendemain de ce choix vers le nouueau Pape, pour luy rendre leurs respects, & luy offrir leurs seruices: mais nous lisons seulement que durant le schisme d'entre luy & Robert de Geneve, il fut vn des plus zelez partisans du dernier, auquel ayant suruescu, il assembla au Palais d'Avignon tous les Cardinaux qui auoient esté dans les interests du defunct, pour proceder à la nomination de Benoist XIII. Le temps de sa mort est marqué differemment, Ciaconius veut qu'il soit arriué l'an 1390. sous l'obeïssance du mesme Benoist XIII. mais il n'a pas pris garde à l'impossibilité de son opinion, qui se destruit par la Chronologie, en ce que Clement VII. Predecesseur de Benoist, n'est decedé qu'au mois de Septembre de l'année 1394. ioint que l'on ne peut pas dire que le Cardinal de Veruche ait esté priué de l'vsage de la vie l'an 1390. sous le regne de Robert de Geneve, d'autant que par vn ancien Manuscrit de la Bibliotheque de Foix, rapporté par le sçauant Iurisconsulte Monsieur Bosquet, à present digne Euesque de Montpellier, il est dit en termes prefix que le Cardinal de Veruche se trouua au Conclaue qui se fit au mois de Septembre de l'an 1394. pour l'eslection de l'Antipape Benoist XIII. Ainsi nous pouuons tirer vne consequence indubitable, que sa mort doit estre arriuée plus tard de quatre ans entiers, que Ciaconius & Monsieur Frizon ne l'ont crû, sans pouuoir neantmoins determiner l'année, qui nous est inconnuë aussi bien que le lieu de son inhumation, qui doit estre vraysemblablement en quelque Eglise de la ville d'Avignon, puis qu'il y est mort, & que nous n'apprenons point que par aucune disposition testamentaire il ait choisi sa sepulture en vn autre endroit.



PIERRE



Il portoit: D'or à la fasce d'azur.

PIERRE DE LA IUGEE, RELIGIEUX BENEDICTIN de la Congregation de Cluny, cousin du Pape Gregoire XI. successiuement Archeuesque de Narbonne & de Roüen, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Clement.

CHAPITRE CXXXVIII.

IL tiroit son origine des anciens Seigneurs *de la Iugée*, ou *la Iugie* en Limosin, village situé en la Paroisse *d'Errain*, proche de Rosieres, dans lequel on voit encore vne vieille tour, que l'on dit auoir esté bastie par les Cardinaux de cette Maison, de laquelle est sorty Monsieur le Comte de Rieux en Languedoc, qui en porte le nom & les Armes. Preu. p. 456.

Comme Pierre de la Iugée auoit ce glorieux aduantage d'estre cousin du Pape Gregoire XI. il eut aussi celuy de l'esleuatiō dans les plus hautes dignitez de l'Eglise; car encore qu'il se fust volontairement retiré du monde pour se renfermer dans la solitude d'vn Cloistre sous la Regle de S. Benoist, ses merites neantmoins l'appellerent successiuement au gouuernement de trois Archeueschez, l'vn en Espagne, & les deux autres en France; celuy de Narbonne luy fut conferé par Clement VI. au mois d'Avril de l'année 1347. dont il fit rebastir à neuf le Palais Archiepiscopal: & l'année suiuante, il receut la foy & hommage du Vicomte Aimery. Au mois de Fevrier 1365. il accompagna les Euesques de France, auec lesquels il fut deputé vers Vrbain V. de la part du Roy Charles V. sur le sujet des differends qui estoient entre ce Monarque & celuy de Navarre. En 1368. au mois de Iuin, il celebra le Concile de Vabres, auquel se trouuerent presens Philippes, Abbé de Sorese Vicaire d'Arnaud Archeuesque d'Aux, les Euesques Geoffroy de Tholose, Bernard de Cominges, Robert de Vabres, Hugues de Beziers, Iean de Cahors, Arnaud d'Alet, Guillaume de Lombez, Guillaume de Pamiers, & Eudes de Lascar. En 1374. il quitta la Metropolitaine de Narbonne pour celle de Roüen, à laquelle ayant esté transferé par le Pape Gregoire XI. & ne pouuant pour lors aller en personne prester le serment de fidelité qu'il estoit tenu de faire au Roy pour raisō de son nouuel Archeuesché, Sa Majesté, par la consideration particuliere de ce que Pierre de la Iugée estoit cousin de Sa Sainteté, luy remit le Droit de Regale, & receut son serment par procureur, dont le Pape Gregoire XI. luy fit ses remercimens par Bulles expediées à Avignon au mois de Septembre, de la 5me année de son Pontificat, par lesquelles il declara qu'il n'entēdoit point que la grace faite à l'Archeuesque de Roüen son parent, pût tirer à cōsequence, ny prejudicier en aucune façon aux Droits de Regale du Roy Charles, & de ses successeurs à la Couronne de France. *Preu. p. 456.*

Au mois de Decembre de l'an 1375. Pierre de la Iugée fut fait Cardinal par son cousin le Pape Gregoire XI. qu'il accompagna peu de temps aprés au voyage qu'il entreprit pour l'Italie; mais à peine fut-il abordé à Pise, qu'il y mourut le 19. Nou. 1376. Son corps toutesfois fut apporté à Narbonne, où il repose dans l'Eglise de S. Iust, en laquelle on celebre tous les mois de l'année vne Messe des Trépassez qu'il y a fondée pour le repos de son ame; quoy que tous les Autheurs qui ont parlé de luy se soient persuadez, & assurent positiuement qu'il receut les honneurs de la sepulture dans la Ville où il deceda; c'est à dire à Pise. Aussi Bernard Guy nous apprend qu'apres sa mort, arriuée veritablemēt à Pise, son cadavre fut mis en depost dans l'Eglise Cathedrale de Ste Marie, d'où il fut transferé, & enterré à Narbonne, sous vn Tombeau qu'il y auoit fait eriger dés son viuant. *Preu. p 456.*



Il portoit: D'or à six cotices ou bandes d'azur.

HVGVES DE MONTRELAIX,
Prieur du Prieuré de Marsay en Poictou, Doyen de Nantes, successiuement Euesque de Treguier & de S. Brieuc, Prestre Cardinal du Tiltre des Quatre Saincts Couronnez, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE CXXXIX.

RAYNAVD Seigneur de Montrelaix, & Marie d'Ancenis, tous deux sortis des plus anciennes & des plus Nobles Familles de Bretagne, furent les pere & mere de Hugues, lequel ayant deuoüé ses iours à l'Eglise, obtint premierement le Prieuré de Marsay en Poictou, membre despendant du Monastere de S. Maixant; le Doyenné, & non l'Euesché de Nantes, comme l'ont voulu quel- *Preu. p. 457.*

ques-vns qui l'ont confondu auec Iean de Montrelaix ſon frere, qui regiſſoit cette Cathedrale de ſon temps: mais il eſt veritable qu'il fut ſucceſſiuement Eueſque de Treguier & de S. Brieuc.

Apres qu'il eut ſouffert la perte de ceux qui luy auoient donné la vie, il fit paroiſtre le peu d'attache qu'il auoit aux richeſſes du monde; car quoy que leur ſucceſſion fuſt ample & conſiderable, il ne laiſſa pas d'y renoncer volontairement pour ſe contenter du reuenu de ſes Benefices; en quoy ſa vertu parut d'autant plus ſolide & plus releuée, qu'il ſembloit qu'il ne pouuoit auoir trop de biens pour entretenir l'eſclat & la grandeur de ſa dignité & de ſa naiſſance.

Le Pape Gregoire XI. le crea Preſtre Cardinal du Tiltre des Quatre Saincts Couronnez le 20. iour de Decemb. de l'an 1375. Et depuis
Preu p 457.
qu'il eut l'honneur d'eſtre aggregé au ſacré College, il fut vulgairement appelé le Cardinal de Bretagne, à cauſe de ſa patrie, encore que Ciaconius & les autres Hiſtoriens d'Italie luy donnent communément le nom de *Montlong*, au lieu de *Montrelaix*, qui eſt ſon veritable, & celuy de la Famille d'où il eſt ſorty.

Il fut preſent à l'eſlection d'Vrbain VI. qui ſe fit à Rome; en ſuite à celle de Robert de Geneve à *Fondy* ſous le nom de Clement VII. qui luy confera l'Eueſché de Sabine. Quelques-vns meſmes, entre leſquels eſt Onuphre, ſouſtiennent qu'il ſe trouua auſſi à celle de l'Antipape Benoiſt XIII. quoy qu'vn ancien manuſcrit de la Bibliotheque de Foix, rapporté par Monſieur Boſquet, nous apréne le contraire, & qu'il n'a pas ſurueſcu à Clement VII. ſous l'obeïſſance duquel il mourut en la ville d'Avignon, enuiron l'an 1390. On ignore le lieu de ſa ſepulture, & l'on ne ſçait point ce qui peut auoir eſté fait en ſon honneur apres ſon decez.

Nous liſons dans la France Pourprée de Monſieur Friſon, que le Roy Charles V. ayant fait empriſonner Yoland de Flandres Comteſſe de Bar, le Pape eſcriuit au Cardinal du Tiltre des Quatre Saincts Couronnez, qui n'eſt autre que Hugues de Montrelaix, afin qu'il moyennaſt auprés de Sa Majeſté, la liberté de cette Princeſſe captiue: Ce qui fait juger que Sa Saincteté connoiſſoit l'addreſſe de ce Prelat dans les negociations, puiſqu'il le choiſit ſeul entre tous ceux du ſacré College, pour s'entremettre auprés de ce Monarque François d'vne affaire de ſi haute conſequence.



IEAN



Il portoit: De France à vn escu posé en cœur, bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules, qui sont les Armes de Cisteaux.

JEAN DE BVSSIERES, DOCTEVR EN THEOLOGIE, successiuement Abbé des Abbayes de Clairuaux & de Cisteaux, Cardinal Prestre du Tiltre de . . . .

CHAPITRE CXL.

IL y a deux differentes opinions touchant la patrie de Iean de Bussieres, François de naissance; l'vne, qu'il estoit originaire de la Prouince de Bourgogne; & l'autre de celle d'Auuergne, qui est la plus probable, puisqu'apres auoir esté honoré du Cardinalat on l'appella communément le Cardinal d'Auuergne.

Il sceut vaincre le monde auant mesme que le bien connoistre: car pour s'accoustumer dés ses plus jeunes ans à l'austerité de la vie,

apres s'estre reuestu de l'habit de l'Ordre de Cisteaux dans le fameux Monastere de Clairvaux, il se vint renfermer dans le College des Bernardins à Paris, où il fit ses premieres estudes, & en si peu de temps vn progrez si considerable dans les Humanitez, la Philosophie, & les sainctes Lettres, qu'il deuança l'âge competent pour le Doctorat en Theologie, auquel il fut receu auec applaudissement. La suite de ses actions se signala par la pieté, & par la doctrine dans le mesme Monastere de Clairvaux, où il auoit esté rappellé pour y exercer pendant quelque mois la Charge de Celerier, & durant quatre ans celle d'Abbé debonnaire : Ses vertus furent enuiées par les Conuents de son Ordre, qui le souhaitoient tous d'vne mesme passion & d'vn zele esgal pour leur commander ; mais Cisteaux l'emporta comme le Chef: il fut tiré de Clairvaux pour venir prendre le regime & gouuernement de cette celebre Abbaye, qu'il administra auec tant de prudence & de sincerité, que le Pape Gregoire XI. le crea Cardinal le Ieudy 20. Decembre de l'an 1375. en la ville d'Avignon, où il mourut le 4. Septembre de l'année suiuante; d'où son corps fut apporté à Clairvaux, & deposé entre les Tombeaux du pieux & deuot Abbé Sainct Bernard, & des Saincts Martyrs Eutrope, Zozine & Bonoze, auec vn Epitaphe, qui ne fait qu'vne simple mention de son nom & de ses qualitez, quoy que quelques Memoires Manuscrits de cette Abbaye nous veulent persuader, que le Cardinal de Bussieres ait esté tres-mauuais dispensateur des biens de cette Eglise; qu'il en ait alієné beaucoup d'immeubles, & vendu les Thresors; & que pour cette raison, par vn secret iugement de Dieu, lors que son corps y fut apporté pour y estre enseuely, il fut impossible de le faire entrer dans l'Eglise, en sorte qu'il le fallut laisser dehors proche des murailles, entre lesquelles il fut inhumé sous vn petit Tombeau esleué de terre d'enuiron vn pied.

Preu. p. 457.

Preu. p. 457.

Diuers Autheurs ont escrit, que le Cardinal de Bussieres est peint au naturel dans la grande Salle de Cisteaux: mais qu'à cause qu'il auoit emporté à Venise la Croix d'or de ce Monastere pour se faire Cardinal, au lieu d'auoir le visage à descouuert comme les autres Abbez, qui y sont aussi representez au vif, il a son Chapeau de Cardinal enfoncé si auant en la teste, qu'on ne luy void ny le front ny les yeux.

Si dans le temps que Galas rauagea la Bourgogne, les portraits qui estoient en la grande Salle de l'Abbaye de Cisteaux n'eussent point esté perdus & dissipez, i'aurois sçeu la verité de cette fable, parce que pour contenter ma curiosité & celle du public, vn mien amy m'eut enuoyé le crayon de Iean de Bussieres; ce qui est maintenant hors de son pouuoir, puis qu'il n'y reste aucune Table du naufrage, & qu'on ne void aujourd'huy dans cette Salle la representation de pas vn des Abbez qui ont presidé à ce Monastere.



Ce portraict est tiré d'vn Tableau, que l'on void au dessus de la porte de la Sacristie des Peres Iacobins de la ruë S. Iacques à Paris, mais à present effacé par l'iniure des temps, & qui toutesfois estoit encor en son entier en 1611. lors que feu mon pere le fit crayonner tel qu'il est icy representé.

GVY DE MALESEC,
Successiuement Euesque de Lodeve, & de Poictiers, Neueu du Pape Gregoire XI. Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Croix en Ierusalem, puis Euesque de Preneste.

CHAPITRE CXLI.

CE Gentilhomme, qui tiroit son origine des anciens Seigneurs de Chastelus en la Marche, du nom *de Malesec*, qui portent pour insignes de Noblesse: *D'or au lyon de gueules, au chef d'azur, chargé de trois estoiles d'or*, & qui depuis vne longue succession de temps ont produit de grands Hommes à leur Patrie, estoit fils d'vne sœur du Pape Gregoire XI. Ses inclinations naturelles à la vertu luy firent choi- *Preu.p.464.*

sir la profession Ecclesiastique, dans laquelle il vescut auec tant de pureté dés ses plus tendres années, qu'il merita d'estre pourueu d'abord de l'Euesché de Lodeve, duquel il fut transferé par son Oncle l'an 1371. à celuy de Poictiers, qu'il administra sagement pendant quatre années. Il est bien vray-semblable qu'ayant tous les soins d'vn bon Pasteur, il ne manqua pas de laisser des marques à la posterité de l'affection qu'il auoit pour son Eglise, puisque ses Armes se voyent encor aujourd'huy dans de vieilles vitres de la Maison Episcopale qu'il fit reparer. Il fut appellé en suite à la charge de Referendaire du Pape son bon parent, qui l'honora du Cardinalat le 20. iour de Decembre de l'an 1375. sous le Tiltre de Saincte Croix en Ierusalem.

Apres la mort de Gregoire XI. & l'eslection d'Vrbain VI. en sa place, le Cardinal de Malesec ayant esté vn des principaux de ceux qui ne voulurent pas obeïr à ce nouueau Pape, & qui luy substituerent Robert de Geneve, sous le nom de Clement VII. s'attacha entierement à son party, & pour cette raison fut enuoyé par luy Legat au Royaume d'Angleterre, au Duché de Brabant, aux Comtez de Queldres, Flandres & Hainault, & mesme au Pays de Liege, pour y faire reconnoistre legitime la domination de Clement, & exciter les Souuerains de ces contrées à se liguer ensemble, afin d'exterminer l'Archeuesque de Barry (c'est ainsi que ceux de la faction de Robert de Geneve qualifioient Vrbain VI.) lequel s'estoit cantonné dans l'Italie: mais il ne receut pas le fruit qu'il auoit esperé de sa Legation, d'autant qu'il n'eut pas l'entrée libre en Angleterre, parce que le Roy Richard II. ayant appris que les François, auec lesquels il estoit en guerre, auoient approuué l'eslection de Clement VII. s'estoit rangé du party d'Vrbain, & que Louys Comte de Flandres estoit entré dans les mesmes interests, quoy que vassal du Roy de France, & proche parent de Clement, à cause qu'il ne pouuoit pas conceuoir la raison pour laquelle le Cardinal de Geneve, qui auoit non seulement approuué, mais loüé par Lettres, le choix qui auoit esté fait de la personne d'Vrbain VI. auoit accepté la Papauté à son prejudice: Il ne fut pas mieux receu au Brabant, en Hainault, & dans le Liege, & par ainsi contraint de s'en retourner en Avignon sans rien faire de ce qu'il auoit entrepris en faueur de Clement, qui luy donna l'Euesché de Preneste en l'année 1383. & apres sa mort ayant aidé l'Antipape Benoist XIII. à s'inthroniser dans la Chaire de S. Pierre, il fut de sa faction, demeura tousiours prés de luy ferme & inesbranlable dans ses interests en la ville d'Avignon, où il tomba malade sous la treisiesme année du Pontificat pretendu de ce mesme Pape; ce qui le fit resoudre à tester, dans la crainte qu'il eut que la mort ne le surprit auparauant que d'auoir peû declarer l'ordonnance de sa derniere volonté, qu'il

fit

fit connoistre aux Notaires qui receurent son Testament le 12. iour de Septembre de l'année 1407. par lequel apres auoir destiné sa sepulture aux pieds de l'Autel de la Chapelle du S. Esprit en l'Eglise d'Avignon, il defendit expressément l'eleuation d'vn Tombeau, les habillemens lugubres, & toute solemnité de funerailles quant aux luminaires, desirant seulement que sa bierre fut accompagnée de quatre torches, & couuerte d'vn simple morceau de laine blanche, figuré d'vne Croix noire: mais au lieu de ces pompes vaines & superfluës, il ordonna la distribution de cinquante florins aux Chanoines & autres Officiers du Chœur qui seroient presens en personnes lors de ses obseques, à condition que durant neuf iours consecutifs ceux qui seroient Prestres diroient vne Messe, & reciteroient le Psautier; & ceux qui ne seroient pas honorez du Sacerdoce, diroient le Psautier double à son intention: il voulut aussi que pendant les mesmes neuf iours on assemblast deux fois les pauures dans la place des Iacobins d'Avignon, ou en quelque autre lieu conuenable, au choix & obtion de ses Executeurs, ausquels pauures on distribuëroit chaque fois l'aumosne, auec injonction de prier le Tout-puissant pour le repos de son ame; Laissa tous les immeubles qu'il possedoit en la ville d'Avignon, & particulierement la maison qu'il habitoit, & le verger contigu qui luy auoit esté donné par Benoist XIII. incontinent apres son assomption au Pontificat, pour la fondation & dotation de deux Chapelles perpetuelles à l'Autel du S. Esprit de l'Eglise d'Avignon, qui demeureroient à la Collation du Preuost & du Chapitre de la mesme Eglise, & deseruies par deux Prestres, qui seroient tenus de celebrer chacun quatre Messes au moins toutes les semaines de l'année, pour le salut des ames des Souuerains Pontifes, notamment pour celles de ceux qui luy auoient fait du bien, pour la sienne, pour le Conclaue des Cardinaux, pour tous ceux de son sang, & pour ses amis & bien-facteurs: Legua quatre mille liures au Pape Benoist XIII. A chaque Conuent de Mendians de la ville d'Avignon, dix florins; A tous les Hospitaux quatre florins; A l'Eglise de S. Priuat au Diocese de Tulles, en laquelle il auoit esté regeneré sur les sacrez fonds de Baptesme, le Calice de sa grande Chapelle, auec vn vestement Sacerdotal; Fit du bien à diuerses autres Eglises, & à tous les Prieurez qu'il auoit possedez. Donna beaucoup de Liures aux Iacobins, Cordeliers, Augustins & Carmes d'Avignon, qui sont specifiez dans son Testament, comme aussi aux Monasteres de la Chaise-Dieu, de S. Martial d'Avignon, des Celestins de la mesme ville, de ceux de Gentilly prés le Pont de Sorge, des Chartreux de Villeneufve, & de Bonpas, & à plusieurs autres particuliers: Fit present à sa sœur Beraude, Religieuse de Pruilly au Diocese de Carcassonne, de cinquante florins: A Agnes, Religieuse du mesme Monastere de Pruilly, aussi sa sœur, pareille som-

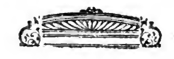
Preu. pages 458. 59. 60. 61 62. 63. & 64.

me de cinquante florins; A Heliote, Religieuse de Saincte Praxede d'Avignon, sa niepce, vingt florins, & à chacun de ses domestiques, vne somme considerable; Institua son heritier vniuersel au reste de ses biens, Guillaume de Malesec, second fils de Monsieur Regnaud de Roffignac Cheualier, & nomma pour Executeurs de ses derniers desirs, Nicolas Cardinal Euesque d'Albe, Iean Cardinal Euesque d'Ostie, le Cardinal de Thurey, & plusieurs autres.

Le Cardinal de Malesec estant reuenu en santé, se détacha des interests de Benoist XIII. & fut admis par les Cardinaux au Concile de Pise, lors qu'ils rejetterent les pretentions du mesme Benoist, & de Gregoire XII. à la Papauté, pour esleuer, comme ils firent l'an 1409. Alexandre V. sur le Throsne de S. Pierre. Depuis il fut enuoyé Nonce en France par Iean XXII. successeur d'Alexandre: mais estant tombé malade à Paris, en la maison où pendoit pour enseigne la Teste Noire, proche l'Eglise des Mathurins: il fit vn Codicile le huictiesme iour de Mars de l'année 1411. par lequel considerant que plusieurs de ceux qu'il auoit nommez en son Testament de 1407. pour Executeurs de sa derniere volonté, estoient dispersez en diuers lieux esloignez de la ville de Paris, & confirmant son mesme Testament, il nomma en la place des absens, Reuerend Pere en Dieu François Docteur en Decret, Abbé du Monastere de S. Maixent, Ordre de S. Benoist, au Diocese de Poictiers, Haut & Puissant Seigneur, Monsieur Henry de Marle Cheualier, premier President au Parlement de Paris: Nobles & Scientifiques personnes, Maistres Pierre Bussiere, & Iuuinian Fabry, Aduocats en la Cour, auec Iean de Ruyere, Gerard du Bois, & Cornu, sousmettant l'entiere execution de son precedent Testament, & du present Codicille, à l'examen de la Chambre Apostolique, & de la Cour du Parlement: Il mourut le mesme iour 8. Mars 1411. Son corps fut conduit dans l'Eglise du Conuent des Iacobins de la ruë S. Iacques, proche de la Sacristie, sur la porte de laquelle fut apposé vn Epitaphe, qui marquoit que ce n'estoit qu'en attendant qu'il fut transferé par l'ordre de ses parens, dans le Tombeau commun de ses illustres Ayeuls, toutesfois ses cendres reposent encore aujourd'huy dans la mesme Eglise, sous vne simple Tombe, sur laquelle il n'y a ny Armes ny inscription.

Preu. p. 463. & 464.

Preu. p. 464.





I'ay trouué ce portraict dans les memoires de feu mon pere, qui ne marquent point le lieu d'où il a esté tiré.

IEAN DE LA GRANGE, surnommé DE BOVCHAMAGE, President des Aydes à Paris, Conseiller au Parlement, Abbé de Fescamp, Euesque d'Amiens, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Marcel, puis Euesque de Tusculane.

CHAPITRE CXLII.



IL est constant que ceux qui ont parlé de la Patrie de Iean de la Grange, ne l'ont point connuë, puis que tous le font Lyonnois de naissance, sans nous apprendre sa Famille; quoy qu'il soit tres-veritable, qu'il estoit Bourguignon d'origine, & natif du vilage de Germolles, proche de Chaalon : Il tiroit son extraction d'vne Noble & Ancienne Maison, du nom *de Bouchamagé*, dont les Sei- Preu p. 467.

gneurs qui portoient pour Armes: *De gueules à trois merlettes d'argent, au franc cartier d'hermines*, & qui ont poſſedé les Terres de la Grange, de Germolles, & de Monquoy, ſituées dans le Dioceze de Chaalon ſur Saone, quitterent le ſurnom de Bouchamage pour prendre celuy de la plus conſiderable Terre qu'ils poſſedoient, qui eſtoit la Grange, & c'eſt pour cette raiſon que noſtre Iean eſt tantoſt appellé
Preu.p.477. de la Grange, & tantoſt de Bouchamage en differens tiltres. En 1322. viuoit vn Guillaume de la Grange, Seigneur de Germolles, qui tenoit en fief du Duc de Bourgogne ſon Chaſteau de S. Martin ſur Guye; Guillemette de la Grange, fille de Meſſire Aymar, Cheualier Seigneur de la Grange, receuoit en 1380. quinze liures de rente ſur la Halle d'Arbois au Comté de Bourgogne: Thibaud de la Grange eſtoit Seigneur de Monquoy en 1393. & l'an 1478. vn Iean de la Grange fut inſtitué Bailly d'Auxonne par le Roy Louys XI. puis eſtably Maiſtre de ſon Artillerie en Bourgogne, l'an 1483. Mais pour reuenir à Iean de la Grange, duquel nous allons preſentement rapporter les actions en cette Hiſtoire: il eut pour frere Eſtienne de la Grange, Preſident au Parlement de Paris, la fille duquel nommée Iacqueline de la Grange, fut mariée en premieres nopces à Iean de Craon, Seigneur de Montbazon, de Saincte Maure, & de Moncontour, qui fut tué à la bataille d'Azincour; & en ſecondes à Iean Seigneur de Montaigu & de Marcouſſis, Vidame de Laon, Grand Maiſtre de France.

Ce Iean de la Grange ayant conceu le deſſein de quitter le monde, prit l'habit de Religieux de l'Ordre de S. Benoiſt: & dés auſſitoſt fit eſclater ſa doctrine & ſa ſuffiſance par ſon application à l'eſtude du Droict, en la ſcience duquel il ſe rendit ſi conſiderable, qu'il en merita le bonnet de Docteur, auec applaudiſſement vniuerſel de toutes les perſonnes qui ſe trouuerent preſentes lors qu'il le receut: Il fut enſuite pourueu des Prieurez de Fouuans au Comté de Bourgogne, de Noſtre-Dame d'Elincour, Ordre de Cluny, au Dioceſe de Beauuais, de Gigny du meſme Ordre au Dioceſe de Lyon, & de celuy de S. Denys de la Chartre à Paris, dans l'Egliſe duquel il eſt peint en vne vitre auec ſes Armes, mais groſſierement,
Preu.p.466. puis d'vn Canonicat en la Cathedrale de Paris, d'vn Archidiaconé en celle de Roüen, & de l'Abbaye de Feſcamp, en laquelle qualité il fut fait compagnon de la Legation du Cardinal Guy de Bologne en Eſpagne, pour moyenner la paix entre les Roys d'Arragon & de Caſtille, qu'il conclut heureuſement. A ſon retour en France, le Roy Charles cinquieſme, ſurnommé le Sage, qui ſçauoit connoiſtre & recompenſer les grands Hommes de ſon Royaume, prit Iean de la Grange pour vn de ſes principaux & plus ſecrets Conſeillers, & le fit auſſi Conſeiller au Parlement: Et comme les puiſſans Monarques, ſemblables au Soleil, qui ne ſe laſſe iamais de

de lancer les rayons de sa lumiere sur la terre, ne sçauroient trouuer assez d'occasions pour combler d'honneur & de biens ceux qui leur rendent de signalez seruices, ce mesme Roy Charles fit tout en vn coup Iean de la Grange en 1370. President de ses Aydes, Surintendant de ses Finances, & son premier Ministre; deux ans apres luy donna l'Euesché d'Amiens, duquel ayant pris possession, il y tint vn Synode solemnel le 15. iour de Dec. de l'an 1373. où se trouuerent plusieurs Abbez, nommément celuy de S. Lucien de Beauuais, celuy de S. Salme de Montreuil, & plusieurs autres, en habits Pontificaux: Le Roy Charles ne faisoit aucune chose de consequence que par l'entremise de Iean de la Grange; car l'an 1374. il le deputa auec les Ducs d'Anjou & de Bourgogne, l'Archeuesque de Roüen, neueu du Pape, le Sire de Coucy, le Comte de Sarebruche, & le Seigneur de Chastillon, pour le Traicté de paix d'entre Sa Majesté, & le Roy d'Angleterre, dont le pourparler fut reiteré plusieurs fois en la ville de Bruges, & la mesme année l'ordonna pour Conseil à la Tutelle, garde, & gouuernement des Enfans de France, par Lettres données à Melun au mois d'Octobre. Enfin, la pourpre Romaine qui luy manquoit pour son entiere esleuation dans les sublimes dignitez de l'Eglise, luy fut donnée par l'entremise de son bon Maistre auprés du Pape Gregoire XI. qui le crea Prestre Cardinal du Tiltre de S. Marcel, au mois de Decembre de l'année 1375. & le manda l'année suiuante en la Cour Papale: mais auparauant que de quitter le Roy Charles, il alla prendre congé du Parlement le Vendredy 27. Iuin de l'an 1376. auquel ayant fait vne belle Harangue Latine sur le sujet de son departement, le President Paillard luy respondit en François au nom de cette Auguste Compagnie; puis estant arriué prés de la personne de Sa Saincteté, & reconnoissant qu'il auoit l'obligation entiere de sa haute fortune au Roy Charles, & que ce Prince se plaisoit extraordinairement à Senlis, il luy fit don d'vne maison qu'il possedoit hors les murs de cette ville, & de celle qu'il auoit au vilage de Creil, par Lettres données à Avignon au mois de Septembre de la mesme année 1376. seellées de son sceau, lesquelles maisons Sa Majesté vnit le 13. Nouembre ensuiuant à la Couronne de France, pour luy & ses Successeurs Monarques, apres auoir amorty au mois de Iuin precedent en faueur du mesme Cardinal d'Amiens, vne maison appellée *le Vignal*, de valeur de 67. liu. de rente, monnoye de Vienne, sise en la Paroisse de S. Laurent en Briennois, au Diocese de Mascon, que ce Prelat auoit donnée à l'Eglise & au Prieuré Conuentuel de S. Martin d'Ambierle, au Diocese de Lyon.

Preu. p. 467.

Preu. p. 467.

Preu. p. 466.

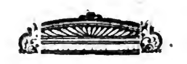
Iean Iuuenal des Vrsins, en son Histoire de Charles VI. & apres luy Robert Guaquin, & les autres qui l'ont suiuy, nous veulent asseurer qu'apres la mort du Roy Charles V. le Cardinal d'Amiens *Preu. p. 465.*

Bbbbbbbb

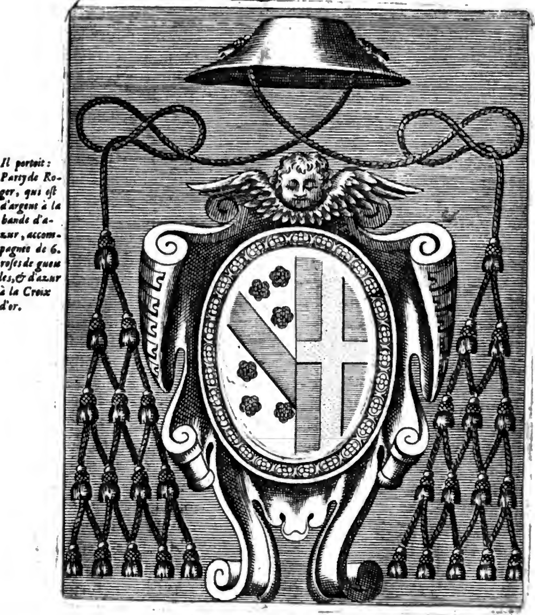
ayant entendu dire au nouueau Roy, addreſſant ſes parolles à Sauoiſy Threſorier de ſon Eſpargne, qu'il ſe pouuoit facilement venger de luy, ſe ſauua en diligence en Auignon auec ſes threſors: mais tous ces Autheurs me pardonneront, s'il leur plaiſt, ſi ie leur dis que ce qu'ils ont aduancé n'eſt pas poſſible, puiſque le Roy Charles V. n'eſt mort qu'en l'année 1380. & qu'il eſt tres-veritable que Iean de la Grange eſtoit en Auignon dés l'an 1376. Qu'en 1378. il ſe trouua à Fondy, dans le Conclaue des Cardinaux, qui deſtituerent Vrbain VI. pour eſleuer à la Papauté Robert de Geneve, par lequel il fut fait Eueſque de Tuſculane en 1379. Que tant s'en faut qu'il ſoit retourné depuis en France, qu'au contraire apres la mort de ce Pontiſe, il ſe trouua preſent à l'eſlection de l'Antipape Benoiſt XIII. en l'année 1394. ſous l'obeïſſance duquel il mourut en Auignon le 24. iour d'Avril de l'an 1402. apres auoir fondé des prieres pour le repos de l'ame du Roy Charles V. & fait vn Teſtament & vn Codicile le 12. precedent, par leſquel il eſleut ſa ſepulture en l'Egliſe Cathedrale d'Amiens, du coſté gauche du grand Autel, Preu. p. 468. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. & 76. ſous vn Tombeau qu'il auoit fait faire à Paris il y auoit long-temps; Voulut que s'il venoit à deceder en Auignon, ou à vne iournée de la ville, ſon corps fut porté & depoſé tout entier en l'Egliſe Collegiale de S. Martial, où l'on feroit ſes obſeques, apres leſquelles ſon cadavre ſeroit mis en pieces, ſes os portez ſecretement à Amiens par l'ordre de Iean de Boiſy Eueſque de cette Cathedrale, & de Iean Fillheti Eueſque d'Apt, ſes Neveux, & le ſurplus demeureroit à S. Martial pour y eſtre inhumé dans le ſepulchre qu'il y auoit deſtiné: Laiſſa trois cens florins, pour eſtre diſtribuez le iour de ſon decez par vne aumoſne generale aux pauures; Commanda la celebration de quatre mille huict cens Meſſes immediatement apres ſa mort, pour le repos des ames du Roy Charles V. ſon ſouuerain Seigneur, de la ſienne, & de celle de tous les fideles Trépaſſez, pour leſquelles il laiſſa quatre cens florins d'or du coin du Roy: Legua aux Chanoines d'Amiens qui aſſiſteroient à ſes funerailles, cinquante francs d'or: aux Chapelains de la meſme Egliſe trente francs: Fonda deux Chapelles, & douze Anniuerſaires par chacun an en la meſme Egliſe d'Amiens, pour les ames du Roy Charles V. de la ſienne, & de tous les Morts. Donna à l'Abbaye de Feſcamp quatre cens vingt liures de terre annuelle pour la celebration de ſix Anniuerſaires, & de deux Meſſes par iour à perpetuité à l'Autel de la Vierge, à meſme intention. Et parce qu'il auoit fait baſtir en l'honneur de S. Gilles vne Chapelle dans l'Egliſe du Prieuré d'Ambierle, auquel il auoit fait beaucoup de bien, il ordonna que les os de ſes pere, mere, freres & ſœurs, qui repoſoient dans la Chapelle de la Vierge en la meſme Egliſe, ſeroient transferez en celle par luy nouuellement erigée au meſme lieu, que l'on appelleroit de ſon nom, *la Chapelle de la*

Grange: Laissa au Prieuré de Nostre-Dame d'Elincourt, Ordre de Cluny, au Diocese de Beauuais, qu'il dit estre le premier de ceux par luy possedez, cinq cens francs d'or, pour estre employez aux reparations des maisons de ce Benefice, & cinq cens autres francs pour achepter des reuenus, à condition que les Religieux celebreroient tous les ans vingt-deux Anniuersaires. Pareille somme de cinq cens francs d'or, au Conuent du Prieuré de Gigny, Diocese de Lyon, duquel il auoit aussi esté Prieur; Fit vne infinité de legs aux Conuents d'Avignon & d'Amiens: Defendit expressément que l'estimation de ses biens ne fut pas faite par les Iuifs: Et comme il auoit eu l'honneur estant Abbé de Fescamp, d'estre du Corps du Parlement, qu'il y auoit iugé des procez pendant vn long espace de temps, mesme depuis sa promotion au Cardinalat, & par ainsi qu'il croyoit estre tousiours vn membre de cette illustre Compagnie, rendant la Iustice indistinctement à tout le monde, & sans acceptation de personne; il luy sousmit l'entiere disposition de ses biens meubles & immeubles, & l'execution de l'ordonnance de sa derniere volonté: Enjoignit que du restant de ses biens, ses debtes payées, & ses legs acquitez, ses Neveux les Euesques d'Amiens & d'Apte fondassent vn College dans la maison qu'il auoit en Avignon, appellée *de Regio*, en faueur de tel nõbre d'Escoliers qu'ils iugeroient à propos, pour l'entretien desquels il laissa des reuenus considerables, auec vn Iardin appellé *le Iardin de Plaisance*, sis hors les murs, proche la porte S. Michel de la mesme ville: Institua son heritier vniuersel en ses autres biens meubles & immeubles, Iacqueline de la Grange sa niepce, femme de Iean de Montaigu Cheualier, Vicomte de Laon, Grand Maistre de la Maison du Roy: Et en cas qu'elle ne voulust accepter son heredité, luy substitua le premier masle, & à luy les autres masles, & à eux les filles de sa mesme niepce.

Il mourut à Avignon le 24. du mesme mois d'Avril 1402 où son corps fut enterré sous vn superbe Mausolée dans l'Eglise de S. Martial, & ses os enfermez dans le Tombeau qu'il auoit fait construire en celle d'Amiens, proche duquel repose aussi Estienne de la Grange, President au Parlement de Paris son frere, qui donna six vingts francs au Chapitre de cette Cathedrale pour le droict de sa sepulture. *Preu. p. 478. & 477.*



Il portoit: Party de Roger, qui est d'argent à la bande d'azur, accompagnee de 6. roses de gueules, & d'azur à la Croix d'or.



GIRARD DVPVY,
proche parent du Pape Gregoire XI. Religieux de l'Ordre de S. Benoist, Abbé de l'Abbaye de Marmoustier lez Tours, Euesque de Carcassonne, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Clement.

CHAPITRE CXLIII.

GIRARD DVPVY estoit François, proche parent du Pape Gregoire XI. qui le crea Cardinal en 1375. Il auoit succedé à Pierre Dupuy son frere au regime de l'Abbaye de Marmoustier de Tours: il fut depuis Euesque de Carcassonne; son Anniuersaire est marqué dans le Liure des Obits de cette Cathedrale, & Ciaconius asseure qu'il mourut en la ville d'Auignon le 16. des Calendes de Mars de l'an 1389.

Preu. p. 477

ROBERT



Ce portraict est tiré d'une medaille, conseruée dans le cabinet de Mr de Lierques, Conseiller d'Estat, & Lieutenãt Criminel au Bailliage & Siege Presidial de Lyon, au reuers de laquelle il y a vn Temple, & au costé la representation des Apostres S. Pierre & S. Paul, auec cette deuise: Iusti intrabũt in eam.

ROBERT DE GENEVE,
Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Paris, successiuement Euesque de Theroüenne & de Cambray, Cardinal Prestre du Tiltre des SS. douze Apostres, declaré par quelques Cardinaux Pape, sous le nom de Clement VII. tenant son Siege en Avignon, pendant qu'Vrbain VI. le tenoit à Rome.

CHAPITRE CXLIV.

LA tres-haute, tres-puissante, & tres-ancienne Maison des souuerains Comtes de Geneve, qui porte pour Armes: *cinq points d'or, equipolez à quatre d'azur,* dont est sorty son Excellence Monseigneur le Marquis de Lulins, qui vit encor aujourd'huy pompeusement dans la Cour de Sauoye, & fait reuiure en sa personne tou-

tes les glorieuſes qualitez de ſes Nobles Ayeuls, donna l'eſtre à Robert, fils d'Amedée de Geneve, troiſieſme du nom, Prince de l'Empire, & de Mahault de Bologne, lequel eſtant le dernier des cinq maſles que Dieu donna à ſon pere, voulut conſacrer ſes iours à l'Egliſe, afin de pouuoir laiſſer auec plus d'eſclat des marques aſſeurées de la pieté naturelle qui eſtoit en luy.

Preu.p.485. Ses premiers aduancemens commencerent par vn Canonicat en l'Egliſe Cathedrale de Paris, & par l'Office de Prothonotaire du S. Siege, d'où ayant paſſé à l'Eueſché de Theroüenne en 1365. & à celuy de Cambray en 1368. il fut honoré de la pourpre Romaine par le Pape Gregoire XI. aux Quatre-Temps d'apres la Pentecoſte de l'an 1371. & par luy enuoyé Legat en Italie, mais ſans fruit, pour y chaſtier les peuples rebelles au S. Siege. Enfin, le meſme Gregoire eſtant mort, & l'Archeueſque de Barry ſubſtitué en ſa place ſous le nom d'Vrbain VI. vne partie des Cardinaux qui s'eſtoient trouuez à ſon eſlection, qui fut faite à Rome, ſe retirerent à Fondy, petite ville de la Champagne d'Italie, & là proteſtans qu'ils auoient eſté forcez en leurs ſuffrages, choiſirent pour ſouuerain Chef de l'Egliſe vniuerſelle Robert de Geneve, qui changea ſon nom en celuy de Clement VII. & vint tenir ſon Siege en Avignon. Cette promotion cauſa vn ſchiſme deplorable en l'Egliſe, qui dura prés de cinquante ans, d'autant que les Princes Chreſtiens furent diuiſez en leurs reſpects & en leurs ſouſmiſſions; l'Italie, l'Allemagne & l'Angleterre, ne pouuoient reconnoiſtre d'autre Pape qu'Vrbain VI. & la France & l'Eſpagne au contraire rendoient leurs obeïſſances aueugles à Clement VII. que l'on peut dire auoir eſté vn Prelat autant illuſtre par les ſainctes actions de ſa vie, que par ſon extraction & ſon origine; il n'y auoit que douceur en ſes mœurs, & que clemence en ſa perſonne : les plus eminens Perſonnages de ſon temps en doctrine & en ſainctete eſtoient de ſon party, entre leſquels on compte pour les principaux & les plus conſiderables, S. Vincent Ferrier, de l'Ordre de S. Dominique, Maiſtre du ſacré Palais, & le Bien-heureux Pierre de Luxembourg, duquel on peut dire auec verité, que s'il honoroit les vertus qu'il voyoit en Robert de Geneve; Robert de Geneve auſſi faiſoit vne eſtime particuliere de celles qu'il connoiſſoit en ce ſainct Homme, qu'il fit ſucceſſiuement Archidiacre de Dreux en Normandie, & Eueſque de Mets, & pour le pouuoir approcher plus prés de ſa perſonne, Cardinal Diacre du Tiltre de S. Georges au voile d'or; le prit meſme en telle affection, qu'il s'entretenoit ſouuent auec luy, & dans leur entretien ſecret, Dieu luy faiſoit voir quelquefois ce B. Cardinal tout eſclatant de lumiere, & ſentir d'autrefois auprés de luy des parfums & des odeurs, telles qu Iſaac en reſſentoit en baiſant ſon fils Iacob.

Comme Robert de Geneve eſtoit reconnu pour legitime ſuc-

ceſſeur en la Chaire de S. Pierre par les deux plus puiſſans Monarques du monde, il chercha tous les moyens poſſibles pour ſe conſeruer à luy ſeul vn tiltre ſi aduantageux: il ſe fortifia pour cét effet de quelques Troupes de Bretons, que Louys de Montjoye ſon neveu à cauſe de ſa mere, qui eſtoit de la Maiſon Souueraine de Geneve, auoit engagez à ſon party, auec leſquelles il reprit le chemin de Rome, où il donna la chaſſe à ſes ennemis, entra victorieux dans la Ville & dans le Chaſteau S. Ange; c'eſt pourquoy Clement pour honorer la valeur de ce neveu, le crea Mareſchal de l'Egliſe, dont il auoit ſi genereuſement defendu la liberté: mais Vrbain apres auoir amaſſé des forces dans la Romanie, s'auança vne nuict prés des portes de Rome, & par les ſecretes intelligences qu'il auoit dans la ville, ſçeut gagner les ſentinelles qui eſtoient aux dehors, & par ce moyen rentra triomphant dans les meſmes lieux d'où il venoit d'eſtre chaſſé auec honte; ce qui a fait dire à l'Autheur de la vie de Louys de Montjoye, que l'humeur de Clement eut en ce rencontre vn rapport prejudiciable à ſon nom, puiſque le traitement doux & benin qu'il fit aux Romains, leur inſpira la penſée de ne le pas traiter de la meſme ſorte: Toutefois, cette perte ſignalée n'eſbranla point ſon grand courage, non plus que celuy de ſon Mareſchal, qui partit en diligence pour la France & la Sauoye, d'où il tira vn puiſſant ſecours, qu'il fit promptement repaſſer en Italie: mais Syluestre Budes qui commandoit les Troupes de Bretagne qui eſtoient reſtées pour la garde de Clement, ayant eſté gagné par l'ennemy, eut ordre le iour de la bataille de commander l'auantgarde de l'armée, pendant que le Mareſchal, ignorant cette perfidie, non moins armé de foy que de fer, commandoit le gros de la bataille, où il n'oublia rien de la conduite & de la diligence neceſſaire en cette occaſion, donna par tout où le tranchant de ſon eſpée luy pouuoit faire iour, frappa tant qu'il eut de bras, & qu'il rencontra de victimes: mais l'auantgarde au contraire, par la trahiſon du commandant, pliant honteuſement lors qu'elle pouuoit aiſément renuerſer les eſcadrons ennemis, mit le reſte de l'armée en déroute de telle maniere, que le General ne pouuant plus raſſembler tant de parties deſunies, menagea le mieux qu'il luy fut poſſible le reſte de ſes pertes, en raliant quelques Regimens Sauoyards, qui conduiſirent Clement iuſques en France, où il vint tenir ſon Siege en la ville d'Avignon, & gouuerna l'Egliſe auec tant de moderation, & par tant d'effets de ſes incomparables vertus, qu'il maintint vn grand nombre de Roys dans ſon obeïſſance; ſe reſſentit touſiours de l'auguſte ſang qui couloit dans ſes veines, ſe ſignala par des liberalitez prodigieuſes enuers les pauures, par des Edifices de pluſieurs magnifiques baſtimens, & par des profuſions de biens aux perſonnes de merites & de capacitez ſingulieres; auſſi ſa Cour, qui n'eſtoit

remplie que d'hommes doctes & vertueux, se pouuoit appeller non
Preu.p.478. 79. 80. 81. 82. 83. 84. & 85. seulement le sejour des Muses, mais aussi le seminaire de la saincteté: il fut tousiours splendide en toutes ses actions, & fit de grandes & notables fondations en diuerses Eglises, specialement en quelques-vnes de son Pays de Genevois, entre lesquelles celle de la Collegiale de Nostre-Dame la Liée d'Annessy est des plus considerables, & reçoit toute la splendeur de sa gloire des illustres effets de la deuotion de ce Prelat, dont adjoustant aux liberalitez du feu Comte Amedée son pere, duquel il executa religieusement les dernieres volontez pour la dotation de ce Sanctuaire, l'enrichit encore de ses propres biens-faits, tant par l'esleuation d'vn clocher de la plus belle structure qui se pust voir alors dans la Chrestienté, que par l'augmentation des reuenus qu'il y a laissez. L'Eglise du S. Sepulchre, située aux fauxbourgs du mesme Annessy, & la plus ancienne de la ville, a ressenty les effets de ses pieuses generositez; car outre vne infinité de biens qu'il luy a donnez, il la fait rebastir entierement: L'ancien & sacré Monastere de Saincte Catherine Vierge & Martyre de l'Ordre de Cisteaux, construit en la montagne proche d'Annessy, & fondé par Madame Beatrix Comtesse de Geneve, tient à gloire de l'auoir pour vn de ses plus grands bien-faicteurs: les prieres qu'il fait annuellement pour luy sont marquées
Preu.p. 485. dans son Martyrologe; Et s'il a eu soin de sa Patrie, il n'a pas moins embelly la ville d'Avignon, où il auoit estably sa residence; car il donna aux Peres Celestins la place pour bastir leur Conuent, & la Chapelle de bois que la Reyne Marie de Sicile auoit fait faire dessus le sepulchre où gisoit le corps du Bien-heureux Pierre de Luxembourg, auec toutes les offrandes qui s'y presentoient par les fideles, les affranchissemens de droicts que la Paroisse de S. Didier pretendoit y auoir, pour raison du Cimetiere de l'Hospital des pauures orphelins de S. Michel du Pont rompu qui luy appartenoit, ensemble vn bon nombre d'argenterie, de Liures, & de riches vestemens.

Il mourut le 16. Sept. de l'année 1394. & fut enterré dans l'Eglise
Preu.p.485. des mesmes Celestins qu'il auoit fondez, vis à vis du grand Autel, sous vn sepulchre de marbre noir, sur lequel il est representé en marbre blanc, auec vn Epitaphe, qui marque qu'il auoit esté esleué au
Preu.p. 485. Pontificat malgré luy. Apres sa mort, Pierre de Lune Antipape, sous le nom de Benoist XIII. vnit au Conuent des Celestins d'Avignon, pour le respect qu'il portoit à la memoire de Clement, les Prieurez de Laudun, & de S. Martin, au terroir du Pont de Sorgues, auec la Paroisse de S. Vincent de Gigonian, qu'il accompagna de quelques autres dons, afin que ces bons Religieux eussent leur nouriture & entretien plus certain & plus asseuré, & vaquassent mieux aux prieres & aux oraisons, qu'ils estoient tenus de dire pour le repos de l'ame du mesme Clement.

IACQVES



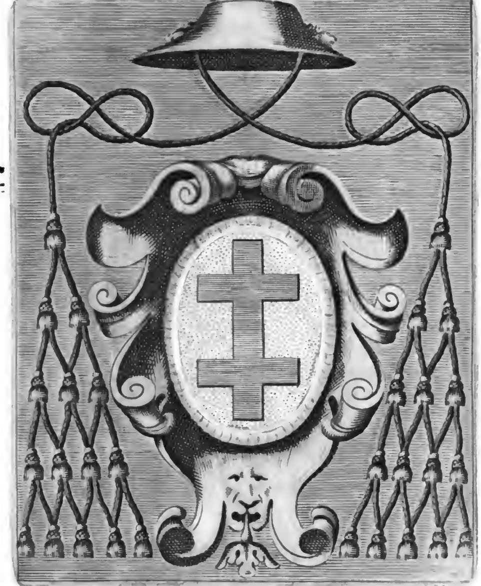
Il portoit: D'azur au lyon d'or, armé & lampassé de gueules.

IACQVES D'ITRE,
malnommé de Vis & de Vissac par quelques-vns, Patriarche de Constantinople, Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Praxede.

CHAPITRE CXLV.

SANS examiner le lieu de la Patrie de Iacques d'Itre, qui estoit la Champagne, nous pouuons dire que de Patriarche de Constantinople qu'il estoit, il fut fait Cardinal par Clement VII. lequel venant en France le laissa en Italie pour les affaires de l'Eglise & les siennes, & pour la consolation de ceux qui fauorisoient son party. Vn memoire MS. que i'ay en ma possession, porte qu'il fut mis en prison à Naples par les ordres de la Reyne Ieanne, & qu'il y mourut en l'année 1304. Preu.p.486.

Il portoit : D'or à la double Croix d'azur.



PIERRE DE SARCENAS, ſurnommé par quelques-vns Ameil, & Bernier par d'autres, ſucceſſiuement Eueſque de Viuiers, & Archeueſque d'Embrun, Preſtre Cardinal du Tiltre de S. Marc, puis Eueſque de Sabine.

CHAPITRE CXLVI.

IE me renferme tres-volontiers dans le ſentiment de Meſſieurs de Saincte Marthe, touchant la naiſſance de ce Prelat, qu'ils diſent eſtre ſorty des Vigons, Seigneurs de Cercenac, Bourg ſitué entre les Alpes, & la ville de Thurin, quoy que Monſieur Frizon, & ceux qui ont ſuiuy ſon opinion, eſtiment qu'il eſtoit de la ville de Sorcenats, au Pays Tholoſain, à cauſe d'vne vieille inſcri-

ption grauée sur vne ancienne pierre, & trouuée dans les fondemens du Conuent de cette mesme ville, Ordre de S. Benoist, au Diocese de Lauaur, qui marque l'origine de sa fondation, dés le temps du Roy Pepin, la douceur de son air, l'abondance du Pays, & sa denomination du ruisseau qui l'arrouse. *Preu.p.487.*

La profonde doctrine de Pierre de Sarcenas dans la science de l'vn & de l'autre Droict, en laquelle il surpassoit tous ceux de son temps, luy fit meriter vne Charge d'Auditeur de la Rote à Rome, vn Canonicat en l'Eglise Cathedrale de Thurin, & l'Office de Greffier Apostolique en la Cour d'Avignon. Sa haute capacité dans les negociations le fit choisir par Iacques de Sauoye Prince d'Achaie, pour traiter auprés du Pape Clement, de la paix entre ce Prince & le Marquis de Montferrat : Et le reste de ses belles qualitez l'appella au gouuernement de l'Euesché de Viuiers, & à celuy de l'Archeuesché d'Embrun en 1366. auquel temps, sçauoir le 26. Octobre de la mesme année, il renouuella les anciennes confederations auec Raoul Lupey, Gouuerneur de Dauphiné : & le 16. Aoust de l'année suiuante 1367. il receut des honneurs particuliers du Roy de France, & fut reconnu Superieur immediat de l'Abbaye de S. Pons d'Annessy par l'Abbé de ce Monastere ; chastia les sujets qui luy estoient rebelles, & garentit courageusement sa ville de l'inuasion de ses ennemis, puis aux Quatre-Temps des Aduents de l'an 1378. il fut creé Prestre Cardinal du Tiltre de S. Marc, par Robert de Geneve, qui le fit quelques mois apres Euesque de Sabine. Vn tiltre de l'an 1382. nous apprend qu'il possedoit beaucoup de Benefices en France, notamment dans les Prouinces de Rheims, Sens, & Roüen, & que n'en pouuant auoir l'administration, à cause qu'il faisoit sa residence en Avignon, il nomma des Procureurs pour les regir & gouuerner, particulierement le Canonicat & la Chantrerie de l'Eglise Nostre-Dame de Beauuais, qu'il auoit obtenuë par concession du sainct Siege. Sainct Pierre de Luxembourg le choisit pour vn de ses Executeurs testamentaires, auec le Cardinal Anglic Grimoard de Grisac : mais comme l'homme arriue tost ou tard à sa fin, le Cardinal de Sarcenas experimenta la sienne en Avignon, où il mourut le 16. iour d'Aoust de l'an 1390. sous l'obeïssance de l'Antipape Benoist XIII. *Preu.p.487. & 488*



Ce portraict est tiré apres vn Tableau qui est dans l'Eglise des Iacobins de Clermont en Auuergne, & m'a esté procuré par les soins du Reuerend Pere Paul le Marchand Prieur de ce Monastere.



NICOLAS DE S. SATVRNIN,
Religieux & Prouincial de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Theologie, Lecteur du Sacré Palais, Prestre Cardinal du Tiltre de S. Martin des Montagnes.

CHAPITRE CXLVII.

MONSIEVR Sauaron, dans les Memoires de la ville de Clermont qu'il a donné au public, rapporte bien les Armes de Nicolas de S. Saturnin, qui sont: *D'azur à vne fleur de lys d'or, posée en chœur, accompagnée de trois estoiles de mesme, deux en chef, & vne en pointe*, parle aussi de son Tombeau, qui est dans l'Eglise des Iacobins de la mesme ville; mais il declare franchement qu'il ne sçait ny le nom, ny la famille

famille du Cardinal qu'il enserre ; ce qui m'a fait curieusement rechercher la verité qu'il n'a pas connuë , quoy qu'il fut tres-sçauant homme,& originaire du Pays dont il a voulu deterrer les Antiquitez.

I'ay donc appris par mes soins que Nicolas de Sainct Saturnin vint au monde dans la ville de Clermont en Auuergne ; qu'il sortit de parens honestes & accommodez, & que s'estant déuoüé à S. Dominique dés ses plus tendres années, il en prit l'habit au Conuent des Iacobins de la mesme ville, où il fut admis auec ioye, & y professa long-temps la saincte Theologie auec tant de capacitez & de suffisances, qu'apres auoir donné de conuaincantes preuues de sa doctrine & de son sçauoir, il fut appellé au Generalat de l'Ordre qu'il regit pendant l'espace de neuf ans entiers pacifiquement & religieusement, puis ayant esté choisi par le Pape Gregoire XI. pour Maistre du sacré Palais à Rome, où il vescut en cette qualité trois ans durant auec honneur & veneration ; Robert de Geneve le crea Prestre Cardinal du Tiltre de S. Martin des Montagnes, sous lequel il consomma le reste de ses iours dans la deuotion & l'humilité: mais il faut obseruer qu'il estoit absent de la Cour Papale, quand il receut cét honneur, parce qu'estant retourné en son Conuent de Clermont apres la mort du Pape Gregoire XI. son Bien-facteur, il y exerçoit les actes de charité & de Religion, lors que Clement VII. le mit au rang des Princes de l'Eglise, & luy enuoya le Chapeau, *Preu. p. 488.* apres la reception duquel il vint en Auignon, où estant tombé malade, il fit testament le 20. iour de Decembre de l'an 1381. suiuant le pouuoir qu'il en auoit eu au mois de Nouembre precedent, de celuy qui l'auoit esleué à vn si haut rang de l'Eglise : par lequel apres *Preu. p. 488. 89 90 91. & 92.* auoir declaré qu'il sçauoit de quelle sorte les Romains s'estoient gouuernez publiquement enuers les Cardinaux, deuant & apres qu'ils fussent entrez au Conclaue, touchant l'eslection d'vn Successeur au Pape Gregoire XI. & qu'il auoit vne connoissance particuliere des menaces & des violences dont ils s'estoient seruis pour les forcer à nommer l'Archeuesque de Barry, & par ainsi que Robert de Geneve estoit le veritable Pape, il fit hautement sa protestation qu'il vouloit viure & mourir dans ses interests, & sous son obeïssance ; Ordonna que s'il plaisoit à Dieu le tirer de ce monde, son corps fut deposé dans l'Eglise des Iacobins d'Auignon, & si tost ses obseques faites, transferé dans celle du mesme Ordre en la ville de Clermont en Auuergne pour y estre inhumé par les soins de deux de ses Executeurs. Laissa cent florins d'or aux Religieux Dominicains d'Auignon, en reconnoissance des seruices qu'il auoit receu d'eux : Trente florins, pour estre distribuez aux autres Conuens de Mendians de la mesme ville : Au Monastere des Iacobins de Clermont cent florins d'or, auec tous ses Liures, ses vestemens Sacerdotaux, &

sa Chapelle d'argent: Aux Sœurs du Monastere de Saincte Praxede, situé hors les murs de la ville d'Avignon, dix florins d'or: Au premier Chapitre General qui se tiendroit de son Ordre, & en quelque lieu qu'il pust estre conuoqué, cinquante florins d'or: Au premier Chapitre Prouincial qu'on assembleroit en France, la somme de cinq cens francs: Au Conuent des Iacobins de Paris, cinq cens francs: A chacun de ceux de Lyon, Geneve, Mascon, Langres, Dijon, Sens, Neuers & Mets, cinq florins d'or: A Pierre *Dulans*, son cousin germain, estudiant à Orleans, la somme de cent liures: A Guillaume & Iacques *Dulans* ses freres, chacun cinq cens liures, & fit vne infinité d'autres legs à ses Domestiques: Institua ses heritiers vniuersels au reste de tous ses autres biens meubles & immeubles, & en tous ses droicts personnels & reels, les Religieux du Conuent de S. Dominique de Clermont: Nomma pour Executeurs de ses dernieres & irreuocables volontez quatre Cardinaux, & Barthelemy *del Casaults*, Abbreuiateur des Lettres Apostoliques du Pape, auquel il legua cinquante florins, afin de l'obliger à vacquer auec plus d'ardeur à l'execution de son Testament, & leur donna pouuoir à tous de vendre & aliener ses biens, afin que la disposition qu'il en auoit faite, put sortir son plein & entier effet. Il mourut le 23. iour de Ianuier de l'année suiuante 1382. Son corps fut apporté suiuant son desir dans l'Eglise des Freres Prescheurs de la ville de Clermont en Auuergne, où il receut les honneurs de la sepulture, en vn superbe Tombeau qui fut esleué à sa gloire, & enchassé dans le mur, sous la seconde volée des voustes du Chœur, au dessus de la porte qui donne entrée en la Chapelle de la Magdeleine vers le grand Autel, sur lequel est sa representation en marbre blanc, reuestuë des habits de l'Ordre, la Mithre en teste, appuyée sur vn coussin de pierre, les mains posées l'vne sur l'autre, & couchées sur l'estomach, les pieds arrestez sur deux petits chiens, pour denoter la fidelité auec laquelle il auoit vescu dans l'Eglise. Ce sepulchre est couuert d'vne arcade, accompagnée de six niches, au milieu desquelles sont des Anges en plate peinture à aisles esployées, qui tiennent tous en main les pieces mysterieuses de la Passion de nostre Sauueur: au dossier du mur qui fait le derriere du sepulchre, est figuré vn grand Crucifix qui emplit toute l'espace: trois Anges reçoiuent le Sang qui découle des mains & du costé; à droit sont les trois Maries auec S. Iean; à gauche nombre de Iuifs, & au pied le portraict de Nicolas de S. Saturnin à genoux, Pontificalement vestu, la Mithre en teste, les mains iointes & esleuées vers le Ciel; ce qui fait vn merueilleux effet dans cette enfonceure, & donne beaucoup de grace & d'ornement au magnifique Mausolée, qui a esté dressé en l'honneur de ce Cardinal.



Ce portrait est tiré de la representatiõ de ce Prelat, qui est sur son tõbeau dãs l'Eglise Cathedrale de la Ville d'Auignon.

PIERRE DE BARRIERE,
Euesque d'Authun, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Marcellin & Pierre.

CHAPITRE CXLVIII.

TOVS les Autheurs demeurent d'accord que Pierre de Barriere tire son origine d'vne famille de ce nom, habituée dans le Diocese de Rhodez en Roüergue, & qui porte pour Armes: *De gueules au lyon d'argent;* mais la pluspart d'entr'eux n'ont pas marqué ses emplois, qui furent tres-releuez: Sa profession ne fut autre qu'Ecclesiastique, il l'embrassa vigoureusement dés qu'il eut atteint l'aage de raison: & comme il estoit d'vn esprit tres-subtil & tres-esclairé, qu'il

possedoit aussi vne vertu consommée: ses rares merites l'appellerẽt au gouuernement de l'Euesché d'Authun, dont il fut pourueu en l'année 1377. & le deux Ianuier de la suiuante, il transigea du droict d'exemption auec son Chapitre, laquelle transaction fut premierement confirmée par Iean Euesque de Preneste, Legat en France de la part de Clement VII. & du depuis ratifiée par le mesme Clement, aux Nones de Mars de la seconde année de son Pontificat. Lors que le Pape Vrbain VI. fut donné pour successeur à Gregoire XI. par l'election de sa personne qui fut faite à Rome, Sa Saincteté voulut honorer du Cardinalat Pierre de Barriere, dés le mois de Septembre de l'année 1378. mais il refusa d'accepter cét aduantage des mains du veritable Successeur de S. Pierre, parce qu'il s'estoit ietté dans les interests de Robert de Geneve, qui tenoit son Siege en la ville d'Avignon, & qui luy enuoya le Chapeau le 17. des Calendes de Ianuier de la mesme année, par Robert de Fis son Sergent d'armes, pour luy estre presenté par les Cardinaux Anglic Grimoard de Grisac Euesque d'Albe, & Pierre du Tiltre de S. Anastaze, où l'vn d'eux, apres l'auoir prealablement deschargé & absous des choses ausquelles il estoit obligé à cause de son Euesché d'Authun; toutesfois il faut croire que cesdeux Cardinaux se trouuerent occupez en de grandes affaires, qui les empescherent d'executer la volonté de Robert de Geneve, sur le sujet de la promotion de Pierre de Barriere, parce que ce mesme Pape fit depuis l'adresse du Chapeau qu'il luy enuoyoit à l'Euesque de Chaalon, afin qu'il le mit de sa part entre ses mains.

Preu. p. 492. *Preu. p. 492.* *Preu. p. 492. & 93.*

Nos Liures sont remplis des desordres & des troubles que causerent les assomptions de deux differentes personnes au Papat en vn mesme temps; Vrbain VI. faisoit tous ses efforts auprés des Princes Chrestiens pour se conseruer son droict legitime en la Chaire de S. Pierre, & Clement VII. ne s'endormoit pas de son costé à captiuer leur bienveillance & leur amitié, afin qu'ils le reconnussent pour le seul & veritable Pontife; il estoit question en ce rencontre de bien establir la Papauté, afin de ne laisser aucun soupçon dans les esprits de ceux qui rendroient leurs obeissances à l'vn ou à l'autre. Iean de Signan fit vn grand Traité pour prouuer qu'Vrbain VI. estoit canoniquement esleu, & le Cardinal de Barriere y respondit par vn docte & sçauant discours que i'ay tiré d'vn MS. qui est en la Bibliotheque de l'Abbaye de Iumieges, duquel il y a copie dans celle du feu Cardinal Iean de Bagny à Rome, lequel discours il adressa au Roy de France, en faueur de Robert de Geneve; apres quoy nous ne trouuons rien de luy, sinon qu'il mourut le 13. iour de Iuin de l'an 1383. en la ville d'Avignon, où il fut enseuely dans la Cathedrale, sous vn Tombeau, sur lequel il est representé, mais sans inscription & sans Epitaphe.

Preu. p. 492.

PIERRE



Ce portraict est tiré de la representation du Cardinal de Cros, qui est sur son Tombeau dans l'Eglise de S. Martial d'Auignon, en laquelle il est enterré.

PIERRE DE CROS,
Religieux de l'Ordre de S. Benoist, successiuement Euesque de S. Papoul, Archeuesque de Bourges & d'Arles, Camerier du Pape Gregoire XI. Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Nerée & Achilée.

CHAPITRE CXLIX.

LA Bourgade de Calmafort en Limosin, donna l'estre à Pierre de Cros, qui fut frere de Iean de Cros, Cardinal Euesque de Limoges, duquel nous auons cy-deuant parlé, & qui par consequent portoit comme luy pour insignes de Noblesse: *D'azur à trois pans de murailles, crenelez d'argent, massonez de sable, au chef de gueules.*

Ayant destiné sa vie à la Religion, il prit l'habit de l'Ordre de

Sainct Benoist au Monastere de Sainct Martial de Limoges, duquel par commandement de ses Superieurs il fut contraint de sortir pour prendre le soin de la Preuosté de Brassac, où il fit diuerses fonctions, & exerça plusieurs Charges ; de là fut choisi pour Chancelier (quelques-vns disent pour Celerier) de l'Eglise de Toul, pourueu ensuite du Prieuré de la Voute, au Diocese de Sainct Flour, & de l'Abbaye de Tournus en Bourgogne : mais il luy fallut quitter bien-tost apres l'administration de ces deux Dignitez, pour passer à de plus hautes & plus releuées, parce qu'il fut appellé au regime & gouuernement de l'Euesché de S. Papoul, à la Basilique duquel il donna ses Liures, & tous les differends ornemens de sa Chapelle, & embellit le Chasteau *de Villepain* : puis successiuement à celles des Archeueschez de Bourges & d'Arles, le premier desquels il tint quatre ans, moins cinq semaines, & entra dans la possessió du second en l'année 1376. & dans la Charge de Camerier de Gregoire XI. ce fut luy qui prononça en 1378. dans l'assemblée des Cardinaux tenuë à Agnanie, la Sentence contre le Pape Vrbain VI. & excita les autres à choisir vn nouueau Chef de l'Eglise en sa place, par lequel il receut le Chapeau de Cardinal en la mesme année ; consacra la Chapelle de S. Martial de Limoges, Patron de la ville d'Arles ; ietta les fondemens d'vn celebre College en celle d'Avignon ; se monstra deuot & pieux enuers les Saincts ; renferma l'an 1381. les cendres du B. Trophime, en vne image d'argent, sur laquelle il fit grauer vne inscription, qui portoit que cette image auoit esté faite par son ordre, pendant le regne de Ieanne de Sicile Comtesse de Prouence, auquel temps il assista au sacre de Louys Roy de Naples, dont les ceremonies furent faites en l'Eglise de Nostre-Dame *des Dons* d'Avignon. En 1386. il solemnisa les espousailles de Louys de Chastillon, Comte de Dunois, auec Marie fille de Iean Duc de Berry : Il fonda quelques Chanoines dans sa Metropolitaine d'Arles, en l'honneur de S. Martial, pour lequel il auoit vne toute particuliere veneration, fixa les autres à vn nombre certain, en faueur desquels il fit Testament quelques iours auparauant que de quitter cette vie mortelle & passagere, dont il fut dépoüillé le 10. iour de May, suiuant l'opinion de plusieurs Autheurs, ou suiuant celle des autres le 16. Nouembre de l'an 1388. & quoy qu'il eut fait preparer dés son viuant en l'Eglise d'Arles, vn Mausolée pour renfermer ses cendres apres sa mort, il fut neantmoins enterré dans le Sanctuaire de S. Martial d'Avignon, sous vne tombe de cuivre, sur laquelle est sa representation telle que cy-dessus, auec vn Epitaphe, qui marque le lieu de sa naissance, son progrez & ses qualitez, & nous apprend qu'il estoit Docteur en Decret.

Preu. p. 493. *Preu. p. 494.*





Ce portraict est tiré de la sepulture de ce Prelat, qui est en l'Eglise de N. Dame des Dons, en la ville d'Avignon.

FAIDIT D'AIGREFVEILLE,
successiuement Euesque de Rhodez & d'Auignon, Abbé de Montmajour, Cardinal Prestre du Tiltre des Saincts Syluestre & Martin des Montagnes.

CHAPITRE CL.

VOICY le troisiesme Cardinal que l'ancienne Maison du nom *d'Aigrefueille* en Limosin, a donné à l'Eglise Romaine. Il estoit cousin des deux premiers, l'vn appellé Guillaume l'Aisné, & l'autre Guillaume le Ieune, mais comme cadet de la Famille, il mit pour brisure autour de l'escu de ses Armes, qui sont, *D'azur à trois estoiles d'or de six rais, au chef de gueules, vn orle d'argent, chargé d'vnze besans de sable.*

La profeſſion Eccleſiaſtique fut le premier objet de ſes vœux & de ſes deſirs, il trauailla fortement pour la meriter, & l'ayant embraſſée il l'eſprouua fauorable à ſa perſonne par les dignitez qui luy furent conferées. L'Eueſché de Rhodez luy fut donné enuiron l'an 1361. il le gouuernoit encore en 1364. lors qu'il fut transferé à celuy
Preu.p.494. d'Avignon, & en 1383. il fut fait Adminiſtrateur perpetuel de l'Abbaye de Montmajour, proche d'Arles. Robert de Geneve qui tenoit ſon Siege en la ville d'Avignon, & qui connoiſſoit les merites & les vertus de l'Eueſque Faidit d'Aigrefueille, l'honora du Cardinalat, ſous le Tiltre des Saincts Syluestre & Martin des Montagnes, à la quatrieſme promotion qu'il fit en la meſme ville le 10. des Calendes de Ianuier l'an 1389. & le ſixieſme de ſon pretendu Pontificat: mais il ne ioüit qu'enuiron trois ans d'vn honneur ſi conſiderable & ſi releué, pendant leſquels nous ne trouuons point qu'il ait eſté employé en aucunes affaires du ſainct Siege, quoy qu'il veſcuſt en vn temps de troubles & de diuiſions, qui auoit beſoin de grands Hommes pour l'extinction du ſchiſme cruel qui troubloit l'Egliſe, ce qui me fait croire qu'il conſomma le reſte de ſes iours dans la pieté prés de la perſonne de ſon Bien-facteur, parce qu'il mourut en la ville d'Avignon le 6. des Nones d'Octobre de l'an 1391. il receut les honneurs de la ſepulture dans la Cathedrale de la meſme ville, ſous vn Tombeau, ſur lequel il eſt repreſenté en vne forme ſemblable à celle qui ſe void cy-deſſus, mais ſans Epitaphe, au lieu duquel il y a vne inſcription attachée contre la muraille, proche le ſepulchre du Pape Benoiſt XII. qui marque le lieu de ſon inhumation, & porte
Preu.f.494. preciſément que Faidit d'Aigrefueille mourut ſous l'obeïſſance de Robert de Geneve, qui l'auoit fait Cardinal.



AYMERY



Ce portrait est tiré d'apres vne statuë esleuee sur vn pilier à la gloire du Cardinal Aymery de Maignac, dãs le Chœur de l'Eglise de Nostre-Dame de Paris, vis à vis le grand Autel, à main droite.

AYMERY DE MAIGNAC,
Conseiller & Maistre des Requestes ordinaire des Rois Iean & Charles V. son fils, Doyen, puis Euesque de Paris, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Eusebe.

CHAPITRE CLI.

CE Personnage estoit doüé d'autant de belles qualitez, qu'il pouuoit compter d'années de Noblesse en son ancienne & illustre Maison, située dans la basse Marche, au Diocese de Limoges, & qui portoit pour Armes : *De gueules à deux pals de vair; au chef d'or, chargé d'vn lambel d'azur de cinq pieces.* Il y a eu de temps en temps de grands honneurs en sa famille; car nous lisons que dés l'an 1252. *Preu. p. 496.*

Ggggggg

Guillaume de Maignac eſtoit Cheualier & Seigneur de la Terre & Seigneurie de Maignac en la Paroiſſe de Millac, Chaſtellenie de Nontron en Limoſin, lequel inſtitua par Teſtament Ithier de Maignac Cheualier ſon fils, heritier en tous ſes biens : & qu'vn autre Guillaume de Maignac Cheualier, Seigneur du Solier & de Macornay, Neveu d'Ithier de Maignac auſſi Cheualier, Conſeiller du Roy Philippes de Valois, Seneſchal de Xainctonge, & Capitaine ſouuerain des guerres de Sa Majeſté és parties de Poictou, Xainctonge, & Limoſin, eſpouſa Ieanne Dupleſſis, ſortie de la Maiſon Dupleſſis Richelieu en Poictou, qui a donné de nos iours à la France vn incomparable Miniſtre en la perſonne de Iean Armand Dupleſſis, Cardinal Duc de Richelieu.

Son pere ſe nommoit Ithier de Maignac, cinquieſme du nom, & ſa mere Beline de Broſſes, laquelle eſtant allée en deuotion en la ville de S. Iunien en Limoſin, aux confins de la baſſe Marche, y accoucha de ce Gentilhomme, qui deuint auſſi grand par ſes merites comme par ſa naiſſance : Son experience dans la ſubtile & delicate ſcience du Droict Ciuil & Canon luy ayant fait meriter le bonnet de Docteur, il fut honoré d'vne Charge de Maiſtre des Requeſtes du Roy Iean, qu'il exerça pareillement ſous le Monarque Charles V. ſon fils, puis ſucceſſiuement du Doyenné & de l'Eueſché de Paris, au mois de Nouembre 1368. & enuoyé l'année ſuiuante à Francfort auec le Viceroy de Dauphiné, pour traiter le mariage d'entre Madame Catherine fille du Roy, & Rupert Duc de Bauiere, fils du Comte Palatin. Il aſſiſta à la conſecration de la Chapelle du College de Nauarre le 16. Octobre de l'an 1373. & à la tranſlation du bras de Saincte Opportune en 1374. aux Chanoines de laquelle il permit de remettre l'Office du Dimanche des Octaues de la Feſte de l'Apparition de Noſtre Seigneur à la premiere Ferie vacante, à cauſe que ce iour-là ils faiſoient la Feſte double de cette Saincte. En la meſme année, le Roy Charles V. le nomma Executeur du Teſtament qu'il fit à Melun au mois d'Octobre. En 1375. il eut l'auantage d'eſtre preſent à la ceremonie du ſerment que le Duc d'Anjou fit au Palais de S. Paul à Paris, pour l'entretien de quelques conditions auſquelles il s'eſtoit obligé : A la grande & celebre Aſſemblée des Princes & Prelats du Royaume, conuoquée en Parlement, lors que le meſme Roy Charles V. y tint ſon lict de Iuſtice pour la publication de la Declaration de Sa Majeſté touchant la Majorité de nos Roys à l'aage de quatorze ans, & à l'entrée ſolemnelle que l'Empereur Charles IV. fit dans la ville de Paris en l'année 1377. auquel an il receut des Lettres du Pape Gregoire XI. & confirma les Statuts & Priuileges du College de Cambray, autrement dit des trois Eueſques à Paris. Enfin, pour comble de gloire & d'exaltation, Robert de Geneve le crea Preſtre Cardinal du Tiltre de S. Euſebe: Et d'autant qu'il

deuoit serment au Pape, à cause de cette eminente Dignité, Sa Saincteté le deschargea des obligations dont il estoit tenu enuers son Euesché de Paris, luy permettant neantmoins, attendu qu'il n'auoit pas des biens suffisans d'ailleurs pour soustenir la grandeur & l'esclat de son caractere, de se faire payer de tous les arrerages qui luy pouuoient estre deubs pour raison de l'administration de sa Prelature, nonobstant toutes Constitutions Apostoliques, Statuts & Coustumes de l Euesché de Paris, qui pouuoient auoir esté faites au contraire, apres quoy il se retira en la ville d'Avignon, où il ne demeura pas long-temps sans payer le tribut à la Nature, parce qu'il y mourut le vingtiesme iour de Mars de l'an 1385. ou selon la façon de compter pratiquée pour lors en France, le 20. Mars 1384. Son corps toutefois ne fut pas enterré dans le lieu de son deceds, mais apporté entier dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Paris, où il repose au costé gauche du grand Autel, sous vne lame de cuivre à fleur de terre, sur laquelle on graua vn Epitaphe, qui nous apprend sa naissance, ses emplois, & ses qualitez.

Preu. p. 495. *Preu p. 496.*

L'Obituaire de l'Eglise Collegiale de S. Iunien en Limosin, en laquelle quelques-vns ont escrit qu'il auoit esté Chanoine estant ieune, porte que le Cardinal de Maignac luy a fait de grands biens, & que pour cette consideration elle celebre tous les ans vn Anniuersaire pour le repos de son ame. Il auoit fait construire en cette Eglise vne Chapelle, sous le nom de S. Lazare, qu'il orna d'vne figure en relief representant la resurrection de ce Sainct. Les Registres du Thresor des Chartes de Sa Majesté, & ceux de son Parlement, marquent que ce Prelat auoit vn frere germain, nommé Pierre de Maignac, natif de S. Iunien, Eschanson du Roy, auquel Charles V. donna cent liures de rente annuelle sur les Terres & heritages de Maistre Pierre Roger, autresfois son Aduocat en Limosin, lequel auoit esté fait prisonnier par trahison, en recompense de ce que ce Pierre de Maignac auoit beaucoup contribué au recouurement de sa Patrie, & fortement trauaillé à faire remettre en l'obeissance du Roy son Souuerain, le Chasteau de Limoges; ce don est du mois de Septembre de l'an 1374. En 1387. ce mesme Pierre de Maignac se porta pour heritier par benefice d'inuentaire du Cardinal Aymery de Maignac son frere, & le 27. Decembre 1407. estant au lieu de Fay, il fit vn Testament, dont il sousmit, à l'imitation des plus grands Hommes de son temps, la pleine & entiere execution au Parlement de Paris.

Preu. p 496. *Preu. p 495.* *Preu. p 495*



Ce portrait eſt tiré d'une tombe de cuiure à fleur de terre, qui eſt dans le Chœur du Prieuré de S. Martin Deſchamps lez Paris, ſur laquelle ce Cardinal eſt repreſenté.



PIERRE AYCELIN DE MONTAIGV,
Prieur du Prieuré de Sainct Martin des Champs lez Paris, Prouiſeur de Sorbonne, Eueſque de Laon, Cardinal Preſtre du Tiltre de Sainct Marc.

CHAPITRE CLII.

NOVS auons deſia parlé de l'antiquité de la Maiſon des Aycelins, Seigneurs de Montaigu en la Prouince d'Auuergne, dans les Eloges des deux autres Cardinaux qui en ſont ſortis, c'eſt pourquoy nous nous contenterons de rapporter icy ſuccinctement les actions du troiſieſme, qui a eſté produit par cette meſme Maiſon, & dont les emplois n'ont pas eſté moins conſiderables, ny les dignitez moins releuées.

La

La sainteté qui reluisoit de son temps chez les Religieux de l'Ordre de S. Benoist, luy seruit de miroüer & de modele pour acquerir la vertu : il en prit l'habit de bonne heure, pour se disposer plus aisément à l'obseruation de sa Regle, qui luy fut facile à supporter : il donna d'esclatantes marques de sa probité dans le Cloistre ; son addresse & son intelligence l'esleuerent à la qualité de Prieur de S. Martin Deschamps lez Paris, dans la Maison duquel il exerçoit tres- Preu. p. 496. dignement les fonctions Monachales, lors que le Roy Charles V. qui pour la prudence auec laquelle il sçauoit regner, & son iudicieux discernement au choix des personnes qu'il esleuoit aux grandes Charges du Royaume, merita à iuste tiltre le surnom de Sage, le tira de la solitude, pour luy faire donner par le Pape le dixiesme Ianuier de l'an 1370. le regime & gouuernement de l'Euesché de Laon ; il eut aussi l'honneur d'estre Prouiseur de Sorbonne & du Conseil secret du mesme Roy Charles V. & de Charles VI. il est appellé dans quelques tiltres, principal Conseiller, c'est à dire premier Ministre Preu. p. 497. de ces deux grands Monarques.

Nous voyons par vne Charte du Roy Philippes le Long de l'an 1316. que Guillaume Aycelin Seigneur de Montaigu en Auuergne, est appellé Cheualier, & Gilles son fils Valet seulement, parce qu'il n'auoit pas encor esté promeu à l'Ordre de Cheualerie, & c'est de ce Gilles qu'est descendu Pierre Aycelin, qui fut creé Prestre Cardinal du Tiltre de S. Marc par Robert de Geneve, non en l'an 1386. comme l'ont escrit les Historiens, mais long-temps auparauant, puisqu'en vn Arrest solemnel de l'an 1382. tiré de l'extraict du Registre coté D. de la Chambre des Comptes, il est porté que le Cardinal de Laon presidoit, & le Chancelier apres luy ; Et que par vne quitance originale, scellée du sceau de ce Prelat du 18. Decembre 1385. il se qualifie, *par la grace de Dieu, Cardinal de Laon.*

Au mois de Ianuier de l'année 1386. l'on traicta du mariage de Louys de France, Duc de Touraine, & depuis d'Orleans, auec Va- Preu. p. 497. lentine de Milan, fille de Iean Galeas Vicomte de Pauie & de Vertus, & Seigneur de Milan, & d'Isabelle de France, l'vne des filles du Roy Iean, dont le contract fut fait en presence du Cardinal Aycelin, & de plusieurs Euesques, de Louys Comte de Sancerre, de Louys Comte de Harcourt Vicomte de Chastelleraud, de Pierre de Giac Chancelier de France, & de diuers autres grands Seigneurs du Royaume. Les Registres du Parlement de l'an 1388. nous apprennent, que Pierre Aycelin ayant esté promû au Cardinalat, tint pour quelque temps son Euesché de Laon en Commende : mais qu'enfin le Pape l'obligea de le quitter pour le donner à Iean de Roucy, Cousin du Roy de France. Il estendit ses liberalitez sur vn College qui auoit esté fondé à Paris en l'an 1314. par Gilles Aycelin, Archeuesque de Roüen, surnommé le College de Montaigu, lequel estant Preu. p. 497.

tombé en ruine, fut rebaſty des deniers de ce Cardinal, qui y fonda des Bourſiers par teſtament, & donna charge à l'Eueſque d'Evreux ſon Couſin, l'vn des Executeurs de ſes dernieres volontez, d'eſtablir vn fonds certain pour les Bourſes.

Ie ne ſçay ce qui a meu Monſieur Aubry, d'aſſurer poſitiuement que le Cardinal de Laon fut empoiſonné par le commandement du Duc de Bourgogne, puiſque l'Autheur de la vie de Charles VI. qu'il cote pour ſon garend, ne l'aſſure pas, ny aucun des Hiſtoriens qui ont eſcrit de l'Hiſtoire de France : Bien eſt-il veritable qu'ils rapportent tous, & notamment Belleforeſt, que ce Cardinal ayant opiné fort librement en vn grand & celebre Conſeil, que le ieune Roy Charles VI. tint en la ville de Rheims le lendemain du iour des Morts, de l'an 1388. il dit franchement que ce Prince auoit aſſez d'experience pour ſortir de la tutelle de ſes Oncles les Ducs de Berry & de Bourgogne, & que ſon aduis fut ſuiuy de tous ceux qui auoient eſté appellez à ce Conſeil; ce qui faſcha tellement les Oncles du Roy, qu'ils ſe retirerent de la Cour : & toſt apres ce bon Prelat mourut, non ſans ſoupçon de poiſon; ce qu'il reconnut ſi bien luy meſme, qu'il pria inſtamment Sa Majeſté de ne point rechercher ny punir les autheurs du crime, il fut ouuert apres ſon deceds, arriué le 8. du meſme mois de Nouembre de l'an 1388. & le poiſon trouué dans ſon corps, qui fut apporté à Paris, & enterré dans le Chœur de l'Egliſe du Prieuré de S. Martin Deſchamps, ſous vne lame de cuivre, ſur laquelle on graua vn Epitaphe, qui ne fait pas mention de ſon empoiſonnement, mais marque ſeulement qu'il mourut à Rheims, au ſeruice du Roy ſon Maiſtre. Il laiſſa pluſieurs ornemens precieux à ce Monaſtere, qu'il auoit tendrement aymé, & deux cens francs à l'Egliſe Cathedrale de Noſtre-Dame de Paris, qui celebre tous les ans ſon Anniuerſaire.

Preu. p. 498.
Preu. p. 498.
Preu. p. 497





Ce portrait est tiré du Tombeau de ce Cardinal, qui est dans le Chœur de l'Eglise des Peres Chartreux de Villeneufve d'Avignon.

IEAN DE NEVFCHASTEL,
Religieux de l'Ordre de Sainct Bruno, successiuement Euesque de Neuers & de Toul, Cardinal Prestre du Tiltre des Quatre Saincts Couronnez, puis Euesque d'Ostie & de Velitre.

CHAPITRE CLIII.



EVX qui ont escrit que Iean de Neufchastel estoit originaire du Comté de Bourgogne, se sont mépris tres-indubitablement, puis qu'il est assez notoire que le Comté de Neufchastel est en Suisse, & allié du Canton de Berne: seulement est-il veritable que ceux de cette Noble Maison de Neufchastel, qui porte pour Armes: *De gueules à la bande d'argent*, ont tousiours esté tres-affectionnez à celle

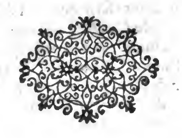
de Bourgogne, dans laquelle ils ont eu les principaux emplois, soit en paix, soit en guerre, en qualité de Mareschaux & Gouuerneurs generaux des Duché & Comté de Bourgogne.

Iean de Neufchastel fut premierement Prieur de S. Pere d'Abbeville, & de Iouhe au Comté de Bourgogne, & en cette qualité Chapelain de la Chapelle Nostre-Dame de Montroland, proche la ville de Dole, fondée par Marguerite de France, Comtesse d'Artois & de Bourgogne, & depuis augmentée par Philippes le Bon, Duc de Bourgogne: il fut aussi Prieur d'Arbois au mesme Comté, & descharge par Lettres Patentes de Philippes le Hardy, Duc & Comte de Bourgogne, données à Conflans lez Paris, le 13. Mars 1396. du payement de deux cens dix francs, à quoy il auoit esté imposé à cause de ce Prieuré, par Iean du Vergy, & Thibaud de Roye Cheualiers, & Dreux Felise Conseiller du Duc, Commissaires par luy deputez, aux fins d'imposer vne ayde de douze mille liures dans le Comté de Bourgogne, pour subuenir aux fraiz du voyage d'Hongrie, de Iean de Neuers, son fils aisné. Il fut ensuite Chanoine d'Authun, & successiuement Euesque de Neuers & de Toul: mais ayant méprisé les grandeurs Ecclesiastiques, il se renferma premierement dans vn Conuent de Iacobins, où il prit l'habit de S. Dominique, puis en vn Monastere de Chartreux, où il se reuestit de celuy de S. Bruno: mais il fut tiré des tenebres de sa solitude par Robert de Geneve, qui le crea Prestre Cardinal du Tiltre des Saincts Couronnez, puis Euesque d'Ostie & de Velitre; ce qui ne l'empescha pas de s'attacher fortement pendant le reste de ses iours à l'obseruation de la Regle de l'Ordre, dont il ne quitta iamais la cuculle, sous laquelle quoy que couuerte & reuestuë de la plus eminente dignité de la Cour Romaine, il exerça tant d'actions pieuses, qu'il fut tout resplendissant de miracles apres sa mort, qui arriua en la ville d'Avignon le 4. iour d'Octobre de l'an 1398. Son corps fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise des Peres Chartreux de Ville-neufve, sous vn Tombeau sur lequel est sa representation, & vn Epitaphe graué à sa memoire, qui ne fait neantmoins qu'vne simple mention de ses qualitez.

Preu. p. 499.

Preu. p. 499.

Il auoit esté l'vn des Executeurs des dernieres volontez de Sainct Pierre de Luxembourg, & trauaillé beaucoup en cette qualité pour le Monastere des Celestins d'Avignon, auquel il fit quelque bien.



RAIMOND



Ce portraict est tiré de la representatiō qui est sur le Tombeau de ce Cardinal, dans la Chapelle S.Georges, au Cloistre des Iacobins de la ville d'Auignō.

RAIMOND ITHIER,
Cardinal Prestre du Tiltre de ......

CHAPITRE CLIV.

CE Prelat, qui portoit comme son Oncle Pierre Ithier Cardinal Euesque d'Acqs en Gascogne: *D'azur à la bande d'or, accostée de trois tourteaux, & d'vne estoile de mesme* estoit Gentilhomme de naissance; car il est qualifié, *Damoiseau*, par l'Epitaphe qui est attaché contre la muraille de la Chapelle de S.Gregoire, au Cloistre des Iacobins de la ville d'Auignon, vis à vis du Tombeau sous lequel reposent ses cendres: Sa famille estoit habituée en vn lieu appellé *Beaumont*, situé dans le Diocese de Sarlat, ainsi qu'en fait foy le mes- *Preu.p.500.*

me Epitaphe; mais il est assez surprenant qu'il ait esté oublié par tous ceux qui ont parlé dans leurs escrits des Cardinaux de la saincte Eglise Romaine: Il est vray que le defaut de connoissance qu'ils ont eu des emplois de sa personne, a pû causer cét erreur, ou les obliger à le confondre auec son Oncle; toutefois il est indubitable qu'il fut creé Prestre Cardinal par Robert de Geneve, quoy que nous n'en puissions pas bien fixer le temps, ny luy assigner positiuement le tiltre qui luy fut donné par ce Pontife, parce qu'il n'est pas marqué dans l'Epitaphe dont nous venons de parler.

Il est vray-séblable qu'il demeura toûjours en la Cour de Clement VII. depuis qu'il fut honoré de la pourpre, d'autãt qu'il mourut en la ville d'Avignon le 16. iour du mois de Iuillet de l'an 1385. sous le Pontificat du mesme Clement, & fut enterré dans la Chapelle de S. Gregoire, qui est au Cloistre des Iacobins, sous vne Tombe sur laquelle est sa representation telle que cy-dessus, auec vn Epitaphe à demy effacé, pour supplément duquel ses bons Religieux en ont fait mettre vn autre contre la muraille qui regarde son Tombeau, & qui nous apprend que le Cardinal Raymond Ithier legua reellement & effectiuement à ce Conuent des Religieux de l'Ordre de S. Dominique, vingt florins d'or de rente annuelle pour le salut de son ame, & de celle du Cardinal Pierre Ithier son oncle, & pour la celebration à perpetuité de deux Anniuersaires solemnels par chacun an en la Chapelle de son inhumation, sçauoir le premier à pareil iour que celuy de sa mort, qui arriua le 16. Iuin, & le second, le 19. iour de May, qui fut celuy du decez de son Oncle.





Ce portrait est tiré du Tombeau de ce Prelat, qui est dans l'Eglise de N. Dame des Doms en la ville d'Avignon, mais sans Armoiries, & sans Epitaphe.

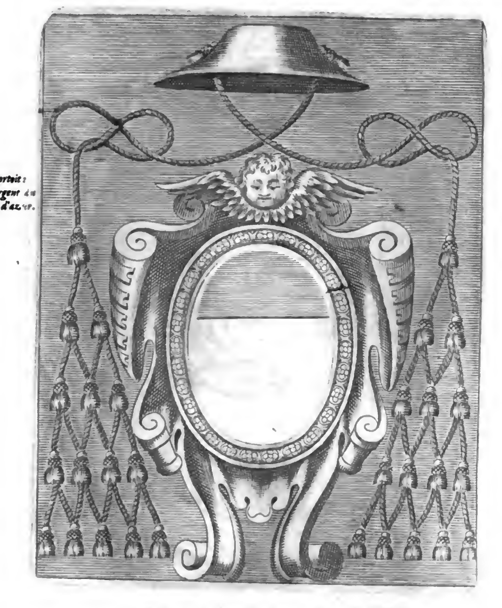
IACQVES DE MONTENAY,
grand Archidiacre en l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame de Rheims, Camerier de Clement VII. Cardinal Prestre du Tiltre de S. Marcellin & de S. Pierre, autrement de S. Clement.

CHAPITRE CLV.



LA Bourgade de Montenay, située dans le Diocese de Geneve, a donné le surnom à ce Prelat, qui fut creé Cardinal par Clement VII. lors qu'il estoit son Camerier & Archidiacre en l'Eglise Cathedrale de Rheims : il ne vescut dans cette eminente dignité que sept ans & quelques mois, estant mort le premier May de l'an 1391. Il portoit : *D'or à deux fasces d'azur, à l'orle de coquilles de gueules,* & fut enterré à Avignon sans Epitaphe.

Il portoit : D'argent au chef d'azur.



AMEDEE DE SALVCES,
Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Bayeux, Chanoine & Comte de Lyon, Eueſque de Valence & de Die, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie la Neufve.

CHAPITRE CLVI.

Preu. p. 501.

AMEDE'E, fils de Frideric Marquis de Saluces, & de Beatrix de Geneve, eſtoit Neveu du Pape Clement VII. qui l'aduança dans les dignitez de l'Egliſe, dont la premiere fut le Doyenné & Prebende de Miſſy, en la Cathedrale de Bayeux, de laquelle il prit poſſeſſion par Procureur le 7. Mars de l'an 1380. il fit beaucoup de bien à cette Egliſe en 1383. & luy donna entr'autres choſes vn Aigle,

Aigle, & six grands Chandeliers de cuivre, sur le pied d'estail duquel Aigle sont escrits ces mots: *Amedée de Saluces, Cardinal de la Saincte Eglise Romaine, & Doyen de celle-cy, a donné ce pulpitre au mois de Iuin de l'an 1383.* A laquelle Eglise il laissa vn fonds certain pour la celebration annuelle de la Feste de la Trinité, auec quatre Chappes de *Nalo*, & Conuoy de luminaire, & fieffa vn Iardin au Chapitre, moyennant vne rente d'vn sol six deniers par chacun an: Robert de Geneve son Oncle luy auoit donné long-temps auparauant le Chapeau, & l'année 1385. l'Euesché de Valence & de Die: en 1403. il fut receu Archidiacre en l'Eglise de Roüen, par le deceds du Cardinal Pierre de Veruche qui le possedoit; donna cent francs d'or aux Celestins de Paris, fut vn des Executeurs Testamentaires de S. Pierre de Luxembourg, pour la structure de la Chapelle duquel il fit present de deux mille florins, qui furent neantmoins employez au bastiment du Sanctuaire des Celestins d'Avignon, où se voyent ses Armes. *Preu. p. 501.*

Apres la mort de Clement VII. il embrassa les interests de l'Antipape Benoist XIII. qu'il abandonna peu de temps apres, pour se ranger du costé du veritable Pontife, & se trouua l'an 1409. au Concile general de Pize, où il fut reconnu pour Cardinal, & y eut voix deliberatiue comme les autres: il assista aussi au Concile de Constance, où apres auoir donné de fortes preuues du zele ardent qu'il auoit pour la reunion des fideles, peu s'en fallut qu'il ne fut esleu Pape, car il eut luy seul douze suffrages: mais le Cardinal Eudes Colomne l'ayant emporté par le nombre, & pris ensuite le nom de Martin V. l'enuoya Legat en France, pour tascher de procurer la paix à ce Royaume desolé, tant par les troubles domestiques, que par les guerres estrangeres; toutefois, quoy qu'il eut apporté tous les soins imaginables pour faire reussir sa negociation, elle ne put auoir d'effet, parce que les affaires de cette Couronne estoient lors trop broüillées pour pouuoir receuoir aucun accommodement; ce qui l'obligea de s'en retourner en Italie sans remporter aucun fruict de son Ambassade: & comme il estoit en chemin, il tomba malade à S. Donat, Bourgade du Diocese de Vienne, où estant il fit testament, par lequel il choisit sa sepulture à l'entrée de la grande Eglise de Lyon, en laquelle il auoit esté Chanoine & Archidiacre, sous vn Tombeau esleué, sur lequel seroit sa figure à genoux, les mains esleuées au Ciel, auec cette deuise: *I'espere estre sauué par la seule misericorde du Tout-puissant*: Fonda douze Anniuersaires en la mesme Eglise pour le repos de son ame, sçauoir l'vn de douze liures à pareil iour qu'arriueroit son deceds, & les autres de quatre francs, pour estre celebrez à chaque mois de l'année, & deux Chapelains qui seroient logez dans le Cloistre, conjointement auec les Chanoines, l'vn desquels seroit obligé de celebrer tous les iours la Messe à per- *Preu. p. 501.* *Preu. p. 502.*

petuité en quelque Autel qui seroit par luy ordonné, ou par l'vn de ses Executeurs Testamentaires; fit aussi beaucoup d'autres biens & riches presens à ce Sanctuaire, qui sont énoncez dans son Testament, comme des Calices d'argent doré, des vestemens Sacerdotaux, paremens d'Autel, encensiers, bassins, Burettes, & Chappes: Et trois grandes Images d'argent, qui representoient S. Laurent, S. Iean-Baptiste, & le Protomartyr S. Estienne, auec des Reliques de la Bien-heureuse Vierge, & le Bras de S. Vincent.

Il mourut le 28. iour de Iuin de l'an 1419. dans le mesme Bourg de S. Donat, en l'Eglise duquel son corps fut mis en depost iusques en l'année suiuante qu'il fut transporté, conformément à son desir, en celle de Lyon, où il arriua le Ieudy de deuant les Rameaux 28. Mars 1420. & fut receu solemnellement par le Clergé & le Corps de Ville, & conduit processionellement au son de toutes les cloches des Paroisses & Monasteres iusques en la Cathedrale, où il fut inhumé sous vn superbe Mausolée, à present ruiné, & duquel il ne reste aucun vestige, depuis qu'il fut abbatu & mis en pieces pendant les premiers troubles de la Religion, qui furent excitez en l'année mil cinq cens soixante-deux.

Preu. p. 501.





Ce portrait est tiré de la representation de ce Cardinal, qui est sur sa Tombe en l'Eglise des Peres Dominicains d'Avignon.

BERTRAND DE CHANAC,
successiuement Euesque Dupuy en Velay, & Archeuesque de Bourges, Patriarche de Ierusalem, Prestre Cardinal du Tiltre de Saincte Pudentiane, puis Euesque de Sabine.

CHAPITRE CLVII.



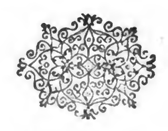
NOVS auons rapporté les Armes de la Noble Famille de Chanac en Limosin, & parlé de la grandeur de son extraction, dans l'Eloge du Cardinal Guillaume qui en est sorty, il reste maintenant à déduire en peu de paroles les actions de Bertrand, qui fut aussi honoré de la pourpre Romaine, apres auoir esté reuestu de diuerses dignitez Ecclesiastiques.

Les premieres applications de ſon eſprit furent employées à l'eſtude de la Iuriſprudence, dans la ſcience de laquelle il reüſſit auec tant d'aduantage, qu'il obtint facilement le Doctorat en l'vn & en l'autre Droict. Ayant conſacré ſa vie au ſeruice de Dieu, il fut fait Clerc de la Chambre Apoſtolique, & Archidiacre en l'Egliſe d'Agde: ſes merites augmentans de iour en iour, ſa vertu eſclata de telle ſorte, qu'il fut ſucceſſiuement choiſi par le Sainct Pere, pour regir & gouuerner l'Eueſché Dupuy en Velay, & l'Archeueſché de Bourges: ce fut ſous ſon Pontificat que les Carmes s'eſtablirent l'an 1274. en la Capitale du Berry, où ils firent baſtir vne Egliſe dans le lieu appellé *Noyer*, appartenant *à Iean Pelourde*, Bourgeois de Bourges, duquel ils l'acquirent: mais ce Prelat s'eſtant broüillé auec ſon Chapitre, Clement VII. declara les Chanoines de la Metropolitaine de Bourges exempts de la viſite de leur Archeueſque; ce qui faſcha Bertrand de Chanac, qui quitta l'adminiſtration de ſon Archeueſché, pour prendre celles du Patriarchat de Ieruſalem, & de l'Egliſe d'Avranches, pendant leſquelles il receut le Chapeau de Cardinal par les mains du meſme Clement, qui luy donna le Tiltre de Saincte Pudentiane à ſa ſixieſme promotion du 12. Iuillet de l'an 1385. Il fut fait auſſi du depuis Eueſque de Sabine; toute ſa vie ſe paſſa dans les differends changemens de ſes occupations, ſans qu'il ait eſté appellé à aucun maniement des affaires de la Cour Papale, ou de celles qui concernoient de ſon temps le repos de la Chreſtienté, & celuy de la tranquilité des Monarques qui eſtoient en guerre.

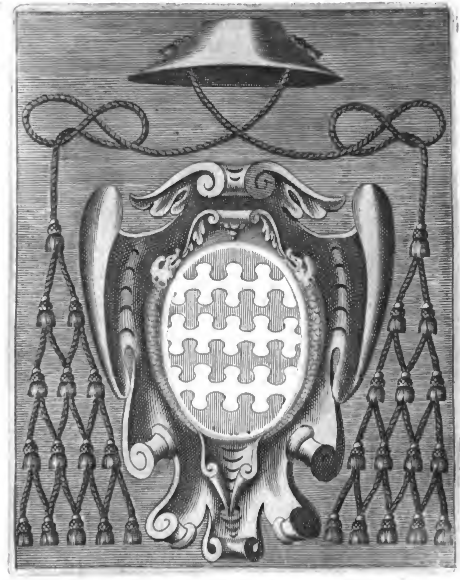
Preu. p. 503.

Comme le College de Chanac, ſis à Paris dans la ruë de Bievre, auoit eſté fondé par vn excellent Perſonnage de ſon ſang & de ſa Famille, il luy voulut faire quelque bien, afin que ſa memoire y puſt eſtre en veneration, c'eſt pourquoy il luy legua par Teſtament vne ſomme de cinq cens liures tournois, auec la Maiſon qu'il poſſedoit en la grande ruë du Fauxbourg S. Marcel, qui porte encor aujourd'huy ſon nom, & eſt appellée *la Maiſon du Patriarche*.

Il mourut en la ville d'Avignon le 21. iour de May de l'an 1404. où il receut les honneurs de la ſepulture dans l'Egliſe des Reuerends Peres Iacobins de la meſme ville, ſous vne Tombe ſur laquelle il eſt repreſenté, auec vn Epitaphe, qui marque ſimplement le iour de ſon deceds, ſa naiſſance, & ſes qualitez.



IEAN



Il portoit: De gueules à trois fasces antées d'argent.

IEAN DE ROCHECHOVARD,
successiuement Euesque de Sainct Pons de Thomiers, Archeuesque de Bourges & d'Arles, Cardinal du Tiltre de . . . . . .

CHAPITRE CLVIII.



CE Prelat, sorty d'vne des plus illustres Maisons du Royaume, descenduë des Vicomtes de Limoges, de laquelle nous pourriōs donner icy la Genealogie depuis sept à huict cens ans sans interruption, si Monsieur le Laboureur ne l'auoit mise toute entiere dans ses Commentaires, sur les Memoires du Sr Castelnau Mauuisiere, n'est pas generalement reconnu Cardinal par les Historiens: mais nous pouuons dire auec certitude, que si nous n'auons assez de *Preu. p. 503. & 504.*

preuues conuaincantes de son Cardinalat, au moins auons-nous plusieurs Autheurs pour garends de sa dignité.

C'est la raison qui nous a meu à le placer en son rang auec les Prelats François, qui ont esté honorez de la pourpre Romaine, parce qu'outre que Saxi dans ses Archeuesques d'Arles, & Frison dans sa Gaule Pourprée, l'assurent ainsi positiuement, nous l'apprenons encore du MS. des Archeuesques de Bourges, cōposé par F. Benoist Vernyer Religieux de S. Sulpice; du Patriarchat de cette Metropolitaine, qui a esté donné au public par le Reuerend Pere Labbe Iesuite, & d'vn ancien Escrit, conserué dans les Archiues de son illustre Maison.

Preu. p. 503. & 504.

Il estoit doüé d'vne prudence incomparable, & d'vn conseil ferme & vigoureux: ayant embrassé l'Estat Ecclesiastique, auquel Dieu l'appella dés les premiers commencemens de son aage raisonnable, sa vertu fut recompensée d'abord par l'Euesché de S. Pons de Thomiers, duquel il passa ensuite au regime & gouuernement des Archeueschez de Bourges & d'Arles, & presida au premier l'espace de cinq ans, sçauoir depuis l'an 1386. auquel temps il receut le Chapeau de Robert de Geneve, iusques en 1390. qu'il fut choisi pour estre le chef du second: Il fit testamēt à Villeneufve d'Avignon, au commencemēt de l'année 1398. & mourut immediatemēt apres; c'est pourquoy ceux qui ont dit qu'il se rangea du party de l'Antipape Benoist XIII. & qu'il ne trespassa qu'en 1402. se sont mépris, puisque nous voyons par vn tiltre du 20. Fevrier de la mesme année 1398. qu'il estoit desia decedé, & que Iean de Rochechoüard, Seigneur de Maupas, Chambellan du Duc de Berry son Neveu, demāda en Iustice d'estre admis à prouuer par témoins, cōme au temps que ce Prelat son Oncle estoit Euesque de S. Pons de Thomiers, il luy auoit promis en presence de personnes dignes de foy, vne somme de mille francs d'or, à prendre sur tous ses biens presens & à venir, pour estre employée & conuertie aux reparations & fortifications de son Chasteau, & la Forteresse de Genoilhac, situez dans le Pays de Limosin, & neantmoins ne les luy auoit pas payé de son viuant, ny fait mention de cette somme dans son Testament; ce qui l'obligeoit d'en chercher la preuue, à laquelle il fut admis, & les tesmoins oüis en leurs depositions pardeuant le Lieutenant General du Seneschal de Berry.

Preu. p. 504.

Preu. p. 504. & 505.





Ce portrait est tiré d'vne tombe plate, qui est en l'Eglise des Celestins d'Auignon, en laquelle ce Prelat est enterré.

PIERRE DE FESTIGNY,
Aduocat en Parlement, Archidiacre en l'Eglise de Chartres, Chanoine en celle de Paris, Prothonotaire du S. Siege, Cardinal Diacre du Tiltre de Saincte Marie in Aquiro.

CHAPITRE CLIX.



PIERRE de Festigny, à qui quelques-vns donnẽt pour Armes : *De gueules à trois cheurons d'argent*, & que d'autres appellent de Fontebrac, au lieu de Festigny, qui est son veritable surnom, fut de son temps vne des premieres lumieres du Barreau; son zele ardent pour la defense des Droicts de l'Eglise, qu'il entreprenoit en toutes causes dans le Parlement de Paris, luy seruit de premier mobile pour

Preu.p.506. ſon aduancement & pour ſa fortune ; car quoy qu'il ne fut qu'vn ſimple Aduocat, Chanoine de Chartres & de Paris, il ſe vit neantmoins eſleué tout d'vn coup à la dignité de Cardinal du pur mouuement de Robert de Geneve, ſans que Sa Sainɛteté en euſt eſté requiſe par aucunes Puiſſances ſouueraines, qui ſont ordinairement les organes & les truchemens pour faire connoiſtre aux Papes les merites & les vertus dont ſont ornez les ſujets qui viuent ſous leur Empire : ſon eſleuation faite en l'an 1383. parut d'autant plus ſurprenante, qu'elle arriua preſque au meſme temps que Iean des Mareſts
Preu.p.506. Aduocat de Sa Majeſté, eut la teſte tranchée, pour s'eſtre à ce qu'on diſoit tout au contraire de ce nouueau Cardinal, chargé volontiers des affaires qui alloient contre les Priuileges & immunitez de l'Egliſe. Les nouuelles de la promotion de Pierre de Feſtigny au Cardinalat, furent ſçeuës du Parlement le Mardy 29. Decembre de la meſme année 1383. & le Lundy cinq Septembre de l'année ſuiuante 1384. il vint prendre congé de la Cour, à laquelle il auoit donné ſi ſouuent des preuues de ſes ſuffiſances & capacitez : il y fit vne belle Harangue Latine, le Preſident Paillard y reſpondit eloquemment, puis apres des reſpects & des ciuilitez renduës de part & d'autre, il s'en alla trouuer ſon Bienfacteur en la ville d'Avignon, où il demeura iuſques à la fin de ſa vie, qui arriua le quatrieſme iour de Nouemb. de l'an mil trois cens quatre-vingts douze. Il donna auant
Preu.p.506. que mourir au Monaſtere des Celeſtins de Roüen ſoixante & dix eſcus d'or pour vn Obit annuel, & fonda deux Religieux en celuy d'Avignon, dans lequel il eſt enterré du coſté de l'Epiſtre, proche le Pape Clement VII. ſous vne grande pierre, ſur laquelle eſt grauée ſa figure en habit de Cardinal Diacre, & vn Epitaphe, qui nous apprend qu'il eſtoit né Gentilhomme.

Deux ans auparauant qu'il eut eſté promû au Cardinalat, Philippes d'Arthois, fils de Iean d'Arthois Comte d'Auge, Couſin du Roy Charles, l'auoit fait adjourner au Parlement, pour cauſe de re-
Preu.p.505 & 506. trait d'vne maiſon ſiſe au vilage d'Icy, par luy acquiſe de Charles d'Arthois : mais nous ne voyons point l'iſſuë du procez ; & depuis ſa promotion au Cardinalat, Simon de Cramand Eueſque d'Avignon, achepta de Iean Chaucard Receueur general en Languedoc, vn Hoſtel ſis à Paris, en la ruë Poupée, qui auoit appartenu au meſme Cardinal de Feſtigny.



AMAVRY



Ce Portraict est tiré de la representatiõ de ce Cardinal, qui est sur son Tombeau à Auignon.

AMAURY, ou AMELIE DE LAUTREC, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, Referendaire Apostolique, Euesque de Cominges, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Eusebe.

CHAPITRE CLX.

IL tiroit son origine des anciens Vicomtes de Lautrec, fut Euesque de Cominges, & Referendaire du Pape Clement VII. qui le crea Prestre Cardinal du Tiltre de S. Eusebe en 1385. Nous ne lisons rien de particulier touchant ses actions, & ne trouuons autre chose de luy, sinon qu'il mourut en Auignon sous l'obeissance de son bien-facteur, le 7. iour de Iuin de l'année 1390. & qu'il y receut les honneurs de la sepulture. Preu. p. 506 & 507.

Mmmmmmmm

Ce Portraict eſt tiré d'vn ancien Tableau, qui eſt dans l'Egliſe des Cordeliers de Clermont en Auuergne.



IEAN DE MVROL,
Eueſque de Geneve, Cardinal Preſtre du Tiltre de S. Vital.

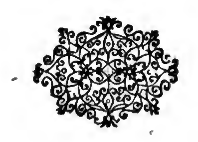
CHAPITRE CLXI.



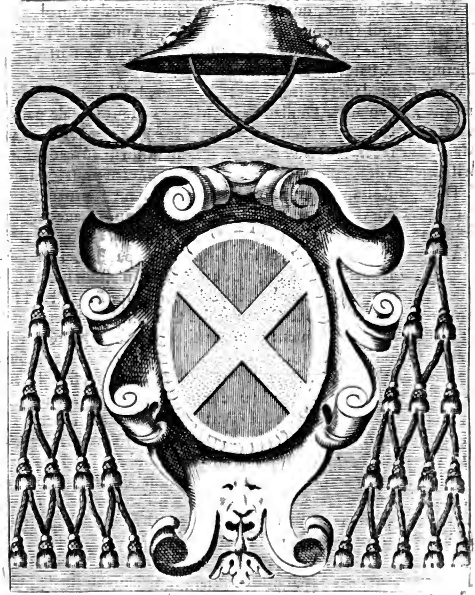
LE ſurnom de ce Cardinal eſt corrompu preſque chez tous les Autheurs, qui l'appellent abuſiuement de Minolins; parce qu'il eſt conſtant qu'il ſortoit d'vne ancienne Maiſon du nom *de Murol* en Auuergne, qui porte pour inſignes de Nobleſſe : *D'or à la faſce antée d'azur* : Il auoit pour pere Meſſire Iean Sans, Cheualier Seigneur de Murol, & pour mere Halis, autrement Boherie de la Roche-briant, fille de Briant, Vicomte de la Roche, & de Dame Dau-

phine, Dame du Broc, & du Chambon; & pour frere, Amblard de Murol, Cheualier, qui fut pere d'vn Guillaume de Murol, aussi Cheualier, qui continua la posterité, & d'vn Amblard de Murol, Doyen de Briue, Chanoine des Eglises Cathedrales de Paris, & de Clermont, & Baron de la Baronie du Broc.

Nous lisons dans l'Obituaire des Cordeliers de Clermont en Auuergne, qu'vn autre Guillaume de Murol s'estant signalé par de hauts faits d'armes à la bataille de Poictiers, y laissa la vie l'an 1356. *Preu. p 507* Mais pour reuenir à celuy dont les actions doiuent estre icy comprises en peu de paroles, ayant fait dessein de mourir pour le seruice de Dieu plustost que pour celuy des hommes, il fut pourueu de l'Euesché de Geneve, qu'il administra pendant sept années auec autant de bonne conduite, que de prudence; la probité de ses mœurs l'esleua à la dignité de Cardinal, qui luy fut conferée par Robert de Geneve, auec laquelle il vescut prés de vingt ans, n'estant mort en la ville d'Avignon que sous l'obeissance de l'Antipape Benoist XIII. son corps apporté dans le Conuent des Cordeliers de Clermont, qu'il auoit aimé tendrement pendant sa vie, y fut enterré l'an de grace 1399. sous vn magnifique Tombeau, sur lequel est sa representation en marbre blanc. *Preu p 507 508. 509. 510. & 511.* Il auoit fait Testament auant son decez; parce que nous apprenons par vne transaction passée l'an 1423. le Vendredy de deuant la Feste de la Purification de la Bien-heureuse Vierge, entre Amblard de Murol son neveu, & les Gardien & Religieux Cordeliers de Clermont; que cét Amblard de Murol, en qualité d'Executeur Testamentaire du Cardinal de Murol son oncle, assigne vn fonds certain pour l'entretien d'vne lampe ardante à perpetuité, que son mesme oncle auoit fondée en la Chapelle de la Vierge, vulgairement appellée la Chapelle de Murol, dans l'Eglise de ces Cordeliers, en laquelle Chapelle estoit la sepulture de ceux de sa Maison: Comme aussi quelques reuenus de bled, & de vins, qu'il donna de son chef pour la celebration de plusieurs Messes & Anniuersaires à l'intention du repos de son ame, & du salut de celle du defunct Cardinal son oncle.

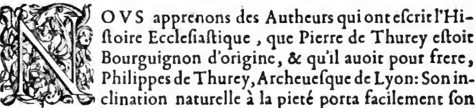


Il portoit : De gueulles au sautoir d'or.



PIERRE DE THVREY,
Euesque de Maillezais, Prieur de Sainct Sauueur de Neuers,
Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Suzanne.

CHAPITRE CLXII.



NOVS apprenons des Autheurs qui ont escrit l'Histoire Ecclesiastique, que Pierre de Thurey estoit Bourguignon d'origine, & qu'il auoit pour frere, Philippes de Thurey, Archeuesque de Lyon: Son inclination naturelle à la pieté porta facilement son esprit aux emplois Ecclesiastiques: La premiere Dignité qu'il y obtint, fut celle de Prieur de Sainct Sauueur de Neuers; en suite de laquelle

Preu. p. 511.

laquelle il fut pourueu de l'Euesché de Maillezais en Poictou, dont le Siege est à present transferé dans la ville de la Rochelle, par Bulle Apostolique du Pape Innocent X. de l'année 1648.

Robert de Geneve, Pape sous le nom de Clement VII. faisoit vne estime si particuliere des vertus de ce Prelat, que l'ayant honoré du Cardinalat le 12. iour de Iuillet de l'an 1385. il le donna pour Conseiller au Roy Louys d'Anjou, surnommé le Ieune, lors que ce Prince se voulut embarquer pour le Royaume de Naples, duquel il venoit d'estre inuesty par sa Sainteté, & le fit Legat en ces contrées, afin d'en induire les villes & les peuples à quiter le party d'Vrbain VI. qui faisoit sa residence à Rome.

Cette Legation ayant duré enuiron l'espace de trois ans, le Cardinal de Thurey receut ordre de Clement de s'en reuenir en la Cour Papale d'Avignon, où estant apres le deceds de ce mesme Clement, il se trouua present à l'eslection qui s'y fit de la personne de l'Antipape Benoist XIII. dont il abandonna depuis le party, pour s'attacher entierement aux interests d'Alexandre V. qui fut proclamé dans la ville de Pise le legitime successeur de S. Pierre en sa presence.

Le Roy Charles VI. escriuit vne Lettre au Cardinal de Thurey en 1407. par laquelle il se plaignoit de ce que le Pape au lieu d'enuoyer le *Pallium* qu'il luy auoit demandé pour Vidal de Castelmauron Archeuesque de Tholose, il auoit maltraité ce Metropolitain à la requeste de Pierre Raual Euesque de S. Pons. *Preu. p. 511.*

En 1410. le nouueau Pape Alexandre enuoya le Cardinal de Thurey Legat en France, pour la leuée de quelques Decimes. Il fit son entrée magnifique dans la ville de Paris au mois de Ianuier de la mesme année, puis exposa au Roy le sujet de sa Legation en plein Conseil, où le Recteur & les Supposts de l'Vniuersité ayants esté appellez, s'opposerent fortement à la leuée des Decimes qu'il vouloit imposer dans le Royaume. Ainsi son Ambassade n'ayant pas eu l'effet qu'il s'estoit proposé, il partit de France pour s'en retourner en Italie, & en passant, releua dans l'Eglise de S. Irenée de Lion, les corps des Bien-heureux Martyrs, Irenée, Ippipodius & Alexandre; puis estant arriué à Rome, il assista aux funerailles d'Alexandre V. & à l'eslection de Iean XXII. *Preu. p. 512.* *Preu. p. 512.*

Le temps de sa mort est incertain, aussi-bien que le lieu de sa sepulture.





Ce Portraict eſt tiré d'apres vn Tableau qui eſt en l'Egliſe des Dominicains de la ville d'Annecy, dont le crayon m'a eſté procuré par le Docte Cheualier de Guichenon, Hiſtoriographe du Roy, & de ſon Alteſſe Royale de Sauoye.

IEAN FRAÇON, vulgairement appellé DE BROGNY, mal-nommé ALERMET, DE BROGNIAC, & D'EMBROIGNAC, Religieux de l'Ordre de S. Bruno, ſucceſſiuement Eueſque de Viuiers, de Geneve, & Archeueſque d'Arles, Cardinal Preſtre du Tiltre de Saincte Anaſtaze, puis Eueſque d'Oſtie & de Velitre.

CHAPITRE CLXIV.

IL eſt certain que les hommes ſe rendent bien ſouuent plus illuſtres par les rares qualitez de l'eſprit, que par les aduantages de la naiſſance. Ce n'eſt pas touſiours la Nobleſſe du ſang qui inſpire la vertu; Les talens d'vne belle ame logée dans vn corps roturier, l'emportent quelquefois pardeſſus ceux qui ſont nez Gen-

tilshommes: mais il faut auoüer que les excellentes dispositions qui se rencontrent en la Nature humaine, viennent vniuersellement du premier Principe de toutes choses, qui respand ses graces sur qui bon luy semble, & qui nous donne, quand il luy plaist, des connoissances & des lumieres de sa grandeur infinie, par des esleuations extraordinaires de gens de neant, & par des abaissemens de puissances releuées.

Ceux qui prendront la peine de lire la vie de Iean de Brogny, seront aisément persuadez de cette verité, quand ils le verront sortir d'vn des plus bas lieux de la terre, pour entrer en possession des plus hautes & des plus sublimes dignitez de l'Eglise, & quitter le soin d'vn bestail immonde, pour entreprendre celuy d'vne multitude d'ames, dont la garde luy fut commise par vne fortune aussi bizare, que sa vile & abjecte condition l'esloignoit de ces hauts emplois.

Il estoit fils de Iean Fraçon, pauure habitant du village de Brogny, situé sur la riuiere de Fier, à demie lieuë d'Annecy, sur le chemin de Geneve; son pere dénué de biens, l'employoit à la garde des porcs, au soin desquels il passa les commencemens de sa vie grossiere & rustique; lors que quelques Religieux qui alloient à Rome, le menerent jusques auec eux à Geneve, & là s'estans apperceus que ce ieune garçon auoit vn esprit merueilleux, le persuaderent de les suiure: mais comme il n'auoit point de souliers, ny d'argent pour en pouuoir achepter, ces bons Peres luy donnerent de la monnoye, auec laquelle il en alla marchander chez vn Cordonnier, auquel il dit en riant, (parce que cinq ou six deniers luy manquoient pour parfaire le payement du prix dont il estoit conuenu) qu'il luy payeroit le surplus quand il seroit Cardinal: Cecy semblera sans doute incroyable & fabuleux, quoy que ce soit vne verité constante, dont nous rapporterons la preuue dans la suite de cét Eloge, afin de ne pas interrompre l'ordre & les aduancemens d'vne si surprenante esleuation. Iean Fraçon accompagna donc ces Religieux jusques à Rome, où par leur moyen & leur entremise il s'appliqua à l'estude des belles Lettres, qui luy inspirerent le desir de reuoir sa Patrie: il se mit en chemin pour cét effet, & songeant à la determination des emplois de sa vie, l'Ordre de Sainct Bruno luy parut si charmant, qu'il se vint renfermer dans la Chartreuse de la Saincte Trinité, proche de Dijon; en prit l'habit auec modestie, & y fit Profession auec humilité: La force de son raisonnement, sa sublime doctrine, & ses merites extraordinaires, ne purent demeurer cachez dans les tenebres de la solitude: Les auantages glorieux de ses actions toutes pures & saintes, joints à la parfaite connoissance qu'il auoit des lettres diuines & humaines, estoient aussi connus à la Cour de Philippes le Hardy Duc de Bour-

Preu. p. 513.

Preu. p. 513.

gogne, que dans le destroit de son Cloistre. Ce Prince illustre & genereux crut qu'il estoit important & necessaire à la Chrestienté, de reproduire au monde vn homme de cette trempe, qui pouuoit causer par l'exemple de ses vertus, de grands progrés à l'Eglise : Il le tira malgré luy de son sejour reserré, pour le pouruoir d'abord des Prieurez de Fleury sur Ousche, & de Sainct Marcel lez Chaalon sur Saonne : Puis interposant son credit & son authorité prés la personne de Robert de Geneve, qui tenoit son Siege en la ville d'Avignon, sous le nom de Clement VII. il luy procura l'Euesché de Viuiers enuiron l'an 1380. Nostre nouueau Prelat, qui estoit vn des plus grands personnages de son siecle, se sentit obligé d'aller en personne rendre graces de cét honneur à Sa Sainteté ; laquelle estant parfaitement instruite de ses rares merites, le prit en affection particuliere, & le fit son Camerier : & quelques temps apres, sçauoir le 12. iour de Iuillet de l'année 1385. le crea Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Anastase ; qu'il quita neantmoins depuis sous le Pontificat de Benoist XII. qui le fit Euesque d'Ostie, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine ; Et quoy qu'il eut receu toutes ces faueurs de ce dernier Antipape, il ne s'attacha pas neantmoins si fort à ses interests, qu'il ne s'en degageast facilement l'an 1409. pour se rendre au Concile de Pise, où sa promotion au Cardinalat fut ratifiée : En 1410. il fut fait Archeuesque d'Arles ; il presida au Concile de Constance, & consacra le Pape Martin V. on l'appella communement, mesme jusques à sa mort, le Cardinal de Viuiers, à cause que c'estoit le premier Euesché qu'il auoit tenu, quoy qu'il en eust possedé d'autres, comme celuy d'Ostie, l'Archeuesché d'Arles, & mesme l'Euesché de Geneve, qu'il administra apres la mort de Iean *de Courtecuysse*, enuiron l'an 1420. auquel temps en memoire de son aduenture, & par vn rare exemple de moderation, il fit bastir en sa Cathedrale à main droite, proche le Portail de S. Pierre en entrant, vne magnifique Chapelle, appellée *la Chapelle du Cardinal d'Ostie*, qu'il dota de si bons & de si grands reuenus, que c'estoit vn des meilleurs Benefices de Sauoye ; mais ceux de Geneve s'en sont emparez. Au dehors de cette Chapelle, il fit grauer la representation de toute sa fortune ; il s'y fit peindre jeune & pieds nuds, gardant des pourceaux sous vn arbre, & tout au tour de la muraille des figures de souliers, pour marque de la faueur que luy fit le Cordonnier qui les luy auoit vendus, & qui fut comme le premier autheur de son auancement & de son progrés. Ie tiens cette verité du docte & sçauant Cheualier de Guichenon, qui m'a asseuré auoir veu cette peinture, qu'vn nombre infiny de personnes a veu aussi-bien que luy : Mais depuis huict ou neuf ans en ça, Messieurs de Geneve, par ie ne sçay quel mouuement, ont fait effacer toute cette Histoire, & enduire de plastre le dehors de la Chapelle, pour oster à la posterité la connoissance &

Preu. p. 513.

la

la notion d'vn euenement si notable & si prodigieux.

Nous lisons dans les Chartes du Thresor de Dijon, qui m'ont esté communiquées par Monsieur Peyrard, qui en est l'illustre Gardien, que le Cardinal de Viuiers presta quatre cens cinquante & quatre florins, pour subuenir à vne partie de la despense de Madame de Touraine, quand elle passa par la Bourgogne, & qu'elle y sejourna pendant les mois de Iuillet & d'Aoust de l'année 1389. & pour l'arriuée du Roy au pays au mois de Fevrier de la mesme année, jusqu'au mois de Mars 1420. Il obtint du Duc de Bourgogne Lettres Patentes données à Monbard, par lesquelles ce Prince quita aux Habitans de Fleury sur Ousche, dont le Cardinal de Viuiers estoit Prieur & Seigneur, à cause de son Prieuré de S. Marcel lez Chaalon sur Saone, deux cens liures qu'ils deuoient de la redeuance de six vingts huict florins par an, & les deschargea de cette redeuance pendant huict années, en payant seulement au Receueur du Bailliage de Dijon trente florins, par la consideration des logemens des gens de guerre, qu'ils auoient souffert pendant vn long-temps, quoy qu'ils en deussent estre exempts, & ne se fussent chargez de la redeuance des six-vingts huict florins, que pour cela, & pour auoir Foire & Marché dans leurs Villages, dont ils ne joüissoient pas, & que du depuis les mesmes Habitans obtinrent d'autres Lettres du Duc, le 12. Mars 1421. par lesquelles à la recommandation du Cardinal de Viuiers, les trente florins qu'ils deuoient payer pendant le temps qui restoit des huict années, furent reduits & moderez à quinze, à cause de leur pauureté.

En 1422. le Cardinal de Viuiers estoit à Rome, où il fit vn testament, dont il sera cy apres parlé, & l'année suiuante 1423. le Duc de Bourgogne fit expedier des Lettres patentes le 15. Aoust, par lesquelles en consideration de ce Cardinal, les habitans du Prieuré de S. Marcel lez Chaalon, dont il estoit Prieur, furent moderez d'vne imposition faite sur eux par les Esleus des Estats de Bourgogne de la somme de trois cens francs à soixante; ces Lettres portent en termes exprez, *que le Cardinal de Viuiers pouuoit moult grandement seruir Monseigneur le Duc en Cour de Rome ;* ce qui marque le credit qu'il auoit auprés du Pape, que le Duc esprouua du depuis en sa faueur, d'autant qu'ayant eu dessein de contracter mariage auec Bonne d'Arthois, vefve de Philippes Comte de Neuers son Oncle; ce qu'il ne pouuoit faire sans dispense du Sainct Siege, parce que Michelle de France sa premiere femme estoit parente de cette Bonne au troisiesme degré, & que de plus Iean de Bourgogne son pere auoit leué sur les Saincts Fonds de Baptesme vn des fils de la mesme Bonne : il enuoya pour l'obtenir Huë de Launoy, Seigneur de Santes, Robert de Saulx, Vidame de Rheims, & Quentin Menard Archidiacre de Bruxelles, en Ambassade vers le Pape Martin V. lequel

addressa sa Commission au Cardinal de Viuiers, pour informer & iuger de la dispense demandée par le Duc, laquelle il accorda par Lettres du dernier Septembre 1424. & en prononça la Sentence, en presence de Iean Archeuesque de Roüen, de François Abbé de S. Claude, des susdits Ambassadeurs, de François de Gand Maistre és Arts, Chanoine de Beauuais, & de Iean Foulé Chanoine d'Arras: Ce mesme Cardinal de Viuiers auoit fait permettre dés long-temps auparauant aux Chartreux du Conuent de Dijon, dans lequel il auoit esté Religieux Profez, de pouuoir estre promûs aux Ordrez sacrez, mesme au Sacerdoce, à l'âge de 22. ans, par Lettres
Preu. p. 513. données à Avignon l'an mil trois cens quatre vingts vnze; mais pour reuenir au testamét qu'il fit à Rome le douziesme iour d'Aoust de l'an 1422. il en recommanda l'execution au Pape Martin V. (auquel il laissa le plus riche de ses anneaux) à Louys Roy de Sicile, qu'il auoit fidelement seruy aussi bien que le pere de ce Prince, au
Preu. p. 515. Duc de Bourgogne, & à ses Seigneurs naturels, les Duc & Duchesse de Sauoye: fit choix de sa sepulture, en cas qu'il mourut à Rome, dans sa Chapelle de Sainct Martin en l'Eglise de Sainct Pierre du Vatican, pour y demeurer par maniere de depost l'espace d'vn an seulement, & estre de là transporté en la Chapelle par luy bastie proche l'Eglise de Sainct Pierre de Geneve, en laquelle il esleut le lieu principal de son inhumation: Laissa à l'Eglise d'Arles mille florins, qui luy estoient deubs par Louys Roy de France, pour la celebration de quelques Anniuersaires, & institua ses heritiers en tous ses biens meubles & immeubles, l'Archiprestre & les Chapelains de sa Chapelle de Geneve, auec le Conuent des Iacobins par luy fondé en la ville d'Annecy, par esgale portion, à condition qu'ils celebreroient tous les iours vne Messe des Trépassez pour le repos de son ame.

Deux ans apres, sçauoir le vingt & troisiesme iour de Iuin de l'année mil quatre cens vingt-quatre, le Cardinal de Viuiers fit vn Codicile, par lequel adjoustant à ce qu'il auoit ordonné par son precedent Testament, il erigea en College sa Maison sise en Avignon, pour vingt & quatre pauures Escholiers estudians en Droict Ciuil & Canon, dont il y en auroit huict du Diocese de Geneve, ausquels ceux de la Chastellenie d'Annecy seroient preferables, huict de la Prouince de Vienne, & les huict autres de celle d'Arles, & voulut que ce College, dans lequel il ordonna qu'on bastit vne Chapelle en l'honneur de Sainct Nicolas, fut per-
Preu. p. 511 petuellement appellé, *le College d'Annecy, ou de Geneve.* En 1425. sçauoir le vingt & quatriesme iour du mois de Septembre, le mesme Cardinal de Viuiers fit encor vn autre Codicile, par lequel il commanda qu'on esleuast vn bastiment considerable, pour esta-
Preu. p. 523. & 524. blir vn Conuent de douze Religieux de l'Ordre de Cisteaux à l'en-

droit où il auoit esté baptizé, ou bien au lieu de sa naissance; ce qui luy plairoit dauantage, & que la Regle de Sainct Bernard y fut estroitement obseruée, voulant que ce Conuent fut appellé, *l'Abbaye de tous les Saincts:* Enfin, il paya le tribut à la nature en la ville de Rome, le seiziesme iour de Fevrier de l'an 1426. Il portoit pour Armes: *D'or à la double Croix de gueules, à la bordure de mesme.*

Sa memoire fut si considerable en son Pays, qu'à la recommandation du Serenissime Amedée Duc de Sauoye, le Pape Eugene quatriesme, confirma l'Erection du College par luy fondé en la ville d'Avignon, par Bulle donnée à Florence, l'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur 1446. *Preu. p. 525. & 526.*



Ce Portraict est tiré de la representation de ce Cardinal, qui est en marbre sur son Tōbeau, dans la Chapelle de Saint Iean Baptiste, derriere le Chœur de l'Eglise de Nostre-Dame d'Amiēs.



IEAN ROLLAND,
Docteur és Loix, Euesque d'Amiens, Cardinal Prestre du Tiltre de . . .

CHAPITRE CLXV.

CE Prelat, qui portoit pour Armes: *D'azur au huchet d'argent, virolé de sable, & lié de gueules, à la crosse d'or, accompagnée de trois Estoiles d'argent, deux en chef, & vne en pointe*, estoit originaire du Diocese de Clermont en Auuergne: mais sa famille est inconnuë, & les noms de ses pere & mere ne sont pas venus jusqu'à nous; Nous ne trouuons pas mesme dans nos Liures les causes de son esleuation, & n'aprenons autre chose de luy, sinon qu'ayant obtenu l'Eueſché d'Amiens par

par la demiſſion du Cardinal de la Grange : il fit ſon entrée ſolemnelle en la ville le ſecond iour du mois d'Aouſt, de l'an 1379. où il receut magnifiquement les Prelats & les Gentilshommes qui eſtoiét allez au deuant de luy, & fut accueilly amiablement par les habitans, qui le regalerent d'vn feſtin ſomptueux & ſplendide. Robert de Geneve, qui auoit beaucoup de tendreſſe pour les François qui l'auoient benignement reconnu pour Pape, à l'excluſion d'Vrbain VI. le crea Cardinal au mois de Iuillet de l'année 1385. Auquel temps, il eut l'honneur de marier en ſa Cathedrale, le Roy Charles VI. auec Iſabeau de Bauiere, en preſence de toute la Cour, & d'vn grand nombre de Princes d'Alemagne. La Ceremonie des Nopces parut d'autant plus belle, qu'elle fut accompagnée de la part du Roy, du Comte de Valois frere de ſa Majeſté, du Duc de Bourgone ſon oncle, de Pierre de Nauarre, de Philippes de Bar, & d'Henry d'Albret ſes couſins germains : & du coſté de la Reine, de la Ducheſſe de Brabant, du Duc Aubert, du Duc Federic de Bauiere, & de la Ducheſſe ſa femme, qui conduiſoit la Princeſſe Iſabeau, fille du Duc Eſtienne, laquelle fut eſpouſée à la porte du Chœur de l'Egliſe. Le Cardidal Rolland mourut l'an 1388. Ses cendres repoſent ſous vn ſuperbe Mauſolée de marbre noir enrichy de figures d'Airain, dans la Chapelle de S. Iean-Baptiſte, derriere le Chœur de l'Egliſe de Noſtre-Dame d'Amiens, auec vn Epitaphe qui luy peut ſeruir d'Eloge, & qui nous apprend qu'il eſtoit, *Vn Iuriſconſulte fameux, l'Ornement des Prelats de ſon ſiecle, le Pere des ſublimes Eſprits, veritable en ſes paroles, ſobre en ſon boire & en ſon manger, Bening dans ſes actions, Chaſte juſqu'en ſes pensées, l'Exemple de la pieté, le Protoype de toutes vertus, & tres-ſecourable enuers les pauures de* IESVS-CHRIST, *qu'il inſtitua ſes heritiers en ſes biens.* Le Calendrier Manuſcrit de l'Egliſe d'Amiens, marquant ſon Obit au mois de Decembre, fait vne honorable mention de ſes liberalitez enuers ſa Cathedrale, & porte preciſément, qu'il l'orna de precieux paremens Sacerdotaux, de differentes Chaſubles en broderie, & qu'il la dota de bons reuenus.

Preu. p. 527.

Preu p. 527.



Ce portraict eſt tiré d'apres vne mignature, qui repreſente ce Cardinal, apportée des Celeſtins d'Auignon, par vn bon Religieux de l'Ordre, qui me l'a cõmuniquée fauorablement.



SAINCT PIERRE DE LVXEMBOVRG,
Chanoine en l'Egliſe Metropolitaine de Paris, Archidiacre de Chartres, Eueſque de Mets, Cardinal Diacre du Tiltre de Sainct Georges au Voile d'or.

CHAPITRE CLXVI.



SI j'entreprenois de donner au public dans cette Hiſtoire vn Panegyrique acheué de la vie & de la mort du Bien-heureux Pierre de Luxembourg, ie ſerois ſans doute obligé de me ſeruir des Eſcrits de pluſieurs grands Perſonnages, qui ont mis de temps en temps la main à la plume pour parler de ſes actions glorieuſes, & leur rauirois par ce moyen en quelque ſorte, l'honneur & la gloire qui ſont

deus à leurs soins : ie me contenteray donc de dire en peu de paroles ce que j'ay appris de particulier touchant la conduite de ce Prelat,& renfermer dans vn eloge accourcy toute l'estenduë de ses prodiges & de ses Miracles.

Il receut la lumiere du iour dans le Chasteau *de Liney* en Barrois, le vingtiesme de Iuillet de l'an 1369. dans le temps qu'Vrbain V. tenoit le Gouuernail de l'Eglise, Charles IV. les resnes de l'Empire, & Charles V. le timon de la Monarchie Françoise. Il estoit fils de Guy de Luxembourg, Comte de Ligny & de Roussy, Chastelain de l'Isle, & Seigneur de Richebourg, dont l'esclatante & splendide Maison, portoit pour marques d'honneur en l'Escu de ses Armes: *D'argent au Lion de gueules, armé lampassé & couronné d'or, la queuë noüée & passée en saultoir;* Et de Mahaud de Chastillon Comtesse de S. Paul, & Dame de Fienne ; Eut pour freres aisnez Valeran de Luxembourg Connestable de France, & Iean de Luxembourg, qui fut Seigneur de Beaureuoir & de Richebourg ; pour cadet André de Luxembourg Euesque de Cambray, & pour sœurs, Marguerite, Marie & Ieanne de Luxembourg, à la derniere desquelles il escriuit plusieurs Lettres, afin de la persuader de quiter le monde, qu'elle abandonna pour se consacrer à Dieu dans le Monastere des Religieuses du Tiers Ordre de S. François en la ville d'Avignon, où elle fut inhumée apres son deceds. *Prin.p.519.*

Ce jeune Prince, alaité au berceau du lait des mammelles de celle qui l'auoit porté dans ses flancs, fit paroistre dés les premieres années de sa tendre enfance, des marques si extraordinaires d'vne prodigieuse sainteté, qu'il donna facilement à connoistre à ses parens, qu'il n'embrasseroit jamais d'autre profession que celle de l'Eglise: Les signes qu'il en auoit donnez par sa pieté, furent comme les auantcoureurs, ou plustost comme les oracles muets de cette verité constante, car à peine eut-il atteint l'âge de raison, qui se trouua meure en luy auant le temps, qu'il se déuoüa tout entier à Dieu, auquel il commença de faire seruice de bonne heure dans la Charge d'Archidiacre en l'Eglise Cathedrale de Chartres, qu'il resigna depuis à son frere André, pour viure sous l'Aumusse en celle de Paris, où il obtint à dix ans vn Canonicat, auec lequel on peut dire, qu'il estoit deslors l'honneur, la gloire, & l'ornement de l'Estat Ecclesiastique, non seulement par l'exercice continuel qu'il faisoit d'vne charité toute remplie de douceur & d'amour, mais par la profession d'vne humilité parfaite, & d'vne chasteté sans exemple ; le bruit de la sainteté de sa vie s'espandit par tout en si peu de temps, que Clement VII. qui tenoit son Siege en la ville d'Auignon contre Vrbain VI. émerueillé de voir la solidité du jugement dans son Throsne en la personne d'vn enfant de quatorze ans, ne feignit point de le charger du soin & de la conduite de l'Eueſché de Mets, enuiron le mois

de Mars de l'an 1383. A peine fut-il reuestu de la Dignité Episcopale, qu'il en voulut faire dignement les fonctions; il s'achemina promptement vers la ville de sa Cathedrale, où il fit son entrée accompagné du Comte de S. Paul son frere, non auec les pompes & les solemnitez ordinaires & accoustumées, mais pieds nuds & monté sur vn asne, de la mesme façon que le Roy du Ciel & de la Terre fit la sienne dans Ierusalem; Puis à l'imitation de l'Apostre S. Pierre, duquel il portoit le nom, il s'appliqua de toutes les forces de son ame, à la visite des Eglises & des Paroisses de son Diocese, en telle sorte, que le mesme Clement qui luy auoit si facilement conferé la Dignité Episcopale, l'honora auec la mesme facilité de celle de Cardinal Diacre du Tiltre *de Sainct Georges au Voile d'or*, l'an 1385. & la quinziesme de l'âge de cét incomparable Prelat, auquel le Roy donna le 24. Avril de l'année suiuante 1386. vne somme de deux mil liures, pour luy aider à supporter les grands frais qu'il luy falloit faire, pour aller & entrer honorablement en Cour de Rome, où il auoit resolu de resider. Mais s'estant acheminé à Avignon pour y salüer celuy qui y tenoit le Vicariat de S. Pierre, il se sentit si debilité par les frequentes macerations de sa chair, & par les jeusnes continuels, qu'il fut contraint de n'en point partir. Il appliqua pendant le reste de ses iours, qui ne furent pas de longue durée, tout le feu de son amour & de son esprit, à la gloire des Saincts, en l'honneur desquels il composa vne Prose ou Litanie, que l'on peut nommer vn Chef-d'œuure, & vne des plus belles choses que l'on ait jamais leuë: Le penultiesme iour du mois de Iuin de l'année 1387. le Cardinal de Luxembourg estant à Ville-neufve d'Avignon, attenué de langueur, & debilité des forces de son corps, fit vn Testament, par lequel il choisit sa sepulture, non sous des Tombeaux de marbre ou de porphire, non dans des Temples superbement bastis & esleuez, mais dans le Cimetiere public des pauures de S. Michel d'Avignon, auec les autres cadavres, sans autre distinction que celle qui seroit faite sur la place où reposeroient ses cendres, par vne arcade de pierre, à la discretion de ses Executeurs testamentaires, souhaittant que dans la Chapelle consacrée à tous les Saincts, & fondée par Maistre Adolphe Dailly, on apposast la representation de son Chapeau de Cardinal, & vne petite Table de marbre, sur laquelle on graueroit son Titre: Voulut qu'au iour de ses obseques & funerailles, il n'y eut pour tout luminaire que trois cierges de cire, du poids de sept liures chacun, dont il y en auroit deux à la teste de son corps, & le troisiesme aux pieds, auec douze torches de cire jaune au circuit du poids de huict liures chacun, le tout en cas qu'il mourust à Ville-neufve; car si par hazard il decedoit hors la Cour d'Avignon, sa volonté estoit que l'on l'inhumast dans le Cimetiere des Innocens à Paris, en la mesme forme & maniere que dessus: legua à André de Luxembourg

Preu. p. 5 9.

Preu. p. 530. & 531.

Preu. p. 542. & 545.

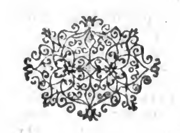
bourg

bourg son frere, les meubles de sa meilleure chambre, auec tous ses Liures, & son bon Cheual: A Ieanne de Luxembourg sa sœur, le plus beau de ses vases d'argent; Fit du bien à tous ses Domestiques: Laissa à l'Eglise de Mets, de laquelle il auoit esté Euesque, la somme de cent florins pour la celebration de son Anniuersaire; A celle de Paris quelques vases d'argent auec dix florins; A chaque Conuent de Mendians de la Ville d'Auignon, aussi dix florins: Institua ses heritiers vniuersels en tous ses biens meubles & immeubles, ses chers Freres Iean & André de Luxembourg, & Ieanne sa sœur, par esgale portion: Et au surplus, si ses legs payez & ses debtes acquitées il luy restoit encor quelque chose, les pauures de IESVS-CHRIST demeurans en la ville de Rome: Nomma pour Executeurs Testamentaires de ses derniers desirs, les Cardinaux, Pierre du Tiltre de S. Marc Archeuesque d'Embrun, Iean de Neuf-Chastel, du Tiltre des Saincts Quatre Couronnez, Iean de Brogny, du Tiltre de Saincte Anastaze, Euesque de Viuiers, & Amedée de Saluces, du Tiltre de Saincte Marie la Neufve, auec Simon de Burich Procureur du Roy de France en Cour de Rome, & plusieurs autres specifiez au Testament; peu de temps apres lequel ce Sainct Homme rendit son Ame à Dieu le matin du deuxiesme iour de Iuillet de la mesme année 1387. aagé de dix-huict ans moins dix-huict iours, & fut enterré, suiuant son souhait, dans le Cimetiere des pauures de Sainct Michel d'Auignon. Plusieurs ont escrit que Clement VII. fit construire vn magnifique Conuent de Celestins en cette Place: mais ils se sont trompez, parce qu'il est tres-constant que ce fut le Roy de France Charles VI. qui le fit bastir en l'honneur de son Cousin le Cardinal Pierre de Luxembourg, duquel il auoit la memoire en veneration, & qu'il voulut expressément que la premiere pierre en fut posée en son nom, & qu'il dota ce Conuent de quatre cens liures de terre de rente annuelle, qu'il amortit en sa faueur, pour l'acquisition desquelles il donna quatre mille francs: Les Lettres Patentes expediées pour ce sujet sont du mois d'Auril auant Pasques de l'an 1393. & de son regne le quatorze. Deux ans apres, sçauoir en 1395. la premiere pierre de ce Monastere, beniste par Pierre de Foix Cardinal, Religieux de l'Ordre de Sainct François, fut mise par les Ducs d'Orleans, de Bourges & de Bourgogne, au nom du mesme Roy Charles VI. lequel estant pleinement informé des miracles operez iournellement au Tombeau de son illustre parent, poursuiuit sa Canonization auprés de Clement VII. & la fit solliciter par les Doyen & Chapitre de l'Eglise de Paris, & par les Recteur & Supposts de l'Vniuersité de la mesme Ville, lequel Clement aduoüa luy-mesme qu'il auoit connoissance des vertus de ce Sainct Homme, mais qu'en vne matiere si delicate il falloit tousiours proceder auec grande circonspection; c'est pourquoy il manda à l'Euesque d'Auignon qu'il s'infor-

Preu.p.543.
Preu.p.545
Preu.p.544.

mast soigneusement de la verité des choses, & qu'il mist la deposition des tesmoins par escrit, & enuoyast l'information en Cour de Rome, afin qu'apres vne pleine instruction du fait, il peust vacquer par l'assistance du S. Esprit, & selon son deuoir à la confection d'vn ouurage qui seroit sans doute agreable à Dieu. La chose neantmoins n'eut pas son effet pour lors, sans que nous en ayons pû descouurir la raison: mais neuf cent soixante & quatre miracles arriuez en moins de deux ans apres son decez, obligerent enfin Sa Saincteté l'an 1527. de permettre de venerer publiquement la memoire du Cardinal Pierre de Luxembourg, & de leuer ses precieuses Reliques, pour placer ses cendres en vn lieu plus auguste que celuy de leur repos. Les Celestins de Paris, depositaires du manteau de ce Bien-heureux Prelat, ont vne deuotion toute particuliere à sa memoire, en l'honneur de laquelle ils ont fait bastir vne superbe Chapelle dans leur Eglise, où ils celebrent annuellement la Feste d'vn si digne & si vertueux Personnage.

Preu. p. 545. & 546. Nous voyons par vn tiltre, dont l'original m'a esté cõmuniqué par Mr de Vyon Seigneur d'Herouual, que Iean de Luxembourg laissa par testament vne somme de six mille Ducats, pour estre employez en la construction d'vne Chapelle, qui seroit bastie en l'honneur du Bien-heureux Pierre de Luxembourg, dans le lieu de l'inhumation de son corps, aux pieds duquel le Testateur ordonnoit sa sepulture, & quelques biens pour la nourriture & entretien des Chapelains & Seruiteurs qui la deseruiroient, & qu'apres sa mort Marguerite d'Auge Comtesse de Conuersan sa femme, ratifia la derniere volonté de son mary. Les Executeurs qui estoient, Ieanne de Sainct Seuerin, Comtesse de Conuersan, Ange de Bar, Euesque de Beziers, & Micius de Bar, ayans resolu de prendre les six mille Ducats cy-dessus des arrerages prouenans des Terres appartenantes aux defuncts Testateur & Testatrice, en escriuirent à Valeran de Luxembourg Comte de Liney & de S. Paul, auquel ils remirent leur pouuoir entre les mains pour le bastiment & la fondation de cette Chapelle, auec vne forte & puissante exhortation de vacquer sincerement à l'execution de l'intention de leur frere.





Le crayon de ce portraict m'a esté enuoyé par Mr de Liergues, Conseiller d'Estat, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siege Presidial de Lyon, qui l'a tiré d'vne Medaille qu'il conserue en ...

IEAN DE TALARV, grand Custode; Chanoine & Comte, puis Archeuesque de Lyon, Cardinal du Tiltre de........

CHAPITRE CLXVII.

IEAN de Talaru, fils de Mathieu Seigneur de Talaru, & frere de Hugues (la Famille desquels portoit pour Armes: *Party d'or & d'azur à la bande de gueules brochante sur le tout*) est appellé dans les Annales de Sainct Victor, *Homme de Doctrine & de Probité*; Aussi n'eut-il pour objet que le culte de Dieu & le seruice de son Eglise, à laquelle s'estant déuoüé, il fut fait en 1353. grand Custode; & en

Preu.p.546. 1360. Doyen, Chanoine & Comte de Lyon, l'Archeuesché duquel ayant vacqué par le deceds de Charles d'Alençon l'an 1375. le Chapitre crut ne pouuoir mieux faire que de le choisir pour remplir cette Prelature, en quoy il ne se trompa pas, puis que le 3. Mars de la mesme année, ce nouueau Primat conuoqua vn Synode Prouincial en la ville de Lyon, dont les Actes sont conseruez dans le Thresor de l'Eglise; s'attacha tousiours auec soin à l'entretien de toutes les choses concernantes l'honneur & la gloire de son Diocese; & qu'en 1385. il fit vne fondation en la Chapelle de S. Pierre de l'Eglise de Lyon, du costé gauche, où il choisit sa sepulture, & chargea du soin de la fondation, le Sacristain de S. Estienne, auquel il donna du bien pour cét effet, & voulut que la Feste de S. Blaise fut celebrée semy-double, & qu'à Matines & à la Messe on donnast vn sol à chaque Chanoine, & deux au Doyen.

Le Roy Charles VI. estant à Avignon au mois de Nouembre de l'an 1389. demanda au Pape Clement VII. le Cardinalat pour Iean de Talaru, duquel il vouloit recompenser les merites & les vertus par la pourpre; ce qui luy fut d'autant plus facilement accordé, que la personne en estoit digne, & la demande faite par vn grand Monarque.

En 1391. le Cardinal de Talaru donna cent liures pour ayder à paracheuer la voufte de son Eglise. En 1393. il establit la Feste de Sainct Annemond Archeuesque de Lyon *ad instar* de celle de S. Blaise: Et en 1395. il fonda vne autre Chapelle qui est à l'entrée du Chœur, & en donna la Collation au Doyen. Le temps de sa mort est mal marqué chez les Historiens au mois d'Octobre de l'an 1392. puis qu'il estoit encor viuant en 1395. auquel temps il est vray-semblable qu'il fit le testament dont il ne nous est resté que des fragmens, par lesquels nous apprenons qu'il ordonna vn Anniuersaire en son Eglise, qui seroit celebré tous les ans pendant son viuant pour le salut de l'ame d'vn sien frere, de la sienne, & de celles de ses Predecesseurs, à pareil iour que celuy de son sacre, qui auoit esté fait le 29. Iuillet 1375. & qu'il laissa à la fabrique de sa mesme Eglise quatre cens francs d'or, auec des ornemens Sacerdotaux de couleur rouge, & vn Calice d'argent doré, pesant six marcs & demy: En reconnoissance de tous ces biens-faits, le Chapitre de Lyon ordonna en 1401. la celebration annuelle d'vne grande Messe des Trépassez pour le repos de son ame. Il fut enterré dans la Chapelle de Sainct Pierre par luy fondée en sa Metropolitaine, sous vne Tombe, au dessus de laquelle son Chapeau de Cardinal est encor à present suspendu.

Preu.p.546. Preu.p.547. Preu.p.546.



MARTIN



Ce portraict est tiré de la representatiō de ce Cardinal, qui est sur son Tombeau, deuant l'Autel de l'Eglise de la Chartreuse de Nostre-Dame de Bonpas.

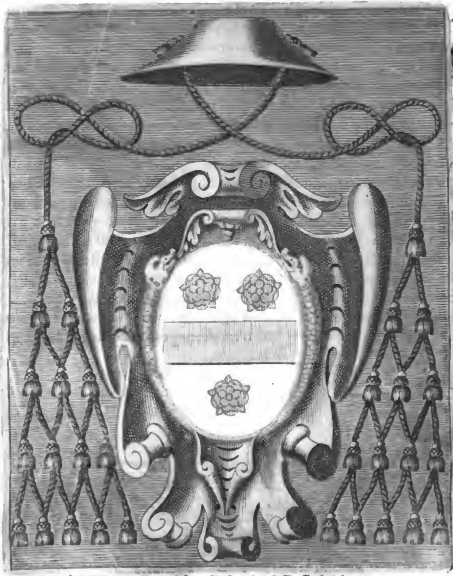
MARTIN DE SALVA,
Docteur en Decret, Chancelier du Royaume de Nauarre, Referendaire du Pape Gregoire XI. Euesque de Pampelonne, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Laurent en Lucine.

CHAPITRE CLXVIII.

NOVS ne feignons point de mettre au rang des Cardinaux François Martin de Salua, quoy que Nauarrois d'origine & de naissance, parce que la Nauarre appartenant legitimement à nos Monarques; Ceux qui naissent dans l'estenduë de ce Royaume, doiuent estre censez leurs sujets. Il estoit Docteur és Loix, Referendaire du Pape Gregoire XI. Euesque de Pampelonne, ville Capi-

tale de sa Patrie, de laquelle il fut aussi Chancelier, & portoit pour Armes: *D'argent à deux loups passans de sable.* Clement VII. l'honora du Cardinalat, à la dixiesme creation qu'il fit le 10. des Calendes du mois d'Aoust de l'an 1390. à la priere de Charles second, fils de Charles de Mauuais, Roy de Nauarre, & depuis qu'il fut mis au nombre de ceux qui composent le sacré College, il fut vn des plus opiniastres defenseurs du party de celuy qui luy auoit donné le Chapeau auec le Tiltre de Sainct Laurent *en Lucine*, & de l'Antipape Benoist XIII. son Successeur, sous l'obeissance duquel il mourut le 28. Octobre de l'année 1403. non à Sallon, petite ville de la Prouence, comme le veut Monsieur Aubery, mais à Avignon, où il fut enterré dans la Chartreuse de Nostre-Dame de Bonpas, qu'il auoit tendrement aymée pendant son viuant, & à laquelle il auoit fait du bien auant sa mort; car ce fut luy qui conjointement auec Michel de Salua son Neveu, fit bastir le Chapitre de cette solitude, qu'il enrichit de deux riches & superbes monumens, pour enfermer apres leur trespas, les cendres de l'vn & de l'autre, dont le premier qui est au milieu de l'Eglise deuant l'Autel est le sien, où il est releué en marbre blanc, reuestu de ses habits Pontificaux, & orné tout autour de diuerses figures d'Apostres & de Saincts, auec vn Epitaphe, qui fait vne briefve mention de sa naissance, de ses qualitez, & de
Preu. p. 548. son aduencement dans les Dignitez Ecclesiastiques. Les Religieux du Conuent de Bonpas, en memoire des bien-faits par eux receus, tant du Cardinal Martin de Salua, que de Michel de Salua, aussi Cardinal son Neveu, celebrent tous les ans des Tricenaires pour le sainct repos de leurs ames.





Il portoit : D'argent à la fasce de gueules, accompagnee de trois roses de mesme, deux en chef, & vne en pointe.

IEAN FLANDRIN,
Doyen de Laon, successiuement Euesque de Carpentras, & Archeuesque d'Auch, Cardinal Prestre de Sainct Iean & de Sainct Paul, au Tiltre de Pammachius.

CHAPITRE CLXIX.

LA Famille & la Maison de Iean Flandrin ne sont point connus chez les Historiens, quoy qu'il soit sorty de la mesme tige que le Cardinal Flandrin son parent, duquel aussi bien que de celuy-cy nous ne sçauons que la Patrie, qui fut le Diocese de Viuiers, dans lequel il se vid naistre.

Son inclination douce & benigne luy fit faire choix de l'Estat

Ecclesiastique, & ses pieuses actions l'esleuerent à la dignité de
Preu p. 548. Doyen de Laon, & à celle d'Euesque de Carpentras. Le Chapitre d'Auch l'auoit choisi pour Chef de cette Metropolitaine, par le commun suffrage de tous les Chanoines qui le composent dés auparauant l'année 1371. mais il ne fut reuestu de cette Dignité du consentement du Pape Clement VII. qu'au mois de May de l'an 1379. En 1383. il fit de nouuelles Constitutions à l'honneur & à l'auantage de son Eglise; ce qui le mit en si haute estime auprés de Clement, que ce Pontife estant à Beaucaire au mois d'Octobre de l'année 1390. le crea Cardinal Prestre de S. Iean & de S. Paul, au Tiltre *de Pammachius.* Il ne se trouue rien de particulier de luy depuis sa promotion au Cardinalat, sinon que comme il auoit esté puissamment attaché au party de Robert de Geneve, il ne s'interessa pas moins dans celuy de l'Antipape Benoist XII. son Successeur, qu'il n'abandonna iamais, non pas mesme apres qu'il eut esté deposé du Papat, & condamné par le College des Cardinaux: au contraire, comme il auoit tousiours vescu sous son obeïssance, il y voulut attendre la mort, qui le surprit en 1391. auparauant la conclusion du Concile de Constances; nous n'en auons point appris le lieu, non plus que celuy de sa sepulture.



PIERRE



Ce portraict est tiré d'aprés la representation de ce Cardinal, qui est en une vitre du Chœur de l'Eglise de S. Symphorien le Chastel au Diocese de Lyon, dont le crayon a esté fait, & à moy enuoyé par les soins de Monsieur de Lierguet, Conseiller d'Estat, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siege Presidial de Lion.

PIERRE GIRARD,

Preuost de l'Eglise de Marseille, Clerc de la Chambre Apostolique, Nonce du Sainct Siege, grand Penitencier de l'Eglise Romaine, successiuement Euesque de Lodeve, Dupuy, & de Tusculane, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainct Pierre aux Liens.

CHAPITRE CLXX.



PIERRE Girard tiroit son origine d'vne des plus considerables familles de S. Symphorien le Chastel, petite ville du pays de Lionnois; Iean Girard son pere, qui viuoit noblement, portoit pour Armes: *D'azur à la bande d'argent, à la bordure d'or chargée de quatorze besans de gueules*: Il fut mis aux estudes dés les premieres

SSSSSSSS

années de son aage, & quoy qu'il y eust assés de biens en sa Maison paternelle pour pouuoir estre aduancé dans le monde, il aima mieux quiter les vanitez de la terre pour le veritable chemin qui conduit au Ciel, en se deuoüant tout entier à l'Eglise; ce qui luy réüssit auec tant d'auantage, que quoy qu'il n'eust eu d'autre dessein que de viure honorablement selon sa condition en possedant quelque Benefice, sa vertu se trouua neantmoins accompagnée d'vn si grand bonheur, qu'il fut Preuost de l'Eglise de Marseille, Clerc de la Chambre Apostolique, Nonce du S. Siege, Suffragant de Lion, Sacristain de Nostre-Dame des Dons d'Avignon, successiuement Euesque de Lodeve, Dupuy en Velay, & de Tusculane, Cardinal Prestre du Tiltre de S. Pierre aux Liens, & reuestu de trente-deux Prieurez, pour soustenir l'éclat & la grandeur du Cardinalat, qui luy fut conferé par le Pape Clement VII. duquel il fut aussi Camerier, & particulierement aymé.

Estant dans le lieu de sa naissance au mois d'Aoust de l'année 1407. il fit construire le Clocher, le Chœur, & la grande Nef de l'Eglise, & mettre en diuers endroits des voustes, & dans toutes les vitres, ses Armes supportées par deux Anges, auec le Chapeau de Cardinal soustenu par vn autre Ange; à laquelle Eglise il donna de superbes Ornemens Sacerdotaux complets, conseruez jusques à present, auec vne belle tapisserie, & vne notable partie du bois de la vraye Croix, qu'il tenoit de la liberalité du mesme Pape Clemēt VII. laquelle il fit enchasser en vne piece d'or enrichie de pierreries, & enclauée dans vne grande Croix d'argent doré de la hauteur d'vne coudée, posée sur vn superbe pied d'Estail porté par quatre Lions, auec les Images de S. Pierre & de S. Paul, esleuées sur deux piliers; au bas desquels, & enuiron sur le milieu du pied de cette magnifique Croix, est la figure de Saincte Heleine proche de trois Anges, ayans les aisles esployées, & les corps suspendus, soustenans & adorans le boix precieux de la Passion de nostre Sauueur; au quatre coins duquel sont aussi les statuës des quatre Euangelistes, émaillées & representées suiuant la vision d'Ezechiel, le tout d'vn trauail industrieux, & artistement elabouré: Il fit aussi present à sa mesme Eglise d'vn Tabernacle accompagné de deux Anges; lesquels encore qu'ils ne soient que de cuivre aussi-bien que le Tabernacle, passent neantmoins dans l'estime des hommes pour estre de valeur de huict cens escus.

En 1410. le Cardinal Girard fit vn testament le septiesme iour de Nouembre en la ville de Bologne en Italie, où il faisoit pour lors sa residence dans le Conuent des Freres Seruans de Nostre-Dame, par
vren. p. 549. & les suiu. lequel il fonda dans l'Eglise Parochiale de la ville de S. Symphorien le Chastel sa patrie, en laquelle il declare qu'il a esté regeneré sur les saints Fonds de Baptesme, Quatre Prebendes ou Chapellenies Pres-

byterales, pour estre deseruies par quatre Prestres du lieu, qui ne seroient pourueus d'aucuns Benefices à charge d'ame, mais obligez à residence, & de celebrer au moins deux d'entre eux tous les iours la Messe pendant son viuant, sçauoir le Dimanche celle du iour, le Lundy des Morts, le Mardy de S. Michel, le Mercredy de la Tres-Saincte Trinité, le Ieudy du S. Esprit, le Vendredy de la Saincte Croix, & le Samedy de la Sacrée Vierge; toutes lesquelles seroient conuerties apres sa mort en Messes des Trespassez, à l'exception des iours de Dimanche, & des Festes doubles, ausquels iours on feroit seulement mention des defuncts & de luy; à condition que les Celebrans seroient tenus de venir prier Dieu sur sa tombe, auec de l'eau beniste à la fin du Sacrifice, tant pour le repos de son ame, que pour le salut de celles de ses parés & bienfacteurs, & de tous les fideles decedez: Il se reserua la nomination & la collation de ces quatre Prebendes, pendant le temps qu'il seroit au monde: & apres sa mort, la donna au plus proche parent de son nom; voulant expressément que si quelques-vns de son sang desiroient d'en estre reuestus, ils fussent preferez à tous ceux qui n'en seroient pas. Et outre les Messes cy-dessus, il enjoignit aussi qu'au iour de chaque semaine de l'année, on en dist vne *du Pardon*, ainsi appellée, à cause des Indulgences qu'il auoit obtenuës, tant pour celuy qui la celebreroit, que pour les personnes qui la viendroient entendre.

Il laissa pour la dotation de ces quatre Prebendes son Domaine, appellé *de Chauanes*, auec les dixmes & rentes qui luy estoient deuës dans l'estenduë de dix-huict Paroisses voisines de Sainct Symphorien, & pour les asseurer aux Chapelains à perpetuité, il les fit amortir deux ans apres, par le Roy Charles VI. sçauoir l'an 1412. par Lettres qui furent registrées en la Chambre des Comptes.

Il fit vn nombre infiny de legs considerables par son mesme Testament, & par vn Codicile subsequent du 12. du mois de Decembre de la mesme année 1410. estant pour lors en la ville d'Avignon, entre lesquels on compte pour les principaux les Calices & les Chasubles qu'il donna à toutes les Eglises de ses Prieurez. Il legua aussi au Chapitre de l'Eglise de Lyon, de laquelle il declare auoir receu beaucoup d'auantage pendant le temps qu'il l'administra, vne belle Chapelle, auec vn Poële en broderie d'or qu'il auoit eu des funerailles du Pape Clement VII. ensemble sa Mithre d'or, enrichie de pierres precieuses, & couuerte de perles & de rubis, laquelle il tenoit de la liberalité du Duc de Berry, à condition que le Chapitre ne les pourroit vendre ny engager, & celebreroit pour luy tous les iours vne Messe à perpetuité. Donna à vn de ses Neueux tous ses Liures de Droict, à la charge qu'il s'appliqueroit à l'Estude de la Iurisprudence, & en cas qu'il n'en voulut pas embrasser la Profession, les substitua à celuy de ses autres Neueux, qui s'attacheroit à cette

treu. depuis 549. iusques à 570.

science, voulant que si pas vn d'eux n'estudioit en Droict, les Liures fussent vendus, & l'argent distribué aux pauures: Legua au Pape Iean XXIII. son grand Breuiaire à l'vsage de Rome, qui luy auoit esté donné par Clement VII. Et pour la deuotion particuliere qu'il portoit à la Saincte Vierge Mere du Redempteur, & à l'Eglise d'Avignon, consacrée & fondée en son honneur, il luy fit don d'vne maison & d'vn verger, auec ses appartenances & dépendances, ses autres Terres & Vignes, le tout par luy possedé dans vn village voisin, ensemble l'Hostel qu'il auoit acquis des heritiers du Cardinal de Montenay, à la charge de celebrer ou faire celebrer tous les iours par l'vn de ses Chanoines, ou tel autre Prestre que le Chapitre voudroit choisir, vne Messe dans la Chapelle en laquelle repose le corps du Pape Iean XXII. Laissa deux cens florins pour les reparations des Maisons qu'il auoit dans le Palais Apostolique d'Avignon, dont les ruines auoient esté causées par les guerres des Arragonois & des Catelans. Laissa aussi deux cens florins d'or pour vne Messe qui seroit celebrée tous les iours à perpetuité au lieu où il seroit inhumé par forme de depost, auec faculté à ses Executeurs Testamentaires de les augmenter, s'ils ne suffisoient; ce qui fut fait apres sa mort iusques au nombre de cinq cens, au lieu de deux.

Il mourut à Avignon enuiron l'heure de Prime, le 9. du mois de Septembre l'an 1415. pendant qu'on tenoit le Concile de Constances, où il auoit esperé d'aller; Son corps mis en depost dans l'Eglise de Nostre-Dame des Dons de la mesme ville, fut trouué tout entier le 7. Octobre de l'année suiuante, que l'on comptoit 1416. & de là transferé en celle de S. Symphorien le Chastel, le 20. Avril 1417. pour estre enfermé au milieu du Chœur dans vn magnifique Tombeau de marbre haut éleué, auec sa representation de mesme matiere, jusques au temps que pour éuiter la rage des Huguenots qui s'estoient rendus maistres de la ville de Lion, & par consequent de toute la Prouince, il en fut tiré & mis en vne des Chapelles de la mesme Eglise, où il repose encor à present, dediée à S. Pierre & à S. Eloy, communément appellée la Chapelle de Tholon, pour auoir esté bastie par Lancelot de Tholon, ayeul de Marguerite de Tholon, fille de Florimond, qui espousa Iean Girard neveu de nostre Cardinal, par le moyen duquel mariage cette Chapelle appartient aux descendans de ce Iean Girard, dont est chef à present Claude Girard Allemand, Escuyer Seigneur de la Lencetiere, & par consequent Patron & Collateur de la Prebende fondée en la mesme Chapelle, & Compatron auec le Seigneur de S. Iean, des quatre Prebendes establies en l'Eglise de S. Symphorien le Chastel, par le Cardinal Girard, dont le Mausolée fut démoly par les Caluinistes enuiron l'an 1562. auquel temps ils occupoient la ville de S. Symphorien, de laquelle ils furent honteusement chassez par le courage des femmes, au mois

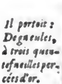
d'Aoust

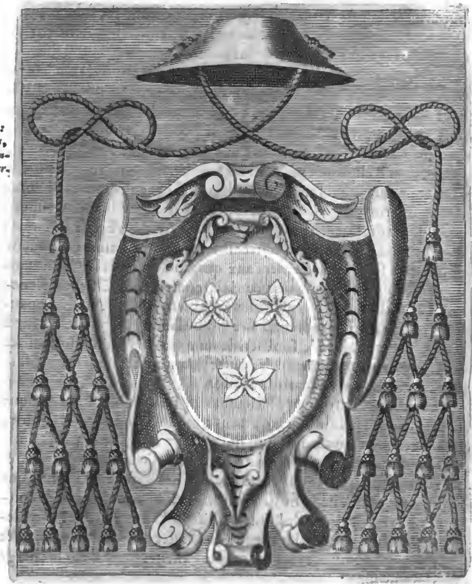
d'Aoust de la mesme année ; & le Capitaine Chastelus contraint de leur demander acte pardeuant Notaires, de ce que ses soldats intimidez par elles, l'auoient abandonné, & le contraignoient par ce moyen de se retirer ; ce qui luy fut accordé.

Quelques memoires particuliers qui m'ont esté enuoyés par Monsieur de Liergues Conseiller d'Estat, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siege Presidial de Lion, portent que depuis le premier iour de Ianuier jusques au 9. Septembre de l'année 1415. que mourut le Cardinal Girard, ce bon Prelat maria quatre pauures filles, & en mit deux en Religion: Que tous les Ieudis Saincts il lauoit les pieds à treize pauures qu'il faisoit vestir de neuf, à chacun desquels il donnoit trois gros d'argent, & que lors que son aage aduancé l'empeschoit de garder le jeusne dans les tẽps prescrits par l'Eglise, il élargissoit de grandes aumosnes aux necessiteux: Qu'il distribuoit souuent de notables sommes de deniers aux quatre Conuents des Mendians d'Auignon, & notamment quand ils tenoient leur Chapitre General; Aux Religieuses qui n'estoient pas bien rentées: A tous les pauures honteux qui venoient à sa connoissance, & generalement à ceux qui cherchoient le soustien de leur vie lors qu'il alloit visiter les Eglises aux iours solemnels, outre les aumosnes reglées qu'il faisoit iournellement dedans sa maison.

Enfin, pour couronner glorieusement l'Eloge & le Panegyrique de la vie du Cardinal Girard, nous pouuons dire auec certitude, qu'il ne mesusa jamais des biens qui luy furent procurez par sa bonne fortune; que sa sage conduite luy acquit l'estime des grands, & l'amour des peuples; qu'il rendit de signalez seruices à l'Eglise; que sa douceur naturelle le fit souuent le Mediateur de paix & de concorde entre les Princes de l'Europe; Et que l'amitié que le Pape Clement VII. luy portoit, l'obligea d'embrasser des emplois releuez, & qu'il trauailla tousiours auec succés aux affaires dont il eut la charge & la commission. *Preu. f. 570. & 571.*

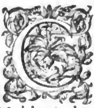



Il portoit : De gueules, à trois quintefueilles percées d'or.



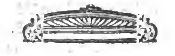
GVILLAVME DE VERGY,
Archeueſque de Beſançon, Prieur des Prieurez de Beaumont le Roger, & de S. Ymier, aux Dioceſes d'Evreux & de Liſieux, Cardinal Preſtre du Tiltre de Saincte Cecile.

CHAPITRE CLXXI.



E Prelat, qui tiroit ſon extraction & ſon origine de l'anciéne & illuſtre Maiſon de Vergy en Bourgogne; eut pour pere Iean de Vergy, Seigneur de Fonuens & de Champlite, Seneſchal de cette Prouince; & pour mere Gillette de Vienne, ſortie d'vne des plus Nobles & des plus conſiderables familles de ſon pays: Se voyant le troiſieſme de ſes freres, dont les aiſnez portans les armes auoient de

consider ables emplois dans l'espée, se resolut d'abandonner sa fortune à l'Eglise, & de se ranger sous ses Loix: Sa haute naissance luy Preu.p.571. persuada facilemẽt qu'il y pourroit obtenir quelques dignitez auan- & 572. tageuses pour en soustenir la grandeur. Il ne demeura pas longtemps sans esprouuer cette verité, dautant qu'il fut reuestu d'abord des Prieurez de Beaumont le Roger, & de S. Ymyer, aux Dioceses d'Evreux & Lisieux en Normandie, & ensuite de l'Archeuesché de Besançon, vacant par la mort d'Aymond de Viliers Seixel, arriuée l'an 1370. Les belles qualitez qui estoient en sa personne, jointes à la vigueur auec laquelle il defendoit les droits de son Eglise, luy acquirent l'estime vniuerselle de tous ses Diocesains. La premiere action qu'il fit à l'entrée de son Pontificat, fut de clemence & de Preu. p. 571. misericorde; & la seconde, de courage & de justice; Car d'vn costé il octroya abolition aux Citoyens de Besançon, sur ce qu'ils auoient demoly le Palais Archiepiscopal situé prés de la ville, durãt la guerre des Nobles de Bourgogne contre son predecesseur; & d'vn autre, il ne feignit point de fulminer Sentence d'excommunication contre Philipes le Hardy Duc & Comte de Bourgogne, à cause qu'il faisoit battre Monnoye à Auxonne, au prejudice des anciens droits de la Cité de Besançon; ce qui blessa si viuement le Duc, & l'irrita de telle sorte, qu'il alla assieger cét Archeuesque dãs le Chasteau de Giey, où il faisoit sa residence, & le contraignit de se soustraire à sa colere, en se retirant en Avignon vers le Pape Clement VII. Ainsi le Duc se saisit seulement de la place, & des autres forteresses appartenantes à Guillaume. Mais le Pape qui sçauoit que l'Archeuesque estoit bon & vertueux Prelat, & reputé grand & notable Defenseur des droits de son Eglise, voulut estre l'entremetteur de la paix d'entre le Duc Preu.p.571. & luy, pour l'execution de laquelle il addressa des Bulles à l'Abbé & 572. du Monastere de S. Eugene au Diocese de Lion; apres la publication de laquelle le Duc mesme interposa son credit & son authorité prés de la personne de Clement, pour faire donner le Chapeau de Cardinal à Guillaume; ce qu'il fit en 1391. tant à l'instance du mesme Duc, que pour les merites particuliers de ce grand Personnage, qui mourut en l'année 1407. & fut enterré dans la Chapelle de S. Nicolas en son Eglise Metropolitaine de Besançon, auec vn Epitaphe, qui luy donne le titre glorieux, *de Defenseur des pauures, & de Protecteur des gens de merite.* Preu.p.571.



Ce portraict est tiré d'vn Tableau, qui est dans l'Eglise de Saincte Marie au delà du Tybre, à Rome.



PHILIPPES D'ALENCON,
successiuement Euesque de Beauuais, Archeuesque de Roüen & d'Auch, Patriarche de Ierusalem & d'Aquilée, Cardinal Prestre du Tiltre de Sainte Marie au delà du Tybre, puis Euesque de Sabine, d'Ostie, & Velitre, & Doyen du sacré College.

CHAPITRE CLXXII.

ENTRE vn grand nombre de Cardinaux qui furent creés par le Pape Vrbain VI. le 14. des Calendes d'Octobre, en la Basilique de Saincte Marie au delà du Tibre le premier an de son Pontificat, Philippes d'Alençon issu en ligne masculine de l'Auguste Maison de France, tient le second rang: Il estoit fils de Charles second, Comte

Comte d'Alençon, & de Marie d'Espagne, & portoit pour Armes: *D'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, chargée de huict besans d'argent.* Le Roy Philippes de Valois son Oncle, luy imposa Preu.p.573. le nom sur les sacrez Fonds de Baptesme, & par la consideration qu'il estoit son Parrain, luy fit don és années 1343. & 1344. d'vne somme de six mille liures de rente à heritage, à prendre & perceuoir en la Terre possedée autrefois par Robert d'Arthois Comte de Beaumont, & déuoluë au Roy par confiscation, pour partie de laquelle somme Sa Majesté luy transporta les Seigneuries de Damfront, & de Quatre-Mars, auec assignation sur son Thresor pour le residu: mais ayant depuis renoncé aux biens paternels & maternels, pour suiure la profession Ecclesiastique, il laissa cette Seigneurie de Damfront, & le Pays de Passais, à son Frere Pierre, Comte d'Alençon.

Il fut pourueu fort ieune de l'Euesché de Beauuais, euuiron l'an 1356. duquel il passa quatre ans apres à l'Archeuesché de Roüen: vn iour le Roy Charles cinquiesme ayant desiré de luy qu'il conferast à vn Clerc qu'il affectionnoit, vne Prebende vacante en sa Cathedrale, ce Prelat qui reconnoissoit l'incapacité de la personne presentée, refusa genereusement au Roy mesme la demande faite en sa faueur; ce qui toucha Sa Majesté si sensiblement, qu'elle ne feignit point de faire proceder par saisie sur le Temporel de l'Eglise de Roüen: mais d'vn autre costé l'Archeuesque n'ayant pû obtenir la main-leuée de cette saisie, entreprit auec beaucoup de hardiesse & de temerité, sous pretexte de la conseruation des droits de son Eglise, de lancer vn interdit sur le Royaume, qui bien loin d'adoucir l'esprit du Roy, ne seruit qu'à l'aigrir dauantage, & à contraindre l'autheur de ce iuste courroux de s'absenter de France pour se retirer à Rome, où le Pape le fit Patriarche de Ierusalem.

Il auoit fait don en 1372. à Monsieur Robert d'Alençon son frere Preu.p.574. aisné, de toutes les Terres qu'il pouuoit auoir, & qui luy auoient esté octroyées par grace du Roy: Et l'an 1374. le Pape Gregoire XI. l'auoit ordonné Administrateur de l'Archeuesché d'Auch en Guyenne.

Du depuis, il fut honoré du Patriarchat d'Aquilée, qui luy fut disputé par la Noblesse d'Vtine, de Carnie, & de Frioul, laquelle bien loin de le vouloir reconnoistre en cette qualité, prit les armes contre luy, & le contraignit d'auoir recours au Pape, & d'employer l'aide & le secours de Louys Roy d'Hongrie, sorty de la Maison d'Anjou son parent, par l'entremise & la puissance desquels il sçeut bien ranger les rebelles au deuoir, & se maintenir en son Patriarchat auec aduantage: Et pour lors le Pape Vrbain VI. voulant gagner les bonnes graces du Roy Charles V. (auec lequel Philippes d'Alençon s'estoit reconcilié dés l'an 1377.) afin que Sa Majesté Tres-

Chrestienne n'approuuast pas le schisme formé contre luy par Robert de Geneve, qui se pretendant le legitime Successeur en la Chaire Apostolique, tenoit son Throsne en la ville d'Avignon, crea Philippes d'Alençon le 18. iour de Septembre de l'an 1378. Cardinal Prestre du Tiltre de Saincte Marie au delà du Tybre, & l'establit son Vicaire general dans toute l'estenduë du Patrimoine de S. Pierre en la Toscane & en l'Vmbrie, auec pouuoir d'engager, ou aliener les Terres de l'Estat Ecclesiastique, & de mettre vne armée sur pied, s'il en estoit besoin, pour le bien des affaires du Sainct Siege; toutefois cette Commission fut bien tost reuocquée, d'autant que le Roy de France s'estant declaré du party de Robert de Geneve, Vrbain commença de tenir suspecte la fidelité du Cardinal d'Alençon, & non content de reuoquer l'ample pouuoir qu'il luy auoit donné dans l'Italie, il le priua mesme du Chapeau de Cardinal, & du reuenu des Benefices qu'il tenoit en cette contrée; & par ce moyen il ne joüit que durant vn mediocre espace de temps de l'Euesché de Sabine, duquel il auoit esté pourueu peu auparauant sa disgrace, en eschange de son premier Tiltre *de Saincte Marie au delà du Tybre*: Toutefois apres le decez d'Vrbain, il fut restably en ses honneurs & dignitez par le Pape Boniface IX. qui luy confera l'Euesché d'Ostie: son grand aage le porta iusques au Doyenné du sacré College, auec lequel il mourut à Rome le 15. d'Aoust de l'année 1397. iour consacré à la commemoration de la Feste de l'Assomption de la Bien-heureuse Vierge, & fut inhumé dans l'Eglise de son Tiltre, sous vn superbe Tombeau de marbre, auec vne inscription, qui porte qu'apres son decez on faisoit des prieres à Dieu dessus son sepulchre; ce qui est confirmé dans l'Histoire MS. de Perceual de Cai-
Preu. p. 574. gny, dans laquelle il est marqué en termes exprez, *qu'il vescut si vertueusement à Rome, que le Pape, le sacré College, & le peuple le reputoient vn homme de vie exemplaire & saincte, & qu'auant & depuis son trespas, Dieu opera diuers miracles en l'Eglise où son corps repose.*

I'estime qu'il n'est pas hors de propos de remarquer icy en passant, que Monsieur Loisel s'est trompé, quand il a rapporté en son Histoire de Beauuais, & cité pour garend de son dire, la vie que l'Empereur Charles IV. a composé de soy-mesme, que Philippes d'Alençon fut au secours de cét Empereur, & que trefves furent faites par son entremise entre les Roys Philippes de France, & Edoüard d'Angleterre en l'an 1340. puisqu'il est constant que nostre Cardinal estoit pour lors si ieune, qu'à peine il auoit atteint l'aage de dix ans.



Ce portraict est tiré de la representatiõ qui est à Rome sur la sepulture de ce Cardinal, deuant les portes de l'Eglise de Saincte Pudentiane, qui estoit son Tiltre.

RAYNVLPHE DE SELVE, surnommé DE MONTYRAC, Euesque de Sisteron, Cardinal Prestre de Saincte Pudentiane, au Tiltre du Pasteur.

CHAPITRE DERNIER.



FINISSONS le present Volume de nostre Histoire par l'abbregé de la vie d'vn Prelat considerable, allié du Pape Innocent VI. Limosin de naissance, & parent du Cardinal de Montyrac, duquel nous auons cy-deuant fait l'Eloge, qui portoit comme luy pour Armes: *De gueules au cheuron d'argent, accompagné de deux Estoiles d'or en chef, & d'vn rocher de mesme en pointe.*

Son nom estoit Raynulphe de Selue, surnommé de Montyrac, du lieu de son origine, lequel s'estant déuoüé à Dieu, fut reuestu de l'Euesché de Sisteron en Prouence, & par l'acquis de ses merites & de ses vertus honoré du Chapeau à la premiere promotion qui fut faite à Rome, par le Pape Vrbain VI. le 18. Septembre de l'an 1378. en quoy sa nomination fut d'autant plus remarquable, qu'il estoit en France lors qu'il fut choisi pour vn de ceux qui deuoient remplir le sacré College : il n'en eut pas plustost appris la nouuelle, qu'il se resolut de se rendre promptement à Rome, mais il luy fallut prendre son chemin par terre, à cause que l'Antipape Clement VII. estoit puissant sur la mer.

Quelque temps apres qu'il y fut arriué, le mesme Pape Vrbain, qui l'auoit creé Prestre Cardinal de Sainćte Pudentiane au *Tiltre du Pasteur,* le fit Regent de la Chancelerie Romaine, en l'absence du Cardinal Pierre de Montyrac, qui en estoit Vice-Chancelier, & retiré prés de la personne de Robert de Geneve, en la ville d'Avignon, où Gregoire XI. à son départ de Prouence, l'auoit estably son Vicaire General : & quoy que ce Pierre de Montyrac fut du party de Robert, Vrbain neantmoins ne le voulut pas priuer de son Office, tant en consideration de l'estroite amitié contraćtée entre eux, que par la raison que Sa Sainćteté croyoit qu'il ne s'estoit insensiblement engagé dans le schisme, qu'à cause qu'il auoit esté obligé de prendre le party du Pape qui auoit choisi sa residence dans la Ville de son Gouuernement.

ron p.574. Il establit des Moines en l'Eglise de son Tiltre, deuant les portes de laquelle il fut enterré apres sa mort, arriuée à Rome le 15. iour d'Aoust de l'an 1382. & son corps enseuely sous vne tombe de marbre, sur laquelle est sa representation, auec vne inscription à l'entour, qui marque qu'il estoit Limosin de naissance, & du sang du Pape Innocent VI.

F I N.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'ESTIENNE PEPINGVE', ruë de la Harpe, au dessus de Sainćt Cosme, entre les Colleges de Narbonne & de Bayeux, au Bras d'Hercule.

TABLE



NOMS, SVRNOMS, ET QVALITEZ des Papes & Cardinaux François, dont les Eloges sont contenus en ce Volume.

A.

B.

C.

D.

H.

I.

L.

M.

Ponce

V.

Y.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

